



■ Jaccottet, Oé, Garnett, etc.  
■ L'autoédition, la science politique  
Demandez nos suppléments

## Tony Blair devrait obtenir un second mandat malgré la déception des Britanniques

LES TRAVAILLISTES devraient remporter aisément les élections parlementaires, jeudi 7 juin, en Grande-Bretagne, et Tony Blair entamerait ainsi un second mandat de quatre ans. Cette réélection sera une première pour un dirigeant du Labour. Ce succès est dû aux bons résultats économiques de la Grande-Bretagne. Toute la presse britannique s'est prononcée en faveur du candidat travailliste face au conservateur William Hague, jugé terne. Cette victoire sera sans doute entachée par un faible taux de participation. Artisan du « nouveau travaillisme », Tony Blair souffre de la morosité d'un électeur traumatisé par l'épizootie de la fièvre aphteuse et la déliquescence des services publics, thème central d'une campagne électorale morne.

Lire page 4

www.lemonde.fr/gb2001

## Faut-il croire les analystes financiers ?

EN CONSEILLANT de vendre ou d'acheter des actions d'une entreprise, les analystes financiers tiennent parfois le sort d'une société entre leurs mains. Mais sont-ils indépendants ? La crise boursière de l'an 2000 a ravivé les interrogations tant aux Etats-Unis qu'en Europe et en Asie. Alors que les marchés baissaient, la quasi-totalité des analystes américains conseillaient à leurs clients d'acheter ou de garder leurs actions. Salariés de banques d'affaires, dont les résultats dépendent en grande partie des introductions en Bourse réalisées, les analystes sont juges et parties. Aux Etats-Unis, les plaintes se multiplient à leur encontre. En Europe, la réflexion ne fait que commencer.

Lire page 20

## « Réseaux occultes » au tribunal de Nice



ÉRIC DE MONTGOLFIER

« LES RÉSEAUX OCCULTES agissent toujours », déclare le procureur de la République de Nice dans un entretien au Monde. M. de Montgolfier s'explique, au moment où Jean-Paul Renard, doyen des juges d'instruction de Nice, a été placé en garde à vue.

Lire page 12

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.



## Rwanda : un génocide devant la justice

● A Bruxelles, une cour d'assises rend son verdict contre quatre exécutants des massacres de 1994  
● Elle juge au nom de la « compétence universelle » ● Mais les organisateurs d'un des plus grands crimes du XX<sup>e</sup> siècle n'ont pas été arrêtés ● Justice n'a pas été rendue aux 500 000 victimes ● Notre enquête

POUR LA PREMIÈRE fois depuis le génocide au Rwanda, en 1994, quatre présumés coupables des massacres ayant fait plus d'un demi-million de victimes devaient être jugés, jeudi 7 juin, en Europe au nom de la « compétence universelle ». En vertu de ce principe de droit que la justice belge se reconnaît pour les crimes contre l'humanité, le jury d'une cour d'assises à Bruxelles devait rendre son verdict de culpabilité, ou d'innocence, concernant quatre Rwandais : un homme d'affaires, un professeur d'université et deux sœurs bénédictines. Les jurés belges auront ainsi rendu un verdict historique sur l'un des plus grands crimes du XX<sup>e</sup> siècle en se prononçant sur le sort de quatre exécutants.

Hantées par le souvenir de l'holocauste africain, les audiences, qui ont duré près de deux mois, n'ont pas seulement fait apparaître les responsabilités individuelles âprement disputées entre le parquet et la défense. Elles ont aussi mis en évidence celles de l'Etat belge, l'ex-puissance coloniale au Rwanda, et de l'Eglise catho-



lique. Ayant fait venir une cinquantaine de témoins du « pays des mille collines », la justice belge a fait revivre un crime contre l'humanité qui a pu s'accomplir en raison de l'inaction de la communauté internationale. Une inaction qui s'est prolongée dans le traitement judiciaire des coupables, comme l'établit l'enquête du Monde.

Selon nos investigations, justice n'a toujours pas été rendue aux victimes de la « shoah africaine ». Les présumés « cerveaux » du génocide rwandais n'ont toujours pas été arrêtés. A ces impunis s'ajoutent les « mal jugés » du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). Cette juridiction *ad hoc*, mise en place à Arusha (Tanzanie) dès septembre 1994, a failli à sa mission d'expier le crime des crimes par la vérité et le droit. Quant à la justice rwandaise, elle est politiquement exploitée par le pouvoir de Kigali au nom d'une mémoire instrumentalisée des victimes du génocide.

Lire page 3  
et notre enquête pages 16 et 17

## Les épouses des prisonniers islamiques libéraux perturbent les élections iraniennes

TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

Elles avaient profité de la conférence de presse que tenait, mardi 5 juin, le président sortant et néanmoins candidat à l'élection présidentielle de vendredi, Mohammad Khatami, pour distribuer ouvertement des petits papillons donnant rendez-vous à la presse le lendemain à une heure et en un lieu donnés. Elles, ce sont les épouses d'une partie de la soixantaine d'opposants islamiques libéraux, pour la plupart arrêtés et emprisonnés en différentes vagues depuis six mois, sous l'accusation de vouloir « renverser le régime ». Accusation abusive, de l'avis de tous les observateurs, envers des opposants, tous gens de pensée et de plume, qui se définissent eux-mêmes comme des nationalistes religieux et dont un certain nombre sont membres ou sympathisants du Mouvement pour la libération de l'Iran de l'ancien premier ministre Mehdi Bazargan.

Mercredi donc, en lieu et heure dits, elles étaient sur le point de prendre la parole pour dénoncer les conditions dans lesquelles leurs époux ont été arrêtés, lorsque le propriétaire de

l'immeuble, paniqué à l'idée d'abriter une rencontre « qui pourrait avoir des conséquences politiques », mit tout le monde dehors. Désolées de « l'autocensure » du propriétaire des lieux, elles ont, en deux temps trois mouvements, donné aux journalistes une nouvelle adresse, celle de l'appartement de l'une d'elles, et c'est là qu'elles dirent tout ce qu'elles avaient sur le cœur.

Elles ont formellement contesté les accusations portées contre leurs hommes, en l'absence du moindre début de preuve, d'après elles. Elles ont dénoncé les conditions de « détention provisoire » des intéressés, soumis à l'isolement en un ou plusieurs lieux tenus secrets et que les prisonniers eux-mêmes, par ailleurs privés d'avocats et de visites, ne peuvent identifier puisque tous leurs déplacements se font les yeux bandés. Chaque famille a eu droit à deux rencontres avec « son » prisonnier, au siège du tribunal révolutionnaire de Téhéran.

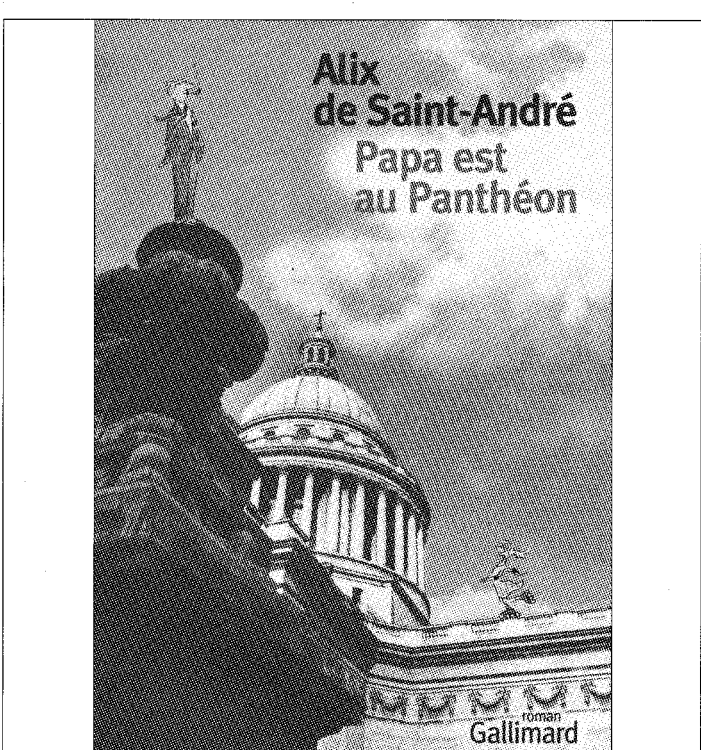
Elles ont stigmatisé cette « torture morale » qui vise à pousser les détenus à « renier leurs idées et leurs engagements ». Elles ont protesté contre les « abus » qui sont autant de « violations de la Constitution et du code pénal ». Elles

ont révélé avoir adressé des lettres au chef du pouvoir judiciaire, au président du Parlement, aux organisations de défense des droits de l'homme « nationales et internationales » ; elles ont rencontré plusieurs ayatollahs dans la ville sainte de Qom. Elles veulent voir leurs hommes libérés ou, si procès il devait y avoir, elles veulent des procès équitables.

Le plus ancien de ces prisonniers est un religieux, Hassan Yousefi Eshkevari, arrêté en juillet 2000, traduit devant le tribunal spécial pour le clergé et accusé alors d'apostasie pour avoir participé, en avril de la même année, à une conférence à Berlin jugée anti-islamique par la faction conservatrice du pouvoir iranien. M. Eshkevari aurait déjà été condamné, certains disent même à la peine capitale, mais ni lui ni sa famille n'en ont été officiellement informés. M. Eshkevari est le seul à ce jour à avoir eu droit, si l'on peut dire, à un procès.

Mouna Naïm

Lire nos informations page 2  
et notre éditorial page 19



### PAPA EST AU PANTHÉON

roman

GALLIMARD

## L'eurasisme, nouvelle géopolitique russe

JAMAIS comme ces derniers dix ans la Russie n'a été aussi préoccupée par la recherche de son identité. Imprégnée des siècles durant de la devise : « Pour la Croix, le Tsar et la Patrie », nourrie pendant soixante-quinze ans au matérialisme dialectique, l'élite politico-intellectuelle du pays, une fois ses premiers émois démocratiques passés, s'est lancée dans la quête d'une nouvelle « idée nationale », capable d'assurer le « sauvetage spirituel et physique du peuple russe », selon l'expression de Soljenitsyne, l'écrivain du Goulag.

Celle-ci tardant à venir, le journal gouvernemental *Rossiskaïa Gazeta* organisa en 1996 un concours sur le thème : « Où sommes-nous ? Où allons-nous ? », invitant ses lecteurs à « trouver la meilleure idée pour unir la nation ». « Autrefois chaque période avait son idéologie, aujourd'hui nous n'en avons aucune ! », déplora le président de l'époque, Boris Eltsine. Cinq ans plus tard, ce vide est en passe d'être comblé. La Russie nouvelle a, depuis l'arrivée de Vladimir Poutine, mis le cap sur l'eurasisme.

Conseillers du Kremlin, diplomates, militaires, politiciens : nombreux sont les nouveaux partisans de cette philosophie, un concept géopolitique et philosophique né au début du siècle. Exaltant « l'originalité » russe - celle de n'être ni d'Asie ni d'Europe, mais comme un pont entre les deux, une « Asiope » -, l'eurasisme se pose en alternative au modèle occidental dominant, tout en renouant avec la continuité historique russe. Après Moscou qui s'autoproclama « troisième Rome » à la chute de Byzance, après la Russie impériale, après l'URSS, place à l'Asiope, le nouvel empire eurasiatique.

Sa construction va de pair avec « le rejet du contrôle stratégique américain (...), le refus des valeurs libérales qui veulent nous dominer », écrit Alexandre Douguine, le « pape » de l'eurasisme. Idéologue des « communo-nationalistes » au milieu des années 1990, aujourd'hui conseiller de Guennadi Seleznev, le président communiste de la Douma, Alexandre Douguine est l'auteur du manifeste du mouvement. Il y recommande à ceux qui refusent « le raz-de-marée atlantiste emportant avec lui les restes de notre civilisation » de s'unir contre « la domination économique, politique et culturelle de l'Occident ».

Marie Jégo

Lire la suite page 19

www.lemonde.fr/russie



## L'ÉTÉ 2001 VU PAR ADEN Festivals, le guide

De Jazz à Marciac aux Vieilles Charrues, des Francofolies à Avignon en passant par Venise, Orange ou Belfort, que faire de votre été ? Musiques, théâtre, cinéma, arts, idées, sans oublier les enfants, notre supplément *aden* propose une sélection des festivals. Les plus courus, les plus surprenants, les plus *aden*. Pour s'y retrouver, un index géographique et trente-deux rendez-vous européens complètent ces choix.

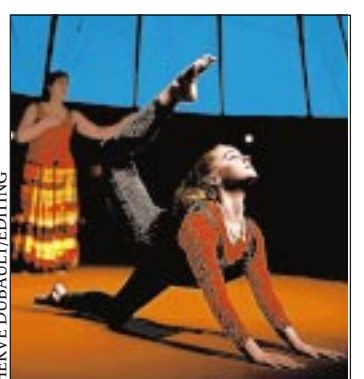
Demandez notre supplément



## ROLAND-GARROS L'ouragan Grosjean

Sébastien Grosjean a nettement dominé Andre Agassi, tête de série n° 3, mercredi 6 juin, en quarts de finale des Internationaux de France (1-6, 6-1, 6-1, 6-3). Le soutien de Bill Clinton, présent dans les tribunes, n'aura pas servi l'Américain. Vendredi 8 juin, en demi-finales, le Français rencontrera l'Espagnol Alex Corretja. p. 27

www.lemonde.fr/rolandgarros2001



## TROIS CENTS MANIFESTATIONS L'Etat fait son cirque

L'Année des arts du cirque déclinée par le ministère de la culture et de la communication entre en piste (*en photo*, le Cirque Romanes). Plus de trois cents manifestations sont programmées dans toute la France à partir de l'été 2001 pour un an. Pour accompagner cette discipline en plein essor, l'Etat va prendre des mesures de soutien aux artistes. p. 31

International.....	2	Carnet.....	26
France.....	8	Aujourd'hui.....	27
Société.....	12	Météorologie-Jeux.....	30
Régions.....	15	Culture.....	31
Horizons.....	16	Guide culturel.....	33
Entreprises.....	20	Kiosque.....	34
Communication.....	22	Abonnements.....	34
Tableau de bord.....	23	Radio-Télévision.....	35

**IRAN** L'élection présidentielle, vendredi 8 juin, devait voir la victoire du président sortant, Mohammad Khatami, qui devrait très probablement être reconduit pour quatre ans dans

ses fonctions. ● L'ENJEU réside dans l'ampleur de sa victoire. Une large adhésion lui permettrait de renforcer ses positions dans le combat inégal qu'il livre contre des institutions tou-

jours monopolisées par les conservateurs. Ces derniers n'ont pas trouvé de candidat capable de rivaliser avec lui. ● LES JUGEMENTS sur le premier mandat de M. Khatami sont contras-

tés. Les Iraniens lui savent gré de leur avoir redonné la liberté de parole, mais ils lui reprochent sa passivité face aux coups de boutoir des conservateurs. ● À LOS ANGELES, les immi-

grés iraniens nostalgiques du régime renversé par la révolution islamique ont coupé tous les ponts avec l'Iran d'aujourd'hui et vivent en vase clos. (Lire aussi notre éditorial page 19.)

## M. Khatami espère une réélection triomphale face aux conservateurs

Le président iranien sortant devrait être reconduit, vendredi 8 juin, dans ses fonctions pour un nouveau mandat de quatre ans. Une forte participation et un raz de marée en sa faveur pourraient lui permettre de modifier un rapport de forces toujours favorable aux « durs » au sein du régime

TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

Quarante-deux millions d'Iraniens sont appelés aux urnes, vendredi 8 juin, pour élire un président de la République. Ils ont le choix entre dix candidats, le favori étant le président réformateur sortant Mohammad Khatami. Un sondage dont rendait compte, lundi, le quotidien *Persian Daily*, le créditait de 79 % des voix, Ahmad Tavakoli, un économiste conservateur, arrivant deuxième avec 10 % des suffrages. Il ne restait plus que des miettes pour les huit autres postulants, dont deux piliers de la nomenklatura « de droite », l'ancien ministre des renseignements, Ali Fallahian, et le ministre de la défense, l'amiral Ali Chamkhani. Les neuf, disent unanimement les Iraniens, ont été encouragés à concourir par les conservateurs dans le seul et unique but de priver M. Khatami de la réélection du triomphe qui fut le sien lors de la présidentielle de 1997 : 70 % des voix, du jamais vu en République islamique. Autrement dit, s'il est une chose que la « droite » aurait fini par comprendre, c'est que toutes ses tentatives, surtout les plus pernicieuses, visant depuis quatre ans à discréditer M. Khatami ont abouti au résultat contraire, c'est-à-dire à sa propre disqualification aux yeux des Iraniens.



La campagne électorale réduite à des interventions à la radio et à la télévision a pris fin mercredi soir. Les dés étant pratiquement jetés, les spéculations vont bon train sur le taux de participation électorale et le nombre de voix qui se porteront sur le président sortant. L'interprétation de ces deux chiffres divise les Iraniens, en particulier les réformateurs. Certains sont convaincus

qu'une participation massive et un raz de marée khatamiste donneront au président réélu la force de faire front à ses adversaires – tous jours maîtres de la plupart des rouages du pouvoir – et de réclamer éventuellement un amendement constitutionnel qui accroîtrait les prérogatives présidentielles. Pour d'autres, M. Khatami et son camp ont touché le plafond de leur auda-

ce au cours des quatre années du premier mandat présidentiel. A entendre ces sceptiques, il ne faut pas s'attendre à des changements fondamentaux au cours des quatre prochaines années.

UN CHOIX « PAR DÉFAUT »

M. Khatami est aujourd'hui au centre d'une triade dont il est le choix « par défaut », explique l'universitaire Morteza Mardiha, ancien éditeur du très populaire quotidien réformateur *Asr-e-Azagedan*, définitivement fermé par le pouvoir judiciaire ultraconservateur. Le candidat Khatami est « le choix par défaut » des conservateurs qui préfèrent soutenir un Khatami affaibli par leurs coups plutôt que de « subir une nouvelle fois l'humiliation de l'élection présidentielle de 1997 », lorsque leur candidat, Ali Akbar Nateq-Nouri, avait été balayé. Bien qu'encore « un peu dangereux pour eux », M. Khatami leur est néanmoins « utile puisque sa présence permet à la fois de contenir les tensions internes et de donner à l'Iran une respectabilité au plan international », ajoute M. Mardiha.

M. Khatami est également le « choix par défaut » des élites qui, hormis le Front de la participation, c'est-à-dire le parti officieux du président sortant, sont déçues par sa prestation mais n'ont aucun candi-

dat de rechange. Idem pour des électeurs qui estiment que M. Khatami n'est qu'un homme du sérail, tandis que d'autres, sans mettre en doute sa « réelle bonne foi et son intelligence », le créditent d'une stature culturelle et estiment qu'il ne fait pas le poids en politique où il

reprochent cependant de s'être laissé enfermer dans le carcan institutionnel et de s'être abstenu de monter au créneau, y compris lorsqu'il s'agissait de défendre ses amis et ses partisans malmenés et victimes d'abus de justice. Ils déplorent enfin que M. Khatami se soit privé

Le projet du président sortant : « Progrès et démocratie »

Mardi 5 juin, lors d'une conférence de presse, Mohammad Khatami a estimé qu'en votant les Iraniens choisiraient « un projet de société et d'avenir », le sien consistant principalement à « continuer dans la voie du progrès et de la démocratie », dans le respect de la loi et de l'islam. M. Khatami s'est également engagé à renforcer la représentation de la société civile, à assainir l'économie, avec en priorité la lutte contre le chômage, et à conforter « le statut de l'Iran sur le plan international ». Une nouvelle fois, il a dénoncé tous les « extrémismes », rejeté « la violence qui engendre une contre-violence » et plaidé pour un gouvernement qui soit comptable de ses actes devant le peuple.

faut prendre des risques et aller à l'affrontement avec l'adversaire si nécessaire, dit encore M. Mardiha. Et c'est bien cette filiosité que beaucoup d'Iraniens lui reprochent, même si tous refusent le recours à la violence. Les quatre années passées leur ont révélé les limites constitutionnelles du pouvoir présidentiel et ils n'en savent que davantage gré à M. Khatami d'avoir réussi, malgré les pressions subies, à détendre le climat social et culturel. Ils lui

de la carte du soutien populaire qui était son véritable atout.

Quant aux réformes structurelles dont l'économie iranienne a impérativement besoin, elles relèvent de la quadrature du cercle, tant il est vrai qu'elles sont tributaires d'un consensus politique introuvable, hypothéqué entre autres par la mainmise des conservateurs sur les principaux circuits économiques.

Mouna Naïm

## La liberté de parole, acquis du « khatamisme », fleurit dans les jardins de Téhéran

TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

Hassan Rostami ne se fait pas prier pour dire lequel des candidats

REPORTAGE

Rarissime il y a quatre ans, cette franchise est devenue presque la norme

à l'élection présidentielle du vendredi 8 juin a sa préférence : Mohammad Khatami, le président réformateur sortant, parce que, explique-t-il, « vingt-trois ans après la révolution [islamique], il est temps d'en réviser les bases sans effusion de sang ; et M. Khatami est l'homme de la situation, un homme solide qui peut préparer le terrain ». Son premier mandat n'a certes pas été vraiment concluant, admet M. Rostami, que l'impatience de certains agace néanmoins. « Ecoutez, en Europe il vous a fallu trois cents ans pour mener à bien votre réforme. Serait-ce trop vous demander que de nous accorder une vingtaine d'années ? »

La liberté de ton de ce fonctionnaire ne manque toutefois pas de surprendre. Il n'hésite pas à dire ce

qu'il pense au premier journaliste venu, pour reprocher à M. Khatami de « ne pas avoir beaucoup d'idées en matière économique », et pour dénoncer chez les adversaires « de droite » du président sortant « l'absence de la moindre idée ou stratégie, voire l'incapacité à présenter un candidat convaincant », leur seul et unique objectif étant, à l'en croire, de « maintenir leur mainmise sur la plupart des leviers économiques du pays ».

Rarissime, sinon inexistante, il y a quatre ans en République islamique, cette franchise est presque devenue la norme aujourd'hui. C'est peut-être « le » grand acquis de la présidence qui s'achève. Les Iraniens n'ont plus peur ; ils disent tout haut ce qu'ils pensent, bien qu'une telle audace ait déjà coûté très cher à ceux d'entre eux supposés être parmi les plus influents, qu'il s'agisse de penseurs, de journalistes ou d'autres gens de plume poursuivis en justice ou jetés en prison.

Comme Hassan Rostami, d'autres Iraniens prenaient l'autre jour le frais dans le parc Daneshdjou, ou parc des étudiants, dans le sud de Téhéran. En ces jours de début de canicule, les congés officiels se succèdent pour commémorer les épiso-

des de la longue marche de la Révolution. Lundi 4 juin, c'était le douzième anniversaire de la mort de l'imam Khomeiny, et le lendemain, le 38<sup>e</sup> anniversaire de l'arrestation du même Khomeiny par le régime du chah. Les Téhéranais aisés en avaient profité pour aller se mettre au vert. Ces jours fériés avaient plongé la capitale dans une torpeur qui ne faisait qu'accroître la morosité d'une campagne électorale réduite à diverses interventions des candidats – interviews, débats et autres clips – à la radio et à la télévision, et à quelques rassemblements.

« BEAUCOUP DE PROJETS »

Retraité du ministère de l'éducation nationale, Ahmad Tafazoli prenait l'air, lui aussi, au parc des étudiants. Il votera, dit-il, pour « celui des candidats qui respecte la religion et connaît les problèmes de l'Iran, pour un homme d'action et non de simples paroles ». C'est-à-dire, précise-t-il, pour Ahmad Tavakoli, un économiste conservateur qui conteste le bilan économique et social du président sortant. M. Tafazoli ne voudrait toutefois pas qu'on s'y méprenne. Le président sortant, dit-il, est « un homme bien, qui voudrait tenir ses promesses. Le problème c'est

son entourage, alors que M. Tavakoli, lui, a déjà son équipe », un bataillon « de spécialistes » à l'en croire, qui savent de quoi ils parlent.

Asghar a vingt-sept ans. Cet « employé du secteur privé » – il ne veut pas en dire plus – affirme qu'il ira « bien sûr » voter. Avec son salaire de 700.000 rials (moins de 100 dollars) il tire le diable par la queue « à cause de l'inflation » et se « prive de beaucoup de choses » ; mais, curieusement, ce ne sont pas les problèmes économiques qu'il invoque lorsqu'il affirme qu'il votera pour M. Khatami. C'est, dit-il, parce que ce dernier a « beaucoup de projets » qu'il prône « le progrès et la liberté » et aussi parce que « l'Iran est un pays du tiers monde où beaucoup de choses doivent être améliorées. D'ailleurs, ajoute-t-il, les pays étrangers savent que M. Khatami est le plus intelligent. »

Etudiante en licence d'histoire, Roubabé Hosseini était de passage à Téhéran avant de regagner sa ville de Neichabur, dans le nord du pays. Elle aussi se fait un devoir de voter et elle est une « inconditionnelle » de M. Khatami, à cause de tout ce qu'elle « en a entendu dire par la

famille et les amis ». Elle veut « beaucoup de changements », pourrait « en énumérer une centaine », mais ce qui lui tient le plus à cœur c'est « la liberté ». Et en la matière, assure-t-elle, beaucoup de progrès ont été faits. « Avant [l'élection de M. Khatami en 1997], pour peu qu'un jeune homme demande l'heure à une jeune fille, il se retrouvait au poste. Maintenant, on peut se parler, échanger des livres... Cela dit, à l'université, se plaint Roubabé, on ne tient aucun compte de notre avis. Parfois, on nous convoque à des réunions de dialogues, mais on ne nous donne pas vraiment la parole. Moi, si on me donnait la possibilité de m'exprimer, je parlerais des heures... »

Dans un bel appartement bourgeois du nord de Téhéran, un couple d'intellectuels sexagénaires livre, lui, une quasi-profession de foi en M. Khatami. « Pour la première fois de toute une vie, dit la femme, j'ai connu – sous Khatami – une presse libre, même si ce ne fut que pour une courte période. Bon sang, avons-nous oublié l'histoire ? En quatre ans, tant de choses ont changé ; le climat social, culturel, littéraire.

Regardez les femmes dans la rue, leur façon de s'habiller ! Et si les violations des droits de l'homme sont désormais sur la place publique, c'est à Khatami qu'on le doit. » Puis, plus nuancée, elle ajoute : « Les gens voteront pour Khatami, ne fût-ce que pour signifier à ses adversaires qu'ils ne les aiment pas. C'est le seul moyen pour nous de le dire. »

« C'est à la fois un vote de rejet [de la droite] et d'espoir », résume l'époux. Et ce double message, dit-il, a davantage de chance d'être entendu si le nombre d'Iraniens qui votent Khatami est encore plus grand qu'en 1997. Ils furent alors 20 millions, c'est-à-dire 70 % des électeurs. Cet intellectuel admet néanmoins que le camp conservateur pourrait continuer de bloquer les réformes par les voies institutionnelles et constitutionnelles, comme il l'a fait pendant les quatre années du premier mandat de M. Khatami. « Alors, dit-il, si Khatami se retrouve dans un cul-de-sac, il ne lui restera plus qu'à prendre le peuple à témoin. Ce sera sa dernière carte. »

M. Na.

## L'ancien régime vit dans le souvenir à « Téhérangeles »...

LOS ANGELES (Californie)

de notre envoyé spécial

Bienvenue à « Téhérangeles », où le temps s'est arrêté. Il suffit de marcher sur Westwood Boulevard pour se retrouver subitement à Téhéran... en 1976. C'est ici, au centre d'un des quartiers riches de Los Angeles, que vivent encore les derniers bastions de l'ancien régime. Ils alimentent la flamme de la nostalgie. Arrivés à la fin des années 1970, avec, selon des Américains, « des valises pleines de cash », ces Iraniens de la première génération ont aussitôt investi dans l'immobilier. Ils occupent donc les plus belles villas de Beverly Hills et font leurs courses dans des supermarchés iraniens, mangent dans des restaurants iraniens, se font coiffer dans des salons de beauté iraniens, écoutent des radios iraniennes dans leurs voitures de luxe et passent leurs soirées à écouter ensemble de la musique iranienne.

Pour la plupart monarchistes, ces quelques dizaines de milliers d'Iraniens, qui ne se sont jamais assimilés à la société américaine et qui, pour la plupart, parlent encore mal l'anglais, ont créé un véritable « petit Iran » au cœur de Los Angeles, où ils ont amené avec eux les mêmes préoccupations qu'au « temps du chah » : vêtements, bijoux, voitures et, le gossip, les cancans, les potins... Surtout le gossip...

L'économie de « Téhérangeles » repose surtout sur les Iraniens juifs. Ils font vivre l'industrie de la musique. « Une des raisons pour lesquelles la grande majorité des Iraniens sont venus à Los Angeles, explique Ardeshir Farah, un musicien reconnu, c'est parce que les chanteurs y étaient, ils ont suivi leur musique. » En effet, la musique fait partie intégrante de la vie quotidienne des Iraniens. C'est aussi la musique de Los

Angeles qui lie les Iraniens des Etats-Unis aux Iraniens d'Iran. Les dizaines de disques produits chaque année par des chanteurs et chanteuses iraniens à Los Angeles se retrouvent tout de suite en Iran.

C'est aussi une chanteuse qui a réussi à galvaniser la diaspora iranienne. A cinquante-trois ans, Googoosh est connue de tous. Elle a débuté sa carrière à l'âge de trois ans, et, après vingt-deux ans passés en Iran, où le régime interdit la voix des femmes, elle a commencé, en 2000, une série de concerts dans tous les pays où ont émigré les Iraniens, en remplissant chaque fois des salles de 10 000 à 20 000 places.

« NOUS AVONS TOUS PLEURÉ ET PLEURÉ »

Parlant du concert de Googoosh à New York, où le Nassau Coliseum était plein à craquer, l'écrivain Setareh Sabeti se souvient : « Ce soir, tout le monde y était, riches, pauvres, monarchistes, communistes, dentistes, princesses, gauche, droite. Nous étions tous là, et nous avons tous pleuré et pleuré, pas pour Googoosh, mais pour l'Iran, ce qui, en vingt-deux ans, n'était jamais arrivé ! »

Très à la mode sont aussi les poètes millénaires de l'Iran. A Los Angeles comme ailleurs, les jeunes et les moins jeunes d'ailleurs passent deux, voire trois ou quatre soirées par semaine, à participer à des classes de poésie pour lire Hafiz, Roumi, Saadi et Ferdosi. Les Iraniens de « Téhérangeles » font tout pour se distinguer du régime islamique, qu'ils abhorrent et dont ils ont « honte », ils ne se disent plus « iraniens » mais « persans ».

Afsané Bassir Pour

VOUS VENEZ DE DÉCOUVRIR UN GRAND PASTIS.



PASTIS  
HENRI BARDOUIN  
Le Grand Cru  
du Pastis

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. A CONSOMMER AVEC MODERATION.

# La justice belge se prononce sur la culpabilité des « quatre du Rwanda »

Le souvenir d'un demi-million de victimes pèse sur le verdict

Après deux mois d'audience, le jury d'une cour d'assises belge devait décider, jeudi 7 juin, de la culpabilité ou de l'innocence de quatre prévenus rwandais, accusés de

participation au génocide de 1994. Leur procès, une première judiciaire, a été instruit en vertu de la « compétence universelle » que se reconnaît la justice belge.

## BRUXELLES

de notre bureau européen

L'audience du théâtre d'ombres, où se mêlent témoins émouvants et fuyants, faits et rumeurs, touche à sa fin : jeudi 7 juin, les vingt-quatre jurés de la cour d'assises de Bruxelles étaient seuls pour tirer les conclusions des huit semaines d'auditions et d'émotions parfois intenses qui ont marqué le procès des quatre accusés de participation au génocide du Rwanda. Les réponses qu'ils devaient apporter aux trente-neuf questions qui leur sont soumises décideront de la culpabilité ou de l'innocence de Vincent Ntezimana, Alphonse Higariro, Sœur Gertrude et Sœur Maria Kisito. Si ces derniers sont reconnus coupables, les jurés se retrouveront vendredi pour décider de l'ampleur de la peine qui sera infligée aux accusés.

Seuls donc, submergés d'images de corps martyrisés, de témoignages souvent déchirants, d'ombres envahissantes : celles des plus de 500 000 victimes de ce conflit qui, en avril 1994, se transforma en tentative d'élimination totale d'un peuple, l'ethnie tutsie, par ses rivaux hutus. Vingt-quatre hommes et femmes ordinaires, tous Blancs, la plupart issus de milieux modestes, ont été brusquement enlevés à leurs soucis quotidiens pour être plongés dans l'inhumanité d'un drame qui, par son ampleur, fut une « solution finale » en terre africaine. L'horreur, comme le leur avait dit M<sup>e</sup> Michèle Hirsch, est entrée dans leur vie et dans leurs rêves.

Des semaines durant, ils ont écouté les récits bouleversants des proches des victimes, constaté que les haines ne sont pas éteintes, qu'elles perdurent dans le fond de la salle d'audience, sur les marches du palais de justice, où les rescapés, comme à Butare, dans le sud du Rwanda, côtoient leurs bourreaux. Spectateurs abasourdis, ils auront tenté de distinguer chez les témoins la malveillance, le mensonge, la sincérité et la rouerie, et constaté que c'était impossible. Ce fut un procès avec une vérité sinieuse, contradictoire, approximative et aléatoire. Chaque témoin avait une part de vérité, aucun n'en avait le monopole.

De toute façon, sept ans plus tard et à 6 000 kilomètres de distance, après que les accusés et les principaux témoins ont été interrogés de multiples fois par de multi-

ples enquêteurs, les faits eux-mêmes perdent de leur acuité, la vérité ressemble à un faisceau de présomptions. Le procès des « quatre du Rwanda » n'aurait jamais dû se dérouler dans de telles conditions, mais il reste exemplaire, à l'image d'une justice belge qui se veut sans frontières. Une justice exemplaire et peut-être aussi frauduleuse : car c'est un procès fourre-tout qui s'achève.

## PROCÈS GIGOGNE

Celui d'une ancienne puissance coloniale qui règle ses comptes avec elle-même, c'est-à-dire avec la culpabilité des Belges à l'égard de l'Afrique, et du Rwanda en particulier, puisque l'armée belge – mais elle ne fut pas la seule – a bel et bien fui ses responsabilités en 1994, laissant la bride sur le cou aux auteurs de génocide. Les vingt-quatre jurés ne sont pas indemnes de ce stigmatisant collectif, qui va teinter leur décision : la Belgique peut-elle, une nouvelle fois, faillir à sa tâche, éviter de punir des responsables du génocide ? Voilà bien le piège, cet amalgame qui aura accompagné tous les débats : procès de deux hommes et de deux femmes ou procès du génocide ? C'est l'impossibilité de répondre à cette question qui rend le devoir des jurés si incertain.

Ce n'est pas la seule difficulté, car ce procès gigogne ne pouvait qu'embrouiller la recherche de la vérité. Puisque le sort des deux religieuses était indissociable, ce sont trois cas, trois procès qui furent menés en parallèle, chacun d'entre eux étant contaminé par les deux autres. Les débats furent conduits à un rythme soutenu, mettant à rude épreuve la capacité de concentration des jurés, d'autant plus qu'il leur fut demandé de passer d'un accusé à l'autre, au rythme des témoins qui arrivaient du Rwanda, et parce que, au-delà du box des accusés, se profilait l'ombre d'autres coupables : procès esquissé à la va-vite de la hiérarchie catholique, qui a « couvert » deux religieuses dont l'attitude ne peut qu'entacher la réputation de l'Eglise.

Procès de l'Etat belge ensuite, lui aussi effleuré, pour avoir si longtemps empêché que les accusés passent en jugement et multiplié les pressions sur le juge d'instruction. Peut-on, dans de telles conditions, parler d'une justice sereine ? Sans doute pas. Peut-on à la fois être bouc émissaire et cou-

pable ? Assurément. Veille du verdict, la journée de mercredi aura permis à chacun de tenter de rassembler les pièces du puzzle, tous, avocats et accusés, prenant la parole. Il n'est pas sûr pour autant que ce procès en accéléré ait permis de clarifier les choses, au contraire. Les avocats de la défense se sont montrés plus soucieux de laver leur réputation du soupçon de « révisionnisme », par rapport à la réalité du génocide, que d'exploiter la seule ligne de défense qui vaille pour leurs clients, celle du doute.

Les avocats des parties civiles, comme M<sup>e</sup> Hirsch, M<sup>e</sup> Bauthier, M<sup>e</sup> Gillet, furent brillants, mais ce fut au prix d'un savant amalgame entre les accusés et le génocide. Les accusés, comme au début du procès, restèrent de marbre, sans l'once d'un remords ou d'une compassion, les deux religieuses notamment, femmes moins fragiles qu'on ne le dit, comme figées dans une certaine médiocrité humaine.

Laurent Zecchini

# Toute la rédaction en chef du premier quotidien népalais est arrêtée pour « trahison »

Trois journalistes du « Kantipur Daily » sont en prison pour avoir publié un article d'un chef de la guérilla maoïste. La commission d'enquête sur le massacre de la famille royale tarde à commencer ses travaux

## KATMANDOU

de notre envoyée spéciale

Un calme tendu est revenu dans la capitale népalaise, où, après deux jours de couvre-feu, la population a pu, mercredi 6 juin, sortir normalement toute la journée. Le couvre-feu n'était maintenu que la nuit. En raison du deuil décrété à la suite du massacre de la quasi-totalité de la famille royale, la plupart des magasins et restaurants restent fermés. Les Népalais ont recommencé à attendre aux portes du Narayanhiti pour pouvoir signer le registre de condoléances et déposer des fleurs devant les grilles fermées du palais.

La situation s'est durcie sur le plan politique avec l'arrestation pour trahison du rédacteur en chef du plus grand quotidien népalais, *Kantipur Daily*, Yuvraj Ghimire, et ses directeurs, Kailash Shoiriya et Binod Gyawali. La police les a arrêtés au siège du journal pour la publication d'un article de l'un des dirigeants de la guérilla maoïste, Baburam Bhattarai, qui écrivait notamment : « Nous implorons l'armée royale d'abandonner

les marionnettes installées dans le palais royal et de rejoindre les vrais patriotes de ce pays. »

## SIGNE ALARMANT

Les maoïstes népalais, qui ont commencé la lutte armée en 1996, sur le modèle du Sentier lumineux péruvien, se battent pour le renversement de la monarchie et l'instauration d'une république. Pour eux, le massacre de la famille royale est le fruit d'une conspiration qui implique le nouveau roi avec l'aide de l'Inde. Ces derniers mois, l'influence des maoïstes s'est étendue en raison de l'inertie totale du gouvernement et de la classe politique, ainsi que de la dégradation permanente des conditions de vie d'une population dont près de la moitié vit dans la pauvreté absolue.

*Kantipur Daily* avait déjà publié des articles de Baburam Bhattarai. L'arrestation de journalistes d'un grand quotidien est toutefois une première au Népal depuis l'instauration de la démocratie en 1990. Elle est un signe alarmant du comportement du roi Gyanendra. Celui-ci passe non seulement pour

un homme autoritaire, contrairement à son frère le roi défunt, mais aussi pour être réfractaire aux institutions démocratiques. Il s'est défendu de cette accusation dans son premier discours télévisé, le soir de son couronnement, mais les libéraux l'observent avec méfiance.

Parallèlement, la commission d'enquête sur les circonstances du massacre de la famille royale, le 1<sup>er</sup> juin, n'a pas commencé ses travaux. Sa création avait été annoncée lundi par le roi et elle devait rendre ses conclusions dans les trois jours. Sans doute pour apaiser les exigences de vérité de la population, plusieurs témoignages – toujours indirects – ont été publiés sur la tragédie. Tous confirment la culpabilité de Dipendra, le prince héritier devenu brièvement roi après avoir massacré ses parents. Une conclusion que ne veulent visiblement pas accepter les Népalais, qui contestent aussi par avance les résultats de la commission d'enquête.

Françoise Chipaux

# Le Tribunal pénal international d'Arusha est critiqué par une ONG

## NAIROBI

de notre correspondant

Sept ans après sa création, le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) présente un bilan « dérisoire », selon une organisation spécialisée dans l'étude de conflits, basée à Bruxelles. Dans un rapport publié vendredi 8 juin, International Crisis Group (ICG) analyse le fonctionnement du tribunal basé à Arusha, en Tanzanie.

Le TPIR a « failli à sa tâche essentielle », estime l'organisation. « Les lenteurs sont allées en s'aggravant au cours des années, alors même que les moyens du Tribunal ont augmenté notablement. » A ce jour, le Tribunal se serait révélé incapable de « faire la lumière sur le plan, le mécanisme, la chronologie, l'organisation et le financement du génocide ».

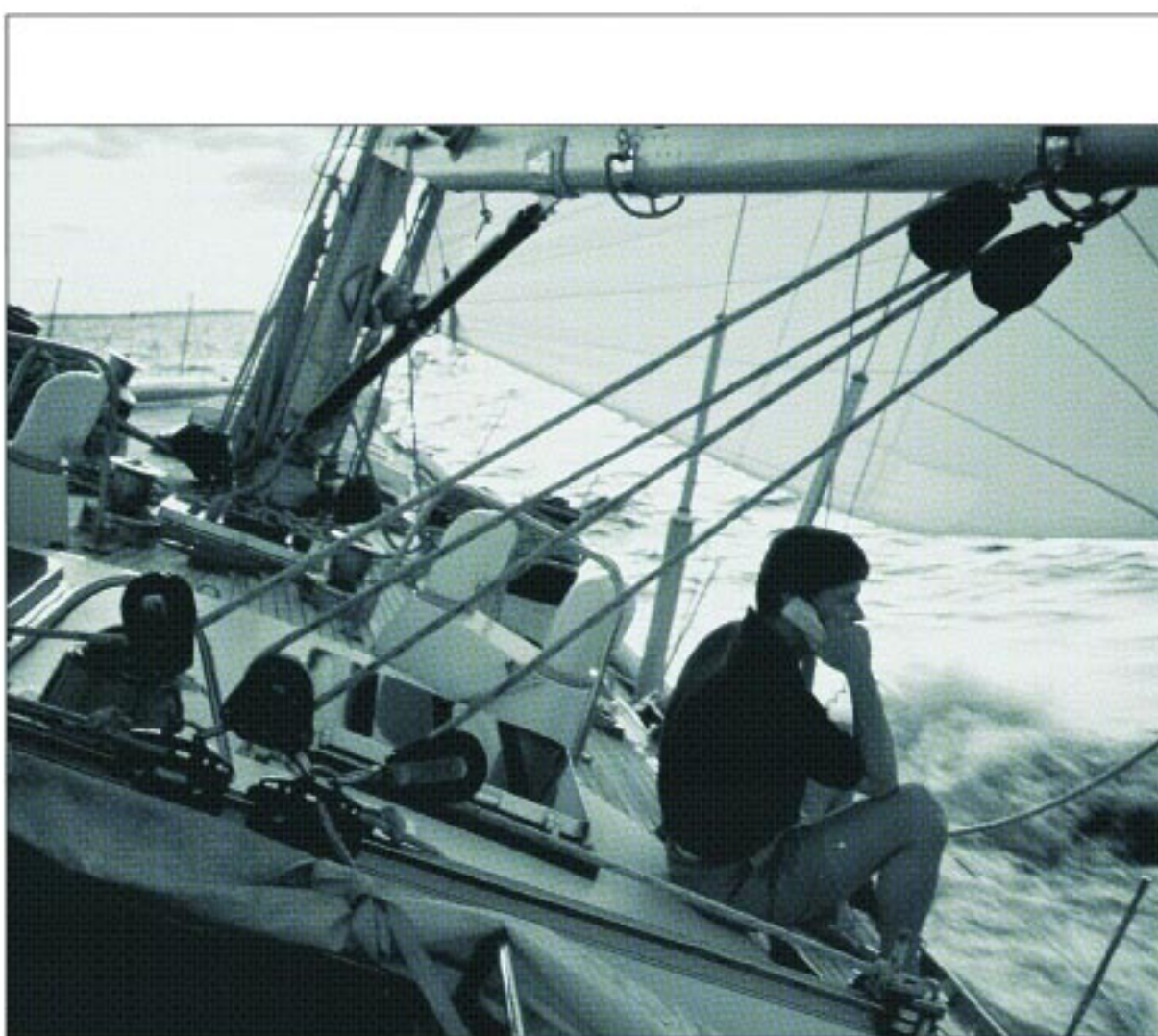
Le rapport relève des « compétences douteuses » du personnel – plus de 800 personnes – et des méthodes de recrutement nébuleuses. « Cinq juges sur neuf ont ainsi passé plus d'un an et demi sans procès. L'un d'entre eux a établi le record, en mars 2001, de passer vingt-huit mois sans procès. Bien souvent, l'activité du Tribunal est tributaire des interruptions régulières des affaires dues à des raisons de santé, aux voyages pour séminaire et aux congés souvent prolongés des magistrats. » Le tout pour un coût annuel de 90 millions de dollars. Les « luttes de pouvoir » au sein du Tribunal iraient

jusqu'à entraver la justice : « au moins quatre arrestations » auraient été « manquées à l'automne 1998 du fait d'une gestion budgétaire erronée de la part de l'administration ».

Incapable de « rendre justice rapidement et d'établir la mémoire des faits », le TPIR aurait aussi « succombé » aux manipulations du nouveau pouvoir à Kigali. Le Front populaire rwandais (FPR), selon le rapport, est parvenu à instrumentaliser le Tribunal afin de faire passer « tous les anciens dirigeants hutus pour des criminels poursuivis pour génocide ». Contribuant à cet amalgame, le TPIR fournirait au FPR une « arme de disqualification politique de ses adversaires » et légitimerait la « répression anti-Hutus ».

Le programme de travail du Tribunal pour les années à venir prévoit de « mettre en accusation une trentaine de personnes par an ». Ce rythme « laisse rêveur », estime ICG, ajoutant : « Pour autant qu'on sache, le projet serait maintenant de repousser l'horizon des derniers jugements à 2017, vingt-trois ans après les faits. » Après l'inaction de la communauté internationale pendant le génocide, « tolérer une telle situation et la cautionner plus longtemps reviendrait à une deuxième trahison du peuple rwandais », conclut le rapport, qui préconise, sans surprise, « un effort de redressement vigoureux ».

Jean-Philippe Rémy



Biarritz  
Bordeaux  
Cannes  
Lille  
Lyon  
Marseille  
Montpellier  
Mulhouse  
Nantes  
Neuilly  
Nice  
Rennes  
Strasbourg  
Toulouse  
Paris

Les gens qui ont de l'argent  
ont les moyens de bien le gérer.  
C'est pour cela  
qu'ils nous choisissent.

LE PATRIMOINE A SES RACINES, ANCIENNES OU RÉCENTES, ET IL A SES EXIGENCES : PROGRESSION, RENTABILITÉ, DURÉE. À LA BANQUE NSMD, NOTRE MÉTIER EST DE GÉRER VOTRE PATRIMOINE, DE L'INSCRIRE DANS LA PERFORMANCE, DE FAIRE EN SORTE QUE LE TEMPS ET L'ARGENT FORMENT POUR LUI UN DUO D'UNE ÉTONNANTE RENTABILITÉ. AVEC LA BANQUE DE NEUFILZE, SCHLUMBERGER, MALLET, DEMACHY, FILIALE DE L'UN DES TOUTS PREMIERS GROUPES BANCAIRES MONDIAUX, VOUS BÉNÉFICIEZ DU RÉSEAU INTERNATIONAL D'ABN AMRO ET D'UN ENSEMBLE UNIQUE DE COMPÉTENCES PARTOUT EN FRANCE. CONTACT : 01 56 21 96 77

[www.banque-nsmd.fr](http://www.banque-nsmd.fr)

BANQUE  
NSMD  
membres du groupe ABN AMRO

DEPUIS 300 ANS, NOUS DONNONS DES RACINES À VOTRE ARGENT.

# Les Britanniques votent sans entrain pour le second mandat de M. Blair

Rendus moroses par l'épizootie de fièvre aphteuse et par les dysfonctionnements des services publics, les électeurs devraient néanmoins reconduire le chef de file du « nouveau travaillisme ». La seule grande inconnue du scrutin parlementaire du 7 juin est l'abstention

Quarante-cinq millions d'électeurs britanniques devaient se rendre aux urnes, jeudi 7 juin, afin de donner un second mandat à Tony Blair, si l'on en croit les sondages. Fait sans précédent pour un leader travailliste

qui, paradoxalement, sera sans doute le dirigeant le plus mal élu depuis quatre-vingt-dix ans, en raison d'une participation électorale qui s'annonce faible. Pourtant, le bilan du chef de file du « nouveau travaillisme » est

plutôt positif, si l'on en juge par les résultats obtenus en matière économique et les modifications d'ordre constitutionnel apportées au fonctionnement du royaume. Mais les Britanniques sont moroses. L'épizootie de fièvre

aphteuse a laissé des traces et les nombreux dysfonctionnements des services publics ont entamé le flegme légendaire des citoyens de Sa Gracieuse Majesté. Tony Blair leur a promis que des solutions seraient apportées.

Son adversaire, le dirigeant conservateur William Hague, a échappé de justesse à un accident d'hélicoptère, mardi 5 juin, alors qu'il se rendait à une réunion électorale à Shrewsbury, dans le centre de l'Angleterre.

## LONDRES

de notre correspondant

Au matin du 2 mai 1997, le Royaume-Uni mettait théoriquement fin à dix-huit années de révolution libérale thatcherienne. A quarante-trois ans, tonique et débordant d'énergie, charmeur et séduisant, déboulait dans le poste de pilotage national, 10 Downing Street à Londres, le plus jeune premier ministre depuis 1812 : Tony Blair. Dans la salle des machines, aux Communes, le fringant capitaine du New Britannica pouvait compter sur la plus forte majorité jamais vue au Parlement de Westminster depuis cent cinquante ans.

C'était « l'aube d'une ère nouvelle », proclamait Tony Blair. « Les choses ne peuvent qu'aller mieux », chantaient ses supporters. On allait voir ce qu'on allait voir. Débarrassé par son dynamique manager de la plupart de ses « vieilles lunes » sur la propriété des services publics, l'égalité des chances ou la lutte contre la pauvreté, l'ancien Parti travailliste rebaptisé « nouveau travaillisme » allait accoucher d'une « Grande-Bretagne nouvelle, plus fière et plus sûre d'elle-même ». Conformément « à son destin historique », elle redeviendrait « le phare du monde ».

Mille cinq cents jours plus tard, jamais la crise de confiance des Britanniques dans leurs institutions politiques n'est apparue si profonde. Apathiques, désabusés, déçus, les électeurs s'apprennent, selon les sondages, à donner sans enthousiasme aucun une seconde chance à Tony Blair. « Le moins pire des candidats », résumait dimanche le *Sunday Times*, l'une des six grandes publications de droite, avec *The Economist* et *The Financial Times*, à

se prononcer, « faute de mieux », pour la reconduction du « Grand Communicateur ». Sauf coup de théâtre, le chantre de la « troisième voie méritocratique » devait réussir la double performance d'être le premier leader nominalement travailliste à obtenir un second mandat d'affilée et le chef de gouvernement le plus mal réélu en quatre-vingt-dix ans, avec la plus faible participation électorale depuis la première guerre mondiale.

Que s'est-il passé ? Malgré l'introduction du premier SMIC national (10 % inférieur à celui des Français dans un pays où le coût de la vie est au moins 20 % plus cher) et quelques mesures discrètes en faveur des plus pauvres – ce qui n'a pas empêché le fossé entre riches et pauvres de continuer à s'élargir –, le constat est unanime. Tony Blair s'est révélé nettement plus à droite que beaucoup l'imaginaient. Il a méthodiquement repris l'essentiel du programme conservateur et consolidé la « révolution Thatcher ».

## UN « CHANCELIER DE FER »

Résultat, pour la première fois dans son histoire de cent ans, le Parti travailliste est désormais posé au centre droit, à la place traditionnelle des Tories, repoussés plus à droite de l'échiquier politique, tandis que le petit parti centriste des libéraux-démocrates se retrouve, tout surpris, à la gauche du « New Labour ». « C'est un bouleversement dont on n'a pas fini de mesurer les conséquences » se félicite Matthew Taylor, le directeur de l'IPPR, un « think tank » blairiste.

Magnifiquement secondé par un « chancelier de fer » nommé Gordon Brown, qui s'est évertué à marcher dans les pas conservateurs en

matière de budget – jusqu'à dépenser moins qu'eux pour des services publics en pleine déshérence –, le premier ministre, avec sa réélection déjà en tête, s'est consacré à établir sa « crédibilité économique ». Pari gagné : le tableau de bord général de l'économie britannique est rutilant. Dette publique largement remboursée, inflation

maîtrisée, chômage au plus bas, excédents budgétaires à tous les étages. « Pour une fois, les travaillistes n'ont pas fait de bêtises avec l'économie », se félicitent les financiers de la City.

La deuxième réussite de Tony Blair est d'ordre constitutionnel. En quatre ans, le premier ministre a lancé un train de réformes et de

## Le sort de David Trimble en balance

En Irlande du Nord, 1,2 million d'électeurs tiennent l'avenir du processus de paix entre leurs mains. Si, comme on le craint, le Parti unioniste d'Ulster (UUP) de David Trimble, chef du gouvernement semi-autonome de la province, perd deux ou trois de ses neuf sièges (sur dix-huit au total) au profit des extrémistes de Ian Paisley, il sera contraint de démissionner et nul ne voit très bien qui, à sa place, pourrait continuer de gouverner avec les catholiques travaillistes (SDLP) de John Hume et les républicains du Sinn Féin de Gerry Adams.

Branche politique de l'IRA, le Sinn Féin détient actuellement deux sièges – qu'il n'occupe pas – au Parlement de Londres, tandis que le SDLP en contrôle trois. L'ambition de Gerry Adams est de détrôner le SDLP en tant que premier parti du camp nationaliste. Farouchement opposé à un processus de paix qu'il assimile à « une trahison » de l'unionisme, le bouillant Paisley, qui contrôle trois sièges, a pour objectif avoué de faire tomber le gouvernement bi-confessionnel. – (Corresp.)

## La défaite annoncée des Tories, parti à la dérive, en manque d'idées et au chef impopulaire

### LONDRES

de notre envoyé spécial

C'est l'histoire d'une défaite annoncée, à laquelle tout semble avoir contribué : la médiocrité de l'acteur vedette, l'incohérence du scénario, la mauvaise volonté du public, et jusqu'aux coups tordus de certains seconds rôles dont l'apparition n'a fait que gêner le spectacle.

L'imminent échec électoral des conservateurs tient d'abord aux insuffisances de celui qui les dirige depuis 1997, William Jefferson Hague. Il est le chef de parti le plus impopulaire depuis Michael Foot, le leader qui conduisit les travaillistes au désastre en 1983. Son crâne chauve, son look démodé, ses manières désuètes, son rude accent du Yorkshire, sa difficulté à

dérouter. Mais, en quatre ans, il n'a su ni la relever ni l'unifier. Au seuil de la défaite, il l'assume d'avance. « J'en suis seul responsable », dit-il avec sang-froid et une certaine dignité.

Si William Hague n'a pu faire « décoller » son parti pendant la campagne électorale, c'est aussi parce qu'il a mal choisi ses chevaux de bataille. Dans un premier temps, les conservateurs ont privilégié la dénonciation d'une éventuelle adhésion britannique à l'euro sur le thème : « N'abandonnons jamais la livre ! » Mais chacun sait qu'ils ne sont pas unanimes dans ce combat et que, surtout, la monnaie unique n'est plus du tout un souci du moment pour la majorité des Britanniques, satisfaits que Tony Blair leur ait promis un référendum sur cette question. Les Tories ont aussi prôné une plus grande rigueur en matière d'immigration et de droit d'asile, mais avec des accents sectaires mal reçus par une société qui, dans ce domaine, est plus libérale qu'eux.

### LE RETOUR DE LA BARONNESSE

Le recentrage de la campagne conservatrice sur la principale préoccupation des Britanniques, la piètre qualité des services publics, fut trop tardif et maladroit, les Tories ayant promis de grosses coupes budgétaires, ce qui n'est pas le meilleur moyen de redresser la santé et l'éducation. Résultat : sur ses propres thèmes électoraux – l'euro, l'immigration et les impôts –, le parti de William Hague souffre d'un grave déficit de crédibilité, y compris parmi son électoral. De manière générale, les conservateurs ont plus réagi aux événements qu'ils n'ont proposé d'idées neuves.

A cela s'est ajouté le retour sur scène de la baronnesse Thatcher, qui, en martelant ses credo – notamment son rejet farouche de l'euro et du multiculturalisme – et en affichant un léger mépris à l'adresse de son ancien protégé, a redonné un coup de vieux aux Tories sans leur apporter de nouveaux suffrages. Que se passe-t-il le vendredi ? William Hague a promis de « continuer son job ». Mais les siens voudront-ils encore de lui ? Tout dépendra d'abord de l'ampleur de la défaite. En cas de déroute, il pourrait être contraint de céder rapidement la place à l'un de ses rivaux, qui ne seront plus tenus par la loyauté qu'ils ont manifestée pendant la campagne. Le nom de Michael Portillo, chancelier dans le « shadow cabinet », revient le plus souvent. La seule chance de William Hague, c'est que ses principaux challengers sont pour l'instant encore plus impopulaires que lui.

Jean-Pierre Langellier

politicien qui n'a pas tout raté ? La crise de la fièvre aphteuse et la lenteur avec laquelle Tony Blair a pris, près d'un mois trop tard, la mesure de la catastrophe n'y est pas étrangère. Surtout, ce qui pourrissait déjà la vie quotidienne des Britanniques il y a quatre ans n'a pas changé. Les trains déraillent toujours ou ne partent pas. Les routes sont engorgées. Chaque jour, au moins une ligne du métro londonien est en panne. Plus de un million de malades attendent d'être opérés dans des hôpitaux souvent sales et débordés. La plupart devront attendre sept mois avant de voir un chirurgien. Un sur quatre attendra dix-huit mois. Les lycées débordent d'élèves et manquent gravement de professeurs.

« Nous avons établi les fondations qui vont nous permettre, au second mandat, de résoudre tout cela », promet en substance Tony Blair. Apparemment, une majorité d'électeurs sont prêts à le croire.

Patrice Claude

## Des élections nationales et locales

● De Katie Price, dite « Jordan », une pin-up anglaise qui veut l'accès gratuit à la chirurgie esthétique, jusqu'à Tony Blair dans son imprenable circonscription de Sedgfield au nord de l'Angleterre, 3 294 candidats se présentent aux suffrages des 45 millions

d'électeurs britanniques. 659 sièges sont à pourvoir pour renouveler la Chambre basse du Parlement de Westminster, les Communes.

● Le mode de scrutin, majoritaire à un seul tour, sur-représente le parti majoritaire. Avec 43 % des voix en 1997, les travaillistes contrôlaient 63,5 % des 659 sièges dans le Parlement sortant.

● L'immense majorité des candidats ont été désignés par les trois grands partis nationaux : Nouveau Travaillisme, conservateurs et libéraux-démocrates. Le système ne donne aucune chance aux formations « marginales » comme les Verts ou l'Alliance socialiste, qui font cependant campagne avec une certaine dose de candidats chacun. Financé par Tim Price, un milliardaire anti-européen, le Parti indépendantiste du Royaume-Uni présente 420 postulants.

Seules six formations régionales arrivent à se glisser dans le jeu des grands : les quatre partis protestants et catholiques d'Irlande du Nord ; les indépendantistes du Parti national écossais et les nationalistes de Plaid Cymru au pays de Galles.

● Des élections locales se tenaient aussi le 7 juin dans environ la moitié des comtés d'Angleterre. 7 751 candidats se disputent 2 459 sièges municipaux dans 34 comtés et 11 « autorités unitaires » regroupant plusieurs localités. – (Corresp.)

## COMMUNAUTÉ URBAINE MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE



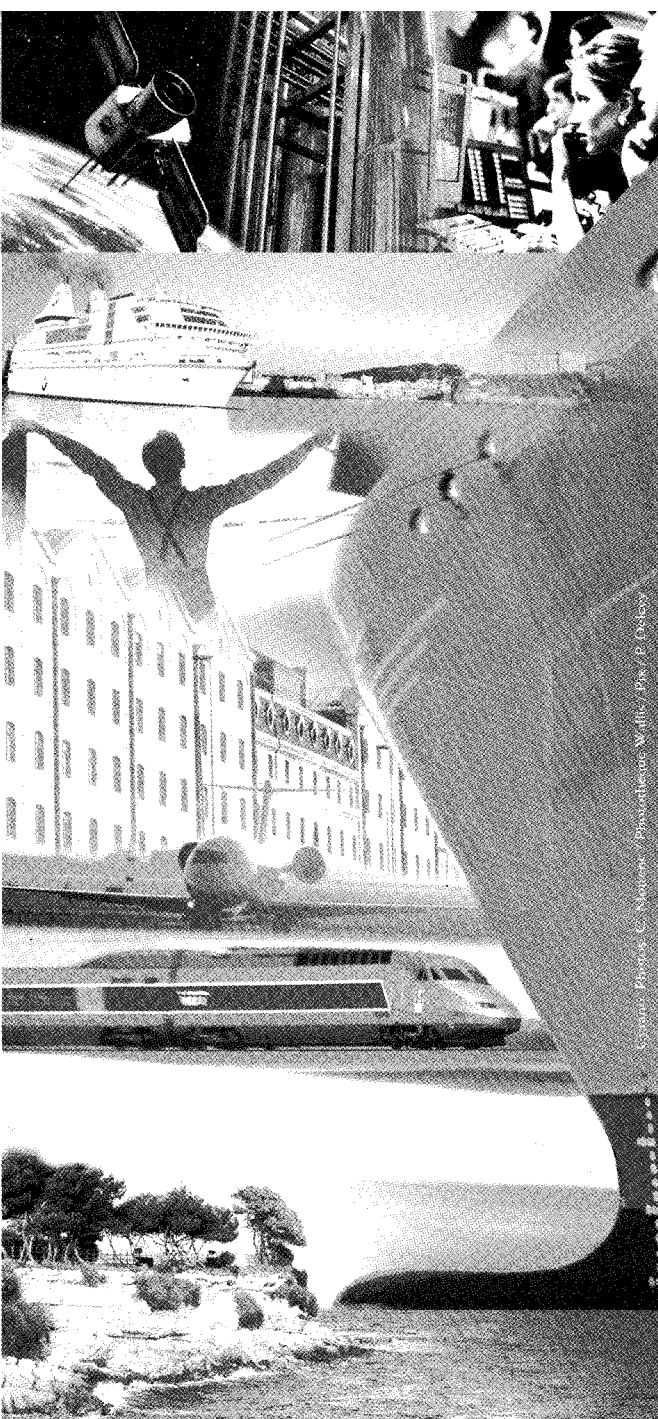
**Terre de Réussites**  
Une économie en pleine croissance  
Tirez-en profit

Fort de sa Communauté Urbaine, Marseille Provence Métropole crée et modernise ses zones d'activités, bénéficie de la dynamique d'Euroméditerranée, augmente ses capacités d'innovation avec le Technopôle de Château Gombert et le Parc scientifique de Luminy, développe ses plateformes logistiques, séduit les congressistes et les croisiéristes, prospère dans la Nouvelle Économie, avec un pôle télécom et des industries de la communication en pleine expansion, et voit se développer à grande vitesse ses transports avec l'ouverture, le 10 juin, du TGV Méditerranée qui relie Marseille et Paris en 3 heures.

Vite. Tirez-en profit.

Contact Économie

Tél. 04 91 14 56 70 - Fax. 04 91 14 56 71 - <http://www.marseille-provence.com>



C. Prévost - C. Maron - B. Vignier - W. J. P. D. S.

exprimer ses sentiments de façon spontanée font de ce vieux jeune homme de quarante ans une proie favorite des caricaturistes et des satiristes qui l'ont comparé à un « fœtus en costume ».

L'électorat conservateur, notamment féminin, boude ce leader cruellement dépourvu de charisme, surtout dans le rôle de challenger d'un homme, Tony Blair, qui, lui, ne manque ni de personnalité ni de chaleur. Autant le premier ministre soigne son image et sait capter l'humeur du pays, autant William Hague paraît souvent déphasé par rapport à l'opinion. Il faut rappeler, à sa décharge, que cet ancien jeune prodige conservateur, qui fut à dix-sept ans porte-parole de la conférence de son parti sous l'œil protecteur de Margaret Thatcher et qui rêve depuis toujours de gouverner la Grande-Bretagne, a hérité d'une formation traumatisée par l'une de ses pires

**e-ART**  
SUP INSTITUT

**ART + TECHNO = EXPRESSIONS NOUVELLES**

ÉCOLE DE CONCEPTEUR-PROMOTEUR DES NOUVELLES EXPRESSIONS MULTIMÉDIA

3 FILIÈRES DE SPÉCIALISATION :  
INFOGRAPHIE - MULTIMÉDIA  
ANIMATION - EFFETS SPÉCIAUX  
NOUVELLES EXPRESSIONS MULTIMÉDIA

e-art sup Institut  
Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur  
28, rue des Francs-Bourgeois  
75003 Paris  
Tél. 01 44 78 88 88 - Fax 01 40 29 00 63  
e-mail: [contact@e-artsup.net](mailto:contact@e-artsup.net)

## La Macédoine envisage à nouveau de déclarer l'état de guerre

UNE NOUVELLE FLAMBÉE de violence en Macédoine a poussé, mercredi 6 juin, les autorités à envisager la déclaration d'un « état de guerre », en dépit des appels à la retenue de la communauté internationale, afin de venir à bout de la rébellion albanaise en cours depuis cinq mois. Le premier ministre, Ljubco Georgievski, a indiqué qu'il demanderait au Parlement d'« introduire officiellement l'état de guerre et la mobilisation, car il est impossible de répondre autrement aux menaces sur la sécurité et la souveraineté de la Macédoine », selon son porte-parole.

Cette annonce intervenait quelques heures après la mort de cinq soldats macédoniens lors d'attaques menées par la guérilla albanaise dans les régions du nord du pays bordant le Kosovo. Ces affrontements, parmi les plus violents depuis le début de l'insurrection, se sont produits sur les hauteurs proches de la ville de Tetovo. Selon l'armée, les insurgés ont attaqué trois positions militaires avec des mitrailleuses lourdes et des mortiers. Des soldats auraient été tués alors qu'ils escortaient une équipe médicale portant secours à des blessés.

Plus tard dans la journée, des émeutes ont éclaté dans la deuxième ville du pays, Bitola (Sud), d'où étaient originaires trois des soldats tués. Des manifestants macédoniens slaves ont ravagé une centaine de magasins appartenant à des membres des minorités albanaise et musulmane, a rapporté la télévision d'Etat. Des maisons ont été incendiées. Des coups de feu ont été entendus. Selon des témoins, la foule a attaqué et brûlé la résidence du vice-ministre macédonien de la santé, de souche albanaise. Un couvre-feu est en vigueur à Bitola. Des violences avaient déjà été commises dans cette localité le mois dernier, contre des biens appartenant aux Albanais ou aux Macédoniens musulmans. Elles s'étaient produites après les obsèques de trois policiers tués dans une attaque de la guérilla albanaise près de Tetovo.

### APPELS AU CALME

Mercredi, le regain de tension n'a pas épargné la capitale, Skopje, où le bureau du chef de l'Etat, Boris Trajkovski, a été pris pour cible. Des inconnus ont tiré deux balles contre les vitres blindées du bâtiment, sans les briser ni faire de blessés. M. Trajkovski était présent dans son bureau à ce moment.

Une déclaration d'état de guerre nécessite l'approbation préalable des deux tiers du Parlement. La mesure autoriserait le gouvernement à s'emparer de larges pouvoirs, le premier ministre pouvant agir par décrets. Les frontières de la Macédoine seraient fermées, une mobilisation commencerait, les manifestations seraient interdites.

L'Union européenne et les Etats-Unis ont, de concert, appelé mercredi les autorités macédoniennes à la modération. Le représentant de l'UE pour les relations extérieures, Javier Solana, a affirmé que l'instauration d'un état de guerre « ferait le jeu des extrémistes ». Les tensions se sont accrues au sein de la coalition gouvernementale en Macédoine, mise en place sous les encouragements de la communauté internationale et réunissant les principaux partis politiques slaves et albanais.

M. Solana devait se rendre, vendredi, à Skopje pour tenter de trouver un apaisement. Voici un mois, les Occidentaux avaient réussi à convaincre les autorités de Skopje de renoncer à l'instauration de l'état de guerre, poussant en outre les formations politiques vers un gouvernement d'union nationale. Le ministre macédonien de la défense, Vlado Buckovski, donnait l'un des rares signes allant dans ce sens, mercredi, se prononçant contre l'état de guerre et se démarquant donc du premier ministre. « Nous devons rester calmes, car la lutte contre le terrorisme sera longue », a-t-il déclaré. - (AP, Reuters, AFP.)

# La Douma russe autorise l'importation de déchets nucléaires

La mise en œuvre du projet dépendra de l'accord des Etats-Unis

La Douma (Chambre basse du Parlement) a adopté, mercredi 6 juin, en troisième lecture un projet de loi autorisant l'importation de déchets nucléaires étran-

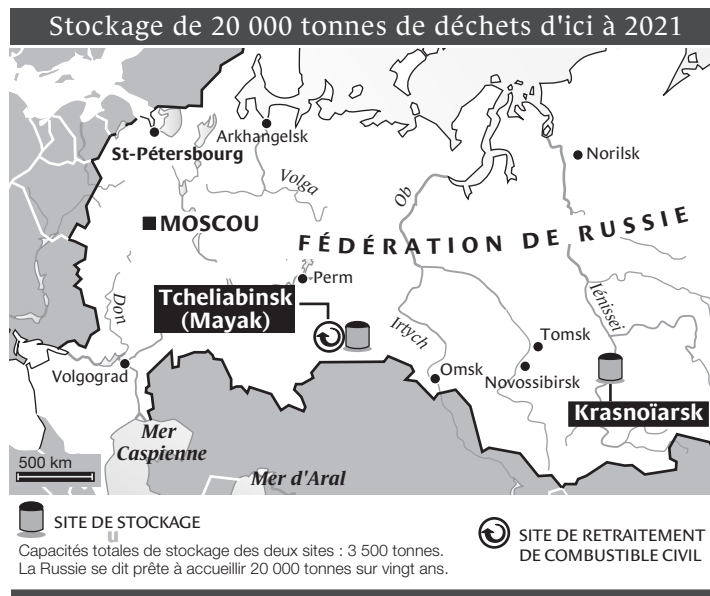
gers, malgré une forte opposition populaire. Selon le ministre de l'énergie atomique, cette opération pourrait rapporter 20 milliards de dollars sur vingt ans.

MINATOM, le ministère russe de l'énergie atomique, vient de remporter un nouveau succès dans sa lutte tenace pour faire de la Russie un entrepôt international de déchets nucléaires : mercredi 6 juin, la Douma a approuvé en troisième lecture, par 243 voix contre 125, le projet de loi autorisant l'importation et le stockage en Russie de déchets atomiques étrangers. Ce projet est « un bienfait pour la Russie » affirmait, samedi, sur la radio Echo de Moscou le ministre de l'énergie atomique, Alexandre Roumiantsev, qui estime que l'importation sur vingt ans de 20 000 tonnes de combustibles usés pourrait rapporter 20 milliards de dollars. Un autre projet de loi, également adopté mercredi, prévoit que 25 % des revenus iraient dans une Fondation indépendante de Minatom pour la réhabilitation des zones nucléaires qui ont subi des dommages écologiques. Notamment autour de Tcheljabinsk, un site impliqué dans le projet de Minatom, et où s'est produit en 1957 un accident aux retombées radioactives les plus importantes jamais enregistrées.

### CAPACITÉS DE STOCKAGE LIMITÉES

Depuis un an, le projet de Minatom rencontre cependant une opposition populaire vigoureuse : en novembre, les associations écologistes avaient rassemblé une pétition de 2,5 millions de signatures contre l'importation des déchets (la Commission électorale n'en a validé que 1,6 million, empêchant de ce fait qu'ait lieu un référendum, obligatoire à partir de 2 millions de signatures). Deux sondages récents, l'un de l'institut Vtsiom, l'autre de l'institut Romir, indiquent que 80 % des personnes interrogées sont opposées au projet. Egor Stroïev, le président du Conseil de la fédération (la chambre haute), devant qui doit maintenant passer le texte, s'est également prononcé contre, annonçant qu'il ne passerait pas « vite et facilement ».

Les capacités de stockage disponibles sont aujourd'hui limitées : selon nos informations, l'usine Mayak,



près de Tcheljabinsk, pourrait accueillir 500 tonnes et Krasnoïarsk 3000 tonnes. Le Minatom envisage d'agrandir l'installation de Krasnoïarsk pour entreposer 3000 tonnes supplémentaires. Quant au retraitement de combustibles usés, il semble pour l'instant hors de question : la seule usine opérationnelle, située à Mayak, ne traite qu'environ 100 tonnes par an.

L'avenir du projet de Minatom, outre l'achèvement du circuit législatif, dépend aussi de la position des Etats-Unis : les principaux clients potentiels de Minatom - Taïwan, la Corée du Sud, le Japon - ne peuvent en effet disposer librement de leurs combustibles usés. Des accords gouvernementaux les lient aux Etats-Unis qui, ayant fourni le combustible neuf ou l'enrichissement de l'uranium, gardent un droit de regard sur ces matières nucléaires dans le cadre de la lutte contre la prolifération nucléaire.

La position de l'administration Bush n'est pas encore fixée. Mais divers spécialistes américains de la prolifération défendent le projet russe : il serait selon eux un moyen de

prévenir des coopérations « proliférantes » entre la Russie et des Etats comme l'Iran, tout en fournissant des fonds pour financer la destruction du plutonium issu du démantèlement des charges nucléaires. Une organisation, le Non-Proliferation Trust (www.nptinternational.com), se fait l'avocat vigoureux de ce projet : il compte dans ses rangs plusieurs anciens responsables militaires, dont Daniel Murphy, qui fut conseiller de l'ancien président Bush - le père de George W.

Outre le stockage de déchets, Minatom a un but plus discret, inscrit dans un troisième texte avalisé mercredi par la Douma : autoriser la fourniture de combustible neuf à des clients étrangers, en proposant la reprise après usage du combustible usé. Cette offre commerciale, à l'heure où tous les électriciens nucléaires se débattent avec leurs déchets, pourrait permettre à Minatom de pénétrer un marché pour l'instant dominé par Framatome et BNFL-Westinghouse.

Hervé Kempf

► www.lemonde.fr/nucleaire

## Berlin en crise politique et financière

BERLIN. Le Parti social-démocrate (SPD) devait décider, jeudi matin 7 juin, de quitter la grande coalition qu'il forme depuis dix ans avec l'Union chrétienne-démocrate (CDU) pour diriger Berlin, dans laquelle il est minoritaire. Epilogue d'un lent pourrissement du climat politique berlinois, la crise a été déclenchée par la quasi-faillite de la banque semi-publique Bankgesellschaft Berlin, qui va coûter 3 milliards d'euros à la capitale allemande. La CDU et le SPD n'ont pu se mettre d'accord, mercredi, sur le plan d'économies proposé par le maire chrétien-démocrate, Eberhard Diepgen, pour éponger le manque à gagner.

Le SPD dispose avec les Verts et le PDS - héritier du Parti communiste est-allemand - d'une majorité suffisante pour renverser le maire et faire élire un candidat commun. Mais une telle coalition à Berlin exposerait le chancelier Schröder à de violentes attaques de l'opposition de droite. - (Corresp.)

## Washington veut renouer les discussions avec Pyongyang

WASHINGTON. George W. Bush a annoncé, mercredi 6 juin, son intention de reprendre des « discussions sérieuses » avec la Corée du Nord, dont il avait décidé l'interruption après son arrivée au pouvoir en janvier. Cette décision, prise à l'issue d'un réexamen de plusieurs mois de la politique américaine envers Pyongyang, constitue un recul du président américain, qui avait bloqué des contacts développés par son prédécesseur, Bill Clinton. Elle représente un succès pour la ligne modérée et pragmatique du secrétaire d'Etat, Colin Powell.

Les négociations pourraient porter notamment sur l'application de l'accord de fourniture de réacteurs nucléaires à usage civil, la vérification des programmes balistiques de Pyongyang et l'adoption d'une « posture moins menaçante » des troupes nord-coréennes. Si Pyongyang fait la preuve de sa bonne foi, a ajouté M. Bush, Washington pourrait alléger ses sanctions et accroître son aide à une population affamée. - (Corresp.)

## Le gouvernement centrafricain annonce avoir rétabli la « sécurité »

BANGUI. La capitale centrafricaine serait « entièrement sous le contrôle » de l'armée gouvernementale, après dix jours de combats consécutifs à une tentative de coup d'Etat, a annoncé, jeudi 7 juin, le ministre centrafricain de la défense, Jean-Jacques Demafouth. La veille, « l'assaut final » de l'armée aurait permis de « nettoyer » les derniers quartiers infiltrés par des insurgés, notamment autour de l'émetteur de la radio nationale et au port pétrolier, sur le fleuve Oubangui. Selon une source diplomatique à Bangui, les derniers mutins auraient, en fait, fui avant l'assaut, les combats s'étant limités « à l'échange de quelques coups de feu ».

Dès mercredi après-midi, le ministre centrafricain de l'intérieur s'était adressé aux habitants de Bangui, enfermés chez eux depuis le putsch du 28 mai, pour assurer que la sécurité en ville était de nouveau « garantie », après l'échec de la quatrième mutinerie, depuis 1996, contre le pouvoir du président Ange-Félix Patassé. - (AFP.)

## Un parlementaire européen expulsé du Vietnam

HANOÏ. Le député européen Olivier Dupuis a été expulsé du Vietnam après avoir tenté de rencontrer un dissident bouddhiste vietnamien dans une pagode à Hô Chi Minh-Ville, a indiqué le Parti radical transnational, jeudi 7 juin. Le député et son assistant ont été détenus pendant quelques heures. Ils avaient cherché à s'entretenir avec le vénérable Quang Do, dirigeant de l'Eglise bouddhiste unifiée (EBU) interdite, assigné à résidence, le 1<sup>er</sup> juin, pour deux ans. Ils ont été interpellés alors qu'ils manifestaient plus tard, à l'extérieur de la pagode, contre la « détention arbitraire » du bonze. Thich Quang Dô a été nommé pour le prix Nobel de la paix. - (AFP.)

## Moscou et New Delhi signent un accord de coopération militaire

MOSCOU. La Russie et l'Inde ont signé, mercredi 6 juin à Moscou, un accord de coopération militaire qui s'étend jusqu'en 2010, lors d'un entretien entre Ilija Klebanov, vice-premier ministre russe, et Jaswant Singh, ministre indien des affaires étrangères et de la défense. La coopération porte sur la conception d'un avion de combat, d'un appareil de transport (du type Ilouchine-214), de missiles antimissiles tactiques S-300 et d'un sous-marin de nouvelle génération. D'autre part, Moscou a accepté de faire produire sous licence, par l'Inde, son avion de combat Sukhoï Su-30 MKI et, avant la fin de l'année, de vendre à New Delhi son porte-avions Amiral-Gorshkov. - (AFP.)

### DÉPÊCHES

■ BELGIQUE : les experts chargés de dépouiller les archives remises à la commission d'enquête parlementaire belge sur l'assassinat, en 1961, de Patrice Lumumba, ex-premier ministre du Congo indépendant, ont remis leurs premières conclusions. Selon La Libre Belgique du 7 juin, ils font état de trois tentatives belges d'assassinat, ainsi que d'un projet d'enlèvement du héros de l'indépendance. Ils mettent aussi en évidence l'existence d'un circuit de communication, établi à l'insu du gouvernement, entre le palais royal et le Katanga sécessionniste, où a été tué Lumumba. - (Corresp.)

■ PHILIPPINES : le porte-parole du groupe islamiste Abu Sayyaf, Abu Sabaya, a nié, mercredi 6 juin, que le chef de ce groupe, Khadaffy Janjalani, ait été tué lors de combats contre l'armée sur l'île de Basilan (Sud), comme l'avait affirmé la présidente philippine, Gloria Arroyo. - (AFP.)

## Pas de sursis pour McVeigh

L'auteur de l'attentat d'Oklahoma City devrait être exécuté lundi 11 juin

### NEW YORK

de notre correspondant

Timothy McVeigh ne fera pas le procès du FBI avant de mourir. Le juge fédéral Richard Matsch lui a refusé cette satisfaction en rejetant, mercredi 6 juin, sa demande de sursis : les documents tardivement transmis à la défense à cause d'un oubli du FBI ne changent rien au fait, a estimé le juge, que Timothy McVeigh a été « l'instrument de la mort et de la destruction » dans l'attentat d'Oklahoma City qui a fait 168 morts et plus de 500 blessés. Son exécution reste donc prévue pour le lundi 11 juin au péniten-

cier de Terre Haute, en Indiana. « Extrêmement déçus » par la décision du juge, les avocats du condamné à mort se sont aussitôt remis au travail pour faire appel devant la cour d'appel compétente. Si celle-ci confirme la position du juge Matsch, il leur restera encore la possibilité d'aller devant la Cour suprême des Etats-Unis, tout cela dans les quatre jours qui les séparent de la date d'exécution.

### PAS DE PROCÈS DU FBI

A Terre Haute, les préparatifs de l'exécution, la première au niveau fédéral depuis trente-six ans, ont repris selon le script détaillé du « protocole fédéral d'exécution », après avoir été suspendus depuis la demande de sursis du condamné. Timothy McVeigh, âgé de trente-trois ans, devrait dès vendredi être transféré de cellule en prévision de son exécution par injection. Sa mort doit être retransmise par un circuit fermé de télévision aux familles des victimes qui souhaitent y assister à Oklahoma City.

La décision du juge Matsch, le même juge qui avait présidé au procès à l'issue duquel McVeigh avait été condamné à mort par un jury de douze personnes en 1997, a surpris la plupart des commentateurs qui avaient parié sur un report de l'exécution en raison de la bavure du FBI, la police fédérale qui avait été chargée de l'enquête. Mais tout en déclarant « choquant » que le FBI ait attendu six jours avant l'exécution pour communiquer à la défense plus de 4 000 pages de documents de l'insurrection qui moisissaient sur des étagères, le juge Matsch a estimé que quelle que soit la lumière que puissent apporter ces documents sur le rôle joué par d'éventuels

complices, dont l'accusé n'a jamais fait état pendant son procès, « il est clair que Timothy McVeigh a commis des meurtres et semé le chaos comme on l'en a accusé ». « Notre objet n'est pas ici de faire le procès du FBI », a-t-il ajouté.

Pour le magistrat, « il ne peut y avoir aucun doute que le 19 avril 1995, à environ 9 heures du matin, Timothy McVeigh a garé un camion de location Ryder devant le bâtiment Alfred P. Murrah à Oklahoma City ; que le camion était bourré d'explosifs ; que Timothy McVeigh a allumé les mèches reliées aux explosifs, puis s'est éloigné ; qu'à 9 h 02 ce matin-là, les explosifs ont éclaté, tuant 168 hommes, femmes et enfants ; mutilant, défigurant et blessant grièvement beaucoup plus de gens ; provoquant la destruction du bâtiment et des services de l'Etat ».

L'attorney general (ministre de la justice), John Ashcroft, qui était opposé à tout nouveau report de l'exécution, s'est félicité de cette décision, « une décision pour la justice » qui prouve, selon lui, la sûreté du système judiciaire américain. « Il nous fallait plus qu'un condamné coupable, a-t-il déclaré, il nous fallait un système innocent. »

Huit jours après Timothy McVeigh, un autre condamné à mort fédéral, Juan Raul Garza, un ex-trafiquant de drogue, doit être exécuté au même endroit le 19 juin ; le report de Clinton avait deux fois reporté son exécution. Un groupe de trente-trois personnalités politiques, religieuses et judiciaires vient d'écrire au président George W. Bush pour lui demander de décréter un moratoire sur les exécutions fédérales, entachées de flagrantes disparités raciales et géographiques, selon un rapport officiel publié en 2000.

Sylvie Kauffmann

**SOMMIERS - MATELAS**  
**CANAPES - SALONS - CLIC-CLAC**  
**Moins cher chez un détaillant grossiste, recommandé par tous les guides et médaillé d'or de la distribution "Label NF"**  
**INCONTOURNABLE**  
**MOBECO**  
 Détaillant grossiste vend aux particuliers sur 5.500 m2 d'exposition toutes les grandes marques aux meilleurs prix :  
 ♦ **Sommier - Matelas** toutes dimensions fixes ou relevables : TREGA - EPEDA - SWISSFLEX - SIMONS - BULTEX - DUNLOPILLO - PIRELLI - etc...  
 ♦ **Salons - Canapés - Clic-Clac** fixes ou convertibles : SUPREN - DUVIVIER - STEINER - COULON - etc...  
 Pour commander et connaître les prix appeler le 01 42 08 71 00 - 7j/7  
 Livraison gratuite dans toute la France  
**MOBECO**  
 ♦ 50, avenue d'Italie - Paris 13<sup>ème</sup> M<sup>o</sup> Place d'Italie  
 ♦ 247, rue de Belleville - Paris 19<sup>ème</sup> M<sup>o</sup> Télégraphe  
**01.42.08.71.00 - 7j/7**

**ÉTUVDES** MENSUEL  
 Le n° : 60 F  
 144 pages

Retrouvez notre sommaire du mois de juin sur :  
<http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/>  
 Minitel 36 15 SJ\* Etudes (2,23 F/min.)

En vente dans les grandes librairies

14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

**DÉPENSES PUBLIQUES** La commission des comptes de la Sécurité sociale a annoncé, jeudi 7 juin, que le régime général des salariés devrait être excédentaire de 7,9 milliards de

francs en 2001, après 5,2 milliards en 2000. ● L'ASSURANCE-MALADIE reste néanmoins déficitaire. Le gouvernement a l'intention de prélever encore 2 milliards en 2001 pour finan-

cer les 35 heures. ● LES MÉDICAMENTS dont l'utilité médicale est nulle ne seront pas massivement déremboursés, mais le gouvernement prévoit quand même une économie de

l'ordre de 2,5 milliards de francs par an sur la pharmacie. ● LE CONSEIL d'orientation des retraites a publié, mardi 5 juin, de nouvelles projections financières, moins pessimistes

que celles du rapport Charpin en 1999. Toutefois, elles ne remettent pas en cause la nécessité d'un financement supplémentaire de l'ordre de 4 points de PIB d'ici à 2040.

## La Sécurité sociale connaît un fragile redressement en 2000 et 2001

La commission des comptes de la « Sécu » devait annoncer, jeudi 7 juin, que le régime des salariés sera excédentaire de 7,9 milliards de francs cette année. La branche maladie reste toutefois déficitaire. Le gouvernement devra encore prélever au moins 2 milliards pour financer les 35 heures en 2001

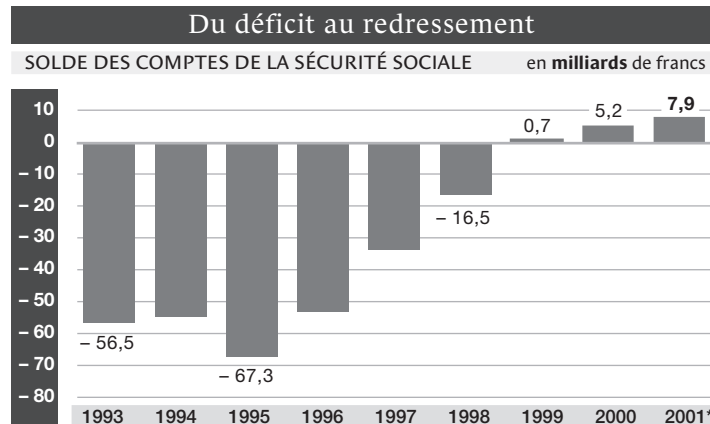
L'HEURE des comptes a sonné. Pour la seconde année consécutive, les résultats consolidés des quatre branches de la Sécurité sociale des salariés (assurance-maladie, accidents du travail, famille, assurance-vieillesse) devraient afficher un excédent de 5 milliards de francs en 2000 et de près de 8 milliards en 2001 (*Le Monde* du 6 juin). La commission des comptes de la Sécurité sociale, réunie jeudi 7 juin par la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, constatera en effet que toutes, à l'exception de l'assurance-maladie, sont bénéficiaires.

La situation améliorée du marché du travail, qui a apporté son lot de cotisations nouvelles – avec 6,3 % d'accroissement de la masse salariale en 2000, les rentrées supplémentaires avoisinant 20 milliards de francs –, produit ses effets. Elle ne sauve pourtant pas l'assurance-maladie. Les résultats de cette branche, même compensés en partie par ceux des accidents du travail, se sont, tout au contraire, dégradés. Déjà, en 2000, les dépenses de santé n'avaient pas respecté les objectifs prévus par la loi de financement de la Sécurité sociale. De janvier 2000 à janvier 2001, le dépassement enregistré, pour les seuls soins de ville, est de 6 %. Sur les quatre premiers mois de l'an-

née, la tendance s'est poursuivie. Les prescriptions, c'est-à-dire l'usage des médicaments, a, en particulier, nettement progressé, contraignant le gouvernement à bâtir un nouveau plan d'économies dans ce secteur (*lire ci-dessous*). Cette étape franchie, M<sup>me</sup> Guigou devra reprendre, avec l'ensemble des praticiens, les discussions. Dans le cadre de la préparation du budget 2002 de la « Sécu », c'est donc un nouveau « Grenelle de la santé » qui est annoncé pour la fin du mois de juin. A titre préventif, une manifestation « unitaire » des professionnels de santé est prévue le 12 juin, à Paris. « M<sup>me</sup> Guigou persiste dans la logique punitive [de Martine Aubry] », a accusé, mercredi, l'Union nationale des omnipraticiens français (UNOF), qui appelle ses adhérents à fermer, ce jour-là, leur cabinet médical.

### FACTURE À PARTAGER

Pour le reste, les bonnes nouvelles sont relatives. Syndicats et patronat ne manqueront pas de faire remarquer que les résultats auraient pu être meilleurs sans les 35 heures. En 2000, en effet, la « Sécu » a, de fait, épongé les 12 milliards de francs manquants pour financer les allègements de charges liés, en partie, à la réduction du temps de travail qui n'ont



En déficit depuis quinze ans, le régime des salariés (maladie, retraite famille) a amorcé son redressement, à partir de 1999 grâce à la croissance.

pas été compensés par l'Etat (*Le Monde* du 2 juin). De même, les 8 milliards escomptés en 2001 ne tiennent pas compte du prélèvement pour les 35 heures. Cette question-là se réglera à la fin de l'année, mais, d'ores et déjà, la participation de la Sécurité sociale est acquise. En 2001, sur les 92 milliards nécessaires au financement des allègements de charges, d'après ses calculs, le gouvernement reconnaît que sont assurés seulement 80 milliards. Sur les 12 milliards manquants, l'Etat en réglera 8, via les droits de tabacs et de douane. Le

reste de la facture, 4 milliards, sera partagé à égalité avec la Sécurité sociale. Pour 2002 et les années suivantes, la répartition devra faire l'objet de nouvelles négociations avec les partenaires sociaux.

Le Forec, le fonds de financement, prévu dans la seconde loi 35 heures, sera bien créé. Mais la règle qui obligeait l'Etat à rembourser intégralement les allègements de charges à la Sécurité sociale va disparaître. A la place, naîtra le principe de la contribution de la « Sécu », à la condition qu'elle ne remette pas en question son équi-

bre financier... Il est « normal que la Sécurité sociale prenne sa juste part », a prévenu Lionel Jospin en faisant valoir qu'à son arrivée à Matignon, en juin 1997, elle accusait un déficit de plus de 55 milliards de francs. « Nous l'avons redressée », argumente le premier ministre.

### LE MEDEF MENACE

Cette question fâche pourtant les partenaires sociaux. Le Medef, qui agit une fois de plus la menace de se retirer des caisses de « Sécu », accuse ouvertement le gouvernement de « détournement ». Les organisations syndicales voient également d'un très mauvais œil ces « ponctions » au moment où Bercy annonce un ralentissement de la croissance en France plus fort que prévu. Alors que l'Insee tablait sur une progression du produit intérieur brut de 0,8 % au premier trimestre, celle-ci n'a finalement été que de 0,5 %. Ces chiffres et les différentes enquêtes de conjoncture de l'Insee laissent donc penser que la croissance sera inférieure à 2,5 % en 2001. Le ministre de l'économie, Laurent Fabius, a lui-même révisé à la baisse ses prévisions, mercredi, à l'occasion du débat budgétaire (*lire page 9*).

Même l'Union nationale des

associations familiales (UNAF) s'en est mêlée. Inquiète d'une éventuelle utilisation des excédents de la branche famille, qui pourraient s'élever à 7 milliards de francs en 2000, pour combler le déficit de l'assurance-maladie ou pour les 35 heures, l'association a annoncé qu'elle envisageait de limiter à une « présence symbolique » sa participation à la Conférence de la famille organisée lundi 11 juin. Son président, Hubert Brin, l'a écrit à M. Jospin en précisant que, « si les marges de disponibilité pour les mesures de la Conférence n'étaient pas sensiblement supérieures à celles du fonds de solidarité vieillesse », qui participe au financement des 35 heures, il serait « dans l'obligation de prendre des décisions graves ».

A cela s'ajoute l'hostilité déclarée de la droite. Mercredi, le député RPR de la Sarthe François Fillon a annoncé sur LCI qu'en cas de victoire de la droite aux prochaines élections elle repousserait la mise en place des 35 heures dans les PME au 1<sup>er</sup> janvier 2002. Selon M. Fillon, le RPR « supprimera progressivement les financements publics qui ont été mis en œuvre pour pousser les entreprises » à appliquer la réduction du temps de travail.

Isabelle Mandraud

### Débat en trois temps

#### ● Commission des comptes.

La réunion de la commission des comptes marque le coup d'envoi de la préparation du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). Les comptes et les prévisions que cette instance, présidée depuis août 1999 par François Monnier, conseiller maître à la Cour des comptes, présente – et critique parfois – ont été arrêtés par le gouvernement. Il ne s'agit donc pas des résultats d'un groupe de travail

indépendant des pouvoirs publics. ● **Cour des comptes.** La Cour des comptes remet un rapport au Parlement, à l'été, où elle pointe les dysfonctionnements dans les régimes sociaux et émet des avis sur les réformes à engager.

● **Parlement.** Depuis 1996 et le « plan Juppé », le Parlement vote chaque année le PLFSS, qui prévoit les dépenses des différentes branches (retraite, santé, famille, accidents du travail). Ce texte fixe notamment l'objectif national des dépenses d'assurance-maladie (hôpital, médecine de ville, secteur médico-social), qui s'élève à 693,3 milliards de francs en 2001.

## Le gouvernement renonce à supprimer le remboursement des médicaments « inutiles »

LES DIFFÉRENTS MINISTÈRES chargés de la politique du médicament procédaient, dans la matinée de jeudi 7 juin, aux derniers ajustements concernant le « plan médicament » qu'Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, devaient rendre public le même jour en fin d'après-midi, à l'issue de la réunion de la commission des comptes de la Sécurité sociale. Les mesures présentées devraient permettre d'obtenir, d'emblée, des économies annuelles comprises entre 2,2 et 2,5 milliards de francs pour un secteur correspondant à des remboursements de 95 milliards par les régimes d'assurance-maladie. Au vu des arbitrages rendus ces derniers jours, et dont les milieux pharmaceutiques ont pu prendre connaissance, il apparaît que le gouvernement a, en définitive, renoncé à prendre une mesure drastique et spectaculaire concernant les médicaments dont les experts estiment qu'ils ne fournissent pas la preuve d'une efficacité – un « service médical rendu » (SMR) – suffisante pour pouvoir être pris en charge par la collectivité.

Travaillant depuis plus de deux ans, à la demande du gouvernement, les experts de la commission de transparence de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé avaient établi une liste de 835 spécialités pharmaceutiques pour lesquelles le SMR

était, à leurs yeux, notoirement insuffisant (*Le Monde* du 2 juin). Ces médicaments, souvent qualifiés d'« inutiles », remboursés à hauteur de 65 % ou de 35 % par les caisses génèrent un chiffre d'affaires de l'ordre de 10 milliards de francs. Ils ne devraient faire l'objet que de mesures de baisses de prix qui devraient conduire à une économie globale, en année pleine, entre 800 millions et 1 milliard de francs. Contrairement à la volonté affichée par Martine Aubry lorsqu'elle était à la tête du ministère de la solidarité, le gouvernement n'a pas choisi de mettre en œuvre une réelle et profonde réforme du système de remboursement des spécialités pharmaceutiques.

L'objectif de cette réforme visait en effet à obtenir que les taux de remboursement des médicaments ne soient, à l'avenir, explicitement fondés que sur la qualité du SMR, ce qui, en toute logique sanitaire, conduisait à ne pas faire supporter à la collectivité le coût des médicaments dont les fabricants ne pouvaient apporter aux experts la démonstration scientifique de leur efficacité. Le chantage à l'emploi exercé auprès du gouvernement par les laboratoires directement concernés – souvent de petites tailles et indépendants des multinationales pharmaceutiques –, ainsi que l'impact négatif présumé qu'aurait eu une mesure radicale de déremboursement des 835 spécialités

visées, expliquent la décision prudente du gouvernement.

Pour autant, sans remettre en question la politique conventionnelle, le plan annoncé par M<sup>me</sup> Guigou et M. Kouchner comporte un certain nombre d'innovations qui devraient permettre d'obtenir un encadrement des dépenses caractérisées par une

### Le chantage à l'emploi exercé par les laboratoires ainsi que l'impact négatif présumé d'une mesure radicale expliquent ce choix

rapide progression (+10,7 % en 2000 et +9 % pour les quatre premiers mois de 2001). Des mesures devraient être prises visant à faciliter la prescription et la délivrance de médicaments génériques, spécialités pharmaceutiques correspondant en tout point aux molécules d'origine n'étant plus protégées par brevet. Elles visent à une économie de l'ordre de 500 millions de francs. Une autre source d'économie devrait être obtenue par une réduction des prix des spé-

cialités les plus innovantes, mais dont les volumes de consommation, comme c'est fréquemment le cas, dépassent les prévisions initiales. Une quinzaine de spécialités seraient concernées et la baisse de leur prix devrait être négociée avec les fabricants dans le cadre du comité économique des spécialités pharmaceutiques. L'objectif est une économie de l'ordre du milliard de francs.

Défendues M. Kouchner, diverses initiatives devraient être prises concernant l'incitation à la bonne prescription et à un bon usage du médicament. En liaison avec l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé et l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, une structure serait créée pour permettre aux pouvoirs publics de mieux suivre l'évolution et les tendances des consommations médicamenteuses. La Caisse nationale d'assurance-maladie pourrait, de son côté, être mise à contribution pour, en liaison avec les syndicats de médecins, établir une charte du bon usage du médicament. Cet ensemble devrait être complété par une série de dispositifs comparables concernant les marges des pharmaciens d'officine et des grossistes répartiteurs, le gouvernement espérant parvenir à terme à des économies globales à hauteur d'environ 4 milliards de francs par an.

Jean-Yves Nau

**VENTES PAR ADJUDICATION**  
Office Spécial de Publicité  
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex  
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

**75** Vente au Palais de Justice de Paris, **Lundi 25 Juin 2001 à 14h** - En un lot à Paris 14<sup>ème</sup>  
Ensemble immobilier édifié sur parcelle de 900 m<sup>2</sup>  
**1 Bâtiment 56, Rue du Montparnasse**  
sous-sol, rez-de-chaussée et 5 étages  
**1 Bâtiment 13, Rue d'Odessa**  
sous-sol, rez-de-chaussée et 7 étages  
entre les 2 bâtiments Cour en longueur avec de chaque côté 2 bâtiments élevés sur rez-de-chaussée, d'un étage, murés et en attente de démolition  
**sur surface au sol de 250 m<sup>2</sup> environ**  
**MISE à PRIX : 10.000.000 F**  
S'adr. à Me B. MALINVAUD, Avocat à PARIS (75116), 1 Bis, Place de l'Alma  
Tél : 01.47.23.02.49 - Me Michel NAVION, Avocat à PARIS (75004), 46, Rue du Temple - Tél : 01.44.61.75.00 - Me Pierre-Yves LUCAS, Avocat à PARIS (75008) - 6, Rue Frédéric Bastiat - Tél : 01.56.43.40.61

**94** Vente sur saisie Pal. Just. Créteil, **Jeudi 21 Juin 2001 à 9h30**  
**Une Maison à Sucy-en-Brie**  
**201, Rue de Boissy, sur Terrain de 4 a 9 ca**, comprenant :  
sous-sol : Garage, Cave, locaux annexes, 1 Pièce, Rdc : salon avec mezzanine, cuisine, wc, 1<sup>er</sup> étage : salle de bains, wc, 3 chambres  
**Mise à Prix : 360.000 F (soit 54.881,65 euros)**  
S'adresser à Maître Th. MAGLO, Avocat, 4, Allée de la Toison d'Or à Créteil (94) - Tél : 01.49.80.01.85 (exclusivement de 9h30 à 12h00)  
**Visite sur place Lundi 18 Juin 2001 de 11h à 12h**

## Des projections moins pessimistes sur l'avenir financier des retraites

Le scénario établi par le Conseil d'orientation diffère l'apparition des déficits du régime général

LE CONSEIL d'orientation des retraites (COR) poursuit ses travaux. Des quatre branches de la Sécurité sociale, l'assurance-vieillesse n'est pas la dernière à alimenter le débat, mais le gouvernement n'a pas sonné l'heure des réformes, qui n'interviendront pas avant l'élection présidentielle de 2002. Aussi, les projections financières se succèdent-elles. Mardi 5 juin, le COR, rattaché à Matignon, qui réunit des syndicats, des experts et des parlementaires, a établi ses propres hypothèses, sur la base des travaux des différents régimes de retraite, de la direction des prévisions de Bercy et de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

Sans remettre en question le constat d'un déficit des retraites d'ici à 2040, qui nécessiterait un financement supplémentaire équivalant à 4 points de PIB en plus de l'indexation des pensions sur les prix, le COR a pourtant adouci le constat jusqu'ici dressé par le rapport du commissaire général au Plan, Jean-Michel Charpin, en 1999. Dans un scénario dit de « référence », l'économie française, pour le COR, « reviendrait au plein-emploi d'ici à 2010 » avec un taux de chômage à 4,5 % et une remontée du taux d'activité, notamment des jeunes et des salariés âgés.

### DES MOYENS ACCESSIBLES

Ce scénario qui n'est pas une prévision, souligne la présidente du COR, Yannick Moreau, mais une hypothèse « volontariste », se traduirait par un gain de deux à trois ans avant l'apparition des déficits du régime général ou, par exemple, de la retraite complémentaire des salariés du privé, l'Arcco. « Le solde technique de la CNAV [Caisse nationale d'assurance-vieillesse] serait de -72 à -99 milliards de francs en 2020 », contre un « trou » de 125 milliards dans le scénario central à 6 % de chômage du Plan. A long terme, cela ne change pas grand-chose au problème mais, sur dix ans, la démarche, légèrement plus favorable que cel-

le du Plan, apporte tout de même une bouffée d'oxygène.

« Les sommes nécessaires au financement futur des systèmes de retraite représentent des moyens importants mais nullement hors de portée dans une économie et une société dynamiques, s'est aussitôt réjoui le représentant CGT, Jean-Christophe Le Duigou, dans un communiqué. Elles représenteraient 4 à 6 points d'un PIB qui aura probablement doublé d'ici à 2040. La situation française n'est pas, de ce point de vue, la plus difficile puisque l'Allemagne, les Etats-Unis et le Japon connaîtront des ruptures plus graves. » Il ajoute qu'« une plus forte croissance et une réduction plus sensible du chômage en début de période diminuent de 30 % à 40 % les besoins de financement du régime général tels que les avait évalués le Commissariat du plan, aux horizons 2020 et 2040 ». FO s'est également félicité de la teneur de ces travaux en les opposant au « catastrophisme » du Plan.

Pour autant, le COR n'en a pas

fini avec tous ces travaux techniques. La prochaine réunion plénière, prévue le 4 juillet, devrait examiner d'un peu plus près d'autres hypothèses : une variante « grise » à 7 % de chômage en 2010, et une « rose », demandée par les organisations syndicales, à 3 %. Ce jour-là, bien qu'il ne soit pas à proprement parler un lieu de négociations, le COR devrait également aborder la partie la plus délicate de son travail, à savoir ses recommandations pour faire face aux difficultés financières à venir. A l'automne, M<sup>me</sup> Moreau remettra son rapport au premier ministre.

D'ici là, les excédents de la branche vieillesse seront de nouveau versés au Fonds de réserve des retraites, dont la gestion sera confiée à la Caisse des dépôts et consignations. Sa création effective est prévue dans le projet portant diverses mesures d'ordre social et éducatives, qui est en cours d'examen au Parlement.

I. M.

# Le maintien d'un grand nombre d'emplois-jeunes coûtera 40 milliards de francs sur cinq ans

La CGT, FO et la FSU, très critiques sur le plan de pérennisation, réclament des postes durables

Six ministres ont présenté, mercredi 6 juin, le plan de pérennisation des emplois-jeunes, qui avaient été créés en 1997. 40 milliards de francs

leur seront consacrés sur cinq ans, l'essentiel (28 milliards) allant aux aides-éducateurs (éducation nationale) et aux adjoints de sécurité (poli-

ce). La majorité des syndicats dénonce le maintien d'emplois précaires et plaide pour l'intégration de ces jeunes dans la fonction publique.

SIX MINISTRES se sont relayés, mercredi 6 juin, pour annoncer la pérennisation des emplois-jeunes. Côte à côte, Elisabeth Guigou (emploi et solidarité), Jack Lang (éducation), Daniel Vaillant (intérieur), Claude Bartolone (ville), Guy Hascoët (économie solidaire) et Michelle Demessine (tourisme) ont défendu le plan du gouvernement qui maintient, jusqu'en 2008, le volume actuel des emplois-jeunes dans l'éducation nationale et la police et prévoit une aide dégressive, pendant trois années supplémentaires, pour une partie de ceux qu'emploient les associations (*Le Monde* du 5 juin).

Cette seconde étape des emplois-jeunes nés en 1997, et dont les premiers contrats arrivaient à échéance en 2002, mobilisera 40 milliards de francs supplémentaires sur cinq ans (28 milliards pour l'éducation nationale et la police, 8 pour les associations, 4 pour les collectivités locales). A elles seules, ces dernières recruteront d'ailleurs 10 000 jeunes en 2001. Au final, ces sommes correspondent à une diminution du coût du programme qui nécessite actuellement 25 milliards de francs par an.

S'agissant des jeunes déjà inscrits dans le parcours, M<sup>me</sup> Guigou s'est engagée à leur trouver un « débouché professionnel durable », par le biais d'« un accompagnement personnalisé » susceptible de leur assurer, à la sortie, un emploi ou une formation. L'Etat prévoit ainsi 2 milliards de francs pour renforcer les actions de formation dans les cinq prochaines années.

Dans l'éducation nationale, les aides-éducateurs venus remplacer un emploi-jeune démissionnaire bénéficieront d'un contrat de cinq ans et non plus limité à la durée restante de l'emploi. Pour ceux qui ont été embauchés avant le 30 juin 1998, il sera également proposé un contrat complémentaire jusqu'au 30 juin 2003. Le principe de la rotation sur ces postes étant maintenu, les emplois-jeunes de la seconde étape seront identiques à leurs prédécesseurs, c'est-à-dire de droit privé. Mais, à la différence de leurs homologues dans le secteur associatif, l'unique débouché reste pour eux l'enseignement. « Il n'est pas impossible que certains types de métiers puissent être construits dans l'éducation nationale, notamment dans le domaine des nouvelles tech-

nologies et de la documentation », a plaidé M. Lang.

A l'annonce de ce plan, la déception a pointé dans les réactions des organisations syndicales à l'exception de la CFTC et de la CGC, plutôt satisfaites. « Le gouvernement préfère jouer les "prolongations" d'un dispositif qui fait tourner les jeunes sur des emplois à cinq ans plutôt que de transformer ces activités en emplois durables », a commenté la CFDT. « Les jeunes doivent être intégrés dans les administrations et les établissements qui les ont recrutés », a renchéri la CGT, qui organise le 16 juin un rassemblement national des emplois-jeunes à Paris. Pour le secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel, « reconduire un système qui deviendrait un passage obligé pour les jeunes à la recherche d'un emploi revient à mettre en place un SMIC-jeune subventionné qui enfermerait les bénéficiaires dans un sas d'où la sortie serait aléatoire ».

La critique est tout aussi présente chez les syndicats d'enseignants. « Finalement, il n'y a pas grand-chose de nouveau », résume Elisabeth Labaye, secrétaire nationale du

SNES-FSU (second degré). Dans un communiqué, le SGEN-CFDT rejette « une politique de bricolage » qui « essaie de maintenir au moindre coût une offre devenue indispensable ». « C'est une forme d'hypocrisie, renchérit Nicole Geneix, secrétaire générale du

**Pour la CGT, « les jeunes doivent être intégrés dans les administrations et les établissements qui les ont recrutés »**

Snuipp-FSU (premier degré). On reconnaît la nécessité de ces emplois, mais on ne tire pas les enseignements des années passées. On ne change rien à la situation des individus alors qu'ont été réellement créés des métiers nouveaux. C'est incompréhensible ! On aurait au moins pu

procéder par étapes. » Unanimes, les syndicats dénoncent l'« occasion ratée » d'apporter une reconnaissance réelle à ces missions nouvelles (bibliothèque scolaire, aide à l'informatique, accompagnement des enfants handicapés...) qui se sont fait jour depuis 1997.

La FSU persiste à réclamer un statut de droit public pour les emplois-jeunes et maintient sa journée d'action prévue le 14 juin, qui prendra des formes diverses selon les académies, en attendant une grève nationale dans la troisième semaine de septembre. De leur côté, SE-UNSA et SGEN-CFDT ne rejettent pas le statut de droit privé mais en demandent alors « tous les avantages ». Hormis quelques voix, dont le député François Goulard (DL, Morbihan), qui a dénoncé la pérennisation d'« une fonction publique au rabais », la droite est pour sa part restée plutôt silencieuse, assurant qu'elle n'avait pas l'intention de supprimer tous les emplois-jeunes.

Isabelle Mandraud et Marie-Laure Phélippeau

## Gouvernement et communistes s'acheminent vers un accord sur les licenciements

M. Bocquet (PCF) évoque « une volonté d'avancer »

APRÈS l'ébullition, les tentatives d'apaisement. C'est en tout cas le message que s'est efforcé, une nouvelle fois, de faire passer le ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, en recevant, mercredi 6 juin, en compagnie de Jean-Jack Queyranne, ministre des relations avec le Parlement, des députés de la gauche plurielle. Objet de cette rencontre : trouver un terrain d'entente avant le vote en deuxième lecture, mercredi 13 juin, du projet de loi de modernisation sociale. M. Queyranne a d'ores et déjà annoncé qu'une seconde délibération, officiellement qualifiée de « suite du débat », sera organisée mardi 12, à la veille du scrutin.

Sur les deux principaux points de blocage - définition du licenciement économique et renforcement du pouvoir du comité d'entreprise -, le gouvernement a accepté de revoir sa copie, sans toutefois remettre en question l'équilibre général du texte. Le matin même, sur Europe 1, Lionel Jospin avait mis en garde les différentes composantes de sa majori-

té : « On ne peut pas mettre un veto sur les licenciements, interdire le licenciement. On pourrait aussi interdire le chômage ou la maladie (...). Il ne faut pas que la législation française se distingue totalement des législations qui existent dans les autres pays européens. »

La seconde délibération devrait donc porter sur deux amendements du gouvernement qui seront soumis, lundi, aux groupes de la majorité. Leur rédaction a été confiée au rapporteur du texte, Gérard Terrier (PS), qui pourrait s'inspirer, sur la définition du licenciement économique, d'un amendement formulé, en première lecture, par le PCF. A la sortie de la réunion, le président du groupe communiste de l'Assemblée, Alain Bocquet, restait prudent sur l'issue du vote communiste, évoquant seulement « un bon climat » et « une volonté d'avancer ». Il est vrai que, d'ici là, doit avoir lieu, samedi 9 juin, la manifestation nationale contre les plans de licenciements, au cours de laquelle le PCF n'entend pas se faire damer le pion par l'extrême gauche.

**Une « troisième voie » d'accès aux concours va être ouverte**

Comme prévu, les concours de la police, de l'éducation nationale et de la fonction publique territoriale vont être aménagés pour permettre aux emplois-jeunes d'être titularisés. Une « troisième voie » d'accès aux concours d'enseignants ou de personnels administratifs (qui requièrent un niveau licence) sera ainsi ouverte aux 17 000 jeunes recrutés en 1998 et 1999 et titulaires d'un diplôme de bac + 2. Elle s'appuiera sur la future loi de modernisation sociale - dont le vote a été repoussé au 13 juin - prévoyant la validation des acquis de l'expérience. Jack Lang a annoncé que les textes réglementaires seront prêts pour une entrée en vigueur à la session de recrutement 2001-2002. S'agissant des aides-éducateurs recrutés en 1999, 2000 et 2001, et titulaires du bac, des formations spéciales seront mises en place dans les universités pour les préparer aux concours.

Certaines personnes viennent tout naturellement chez British Airways pour changer leur billet Cathay Pacific. **En faites-vous partie?**



Chaque minute compte et même les agendas les mieux organisés peuvent changer. Si vous avez besoin de souplesse lors de vos déplacements professionnels, vous apprécierez certainement nos produits communs en classe affaires - Asia World, Latin World et South Africa World. Vous y trouverez confort et flexibilité à des tarifs très attractifs. Pour en savoir plus, contactez votre agence de voyages ou l'une des compagnies membres de l'alliance oneworld™

BRITISH AIRWAYS

Aer Lingus

American Airlines

CATHAY PACIFIC

FINNAIR

IBERIA

LANCHILE

QANTAS

Vous êtes au cœur de oneworld

Ces avantages sont réservés aux passagers voyageant en classe Affaires des vols réguliers opérés et commercialisés par une compagnie aérienne membre de oneworld. Commercialité agréée qui n'implique ni le numéro de vol d'une compagnie aérienne membre de oneworld (à figurer sur votre billet), Aer Lingus, American Airlines, British Airways, Cathay Pacific, Finnair, Iberia, Lanchile, Qantas sont toutes des marques déposées de leurs compagnies respectives.

www.oneworld.com

## Budget : Laurent Fabius s'oppose à toute « surenchère » préélectorale

POUR la deuxième fois en moins de trois mois, le gouvernement a révisé ses prévisions de croissance à la baisse pour 2001. Alors que la loi de finances initiale a été construite à partir d'une hypothèse de progression du produit intérieur brut de 3,3 %, le ministère de l'économie et des finances avait déjà, au lendemain des élections municipales, ramené ces chiffres à la baisse, avec une nouvelle fourchette de 2,7 à 3,1 % et une hypothèse centrale de 2,9 %. Depuis plusieurs semaines, déjà, on faisait savoir à Bercy qu'il fallait désormais tabler sur le bas de la fourchette...

Laurent Fabius a officialisé les choses à l'Assemblée nationale, mercredi 6 juin, lors du débat d'orientation budgétaire (*Le Monde* du 7 juin) : « Nos perspectives de croissance pour 2001 devraient se situer dans la fourchette basse de nos prévisions, à un taux plus proche de 2,7 % que de 3 %. »

Cette révision à la baisse pour 2001 n'est probablement pas la dernière. Les derniers chiffres et enquêtes de l'Insee laissent plutôt penser que la croissance sur l'année sera au mieux de 2,5 %. Il faudra attendre que les directions de Bercy fassent tourner leurs ordinateurs en juillet, pour préparer le budget 2002, avant d'avoir une nouvelle prévision gouvernementale officielle. En attendant, il est certain que les recettes fiscales ne sont pas au rendez-vous et que l'exécution du budget s'annonce difficile. Le 3 mai, selon des

chiffres publiés par Bercy et cités par Didier Migaud, rapporteur général à la commission des finances, le déficit de l'Etat s'établissait à 190,4 milliards de francs contre 161,6 milliards de francs au 4 mai 2000. Le dérapage est donc d'ores et déjà de quelque 30 milliards de francs et l'objectif établi par le budget 2001 d'un déficit de 187 milliards de francs à la fin de l'année ne sera pas facile à atteindre, même s'il est encore trop tôt pour présager des rentrées en matière d'impôt sur les sociétés et d'impôt sur le revenu.

Pour 2002, l'exercice s'annonce encore plus compliqué. Raison de plus, selon M. Fabius, pour « ne pas rentrer dans je ne sais quel concours général de surenchère sous prétexte que les élections approchent ». Il sera difficile pour le gouvernement de respecter sa norme de dépense (+ 0,5 % en volume) compte tenu de l'évolution attendue des salaires de la fonction publique et des charges de la dette. Qui plus est, des baisses d'impôts à hauteur de 38 milliards de francs sont déjà votées. « Le seul point d'interrogation porte sur le chiffre exact du solde budgétaire. Je n'imagine pas que le déficit puisse remonter l'an prochain. Mais nous ne mettrons pas en œuvre pour cela des politiques restrictives », assure Florence Parly, secrétaire d'Etat au budget, dans un entretien aux *Echos* du 7 juin. Ce qui revient à admettre que le déficit pourrait se creuser.

Virginie Malingre

# Affaire des lycées franciliens : Socialistes et communistes font front commun pour gommer l'effet du mensonge de M. Jospin

## la justice peut entendre M. Moscovici et M. Bartolone

### Le conseil des ministres a donné son autorisation

LE CONSEIL des ministres a autorisé, mercredi 6 juin, l'audition, en qualité de témoin, du ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, et du ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, dans l'affaire des marchés des lycées de la région Ile-de-France. La demande avait été adressée, le 28 mai, par les juges à la chancellerie pour qu'elle soit transmise au conseil des ministres, dont l'accord préalable est nécessaire pour entendre, comme témoin, un ministre en exercice.

M. Moscovici, trésorier du Parti socialiste, de 1992 à 1994, a été cité par Gérard Peybernes, ancien responsable de l'Association nationale de financement du PS, mis en examen dans cette affaire. En décembre 2000, M. Peybernes avait indiqué aux juges que M. Moscovici avait été informé « des ententes entre les entreprises et leur corollaire : la répartition d'un pourcentage entre les partis ». A la mi-février, il modifiait cependant sa version et dédouanait M. Moscovici.

La justice s'intéresse à M. Bartolone depuis l'audition de l'ancien

trésorier du RPR, Robert Galley. Ce dernier avait assuré n'avoir jamais entendu parler de racket sur les marchés avant le 19 juin 1991, date de son audition devant la commission d'enquête parlementaire sur le financement des partis politiques. M. Bartolone, alors député PS, membre de cette commission, l'avait interrogé. « Vous nous avez dit, affirmait-il, qu'il n'était pas question pour le RPR d'avoir des relations avec des entreprises. Imaginons, en nous situant avant puis après la loi sur le financement des partis politiques, que, par exemple, dans la région Ile-de-France, des entreprises retenues pour réaliser ou construire des lycées aient décidé de faire des dons au RPR. La position qui serait la vôtre serait-elle de refuser ces dons ? » A cette interrogation, M. Galley avait répondu : « Il n'y a jamais eu, de mon temps, une quelconque connexion entre des marchés passés par des collectivités ou par l'Etat et les fonds qui me sont versés. »

Jacques Follorou

**MENSONGE ?** Quel mensonge ? Chez les socialistes et leurs alliés pluriels, on la mémoire très courte, le pardon rapide et généreux. Tous - à la notable exception de Julien Dray -, avaient toujours balayé avec application et obstination, l'hypothèse du passé trotskiste de Lionel Jospin. Tous aujourd'hui, avec la même unanimité, ont oublié que leur premier ministre avait expliqué qu'il n'avait « jamais été trotskiste », et se demandent bien pourquoi, après l'aveu du premier ministre, le 5 juin, à l'Assemblée nationale, « la presse fait une baignoire de mousse avec un gramme de savon », grince le député communiste du Val-de-Marne, Jean-Claude Lefort.

À Matignon et au PS, ils avaient lu avec soulagement dans la biographie du premier ministre, Lionel Jospin, l'héritier rebelle (Lattès, 1997) qu'on ne pouvait confirmer la thèse d'un chef de gouvernement lambertiste, même si, pour la première fois à visage découvert, un ancien camarade de cellule de M. Jospin y apportait son témoi-

gnage. Il y a quelques mois, un ancien membre de l'Organisation communiste internationaliste (OCI), Philippe Campinchi, qui la quitte en 1986, leur avait expliqué, dans un livre sur *Les lambertistes* (Balland, 2000) - en s'appuyant sur les travaux du sociologue Noël Kapferer - comment cette « rumeur Jospin » avait été fabriquée par « des articles de presse qui finissent, de renvois en rappels, par se nourrir d'eux-mêmes et par se suffire ».

**« BONS RÉFORMISTES »**

Même les plus jeunes ou les plus socialistes de rocardiens évoquent aujourd'hui ce passé comme une banalité. En faisant assaut d'humour, selon la ligne qui a été adoptée mardi dans la précipitation (*Le Monde* du 7 juin). « Il avait refoulé », explique ainsi François Hollande, sans même reprendre la « dénégarion » utilisée par Lionel Jospin. « L'essentiel, de toute façon, pour les trotskistes d'hier, c'est qu'ils soient devenus de bons réformistes. »

« C'est son histoire. Je la respecte. Mais ce n'est pas la mienne. Je ne suis pas de sa génération », a toute-

fois ajouté plus gravement le premier secrétaire du PS dans les couloirs de l'Assemblée. Le député de Paris, Jean-Christophe Cambadélis, qui a quitté pour sa part l'OCI avec fracas, en 1986, emmenant avec lui quelques centaines de jeunes militants, a salué l'intervention « convaincante et courageuse » du premier ministre. Ancien membre de l'OCI également, le ministre délégué à l'enseignement professionnel, Jean-Luc Mélenchon, a fait mine de s'emporter en dénonçant une « chasse à l'ancien trotskiste ». Le député de Paris, Jean-Marie le Guen, évacue l'« entrisme » de M. Jospin au PS : « sans avoir été trotskiste, j'ai contri-

jets du gouvernement. Manque de chance, cette affaire « valorise » l'extrême gauche, ennemi juré du PCF, soupire M. Carvalho.

M. Jospin n'a-t-il pas expliqué, mercredi sur Europe 1, que cette expérience lui a donné la faculté de la « comprendre mieux que d'autres » ? « Tout ceci n'est pas dénué d'arrière-pensées. Jospin a sans doute voulu se donner une image d'extrême gauche », ajoute M. Carvalho. L'apparent communiste Jean-Pierre Brard - le seul, apparemment, à se souvenir de sa « haine des groupuscules de mai 68 » - est aussi prêt à le croire. Mais le sujet ne passionne guère le maire de Montreuil... ni son fils.

## Un candidat du Parti des travailleurs pour 2002 ?

Le Parti des travailleurs sera-t-il en lice lors la prochaine présidentielle ? « La décision sera prise en novembre, lors de notre prochain congrès », répond seulement Daniel Gluckstein, secrétaire national du PT, sans préciser s'il serait ce candidat. Après Pierre Lambert, en 1988 - il n'y avait pas eu de candidat en 1995 - l'hypothèse est prise au sérieux au PS. Lors d'un récent bureau national, Jean-Christophe Cambadélis a évoqué l'hypothèse de « quatre candidatures d'extrême gauche [dans l'hypothèse d'une candidature des Motivé-e-s] », dont une commune aux « lamberto-communistes », qui aurait pour particularité de « détourner l'attention de celle d'Arlette Laguiller ». Depuis 1997, les lambertistes retrouvent une petite fraction de communistes ultra-orthodoxes tels Jean-Jacques Karman, adjoint au maire d'Aubervilliers, et Rémi Auchedé, ancien responsable PCF de la fédération du Pas-de-Calais, dans un Comité pour l'abrogation du traité de Maastricht et, depuis le 19 mai, autour d'un appel pour « garder un parti de classe ».

bué à l'arrivée au PS de plusieurs générations de militants trotskistes. A aucun moment Lionel Jospin ne s'est impliqué dans ces processus.

Le mensonge, quand même, gêne un peu les députés communistes. « Jospin alimente un roman-feuilleton uniquement parce qu'il a menti », note Maxime Gremetz (Somme) qui regrette que, « pendant ce temps, on ne parle plus des licenciements... » Cette affaire a troublé les « anciens collègues d'usine » de Patrice Carvalho : « Mercredi matin, ils m'ont demandé : "mais pourquoi Jospin ne l'a pas dit plus tôt ?" », rapporte le député de l'Oise. « Après la manœuvre sur le calendrier électoral, et sur les plans sociaux, c'est un nouveau mensonge de Jospin », juge le député qui, plus d'une fois, a voté « contre » les pro-

« Papa, c'est quoi un trotskiste, c'est Strauss-Kahn ? » Le reste n'est qu'agitation médiatique.

La veille, il est vrai, Lionel Jospin avait su parler aux députés communistes. S'il avait justifié son engagement au nom de l'« antistalinisme », il avait pris soin de préciser que « le Parti communiste n'était pas ce qu'il [est] » (*Le Monde* du 7 juin). D'ailleurs, qui se réclame encore de Staline ? Ni M. Gremetz, ni M. Carvalho. Le « drame », reconnaît toutefois M. Carvalho, c'est que « l'opinion assimile souvent les communistes au stalinisme ». Pardon pour pardon, la gauche plurielle se retrouve. Et se serre les coudes.

Ariane Chemin et Clarisse Fabre

## « L'Humanité » déplore une mise en scène « abracadabrantésque »

SI L'HUMANITÉ n'a écrit que quelques lignes, mercredi 6 juin, sur le passé trotskiste de Lionel Jospin, alors que la presse y consacrait ses « unes » et parfois plusieurs pages, c'est la faute au capitalisme. Explications : la mauvaise santé financière du quotidien communiste, en dépit de son renflouement par les groupes Bouygues et Lagardère, l'a obligé à passer d'une impression décentralisée en province à une impression moins coûteuse à Paris. Ce changement de mode de production en a bouleversé les horaires et L'Humanité « boucle » à 16 heures depuis le 23 avril. Pas le temps, donc, d'intégrer l'actualité la plus chaude.

Dès le 7 juin, L'Humanité a remis les pendules à l'heure. Ce débat sur le passé trotskiste désormais avéré du premier ministre ne l'intéresse pas. Dans la page traitant de cette affaire, un commentaire du directeur de la rédaction, Pierre Laurent, intitulé « Mauvais cheval », l'explique sans détours : « La polémique sur le passé politique [du premier ministre] est un cheval que nous n'entendons pas enfourcher. » Accusant Le Monde de se « délecter » de ce sujet, « un dédale qui lui est familier », le quotidien communiste ironise sur les « quatre pages pleines » qui lui ont été consacrées dans ces colonnes. « Désolés, messieurs [sic], nous ne partageons pas cet enthousiasme. La manifestation de la vérité est-elle le seul moteur de toute cette affaire ? Permettez-nous d'en douter... », écrit Pierre Laurent.

C'est que le quotidien communiste se fait « une autre idée de la confrontation d'idées que celle qui consiste à passer des aveux posthumes de la

cassette Méry pour flinguer Chirac aux confessions de jeunesse de Lionel Jospin, pour tenir son image de transparence ». Après cette leçon de morale, le directeur de la rédaction de L'Humanité fait un « aveu » : « Nous aimons le choc des idées et des projets, le seul qui vaille pour faire avancer la démocratie », écrit M. Laurent à quatre jours du retour du procès de Robert Hue dans l'affaire Gifco. Et que l'on n'accuse pas L'Humanité de coupable indulgence à l'égard de Lionel Jospin, à six jours, cette fois, du nouveau vote sur la loi de modernisation sociale, après un report de quinze jours demandé par le PCF. « Nous ne nous privons pas de dire à Lionel Jospin ce que nous avons à lui dire quand nous jugeons ses choix sujets à débat », conclut le directeur de la rédaction du quotidien communiste.

Le second article, signé de Maurice Ulrich, chef adjoint du service politique, sous-titré « Il a été gauchiste et alors ? », se présente sous l'angle « qui a tiré ? ». L'écho « abracadabrantésque » donné à ce dossier « pose question », écrit M. Ulrich, alors que l'information « tiendrait en une brève ». Pour lui, « le coup fait les choux gras de l'Elysée ». Mais il se voit « contraint » d'envisager « une hypothèse complémentaire ». « Se peut-il qu'à gauche il en soit qui trouvent un intérêt à placer quelques bâtons dans la roue présidentielle d'un premier ministre dont la stratégie de gauche plurielle, en dépit de ses insuffisances, n'est pas forcément leur ? », se demande M. Ulrich. Le quotidien communiste laisse la question en suspens.

Béatrice Gurrey

MAGAZINE MENSUEL - 20 F



# Les régions jugent insuffisantes les propositions du gouvernement sur la décentralisation

A gauche comme à droite, elles souhaitent des compétences plus larges

Les présidents de région, à gauche et à droite, ont accueilli avec réserve les amendements que le gouvernement a présentés dans le cadre de la

loi sur la démocratie de proximité prévoyant le transfert de nouvelles compétences aux conseils régionaux. S'ils approuvent la démarche, ils esti-

ment que les transferts proposés par Daniel Vaillant sont trop timides, notamment en matière universitaire et dans le domaine culturel.

**OUVERT** incidemment par l'opposition, à l'occasion de la discussion sur le projet de loi sur la Corse, le débat sur un transfert aux autres régions de nouveaux pouvoirs a conduit le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, à présenter, mardi 5 juin, en commission des lois de l'Assemblée nationale, sept amendements au projet de loi sur la démocratie de proximité (*Le Monde* du 7 juin).

Ces propositions du gouvernement visant à transférer de nouvelles compétences aux régions ne sont cependant pas à la hauteur des espérances des présidents de région, de droite comme de gauche. « Le gouvernement a bien saisi l'occasion Corse pour faire avancer plus vite que prévu le dossier. On s'en félicite, affirme Jean-Paul Huchon (PS), président de la région Ile-de-France. Mais la première livraison est décevante, timide et frileuse. » Président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Michel Vauzelle (PS) juge « dommage que Lionel Jospin ne prenne pas la paternité d'un grand projet de loi sur la décentralisation ». Selon lui, « c'est la droite qui parle le plus fort aujourd'hui sur ce sujet ».

## « RÉGIONALISATION À LA CARTE »

Les huit présidents de gauche ne boudent pas pour autant totalement leur plaisir. « On prend tout ce qu'on peut prendre », assure M. Huchon. Ils « prennent » le droit que leur accorde le gouvernement de créer « leurs propres régimes d'aides directes aux entreprises », qui, jusqu'ici, devaient être couplées avec celles de l'Etat. Ils sont satisfaits du transfert total de la politique de formation professionnelle et de l'apprentissage : cette compétence serait accompagnée d'un crédit de l'ordre de 5 milliards de francs. Ils se félicitent de se voir confier le classement des réserves naturelles et la gestion des

déchets industriels spéciaux. Enfin, ils acceptent le droit à l'expérimentation de la gestion de certains ports et aéroports.

En revanche, ces présidents res-

ques. « Il faut prévoir un système de régionalisation à la carte », résume M. Vauzelle.

A droite, les présidents de région réunis à Strasbourg, mercredi

## Débat relancé sur les structures intercommunales

La commission des lois de l'Assemblée nationale a achevé, mercredi 6 juin, l'examen du projet de loi sur la démocratie de proximité, qui sera débattu en séance publique à partir du 13 juin. Elle a notamment adopté un amendement déposé par son président, Bernard Roman (PS, Nord), qui instaure l'élection au suffrage universel direct des représentants des communautés urbaines, communautés d'agglomération et communautés de communes. Déjà, en 1999, lors de l'examen de la loi sur l'intercommunalité, M. Roman avait déposé un amendement identique, que le gouvernement n'avait pas retenu.

La commission préconise aussi d'augmenter de 20 % le nombre de conseillers municipaux des villes de 10 000 à 100 000 habitants et de 30 % celui des villes de plus de 100 000. Elle a baissé le seuil pour la constitution obligatoire des conseils de quartier : il ne concernera que les villes de plus de 50 000 habitants. Dans le projet du gouvernement, le seuil avait été fixé à 20 000 habitants.

tent sur leur faim en matière universitaire. Le gouvernement propose en effet aux régions, dans le cadre de conventions avec les universités et centres de recherche, « d'organiser leurs propres actions complémentaires d'enseignement supérieur et de recherche ». Mais il ne leur confie pas le soin de bâtir les universités, alors qu'elles en assument une grande partie du financement (dans les contrats de plan), et encore moins la gestion des personnels chargés de l'entretien des bâtiments. Hors, cette double compétence est largement revendiquée par la plupart des régions.

De même, le ministre de l'intérieur n'a pas annoncé de transfert en matière de gestion du patrimoine culturel et de tourisme, pourtant inscrits dans les propositions du rapport Pierre Mauroy sur la décentralisation. Les huit présidents de gauche continuent à réclamer un droit à l'« expérimentation » dans des domaines spécifi-

6 juin, autour de Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de Poitou-Charentes et de l'Association des régions de France (ARF), ont vivement critiqué le texte du gouverne-

ment. Ils ont annoncé qu'ils déposeraient trois propositions de loi destinées à élargir le champ des compétences régionales (économie, culture, environnement et tourisme). Surtout, ils réclament la garantie de nouvelles ressources par un partage de la TVA ou de la TIPP (taxe intérieure pour les produits pétroliers). Le groupe DL de l'Assemblée nationale a indiqué qu'il ne voterait pas le projet de loi sur la démocratie de proximité.

Le gouvernement estime, de son côté, qu'il a proposé des transferts de compétences « à la fois simples et consensuels ». Il est vrai que le ministre de l'éducation nationale n'est pas favorable à la régionalisation des universités et que les syndicats de personnels administratifs des universités sont vent debout contre « cette tutelle régionale ». Enfin, les ministères de la culture et du tourisme regimbent à l'idée de transférer une partie de leurs prérogatives aux régions. L'examen du projet de loi commence mercredi 13 juin en séance publique.

Béatrice Jérôme

## Guadeloupe : mot d'ordre de grève générale

LA SITUATION était très tendue en Guadeloupe, mercredi 6 juin, la pénurie de carburant due à la grève des chauffeurs de camions-citernes s'ajoutant au mot d'ordre de grève générale lancé par la centrale syndicale indépendantiste (UGTG) pour jeudi et vendredi. Après les incidents du week-end entre jeunes et forces de l'ordre, au cours desquels deux gendarmes et cinq policiers ont été blessés (*Le Monde* du 4 juin), la population s'interrogeait sur la forme qu'allait prendre cette grève, destinée à obtenir la libération d'un dirigeant de l'UGTG, Michel Madassamy, incarcéré vendredi.

En grève de la faim depuis ce jour, M. Madassamy est poursuivi pour avoir participé au saccage de deux magasins ayant ouvert le 27 mai, jour commémoratif de l'abolition de l'esclavage en Guadeloupe. Les deux escadrons de gendarmes mobiles stationnés en Guadeloupe ont été renforcés par l'arrivée de deux escadrons supplémentaires venus de Martinique et de Paris.

## Statut pénal du chef de l'Etat : feu vert de la commission des lois

LA PROPOSITION de loi constitutionnelle du PS modifiant le statut pénal du président de la République a été adoptée, mercredi 6 juin, par la commission des lois de l'Assemblée nationale, avant son examen en séance publique, le 12 juin. Ce texte propose que le chef de l'Etat relève de la justice ordinaire pour des actes commis avant son entrée en fonction ou sans rapport avec son mandat ; il précise que seule une « commission des requêtes » pourrait mettre en mouvement l'action publique. Selon un amendement adopté mercredi, l'autorisation de cette commission des requêtes serait également nécessaire pour prendre « toute mesure privative ou restrictive de liberté » à l'encontre du chef de l'Etat.

## DÉPÊCHE

■ POLLUTION : l'Etat poursuivra systématiquement en justice les responsables de pollution des sols par des activités industrielles en cours ou ayant existé, a annoncé, mercredi 6 juin, Dominique Voynet, ministre de l'environnement, lors d'une communication en conseil des ministres. « L'effort de l'Etat ne saurait se substituer à la responsabilité des exploitants des sites pollués », a-t-elle estimé.

## Des élus veulent donner aux collectivités locales un pouvoir réglementaire

LES ÉLUS LOCAUX ont pris acte de la décision du gouvernement d'engager « une nouvelle étape de la décentralisation », mais ils ne se satisfont pas toujours des dispositions prévues par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, dans le projet de loi sur la démocratie locale. « Pour être confirmée, la décentralisation a besoin d'un fondement constitutionnel », affirment d'une seule et même voix Jean-Pierre Balligand (PS), député de l'Aisne, Pierre Méhaignerie (UDF), député d'Ille-et-Vilaine, Robert Savy (PS), président du conseil régional du Limousin, et Adrien Zeller (UDF), président du conseil régional d'Alsace, dans la préface d'un rapport intitulé « Etat, organisation territoriale : de la réforme aux évolutions constitutionnelles », rendu public, jeudi 7 juin, par l'Institut de la décentralisation.

## DANS LA CONSTITUTION

Ce rapport, fruit d'un travail d'un an mené avec des juristes et des élus de tous bords, est un véritable appel, étayé d'une quinzaine de propositions concrètes, que ce think-tank de la décentralisation lance à l'adresse des candidats à l'élection présidentielle. Un appel à la « création d'un Etat et d'une République décentralisés ».

« La décentralisation s'est construite jusqu'aujourd'hui dans le strict respect de la conception traditionnelle unitaire et centralisée de l'Etat, relève Hugues Portelli, professeur de droit constitutionnel à Paris-II, qui a tenu la plume du rapport. Le caractère unitaire de la République et administratif des collectivités locales, de même que la nature législative du droit des collectivités locales constituent des verrous constitutionnels qui limitent voire empêchent des réformes législatives de fond. » Il s'agit de donner un fondement constitutionnel à l'expérimentation telle qu'elle est prônée par la proposition de loi Méhaignerie examinée en janvier par les députés,

pour faire progresser « de façon pragmatique » la décentralisation. Mais au-delà, il s'agit aussi d'inscrire noir sur blanc dans la Constitution les principes de la décentralisation, d'autonomie locale, de subsidiarité et de péréquation. « Sans protection constitutionnelle, l'Etat peut, à l'occasion des lois de finances, revenir sur l'autonomie financière des collectivités territoriales et sur les compétences qu'il leur a transférées », argumentent les deux coprésidents de l'Institut, MM. Zeller et Balligand, comme l'avait fait le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), en défendant en janvier sa proposition de loi sur la « libre administration des collectivités territoriales ».

Allant au-delà de ce texte sénatorial, qui visait à renforcer l'autonomie financière des collectivités locales, l'Institut de la décentralisation propose que soit reconnu dans la Constitution « le pouvoir réglementaire des collectivités territoriales pour l'exercice des compétences que leur attribue la loi ». Alors que cette question est au cœur du débat sur le statut futur de la Corse, c'est là, pour M. Savy, une reconnaissance indispensable « pour assurer aux collectivités territoriales un pouvoir d'adaptation des politiques nationales aux réalités locales ». Il en va de l'efficacité même de l'action publique, appuient M. Balligand et M. Méhaignerie. Aucun ne manque de faire de l'évaluation et du contrôle de l'Etat le corollaire de cette reconnaissance de l'autonomie des collectivités. « Il s'agit de réaffirmer la force de l'Etat en recentrant son rôle sur son pouvoir de contrôle et de régulation », insiste M. Méhaignerie. Le rapport précise qu'il ne s'agit pas de mettre en concurrence l'Etat et les collectivités territoriales, mais d'organiser leur complémentarité en clarifiant les règles du jeu financières, fiscales et institutionnelles.

Léti Van Eeckhout



## 2000 ANS D'ATTENTIONS POUR ATTEINDRE LA PLÉNITUDE ET LA SÉRÉNITÉ



A côté des jardins spectaculaires s'étendant à perte de vue, il en existe d'autres, tout aussi beaux, guère plus grands qu'une table. Mais tous, quelle que soit leur taille, tirent parti des éléments naturels pour créer un environnement qui inspire au visiteur un sentiment absolu de tranquillité et de bien-être.

Atteindre la sérénité est affaire de temps. C'est cette philosophie des jardiniers japonais que nous avons appliquée à notre compagnie, ANA : souci du détail, goût du raffinement, sens de l'harmonie.

Pour nous aussi, la qualité du service est une forme d'art. Alors succombez aux charmes de notre hospitalité.

Sur nos lignes, vous apprécierez la délicatesse des plats japonais et européens, mariant harmonieusement le plaisir des yeux à celui du palais.

En première classe, vous pourrez vous mettre à l'aise dans notre Fullflat Seat, qui, plus qu'un simple fauteuil, est un véritable lit! Et en classe affaires (Club ANA), vous pourrez jouir de notre Super Relax Seat - inclinaison généreuse à 139° et espacement de 1,27m.

Mais nous n'oublions pas que la rapidité est un élément essentiel. Ainsi, tous nos vols entre Paris et Tokyo sont directs et nos passagers en classes première et affaires bénéficient en outre d'un service porte à porte\* - limousine à Paris, transfert à Tokyo et nuit d'hôtel à l'arrivée au Japon.

Enfin, nous sommes membre de Star Alliance, le premier regroupement de compagnies aériennes au monde. Ainsi, vous pouvez déjà bénéficier de nombreux avantages et notamment utiliser ou accumuler du mileage sur nos 14 partenaires.

Alors, si vous êtes en quête de plénitude et de sérénité, venez rejoindre les quelque 40 millions de passagers d'ANA, qui est la plus grande compagnie au Japon et en Asie\*\* et à laquelle ont été décernées cinq étoiles\*\*\*.

ANA 114 avenue des Champs-Élysées 75008 Paris. Tél: 01 53 83 52 52. N° Vert de province: 0 800 05 37 35. www.ana.fr ou votre agence de voyages.

ANA

MEMBRE DE STAR ALLIANCE

\*service à bord. \*\*Classement par nombre de passagers transportés en 2000 (compagnies aériennes membres d'ANA). \*\*\*service : le Flight Research Services (FRS) pour l'année 2000.

**JUSTICE** Le doyen des juges d'instruction et vice-président du tribunal de Nice, Jean-Paul Renard, était toujours en garde à vue, jeudi 7 juin, dans les locaux de la gendarmerie.

● **LE MAGISTRAT** était interrogé dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte par le procureur de la République de Nice, Eric de Montgolfier pour « détournement de finalité

d'informations nominatives » et « faux et usage de faux ». ● **PERSONNALITÉ** controversée, le juge Renard aurait fait profiter la Grande loge nationale française – à laquelle il a

appartenu jusqu'en 1999 – d'informations confidentielles, issues du casier judiciaire national. ● **ERIC DE MONTGOLFIER** estime, dans un entretien au *Monde*, que les réseaux francs-

maçons « agissent toujours » dans les milieux policier et judiciaire. Il se dit favorable à une nouvelle enquête de l'inspection générale des services judiciaires au tribunal de Nice.

# Le doyen des juges de Nice soupçonné d'avoir informé une loge maçonnique

Vice-président du tribunal, Jean-Paul Renard a été placé en garde à vue, mercredi 6 juin. Une enquête ouverte par le procureur Eric de Montgolfier semble montrer qu'il aurait transmis des informations confidentielles à la Grande loge nationale française (GLNF), dont il a été membre

**LE MAGISTRAT** est devenu un suspect. Doyen des juges d'instruction et vice-président du tribunal de grande instance de Nice, Jean-Paul Renard était toujours en garde à vue, jeudi 7 juin, en fin de matinée. Deux gendarmes de la section de recherches de Marseille s'étaient présentés, la veille, à son cabinet, munis d'une convocation à la caserne de Nice. Agé de 51 ans, M. Renard est visé par une enquête préliminaire ouverte par le procureur de la République, Eric de Montgolfier, pour « détournement de finalité d'informations nominatives qui font l'objet d'un traitement informatisé, faux et usage de faux » au bénéfice de la Grande loge nationale française (GLNF), dont il a été membre. Il est soupçonné d'avoir consulté, entre janvier 1998 et septembre 1999, à quarante-quatre reprises, le bulletin numéro un du casier judiciaire national, réservé aux seuls magistrats et officiers de police judiciaire, dans le but de transmettre à la GLNF des informations sur trente-trois candidats à l'initiation maçonnique.

Trois perquisitions ont été conduites, mercredi 6 juin, au domicile du magistrat à Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes), à son cabinet au palais de justice de Nice et au siège local de la grande loge provinciale Alpes-Méditerranée. Selon des sources proches de l'enquête, l'attention de la justice avait été attirée par le cas d'un candidat à l'entrée à la GLNF. L'obédience avait eu connaissance d'une condamnation pénale ayant frappé ce

postulant, condamnation qui n'avait pas été prononcée à Nice et ne figurait pas au bulletin numéro trois accessible à tout requérant. Cette anomalie avait conduit le parquet à vérifier auprès du casier judiciaire national l'existence d'éventuelles consultations illicites du bulletin numéro un. Cette démarche avait permis d'identifier l'origine de la demande : le cabinet d'instruction numéro six du tribunal de Nice, celui de Jean-Paul Renard. Quarante-trois autres consultations en provenance du même cabinet avaient ensuite été découvertes.

M. Renard est une figure de la justice sur la Côte d'Azur, où il exerce depuis près de vingt ans. Substitué à Nice, puis juge d'instruction à Grasse, et de nouveau à Nice depuis juin 1992, il a instruit nombre de dossiers sensibles au cours des dernières années – dont certaines enquêtes visant l'ancien maire Jacques Médecin. Ses liens avec la franc-maçonnerie avaient été évoqués publiquement, à la suite des déclarations de M. de Montgolfier. Nommé à la tête du parquet de Nice le 20 janvier 1999, celui-ci s'était alarmé des influences néfastes de la franc-maçonnerie sur le fonctionnement de la justice niçoise : enquêtes ralenties, dossiers disparus, notables préservés (*Le Monde* du 9 octobre 1999)... L'émergence de soupçons visant M. Renard avait alors conduit ce dernier à une mise au point publique – alors qu'il n'était pourtant l'objet d'aucune enquête : dans un entretien accor-

dé à *Nice-Matin*, en novembre 1999, il avait lui-même divulgué son appartenance à la GLNF, affirmant à cette occasion : « A mon entrée à la GLNF, j'avais (...) posé une condition : ne jamais devoir rendre de service, ni faire d'intervention dans le cadre de ma profession. »

## « EXCÈS DE ZÈLE »

Il assurait alors avoir adhéré à la franc-maçonnerie en décembre 1991 et l'avoir quittée en 1997. « Je suis vraiment parti. Depuis cette date, je ne paie plus mes cotisations ni n'assiste aux réunions », précisait-il. « Une telle décision m'a coûté car la philosophie maçonnique me passionne. Je l'ai prise pour éviter une chasse aux sorcières quand j'ai

appris que le dossier Mouillot allait arriver à Nice », ajoutait-il en faisant référence au dépaysement de l'enquête qui visait alors le maire (UDF) de Cannes pour des faits de corruption. Cette affirmation était cependant formellement contredite par un document interne à la GLNF, dont *Le Monde* avait dévoilé le contenu (nos éditions du 4 décembre 1999). Intitulée « liste des frères radiés de GLNF ou démissionnaires », cette pièce est frappée du numéro cinq et datée du 22 octobre 1999. Le nom du juge Renard y apparaît à la dix-huitième ligne entre le numéro de loge (317), qui correspondrait à la loge Garibaldi et le matricule 33169. La date de départ figurant en regard est le 15 avril 1999, soit postérieure de

plus d'un an à celle proclamée par le magistrat.

Interrogé par *Le Monde*, le porte-parole de la GLNF, Jean-Pierre Pilorge, a estimé que « si l'enquête confirme les soupçons portés à l'encontre de M. Renard, ce dernier aura fait preuve d'un excès de zèle aussi regrettable qu'inutile ». « En effet, explique M. Pilorge, lorsqu'un particulier souhaite intégrer la GLNF, nous lui demandons qu'il nous fournisse lui-même un extrait de casier judiciaire numéro trois ». M. Pilorge certifie par ailleurs que la démission de M. Renard a été enregistrée au siège national de la GLNF le 5 avril 1998. Néanmoins, les consultations reprochées au juge niçois couvrent une période qui dépasse la date de sa démis-

sion, qu'elle soit intervenue en avril 1998 ou avril 1999.

Cette enquête n'est pas la première affaire mettant en cause la franc-maçonnerie locale. Deux policiers, dont un retraité, ont été mis en examen, il y a plusieurs mois, pour avoir illégalement consulté un fichier de police au profit de la GLNF. Cette instruction avait entraîné la mise en examen du grand-maître provincial Bernard Merolli pour « violation du secret professionnel et recel ». Elle avait également provoqué la mise sous tutelle administrative de la grande loge provinciale Alpes-Méditerranée, et l'installation d'un nouveau grand-maître.

Pascal Ceaux  
et Fabrice Lhomme

## Une influence controversée sur le cours de plusieurs affaires sensibles

**LES SOUPÇONS** sont nettement antérieurs à l'arrivée sur la Côte d'Azur du procureur Eric de Montgolfier. Depuis plus de cinq ans, le rôle et l'influence du doyen des juges d'instruction de Nice, Jean-Paul Renard, sur le cours d'affaires considérées comme sensibles ont été régulièrement contestés au sein de la juridiction niçoise. Au mois d'octobre 1999, lorsque le nouveau chef du parquet avait publiquement dénoncé le poids des « réseaux maçonniques » sur le cours des procédures, le nom de M. Renard avait rapidement été mis en exergue, tant par les avocats que par certains

magistrats eux-mêmes. Au point que l'intéressé avait pris la parole, en première page de *Nice-Matin*, pour justifier son appartenance à la franc-maçonnerie et affirmer – fausement – qu'elle était révolue depuis 1997 (*lire ci-dessus*).

Sans lien apparent avec ses affinités philosophiques, l'attitude du juge avait d'abord été mise en cause dans le traitement d'une affaire particulièrement délicate qui menaçait de compromettre plusieurs magistrats niçois, sur fond de soupçons de pédophilie. Longuement dévoilée dans les colonnes du *Monde*, cette controverse avait éclaté, en 1996, après les plaintes de Karim Kamal, père de la petite Lauriane, alors âgée de sept ans, qui accusait le compagnon de son épouse d'avoir maltraité l'enfant, et certains juges d'avoir volontairement étouffé ses dénonciations. Destinataire, en tant que doyen des juges d'instruction, de la plainte des grands-parents de Lauriane, déposée devant lui le 2 septembre 1994, M. Renard avait rendu, le 11 juillet 1995, une ordonnance de « refus d'informer », au motif qu'il avait

déjà, entre-temps, rendu un non-lieu sur les mêmes faits, dans le cadre d'une procédure lancée par le parquet et restée inconnue des plaignants : la fillette elle-même n'avait pas été interrogée... (*Le Monde* du 9 avril 1996).

## « DÉNONCIATION CALOMNIEUSE »

La même année, l'insistance du même magistrat à obtenir le dessaisissement – à son profit – de sa collègue parisienne Eva Joly dans l'enquête sur les détournements soupçonnés au préjudice de la société d'exploitation de la station de sports d'hiver Isola 2000 (Alpes-Maritimes) et du Crédit lyonnais, qui impliquait la belle-fille de Jacques Toubon, ministre de la Justice, avait alimenté de nouveaux doutes. Saisi d'une plainte pour « vol de documents » déposée par le suspect principal de ces malversations, l'homme d'affaires Dominique Bouillon, M. Renard avait ordonné des perquisitions chez les avocats du Crédit lyonnais et demandé la jonction, à Nice, des deux instructions en invoquant les liens de « connexité » entre des procédures dont

les intérêts paraissaient plutôt s'opposer. La communication des pièces parisiennes au dossier niçois aurait pourtant eu pour première conséquence d'informer M. Bouillon du contenu des découvertes sur Isola 2000 au moment où il n'était pas encore mis en examen, avait relevé le parquet de Paris (*Le Monde* du 13 décembre 1996).

Depuis lors, le rôle de M. Renard a été discuté en marge d'affaires ayant mis en cause le député (UDF) Rudy Salles, membre de la même loge maçonnique que lui, l'ancien maire de Cannes Michel Mouillot, ou encore l'affairiste Anthony Tannouri, financier acrobatique plusieurs fois condamné à Nice pour « escroquerie ». Dénonçant les « interventions permanentes » qu'auraient effectuées en sa faveur « des policiers et des juges », l'ex-gouvernant de ce dernier avait désigné M. Renard parmi ses interlocuteurs habituels. Le juge avait déposé une plainte pour « dénonciation calomnieuse », dont l'instruction avait été dépaycée à Lyon.

Hervé Gattegno

Eric de Montgolfier, procureur de la République de Nice

## « Les réseaux occultes, dans le milieu judiciaire, agissent toujours »

« Les « réseaux francs-maçons » que vous aviez dénoncés lors de votre nomination, en 1999, sont-ils toujours à l'œuvre selon vous ?

– Pourquoi voudriez-vous que ces réseaux aient disparu ? Si l'opinion que j'avais exprimée à l'époque est exacte, pense-t-on sérieusement que deux ans et demi pouvaient suffire pour résoudre le problème ? Je dirais que les réseaux occultes, qui ont pénétré les milieux policier et judiciaire, agissent toujours, mais ils se font plus discrets, moins arrogants.

– Concrètement, comment se manifeste l'influence de ces réseaux ?

– Je me heurte toujours au même problème : je constate des anomalies, le cheminement de certains dossiers m'intrigue, les gens viennent me trouver en me disant : « Vous savez, cette affaire n'avance pas parce qu'un tel est maçon », etc. Mais la plupart du temps, j'en reste au stade des présomptions. La difficulté, c'est que l'ennemi n'avance pas à visage découvert.

– Y compris au sein du tribunal ?

– Je le crains. Il est déjà difficile de lutter contre la délinquance, mais c'est encore plus dur quand on ne sait pas sur qui on peut compter.

– Des dossiers continuent-ils de disparaître ?

– Disons qu'il y a parfois des dossiers qui se perdent... Mais ce n'est qu'un élément parmi d'autres. Il y a aussi les procédures qui n'avancent pas.

– Vous faites allusion à l'affaire impliquant Marcel Giordanengo, dit « Marcel la Salade », ce maraîcher influent membre de la Grande Loge nationale française (GLNF) ?

– C'est vrai que ce dossier pose problème, mais que voulez-vous que je fasse ? En tant que procureur, je ne peux pas donner d'ordre au juge d'instruction ! La seule solution que j'ai trouvée pour faire avancer cette procédure, c'est de prendre régulièrement des réquisitions.

– L'affaire qui implique l'ancien maire de Cannes, Michel Mouillot, ancien membre de la GLNF, désormais instruite à Nice, ne semble pas prospérer davantage...

– C'est exact, ce dossier est enlisé je ne sais où. Mais là encore, je suis impuissant, je ne peux que contempler le désastre.

« Il y a parfois des dossiers qui se perdent... Il y a aussi les procédures qui n'avancent pas »

– Pensez-vous qu'une nouvelle enquête de l'inspection des services judiciaires au sein du tribunal soit nécessaire ?

– Je l'avais déjà proposé à Elisabeth Guigou, qui n'avait pas estimé cela opportun. Si Marylise Lebranchu me demandait mon avis, je lui dirais qu'une telle inspection est souhaitable. Mais les choses ne changeront pas durablement tant qu'on n'aura pas les moyens nécessaires.

– C'est-à-dire ?

– Il faudrait renforcer les services de police, mais aussi nommer ici

des magistrats spécialisés dans la délinquance économique et financière. Aujourd'hui, avec les moyens dont je dispose, lutter contre la criminalité organisée, cela équivaut à écopier la mer avec un seau ! Si la situation dans la région est aussi dangereuse pour la République que je le pense, qu'attend-on pour me donner des moyens ?

– Etes-vous découragé ?

– Parfois, j'en ai vraiment assez. Certains jours, j'ai la tentation d'abandonner. On me demande beaucoup, mais on ne me donne pas les moyens d'accomplir ma mission. Et puis, le climat est assez pesant. J'ai acquis ici des mécanismes que je ne connaissais pas auparavant. Par exemple, je sais que je ne peux laisser traîner aucun document, je mets tout au coffre...

– Pensez-vous que le juge Renard puisse rester à son poste ?

– Cela ne dépend pas de moi. Comme je le répète souvent, mes pouvoirs sont extrêmement limités, contrairement à ce qu'imaginent les gens. A côté de la procédure pénale, il y a la procédure disciplinaire, que je ne maîtrise pas. Mais il est clair qu'on imagine mal cette personne, au sortir de sa garde à vue, mettre en examen des tiers. Sur le plan des principes, l'affaire dans laquelle il est mis en cause est très grave.

– Pensez-vous que les magistrats et les policiers maçons devraient être obligés de dévoiler leur appartenance ?

– Je crois que sa foi, il faut l'assumer. En tout cas, une telle mesure ferait taire beaucoup de rumeurs. »

Propos recueillis par  
Fabrice Lhomme

## Royaume du Maroc

Ministère de l'Economie, des Finances,  
de la Privatisation et du Tourisme

Département de l'Economie, des Finances et de la Privatisation

Direction des Affaires Administratives et Générales

Division des Equipements Spécialisés et de la Maintenance

Service des Equipements Informatiques

Aviz d'appel d'offres ouvert - N°13/2001/MEFPT/SEI - Séance Publique

Le mardi 10 juillet 2001 à 9 heures et 30 minutes, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales du Ministère de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet la réalisation d'une mission d'audit de privatisation et d'évaluation de la Régie des Tabacs au Royaume du Maroc.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Equipements Informatiques.

Le prix d'acquisition du dossier d'appel d'offres est fixé à 5,00 DH la feuille.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 29 et 30 du décret n°2-98-482 du 11 Ramadan 1419 (30 décembre 1998) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Equipements Informatiques - Ministère de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme - Quartier Administratif, Rabat - Challah ;
- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 26 du décret n°2-98-482, à savoir :

**Dossier administratif comprenant :**

- a- La déclaration sur l'honneur comportant les indications et les engagements précisés au §1-a de l'article 26 du Décret n°2-98-482 précité;
- b- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent;
- c- L'attestation du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 25 du décret n°2-98-482 précité. Cette attestation doit mentionner que le candidat est imposé au titre de l'expertise et l'audit;
- d- L'attestation de la CNSS délivrée depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions de l'article 25 du décret n°2-98-482 précité;
- e- Le récépissé du cautionnement provisoire ou une attestation bancaire justifiant d'un cautionnement de 40 000,00 DH.

Toutefois sont dispensés de fournir les pièces c- et d-, les concurrents non installés au Maroc.

L'engagement solidaire ainsi que la pièce justifiant la qualité du mandataire agissant au nom du groupement sont exigés en cas de soumission par un groupe de cabinets.

**Dossier technique comprenant :**

- a- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou auxquelles il a participé;
- b- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrage qui en ont éventuellement bénéficié. Pour les attestations délivrées après la date de publication du décret n°2-98-482 au Bulletin Officiel, celles-ci doivent préciser, notamment, la nature des prestations, le montant des délais et les dates de réalisation, le nom et la qualité du signataire. Il est à signaler que les prestations doivent obligatoirement relever du domaine d'audit financier et de l'évaluation.

Toutes les pièces et attestations doivent être des originaux ou copies certifiées conformes.

# Les surveillants de prison fortement mobilisés dans toute la France pour leur journée d'action

La récente tentative d'évasion de Fresnes a été le déclencheur de ce mouvement de grogne

Un grand nombre d'établissements pénitentiaires étaient paralysés, jeudi 7 juin, journée d'action des surveillants de prison. Ils protestent contre l'« insé-

curité grandissante » dans les 187 établissements. La récente tentative d'évasion de Fresnes a joué le rôle de déclencheur du mouvement. M<sup>me</sup> Lebranchu, qui les recevra la semaine prochaine, estime que les surveillants souffrent d'une « absence de reconnaissance ».

LA GRANDE MAJORITÉ des 187 établissements pénitentiaires français était paralysée, jeudi 7 juin dans la matinée, à l'appel des trois principaux syndicats de surveillants, réunis pour l'occasion dans une intersyndicale. L'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP, majoritaire), FO et la CGT, entendent ainsi exprimer le « ras-le-bol des personnels » face à l'« insécurité grandissante et insupportable » qui régnerait dans les établissements. Cette journée nationale d'action a été décidée en réponse au « traumatisme » causé à l'ensemble des personnels pénitentiaires par la tentative d'évasion hélicoptérée de deux détenus, qui avaient pris en otages deux surveillants, à la maison d'arrêt de Fresnes, les 27 et 28 mai (Le Monde du 29 mai).

Jeudi 7 juin au matin, l'UFAP indiquait que l'ensemble des régions pénitentiaires avait répondu à l'appel, aboutissant au blocage de 146 établissements sur 187, en comptant l'Outre-mer. Une centaine de personnels ont manifesté dès 7 heures du matin devant la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne), avant de se faire déloger par des gendarmes mobiles qui ont fait l'usage de grenades lacrymogènes. A Fresnes, une soixantaine

de surveillants faisaient le piquet devant l'établissement. Les personnels, qui n'ont statutairement pas le droit de grève, bloquaient l'entrée des sites, empêchant toute entrée et toute sortie. Les extractions judiciaires, qui permettent aux détenus de comparaître devant les tribunaux, étaient ainsi empêchées, de même que les entrées des entreprises pourvoyeuses de travail pour les détenus ainsi que celles des intervenants en milieu carcéral (visiteurs de prison, enseignants, animateurs socio-culturels). L'intersyndicale n'a pas appelé à bloquer les parloirs, laissant les manifestants décider localement s'ils souhaitent interdire l'accès des détenus aux familles.

## « AUTORITÉ BAFOUÉE »

La récente tentative d'évasion – à l'issue de laquelle un surveillant posté dans un mirador avait été grièvement blessé – a été le déclencheur de ce nouveau mouvement de grogne, huit mois après un précédent conflit, qui s'était soldé, en octobre 2000, par la création de 331 emplois supplémentaires. Les personnels estiment que leur « autorité est bafouée par une population pénale de plus en plus vindicative » et dénoncent un « problème

récurrent d'effectifs », « une absence de moyens financiers liés à l'exercice quotidien de [leur] mission » ainsi qu'« une absence totale de considération de la profession toute entière ». Une réunion de l'intersyndicale avec la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, prévue jeudi 7 juin, a été annulée et reportée à la semaine prochaine.

Interpellée lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, la ministre a reconnu que ce mouvement social était révélateur d'une situation « réellement difficile ». Elle a cependant rappelé que le premier ministre, Lionel Jospin, avait annoncé en novembre 2000 un plan de 10 milliards de francs pour la réhabilitation des établissements les plus vétustes, et qu'en quatre ans, 1 575 postes avaient été créés à l'administration pénitentiaire, dont 893 pour les surveillants. Sur la question des effectifs, M<sup>me</sup> Lebranchu a affirmé qu'elle était actuellement en négociations avec les surveillants et estimé qu'elle parviendrait à « un accord sur les 35 heures » avec leurs représentants.

Pour la garde des sceaux, « l'inquiétude des surveillants » proviendrait surtout de leur impression que « nous sommes tous collective-

ment plus préoccupés par le sort des détenus que par celui des personnels ». M<sup>me</sup> Lebranchu, qui prépare actuellement son projet de loi pénitentiaire, a affirmé « être particulièrement vigilante à ce que l'on accole par exemple, à "droit des détenus", "obligations des détenus" et qu'on parle des missions des personnels de service public de l'administration pénitentiaire ».

Les surveillants « ont vécu l'ensemble de ce qui s'est passé depuis quelques années comme une mise en question de leur métier et une absence de reconnaissance », estime t-elle. « Je suis persuadée qu'avec eux, on doit parler règlement, discipline, organisation des services pénitentiaires autant que nous parlons aujourd'hui, fort justement, de droit des détenus ».

Enfin, la ministre a estimé qu'il faudra que « l'ensemble du Parlement s'occupe de la gestion des longues peines, qui créent des situations de tension forte à l'intérieur des établissements ». « Il faut que la longue peine soit en direction des victimes, c'est essentiel, mais aussi assortie d'espoir pour que les surveillants puissent assurer la vie en détention », a-t-elle conclu.

Cécile Prieur

# L'UFC- Que choisir fait le procès du « crédit facile »

Devant le tribunal, l'association de consommateurs qualifie d'« escroquerie » des publicités et des mailings de la société de crédit Cofidis

LES ASSOCIATIONS de consommateurs ont bien des griefs contre les établissements de crédit. Elles leur reprochent notamment d'appâter le client avec des arguments raccourcis et fallacieux. Certaines ont d'ailleurs engagé des actions en justice pour publicité mensongère. Jusqu'à présent, ces litiges avaient toujours été tranchés par des juridictions civiles ; dans certains cas, des établissements furent même condamnés à payer des dommages et intérêts.

Le procès, qui a eu lieu, mercredi 6 juin, devant la 31<sup>e</sup> chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, avait donc un petit parfum d'inédit : pour la première fois, un établissement de crédit, Cofidis, et son PDG, Michel Guillois, étaient poursuivis au pénal. L'Union fédérale des consommateurs (UFC- Que choisir), qui a initié une procédure en citation directe, reprochait au numéro 1 français du prêt par téléphone (23,38 milliards de francs d'encours, 6,5 millions de comptes clients en 1999) d'avoir mené des campagnes de publicité, dans la presse et par mailings, qui étaient de nature « à induire en erreur » le chaland et de s'être, par là même, rendu coupable du délit d'« escroquerie ».

Trois publicités parues – entre autres – dans les hebdomadaires *Télé Leader* et *Télé Magazine* étaient visées. Elles indiquaient en gros caractères les conditions requises pour obtenir un prêt permanent (ces fameux crédits revolving ou renouvelables, consentis à des taux élevés) : « Un RIB ou RIP [relevé d'identité postale] et un chèque annulé suffisent ! Aucun autre justificatif à fournir. Aucune explication à donner ! », « 10 000 francs à 25 000 francs en toute tranquillité ! (...) », « Oui, vous maîtrisez parfaitement votre budget. Vous remboursez par petites mensualités convenues à l'avance »... Certains « courriers types » envoyés par Cofidis étaient également incriminés : l'un d'entre eux faisait ainsi l'éloge de « mensualités privilégiées à partir de 150 francs seulement, au lieu de 200 (...) ».

## OFFRE « EXCEPTIONNELLE »

Pour M<sup>me</sup> Matthieu Desauvay, l'avocat de l'UFC- Que choisir, ces mentions sont trompeuses car « elles laissent entendre que de faibles mensualités sont à l'avantage du consommateur ». « C'est faux ! a-t-il affirmé, mercredi. Plus la mensualité est faible, plus la durée de remboursement est longue, plus le coût total est élevé. » De même, prétendre, dans un mailing, que le client a été « choisi » pour recevoir une offre « exceptionnelle » est inexact,

dans la mesure où celle-ci n'est pas réservée à une poignée de privilégiés, selon le conseil de l'UFC- Que choisir.

D'après lui, il est important que Cofidis soit jugée par un tribunal correctionnel. Les sanctions pécuniaires infligées par des juridictions civiles à des établissements de crédit « n'ont eu aucun effet sur la politique de ces sociétés », a-t-il souligné. Une condamnation au pénal les amènerait à « réfléchir sur leurs pratiques publicitaires ». Elle ferait aussi la joie des « assistantes sociales, qui voient souvent apparaître le nom de Cofidis dans des dossiers de surendettement », a-t-il conclu.

Retenu par ses obligations professionnelles, Michel Guillois n'a pas comparu devant le tribunal, mercredi. Le prévenu a chargé François Migraine, directeur général, et Bernard Coffinet, directeur commercial, de représenter Cofidis. Ceux-ci ont exprimé leur étonnement face à la démarche de l'UFC- Que choisir. « Le client a tout le loisir d'examiner l'offre chez lui, tranquillement, a précisé François Migraine. Il nous renvoie sa demande et peut se rétracter dans un délai de sept jours, s'il le souhaite. » Pour sa part, M<sup>me</sup> Gérard Larraize, l'avocat de Cofidis, a d'abord affirmé que la responsabilité pénale personnelle de Michel Guillois ne saurait être engagée dans cette affaire. « Il a délégué ses pouvoirs pour les campagnes publicitaires de sa société, a plaidé M<sup>me</sup> Larraize. Les faits reprochés ne peuvent donc pas lui être imputés. » Par ailleurs, les publicités de Cofidis ne sont, selon lui, « ni fausses ni de nature à induire en erreur le consommateur ». Pour étayer son propos, l'avocat a cité les résultats d'un sondage effectué en mars 2000 à la demande de Cofidis : d'après cette enquête, 82 % des personnes interrogées ont compris que plus le montant des mensualités était faible, plus la durée du remboursement était longue. Dans ces conditions, a considéré M<sup>me</sup> Larraize, Cofidis ne peut pas être accusée d'escroquerie : il n'y a pas eu de manœuvres frauduleuses – « personne n'a vu quelqu'un se plaindre dans ce dossier », a souligné l'avocat ; en outre, rien ne démontre que la société de crédit ait péché par imprudence ou négligence.

Enfin, l'affirmation selon laquelle le crédit permanent est à l'origine du surendettement est, d'après M<sup>me</sup> Larraize, erronée. Les causes du problème sont sociales, a-t-il fait valoir. Et il est « normal » de retrouver Cofidis dans les commissions de surendettement : « Cela montre seulement que les personnes concernées ont souscrit à un prêt permanent », a prétendu M<sup>me</sup> Larraize. Rien de plus.

Fait inhabituel, le représentant du parquet, le substitut Guy Meyer, n'a pas pris la parole. Jugement le 27 juin

Bertrand Bissuel

# Les personnels sont très partagés sur l'avenir de leur métier

Une consultation nationale les invitait à donner leur avis sur la loi pénitentiaire en préparation

LES PRÉOCCUPATIONS des surveillants de prison ne concernent pas seulement la sécurité des établissements. A ceux qui en doutaient encore, les premiers résultats de la consultation nationale des personnels sur la future loi pénitentiaire attestent de la diversité des attentes de ces professionnels, aujourd'hui appelés à réfléchir sur leur métier et leur mode d'intervention auprès des détenus. Rendus publics par l'Observatoire international des prisons (OIP), mercredi 6 juin, les comptes rendus des réunions des régions pénitentiaires de Lille et de Paris montrent que les surveillants sont encore très partagés sur leur devenir : si certains ont admis la nécessité d'allouer plus de droits aux détenus, d'autres s'inquiètent des conséquences que la future réforme pénitentiaire pourrait avoir sur leur quotidien.

Première dans l'histoire pénitentiaire, la consultation nationale a été initiée le 29 janvier par la chancellerie, qui travaille actuellement à son projet de réforme qui devrait être rendu public en juillet. Traditionnellement défiant envers l'administration centrale, les personnels ont diversement joué le jeu de la consultation : dans certains établissements, seuls les gradés ont répondu à l'appel tandis que dans d'autres, l'ensemble des catégories

socioprofessionnelles étaient représentées. Il en ressort des contributions inégales avec des prises de position parfois diamétralement opposées.

Ainsi, des missions des personnels. La direction régionale de Lille estime par exemple que l'organisation actuelle du métier, qui impose aux surveillants de tourner quotidiennement de poste en poste, « est obsolète, car il favorise la rupture surveillant-détenu. Il n'y a pas de véritable suivi individuel, ni de prise en charge de la vie en détention ». Pour y remédier, cette direction suggère la création de postes fixes de surveillants « pour une véritable responsabilisation et une véritable connaissance des détenus ». Cette conception rejoint celle des personnels du centre de détention de Val-de-Reuil (Eure), qui militent pour une séparation des missions en trois corps distincts : « le corps des agents de sûreté, le corps des agents d'accompagnement à la vie sociale et de discipline (poste fixe) et le corps des travailleurs sociaux ». Mais cette piste, actuellement étudiée par l'administration, est loin de faire l'unanimité. A Douai (Nord), par exemple, les personnels souhaitent au contraire ne pas séparer la garde de la réinsertion et rejettent « la création d'équipes spécifiques de sécurité et d'insertion ».

La question des droits des détenus divise tout autant. Pour les surveillants de Douai, elle « ne doit pas se concevoir sans celle de [leurs] devoirs ». Une bonne partie des agents insiste ainsi sur le « respect » que les détenus doivent leur porter, et le « maintien de la discipline », considérée comme un gage de sécurité. Reste que le personnel est unanime pour reconnaître que les détenus doivent bénéficier d'une cellule individuelle dotée d'une douche, d'un contrat de travail en bonne et due forme quand ils sont employés par des entreprises extérieures, voire de prestations sociales comme l'Assedic ou le RMI. « Il conviendrait d'appliquer à la population pénale les règles de droit commun, puisqu'il est dit qu'un individu incarcéré doit bénéficier de la même situation qu'un individu libre », résume-t-on à Val-de-Reuil.

## LA DIGNITÉ DES DÉTENUS

Plus délicate est la question de l'intimité des détenus. Si certains surveillants estiment qu'il est nécessaire d'aller « vers la suppression des actes professionnels dégradants pour la dignité des détenus », comme les fouilles à corps, et de « favoriser le développement des unités de visites familiales (UVF) », destinées à permettre aux couples de s'isoler pendant quelques jours

dans des petits studios, le sujet continue d'inquiéter les surveillants. Le personnel de Val-de-Reuil demande ainsi que les UVF « soient bien réglementées, car il faudra déterminer qui est responsable en cas d'incident » dans cette « sorte de lieu privatif ». La question du contrôle externe des établissements est également diversement appréciée. « Oui, il faut une transparence totale de notre administration, s'exclame un gradé de Valenciennes (Nord). Le contrôle doit se faire par des inspecteurs qualifiés indépendants qui seraient dotés de pouvoirs spécifiques. » A l'opposé, l'idée d'un contrôle externe est vécue « comme de l'espionnage et de la surveillance extrême », par le personnel de Liancourt (Oise).

Malgré leur extrême hétérogénéité, l'OIP voit dans ces contributions un signe d'encouragement pour la future loi pénitentiaire, estimant qu'elles témoignent « d'une approche plus nuancée et novatrice que ne le laissent supposer les discours habituels des syndicats majoritaires ». « L'étude montre que la ministre de la justice dispose d'une fenêtre rare au sein de la profession pour faire une vraie réforme, estime ainsi Patrick Marest, délégué national. Si Marylise Lebranchu le veut, elle peut le faire. »

C. Pr.

“Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !”

“Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !”

“Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !”

“Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !”

“Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !”

“Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !”

“Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !”

“Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !”

“Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !”

“Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !” “Terre !”

Découvrez les Amériques en 50 destinations à partir de 1980F<sup>HT\*</sup>

www.iberia.com

**IBERIA**

N°1 VERS L'ESPAGNE ET L'AMÉRIQUE LATINE.

\* Plus taxes 448,15F. Prix A/R Paris-New York via Barcelone, tarif jeune, conditions spéciales d'application, valable jusqu'au 30/06/01.

# La révision d'un procès symbole de la guerre d'Algérie réclamée après les aveux du général Aussaresses

Le livre innocenterait des Algériens condamnés à mort en 1958 après le massacre d'El Halia

M<sup>re</sup> Gisèle Halimi et Michel Zaoui devaient réclamer, vendredi 8 juin, à la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, de saisir la commission de

révision du procès du massacre d'El Halia, au cours duquel trente-cinq Européens avaient été tués. Deux Algériens avaient été condamnés à

mort. Or, dans son livre, le général Aussaresses affirme avoir fait sommairement exécuter les soixante suspects de la tuerie.

LE GÉNÉRAL Aussaresses ne l'avait probablement pas imaginé : en se targuant, dans son livre, d'avoir lui-même fait « descendre » soixante prisonniers musulmans soupçonnés de l'épouvantable massacre de trente-cinq Européens, le 20 août 1955 à El Halia, village minier des environs de Philippeville (aujourd'hui Skikda), le vieux militaire va peut-être permettre la révision d'un des plus retentissants procès du temps de la guerre d'Algérie. Celui-ci avait abouti, en février 1958, à la condamnation à mort de quinze Algériens. Lors d'un second procès, le 28 octobre, les condamnés avaient été acquittés, mais deux des sentences avaient été confirmées. Entre-temps, fait rarissime, l'évidence d'aveux obtenus sous la torture avait éclaté à la barre.

Gisèle Halimi était, à l'époque, l'un des avocats des quarante-quatre inculpés, proches du FLN ou simples ouvriers de la mine d'El Halia qui avaient été arrêtés dans les mois suivants le massacre. Quarante-trois ans plus tard, avec son confrère Michel Zaoui, elle s'approprie à demander, vendredi 8 juin, au garde des sceaux, Marylise Lebranchu, de solliciter la révision de ce procès, arguant que l'ouvrage de Paul Aussaresses contient des « éléments nouveaux » de nature à justifier cette procédure. Ces « éléments », M<sup>re</sup> Halimi et



Zaoui les ont débusqués entre les pages 61 et 67 du livre du général Aussaresses. Celui-ci y raconte à sa manière comment, l'alerte ayant été donnée au moment du massacre, 200 appelés furent envoyés à l'assaut de ce village où 2 000 musulmans cohabitaient avec 130 Européens.

« On releva quatre-vingts tués du côté des fellaghas et soixante prisonniers », note-t-il, avant de raconter

comment son ordre de « descendre » ces derniers s'étant heurté au manque d'enthousiasme de ses subordonnés, il avait décidé de s'« en occuper ». « J'ai été obligé de passer les ordres moi-même. J'étais indifférent : il fallait les tuer, c'est tout et je l'ai fait », conclut-il après avoir relaté son dialogue avec l'un des prisonniers, « un contremaître musulman qui avait assassiné la famille d'un de ses ouvriers français ».

## « CÉRÉMONIES EXPIATOIRES »

Si les soixante prisonniers suspectés d'être les auteurs de la boucherie d'El Halia ont été tués sous les ordres du capitaine Aussaresses, les accusés des procès de 1958 sont innocents, plaide Gisèle Halimi. L'avocate trouve la matière à étayer sa conviction, forgée dès l'époque, non seulement du caractère totalement fabriqué de l'accusation qu'elle avait combattue avec M<sup>re</sup> Léo Matarasso, mais aussi la certitude que ces procès n'avaient constitué que des « cérémonies expiatoires » destinées à jeter en pâture de prétendus fellaghas pour apaiser la soif de vengeance de la population européenne. Avec M<sup>re</sup> Zaoui, elle estime

que les circonstances sont ainsi réunies pour « obtenir la révision d'un procès qui révèle tout un mode de fonctionnement de l'appareil d'Etat, judiciaire et militaire » de l'époque. « En demandant cette révision, explique M<sup>re</sup> Zaoui, le pouvoir politique actuel reconnaît que l'institution judiciaire de l'époque a failli. » Il n'est nullement question de faire repentance, précise-t-il, mais de mettre en œuvre les propos de Lionel Jospin, qui, en novembre 2000, avait déclaré à propos de la mémoire de la guerre d'Algérie que « la volonté politique peut beaucoup ». Or, en l'absence éventuelle d'ayants droit, seul le garde des sceaux dispose du pouvoir de saisir la commission de révision.

Pour les avocats, les procès d'El Halia illustrent en effet avec une force sinistre la faille de la justice dans le contexte algérien. Ceux que la presse algérienne allait bientôt surnommer « les égorgeurs d'El Halia » furent maintenus au secret pendant près d'un an. Torturés, ils passèrent des aveux circonstanciés avant de se rétracter. L'insurrection, ouverte par la justice de droit commun, fut poursuivie par la justice militaire, à laquelle le gouvernement avait transféré ces compétences, en 1956, en vertu des fameux « pouvoirs spéciaux ». En mars 1958, le tribunal militaire de Philippeville avait prononcé quinze peines de mort, en dépit des contradictions apparues à l'audience (lire ci-dessous). Mais ce jugement fut cassé et, à la suite de nouvelles autopsies, le commissaire du gouvernement abandonna l'accusation contre trente et un des accusés. Seuls deux d'entre eux seront finalement condamnés à mort à l'issue d'un nouveau procès, à Constantine, à la fin de 1958. Ils seront graciés par le général de Gaulle et leur peine commuée en travaux forcés à perpétuité. La justice en Algérie restait entre les mains des militaires mais, entre-temps, la France avait changé de République.

Ph. Be.

► www.lemonde.fr/algérie-torture

## Le général Aussaresses est mis à la retraite d'office

Le général Paul Aussaresses, qui a revendiqué, dans des propos et des écrits publics, avoir pratiqué la torture pendant la bataille d'Alger entre 1955 et 1957, a été placé d'office en retraite, par le conseil des ministres du mercredi 8 juin, « par mesure disciplinaire ». Le président de la République, chef constitutionnel des armées, et le gouvernement se sont rangés à l'avis émis par le conseil supérieur de l'armée de terre (Le Monde des 18 et 31 mai).

Paul Aussaresses, qui avait quitté l'armée active en 1973, perd ainsi ses avantages de général en deuxième section, à la disposition du ministre de la défense et mobilisable par lui en cas de nécessité opérationnelle. Désormais, du fait de son nouveau statut de simple retraité, il retrouvera toute sa liberté d'expression, écrite ou orale, et de manifestation, n'étant plus soumis au devoir de réserve.

Des démarches ont été entreprises, d'autre part, pour le priver de son grade dans la Légion d'honneur, nonobstant d'éventuelles suites judiciaires.

## Gisèle Halimi, avocate

« Que chacun sache que l'armée mais aussi la justice ont trahi des valeurs essentielles »

« En 1958, vous avez défendu 44 Algériens accusés d'avoir massacré des Européens à El Halia dans des circonstances atroces. Dans quel état avez-vous alors découvert la justice ?

— Le choc a été d'autant plus rude que j'étais profondément imprégnée de la culture des droits de l'homme et que j'avais choisi d'être avocate précisément par amour de ces valeurs. Or, en Algérie, j'ai découvert que la justice militaire n'avait comme objet de déshumaniser un homme pour le faire avouer. C'est au nom de cette religion de l'aveu que l'on torturait jusqu'à la mort. J'ai découvert que, si l'on extorquait des aveux, ce n'était pas pour prévenir des attentats mais pour casser un système de résistance. La défense a été mise hors la loi.

» En faisant voter les « pouvoirs spéciaux », le gouvernement avait accepté que les mêmes militaires qui, le soir, étaient partis « pacifier » le djebel, viennent prêter serment le lendemain comme juges dans un tribunal. Ainsi, la France utilisait comme juges des soldats envoyés à la reconquête d'un pays qui se soulevait contre la colonisation. J'ai aussi pris conscience qu'un homme pouvait disparaître tout en étant vivant : mes clients avaient été mis au secret pendant onze mois et

leurs familles ne savaient pas s'ils étaient vivants ou morts. Je frémisais chaque fois qu'un juge couvrait tout cela « au nom du peuple français ».

— Comment la population européenne vous percevait-elle ?

— Léo Matarasso et moi, nous étions surnommés « les avocats des tueurs ». A Philippeville [aujourd'hui Skikda], deux hôtels ont refusé de nous héberger et, dans le troisième, l'hôtelier nous a réveillés en pleine nuit car il avait reçu des menaces d'incendie. Nous avons dû dormir chez des confrères réquisitionnés. A l'énoncé du premier verdict du tribunal militaire, qui prononçait quinze peines de mort, j'ai protesté et nous avons été pris à partie par la foule qui avait investi la salle : nous avons dû être accompagnés par les forces de l'ordre jusqu'à notre départ d'Algérie.

— Comment le procès a-t-il basculé ?

— Très vite, nous avons eu la certitude que ceux que nous défendions étaient innocents, à cause d'invéraisemblances dans les procès-verbaux. De plus, ces Algériens, qui étaient employés à la même mine que les victimes, avaient été arrêtés plusieurs jours après le massacre et il nous semblait incroyable qu'ils soient retournés travailler avec ceux dont

ils avaient massacré la famille. Mais le plus extraordinaire s'est produit à l'audience : les témoins décrivaient la manière dont leurs proches avaient été massacrés de façon radicalement différente du rapport d'autopsie qui, lui, correspondait aux « aveux ». Nous avons obtenu l'exhumation de quatre cadavres. Le lieutenant-colonel qui avait procédé à cette opération

« Faire avouer... C'est au nom de cette religion de l'aveu que l'on torturait jusqu'à la mort »

est venu dire à la barre que tout ce qu'avait écrit le médecin-légiste était faux. Le système des aveux s'effondrait.

— Vous demandez la révision de ce procès en raison de « faits nouveaux » contenus dans le livre du général Aussaresses. Qu'attendez-vous de cette démarche ?

— Le procès d'El Halia est le seul de la guerre d'Algérie où la preuve a été apportée que des aveux avaient été extorqués sous la torture. Sa révision aurait une signification à la fois historique et culturelle : elle montrerait comment le pouvoir politique de l'époque, de gauche comme de droite, s'est déchargé de ses responsabilités sur le pouvoir militaire et a couvert des procédés indignes de la patrie des droits de l'homme.

— Qu'attendez-vous de la justice d'aujourd'hui ?

— Si des victimes de l'époque veulent déposer des plaintes et

## Deux enfants camerounais retenus en zone d'attente remis à leur père

LES DEUX ENFANTS camerounais, âgés de trois et cinq ans, maintenus en zone d'attente pendant quatre jours à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle (Le Monde du 7 juin), ont été remis mercredi 6 juin à leur père par le président du tribunal pour enfants de Bobigny (Seine-Saint-Denis), Jean-Pierre Rosenczweig. Le père des enfants issus de deux unions s'est engagé à les ramener au Cameroun chez leurs mères. Il avait emmené ses enfants en France pour les présenter à leur belle-mère, une Française avec laquelle il est marié depuis un an. Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, a expliqué, mercredi 6 juin, devant l'Assemblée nationale qu'« en l'absence de toute preuve de parenté l'intérêt même de ces jeunes enfants exigeait des vérifications. (...) Ils ont été placés en zone d'attente conformément à la législation en vigueur, mais dans des conditions particulières, à l'hôtel, en compagnie d'une nurse ». Le syndicat de la magistrature (SM) a demandé, mercredi 6 juin, l'ouverture d'une information judiciaire pour « soustraction d'un enfant mineur des mains de ceux qui exercent l'autorité parentale ».

## Un groupe paramilitaire au sein du FN dénoncé par l'un de ses ex-membres

UN ANCIEN membre du service d'ordre du FN, le Département protection et sécurité (DPS), a révélé mercredi 6 juin dans Libération l'existence d'un groupe paramilitaire secret au Front national, chargé de « opérations clandestines » en France et en Afrique. Claude Hermant explique avoir été recruté en 1997 par Bernard Courcelle, alors chef du DPS, pour rejoindre un « groupe de 30 à 60 personnes » surnommées « les fantômes ». « Il m'a été demandé d'infiltrer des organisations telles que Ras l'front dans le Nord », affirme M. Hermant. « Je sais qu'une infiltration a été possible au siège national de SOS-Racisme ». Il s'agissait encore d'« organiser la déstabilisation de certains quartiers ». Des opérations financées par des contrats de mercenariat ou de trafic d'armes. M. Hermant est « un affabulateur, un mythomane », a déclaré le délégué général du FN, Bruno Gollnisch. Le parti lui a retiré sa carte du DPS en 1999, car « il n'est pas apparu comme une personne fiable ».

## DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : un cinquième mineur, âgé de quinze ans, a été mis en examen**, mercredi 6 juin, pour le « viol en réunion » d'une jeune femme de vingt et un ans dans le train Dunkerque-Lille, le 24 mai (Le Monde du 2 juin), et a été incarcéré. Quatre jeunes de 14 à 17 ans avaient été mis en examen le 31 mai par le parquet des mineurs de Lille.

■ **Jacques Baumel, député et maire (RPR) de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine)**, a été renvoyé devant le tribunal correctionnel de Nanterre pour « entrave à la liberté du droit syndical » après une instruction sur la mise à l'écart de six policiers municipaux. Ces derniers accusent le maire de les avoir cantonnés à des tâches subalternes pour avoir créé une section locale CFTC.

■ **Un photographe français ayant pris en chasse le véhicule de la princesse Diana** avant l'accident qui lui a coûté la vie, en août 1997 à Paris, a été mis en examen, le 21 mai, pour « atteinte à l'intimité de la vie privée ». La justice reproche à Jacques Langevin (agence Corbis-Sygma) d'avoir pris plusieurs clichés après l'accident. Mis en examen, en septembre 1999, pour « non-assistance à personne en danger », avec neuf de ses confrères, il avait bénéficié d'un non-lieu.

■ **ACCIDENT : le spéléologue bloqué depuis dimanche 3 juin dans un gouffre situé près d'Aniane (Hérault)** a été retrouvé vivant mais affaibli, mercredi 6 juin. Pour évacuer Patrick Meunier, les sauveteurs doivent encore lui faire franchir un long boyau, difficile d'accès et en partie rempli d'eau.

■ **FAIT DIVERS : un nouveau-né a été retrouvé dans un sac de voyage** sur un quai du RER, à la gare d'Austerlitz, dans la nuit de mardi 5 à mercredi 6 juin. Le bébé, une fillette de quelques heures, est en bonne santé et a été conduit à l'Institut de puériculture de Paris.

■ **VIEILLESSE : Marie Brémont, née en 1886 et considérée comme la doyenne de l'humanité, est décédée** dans son sommeil, mercredi 6 juin, à la maison de retraite de Candé (Maine-et-Loire). Elle avait soufflé ses 115 bougies le 25 avril.

## La Déclaration Universelle des

# Droits de l'Animal

a été proclamée le 15 octobre 1978

En voici une version condensée.

Vous pouvez obtenir gratuitement le texte intégral et toute information auprès de la Fondation LFDA.

- Tous les êtres vivants, et différenciés par l'évolution, ont une origine commune.
- L'animal d'élevage et l'animal de compagnie, dépendant de l'homme, ont droit à des soins attentifs.
- Toute exploitation de l'animal doit respecter sa physiologie, son comportement et sa dignité, sans aucune violence.
- Des méthodes remplaçant l'expérimentation sur l'animal doivent être systématiquement mises en œuvre.
- La sauvegarde de l'animal et la préservation des espèces doivent avoir des représentants au sein des organismes gouvernementaux.
- L'éducation doit conduire l'homme à observer, comprendre et respecter l'animal.
- Tout être vivant a des droits naturels dont le mépris nuit à la Nature et aux animaux.
- La coexistence impose à l'homme d'accepter ces droits. Le respect des animaux par l'homme est lié à celui des hommes entre eux.
- Aucun animal ne doit être soumis à de mauvais traitements ou à des actes cruels. La mort, si nécessaire, doit être instantanée et indolore.
- L'animal sauvage a le droit de vivre libre dans son milieu naturel, et de s'y reproduire. Chasse, pêche de loisir et captivité sont contraires à ce droit.

FONDATION LIGUE FRANÇAISE DES DROITS DE L'ANIMAL

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

39 rue Claude Bernard - 75005 Paris  
Tél. 01 47 07 98 99 - 3615 ANIMADROIT

www.league-animal-rights.org



**Communiqué**  
**UNION FRANÇAISE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE UFEF**  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 - 29, rue La Pérouse 75116 PARIS

Les membres de l'association sont informés qu'une assemblée générale ordinaire se réunira le **jeudi 21 juin à 9 heures** au 4, rue des Frères-Caudron 92858 RUEIL MALMAISON, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture et approbation du rapport moral du président ;
- lecture et approbation du rapport financier du trésorier ;
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2000 ;
- approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2001.

Les membres désirant assister à l'assemblée devront être munis d'une carte d'admission qui leur sera adressée sans frais sur simple demande en appelant le 01 41 42 23 18.

## RÉGIONS

4 TGV, PLEIN SUD

## Les gares s'ouvrent de nouveau aux voyageurs

Après de longues années où les usagers du train débarquaient dans des halls poussiéreux, la SNCF a choisi de redonner du lustre à ses bâtiments. Ainsi, l'ouverture de la ligne TGV Méditerranée s'accompagne de l'édification de trois réalisations architecturales intégrées à leur environnement

TROIS d'un coup. La SNCF ouvre simultanément trois gares nouvelles : Valence, Avignon et Aix-en-Provence, sur la nouvelle ligne du TGV Méditerranée. Sans parler du vénérable terminus Saint-Charles, à Marseille, dont le radical « nettoyage » annonce une profonde mutation. Et il ne s'agit pas ici de vagues Atribus améliorés ouverts à la sauvette au milieu d'un champ de betteraves comme la gare de Picardie, sur la ligne du TGV Nord, ou celles du Creusot et de Mâcon, implantées entre Paris et Lyon. Les édifices dessinés par l'architecte de la SNCF, Jean-Marie Duthilleul, et l'équipe de l'agence de la SNCF - l'AREP -, qu'il dirige, sont imposants, intelligemment structurés, symboliques, sans héroïsme inutile : ils accompagnent et annoncent le renouveau d'un moyen de transport, la voie ferrée. TGV oblige.

Le désintérêt de la SNCF pour ses gares allait de pair avec la décrépite, particulièrement poussée dans son cas, des valeurs architecturales, mais aussi avec une chute de son moral. Le monde des cheminots croyait-il encore à sa mission ? Le fer, concurrencé par l'avion pour la vitesse et la voiture pour la souplesse d'usage, n'était-il pas voué à un lent dépérissement ? Chacun avait en tête l'exemple américain, où, entre les lents convois de marchandises et les inconfortables tortillards de banlieue, le train semblait appartenir à

un passé révolu. Quand, en 1964, la nouvelle gare Montparnasse fut construite, elle se dissimulait derrière la façade d'une ingrate barre de bureaux et de logements. Invisible derrière ses murs rideaux, on y pénétrait par une modeste entrée d'immeuble. Le temps des gares semblait clos. Ces portes monumentales, ces caravansérails ouverts sur le monde, aux voyages comme au commerce, mais aussi aux rêves, relevaient du XIX<sup>e</sup> siècle.

## DONNER ENVIE DE VOYAGER

D'ailleurs, les vieux édifices, avec leurs immenses marquises de verre et d'acier, leurs portiques géants et leurs halls sonores sont peu à peu défigurés par une modernité hosteuse. A Paris, la gare du Nord, chef-d'œuvre de l'architecte Jacques Hittoirff, est flanquée d'un parking hideux au prix de la destruction d'élégantes halles métalliques. Les trains ont perdu leurs noms prestigieux - Orient-Express, Mistral, Etoile du Nord... Il y a belle lurette que les écrivains ne chantent plus la « respiration légère des locomotives haut le pied » (Valéry Larbaud). Les voyageurs pressés désertent les gares décrépites. Jean-Marie Duthilleul note que « toute la matière grise de la SNCF était focalisée sur le système de transport lui-même. Ainsi, dans le programme RER, on avait oublié de songer aux gares de banlieue. »

Avec le TGV, dont la première rame roule en 1981, tout va chan-

ger. Le nouveau train profilé par Talon glisse sans à-coups à 250 kilomètres heure. L'engouement est immédiat, et la SNCF se reprend à croire à sa mission : transporter vite et bien des voyageurs. Du coup, elle se préoccupe des gares. On ne peut dépenser des milliards pour gagner quelques minutes sur un trajet si on perd un temps précieux à pénétrer ou à sortir d'une

l'auteur d'un essai, *On n'arrête pas la liberté* -, il est passé par le secrétariat des villes nouvelles puis par la cellule technique des grands projets, à Paris. En 1985, il fait son entrée à la direction de l'équipement de la SNCF. Avec son sourire en coin et son faux air de Tintin, il va révolutionner les gares. Ses débuts sont difficiles, car il lui faut, dans la hâte, bricoler l'existant. Ins-

la gare. Le voyageur découvre ainsi une batterie d'escalators, toutes trapes déployées, censée l'inviter au grand large. Les voies ferrées seront couvertes, ce qui permet d'implanter un jardin sur dalle et d'assourdir le vacarme du trafic. Certains regrettent son manque d'audace, contre-balancé par les arcatures piranésiennes rythmant les quais et soutenant la dalle-jardin. Le succès populaire de cette destination est immédiat. Si la ligne Paris-Lyon reste vouée aux déplacements des hommes d'affaires, le TGV Ouest, devenu synonyme de vacances, est vite adopté.

## UN SOUCI D'OUVERTURE

Avec la nouvelle gare de Roissy-Charles-de-Gaulle, connectée à l'aéroport 2, qu'il réalise avec Paul Andreu, la modernité de ce moyen de transport éclate : une gare peut être un carrefour tourné vers l'avenir. L'architecture est à la fois pertinente et rassurante, légère et efficace. Le Britannique Peter Rice dessine la verrière arachnéenne qui couvre les voies du TGV et du RER. A Lille, Duthilleul travaille avec l'architecte hollandais Rem Koolhaas, maître-d'œuvre d'Euralille : le nouveau terminus du TGV Nord doit structurer le quartier qui pousse derrière l'ancienne gare de Lille-Flandres. En 1994, à Lyon Satolas, sur la ligne qui contourne la capitale de la région Rhône-Alpes, c'est l'architecte espagnol Santiago Calatrava qui impose un

grand geste architectural, prouesse technique doublée d'une réussite esthétique. Mais qui, peu ou prou, va à l'encontre des recherches de l'AREP, pour laquelle l'architecture semble être acte d'humanisme avant d'être manifeste artistique.

A Valence, Avignon et Aix-en-Provence, Jean-Marie Duthilleul va plus loin. Il invente une nouvelle génération de gares qui doivent résoudre des problèmes relevant de l'urbanisme : « Il est impossible de réfléchir à la forme urbaine de demain sans prendre en compte les nouveaux transports en commun qui se greffent sur la cité », indique l'architecte de la SNCF, en réponse à ceux qui estiment que les nouvelles gares sont implantées trop loin des centres historiques. Ce sont aussi des prototypes, à chaque fois différents, dessinés en fonction des impératifs techniques mais aussi en fonction de leur environnement, proche ou lointain, du paysage que le voyageur doit découvrir en descendant du TGV : la barre du Vercors à Valence, la Provence du mistral, des cyprès et des vergers à Avignon, celle des garrigues à Aix, qui est aussi un balcon ouvert sur la Sainte-Victoire.

Frédéric Edelmann  
et Emmanuel de Roux

PROCHAIN ARTICLE  
Marseille qui espère

## Valence, une buvette piranésienne



IL Y A onze ans, les municipalités de Valence et de Bourg-lès-Valence, sa voisine du nord, lançaient un concours opportuniste, prévoyant de rendre aux deux cités les berges du Rhône en détournant vers l'est l'autoroute A 7 et ses calamités. Idée juste, idée claire, idée tout aussitôt jetée au fleuve. L'autoroute serait passée du côté de Saint-Marcel, là même où passe la nouvelle ligne TGV, et nul ne serait venu vitupérer l'isolement splendide de la nouvelle gare, soupçonnée de faire du pied à Romains, fief de la chaussure abonnée au PS.

Ainsi le nouvel édifice vit-il seul sa relative et provisoire disgrâce au lieu de participer d'un vaste mouvement urbain et paysager. Le paysage, justement, avec la ligne somptueuse des crêtes du Vercors, et les frontières parfois couleur d'artichaut de l'Ardèche, la gare a dû pratiquement l'oublier, pour

s'enterrer en partie. Dans la plaine aux échelles évanouies, l'édifice, réduit à son pinacle, prend ainsi une allure de buvette au dessin futuriste.

De plus près, la buvette prend sa dimension ferroviaire, comme sortie d'un mirage. Mais l'arrivée par le train à grande vitesse révèle mieux encore l'ingéniosité et l'architecture de la gare, univers organisé, fonctionnel, au dessin piranésien : plusieurs étages de trains, d'allées-venues, de poutres et longerons, de contreventements. A chaque niveau, le sol est stable : c'est lorsqu'il se tourne vers les hauteurs que le regard saisit l'agitation, la frénésie mécanique dont ont joué Jean-Marie Duthilleul et son équipe pour donner de la forme et du sens à la boîte vitrée. On peut ne pas aimer la buvette, on ne peut nier la forte présence de l'édifice, parcouru en sourdine, tout au long et au-dessus des voies de TGV, par une interminable pente à 3 %.

En matière d'infrastructure, ce n'est qu'à bonne distance des intérêts particuliers qu'on mesure les enjeux, les réseaux véritables. Falait-il jouer Chabeuil et Malissard, voire Beaumont-lès-Valence ? Ce sont autant d'Ardéchois qui auraient alors vu leur éloignement confirmé, avec le risque de réveiller les écolos de Crest. Or c'est ici que l'architecture, même assignée au désert, joue sérieusement son rôle. Grand éclat de matière aux matériaux soignés, édifice centripète, prêt à réconcilier par son agitation les intérêts vaguement concurrentiels du val de Drôme, de Livron, de Loriol, ceux d'un Vercors plus accessible, ceux enfin de Saint-Péray et des vins de Cornas. Sans oublier Valence, dont l'ultime grande surface est aux portes de la gare.

## Avignon, un boa fonctionnaliste



C'EST déjà la mal-aimée. Sans doute à cause de son côté aérogare. La nouvelle gare d'Avignon est pourtant la forme la plus accomplie, l'achèvement suprême du « fonctionnalisme », art et théorie de l'adéquation exacte d'une forme à sa fonction. L'objet n'est pas, comme celle de Valence, en rase campagne, mais sur un terrain au bord de la Durance, à la veille de sa jonction avec le Rhône, tout proche de la Cité des papes et pourtant au cœur d'une vague zone périurbaine, un entre-deux où l'on pourrait retrouver tout aussi bien deux amoureux sans toit, un nuage de moustiques, une carcasse de voiture, voire une nichée de hérons.

C'est un des seuls endroits de la ligne où les trains roulent d'est en ouest. Les uns venant des immenses et superbes viaducs qui enjambent le Rhône ; les autres filant vers les ouvrages du plan d'Orgon, du côté de Cavailon. Jean-Marie Duthilleul

et ses confrères ont dessiné un grand pare-soleil de béton clair, percé de hautes ouvertures presque néoclassiques, comme un lointain rappel des édifices du XIX<sup>e</sup> siècle.

Au lieu de reprendre le système de la canne à pêche télescopique utilisé pour mettre les gares aux normes des nouveaux trains (300 m), en les allongeant de halles en verrières et de verrières en auvents, les architectes ont dessiné un édifice qui parcourt toute la longueur des quais. Effilée vers les extrémités, la partie centrale fait le boa digérant son tapir, pour recevoir hall d'accueil, billetterie et tout le bazar qu'on s'attend à trouver dans ces lieux.

La face nord de l'édifice, exposée en direct au mistral, tout en verre, longe sans les inclure le quai 1 et la voie vers Paris, Lille, ou Londres. Un sas permet le passage vers les repères qui scandent les ouvertures du train. L'amateur de plein air pourra l'attendre dehors, sous le vent ou au soleil. Comme les rails sont ici légèrement courbes, l'ensemble prend la forme gracieuse de ces gâteaux marocains qu'on déguste sous le nom de cornes de gazelle. Et comme il n'y avait pas de quoi faire, financièrement, le malin, l'intérieur de la coque a été simplement tapissé d'un bois de caisse à bois, cerné pour vibrer aux variations du jour. Voilà pour le bâtiment, simple et sophistiqué, efficace et séduisant.

Mais la gare devait se mesurer avec son paysage : ici, pas de Sainte-Victoire ni de Vercors à cadrer. Les platanes seront remplacés par des tulpiers, qui donnent plus de fleurs et autant d'ombre. Des cyprès ponctueront la corne de gazelle, traitement qui a pu se prolonger au-delà de la seule gare, pour aménager les quartiers déshérités du sud d'Avignon.

## Aix-en-Provence, un balcon sur la garrigue



LA GARE dite d'Aix est en réalité implantée sur le sol bienveillant de Vitrolles. Le lieu est désert, la végétation rare. Dans le miroitement d'une forte chaleur, l'édifice surgit de la garrigue comme une sorte de mirage. C'est un immense parapluie chinois, légèrement posé sur une structure métallique, abrité par des persiennes d'un côté, ouvert sur la Sainte-Victoire de l'autre. Une simplicité qui joue les évidences.

Duthilleul est-il un faux modeste, lorsqu'il prône, en substance, la prééminence de l'usager sur la gloire de la maîtrise d'œuvre ? Sans doute, dans la mesure où, dans la plupart de ses réalisations, rien ne manque de ce qui fait l'ordinaire des revues de ce tournant de siècle : technique, couleur, audace, liberté formelle réinventée au coup par coup. Mais il est aussi aidé, dans sa démarche de brave garçon rieur

et pas faraud, par le poids même des structures et des problèmes à résoudre : bruits, vibrations, climatisation, sécurité, impératifs de circulation.

Le bâtiment se résume donc à une grande verrière que l'on espère affranchie de l'effet de serre : elle est aussi peu transparente que sait l'être le verre sous l'attaque du soleil. Donc un objet présent mais qui trouve son caractère diaphane à l'intérieur, dans l'exaltation du vide, du moindre encombrement ; et à l'extérieur, par contraste, dans la présence franche des roches ocre, tranchées au vif du plateau. Par temps gris, ce qui peut arriver même ici, cela donne un avant-goût de cette Sainte-Victoire, visible au loin, vers laquelle Duthilleul a tourné son ouvrage. « La réponse architecturale est avant tout un hommage au site », soulignent les maîtres d'œuvre, désormais familiers de ces échanges paysagers entre leurs édifices et ce que leur laisse le terrain, souvent avec moins de générosité sinon de poésie.

Des micocouliers, des chênes verts et blancs, des bosquets, des « moutonnements végétaux », marqueront l'intervention du paysagiste Des vignes sur ce terrain au cœur des garrigues, et marqué, pour rester fidèle au lyrisme de l'équipe, par les affleurements de roches claires, le grand ciel, les horizons multipliés.

L'intérieur de la gare, lorsqu'elle n'est pas de verre, est tout de bois. De ce bois dont on fait les lamelles-collés lorsqu'il s'agit des structures, ou de ce bois dont on taille les volets, comme à la Bibliothèque nationale de France, pour les orienter selon l'agressivité du soleil. Et ajouter ainsi à la partition un discret éloge de l'ombre.

## Guide pratique

- **Situation** : à 10 kilomètres de Valence ; bassin de population 500 000 habitants.
- **Architectes** : Jean-Marie Duthilleul, Etienne Tricaud, Marcel Bajard, Pierre Saboya, Jean-Pierre Lequeux.
- **Coût** : 425 millions de francs (64,79 millions d'euros), dont 185 millions de francs (28,20 millions d'euros) pour les infrastructures.
- **Trafic** : 35 TGV quotidiens ; 1,5 million de voyageurs par an.
- **Environnement** : intermodalité TGV/Train express régional (TER)/gare routière. 8 hectares plantés (1 300 arbres), tulpiers de Virginie. Parking : 535 places.

## Guide pratique

- **Situation** : sur la presqu'île de la Courtine, entre Avignon et la Durance ; bassin de population 500 000 habitants.
- **Architectes** : Jean-Marie Duthilleul, Etienne Tricaud, Marcel Bajard, François Bonnefille, Pierre Alliot.
- **Coût** : 310 millions de francs (47,26 millions d'euros) dont 150 millions de francs (22,87 millions d'euros) pour les infrastructures
- **Trafic** : 50 TGV quotidiens ; 2 millions de voyageurs par an.
- **Environnement** : navette routière avec Avignon centre. 15 hectares plantés (3 000 arbres). Parking : 804 places et 100 boxes fermés.

## Guide pratique

- **Situation** : entre Aix-en-Provence, Vitrolles et Marignane ; bassin de population 350 000 habitants.
- **Architectes** : Jean-Marie Duthilleul, Etienne Tricaud, Marcel Bajard, Eric Dussiot, Gérard Planchenault.
- **Coût** : 350 millions de francs (53,36 millions d'euros) dont 156 millions de francs (23,78 millions d'euros) pour les infrastructures.
- **Trafic** : 28 TGV quotidiens ; 1,5 million de voyageurs par an.
- **Environnement** : navette autobus. Plantations (600 arbres) oliviers, pins d'Alep, chênes blancs et verts, micocouliers. Parking : 633 places.

# Rwanda : un génocide sans coupables

**Q**UI a planifié le génocide au Rwanda ? Sept ans après l'holocauste africain qui a fait, d'avril à juillet 1994, au moins cinq cent mille victimes parmi les Tutsis, au « pays des mille collines »,

on devrait avoir honte de poser la question. La planification, preuve tangible de la préméditation, n'est-elle pas l'un des éléments constitutifs du « crime des crimes » ? Au sortir de la seconde guerre mondiale, on a vite appris qui avait participé à la conférence de Wannsee, là où fut décidée la mise en œuvre de la « solution finale ». Et le tribunal de Nuremberg n'a pas tardé à juger les survivants parmi les stratèges de la Shoah. En un an, du 20 novembre 1945 au 16 novembre 1946, vingt-quatre dirigeants nazis – dont Hermann Göring, Rudolf Hess, Alfred Rosenberg, Julius Streicher et, par contumace, Martin Bormann – furent jugés, et dix d'entre eux pendus, Göring s'étant suicidé la veille de l'exécution.

Sept ans après le génocide du Rwanda, il n'en va pas de même pour l'expiation, par la vérité et le droit, du plus grand massacre organisé sur le sol africain. Certes, les historiens de la tuerie de masse dans l'ancienne colonie belge ont désigné les planificateurs au plus haut niveau de la pyramide exterminatrice : les membres de l'*akazu* (littéralement : « la petite maison »), c'est-à-dire le clan d'Agathe Habyarimana, épouse du président rwandais dont la mort, à bord du Falcone-50 abattu le 6 avril 1994 dans le ciel de Kigali, fut l'« événement déclencheur » du génocide. Mais la planification et l'organisation des massacres par la belle-famille de Juvénal Habyarimana n'ont pas été démontrées, étayées par des faits précis. Ce qui n'est pas étranger au fait qu'à ce jour seulement un membre présumé de l'*akazu* a été arrêté et déféré devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), la juridiction *ad hoc* créée par les Nations unies pour juger les « cerveaux » du génocide. Il s'agit de Théoneste Bagosora, l'ancien directeur de cabinet au ministère de la défense à Kigali.

Le TPIR a été créé dès septembre 1994. Mais ce n'est que depuis quatre ans, au terme d'une difficile mise en place, qu'il juge des planificateurs et exécutants du génocide. Actuellement, quarante-six prévenus sont détenus au siège du TPIR, qui se trouve à Arusha, en Tanzanie. Neuf procès sont en cours. Huit sentences ont été prononcées, mais six des condamnés en première instance ont fait appel.

Parallèlement, des présumés « génocidaires » sont jugés au Rwanda même, sous l'autorité du nouveau régime issu de la victoire militaire du Front patriotique rwandais (FPR), le mouvement armé de la diaspora tutsie qui a pris le pouvoir – et, de ce fait, mis fin au génocide – en juillet 1994. Au « pays des mille collines », quelque cent vingt mille prévenus attendent en prison leur jugement pour génocide. En sept années, environ 2 500 procès ont été menés à terme. Près de sept cents des accusés ont été acquittés. Un peu plus de quatre cents ont été condamnés à mort, dont vingt-deux ont été exécutés en public, en 1997. Environ mille trois cents ont été condamnés à des peines de prison.

La « compétence universelle » ajoute un troisième niveau de jugement au Tribunal international d'Arusha et à la justice rwandaise. Au nom de ce principe de droit, que la Belgique a intégré dans sa législation, une cour d'assises, à Bruxelles, juge, depuis le 17 avril, quatre Rwandais impliqués dans le génocide : deux sœurs bénédictines, un professeur d'université et un ancien ministre, devenu directeur d'usine. Crime extrême, la persécution d'une population pour ce qu'elle est – d'un point de vue ethnique ou religieux – relève de la respon-

**Un demi-million de victimes. Peut-être autant de bourreaux. Et, sept ans après, combien de coupables jugés ? Malgré le procès de quatre Hutus à Bruxelles dont le verdict est attendu le 7 juin, le génocide de la minorité tutsie au Rwanda reste aujourd'hui largement impuni. En dépit de la multiplicité des procédures, la pyramide des responsabilités n'est toujours pas clairement établie. Résultat : les planificateurs de l'holocauste courent encore, seuls les exécutants sont – mal – jugés, tandis que, à Kigali, le nouveau pouvoir joue avec les listes de présumés « génocidaires » pour diffamer ses dissidents**

sabilité de l'humanité contre laquelle ce crime a été commis. En ce sens, le procès de Bruxelles marque une avancée du droit qui devient international en réconciliant le cas particulier avec la loi universelle. Cependant, même si le jury belge aboutissait ces jours-ci à un verdict de culpabilité, le malaise au sujet du génocide rwandais persisterait.

Jusqu'à présent, moins de mille huit cents personnes ont été reconnues coupables de l'extermination d'un demi-million de Tutsis. Tant de victimes et si peu de bourreaux ? Ce n'est pas le fond du problème, dans la mesure où aucun registre de condamnés, aussi long soit-il, n'aurait de commune mesure avec le martyrologe de 1994. Tant de bras armés, et pas de « cerveaux » qui les eussent guidés ? A ce jour, en effet, ceux qui ont été définitivement condamnés n'étaient pas les planificateurs de l'œuvre exterminatrice. Il s'agit d'exécutants, parfois à un niveau important, mais qui n'étaient pas à l'origine de l'holocauste africain. A l'exception de trois d'entre eux – deux jugés par le TPIR et l'un par un tribunal suisse –, ils ont tous été condamnés au Rwanda par une justice sujette à caution, aux ordres du nouveau régime. Aussi, sept ans après le massacre organisé de la minorité tutsie, le bilan de la justice rendue est, pour le moins, mitigé : il y a les « impunis », qui manquent à l'appel ; il y a les « mal jugés », non seulement par la justice rwan-

daise mais, aussi, par le TPIR ; et, enfin, il y a les « diffamés », ceux qui n'ont été ni bien ni mal jugés, mais figurent quand même sur des listes de « génocidaires ».

## LES « IMPUNIS »

Sans préjuger de leur culpabilité ou de leur innocence, on peut les appeler les « impunis » : tous ceux qui, en raison de leur fonction officielle ou de leur position influente dans l'ombre, auraient dû s'expliquer de leurs actes, ou de leur refus d'agir, pendant le génocide – et qui ne l'ont jamais fait. Ils sont nombreux. Mais si le but de la justice internationale était de « frapper à la tête », les membres de l'*akazu* – Agathe Habyarimana et son clan – auraient dû être cités les premiers à comparaître. « L'*akazu* formait le noyau dur des réseaux concentriques de la puissance et du patronage politiques, économiques et militaires qu'incarnait le pouvoir hutu », écrit Philip Gourevitch dans son livre *Nous avons le plaisir de vous informer que, demain, nous serons tués avec nos familles*, ses chroniques rwandaises dont la traduction française a paru en 1999. Il résume ainsi une position commune à la plupart des historiens du génocide rwandais, qui mettent gravement en cause l'épouse de l'ancien président. Dans son ouvrage *Rwanda 1959-1996. L'histoire d'un génocide*, publié en 1997, Gérard Prunier, chercheur au CNRS, affirme ainsi qu'elle était « la vraie maîtresse du pays »



DEVILLE MARCGAMMA

et que son « clan » avait pour projet d'abattre la dernière carte du régime : « Tout faire sauter ».

Si cela est vrai, pourquoi Agathe Habyarimana n'est-elle pas recherchée ? « Qui vous dit qu'elle ne l'est pas ? », a répliqué, dans un entretien, Carla Del Ponte, la procureure générale du TPIR (*Le Monde* du 2 mai). La « liste Gamma » – celle des personnes recherchées par le Tribunal international – étant confidentielle, on pourra difficilement la contredire. Mais la présumée « Lady Macbeth » du Rwanda a résidé pendant des années au Gabon, au vu et au su de tout le monde, sans que personne du TPIR ne soit venu l'y interroger. Puis, dans le cadre d'un procès qui se déroule depuis 1998 à Arusha, Agathe Habyarimana a été contactée par un avocat de la défense qui voulait la faire citer comme témoin. Elle avait donné son accord de principe. Mais, finalement, l'avocat lui a fait savoir que « la cour n'y [tenait] pas ». Enfin, s'il est exact

que le frère d'Agathe Habyarimana, l'ancien préfet de la province de Ruhengeri, Protais Zigiranyirazo, surnommé « Z », se cache parce qu'il n'a « aucune confiance en la justice rendue à Arusha », tout comme l'ancien responsable du « fichier » à la présidence rwandaise, le capitaine Pascal Simbikangwa, cloué à une chaise roulante, un autre des piliers de l'*akazu*, Séraphin Rwabukumba, habite, lui, à Bruxelles. Il est même récemment intervenu à la télévision belge !

Au début de l'année, le nouveau pouvoir au Rwanda a établi un avis de recherche des plus importants planificateurs et organisateurs du génocide. Y figurent vingt-trois noms. Huit de ces présumés « génocidaires » vivaient à Bruxelles, capitale de l'Europe et siège de l'OTAN. L'ennemi n° 1 sur cette liste – qui n'est pas Agathe Habyarimana, sans que les autorités rwandaises expliquent pourquoi la tête de l'*akazu* perd ce rang – a longtemps résidé à Nairobi, au Kenya, après avoir été expulsé, en août 1994, de son

premier refuge, la Suisse. Il s'agit d'un homme d'affaires aujourd'hui âgé de soixante-cinq ans qui, naguère, était réputé être « la plus grosse fortune du Rwanda », Félicien Kabuga. « Il est le cerveau. C'est lui qui a orchestré le génocide », a déclaré à la mi-avril, au quotidien espagnol *El País*, le général Paul Kagamé, président du Rwanda et chef du Front patriotique rwandais (FPR). Il accuse Félicien Kabuga d'avoir été non seulement l'actionnaire principal de la Radiotélévision libre des Mille Collines (RTL), le média de la haine par excellence, mais aussi le financier occulte des Interahamwe, la milice du génocide.

Félicien Kabuga est considéré comme un parent par alliance de l'*akazu*. Deux de ses filles ont épousé des fils du président Habyarimana. Le premier mariage, avec Jean-Pierre Habyarimana, décédé depuis, a été contracté en 1993. Le second, avec Léon Habyarimana, a été conclu dans l'exil kenyan, en 1995, un an après le génocide. Mais, quand bien même Félicien Kabuga serait le bailleur de fonds du génocide, en est-il de ce fait l'inspirateur, le principal responsable ?

Le seul membre présumé de l'*akazu* à attendre, depuis son arrestation en 1996, son procès à Arusha, est Théoneste Bagosora. L'ancien directeur de cabinet au ministère de la défense à Kigali et homme fort du pouvoir mis en place après l'attentat contre le président Habyarimana, n'a pas de lien de famille avec la veuve du défunt chef de l'Etat. Originaire, comme elle, du nord-est du Rwanda, il ferait néanmoins partie de son « clan » et aurait été, selon Gérard Prunier, « proche des trois frères de M<sup>me</sup> Habyarimana ». L'imprécision de la mise en cause des membres de l'*akazu* – pour commencer, Agathe Habyarimana n'avait que deux frères dont l'un est mort bien avant le génocide, au début des années 1980 – explique, en partie, l'incapacité du TPIR à engager des poursuites.

« C'est scandaleux », estime Robert Ménard, secrétaire général de Reporters sans frontières (RSF). *Au fil des ans, nous avons donné trois ou quatre fois les mêmes documents aux enquêteurs successifs du TPIR, qui n'ont que des contrats de courte durée. Ils viennent, chacun, en ignorant le travail du prédécesseur.* Un autre expert relate comment les cassettes vidéo d'entretiens avec des responsables de la RTL qu'il avait par trois fois – en 1996, 1997 et 1999 – remises aux enquêteurs du TPIR ont été « égarées ». Elles n'ont pas été retrouvées.

## LES « MAL JUGÉS »

Sans porter atteinte à la justice internationale naissante, on peut appeler les « mal jugés » du génocide de ceux qui, coupables ou innocents, ont essayé les plâtres du TPIR. Depuis que celui-ci existe, les défauts qu'il partage avec d'autres organes des Nations unies – ses dérives dispenseuses et la priorité donnée à la cooptation au détriment de la compétence – ont été souvent relevés. Mais c'est l'administration de la justice elle-même qui est en cause, qu'il s'agisse de l'insuffisante protection des témoins, du rôle instructeur mal assumé du parquet ou de la connivence de certains avocats de la défense, qui reversent une partie de leurs honoraires aux parents de leurs clients. Plus fondamentalement, le tribunal d'Arusha ne s'est pas affranchi de sa culpabilité vis-à-vis du nouveau régime rwandais, comme s'il devait racheter l'inaction, pendant le génocide, de la communauté internationale dont il est l'émanation. Or plus le tribunal d'Arusha se conçoit comme un lieu de rédemption, plus il manquera à sa mission de dire la vérité, au nom de la justice universelle, seul fondement possible d'une réconciliation nationale au Rwanda.

*Ci-dessus, Agathe Habyarimana, veuve du président rwandais. Ci-contre, photo extraite du documentaire de France 2, la « Justice des hommes », retraçant le travail d'Avocats sans frontières au Rwanda.*



MAHA PROD



JACQUES LANGEVIN/CORBIS-SYGMA

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda siégeant à Arusha, en Tanzanie.

Aucun cas ne l'illustre mieux que celui de Jean Kambanda, l'ancien premier ministre du gouvernement formé trois jours après l'attentat contre l'avion du président Habyarimana. Au moment où Jean Kambanda est arrêté, en juillet 1997, le TPIR se trouve soumis à une forte pression pour prouver, enfin, son utilité. A l'époque, trois ans après la fin du génocide, aucun procès n'a encore abouti. Quatre procédures viennent seulement de s'ouvrir : contre le maire d'une petite commune, Taba, le préfet de Kibuye et deux hommes d'affaires, dont l'un fut le second vice-président des Interahamwe. Or Jean Kambanda se déclare prêt à assumer la « responsabilité politique » du génocide. Déjà en août 1994, réfugié dans l'ex-Zaïre, il avait réclamé la création d'un tribunal international pour juger *L'Apocalypse* – titre du livre –, témoignage qu'il avait entrepris d'écrire. Entraînée par son adjoint camerounais, M<sup>r</sup> Bernard Muna, la procureur générale d'alors, la Canadienne Louise Arbour, s'enferme dans une démarche qui discrédite le TPIR : au mépris des faits, elle érige Jean Kambanda en repentant-clé du système génocidaire qu'il aurait connu de l'intérieur.

Qui est Jean Kambanda ? Economiste de formation, ce Hutu originaire du Sud est, au départ, un opposant. Le 1<sup>er</sup> septembre 1990, il défie le président Habyarimana et son parti unique en cosignant l'appel des intellectuels réclamant l'instauration du pluralisme politique. Celui-ci obtenu à l'arraché, il devient l'un des membres fondateurs du Mouvement démocratique républicain (MDR), un parti d'opposition. Ensuite, quand sa famille politique se déchire entre, d'une part, les partisans d'une alliance avec le FPR et, d'autre part, les tenants du « hutu power » – lesquels préférèrent rallier Habyarimana plutôt que de pactiser avec le mouvement rebelle tutsi –, il choisit le camp de la « majorité naturelle » hutue. Le 7 avril 1994, lendemain de l'attentat contre l'avion présidentiel, il cherche refuge dans une enceinte militaire à Kigali. C'est là que Théoneste Bagosora vient le chercher pour lui offrir le poste à la tête du nouveau gouvernement. Pourquoi à Jean Kambanda ? Parce qu'il a été le candidat malheureux à l'investiture du MDR, en juin 1993, face à Agathe Uwilingiyimana, devenue à sa place premier ministre. Agathe Uwilingiyimana ayant été assassinée dans les premières heures du génocide, il s'agit de sauver l'apparence, dans la lutte finale qui s'engage avec le FPR, d'un gouvernement d'union nationale conduit par un opposant. Kambanda est « une personnalité

relativement mineure et peu expérimentée au niveau national », relève Alison Des Forges dans son ouvrage de référence : *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*, publié en 1999. Parlant de lui et du président « par intérim », Théodore Sindikubwabo, elle ajoute : « Ils manquèrent probablement de l'autorité nécessaire pour influencer les décisions de grande importance. Néanmoins, ils partageaient la responsabilité de les avoir appliquées. » A ce titre, la réclusion perpétuelle à laquelle Jean Kambanda a été condamné ne pose pas problème. En revanche, le procédé employé pour arriver à cette condamnation n'honore pas le TPIR. Suite à son arrestation, Jean Kambanda a été maintenu pendant neuf mois dans un lieu de détention isolé, à l'intérieur de la Tanzanie. Acceptant de plaider coupable, en contrepartie de la mise en sécurité aux Etats-Unis de sa femme et de ses deux enfants, il change d'avocat à la veille de son procès, qui s'ouvre le 1<sup>er</sup> mai 1998. Son nouveau conseil – un ami de la famille du procureur général adjoint du TPIR (qui vient d'être limogé par Carla Del Ponte) – ne maîtrise pas le français. Cependant, il ne demande pas un report du procès pour prendre connaissance de cinquante heures d'interrogatoires enregistrés et de 200 kilos de documents saisis lors de l'arrestation de son client, qu'il présente, à l'audience, comme une « marionnette » entre les mains des « durs » du « hutu power », quelqu'un qui n'aurait eu « aucune part dans la planification du génocide », tout ayant été « préparé et emballé pour lui ». Mais au lieu des deux ans envisagés par son avocat, Jean Kambanda est sanctionné de la prison à vie par le tribunal. Transféré au centre de détention de l'ONU à La Haye, où siège la chambre d'appel du TPIR, il refuse toute collaboration avec le Tribunal international. Or, comme il n'est pas revenu sur son plaidoyer de culpabilité dans les délais prévus par la loi, sa peine sera confirmée en appel, toujours sans débat sur le fond. Est-ce que refuge dans une enceinte militaire à Kigali, c'est là que Théoneste Bagosora vient le chercher pour lui offrir le poste à la tête du nouveau gouvernement. Pourquoi à Jean Kambanda ? Parce qu'il a été le candidat malheureux à l'investiture du MDR, en juin 1993, face à Agathe Uwilingiyimana, devenue à sa place premier ministre. Agathe Uwilingiyimana ayant été assassinée dans les premières heures du génocide, il s'agit de sauver l'apparence, dans la lutte finale qui s'engage avec le FPR, d'un gouvernement d'union nationale conduit par un opposant. Kambanda est « une personnalité

#### LES « DIFFAMÉS »

Sans préjuger, là encore, de leur responsabilité, on peut les appeler les « diffamés » du génocide : tous ceux qui, sans preuve ni possibilité de se défendre, sont accusés sur la place publique du plus ignoble des crimes contre l'humanité. Recherchés comme les « impunis », leur peur de finir parmi les « mal jugés »

les réduit au silence, au Rwanda, et à la clandestinité, quand ils se trouvent à l'étranger. Où qu'ils soient, ils partagent une évidence avec le monde entier : dans un pays où un demi-million d'habitants ont été tués à la machette par leurs voisins, les « génocidaires » sont légion. Mais ils savent aussi, eux, que le soupçon légitime est transformé en une arme fatale par le nouveau pouvoir à Kigali, lequel se sert du génocide comme d'une rente de situation pour se maintenir en place, impunément, avec les mêmes méthodes que l'ancien régime Habyarimana. Au Rwanda, l'arbitraire est sans bornes. Toute personne peut y être emprisonnée sur simple dénonciation, puis attendre son procès – sans garantie d'équité – pendant des années. Pour ne citer qu'un seul

« Les gens qui veulent la paix et le respect des droits de l'homme existent. Mais ils sont systématiquement calomniés, ou alors ils se taisent par crainte qu'on ne les taxe de génocide. Mon cas n'est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres »

James Gasana,  
ancien ministre rwandais de la défense

exemple : bien qu'il fût absent du Rwanda pendant le génocide, Baragwiriza Runyinya est maintenu, sans acte d'accusation, depuis octobre 1994 en détention à Butare, la principale ville du Sud. Son épouse, enfermée comme du bétail dans un container de l'armée rwandaise, est morte d'étouffement.

DEPUIS sept ans, les nouvelles autorités de Kigali dressent une liste des « génocidaires » dits « de la première catégorie », qui recense les planificateurs et les principaux organisateurs des massacres de 1994. Cette liste sert de moyen de pression auprès d'une communauté internationale qui, par incapacité ou par manque de volonté, n'a toujours pas arrêté les « cerveaux » en fuite. Mais elle sert, aussi, à discréditer des adversaires du régime et, plus particulièrement, toute personnalité influente au sein de la diaspora rwandaise qui, en exprimant un point de vue indépendant, pourrait rallier du soutien autour d'elle. Autant dire que le registre des « bergers » du génocide est bien tenu. Aucun nom n'y figure par hasard, même si – ou, précisément, parce que – le vrai et le faux

s'y neutralisent dans un jeu à somme nulle. Cette équation est négationniste : en banalisant le « génocidaire », qui n'est peut-être qu'un dissident, on banalise le génocide. Or ce ne sont pas les auxiliaires de justice qui manquent : combattants de la 25<sup>e</sup> heure, ils s'acharnent d'autant plus qu'ils agissent avec bonne conscience.

La première liste des planificateurs et organisateurs a été dressée par un homme juste : Alphonse-Marie Nkubito, défenseur des droits de l'homme sous l'ancien, puis sous le nouveau régime. Ce dernier fit de lui un ministre de la justice sans pouvoir réel. Cependant, avant sa mort en 1996, Alphonse-Marie Nkubito avait rassemblé les noms d'environ deux cents « bergers » du génocide. Le FPR y avait

que son ambassade à Kigali l'informe que, certes, l'intéressé ne figure pas sur le registre de l'ignominie mais que les autorités rwandaises font officieusement savoir qu'il « sera inclus sur la nouvelle liste en cours d'élaboration ».

L'AFFICHAGE est à éclipses : on peut être rattrapé, ou épargné, par son passé. Ainsi, Agathe Habyarimana ne figure-t-elle pas sur toutes les listes. En revanche, d'autres y restent inscrits, bien qu'ils bénéficient – en Belgique ou au Canada – du droit d'asile qui leur a été reconnu après un examen minutieux de leur dossier. Enfin, certains des « génocidaires » dûment répertoriés exercent des fonctions officielles – préfet, sous-préfet, haut fonctionnaire... – au Rwanda où, d'ailleurs, le nombre des anciens membres du gouvernement, démasqués comme « génocidaires » après leur éviction ou leur fuite, ne cesse de croître. Font-ils défection parce qu'ils sont coupables, ou sont-ils coupables parce qu'ils ont fait défection ? La question se pose, pour ne citer que l'un des derniers exemples en date, au sujet de l'ex-premier ministre Pierre-Célestin Rwigema, dont Kigali a demandé aux Etats-Unis, le 11 avril, l'extradition. Numéro 2279 sur la plus récente liste des « génocidaires », l'ancien chef du gouvernement – pendant cinq ans, jusqu'en janvier 2000 – aurait « distribué des armes aux miliciens de son quartier » pendant les massacres.

Le 18 mars 1998, Jean Ziegler et vingt-six autres députés suisses ont interpellé le gouvernement helvétique au sujet de James Gasana, ministre rwandais de la défense jusqu'à sa fuite, en juillet 1993. Réfugié, James Gasana était employé par la Coopération suisse comme consultant. L'indignation était d'autant plus vive qu'une commission d'enquête parlementaire en Belgique avait, selon Jean Ziegler et ses cosignataires, « mis à jour le rôle de Gasana » dans la préparation du génocide. « *Imaginez que la Suisse ait engagé l'ex-ministre de la défense de Hitler juste avant la solution finale* », s'insurgeait le libéral Jean-Michel Gros. L'argument avait été développé dans une lettre envoyée aux députés, le 16 mars, par cinq associations rwandaises, dont l'une avait été créée pour la circonstance. Quant à la commission d'enquête belge, Jean Ziegler avait confondu le prénom : en fait, elle avait mis en cause, comme fondateur de l'une des premières milices, Anastase Gasana, qui était, en mars 1998, ministre des affaires étrangères du nouveau pouvoir à Kigali.

C'est une histoire sans morale. Car il est évidemment légitime de s'interroger sur le ministre de la

défense d'un régime « génocidaire », surtout quand on sait que son directeur de cabinet, à l'époque, était Théoneste Bagosora, le prévenu le plus lourdement chargé parmi les prisonniers du TPIR. L'été 1993, le titulaire de la défense pouvait-il être tenu à l'écart de la planification du projet d'extermination ? Le fait est qu'en juillet 1994, quand le FPR a pris le pouvoir, la mère de James Gasana a été exécutée à l'entrée des troupes dans sa commune. Son assassin, le chef du commando, est devenu le nouveau maire. Un mois plus tard, une sœur de James Gasana a été tuée. Enfin, en 1997, rentrant du Congo-Kinshasa où il s'était réfugié, l'un de ses frères a été abattu. « *Chaque fois que je m'exprime, un membre de ma famille est soit emprisonné, soit tué* », expliquait James Gasana, quand il était mis en cause en 1998. « *Les gens qui veulent la paix et le respect des droits de l'homme existent. Mais ils sont systématiquement calomniés, ou alors ils se taisent par crainte qu'on ne les taxe de génocide. Mon cas n'est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres.* »

Les mauvais exemples abondent : au Rwanda et dans le reste du monde, de tous les côtés, parmi les vivants comme parmi les morts. Ces derniers, en effet, n'ont-ils pas été tués deux fois, victimes d'un génocide resté sans conséquence ? Ceux qui ont planifié leur mort n'ont pas été jugés. Le bain de sang n'a pas été expié par le droit. N'est-ce pas, aussi, le martyre des vivants ? Leur conscience du mal extrême, qui s'est accompli en 1994, reste une plaie ouverte, sans vérité pour l'aider à se renfermer. Au Rwanda, c'est la vengeance. Ailleurs, en dépit des discours de repentance, l'indifférence plane sur les fosses communes. Les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie hantent infiniment plus la communauté internationale que le crime contre l'humanité au Rwanda. Si le massacre organisé d'un demi-million de civils avait eu lieu ailleurs qu'en Afrique, les « impunis » courraient-ils toujours ? Les prévenus du crime absolu seraient-ils aussi mal jugés ? Pour se racheter d'un génocide qu'il n'a pas eu la volonté d'empêcher, le monde permettrait-il au régime successeur de diffamer ses dissidents comme « génocidaires » ? Les réponses ne sont que trop évidentes. Il y a deux poids et deux mesures pour l'universel. Pourtant, s'il y avait une leçon à tirer du passé au Rwanda, ce serait celle-ci, pour tout le monde : le verbe tue avant l'acte, et la lâcheté d'aujourd'hui creuse les tombes de demain. Les morts et les vivants sont-ils morts et vivants pour rien ?

Stephen Smith

# L'idée socialiste, aujourd'hui

par Henri Weber

TRENTE ans après le congrès d'Épinay, qui a vu la fondation du nouveau PS, quatre-vingt-seize ans après le congrès de Paris, qui a vu la naissance de la SFIO, que reste-t-il de l'idée socialiste ?

Si l'on réduit cette idée à la version, longtemps dominante en Europe continentale, qu'en a donné le marxisme, il est sûr qu'aujourd'hui il n'en reste pas grand-chose. Rares sont ceux qui adhèrent encore à l'utopie de la société parfaite – sans classe, sans Etat, sans guerre, sans pénurie... –, fondée sur la propriété collective des entreprises et la planification centralisée de la production, que nous promettait le génial auteur du *Capital*.

Mais une telle réduction est abusive. L'idée socialiste a préexisté au marxisme et lui a survécu. Elle est née, il y a cent cinquante ans, du choc de deux mouvements historiques qui sont loin d'avoir épuisé leurs effets : le mouvement démocratique, à l'œuvre en Europe occidentale au moins depuis la Renaissance ; et le mouvement ouvrier, né de l'essor du capitalisme et de l'industrialisation.

Le socialisme est apparu dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque les éléments éduqués de la classe ouvrière ont voulu donner pour eux-mêmes et pour leurs semblables un contenu concret aux valeurs de la République : liberté, égalité, solidarité, progrès, droits de l'homme, souveraineté populaire...

Comme mouvement historique, le socialisme se définit par trois grandes aspirations qui n'ont rien perdu de leur actualité :

– L'aspiration à une démocratie accomplie – la « République sociale » – reposant sur des citoyens éclairés et actifs qui jouissent non seulement de droits civils et politiques étendus, mais aussi de tout un ensemble de droits économiques et sociaux.

– L'aspiration à la maîtrise de notre avenir collectif, et en particulier du fonctionnement et de l'évolution de l'économie. Le socialisme s'est construit en opposition au dogme libéral de la « main invisible » du marché. La conviction que les « régulations spontanées » sont nécessaires mais pas suffisantes, qu'elles doivent être complétées par des régulations conscientes et

volontaires, est constitutive du socialisme, au moins autant que l'idéal démocratique.

– L'aspiration à l'humanisation de la société. Le projet socialiste est aussi et surtout un projet de civilisation. Le socialisme n'aspire pas seulement à instituer une société de « bien-être », mais encore une société du « bien vivre ». La « société désirable » est, selon lui, celle qui permet aux êtres humains de réaliser toutes les potentialités dont ils sont capables et, en particulier, les plus hautes : exercer leur liberté, accéder pleinement aux œuvres de la culture et de l'esprit, donner libre cours à leur créativité individuelle et collective.

Ces trois aspirations appellent aujourd'hui des réponses nouvelles, mais conservent une extraordinaire acuité :

– Avec la réapparition d'un chômage de masse, la montée du tra-

combat du mouvement ouvrier pour la consolidation et l'approfondissement de la démocratie, son évolution en démocratie économique et sociale. Ce combat passe aujourd'hui par la reconquête d'une société de plein-emploi – et de bon emploi – ; la sécurisation des parcours professionnels, la protection des citoyens contre tous les risques collectifs : insécurité publique, sociale, environnementale, alimentaire... Il passe aussi par une réforme des institutions favorisant l'essor d'une citoyenneté active, illustrée par les lois récentes sur la parité, le non-cumul des mandats, le second train de décentralisation, le quinquennat... Ce combat passe enfin par le développement de contre-pouvoirs – politiques, associatifs, syndicaux – capables d'équilibrer les nouveaux centres de pouvoirs qui se sont constitués et de faire prévaloir dans le processus de

## Etre socialiste au XXI<sup>e</sup> siècle, c'est veiller à ce que la nouvelle révolution technologique soit mise au service du progrès social, culturel et démocratique

vail précaire, l'aggravation de l'insécurité publique et sociale, l'explosion sans précédent des inégalités, c'est le socle même de la démocratie, ses pré-conditions matérielles de fonctionnement, qui se trouvent aujourd'hui attaqués.

– Avec la mondialisation et la financiarisation de l'économie, la question de la maîtrise de notre avenir collectif se trouve à nouveau posée de façon critique, comme viennent de l'illustrer les cinq crises économiques de la dernière décennie.

– Avec la nouvelle révolution technologique en cours, la question de la société désirable et du bien vivre se pose elle aussi dans des termes renouvelés. Après la sphère des biens puis des services, l'expansion des rapports marchands gagne désormais celles de la culture et du vivant. Au service de quelles fins, de quel projet de société, de quel idéal de civilisation développer ces technologies formidables et redoutables ?

Etre socialiste, au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle, c'est poursuivre le long

combat du mouvement ouvrier pour la consolidation et l'approfondissement de la démocratie, son évolution en démocratie économique et sociale. Ce combat passe aujourd'hui par la reconquête d'une société de plein-emploi – et de bon emploi – ; la sécurisation des parcours professionnels, la protection des citoyens contre tous les risques collectifs : insécurité publique, sociale, environnementale, alimentaire... Il passe aussi par une réforme des institutions favorisant l'essor d'une citoyenneté active, illustrée par les lois récentes sur la parité, le non-cumul des mandats, le second train de décentralisation, le quinquennat... Ce combat passe enfin par le développement de contre-pouvoirs – politiques, associatifs, syndicaux – capables d'équilibrer les nouveaux centres de pouvoirs qui se sont constitués et de faire prévaloir dans le processus de

décision une meilleure articulation du contrat et de la loi.

Etre socialiste au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle, c'est poursuivre le long combat de la social-démocratie pour maîtriser les forces du marché : leur imposer de prendre en compte d'autres considérations que la seule création de valeur au profit des actionnaires : conditions de travail et d'existence des salariés, préservation de l'environnement, respect des identités et de la diversité culturelle.

Ce combat passe aujourd'hui par la définition de nouvelles formes de régulations de l'économie et le développement des institutions internationales capables de les faire appliquer : nouvelles règles prudentielles et d'analyse des risques ; réforme des institutions de Bretton Woods (Banque mondiale, FMI...); développement et démocratisation des « agences publiques de régulation » (OMC, OMS, OIT, FAO, Unesco...); renforcement du rôle et des moyens de l'ONU, en vue de donner corps progressivement à une meilleure gouvernance mondiale ; mise en place d'une nouvelle archi-

ture du système financier international ; construction de l'Union européenne et d'autres regroupements politiques transnationaux ; coopération entre ces grandes entités politiques continentales en vue de promouvoir une croissance forte et durable, respectueuse de la nature et attentive au développement des pays du Sud et de l'Est.

Etre socialiste au XXI<sup>e</sup> siècle, c'est veiller à ce que la nouvelle révolution technologique soit mise au service du progrès social, culturel et démocratique. Ces technologies ne doivent pas déboucher sur de nouvelles formes d'inégalités, d'oppression, d'aliénation, qui viendraient aggraver celles qui existent déjà. Elles doivent permettre un nouveau bond en avant de la civilisation, l'accès du plus grand nombre à la culture et à la création ; l'avènement d'une société où, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, le temps libre, celui que l'on consacre aux activités de son choix, l'emporterait pour chacun sur le temps de travail contraint.

Deux tendances lourdes permettent de pronostiquer un bel avenir au socialisme :

– La diffusion mondiale de l'idéal démocratique, conséquence de la faillite des deux totalitarismes qui ont ensanglanté le XX<sup>e</sup> siècle.

– Le développement international du salariat, conséquence de l'expansion mondiale du capitalisme. Comme les prolétaires européens au XIX<sup>e</sup> siècle, les salariés d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine, ceux aussi des anciens pays du bloc soviétique, luttent aujourd'hui pour la reconnaissance de leurs droits civils et politiques, mais aussi de leurs droits économiques et sociaux. Ils exigent une démocratie effective aussi pour les plus démunis en même temps qu'un développement maîtrisé et équitable de l'économie et sa subordination à l'essor d'une société plus juste et plus humaine.

Les socialistes gouvernent aujourd'hui dans les principaux pays de l'UE, mais leurs aspirations sont portées désormais par plus de 160 partis dans le monde ; la plupart agissent dans les pays du Sud et de l'Est.

*Henri Weber est sénateur de la Seine-Maritime, secrétaire national du PS chargé de la culture et de la formation.*

# Les uns ou les autres

par François Chesnais

LE séisme politique provoqué par les résultats aux élections municipales s'amplifie. Le PS et le PCF ont perdu des dizaines de villes ouvrières et populaires ; à l'inverse, ils ont emporté trois des bastions de la droite, dont Paris, miné par la corruption et les divisions. La droite n'a quasiment pas progressé. Les gains qu'elle a enregistrés sont dus à une abstention populaire massive.

L'autre trait marquant de ces élections, c'est que, là où l'extrême gauche avait des listes, elle obtient des résultats considérables, particulièrement dans les secteurs ouvriers. En clair, une fraction de ceux qui jusqu'alors s'abstenaient pour manifester leur déception contre « la gauche plurielle » ont, cette fois, massivement voté pour les listes anticapitalistes, donc anti-gouvernementales.

Au second tour, une grande partie de ces électeurs a refusé de se désister pour les listes de la gauche plurielle, considérant que, en la matière, gauche plurielle ou droite officielle, il n'y avait plus de différence.

De fait, le gouvernement Jospin a privatisé plus que ses deux prédécesseurs de droite. De fait, il a imposé l'annualisation et la flexibilité avec la loi des prétendues 35 heures, aboutissant au blocage des salaires. Il a refusé de régulariser les sans-papiers, d'augmenter les minima sociaux pour les chômeurs et les sans droits, alors qu'il affichait ses liens de familiarité avec le président du Medef et préparait une loi imposant le PARE aux travailleurs, contre l'avis de la majorité des syndicats ouvriers.

On pourrait continuer à énumérer le catalogue des actes ressentis à juste titre par les salariés comme véritables trahisons. Le refus ferme, inflexible, du premier ministre d'interdire les licenciements fût-ce pour les groupes qui font d'énormes profits, permet de décrypter la signification profonde des résultats des élections passées, mais aussi à venir. L'insécurité sociale et économique se développe et les salariés font chaque jour l'amère expérience de la politique capitaliste et libérale de la gauche plurielle.

Le Parti socialiste aurait pu s'interroger, réfléchir, engager avec les salariés un débat. Non. François Hollande a trouvé un responsable à la défaite enregistrée : l'extrême gauche ! Pis, voilà qu'il développe la théorie du complot : l'extrême gauche s'apprêterait à faire élire Jacques Chirac ou tout autre candidat de la droite à l'élection présidentielle ! Arlette Laguiller, Alain Krivine, seraient donc des agents électoraux de la droite... Georges Marchais avait inventé les « gauchistes Marcellin », voilà que le premier secrétaire du PS, qu'on a connu plus mesuré, invente les « gauchistes Chirac ». C'est évidemment une médiocre calomnie.

Qui refuse au député PS Arnaud Montebourg les signatures qui permettraient de traduire l'actuel chef de l'Etat devant la Haute Cour de justice ? Qui interdit aux socialistes, aux communistes, aux Verts, de décider, à l'Assemblée nationale, de revenir immédiatement sur toutes les privatisations, sans indemnités ni rachat, sauf pour les petits porteurs ? D'interdire immédiatement les licenciements, de rouvrir les discussions avec les syndicats de fonctionnaires, de transformer les emplois jeunes en emplois pérennes, de régulariser les sans-papiers, bref, de mener une politique de reconquête de l'électorat qui lui a fait défaut ?

La politique gouvernementale apparaît non sans raison aux salariés, chômeurs, jeunes, comme semblable, à quelques nuances près, à celle que la droite a menée. C'est ce que disent les grévistes à la SNCF, chez les sages-femmes, dans les transports en commun des grandes villes de province et, évidemment, dans tous les secteurs où sont annoncés des plans de licenciements.

Les uns, en haut, défendent les intérêts des grands groupes capitalistes européens et français. Les autres, en bas, s'organisent pour lutter contre le gouvernement qui met en œuvre cette politique.

C'est ainsi que des sections syn-

dicales des entreprises menacées par les plans de licenciements (Danone, AOM-AOL, Marks and Spencer, etc.) ont réalisé l'unité et appelé à manifester le 9 juin à Paris sans se soucier d'avoir l'accord préalable du bureau confédéral de la CGT ou l'appui du PCF. C'est un véritable événement politique.

Une fraction significative des travailleurs passe de la défiance à l'égard du gouvernement qui soutient le patronat à un processus d'organisation pour le combattre. Nous voyons une nouvelle génération de militants ouvriers entrer dans l'action. Nous voyons des salariés plus âgés tendre la main aux jeunes sur les lieux de travail, mais aussi dans les nouvelles formes associatives dont le surgissement est l'un des traits originaux de la situation actuelle.

Le sénateur socialiste Claude Estier estime (*Le Monde* du 25 mai) que les organisations d'extrême gauche, qui dénoncent le capitalisme, sont incapables « d'accéder au pouvoir », qu'elles n'en ont d'ailleurs pas le moindre « désir », bref, qu'elles ne sont pas crédibles. Propos sévères, mais qui soulignent un vrai problème. De fait, ces organisations ont du travail, beaucoup de travail. Elles doivent élaborer un programme anticapitaliste de gouvernement non dans le huis clos de leurs instances, mais dans une interaction organisée,

## Georges Marchais avait inventé les « gauchistes Marcellin », voilà que le premier secrétaire du PS, qu'on a connu plus mesuré, invente les « gauchistes Chirac »

ouverte et démocratique avec les travailleurs, les militants associatifs, les citoyens, et elles doivent s'unir.

C'est l'un des enjeux de l'avenir. En attendant, les militants de ces organisations sont du côté des salariés, pas du côté du capital. Ils défendent – autre exemple – le système de retraite par répartition, pas les fonds de pension que Laurent Fabius commence à mettre en place. En somme, monsieur le sénateur, si vous posez un véritable problème : comment réélaborer un programme socialiste et démocratique, celui que vous avez depuis longtemps abandonné avec vos alliés du PCF, les militants d'extrême gauche agissent dans la clarté, ne jouent pas sur deux tableaux.

Il ne s'agit pas de « réguler » la société de marché, mais de trouver les voies démocratiques qui conduisent à l'organisation d'une société débarrassée de la barbarie, de la propriété privée des grands moyens de production. Bref, de mettre Marx, Jaurès, Trotsky, Rosa Luxemburg à l'heure des interconnexions militantes par Internet, en intégrant dans un programme révolutionnaire renouvelé les catastrophiques bilans politiques des staliniens et des sociaux-démocrates.

La clarté, la transparence, démocratiques, s'imposent. C'est dire si, comme des milliers de militants d'Attac, j'ai éprouvé un sentiment pénible en apprenant par *Le Monde* que l'un des porte-parole de l'association s'était précipité à Matignon pour discuter avec le directeur de cabinet du premier ministre... de la lutte contre la mondialisation ! Au moment où le gouvernement déposait un projet de loi qui modernise, organise, encadre les plans de licenciements !

Les uns ou les autres. Il faut choisir.

*François Chesnais est professeur associé émérite d'économie et rédacteur en chef de « Carré rouge ».*

# Skyrock : régulation oui, discrimination non

par Pierre Bellanger

SKYROCK est, avec plus de quatre millions d'auditeurs par jour, la première radio de France des moins de vingt-cinq ans. Toute la nouvelle génération se retrouve à son écoute, s'y exprime et lui donne d'extraordinaires résultats d'audience : Skyrock est première radio musicale à Paris et se trouve devant ses concurrentes directes dans la plupart des principales villes de France où elle émet.

Force motrice de l'explosion populaire du rap en France, Skyrock a fait découvrir toute une cohorte de nouveaux talents francophones qui ont fait du rap le genre musical favori de la jeune génération. Issue des radios libres, elle est aussi le forum de libre expression de la jeunesse. L'émission de libre antenne animée par Difoof est la première émission de radio le soir, toutes radios confondues, avec plus d'un million et demi d'auditeurs à l'écoute. Caisse de résonance de culture de rue, fer de lance de la multiculture, radio de la parole à tous, Skyrock est un programme unique, reconnu par les sociologues pour ses vertus de lien social, de dialogue et d'intégration.

Première radio indépendante des trois principaux groupes radio, détenue par son fondateur et un partenaire financier, elle est aussi une entreprise durable et solide qui apporte sa contribution à la prospérité nationale et dont la jeune équipe est certainement une des plus talentueuses.

Mais la liberté de ton, la symbiose avec la nouvelle génération, le parti pris culturel de la nouvelle France multicolore ainsi que notre indépendance ont un prix. Et ce prix est terrible. Car, privée des faveurs et des privilèges que l'appartenance à une puissance médiatique confère, de surcroît rejetée par les élites compte tenu de sa proximité avec la jeunesse populaire souvent issue de l'immigration, Skyrock s'est retrouvée comme la cible parfaite. Exutoi-

re de ceux qui n'ont pu arraisonner les puissants, bouc émissaire lorsqu'il s'agit d'affirmer une autorité menacée, victime des bien-pensants de tous bords, heureux de s'ériger en gardiens de la morale – de leur morale – sur notre dos, notre radio a subi un traitement de choc qui aurait dû nous tuer cent fois, si les auditeurs n'avaient pas été toujours là pour nous sauver.

Qu'on en juge – les chiffres sont accablants : de 1992 à 2000, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a permis aux trois principaux groupes radio de passer pour le premier –

sur vingt-quatre en direct. Il suffit d'extraire des portions de phrases hors de leur contexte, de les aligner bout à bout puis de les lire avec un ton de réquisitoire et l'affaire est faite. Lorsque le CSA ramène à deux pages dactylographiées plus de deux cents heures d'antenne, il crée l'objet même de son indignation et nous condamne. Quelle radio résisterait à cette manœuvre ? Aucune émission d'humour, de franc-parler, de dérision, de caricature sur aucune télévision ou radio ne serait épargnée. Selon cette méthode austère et brutale, Guy Bedos est un sexiste,

## La liberté de ton, la symbiose avec la nouvelle génération, le parti pris culturel de la nouvelle France multicolore ainsi que notre indépendance ont un prix. Et ce prix est terrible

RTL – de 87 à 462 fréquences, pour le deuxième – Europe 1 – de 83 à 534 fréquences et pour le troisième – NRJ – de 183 fréquences à 628. Dans le même temps, Skyrock, seul grand réseau indépendant de ces trois groupes, gagnait 21 fréquences, passant de 85 à 106.

C'est une mise à mort administrative par garrot. Notre première place sur la nouvelle génération, nous l'avons gagnée alors que nous ne sommes pas autorisés à Strasbourg, Montpellier, Valenciennes, Bayonne, Nîmes, Mulhouse et tant d'autres villes... Cette bataille d'audience à armes inégales était destinée à nous tuer. Nous avons survécu et réclamons une couverture nationale légitime et méritée.

Il fallait donc s'attaquer à notre programme. C'est facile avec une radio qui émet vingt-quatre heures

Coluche un raciste et nous tous des futurs mis en examen du rapport d'écoute.

Lorsque l'intention est de nuire, on ne s'embarrasse pas de dialogue. Ah ! que j'aurais aimé, comme les dirigeants de M6 reçus par le CSA à propos de « Loft Story », écouter des recommandations, réfléchir à des aménagements, accéder à des suggestions ! Il n'en est rien. On cogne. Et c'est la mise en demeure. Mise en demeure qui signifie, comme le dit l'article 42.1 de la loi de 1986, le possible retrait d'autorisation. Si le CSA prétend le contraire, lisez la loi.

Nous sommes donc mis en demeure de ne plus porter atteinte à la dignité humaine sous peine de risque de perdre notre autorisation d'émettre. Que sera cette « grave atteinte » dont le CSA sera seul

juger ? L'atteinte échappe à la définition précise, elle nous livre par là même à l'arbitraire. Comment alors accepter cette mise en demeure qui place au-dessus de nous une épée de Damoclès soumise à l'exception judiciaire et à la mesure par autrui du convenable ? C'est la nature même de Skyrock qui est soudain menacée : sa liberté d'expression.

C'est pourquoi nous avons refusé cette mise en demeure et prié le CSA de procéder à son retrait. Le CSA qui a cru devoir se justifier dans les pages Débats du *Monde* (5 juin) de sa mise en demeure qu'il réduit pour l'occasion à un presque rien. Le CSA qui, après avoir transmis son rapport d'écoute – sans nous en faire parvenir copie – aux principales rédactions pour susciter le dégoût à notre rencontre battra en retraite devant son insuccès, acceptant soudain la vulgarité à l'antenne – dont acte – et se repliera sur la protection des participants au « Loft » incapables de se défendre selon lui. Depuis, ces derniers ont attaqué en justice certains des titres de presse qui les mettaient en cause. L'argument est tombé de lui-même. Est resté l'ultime recours : le sexisme. Une telle aberration, un tel contresens scandaleux a bien fait rire les près de deux millions de jeunes filles et de jeunes femmes qui nous écoutent chaque jour. Un jour, ils vous diront peut-être que Skyrock transmet la rage par les ondes...

Skyrock est une radio responsable, républicaine. Nous acceptons le rôle et la mission du régulateur que nous respectons. Nous sommes disposés au dialogue mais nous ne céderons pas devant l'inégalité de traitement. Oui à la régulation, non à la discrimination.

*Pierre Bellanger est président et fondateur de Skyrock.*

► www.lemonde.fr/loftstory



# Amélie et la boîte aux fantômes

**AUDREY TAUTOU** muse de l'extrême droite ? Djamel Debbouze incarnation des victimes du grand capital ? On souhaite aux comédiens du *Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* un sens de l'humour à toute épreuve pour assimiler les interprétations contradictoires de leurs personnages depuis la sortie du film de Jean-Pierre Jeunet, le 25 avril. Pourtant, depuis le début de l'année 2001, trois films français, *Le Placard*, *La Vérité si je mens 2* et *Le Pacte des loups* ont attiré chacun plus de spectateurs que les 4,2 millions réunis au 30 mai par *Amélie*. Ces trois films auraient pu susciter des débats, sur l'homosexualité pour l'un, sur le communautarisme et la grande distribution pour l'autre, sur le rapport de la jeunesse à l'histoire pour le troisième. Ils n'ont provoqué, après les critiques de rigueur, qu'un silence assourdissant et c'est *Amélie* qui a réveillé les passions politiques et esthétiques.

A première vue, cette tempête s'est levée à rebours de toutes les règles du débat d'idées. Le film de Jean-Pierre Jeunet ne pourrait être plus déconnecté de la réalité quotidienne : son scénario fuit les problèmes de société comme la peste, construisant minutieusement une espèce de refuge hors du temps dans lequel deux amoureux, Amélie et Nino, font leur nid. Cette vacuité délibérée a rapidement été investie, jusqu'à devenir un champ de bataille sur lequel chacun ferraille dans son coin, le critique de cinéma s'escrimant contre les deux moulins du café, pendant que le politicien pose son drapeau sur le jardin de la rue Saint-Vincent.

Avant de revenir sur les discours nés de l'apparition d'Amélie, il faut rappeler que l'équipe chargée de vendre le film au public français n'est pas tout à fait étrangère à ce vacarme. Cette romance postmoderne fut bien accueillie par la critique, y compris par des journaux comme *Le Monde*, *Libération* et *Télérama*, naguère soupçonnés d'hostilité de principe à l'égard des films populaires français - c'est en tout cas l'accusation qui avait été portée par certains réalisateurs lors de la polémique qui agita le microcosme cinématographique, à la fin de 1999. Cette réception plutôt chaleureuse n'a pas empêché le développement d'une étrange campagne de communication autour de l'absence du film au Festival de Cannes.

Chaque année, moins de 4 % des films produits en France « vont à Cannes », selon l'expression consacrée. La non-sélection du *Fabuleux Destin* relève donc d'un droit commun, généralement bien toléré surtout lorsque le film jouit du succès public qui fut immédiatement celui d'Amélie.

lie. Mais les promoteurs du film, qui avaient choisi de le sortir en salles le jour de l'annonce de la sélection cannoise, ont présenté l'affaire comme si une coterie de bourgeois parisiens avait refusé un bol d'air sur la Côte d'Azur à une fleur de barrière anémiée. La manœuvre a été exécutée avec assez de finesse pour que ce petit piège se transforme en ruban tue-mouches sur lequel se sont englués les polémistes.

D'un côté, les détracteurs du film, agacés par son artifice, se sont sentis visés par la posture anti-intellectuelle que les partisans d'Amélie Poulain avaient adoptée à l'occasion de l'incident cannois. Certains ont alors prêté au film des arrière-pensées qui allaient bien au-delà des choix esthétiques assumés à l'écran comme à la ville par Jean-Pierre Jeunet. Appliquant au cinéaste une politique des quotas dont sont généralement exemptés la plupart des cinéastes (de Woody Allen à Jean-Luc Godard), on a reproché au cinéaste d'avoir imaginé une micro-société franco-française. La présence de Jamel Debbouze au générique étant tenue pour nulle et non avenue en raison du prénom de son personnage : Lucien.

A rebours, d'autres ont vu dans cette figure de commis écrasé par un patron beurre-œufs-fromages, espèce d'épicier roi du marché noir, tout droit sorti de *La Traversée de Paris* de Claude

Autant-Lara, l'incarnation de la classe ouvrière opprimée par MM. Riboud et Vandeveldé. Plus généralement, l'hostilité affichée par les anti-Amélie a été interprétée comme la preuve du dédain de l'intelligentsia pour les gens « vrais ». Il faut quand même avoir une idée très approximative du petit commerce à Paris (qu'il s'agisse de l'épicerie ou des sex-shops, puisque Nino Quinquampoix travaille dans un de ces établissements) pour reconnaître dans les boutiques du *Fabuleux Destin* le reflet du Paris d'aujourd'hui.

## ÉVOCATION DU PASSÉ

Il est frappant de voir que, de chaque côté, on essaie de ramener la petite serveuse et la cohorte de figures pittoresques qui l'escortent vers le présent, alors que tout le mouvement du film tend vers l'évocation du passé. Et cette évocation n'a rien à voir avec l'histoire ou la mémoire. Il s'agit juste, à partir de bribes de souvenirs, de reconstruire un paradis d'autant plus perdu qu'il n'a jamais existé.

Un paradis dans lequel les liens sociaux se réduiraient à ceux d'une famille librement choisie (un thème qui parcourt le cinéma mondial, de Hollywood à Taïwan), environnée d'un paysage infiniment corrigible grâce à la puissance que confère la digitalisation des images et des sons. Cette plasticité du monde virtuel imaginé par Jean-Pierre Jeunet per-

met de le plier à tous les fantasmes, à toutes les projections vers le présent. Ceux qui voudront y voir - pour s'en féliciter ou le déplorer - l'image d'une France encore vierge de l'emprise de l'immigration n'auront pas beaucoup plus d'efforts à faire que ceux qui auront découvert la représentation du peuple en majesté.

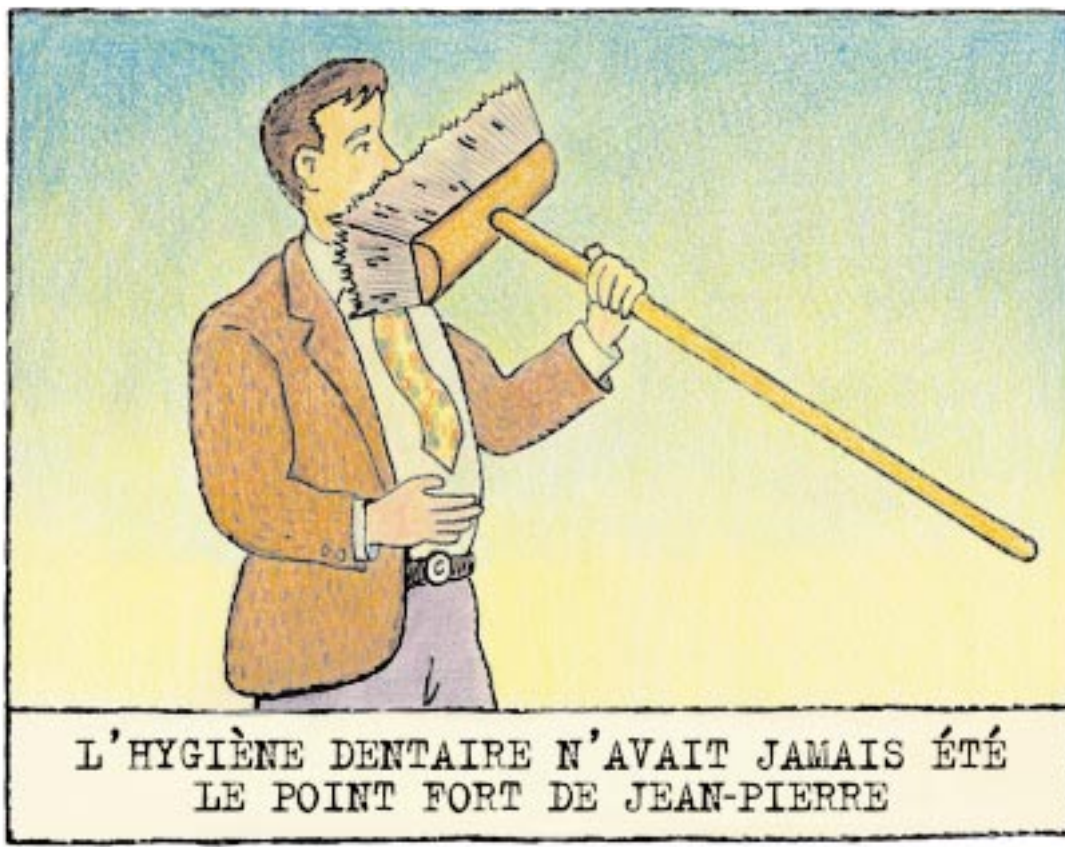
Avant de réaliser *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*, Jean-Pierre Jeunet avait donné un très troublant quatrième épisode à la série *Alien*. Ripley, l'héroïne qui lutte contre l'industrielle créature depuis 1979, était toujours incarnée par Sigourney Weaver mais le scénario en avait fait un clone du personnage original. Remplaçant le discours de l'horreur et du fantastique par les figures du bonheur et de la familiarité, *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* ne s'écarte pas tant que ça de la thématique d'*Alien*.

Ce n'est plus le personnage qui souffre de sa condition de clone, c'est tout le film qui exprime la nostalgie d'un hypothétique âge d'or du cinéma, reconstitué mais pas ressuscité, tout en admettant l'irréversible disparition des désirs et des ambitions éteints par l'histoire. A ce regret originel voilà que vient s'ajouter le fardeau des susceptibilités et des fantasmes des uns et des autres.

Thomas Sotinel

► www.lemonde.fr/cinema

## Les saynètes par Glen Baxter



## La nouvelle géopolitique russe

Suite de la première page

L'idée a fait des émules dans les cercles du pouvoir, notamment à l'état-major général et au Kremlin, où M. Douguine a ses entrées. Les idées du « pape de l'eurasisme » sont ainsi reprises par le général Leonid Ivachov, le « diplomate » de l'état-major général, ou par Mikhaïl Deliaaguine, directeur de l'institut de la mondialisation, tous deux auteurs d'ouvrages sur le sujet. « De par sa position géographique, son parcours historique, sa destinée, la Russie ne peut être qu'un empire. (...) La confrontation avec l'Occident, loin de dater de l'Union soviétique, existe depuis des siècles », écrit le militaire. Pour l'économiste Deliaaguine, la Russie, objet de l'indulgence occidentale en raison de « sa capacité de destruction », doit s'efforcer de « promouvoir des liens d'amitié superficiels avec d'autres Etats aussi dangereux qu'elle ».

Vladimir Poutine s'est, pour sa part, gardé de tout commentaire, lorsque, le 21 avril, s'est tenu à Moscou un congrès de l'eurasisme où fut abondamment louée la nouvelle ligne du Kremlin en politique étrangère. Pourtant, l'idée « eurasienne » lui plaît. Contrairement à ce qui prévalait à l'époque

d'Eltsine, lorsque les concepts véhiculés par les « nationalo-communistes » étaient en apparence diabolisés, ils sont aujourd'hui repris partiellement par le Kremlin. Vladimir Poutine n'a-t-il pas récemment mis en avant la caractéristique « eurasiatique » de la Russie ? Ne vient-il pas, le 31 mai, de lancer, avec les chefs d'Etat de quatre autres Républiques ex-soviétiques, « une communauté économique eurasiatique » ? Et puis, à y regarder de plus près, les tournées présidentielles ne suivent-elles pas précisément les tracés des alliances géopolitiques dessinées par Alexandre Douguine ?

La première étape de la constitution de l'empire eurasiatique est, selon le manifeste, la création, sur la base de la CEI (Communauté des Etats indépendants), « d'une union eurasiatique solide, analogue à l'URSS mais fondée sur de nouveaux concepts idéologiques, économiques et administratifs ». Or c'est justement la toile qui est aujourd'hui en train d'être tissée par le Kremlin. Les deux dernières réunions des chefs d'Etat de la CEI ont ainsi été marquées par les tentatives russes de resserrer le bloc politico-militaire créé dès 1993 autour de Moscou.

Au nom de la « lutte contre le terrorisme international », les membres du « pacte de sécurité collective » (Russie, Arménie, Biélorussie, Kazakhstan, Kirgizstan, Tadjikistan) viennent de créer une « force de réaction rapide » en Asie centrale où de nouvelles incursions sont prévues pour

l'été 2001. Le président biélorusse, Alexandre Loukachenko, a donné toute sa saveur à l'événement en citant, en guise d'exemple de la menace terroriste, « les combattants entraînés par l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) » pour (selon lui) le renverser.

### « ACCÈS AUX MERS CHAUDES »

Surtout, la colonne vertébrale de la doctrine de politique étrangère, « version eurasiatique », est la constitution d'un axe Moscou-Téhéran-Delhi-Pékin qui garantira à la Russie, pays continental, « un accès aux mers chaudes » : un thème particulièrement cher aux nationalistes de tout poil, brandi depuis longtemps par Vladimir Jirinovski, qui n'a de cesse d'évoquer le jour « où nos soldats laveront leurs bottes dans l'océan Indien ». « L'Inde comme la Russie et l'Iran ont bien des intérêts communs », expliquent les théoriciens de l'eurasisme.

Avec l'Iran il s'agit de restreindre l'accès aux ressources de la Caspienne, de lutter contre les talibans, que « l'Inde aussi est intéressée à neutraliser ». Or l'Iran et l'Inde figurent en très bonne place dans la stratégie du Kremlin. Lancée par l'ancien maître espion Evguéni Primakov, la coopération avec l'Inde et l'Iran, scellée par de nouveaux contrats d'armement, est sans cesse renforcée.

Quant à l'Europe, nous dit Alexandre Douguine, elle n'est plus, comme aux balbutiements de la doctrine eurasiste au début du siècle, considérée comme « la

source du mal universel », au contraire, « en l'état actuel des choses, la Russie peut trouver en Europe des partenaires stratégiques intéressés à la renaissance de sa force politique d'autrefois ». Non, décidément, le mal absolu vient de la « superpuissance », du modèle américain, « confus, vain, individualiste, oligarchique, dépourvu de toute morale, de toute spiritualité, de toute tradition ». Dernièrement le quotidien *Nezavissimaïa Gazeta*, épilquant sur la politique « multi-directionnelle » du Kremlin, se réjouissait de « On peut obtenir bien plus des Etats-Unis en adoptant une ligne dure. »

Les résultats de mois de crispations américano-russes ou les effets de la nouvelle ligne du Kremlin en politique étrangère pourront être mesurés dès le 16 juin, lors du premier sommet entre George W. Bush et Vladimir Poutine à Ljubjana (Slovénie).

En attendant, les appétits russes et l'anti-américanisme ambiant ne semblent pas susciter l'inquiétude outre-Atlantique. « Les maux domestiques de la Russie vont limiter les efforts déployés par ce pays pour redevenir une grande puissance. Deuxième arsenal nucléaire au monde, la Russie conservera les apparences de son ancien statut. Faible sur le plan interne, elle restera liée au système international grâce notamment à son siège de membre permanent du Conseil de sécurité », tempérait, il y a quelques mois, un rapport de la CIA.

Marie Jégo

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopier : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## L'Iran vote

**L**ES Iraniens votent, librement. Quarante-trois millions d'entre eux élisent vendredi 8 juin leur président. Ils le font dans des conditions proches d'une vraie démocratie. Au Proche-Orient, c'est déjà très singulier. Dans les parcs de Téhéran, on discute volontiers politique, sans crainte ; on parle aux journalistes, sans tourner la tête par-dessus son épaule ; on affiche ouvertement ses préférences, sans mentir. Le mérite en revient très largement au président sortant, le réformateur Mohammad Khatami, qui sollicite un deuxième mandat. Le scrutin n'en a pas moins lieu dans une atmosphère de très grand désenchantement. Chez les jeunes et les femmes, dans les élites intellectuelles et économiques du pays, les déçus du khatamisme sont nombreux.

Ce n'est pas que la personnalité de ce grand religieux soit moins séduisante. L'homme est sans doute l'un de ceux qui, dans cette région, a le plus réfléchi à l'adaptation de la tradition islamique à la démocratie. Ce politique prudent, grand charmeur, ennemi de toute violence, maintient le cap d'un programme défini il y a quatre ans lors son élection : restaurer l'Etat de droit ; libérer la société civile du carcan hérité de la révolution de 1979 ; assurer la modernisation de l'économie. Sur cette affiche, M. Khatami avait recueilli en juin 1997 plus de 70 % des suffrages.

Mais M. Khatami n'a réalisé qu'une infime partie de son programme. S'il a disposé d'une majorité de députés au Majlis, le Parlement, il a perdu la bataille

qui comptait pour imposer ses réformes. Dans la complexe et bizarre structure institutionnelle duale qui est celle de l'Iran islamique, la réalité du pouvoir appartient très largement au Guide de la révolution, l'ayatollah Ali Khamenei. Ce dernier dispose d'une force armée, avec les Gardiens de la révolution, d'une force de frappe économique énorme avec les grandes fondations religieuses, enfin du contrôle absolu sur le pouvoir judiciaire.

Au service du clan le plus conservateur du clergé, cette puissance economico-judiciaire a tenu M. Khatami en respect. Une bonne partie de la presse réformatrice a été fermée ; nombre d'intellectuels, de journalistes, de dirigeants étudiants sont emprisonnés ; les réformes ont été torpillées ou tuées dans l'œuf. Dans leur vie quotidienne - des modes vestimentaires aux loisirs -, les 63 millions d'Iraniens se sont forgé un espace de liberté. Mais ils restent à la merci de l'arbitraire de tel ou tel mollah, grand ou petit chef religieux. Ce n'est pas l'Etat de droit, c'est toujours la mollaharchie. Et l'économie ne se porte bien que par la grâce du cours élevé du baril de pétrole.

Des dix candidats en lice, M. Khatami devrait l'emporter tranquillement. Mais le niveau d'abstention donnera la mesure du désenchantement à son égard. Contre les conservateurs, M. Khatami s'est toujours refusé à en appeler à la violence, à la rue. C'est son honneur. Il compte sur le temps, la patience. En Perse, est-ce déraisonnable ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.  
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints : Thomas Ferençzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Rédaction en chef centrale :  
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,  
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre  
Rédaction en chef :  
Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ;  
Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ;  
Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Verret

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,  
Fonds commun de placement des personnels du Monde,  
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,  
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Le Paris que voient les étrangers

**IL Y A TOUJOURS** profit à recueillir les réflexions qu'inspire à nos hôtes étrangers la visite des monuments ou des sites de la capitale. Sans doute leur curiosité est aimantée par trop d'objets pour qu'on puisse en risquer une énumération. Et il en est parmi eux de plus parisiens que les Parisiens ; le nombre en est impressionnant, même dans les jeunes générations, plus ouvertes peut-être que leurs devanciers aux notions d'esthétique pure.

Pour la masse les « attractions majeures » ne varient guère. C'est toujours la tour Eiffel, en dépit de ses soixante-deux ans, qui est sans doute le monument du monde de auquel l'image et le bibelot ont dispensé la plus large popularité. En seconde ligne vient le Sacré-Cœur - au dire des guides -, qui est à la fois un pèlerinage et une pièce maîtresse du ciel de Paris.

Les jugements varient sur sa valeur artistique, mais sa mosaïque de près de 500 mètres carrés et la statue en argent massif du Sacré-Cœur répondent éloquentement à la question familière des Anglo-Saxons : « How much is it worth ? »

Au Musée du Louvre, *La Joconde* et le Régent ont toujours la préférence. Mais nos hôtes sont malicieux ; quand on leur raconte que le tableau et le diamant ont été volés et récupérés, ils demandent s'ils sont en présence de l'original ou de la copie. L'obélisque ne fait pas recette ; ce monolithe d'accompagnement prend sur cette immense place figure d'exilé ; pour ranimer l'intérêt, il faut rappeler qu'il domine de treize siècles notre modeste bimillénaire.

Albert Mousset  
(8 juin 1951.)

## Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**BOURSE** Les analystes financiers jouent un rôle peu connu mais considérable dans l'économie. De leurs conseils de vente ou d'achat des actions d'une entreprise dépend la

valorisation de celle-ci, et donc sa force ou sa vulnérabilité. Dans tous les pays, la crise boursière de l'an 2000, notamment sur les valeurs technologiques, a provoqué une

remise en question de ces analystes. Liés aux banques d'affaires chargées d'introduire en Bourse des sociétés, beaucoup sont accusés de partialité. ● AUX ÉTATS-UNIS, les plaintes se

multiplient contre les plus grands établissements financiers. ● EN ASIE, la prestigieuse *Far Eastern Economic Review* a récemment mis en cause leur indépendance, exemples

à l'appui. ● EN FRANCE, certains professionnels réclament une clause de conscience. ● EN ALLEMAGNE, le gouvernement n'exclut pas de modifier le droit boursier.

## L'honneur perdu des analystes financiers

Des dizaines d'introductions en Bourse réalisées depuis 1999 se révèlent être un mauvais placement pour les actionnaires. Les banques d'affaires sont sur la sellette. La justice américaine enquête sur d'éventuelles manipulations de cours

### NEW YORK

de notre envoyé spécial  
« L'intelligence de la technologie », tel était l'intitulé d'une campagne de publicité diffusée au début de l'année par Merrill Lynch, l'une des plus prestigieuses banques d'investissement américaines. Elle vantait la centaine d'analystes financiers qui suivent en permanence plus de 500 entreprises de haute technologie et ont valu à Merrill Lynch le surnom de « gourou de l'Internet ». Un gourou, peut-être, mais certainement pas un visionnaire. Sur les vingt entreprises « high tech » que Merrill Lynch a introduites en Bourse depuis 1997, quinze affichent aujourd'hui des cours nettement inférieurs au prix de leur mise sur le marché.

Merrill Lynch n'est pas un cas particulier. Toutes les grandes maisons de Wall Street présentent des performances aussi médiocres. Griées par la spéculation autour de l'Internet et de la nouvelle économie, par des bénéfices records et la perspective de profits toujours plus importants, elles ont vendu ou conseillé d'acheter à leurs clients tout et n'importe quoi. Depuis, la bulle a éclaté, et les cours se sont effondrés. Les critiques pleuvent aujourd'hui contre les établissements financiers et les analystes. Comme toujours dans les périodes de baisse, les épargnants cherchent

des responsables à leurs malheurs. Mais, cette fois, il n'est pas seulement question de conseils hasardeux. La justice et les autorités de marché américaines soupçonnent certains banquiers d'avoir sciemment trompé leurs clients. Divas courtisées, surpayées et craintes, les analystes de la plupart des établissements financiers new-yorkais ont recommandé pendant des mois des sociétés dont les modèles économiques étaient douteux. Ils sont soupçonnés de l'avoir fait parce que ces entreprises étaient les clients de leurs banques et que les cours élevés étaient synonymes de plus-values considérables... pour tout le monde.

La Securities and Exchange Commission (SEC) – la Commission des opérations de Bourse américaine – et le bureau du procureur fédéral de Manhattan ont lancé conjointement des enquêtes sur de possibles « manipulations » de cours à l'occasion de dizaines d'introductions en Bourse de sociétés depuis 1999 sur le Nasdaq, le marché de la nouvelle économie. Les banques d'investissement qui dirigeaient les opérations ont utilisé l'influence des analystes pour tirer les prix vers le haut. Ces mêmes établissements sont aussi accusés d'avoir accepté des dessous-de-table d'investisseurs pour leur vendre des quantités importantes de titres lors de ces mêmes



introductions. Une centaine d'épargnants particuliers ont déposé des plaintes regroupées dans une procédure collective (« class action ») et chiffrent leurs préjudices à des centaines de millions de dollars. Les établissements soupçonnés sont les grands noms de Wall Street : Crédit Suisse First Boston, Bear Sterns, Salomon Smith Barney, Merrill Lynch, Goldman

Sachs, JP Morgan, Morgan Stanley, Lehman brothers... Ils démentent tous avoir commis des actes répréhensibles et affirment coopérer pleinement avec les enquêteurs.

Cette affaire révèle la lente dérive des pratiques des analystes financiers à Wall Street. Ces experts, chargés de porter un jugement sur les perspectives de développement et de rentabilité d'une entreprise,

sont devenus de simples auxiliaires commerciaux de « l'investment banking ». Un système pervers puisque la partie variable de leur rémunération (les bonus), la plus importante, est directement liée aux résultats de la banque d'investissement. C'est-à-dire au succès des introductions en Bourse et à l'importance des plus-values dégagées à cette occasion par la banque. Dans un certain nombre d'établissements, les analystes ont même le droit de détenir des titres de sociétés qu'ils étudient.

### UN MAL PROFOND

En 2000, le Nasdaq et l'indice Standard and Poor's 500 ont perdu respectivement 39 % et 12 %, mais selon Laura S. Unger, la présidente de la SEC, 99 % des recommandations des 28 000 analystes financiers américains étaient « d'acheter » ou de « conserver » les titres. « Les analystes ne se soucient pas beaucoup d'être unanimement et exagérément optimistes. Ils ont simplement compris que l'optimisme est bon pour les affaires », soulignait Robert J. Schiller, professeur d'économie à l'université Yale, dans son livre à succès, *Irrational Exuberance*, publié aux États-Unis l'an dernier.

Pour éviter de voir la crédibilité de la place financière de New York menacée, la Réserve fédérale américaine semble décidée maintenant à

faire un « grand ménage » et à obliger les établissements financiers à adopter des règles de fonctionnement strictes et transparentes. Les associations professionnelles et les principales banques de Wall Street tentent aussi de montrer leur volonté d'en finir avec des pratiques condamnables.

Les établissements sont sur le point de décider que les bonus des analystes ne dépendront plus de la rentabilité des activités de banque d'investissement. Ils n'auront plus le droit de posséder des actions des sociétés qu'ils jugent. Enfin, les services d'analyses ne dépendront plus hiérarchiquement de la banque d'affaires, mais de la direction générale. « Si nous ne changeons pas rapidement notre image, l'ensemble de l'industrie financière sera mise dans le même panier », résume Frank Fernandez, économiste en chef de la Securities Industry Association.

Il est déjà peut-être un peu tard. Merrill Lynch a séparé depuis des années les analystes et la banque d'affaires... sans grand succès. Le mal semble plus profond. Il faudrait mettre fin à ce qu'Arthur Levitt jr., l'ancien président de la SEC, décrivait pudiquement comme « les dysfonctionnements d'un gigantesque réseau de relations personnelles ».

Eric Leser

## En France, certains professionnels réclament une clause de conscience

**SPÉCIALISÉ** dans les valeurs du tourisme et des loisirs, Nigel Reed, analyste financier de l'équipe de recherche de BNP Paribas à Londres, a refusé récemment d'évaluer une société qui devait être introduite en Bourse par le département de corporate finance (banque d'affaires) de la banque. Nigel Reed est un esprit indépendant, et il ne croyait pas du tout à la stratégie de la société, sur laquelle il aurait émis, en d'autres circonstances, une recommandation négative. Résultat : la banque a refusé de conduire l'introduction en Bourse.

« Le marché des introductions en Bourse est extrêmement lucratif et, refuser cette opération, c'était renoncer à un important chiffre d'affaires. Mais je suis très heureux de travailler dans une maison où les choses se passent ainsi. Si ce n'était pas le cas, je ne pourrais pas y rester », lance tranquillement M. Reed. Cette personnalité de la City a un credo : ses recommandations d'achat et de vente sur des titres sont « basées en premier sur l'intérêt du client », c'est-à-dire de l'investisseur qui utilise les services de négociation de la banque. Pas question de proposer à n'importe quel prix des actions pour lesquelles la banque d'affaires aurait négocié de confortables frais.

Le personnage paraît pourtant bien isolé, sur les décors boursiers de la nouvelle économie, où le rôle des analystes commence à être sévèrement critiqué. Les golden boys, ces jeunes et riches traders qui négocient les ordres sur les marchés, étaient jusqu'à présent désignés à la vindicte générale. Après la chute des valeurs technologiques, ce sont les analystes qui font aujourd'hui l'objet de toutes les critiques. « La bulle technologique a mon-

tré que la muraille de Chine entre les analystes de marché et la finance d'entreprise n'existe pas du tout. Une partie importante de la rémunération des analystes est liée à leur participation à des opérations sur le marché primaire des actions (augmentations de capital, introductions en Bourse...), qui fournissent l'essentiel du revenu des grands courtiers », explique le directeur de la recherche d'une grande maison de titres.

### UNE CHARTE « DÉPOUSSIÉRÉE »

Certains analystes pensent maintenant qu'il faudrait « instaurer une clause de conscience de l'analyste, qui permettrait de dire non, si un employeur essaie de contraindre un analyste à signer une note d'évaluation : il faudrait qu'un organisme puisse trancher ces différends, éviter que le professionnel ne se retrouve seul face à son employeur et qu'il perde tout, ses bonus et sa carrière, s'il persiste ». La Société française des analystes financiers (SFAF), qui regroupe 1 500 professionnels, parmi lesquels près de 450 analystes financiers, dits « sell side », qui donnent leurs recommandations aux clients de leur banque, et près de 150 analystes, dits « buy side », qui sont employés par les sociétés de gestion pour leur propre compte, risque de devoir s'intéresser de près au sujet. Son comité de déontologie, qui devrait se réunir dans le courant du mois de juin, est « en cours de reconstitution », et sa charte déontologique est « en phase de dépoussièrement », reconnaît-on à la SFAF.

Avec le boom des introductions en Bourse de l'année 2000, mais aussi avec les opérations de fusion, de rachat, de filialisation, etc., les émissions d'actions ont occupé en moyenne 30 % du temps des analy-

tes financiers d'Europe continentale en 2000. L'importance des sommes en jeu – la commission d'une banque d'affaires est de l'ordre de 2 % des sommes levées et a atteint jusqu'à plus de 5 % dans les introductions Internet – a pu faire saliver bien des banquiers d'affaires désireux de se voir confier une opération. Dans certains cas, c'est l'analyste qui a précédé les demandes des banquiers d'affaires. « De plus en plus, c'est l'analyste qui propose lui-même des idées d'opérations au département banque d'affaires », affirme le même directeur de la recherche.

Pour autant, le dialogue entre les départements ne signifie pas automatiquement des dérives déontologiques, selon Romain Burnand, analyste spécialisé sur le secteur bancaire chez JP Morgan : « Un analyste et un banquier d'affaires qui appartiennent au même établissement peuvent se parler, échanger des idées, et c'est enrichissant pour les deux. La muraille de Chine signifie que le banquier d'affaires doit respecter strictement, vis-à-vis de l'analyste comme du monde extérieur, la confidentialité des informations qu'il tient de son client. »

Le problème n'est pas nouveau. Seuls deux analystes, travaillant dans des bureaux indépendants, ont recommandé fermement de vendre l'action Eurotunnel jusqu'en 1994. Le même consensus positif a longtemps régné sur Euro Disney, à l'exception de quelques personnalités comme Nigel Reed – qui n'a pas changé sa recommandation de vente depuis neuf ans et demi. Hasard ou coïncidence, ces deux sociétés malmenées en Bourse avaient un syndicat bancaire pléthorique regroupant la plupart des grands établissements de la place. Cette « consanguinité » est à l'origine d'une autre pratique contestable mais très répandue : les entreprises hésitent de moins en moins à restreindre l'accès aux informations financières lorsque les analystes se montrent trop ouvertement négatifs.

Adrien de Tricornot

## La confusion des genres règne en Asie

**Basé** à Hongkong, le magazine *Far Eastern Economic Review*, référence des milieux d'affaires du Sud-Est asiatique, s'est inquiété du manque d'indépendance des analystes financiers, dans son édition du 17 mai, en consacrant sa couverture à ce sujet. Le magazine évoque les recommandations émises en février 2000 par Ravi Sarathy, analyste de la banque d'affaires Lehman Brothers spécialisée dans les valeurs technologiques, qui fixait un objectif de cours de 133 000 yens pour l'action japonaise Softbank – le plus important fonds d'investissement dans l'Internet, qui a découvert notamment Yahoo! A l'époque, l'action Softbank cotait 45 000 yens. Depuis, loin de tripler, comme l'espérait l'analyste, le prix du titre a été divisé par dix !

Selon la *Far Eastern Economic Review*, Lehman Brothers était en même temps conseil de Softbank, menait des émissions de titres pour ses sociétés comme Chinadotcom, conseillait le Nasdaq Japon (propriété du Nasdaq américain et de Softbank) et co-investissait avec Softbank dans un service de banque et de courtage en ligne. Cruel, le magazine cite le cas de Benjamin Wedmore, l'analyste de

HSBC Securities, qui avait fixé un objectif de cours vingt fois inférieur à celui de son confrère, et précise que la banque HSBC n'avait, elle, pas de lien avec Softbank. Selon la *Far Eastern Economic Review*, les gérants se méfient des analyses financières émises par les banques d'affaires. De plus, les autorités boursières asiatiques envisageraient de renforcer leurs règlements.

Le magazine met en cause de nombreuses firmes de courtage, comme Nikko Salomon Smith Barney, Crédit Suisse First Boston ou Morgan Stanley. BNP Paribas Peregrine est aussi critiqué pour les recommandations de son analyste vedette, Adrian Ngan, qui s'est exprimé régulièrement dans la presse de Hongkong en faveur du titre Pacific Century CyberWork (PCCW), pendant que la valeur du titre était divisée par trois. La banque d'affaires a aussi participé à des émissions d'actions de PCCW et de ses filiales comme iLink, organisé des prêts pour la société, et aidé son président, Richard Li, à vendre une partie de ses participations, selon le magazine.

A. de T.

## Le gouvernement allemand réfléchit à un code de bonne conduite

### FRANCFORT

de notre correspondant  
Une amende de 50 000 euros (328 000 francs) : c'est, dans un avenir proche, la menace qui pourrait peser sur les analystes allemands convaincus d'avoir trompé le public. Cette sanction est encore à l'étude, mais elle fait partie des pistes évoquées par le gouvernement de Berlin pour moraliser une profession soumise à de multiples critiques depuis l'effondrement du Neuer Markt, le marché des valeurs de croissance de la Bourse de Francfort. Ce dernier a perdu plus de 70 % de sa valeur depuis mars 2000. Faillites, délits d'initié, plaintes d'actionnaires, la crise de confiance est réelle et entache la réputation d'une profession auparavant au-dessus de tout soupçon. Depuis quelques mois, les analystes sont au cœur des turbulences : pris dans l'euphorie de la bulle Internet, voici plus d'un an, ils n'auraient pas fait preuve d'assez de vigilance, voire d'indépendance, pour évaluer les dizaines de start-up introduites sur le marché.

En janvier, le gouvernement a donc lancé des consultations pour établir un code de bonne conduite. Pour les pouvoirs publics, les professionnels doivent être conscients de l'enjeu : rétablir la confiance des investisseurs dans les marchés de capitaux, en particulier celle des petits porteurs, dont le nombre a fortement augmenté ces dernières années, depuis la mise en Bourse de Deutsche Telekom, en 1996. Aucune décision n'a été prise, mais le ministère de l'économie, chargé du dossier, espère mettre son code en place dans le courant de l'été.

Pour l'instant, deux experts ont été chargés de faire des propositions. Outre les amendes – un maximum de 50 000 euros pour les particuliers, et de 500 000 euros pour les entreprises contrevenant au code –, leur rapport, remis récemment au gouvernement, suggère d'interdire aux analystes de détenir des actions d'entreprises qu'ils sont censés suivre. Ou de déclarer le moindre conflit d'intérêt. Les deux experts préconisent aussi de renforcer les « murailles de Chine », qui sont censées séparer, dans un établissement bancaire, les équipes de recherche des autres services, afin d'éviter la circulation d'informations confidentielles. Les banques seraient invi-

tées à publier de façon plus détaillée la liste de leurs engagements dans les secteurs couverts par leurs études. Enfin, l'application du code de bonne conduite serait surveillée par un conseil multipartite, placé sous l'autorité de l'Office fédéral de supervision des marchés d'action, l'équivalent allemand de la Commission des opérations de Bourse. Originalité du projet : contrairement aux réflexions initiales, les analystes ne seraient pas les seuls concernés par ce « codex » : journalistes et « gourous » plus ou moins médiatiques seraient invités à respecter les règles en discussion. Aux yeux des spécialistes, en effet, le grand public n'est souvent en contact avec les analystes que par le biais des médias, dont les conseils et l'indépendance laisseraient aussi, parfois, à désirer.

### SUR LA BASE DU VOLONTARIAT

Les projets du gouvernement ne déclenchent pas l'enthousiasme des professionnels. Leur association met en avant ses propres règles, qu'elle dit vouloir étendre, afin de couper l'herbe sous le pied des pouvoirs publics. Elle veut renforcer le travail en équipe, mieux encadrer des analystes souvent très jeunes par des « seniors ». Et songe à accélérer les procédures d'exclusion de membres peu regardants sur les moyens. « Il est illusoire de vouloir faire croire que les analystes peuvent être indépendants », considère pour sa part le représentant d'une association de défense des actionnaires.

Certains, à Francfort, craignent tout excès de régulation, de peur d'assister à une nouvelle vague de départ des services de recherche vers Londres, capitale de la finance européenne déjà avantagée sur le plan salarial et fiscal. Souhaitant donner des gages aux milieux financiers, le gouvernement s'en tient pour le moment à un simple code, sur la base du volontariat. Margareta Wolf, la secrétaire d'Etat chargée du dossier (écologiste), dit « faire confiance à la concurrence » pour inciter les entreprises et les professionnels à adopter le code. Mais elle a d'ores et déjà menacé, dans un entretien à l'hebdomadaire *Spiegel*, de recourir à la loi, si dans deux ans les progrès ne sont pas sensibles.

Philippe Ricard

On n'a pas attendu la nouvelle économie pour donner des conseils.



25 ans d'expérience, 3 krachs et toujours là

investir.fr

Existe aussi en journal

www.investir.fr

# Ernest-Antoine Seillière refuse d'apporter de nouveaux capitaux à AOM-Air Liberté

Le groupe aérien pourrait déposer son bilan le 27 juin

Le conseil de surveillance du groupe AOM-Air Liberté s'est réuni mercredi 6 juin. Les deux actionnaires, Marine Wendel, la holding d'Ernest-

Antoine Seillière et le groupe Swissair ont affiché leur désaccord, le représentant de M. Seillière refusant de participer au sauvetage financier. Le

conseil a donné les pleins pouvoirs à Marc Rochet, le président du directoire. Celui-ci pourrait être amené à déposer le bilan de l'entreprise.

L'AVENIR du « second pôle aérien français » s'est un peu plus assombri, mercredi 6 juin, en fin de journée, avec la décision du conseil de surveillance d'AOM-Air Liberté de « donner toute latitude » au président du directoire Marc Rochet pour « mettre en œuvre les mesures de sauvegarde qui s'imposent et saisir en conséquence le tribunal de commerce ». Depuis plusieurs semaines, M. Rochet estime se heurter à un blocage avec les élus du comité d'entreprise : ceux-ci refusent de signer les ordres du jour qui pourraient permettre de « démarrer, dans le respect du processus légal, les travaux nécessaires à la mise en œuvre du plan social », affirmait mercredi un communiqué de la direction du groupe. Le président du directoire avait clairement fait savoir qu'il n'irait pas chercher la signature des élus par une procédure de référé, mais il semble aujourd'hui prêt à agiter la menace du tribunal de commerce et du dépôt de bilan. Une menace qui vise aussi les actionnaires, pour les amener à assumer leurs responsabilités.

Car le statu quo social s'accompagne d'un autre blocage, provoqué par les dissensions de plus en plus évidentes entre les deux actionnaires de référence du groupe aérien, Swissair et Taitbout Antibes, la holding néerlandaise d'Ernest-Antoine Seillière qui porte sa participation dans AOM Air Liberté. Les deux actionnaires ne trouvent apparemment pas de terrain d'entente sur l'indispensable recapitalisation de la compagnie. Les données financières peuvent être résumées ainsi :

l'entreprise perd environ 250 millions de francs par mois. Ses besoins de trésorerie, à la fois pour combler le passif et financer un plan de restructuration, prévoyant notamment 1 328 suppressions d'emplois, sont estimés à quelque 5 milliards de francs. Swissair voulait bien envisager de « remettre au pot » à hauteur de 3 milliards de francs, sous réserve que son partenaire contribue à cette recapitalisation de façon substantielle.

## COMMUNICATION BLOQUÉE

Or, Taitbout-Antibes s'est refusée à mettre un centime supplémentaire, arguant que le pacte d'actionnaires qui liait les deux investisseurs précisait, entre autres éléments, que la responsabilité de la partie française, pourtant majoritaire (51 %), n'allait pas au-delà de son investissement initial. Du coup, Mario Corti, nommé pour

sauver la compagnie suisse par tous les moyens, se fait désormais tirer l'oreille.

Ce scénario est corroboré par un observateur en interne. Selon lui, au conseil de surveillance de mercredi, « les représentants de SAir-Group et de Taitbout Antibes ne parlaient qu'à Marc Rochet. Entre eux, ils ne doivent plus communiquer que par avocats interposés ». A la question, posée par le PDG, de savoir si les actionnaires étaient prêts à apporter les 3 milliards de francs, nécessaires pour financer le plan social mais aussi pour convaincre un éventuel repreneur de se manifester, SAirGroup n'a pas fermé la porte : « Nous sommes prêts à étudier la question à condition que Taitbout fasse sa part du chemin cette fois. » Ce qui laisse entendre que les 500 millions de francs que les deux actionnaires s'étaient engagés à apporter « ensemble », lors

## Des salariés en faveur du plan social

Le blocage affiché par les organisations syndicales – qui refusent de signer les ordres du jour du comité d'entreprise – à comme conséquence immédiate de mettre la direction dans l'impossibilité de lancer la procédure de plan social qui prévoit 1 328 suppressions d'emplois. Pourtant, de nombreux salariés auraient déjà un projet professionnel et n'attendaient plus que le plan social et ses conditions financières pour partir.

Ces circonstances ont conduit quelques cadres et autres salariés à se constituer en association. « AOM-Air Liberté - Agir pour l'Avenir » revendique après deux jours d'existence, plus de 200 adhésions. L'objectif déclaré est de « sauvegarder le maximum d'emploi et de saisir les opportunités actuelles de reclassement ». Toutefois, de nombreux salariés estiment que cette association a reçu la bénédiction de Marc Rochet, président du directoire d'AOM-Air Liberté, qui souhaite mettre en œuvre rapidement le plan social.

# La CGT porte l'accord de Renault sur les 35 heures devant la justice

46 000 salariés sont concernés depuis deux ans par ce texte signé par les autres syndicats

DEUX ANS après leur mise en œuvre, les 35 heures chez Renault font toujours l'objet de polémiques. La CGT, qui n'avait pas signé l'accord du 16 avril 1999, a décidé de porter le texte devant la justice. Le syndicat devait annoncer, jeudi 7 juin, son intention de déposer une assignation devant le tribunal de grande instance de Nanterre.

La contestation de l'accord 35 heures chez Renault a une valeur hautement symbolique. D'abord par le nombre de salariés concernés (plus de 46 000). Ensuite parce que l'automobile avait été

le premier grand secteur industriel à passer aux 35 heures. Le jugement va être suivi de près, d'autant que le texte a été en partie rédigé par Catherine Pone, une haute-fonctionnaire du ministère du travail, rédactrice de la loi Aubry, entrée entre-temps chez Renault.

Pour fourbir ses armes, la CGT a pris son temps. Le syndicat avait été le seul à refuser d'apposer sa signature au bas d'un texte finalement paraphé par la CFTD, la CGC, FO, la CFTC et la CSL. « Depuis la signature des 35 heures,

nous réfléchissons à la façon de contester la validité d'un texte qui ne convient pas à la majorité des salariés », affirme Philippe Martinez, délégué central CGT de Renault. Cet accord est très loin de notre vision de la réduction du temps de travail. Son application et son interprétation par la direction ont confirmé nos craintes de départ. »

La CGT estime que l'accord est non seulement contraire à la réglementation sur la durée du travail et aux principes de la négociation collective, mais, qu'en outre, il porte atteinte aux droits fondamentaux des salariés. « L'esprit de la loi Aubry était de donner une grande place à la négociation collective, or cet accord ne précise pas un certain nombre de règles – des carences qui donnent un pouvoir considérable à l'employeur », explique M<sup>e</sup> Dufresne Castets, avocate de la CGT dans cette affaire. Principal reproche, le principe de modulation du travail, c'est-à-dire la capacité de faire varier les horaires en fonction des charges de travail, qui ne serait pas suffisamment encadré dans la mesure où les justifications d'y recourir restent vagues. « Cela veut dire que le temps du salarié est soumis à l'infini à la seule volonté de l'employeur ». La défense va plus loin en considérant que l'accord viole un certain nombre de droits fondamentaux, estimant que par les contraintes qu'il impose au salarié, « il ne permet pas la vie familiale normale », dans la mesure où « les salariés sont entièrement soumis aux fluctuations de l'entreprise ».

## COMPTE ÉPARGNE TEMPS

En outre, la CGT conteste un certain nombre de points du texte, notamment les modalités du compte épargne temps, qui permet aux salariés de capitaliser des jours de congés donnés au titre de la réduction du temps de travail. La CGT reproche au texte de laisser la part belle à la direction dans la gestion de ce compte épargne temps. La CGT reproche également à l'accord de ne pas distinguer la formation due par l'employeur en vue d'assurer l'adaptation du salarié à son emploi de la formation qui vise le développement des compétences des salariés. La première, contrairement à la seconde, étant incluse dans le temps de travail effectif,

de l'assemblée générale du 25 avril, auraient, en fait, été financés par le seul SAirGroup. La réponse du représentant de Taitbout-Antibes au conseil de surveillance a été sèche : « Nous sommes entrés dans cette affaire pour faire un investissement financier, pas comme entrepreneur, il est hors de question que nous remettons un franc de plus ». Le ton est monté à un point tel que René Lapautre, président du conseil de surveillance aurait été contraint d'intervenir pour calmer la polémique entre les actionnaires !

Le président du directoire a sorti son arme ultime : la menace d'un dépôt de bilan à brève échéance. « Pas question, il reste encore de l'argent dans la trésorerie », a répliqué l'homme de Taitbout-Antibes. Mais M. Rochet, poursuivant sur sa lancée a demandé aux actionnaires s'ils avaient une idée de ce que leur coûterait un dépôt de bilan (entre 6 et 10 milliards de francs selon les évaluations). « Juridiquement, un actionnaire n'est tenu qu'à hauteur de ses engagements », estimait le représentant de M. Seillière, tandis que SAirGroup affirmait « ne pas avoir réfléchi à la question ».

Cette fracture entre les deux actionnaires ne fait pas les affaires de M. Rochet, dont le temps est compté pour sauver AOM-Air Liberté. Selon le bilan présenté mercredi par le directeur financier, compte tenu de l'état actuel de la trésorerie, un dépôt de bilan pourrait intervenir dès le 27 juin.

François Bostnavaron et Pascal Galinier

# Alcatel cède ses modems haut débit à Thomson Multimédia

THOMSON MULTIMÉDIA (TMM) a annoncé, jeudi 7 juin, la signature d'un accord préliminaire avec Alcatel pour la reprise de son activité de modems à haut débit (DSL), pour lesquels il revendique le rang de numéro 1 mondial. Cette décision intervient alors qu'Alcatel a indiqué récemment sa volonté de se recentrer sur la vente d'équipements aux opérateurs de télécommunications. Les activités grand public, comme les modems DSL qui offrent aux internautes un accès rapide à Internet, ne font plus partie du nouveau périmètre.

L'équipementier a choisi de céder cette filiale à TMM, qui souhaite pour sa part « se renforcer sur les produits d'accès aux réseaux large bande », explique son PDG Thierry Breton. L'activité de modems DSL regroupe 200 personnes à Rennes, à Anvers en Belgique et à Stuttgart en Allemagne, et affiche un chiffre d'affaires de 220 millions d'euros avec des ventes qui ont atteint 1,7 million d'unités en 2000. La transaction, évaluée à 456 millions d'euros, se fait par échange d'actions. A l'issue de l'opération, Alcatel accroît sa participation au capital de TMM : elle passerait de 6,4 à près de 9,1 %.

## Statu quo dans le capital de Cegetel

« NOUS MAÎTRISONS le calendrier. Il n'y a pas d'urgence », a tenu à souligner Philippe Germond, PDG de Cegetel au nom de son actionnaire principal Vivendi Universal, mercredi 6 juin. Cette déclaration clôt les prises de position successives des derniers jours de tous les actionnaires de Cegetel. Le nouveau PDG de British Telecom (BT), Christopher Bland, a, en effet, ouvert le feu en se disant prêt à céder les 26 % du capital de Cegetel qu'il détient pour réduire son endettement. L'actionnaire américain SBC, qui cherche à se retirer du marché européen, n'est pas acheteur. Enfin, l'autre grand actionnaire de Cegetel, le britannique Vodafone, a déclaré qu'il n'était pas intéressé par le rachat des parts de BT dans Cegetel, mais serait prêt à se renforcer dans SFR, filiale de téléphonie mobile, dont il détient déjà 20 %. M. Germond a calmé le jeu en rappelant que le pacte d'actionnaires qui lie les différents protagonistes courait jusqu'au 23 septembre 2002 et que Vivendi Universal disposait d'un droit de préemption. D'ici là, Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal, se donne le temps d'arbitrer sur la place des télécommunications dans le groupe.

## Toyota se développe à Valenciennes

TOYOTA a décidé d'augmenter la capacité de production de son usine d'Onnaing, près de Valenciennes (Nord), qui passera, « au début de 2003 », de 150 000 à 180 000 véhicules par an, a annoncé Fujio Cho, président de Toyota Motor Corporation. « Cela aura pour conséquence, si le marché le permet, la création de 400 postes de travail supplémentaires », a précisé le patron japonais, dans un discours tenu mercredi 6 juin, lors de l'inauguration officielle de l'usine, en présence du premier ministre Lionel Jospin. Construite en trois ans pour un coût de 4,5 milliards de francs, cette unité produit depuis février le modèle Yaris destiné au marché européen (Le Monde du 1<sup>er</sup> février). Son effectif, actuellement de 1 600 personnes, sera porté à 2 100 en avril 2002, quand les installations fonctionneront à pleine capacité.

## Nouvelle offre Schneider-Legrand

LES ACTIONS Schneider et Legrand ont été suspendues, jeudi 7 juin, en début de matinée. Les deux groupes, selon nos informations, s'apprêtaient à reformuler leur offre de fusion qui avait été repoussée par la cour d'appel de Paris le 3 mai, en raison de l'inégalité de traitement entre les actionnaires et les porteurs d'actions à dividende prioritaire (ADP). Les groupes veulent fusionner mais sans augmenter le montant total de l'opération (6,7 milliards d'euros). Selon le nouveau schéma étudié, les seules familles Decoster et Verspieren, détentrices de 42 % des actions et 57 % des droits de vote de Legrand, accepteraient une formule d'échange qui leur serait moins favorable qu'auparavant (7 actions Schneider pour 2 actions Legrand). Cet effort des fondateurs de Legrand permettrait d'améliorer l'offre faite aux porteurs d'actions prioritaires, qui se plaignent d'une décote de 40 %.

## Le CDR liquide ses derniers actifs

LE CDR, consortium de réalisation chargé de liquider les actifs à risque du Crédit lyonnais, a présenté jeudi 7 juin ses résultats pour l'exercice 2000. Les ventes d'actifs se sont poursuivies, pour un montant de 1,77 milliard d'euros, permettant au CDR de dégager un excédent de 821 millions d'euros. Ont été notamment vendus, dans l'immobilier, la Foncière Saint-Georges et le Passage du Havre. « Il reste aujourd'hui quelque 1,6 milliard d'euros d'actifs à traiter », soit moins de 15 % des actifs qui lui avaient été confiés en 1995.

En revanche, il reste un énorme contentieux : « Près de 1 600 procédures restaient ouvertes au 1<sup>er</sup> janvier, le nombre des nouvelles assignations étant au moins égal à celui des dossiers clos. » Et de citer l'affaire Executive Life, comme l'une de celles qui « mobilise aujourd'hui toutes nos énergies. »

Stéphane Lauer

**MARIGNY**  
ROBERT HOSSEIN

A PARTIR DU 4 OCT

FRANCIS HUSTER

**CRIME ET CHÂTIMENT**

d'après le chef-d'œuvre de **DOSTOIEVSKI** adaptation scénique de **GASTON BÂTY**  
mise en scène de **ROBERT HOSSEIN**

avec la troupe du **THÉÂTRE MARIGNY**

LOCATION OUVERTE  
THÉÂTRE 01 53 96 70 00  
FNAC 0 892 68 36 22 (2,21 €/min)

avec **RTL**

**T F I** **lavie**

MHP & LES 2 ALPES présentent

**les 2 alpes** ISÈRE

**VENDREDI 20 JUILLET**

MACEO PARKER  
JUAN ROZOFF  
FEMMOUZES T.  
PAT DELEFUNK  
LUCKY PETERSON (...)

**SAMEDI 21 JUILLET**

LEE SCRATCH PERRY  
ELDE  
ROOT SECOURS  
MEI TEI SHO  
SILMARILS (...)

**DIMANCHE 22 JUILLET**

ERNEST RANGLIN  
GNAWA DIFFUSION  
WATCHA CLAN  
KETZACO  
OWHY  
HIGH TONE  
HEARTS OF SOUL (...)

**MUSIQUE HORS PISTE 2 ALPES MUSIC FESTIVAL**

+ 30 concerts off - Big Air Ski & Snow Exhibitions & parades - 1600/3650m.

www.musiquehorspiste.com  
locations aux points de vente habituels >>> rens. : 04 76 11 51 12  
office du tourisme des 2 alpes >>>> 04 76 79 22 00

INFONUMERIC **fnac** **com** **ROCK-FOL** **BLAST** **MCB**

# La justice empêche « Le Parisien » de quitter les NMPP

La cour d'appel de Paris a interdit au groupe Amaury de retirer la distribution de son quotidien d'Ile-de-France au système mutualiste de la presse, pour lancer son propre réseau. Débouté, l'éditeur menace d'arrêter son titre national, « Aujourd'hui en France »

C'EST une véritable surprise, et un coup très rude pour *Le Parisien* qui s'apprêtait, dans la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 juin, à mettre en place son propre système de distribution en Ile-de-France et à quitter les Nouvelles Messageries de la Presse parisienne (NMPP). Tout le dispositif était fin prêt, les camionnettes ne demandaient qu'à partir. L'éditeur ne redoutait qu'une chose : un conflit social avec le syndicat du Livre (CGT) qui menaçait de boycotter tous les titres du groupe Amaury (*Le Monde* du 7 juin).

La cour d'appel de Paris en a décidé autrement, en infligeant un sévère revers à l'éditeur du *Parisien*. Infirmant un jugement du Tribunal de grande instance du 11 mai, la cour d'appel a interdit, mercredi, à la SNC Le Parisien Libéré - la société éditrice du *Parisien* - de retirer le groupage et la distribution de ce quotidien à deux sociétés, Transports Presse et Coopé-Press, dont la logistique est assurée par les NMPP. *Le Parisien* ne peut donc pas voler de ses propres ailes et assurer sa propre distribution, sauf à payer de considérables astreintes, fixées par la cour à 10 000 francs par jour et par exemplaire qui serait acheminé hors des NMPP.

## COLLER AU TERRAIN

Les magistrats ont surtout jugé, contrairement à l'interprétation du groupe Amaury, que *Le Parisien*, quotidien diffusé en Ile-de-France, et *Aujourd'hui en France*, vendu dans tout le pays, étaient en fait un seul et même journal, lié par contrat au système de distribution des NMPP. Une telle interprétation contrarie tout le bel échafaudage de l'éditeur, qui voulait,

pour augmenter sa diffusion, commercialiser *Le Parisien* comme peut le faire un éditeur régional, en multipliant les points de vente de proximité, notamment dans les boulangeries, les cafés, les bureaux de tabac. En collant davantage au terrain, ce quotidien souhaitait faire décoller sa diffusion, en la portant de 355 000 exemplaires en 2000 à 400 000 en 2003. Les NMPP redoutaient une onde de choc chez les autres éditeurs, qui auraient pu lancer à leur tour une édition parisienne, et donc sortir des NMPP. Et cela alors que l'activité de distribution des quotidiens est déjà très déficitaire au sein de la message-

rie. Tout le système de distribution de la presse française, fondée sur la mutualisation des moyens et des coûts, entre magazines et quotidiens, risquait d'être mis en cause.

La consternation était perceptible, à la lecture de l'arrêt, chez les dirigeants du *Parisien*, qui sont restés en conclave, avec les représentants des syndicats et des NMPP, tout l'après-midi de mercredi. A l'issue de cette réunion, les Editions Amaury ont publié un communiqué sybillin, en affirmant que le groupe « persiste dans sa volonté de procéder à la mise en route du système de distribution propre au Parisien, seul garant du développement

et de l'avenir du journal. En ligne avec la décision du juge qui "n'exclut pas que les parties négocient de nouvelles modalités de diffusion", le groupe Amaury a immédiatement proposé aux NMPP et à ses partenaires sociaux d'examiner sans délai ni préalable les solutions qui permettraient de satisfaire à l'objectif qu'il poursuit ». Le groupe poursuit : « En l'absence d'un tel accord dans les jours qui viennent, et afin de se mettre en conformité avec la décision du juge, le groupe Amaury pourrait être contraint d'arrêter la publication d'*Aujourd'hui en France* ».

Puisque la cour a décidé que *Le Parisien* ne pouvait pas être distri-

bué séparément d'*Aujourd'hui en France*, en raison de la clause d'exclusivité figurant au contrat qui lie la SNC Le Parisien à Coopé-Press, l'éditeur envisage donc de sacrifier purement et simplement le titre le plus récent pour sauver l'une des perles du groupe Amaury. Entre l'embauche de personnel et les accords signés avec les diffuseurs, de forts investissements ont déjà été consentis pour mettre en œuvre cette distribution autonome.

## TENSIONS SYNDICALES APAISÉES

Aux NMPP, on se gardait bien mercredi 6 juin de crier victoire. « Il n'y a pas de conflit avec le groupe Amaury. Même si nous sommes en désaccord sur un point de droit, c'est un client que nous devons satisfaire. Mettons nous au travail » affirme le porte-parole, Pierre-Emmanuel Richard. Avec près de 900.000 exemplaires de diffusion quotidienne pour ses trois titres-phares (*Le Parisien*, *Aujourd'hui* et *L'Equipe*), le groupe Amaury est un des gros clients des NMPP.

L'arrêt de la cour a également apaisé les tensions syndicales. Michel Muller, secrétaire général de la Filpac (CGT) se réjouit de cette décision, mais considère que « la direction des NMPP sera obligée de trouver des solutions à la demande pour répondre aux besoins spécifiques du Parisien. Il est naturel qu'un éditeur ait des exigences pour être mieux distribué ». Il laisse une porte ouverte à une négociation, « en particulier pour la réforme de Paris Diffusion Presse, l'unité des NMPP qui dessert une grande partie de la capitale ». Pour sa part, Laurent Jourdas, délégué syndical central CGT des NMPP,

estime qu'il s'agit d'une grande victoire, d'autant plus « que *Le Parisien*, obligé d'exécuter l'arrêt de la Cour, ne pourra pas sortir des NMPP avant plusieurs mois : l'édi-

## Un montage complexe

*Le Parisien* et *Aujourd'hui* ne font pas partie de la coopérative des quotidiens de Paris - l'une des composantes des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) - mais de Coopé-Press, à laquelle sont également affiliés *Le Figaro*, *L'Equipe*, *Paris-Turf* et *Le Journal du dimanche*. Tous ces titres ont confié leur distribution à une société commerciale, Transports Presse, dont ils détiennent 51 % du capital, les 49 % restants étant aux mains de Sopredis, une filiale d'Hachette. Le groupe de Jean-Luc Lagardère est par ailleurs actionnaire à 49 % des NMPP. Dans les faits, Transports Presse n'engage aucun matériel de distribution mais sous-traite, par contrat, l'ensemble des opérations aux NMPP. Même si juridiquement la réalité est plus complexe, ce sont finalement des moyens des NMPP qui assurent la distribution des exemplaires du *Parisien* et d'*Aujourd'hui*.

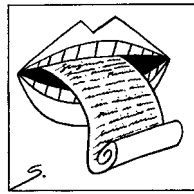
teur pourrait contre-attaquer juridiquement en reprenant une procédure d'urgence, qui prendrait entre deux et trois mois, ou en portant le dossier en Cour de Cassation, ce qui nécessiterait neuf à douze mois ».

Nicole Vulser

## « Une simple édition régionale d'un journal national »

Voici les extraits des considérants de l'arrêt du 6 juin de la cour d'appel de Paris :

Un éditeur de presse n'est jamais obligé de s'associer à un système de distribution groupée des journaux, qu'il peut souscrire une action d'une société coopé-



### VERBATIM

ratrice pour la distribution de tout ou partie de ses publications, se réserver la diffusion de certaines d'entre elles ou la confier à d'autres coopératives (...), qu'il peut toujours modifier le système de distribution initialement choisi, qu'il ne peut en revanche prétendre opérer une distinction entre les différentes éditions d'un même journal, pour se réserver par exemple sa diffusion sur certains points du territoire national aisément accessibles en laissant à la coopérative le soin d'effectuer la partie la plus difficile et la plus onéreuse des opérations de distribution ; qu'une telle distinction serait en effet contraire à la solidarité devant exister entre les éditeurs de journaux adhérant à la même coopérative, la coopération impliquant non seulement une mise en commun des moyens et l'intention de se partager des

benefices ou avantages, mais aussi une action mutuelle, concertée, où chacun s'efforce de participer sans restriction à l'effort de tous et aux coûts incombant à la collectivité (...).

*Le Parisien* apparaît n'être qu'une simple édition régionale d'un journal national portant une autre dénomination, les quelques différences relevées quant à son contenu (cahiers spéciaux justifiant un prix plus élevé ou articles particuliers) correspondant seulement à celles qui se rencontrent communément dans les diverses éditions géographiques d'un même quotidien et ne suffisant pas à conférer au titre son individualité (...).

La diffusion de ce qui n'est en l'état que l'une des éditions d'un même journal constitue une violation évidente de l'exclusivité prévue par le contrat auquel l'éditeur a adhéré le 31 décembre 1997 et caractérise ainsi un trouble manifestement illicite (...).

Il convient en conséquence d'infirmar la décision attaquée, d'interdire provisoirement la SNC Le Parisien Libéré de retirer aux appelantes le groupage et la distribution du *Parisien*, sous astreinte de 10 000 francs par infraction constatée (...) [chaque jour].

## Les quotidiens généralistes du groupe Amaury

● **Le groupe.** Outre *Le Parisien* et *Aujourd'hui en France*, le groupe Amaury édite *L'Echo républicain*, *L'Equipe*, *France Football*, *Tennis de France* et *Vélo Magazine*. Contrôlé à 75 % par Philippe Amaury et à 25 % par Hachette Filipacchi, il affiche un chiffre d'affaires de 4,2 milliards de francs pour 2000, dont 80 % dans la presse. Le groupe Amaury organise aussi des événements sportifs, dont le Tour de France et le Paris-Dakar. Il a racheté le Futuroscope en février 2000.

● **Le pôle du Parisien.** La SNC Le Parisien libéré, qui coiffe

*Le Parisien*, *Aujourd'hui* et la régie Manchette Publicité, réalise 1,2 milliard de francs de ventes.

● **La diffusion.** *Le Parisien* et *Aujourd'hui* ont enregistré une diffusion totale payée de 486 145 exemplaires en 2000 (Diffusion-Contrôle). Quotidien d'Ile-de-France avec dix éditions départementales, *Le Parisien* a représenté 355 316 exemplaires. Créé en 1994 en remplacement de l'édition nationale du *Parisien*, *Aujourd'hui* a diffusé 130 829 exemplaires.

L'INFORMATION est venue du groupe de Jean-Marie Messier, Vivendi Universal. Dans un communiqué laconique diffusé mercredi 6 juin, vers 20 heures, l'actionnaire historique du cinquième groupe mondial de publicité (selon le nouveau classement Adage) a indiqué qu'il venait de céder sa dernière participation dans Havas Advertising : 9,9 % valorisés à 453 millions d'euros. Il signe ainsi son désengagement total du groupe publicitaire et réalise une plus-value de 113 millions d'euros.

Selon les termes financiers de l'accord, cette participation « a fait l'objet d'un placement auprès d'investisseurs institutionnels » à hauteur de 8,9 %. Les 1 % restants ont été acquis par Havas Advertising qui porte ainsi son autocontrôle à 3,4 %. Les 453 millions d'euros devraient permettre au groupe de Jean-Marie Messier d'acquiescer plus facilement l'éditeur scolaire américain, Houghton Mifflin, sur lequel il a lancé une offre publique amicale (*Le Monde* du 4 juin).

Depuis le début du désengagement du groupe Vivendi Universal amorcé en 1997, c'est la première fois que l'annonce est faite unilatéralement. Faut-il y voir un ultime affront de la maison-mère à sa turbulente filiale, ou simplement le signe (enfin) avoué de son désintérêt de longue date ? La vente de la dernière participation de Vivendi Universal était attendue par les publicitaires puisque le groupe de M. Messier avait pris l'engagement de rester actionnaire jusqu'au 27 mars seulement. Cette annonce semble, pourtant, les avoir pris de court. Ils s'attendaient à une cession « imminente », sans pouvoir la dater. Tous

les membres du comité exécutif étaient absents de Paris au moment de l'annonce (Alain de Pouzilhac, le président et Jacques Héral, le directeur financier, sont aux Etats-Unis, Jacques Séguéla traverse l'Europe...) alors qu'ils manifestent habituellement une extrême vigilance dès qu'il s'agit de leur relation avec leur actionnaire de référence.

## UNE AFFAIRE DE STRATÉGIE

Alain de Pouzilhac, président d'Havas Advertising, a réussi, malgré les nombreuses difficultés, à maîtriser le désengagement de son actionnaire historique tout en préservant son indépendance. La partie n'a pas été facile. Depuis qu'Havas a fusionné avec la Générale des eaux en février 1997 pour constituer Vivendi, la maison-mère a souvent fait circuler des rumeurs sur le caractère « non stratégique » de sa participation dans la filiale publicitaire. Or, Vivendi avait d'énormes besoins en liquidités pour financer ses acquisitions. D'ou la divergence d'intérêts entre Jean-Marie Messier et Alain de Pouzilhac. Davantage une affaire de stratégies qu'une affaire d'hommes.

Obligé d'emporter son groupe vers le sommet du classement mondial des opérateurs publicitaires sous peine d'être rayé de la carte, Alain de Pouzilhac avait finalement obtenu une sortie progressive de Vivendi Universal par paliers d'environ 10 % qui devaient lui permettre de se lancer lui aussi dans de multiples acquisitions, aux Etats-Unis surtout. Ces paliers lui évitaient, notamment, de se fragiliser brutalement en le rendant « opéable ». De 37 % au moment du rachat d'Havas par la Générale

des eaux, Vivendi est ensuite descendu à 20,7 % en novembre 1999, puis à 12 % en février 2000 jusqu'à 9,9 % au début de cette année.

A chaque fois, Alain de Pouzilhac a obtenu de Jean-Marie Messier des interventions formelles destinées aux observateurs financiers sur la « pérennité de son engagement dans la publicité » afin de lui permettre de poursuivre les négociations amorcées avec ses futurs partenaires. La cession brutale des actifs d'Havas Advertising, entreprise cotée à Paris et à New York, aurait pu les faire périlcliter. Récemment encore, Havas Advertising a réalisé l'acquisition globale (il lui restait 55 % à acquérir) du groupe d'achat d'espace, Media Planning Group, en Espagne. Il serait actuellement en cours de négociation pour le rachat du grou-

pe américain de Chicago, True North. Mais cette information n'a pas été confirmée.

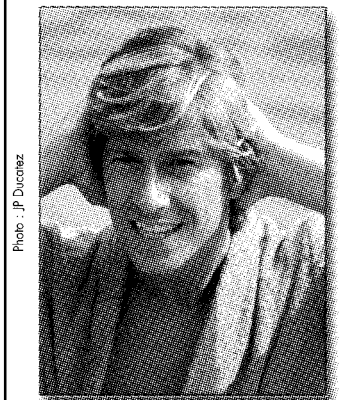
Reste à décider, aujourd'hui, si le groupe conservera le nom Havas Advertising. Ce qui devrait être discuté lors d'un prochain comité de direction qui aura lieu à Cannes, en marge du Festival international de la publicité du 17 au 23 juin. « Personne n'a l'air très pressé de changer », affirme le porte-parole d'Havas Advertising à Paris. Il faudra, toutefois, pour continuer à l'utiliser, qu'Havas Advertising rachète sa propre marque à Vivendi Universal qui en est à ce jour le propriétaire et l'a récemment mise en vente.

Florence Amalou

► [www.lemonde.fr/vivendi-universal](http://www.lemonde.fr/vivendi-universal)

## CALVITIE

Le choix de la compétence.



Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents. Résultat rapide, discret, efficace.



Conseil gratuit et documentation au  
01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique  
du Rond-Point des Champs-Élysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - [www.crpce.com](http://www.crpce.com)

Le Monde  
DOSSIERS DOCUMENTS  
LES CLES DE L'INFO

Au sommaire  
du numéro de juin

Crise du modèle  
alimentaire

ESB, fièvre aphteuse :  
crise agricole conjoncturelle  
ou bouleversement profond  
des habitudes  
alimentaires ?

Le sport  
entre ombre et lumière

Le XXI<sup>e</sup> siècle sera sportif ou  
ne sera pas. Maintien de sa forme,  
dépassement de soi ou moyen  
d'intégration, le sport est devenu  
un secteur économique à part  
entière. Mais c'est aussi  
une institution en crise, en proie  
à de multiples dérives.

Et les clés de l'info :  
4 pages pour  
décoder l'actualité

Chez votre  
marchand  
de journaux  
12 F-1,83 €

## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIE

● **PHILIP MORRIS** : un jury a condamné, mercredi 6 juin à Los Angeles, l'industriel du tabac américain à payer 3 milliards de dollars à un malade de cinquante-six ans atteint du cancer, qui avait accusé cette entreprise d'être responsable de son état. Le jury, qui a délibéré pendant neuf jours, a aussi accordé à Richard Boeken une indemnité de 5,5 millions de dollars pour ses préjudices financiers et non financiers.

● **PECHINEY** : la production de lingots de magnésium a repris, mercredi, à l'usine de Marignac (Haute-Garonne), en veille depuis le 2 mai à la suite d'une grève des salariés pour dénoncer la fermeture programmée du site (*Le Monde* du 17 mai).

● **LUCENT** : l'équipementier américain en télécommunications va proposer la préretraite à 10 000 cadres pour accélérer le programme de réduction des coûts lancé en janvier, a indiqué mercredi un porte-parole du groupe. Si la moitié des cadres accepte de partir, Lucent pourrait économiser jusqu'à 100 millions de dollars par an.

● **GILLETTE** : le groupe américain Gillette va supprimer 600 emplois supplémentaires d'ici à la fin de l'année pour économiser 250 millions de dollars à terme, a indiqué mercredi son PDG, James Kilts.

● **PFIZER** : le groupe pharmaceutique américain a annoncé mercredi qu'il donnerait gratuitement le Diflucan, un médicament traitant des affections provoquées par le sida, aux cinquante pays les plus pauvres. « Il n'y aura pas de limite de temps ou d'argent à ce programme », a dit le PDG de Pfizer lors d'une conférence de presse.

## SERVICES

● **TERRA LYCOS** : la filiale Internet du groupe de télécommunications espagnole Telefonica réalisera « une acquisition stratégique » au second semestre, a annoncé mercredi à Barcelone son président, Joaquim Agut. « Nous allons nous intéresser spécialement aux portails verticaux américains », a déclaré M. Agut.

● **TOURISME** : la filiale Internet de Deutsche Telekom, T-Online, et les groupes de tourisme allemands TUI et Neckermann ont renoncé à leur projet d'agence de voyages en ligne qui avait suscité l'ouverture d'une enquête approfondie de la Commission européenne.

● **BODY SHOP** : le groupe américain Omnilife serait parvenu à un accord pour racheter les 1 814 magasins Body Shop pour une valeur de 500 millions de dollars, affirme le *Wall Street Journal* du 7 juin.

● **EXCITEATHOME** : le portail et fournisseur d'accès à Internet américain a annoncé mercredi qu'il allait fermer la plupart de ses sites en Europe, dont la France, l'Allemagne et l'Espagne, pour se concentrer sur la Grande-Bretagne et l'Italie.

## FINANCES

● **CAISSE DES DÉPÔTS** : la banque d'investissement de l'établissement financier, CDC Ixis, est candidate au rachat d'une participation de 2,5 % dans la banque italienne Sanpaolo-IMI, auprès de Monte dei Paschi, affirme *La Tribune* du jeudi 7 juin. CDC Ixis a par ailleurs annoncé mercredi le lancement prochain de son premier emprunt obligataire, pour un montant de 1 milliard d'euros, sur une maturité de dix ans.

● **BNP PARIBAS** : la banque française n'envisage pas aujourd'hui un rapprochement avec la Société générale et pourrait privilégier une opération transfrontalière d'ici deux ans, a déclaré mercredi son président, Michel Pébereau.

## RÉSULTATS

● **ROSSIGNOL** : le fabricant de matériels et de vêtements de sports d'hiver a publié, mercredi, un bénéfice net consolidé multiplié par deux en 2000-2001, à 8,7 millions d'euros, contre 4,2 millions d'euros en 1999-2000. Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 23 %, à 468,2 millions d'euros, contre 380,5 millions pour l'exercice précédent.

● **MUTUELLES DU MANS** : l'assureur français a annoncé, jeudi, un chiffre d'affaires pour 2000 en hausse de 8 %, à 22,2 milliards de francs, et une baisse de son résultat à 828 millions de francs, contre 1,2 milliard en 1999.

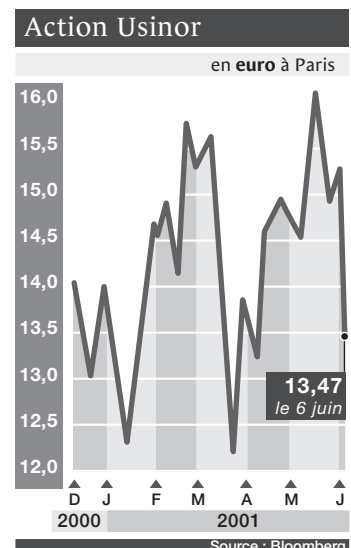
## VALEUR DU JOUR

## Journée noire pour la sidérurgie européenne

LA DÉCISION de George W. Bush, mardi 5 juin, de réétudier des mesures protectionnistes en faveur de la sidérurgie américaine a eu un effet dévastateur sur les valeurs des groupes d'acier européens (*Le Monde* du 7 juin). Pour tous, mercredi a été une journée noire. L'action de Corus, le sidérurgiste britannique, a enregistré une baisse de 12,89 %, à 62,5 pence, celle de l'allemand ThyssenKrupp a perdu 4,27 %, à 16,8 euros, celle du français Usinor a vu son cours baisser de 11 %, à 13,47 euros.

La perspective de voir le marché américain se fermer aux importations étrangères fait frémir les analystes. Les uns redoutent que les sidérurgistes européens se voient privés d'un de leurs plus importants débouchés. Les autres craignent que les produits asiatiques, et notamment de Corée du Sud, ne pouvant plus aller aux Etats-Unis, viennent se déverser en Europe et accélèrent une dégradation déjà fort avancée du marché européen de l'acier.

Rien ne va plus, en effet, dans la sidérurgie européenne. La demande, qui était restée assez forte jusqu'à la fin de l'année, ne cesse de se réduire. Les constructeurs automobiles, notamment, révisent tous leurs prévisions à la baisse. Les prix, en particulier dans les aciers inoxydables, accusent des chutes de 10 % à 20 %, retrouvant parfois leur plus bas niveau depuis dix ans. ThyssenKrupp a lancé un deuxième avertissement sur ses perspecti-

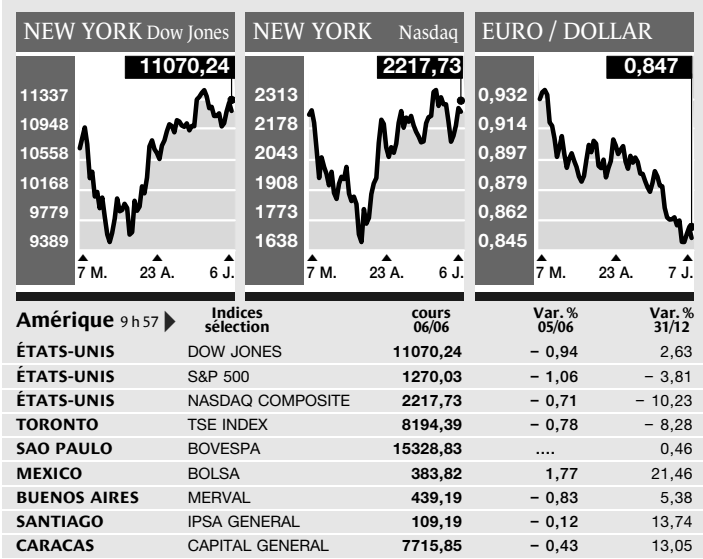


ves de résultat. Usinor s'est montré encore plus pessimiste, en présentant ses résultats trimestriels, mardi. Au premier trimestre, le groupe, qui devrait déposer dans les tout prochains jours à la Commission européenne son dossier de fusion avec le luxembourgeois Arbed et l'espagnol Aceralia, a enregistré un bénéfice net de 78 millions d'euros, en baisse de 53 % par rapport à la même période de 2000. « Cela risque d'être le meilleur résultat trimestriel de l'année », a prévenu le groupe français. Alors que celui-ci prévoyait un redressement de la demande et des prix pour le troisième trimestre, il annonce désormais qu'il ne faut attendre aucune amélioration avant le quatrième trimestre de cette année. Au mieux.

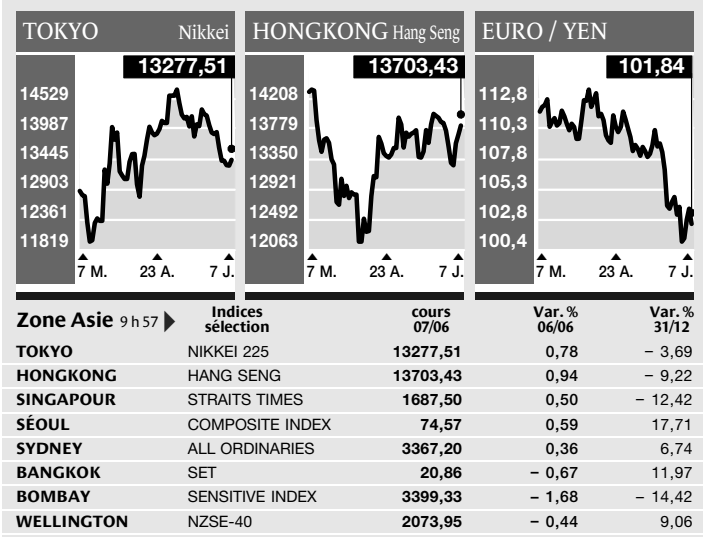
Martine Orange



## AMÉRIQUES



## ASIE - PACIFIQUE



## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

LE CAC 40 était en baisse de 0,13 %, à 5 489,57 points, jeudi 7 juin dans les premiers échanges. L'ouverture de la Bourse de Paris a été différée de quinze minutes jeudi matin, en raison de problèmes techniques. Mercredi déjà, les cotations avaient été arrêtées vers 16 h 45, au lieu de 17 h 30, à l'exception des transactions sur le marché des options.

Ces perturbations étaient dues à des « problèmes techniques », avait expliqué un porte-parole d'Euronext Paris. L'indice vedette de la place de Paris affichait alors 5 496,49 points, en baisse de 0,36 %.

## FRANCFORT

THERMOMÈTRE de la Bourse allemande, l'indice Dax des trente principales valeurs était en hausse de 0,28 %, jeudi au matin, pour s'établir à 6 209,67 points. Le Dax avait reculé de 0,80 % mercredi, terminant à 6 192,44 points.

## LONDRES

COMPOSÉ des cent premières valeurs britanniques, l'indice Footsie gagnait 0,56 %, jeudi au matin, à 5 934,60 points. Le Footsie avait fini en baisse de 0,35 %, mercredi, à 5 901,50 points.

## TOKYO

LES VALEURS JAPONAISES ont terminé en hausse de 0,78 % jeudi, selon l'indice de référence Nikkei, qui a terminé à 13 277,51 points.

## NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont terminé en baisse mercredi 6 juin. L'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a perdu 0,94 %, à 11 070,24 points. L'indice Standard & Poor's 500, qui recense un plus large éventail de valeurs, a reculé de 1,05 %, pour s'établir à 1 270,03 points.

L'indice composite Nasdaq, riche en valeurs de technologie, a cédé 0,71 %, terminant à 2 217,73 points. Provoquant le pessimisme des investisseurs, JP Morgan Chase a annoncé que ses revenus tirés des opérations de marché devraient baisser dans les prochains trimestres. Le constructeur Hewlett-Packard a également émis des commentaires négatifs sur son activité.

## TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat européens se tendait légèrement jeudi matin. Evoluant à l'inverse du prix, le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) française à dix ans s'affichait à 5,17 %. Le taux du Bund, son homologue allemand, s'inscrivait à 5,05 %.

## MONNAIES

L'EURO restait stable face au billet vert, jeudi matin, dans l'attente de la réunion de la Banque centrale européenne, à 0,8478 dollar. Mercredi, l'euro avait franchi à nouveau le seuil de 0,85 dollar. Le yen se repliait légèrement, jeudi matin, à 120,18 yens pour un dollar.

## ÉCONOMIE

## La France réduit ses prévisions de croissance

LE MINISTRE de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a reconnu, mercredi 6 juin, que la croissance française, touchée par les répercussions du coup de frein de l'économie américaine, serait « plus proche de 2,7 % » que des 2,9 % qui constituait sa dernière prévision officielle. Il y a quelques mois, le gouvernement tablait sur 3,3 %. Il avait déjà dû revoir une première fois cette prévision en février.

■ **La consommation des ménages s'est tassée en 2000, progressant de 2,5 % en volume contre 2,8 % en 1999**, les Français consacrant une plus grande part de leur revenu à l'épargne, écrit l'Insee dans une synthèse publiée jeudi. Dans ce contexte, les dépenses alimentaires et les achats d'automobiles ont marqué le pas tandis que les autres produits, à commencer par les technologies de l'information et de la communication, connaissent une augmentation encore soutenue. « Après la très nette reprise de la consommation des ménages en 1998 (+3,4 %), la hausse avait été moins forte en 1999 (+2,8 %). Elle a continué de faiblir en 2000 », observe l'Insee, qui note qu'un ralentissement s'est fait sentir à partir du printemps en raison du « renchérissement des produits énergétiques ».

■ **ALLEMAGNE** : neuf Allemands sur dix craignent que l'introduction de l'euro, le 1<sup>er</sup> janvier 2002, entraîne une augmentation généralisée des prix, indique un sondage publié mercredi par le magazine *Telebörse*. Selon cette étude réalisée par l'institut de recherche Soko, 89 % des citoyens allemands sont en outre persuadés que l'euro ne sera pas aussi stable que le Deutschmark.

■ **Le nombre de demandeurs d'emploi en Allemagne a augmenté de 18 000 en mai** en données corrigées des variations saisonnières, passant à 3,829 millions, a annoncé jeudi l'office fédéral du travail. En données brutes, le nombre des chômeurs s'élève à 3,721 millions pour le mois de mai, donnant un taux de chômage brut de 9 %.

■ **Cinq des six principaux instituts de conjoncture allemands estiment que le chancelier Gerhard Schroeder ne parviendra pas à son objectif de 3,5 millions de chômeurs avant les prochaines élections générales**, prévues à l'automne 2002 en raison du ralentissement de la conjoncture, rapporte jeudi la *Berliner Zeitung*.

■ **ZONE EURO** : la Commission européenne a annoncé, mercredi, une forte baisse en mai de son indice du climat des affaires, témoignant d'un nouveau ralentissement de la production industrielle. Cet indice est ressorti à 0,06 le mois dernier, contre 0,36 en avril et 1,17 en mai 2000. « A l'exception d'une quasi stabilisation en février, l'indice n'a cessé de baisser depuis le début de l'année et témoigne d'une dégradation régulière du sentiment de confiance dans les entreprises de la zone euro », a déclaré la Commission dans un communiqué.

■ **Le taux de chômage de la zone euro s'est inscrit à 8,3 % en avril** contre 8,4 % en mars, a annoncé Eurostat mercredi. Pour les quinze pays de l'union, il ressort à 7,6 % contre 7,7 %.

■ **SUISSE** : le produit intérieur brut a crû de 2,5 % en volume sur un an au 1<sup>er</sup> trimestre 2001, et de 1,8 % en rythme annuel par rapport au trimestre précédent, a annoncé jeudi le secrétaire d'Etat suisse à l'économie. Le gouvernement a également annoncé qu'il révisait en baisse ses prévisions de croissance pour l'ensemble de 2001 à 2 % contre 2,25 % prévu précédemment.

■ **ÉTATS-UNIS** : Laurence Meyer, membre du conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale, a de nouveau souligné, mercredi, que la banque centrale américaine devait se montrer prudente dans sa politique de baisse des taux d'intérêt, mais aussi que l'économie américaine n'avait pas encore amorcé son rebond après un premier trimestre difficile. « Nous devons prendre garde, alors que nous réduisons [les taux] pour limiter les risques d'un ralentissement persistant ou d'une récession, de ne pas créer dans le même temps un contexte aboutissant à une hausse de l'inflation lorsque l'expansion s'accélèrera », a-t-il déclaré lors d'une réunion d'économistes à New York.

■ **JAPON** : les commandes dans la construction mécanique, un important indicateur avancé des dépenses d'investissement des entreprises, ont progressé de 6,3 % en avril en données corrigées des variations saisonnières par rapport au mois précédent, a annoncé jeudi le gouvernement. Les analystes s'attendaient en moyenne à une augmentation de 0,5 %.

■ **Les commandes de biens d'équipement du secteur privé ont grimpé de 10,5 % en avril** sur un an, progressant pour le seizième mois consécutif, a annoncé le Bureau du gouvernement jeudi.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (100)	1,93627	LIRE ITAL. (100)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	6,12607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503
		ZLOTY POLONAIS	3,3730

Cours de change croisés						
07/06 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	.....	0,83209	0,84740	0,12922	1,39245	0,55665
YEN	120,18000	.....	101,84500	15,53000	167,34000	66,91500
EURO	1,18008	0,98188	.....	0,15245	1,62465	0,65690
FRANC	7,73900	6,43950	6,55957	.....	10,77695	4,30910
LIVRE	0,71816	0,59760	0,60875	0,09275	.....	0,39990
FRANC SUISSE	1,79645	1,49435	1,52190	0,23200	2,50085	.....

## Taux d'intérêt (%)

Taux 06/06	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,53	4,35	5,16	5,75
ALLEMAGNE	4,52	4,44	5,04	5,63
GDE-BRETAG.	5	5,06	5,12	4,96
ITALIE	4,52	4,39	5,42	6,03
JAPON	0,06	0,01	1,26	2,29
ÉTATS-UNIS	3,88	3,66	5,29	5,68
SUISSE	3,15	3,02	3,44	4,17
PAYS-BAS	4,48	4,39	5,18	5,69

## Matif

Cours 9h57	Volume 07/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	4390	88,22	88,30
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

## Pétrole

En dollars	Cours 06/06	Var. % 05/06
BRENT (LONDRES)	28,96	.....
WTI (NEW YORK)	0,28	-0,32
LIGHT SWEET CRUDE	27,56	-1,01

## Or

En euros	Cours 06/06	Var % 05/06
OR FIN KILO BARRE	10000	-0,50
OR FIN LINGOT	10050	-0,89
ONCE D'OR (LO)	266,40	.....
PIÈCE FRANCE 20 F	57,50	+2,68
PIÈCE SUISSE 20 F	57,50	-0,86
PIÈCE UNION LAT. 20	57	.....
PIÈCE 10 DOLLARS US	187,25	.....
PIÈCE 20 DOLLARS US	374,50	-0,13
PIÈCE 50 PESOS MEX.	370,25	-0,67

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Aceralia a perdu 6,23 %, mercredi 6 juin, tombant à 14,45 euros à la Bourse de Madrid.

Le titre de l'opérateur de télécommunications KPN a perdu 5,13 % mercredi, à 7,77 euros, à la Bourse d'Amsterdam.

Le titre du groupe pétrolier Eni a reculé de 2,19 %, mercredi, à 7,61 euros, à Milan.

L'action de la société privée chargée de l'infrastructure des chemins de fer britannique avait plongé de 17 %, mardi, après les commentaires négatifs d'une banque de la City.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/06. Section: AUTOMOBILE. Includes entries like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/06. Section: BANQUES. Includes entries like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/06. Section: CONGLOMÉRATS. Includes entries like D'IETTEREN SA, AZEZO, GBL, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/06. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries like ATLANTIC TELECO, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/06. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/06. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ACERALIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREC, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/06. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes entries like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/06. Section: CHIMIE. Includes entries like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/06. Section: PHARMACIE. Includes entries like ACTELION N, ALTANA AG, AZRAZENECA, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/06. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like ABB N, ADECCO N, AEROPORT DI RO, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/06. Section: ÉNERGIE. Includes entries like BG GROUP, BP, CEPESA.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/06. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries like 3I GROUP, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/06. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries like COFLXIP, DORTSCHE PETRO, ENI, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/06. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries like EURO TUNNEL, EXEL, XANSA, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/06. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries like ALIMENTATION ET BOISSON. Includes entries like ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRU, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/06. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries like VA TECHNOLOGIE, VEDIOR NV, VESTAS WIND SYS, etc.

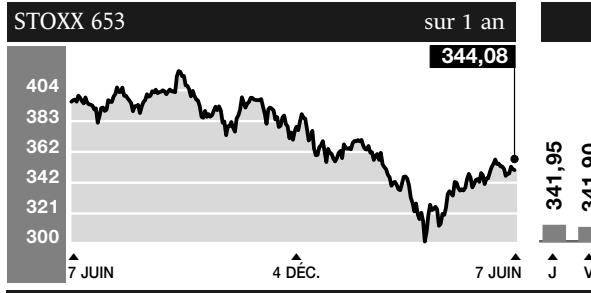


Table of stock prices for various companies under STOXX 653 index. Includes SODEXHO ALLIANC, TELE PIZZA, THE SWATCH GRP, etc.

Table of stock prices for various companies under PHARMACIE index. Includes ACTELION N, ALTANA AG, AZRAZENECA, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS D'ÉQUIPEMENT index. Includes ABB N, ADECCO N, AEROPORT DI RO, etc.

Table of stock prices for various companies under ÉNERGIE index. Includes BG GROUP, BP, CEPESA.

Advertisement for 'Le Monde DATÉ MARDI' featuring the text 'Chaque lundi avec Le Monde DATÉ MARDI retrouvez LE MONDE ECONOMIE'.

Table of stock prices for various companies under SERVICES FINANCIERS index. Includes 3I GROUP, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table of stock prices for various companies under SERVICES FINANCIERS index. Includes COFLXIP, DORTSCHE PETRO, ENI, etc.

Table of stock prices for various companies under SERVICES FINANCIERS index. Includes EURO TUNNEL, EXEL, XANSA, etc.

Table of stock prices for various companies under SERVICES FINANCIERS index. Includes ALIMENTATION ET BOISSON. Includes entries like ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRU, etc.

Table of stock prices for various companies under SERVICES FINANCIERS index. Includes VA TECHNOLOGIE, VEDIOR NV, VESTAS WIND SYS, etc.



Table of stock prices for various companies under EURO STOXX50 index. Includes VA TECHNOLOGIE, VEDIOR NV, VESTAS WIND SYS, etc.

Table of stock prices for various companies under ASSURANCES index. Includes AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

Table of stock prices for various companies under MEDIAS index. Includes B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS DE CONSOMMATION index. Includes AHOLD, ALTADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS DE CONSOMMATION index. Includes AHOLD, ALTADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS DE CONSOMMATION index. Includes AHOLD, ALTADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS DE CONSOMMATION index. Includes AHOLD, ALTADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS DE CONSOMMATION index. Includes AHOLD, ALTADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS DE CONSOMMATION index. Includes AHOLD, ALTADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS DE CONSOMMATION index. Includes AHOLD, ALTADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, etc.

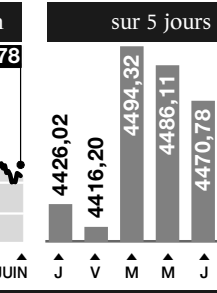


Table of stock prices for various companies under EURO STOXX50 index. Includes VA TECHNOLOGIE, VEDIOR NV, VESTAS WIND SYS, etc.

Table of stock prices for various companies under ASSURANCES index. Includes AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

Table of stock prices for various companies under MEDIAS index. Includes B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS DE CONSOMMATION index. Includes AHOLD, ALTADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS DE CONSOMMATION index. Includes AHOLD, ALTADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS DE CONSOMMATION index. Includes AHOLD, ALTADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS DE CONSOMMATION index. Includes AHOLD, ALTADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS DE CONSOMMATION index. Includes AHOLD, ALTADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS DE CONSOMMATION index. Includes AHOLD, ALTADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS DE CONSOMMATION index. Includes AHOLD, ALTADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for various companies under HAUTE TECHNOLOGIE index. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

Table of stock prices for various companies under HAUTE TECHNOLOGIE index. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

Table of stock prices for various companies under HAUTE TECHNOLOGIE index. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

Table of stock prices for various companies under HAUTE TECHNOLOGIE index. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

Table of stock prices for various companies under HAUTE TECHNOLOGIE index. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

Table of stock prices for various companies under HAUTE TECHNOLOGIE index. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

Table of stock prices for various companies under HAUTE TECHNOLOGIE index. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

Table of stock prices for various companies under HAUTE TECHNOLOGIE index. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

Table of stock prices for various companies under HAUTE TECHNOLOGIE index. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.
CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède
GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark

VALEURS FRANCE

● A l'ouverture, jeudi 7 juin au matin, l'action Michelin gagnait 0,33 %, à 42,07 euros, et le titre Peugeot perdait 2,98 %, à 326 euros.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 7 JUIN Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 25 juin

Table with 5 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I)

Main table of stock prices for various companies like ALCATEL, AXA, BIC, BNP PARIBAS, etc.

Table of stock prices for international companies like Remy Cointreau, Renault, Rhodia, etc.

Table of international stock prices with columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I)

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 6 JUIN

Une sélection. Cours relevés à 19 h 05

Table of stock prices for companies in the Nouveau Marché section.

Table of stock prices for companies in the second section.

Table of stock prices for companies in the second section.

Table of stock prices for companies in the second section.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 6 juin

Table of SICAV and FCP prices with columns for Émetteurs, Valeurs unitaires, Date cours

Table of SICAV and FCP prices with columns for ÉCUR. TECHNOLOGIES, ÉCUR. TRIMESTRIEL D., etc.

Table of SICAV and FCP prices with columns for CIC NOUVEAU MARCHÉ, CIC TECHNO. COM., etc.

Table of SICAV and FCP prices with columns for CADENCE 3 D., CONVERTIS C., etc.

## DISPARITIONS

## Simone Benmussa

## La passion du théâtre et de la mise en scène

L'ÉCRIVAIN et metteur en scène Simone Benmussa est morte à Paris mardi 5 juin à l'âge de soixante-neuf ans.

Née à Tunis en 1932, Simone Benmussa s'installe à Paris au moment de l'indépendance de la Tunisie et rejoint rapidement la compagnie Renaud-Barrault, alors installée à l'Odéon-Théâtre de France. Elle en est la conseillère littéraire et met sur pied une série de conférences, auxquelles participent notamment Ionesco, Elsa Triolet et Aragon, Alberto Moravia, Italo Calvino... Des grands noms, de grandes personnalités, qui collaboreront également, avec bien d'autres, aux *Cahiers Renaud-Barrault*, revue littéraire très haut de gamme dont Simone Benmussa est rédactrice en chef, et qui vivra jusqu'en 1989.

Il était difficile de lui tenir tête, de ne pas se laisser entraîner par sa vitalité, son énergie, son enthousiasme. Son autorité aussi. Elle ne supportait pas que quoi que ce soit lui résiste, s'arrangeait pour séduire ses interlocuteurs, les attirer dans des aventures, d'ailleurs souvent passionnantes. Sa culture ne devait rien aux modes, tout à une haute idée de la vie et des êtres humains, et elle défendait ses convictions avec passion, la même qu'elle manifestait dans son travail. Simone Benmussa : un bourreau de travail qui ne semblait même pas s'en apercevoir. A se demander si, à un moment donné, y compris dans son sommeil, elle s'arrêtait de penser, de bâtir des projets. Son seul repos fut peut-être le rire d'un humour ravageur.

En 1968, André Malraux, ministre de la culture, enlève l'Odéon à Jean-Louis Barrault, qui part en tournée, revient à Paris à l'Élysée-Montmartre présenter Rabelais et Jarry, jusqu'à ce que le nouveau ministre, Jacques Duhamel, lui offre le Théâtre d'Orsay. Simone Benmussa, qui, pendant ce temps,

a dirigé l'Action théâtrale, le rejoint alors. Elle le suivra en 1981 au Théâtre du Rond-Point, où elle aura la responsabilité de la petite salle.

Elle reprend ses activités, se lance dans la mise en scène. Le *Portrait de Dora*, d'Hélène Cixous, d'après Freud, est, en 1976, le premier d'une longue liste de spectacles qui tous se tiennent dans une ligne d'exigence littéraire – on pourrait dire philosophique –, dans la mesure où les textes choisis traversent les sinuosités de l'esprit, du caractère humain, ses ambiguïtés, ses contradictions, ses retournements, ses incertitudes.

## FORMIDABLE ASSURANCE

Des textes en parfaite opposition avec la formidable assurance que Simone Benmussa arborait en public. Et qui, sans doute, protégeait une non moins formidable angoisse. Ses auteurs : principalement Henry James (*Apparences*, 1979 ; *Retour à Florence*, 1985), Gertrude Stein (*Camera Oscura*, 1983), Virginia Woolf (*Freshwater*, 1982, et *Virginia*, d'Edna O'Brien, 1981), Villiers de L'Isle Adam (*La Révolte*, 1981, à Londres, en même temps qu'*Apparence* et *La Vie singulière*, d'Albert Nobbs, d'après George Moore – deux spectacles créés à Paris en 1979), Jean Cocteau (*La Voix humaine*, 1989), et surtout Nathalie Sarraute, dont elle a adapté *Enfance* (1984), monté *C'est beau* en 1975, et, à plusieurs reprises, la dernière en 1998, *Pour un oui ou pour un non*. Simone Benmussa avait quitté le Rond-Point sans abandonner ses activités théâtrales et littéraires – elle a publié en 1984 au Seuil un roman, *Le Prince répète le Prince* –, sans rien perdre de son énergie. Et puis la maladie l'a rongée, dévorée, et elle a dû abandonner la lutte.

Colette Godard

■ **ROSAN GIRARD**, ancien député (PCF) de la Guadeloupe, est mort mardi 5 juin à Paris. Né le 16 octobre 1913 au Moule, médecin, Rosan Girard était revenu s'installer dans son île natale en 1937. Résistant, il est interné en 1941 par les autorités vichystes jusqu'à la libération de la Guadeloupe en 1943. Il est ensuite, en avril 1944, l'un des principaux fondateurs de la fédération locale du PCF. Maire du Moule de 1945 à 1958 et député de la Guadeloupe de 1946 à 1958, Rosan Girard est à l'initiative, en 1958, de la transformation de la fédération PCF de la Guadeloupe en Parti communiste guadeloupéen (PCG), indépendant du PCF, dont il sera le secrétaire général jusqu'en 1964. Il n'avait alors pas repris sa carte de membre du PCG, sans cependant en démissionner formellement.

■ **LEVI BEN ABISHA**, grand prêtre des Samaritains, une secte juive rejetée par le judaïsme au VI<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, est mort le 23 mai à Naplouse (Cisjordanie), où il était né en 1920. Il avait été intronisé à la tête de sa petite communauté en tant que plus grand ancien, selon la coutume, au début

de 1998. Levi Ben Abisha, se considérant lui-même comme le « *rabbin* » des Samaritains, avait à plusieurs reprises, depuis le début de l'intifada palestinienne, demandé aux autorités israéliennes et palestiniennes de trouver des aménagements pour que ses membres puissent se retrouver, en particulier lors du pèlerinage annuel de la Pâque samaritaine, sur leur lieu sacré, le mont Grizim, à quelques kilomètres au sud de Naplouse. Les Samaritains tirent leur nom de la Samarie, une région centrale du royaume biblique d'Israël (926-722 av. J.-C.), et font remonter leur origine à Josué. Ce schisme du judaïsme connu son apogée avant la conquête de l'Islam, regroupant jusqu'à un million de membres au Proche-Orient, de la Syrie à l'Égypte. Une tentative de soulèvement pour créer leur Etat indépendant fut réprimée dans le sang, en 539, par Justinien. Rejetés par les juifs, les Samaritains furent le plus souvent persécutés et forcés à la conversion par les musulmans et les chrétiens. Il ne reste actuellement qu'environ 650 Samaritains, répartis entre Israël et la Palestine.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

Mme Sarah ANDRIANARIVONY CHARTIER et M. François CHARTIER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Antonin, Nathanaël ANDRIANARIVONY CHARTIER,

le mercredi 6 juin 2001, à Paris.

## Adoptions

– Paris. Frédéric et Sophie NADLER ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Côme,

né le 21 février 2001.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

## Fiançailles

– Barby (Savoie). Lovagny (Haute-Savoie).

Laure et François,

à deux, l'avenir ne peut être que Joyeux !

Rendez-vous le 9 juin 2001, à Lovagny.

Tendrement.

## Décès

– Danielle et Georges Fayad, Joëlle Aboussouan, Murielle, Patrick, Céline et Jean-Luc Bordet, May Chlala et famille, Jaime Lorenzo et famille, ses enfants, petits-enfants, sœur, frère, neveux et nièces, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Aïda ABOUSSOUAN, née LORENZO,

survenu le 3 juin 2001.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 8 juin, à 10 h 30, en la chapelle des Petites-Sœurs-des-Pauvres, 62, avenue de Breteuil, Paris-7<sup>e</sup>.

Ni fleurs ni couronnes.

– Le docteur Maurice Mussat et Mme, leurs enfants et petits-enfants, Mme Denise Bigot, ses enfants et petits-enfants, Gisèle Benmussa, Mme Julia Smadja, son fils et sa petite-fille, Mme Dorothee Smadja, ses enfants et petits-enfants, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Simone BENMUSSA.

On se réunira au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14<sup>e</sup>, le vendredi 8 juin 2001, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Decamps, 75116 Paris. 99, rue de Sèvres, 75006 Paris.

– Erika Kralik a le profond chagrin d'annoncer la disparition de

Simone BENMUSSA, metteur en scène et écrivain,

survenue le 5 juin 2001.

Partagent ce chagrin les amis de Simone ainsi que les comédiens qui ont travaillé avec elle et qui l'ont réconforté pendant sa terrible épreuve : Aurore Clément, Glenn Close, Arielle Dombasle, José Maria Flotats, Sami Frey, Inès de Longchamp, Maxence Mailfort, Macha Méril, Donella del Monaco, Catherine Sellers, Pierre Tabard, Bruno Tosi, Susannah York.

Les obsèques auront lieu le vendredi 8 juin, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire ci-contre)

– L'université Paris-XIII, La faculté de droit, sciences politiques et sociales, Ses collègues, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Lise DANAN, épouse MORET, maître de conférences,

survenu le 4 juin 2001.

L'enterrement a eu lieu le 7 juin, à 11 h 45, au cimetière de Pantin.

Jeanne DOSSIER, née CLERC,

s'est éteinte paisiblement dans sa maison d'Orgeval, entourée des siens, le mardi 5 juin 2001.

M. Michel Dossier, son mari, Jean-Michel Dossier et le docteur Ellen Dossier, Claire Dossier, Marguerite et Ali Sakkat, Anne et Philippe Gonseth, ses enfants, Louis Carzou, Julien, Ariane, Antoine Dossier, Sophie, Elise Sakkat, Amélie, Flora, Lucas Gonseth, ses petits-enfants, Zbigniew et Bozena Zak, qui l'ont fidèlement entourée, vous invitent à participer ou à vous unir d'intention à la cérémonie religieuse qui aura lieu le samedi 9 juin 2001, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul d'Orgeval, suivie de l'inhumation au cimetière du village, où elle reposera auprès de son fils,

François,

disparu en 1968.

Elle était la sœur du colonel

Charles CLERC, de la 2<sup>e</sup> DB,

fait compagnon de la Libération le 18 février 1941.

Le Bois fleuri, rue de Bethémont, 78630 Orgeval.

– Madagascar. Les Molières. Peaugres. Saint-Clair.

Hedwige et Olivier Gerry, ses parents, Anaëlle, Louise et Théotime Gerry, ses frère et sœurs, Hélène Baumann, François et Claire Gerry, Bertrand et Béati de Montgolfier, ses grands-parents, ont la tristesse de faire part du retour à Dieu de

Emmanuel,

le 22 mai 2001, à l'âge de sept ans, à Saint-Denis de la Réunion.

La messe précédant l'inhumation a eu lieu en l'église de Peaugres (Ardèche), le 28 mai.

– Saint-Agrève. Paris.

M. Joaquin Garcia Tunez, son époux, Joaquin, Felipe, Luis-Manuel, Juliette, Laurent, ses enfants, Ses belles-filles et Olivier, Ses petits-enfants, Et toute sa famille, ont la très grande tristesse d'annoncer le décès de

Mme GARCIA, née Janie Marcelle DONDOUX,

le 5 juin 2001, dans sa soixante et onzième année.

Un office religieux aura lieu le samedi 9 juin à 16 h 30 au temple de Saint-Agrève, en Ardèche.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Joaquin Garcia Tunez, 10, rue Erard, 75012 Paris.

– 19 juillet 1922 - 5 juin 2001.

Philippe GAUGE

est arrivé au bout du chemin.

Anne Gauge, née Froidevaux, son épouse, Claire, Béatrice, Catherine, Denis, Blandine, François, Antoine, ses enfants et leurs conjoints, Ses petits-enfants, tous se réunissent dans la prière et dans son souvenir en l'église Saint-Irénée de Lyon, le 8 juin, à 14 h 30.

Les Verpillères, 69850 Saint-Martin-en-Haut.

– Monique Girard, son épouse, Alain et Jan-Loup, ses fils, Danièle et Véra, ses belles-filles, Nathalie, Jérôme, Laetitia, ses petits-enfants, Les familles Girard, Delacroix, Dupuits, Cancelier, Daniel, Gauthier, Tomic, Perez, Mongault, Et tous ses compagnons de lutte contre le colonialisme, ont la douleur de faire part du décès de

Rosan GIRARD,

président d'honneur du Syndicat des médecins de la Guadeloupe, ancien conseiller général, ancien député-maire, membre honoraire et ancien secrétaire de l'Assemblée nationale, membre fondateur et ancien secrétaire général du Parti communiste guadeloupéen, interné administratif sous le régime de Vichy,

survenu le 5 juin 2001, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Ses fils rappellent le souvenir de leur mère,

Geneviève,

disparue en 1975.

La levée du corps aura lieu le vendredi 8 juin, à 8 h 50 précises, au funéraire de l'hôpital Ambroise-Paré, à Boulogne-Billancourt.

L'inhumation est prévue dimanche 10 juin, dans le caveau familial, au Moule (Guadeloupe).

8, passage Du Guesclin, 75015 Paris.

– Paris. Banyuls-sur-Mer.

Le directeur Et les personnels de l'Observatoire océanologique, Laboratoire Arago de Banyuls-sur-Mer ont la tristesse de faire part du décès de professeur Alain GUILLE, directeur du Laboratoire Arago de 1989 à 1999, survenu à Paris, le lundi 4 juin 2001.

Les obsèques auront lieu le samedi 9 juin, à 9 heures, à Paris, au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20<sup>e</sup>.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons au service d'oncologie du professeur Khayat, CHU Pitié-Salpêtrière.

L'ensemble du personnel du Laboratoire Arago, pour lequel il a tant œuvré, est très touché par sa disparition.

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie, Le directeur de l'Observatoire océanologique de Banyuls, Le directeur du Centre des sciences de la mer, Les personnels de l'université Pierre-et-Marie-Curie, ont la douleur de faire part du décès de

Alain GUILLE, professeur de biologie marine à l'université Pierre-et-Marie-Curie, chevalier des Palmes académiques,

survenu le 4 juin 2001, dans sa soixante-cinquième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 9 juin, à 9 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20<sup>e</sup>.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons au service d'oncologie du professeur Khayat, CHU Pitié-Salpêtrière.

Auteur de nombreux travaux de recherche en biologie marine, liés notamment à de nombreuses campagnes océanographiques, Alain Guille a dirigé de 1989 à 1999 l'Observatoire océanologique de Banyuls, école interne de l'université Pierre-et-Marie-Curie, dont il a récemment réalisé une importante extension. Créateur, puis directeur du Centre des sciences de la mer de l'université Pierre-et-Marie-Curie, il a constamment œuvré pour le développement des activités de recherche et de formation liées à l'environnement marin. Membre du conseil d'administration de l'université, il s'est impliqué dans la vie de l'université et a développé la formation pratique des étudiants dans le domaine de la biologie marine. Il était docteur *honoris causa* de l'université Santa Ursula de Rio de Janeiro.

– Timothy Pringle, Colombe Pringle, Vanessa Pringle, ses enfants,

Jean-Pierre Mahot de la Quérantonais, Gilles Royaux, ses gendres,

Lucy, Bella, Delia, son mari Laurent, et Pauline Dorchy, leur mère,

Eloi, Adrien, Merry et Melchior, Zoé et Simon, ses petits-enfants,

Benoîte Groult et Paul Guimard, sa sœur et son beau-frère, Blandine, Lison et Constance, Violette, Clémentine et Pauline, leurs enfants et petits-enfants,

Toutes et tous ses tendres amis et sa fidèle Nany, ont le chagrin d'annoncer la disparition de

Flora GROULT, écrivaine, chevalière de la Légion d'honneur,

survenue le dimanche 3 juin 2001.

Ils rappellent à votre souvenir les hommes qu'elle a aimés

Michaël PRINGLE,

qui nous a quittés en 1981,

Sir Bernard LEDWIDGE,

qui nous a quittés en 1998.

Sa famille et ses amis lui diront au revoir à la coupole du crématorium du Père-Lachaise, Paris-20<sup>e</sup>, le vendredi 8 juin à 16 h 45. (*Le Monde* du 7 juin)

– Danielle et Gérard Haase-Dubosc, ses enfants, Olivier et Vanessa Gloag, Daniel et Alexander Haase-Dubosc, ses petits-enfants, Toute sa famille et ses amis, ont la tristesse d'annoncer la mort de

Jacqueline HAASE-DUBOSC,

survenue chez elle, dans la dignité et selon sa volonté, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, le 22 mai 2001.

La crémation et l'inhumation des cendres dans le caveau familial du cimetière du Montparnasse eurent lieu dans la plus stricte intimité.

« Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous apprenons le décès de

Pierre MERCERON,

le 3 juin 2001.

Florence et Gerald Chaix, 6, rue Lakanal, 37000 Tours.

– Les associations de traducteurs littéraires ATLF et ATLAS ont la grande tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami

Jusuf VRIONI, éminent traducteur de l'albanais,

survenu à Paris, le 1<sup>er</sup> juin 2001,

et adressent à sa famille toute leur sympathie.

(*Le Monde* du 5 juin)

## Anniversaires de décès

– Le 7 juin 2000,

Albert LABOISSE

nous quittait.

Une messe sera célébrée à Saint Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme), le 10 juin 2001 à 11 heures.

## Avis de messe

En mémoire de

Paul DAUDE,

décédé le samedi 24 mars 2001.

Une messe sera célébrée le jeudi 14 juin, à 18 h 45, par le Père Boulangé s.j., en l'église Saint-François-Xavier (chapelle de la Vierge), place du Président-Mithouard Paris-7<sup>e</sup>.

## Colloques

COLLOQUE JUSTIN-GODART : un homme dans son siècle (1871-1956) La vie et l'œuvre de Justin Godart, premier président de l'OSE-France, sous la direction de Mme Annette Wiewiorka, 18 et 19 juin 2001, à partir de 9 heures, Palais du Luxembourg. Entrée libre. Renseignements et inscriptions, OSE : 01-53-38-20-20 www.ose-france.org

## Conférences

Vendredi 8 juin, 20 h 15 à 21 h 30, « Réincarnation - un nouveau regard sur la vie. » Loge Unie des Théosophes, 11 bis, rue Kepler, Paris-16<sup>e</sup>, entrée libre et gratuite. Tél. : 01-47-20-42-87 www.theosophie.asso.fr

– Pour la dernière conférence de l'année, le professeur Maurice-Ruben Hayoun traitera du thème suivant : « Le Golem, le Messie du ghetto ? Entre le mythe et la légende. » Le jeudi 14 juin 2001, à 20 h 15. Salle des mariages de la mairie du 16<sup>e</sup> arrondissement (71, avenue Henri-Martin, Paris-16<sup>e</sup>). Tél. : 01-40-82-26-02. Mh@consistoire.org

## Séminaires

– Université d'été sur l'enseignement de l'histoire de la Shoah pour les professeurs des lycées et collèges, toutes disciplines confondues, du 8 au 12 juillet 2001, à Paris, avec des historiens et des spécialistes de la pédagogie. Avec le soutien de l'APHG et de la Fondation Jacob-Buchman.

Renseignements et inscriptions au CDJC : 01-42-77-44-72

## Communications diverses

Amicale Austerlitz Levitan Bassano. Ayant pour objectif de conserver la mémoire de ces camps d'internement et de travail parisiens et de permettre d'en retracer l'histoire.

Recherche tous les anciens internés de ces camps ou leurs descendants qui pourraient compléter les archives par témoignages, correspondances ou souvenirs divers.

Envoyer la correspondance à : B.P. 228, 75227 Paris Cedex. Un contact sera pris par un membre du bureau pour toute demande de renseignements complémentaires.

## AU CARREFOUR D'ISRAËL

Emploi - Etudes - Stages - Oulpan High-tech - Formation professionnelle

Rencontrez des représentants israéliens

Les 10 et 11 juin 2001 (14 h-22 h), au Centre communautaire de Paris, 119, rue La Fayette, Paris-10<sup>e</sup>, métro Poissonnière.

Entrée libre. 01-44-15-23-23 www.agencejuive.org

## Assemblées générales

HANDICAP INTERNATIONAL organise son assemblée générale annuelle le 22 juin 2001, à 17 heures, à l'Embarcadere, 13 bis, quai Rambaud, Lyon-2<sup>e</sup>.

## CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail:carnet@mondepub.fr

## Un fauteuil de bureau chez paringer

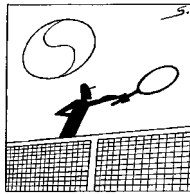
C'est un petit fauteuil de bureau canné, léger, élégant, réglable, avec une assise en beau cuir. C'est un modèle dérivé d'un siège antique étrusque. Prix de lancement : 3 500 F

121, rue du Cherche-Midi, 6<sup>e</sup> - Tél. : 01.42.22.22.08 12, rue de la Chaise, 7<sup>e</sup> - Tél. : 01.45.44.10.44



**SPORTS** Sébastien Grosjean, vingt-trois ans, a facilement éliminé l'Américain Andre Agassi, tête de série n° 3, en quarts de finale des Internationaux de France (1-6, 6-1, 6-1, 6-3), mercredi 6 juin. ● CETTE

**VICTOIRE** permet au Méridional d'atteindre les demi-finales du tournoi, où il devait rencontrer l'Espagnol Alex Corretja, vainqueur, mercredi, du Suisse Roger Federer (7-5, 6-4, 7-5). ● « JE N'AI EU qu'un pro-



blème aujourd'hui : Sébastien Grosjean », a déclaré Andre Agassi, à l'issue de la rencontre. ● LE FRANÇAIS affirme qu'il a pris confiance lors de l'Open d'Australie 2001, où il avait atteint les demi-finales, battu

par son compatriote Arnaud Clément (5-7, 2-6, 7-6 [7/4], 7-5, 6-2). ● **DANS CHACUN DE SES MATCHES**, Sébastien Grosjean a montré une étonnante sérénité, qui a désarçonné tous ses adversaires.

## A Paris, Andre Agassi n'a rencontré qu'un problème : Sébastien Grosjean

En quarts de finale, le Français s'est imposé (1-6, 6-1, 6-1, 6-3) face à l'Américain, qui n'a jamais donné l'impression de pouvoir renverser le cours de la partie. En demi-finales, Sébastien Grosjean devait rencontrer, vendredi 8 juin, l'Espagnol Alex Corretja, vainqueur du Suisse Roger Federer (7-5, 6-4, 7-5)

**ANDRE AGASSI** l'a reconnu entre ses dents. Comme sous le coup d'un cauchemar. Mercredi 6 juin, en quarts de finale sur le court central de Roland-Garros, il s'est heurté à un problème insoluble : « Un problème nommé Sébastien Grosjean. » Du haut de ses cent soixante-quinze centimètres, l'outsider marseillais de vingt-trois ans a laminé (1-6, 6-1, 6-1, 6-3) la star américaine aux 48 titres, dont 7 du Grand Chelem.

L'affaire semblait pourtant entendue. Indiscutable favori, soutenu par le public parisien, qui appréciait son aisance depuis le début de la quinzaine, Andre Agas-

si tenait à la veille du match le discours d'un invité poli bien décidé à imposer sa loi. Avec une bienveillance convenue, il louait l'esprit combatif de Sébastien Grosjean lors de son apparition en demi-finales (perdue) du dernier Open d'Australie, face à Arnaud Clément : un tournoi qu'Andre Agassi avait finalement remporté.

D'avance, il absolvait la foule, qui se devrait de porter, mercredi, son seul héros national encore en lice. Mais personne n'était dupe ; on espérait au mieux une vaillante résistance du jeune Français eu égard à l'enjeu.

La première manche, bouclée en vingt minutes, fit craindre une déconfiture express et sans appel de Sébastien Grosjean, visiblement tendu et débordé. Mais il est des jours où l'ambiance d'un court central de tournoi du Grand Chelem transfigure un joueur ; et son parcours à l'Open d'Australie a justement ouvert de nouveaux horizons au Français. « Ça m'a donné vraiment confiance et, ici, je confirme que je peux bien jouer dans les grands tournois », a-t-il expliqué.

### AVEC L'AIDE DU PUBLIC

Avec l'aide du public, il s'est libéré au début du deuxième set. Son premier jeu de service empoché et quelques fautes d'Agassi l'ont encouragé à mettre en œuvre son plan de bataille. Car, s'il s'obstine à clamer que la terre battue n'est pas sa surface de prédilection, Sébastien Grosjean a au moins su cerner les points faibles d'Andre Agassi. Un briefing de son ami Arnaud Clément, défait par l'Américain en finale de ce fameux Open d'Australie 2001, l'y a aidé.

« J'essayais de ne pas trop jouer en cadence parce qu'il aime ça, a expliqué Sébastien Grosjean. Dès qu'il



Andre Agassi a souvent été débordé par la vitesse du jeu de Sébastien Grosjean.

est dans le court, il domine ses adversaires. J'essayais de varier les effets, et dès qu'il y avait une balle courte, d'y aller franchement et de l'agresser. » Cette option s'est avérée payante. Comme dans un rêve, le Français s'est mis à aligner les points gagnants : en coup droit ou en revers, long, court, slicé, en diagonale, le long des lignes. De l'autre côté du filet, Agassi répliquait : trop long, trop large, dans le bas du filet. Le début du déclin de l'Améri-

caïn, puis ses hauts et ses bas successifs, a étrangement coïncidé avec les allées et venues de Bill Clinton, passé en voisin après une conférence, la veille, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). L'arrivée dans la tribune d'honneur de l'ancien président des Etats-Unis à la fin d'un premier set rondement mené par son compatriote a agi comme un désastreux sortilège sur le tennis d'Agassi. Bien que démocrate convaincu, le joueur américain n'a évidemment guère

apprécié le parallèle. Pour souligner l'ampleur de sa déception, il a même prétendu n'avoir pas remarqué la présence de l'ex-chef d'Etat, pourtant ovationné par le public.

Au début de la quatrième manche, il a encore tenté de réagir. Frappant la balle comme plâtre, il a pris d'entrée le service de son adversaire pour le reperdre au quatrième jeu, fébrile, déjà convaincu de l'issue de la partie en sa défaveur. « Il s'est un peu crispé, a dit Andre Agassi plus

tard, c'est probablement la raison pour laquelle j'ai fait le break, parce que son niveau a baissé un petit peu à ce moment-là. Et puis, il s'est repris. » L'Américain a encore disposé de deux balles de break alors que Sébastien Grosjean servait pour le match à 5-3, mais le Français n'a rien lâché.

### « PAS DE QUOI ÊTRE CHOQUÉ »

Après l'ace final, Agassi a empoigné son sac et fui le court, la tête baissée. Solidaires de son supplice, son entraîneur, Brad Gilbert, son ami Gil Reyes et sa compagne, Steffi Graf, avaient déjà déserté la tribune des joueurs. « Il n'y a pas de quoi être choqué quand chaque jeu est aussi nettement gagné, a déclaré Andre Agassi. Demandez-lui ce qui s'est passé... Moi, j'ai bien joué, mais il a élevé son niveau de jeu pour faire beaucoup mieux. Il a fait des points gagnants en coup droit, il ne ratait rien en revers. Ici, j'étais venu pour gagner encore trois matches. »

Au cours de sa longue et brillante carrière, l'Américain a remporté les parties les plus accrochées, il en a perdu à la loyale et en a laissé filer d'autres, jugées sans importance ; mais rarement son orgueil a été mis à mal dans un tournoi du Grand Chelem comme mercredi. Ou plus depuis longtemps.

A trente et un ans, Andre Agassi n'a encore rien d'un joueur déclinant, mais il sait ses années de tennis désormais comptées, et ne vit plus que pour ces grands rendez-vous.

Patricia Jolly

### SIMPLE MESSIEURS

(quarts de finale)  
S. Grosjean (Fra, n° 10) b. A. Agassi (USA, n° 3) 1-6, 6-1, 6-1, 6-3 ;  
A. Corretja (Esp, n° 13) b. R. Federer (Sui) 7-5, 6-4, 7-5.

## Bixente Lizarazu, défenseur de l'équipe de France de football

### « Mon seul scénario est de gagner une deuxième Coupe du monde »

#### SÉOUL

de notre envoyé spécial

« Avant la demi-finale de la Coupe des Confédérations, qui doit opposer, jeudi 7 juin, la France et le Brésil, vous comptiez 67 sélections en équipe de France. Quel souvenir gardez-vous de la première ?

« C'était en 1992, au mois de novembre, je crois. Un match France-Finlande, au Parc des Princes. On gagne 2-1, ou 2-0, je ne suis plus très sûr. J'avais centré, à ras de terre. Un centre assez fuyant. Cantona se jette en avant, et il marque. J'ai cette image dans la tête.

« A l'époque, que manquait-il à l'équipe de France ?

« De la confiance et du talent. Nous les avons acquis avec nos différentes expériences à l'étranger. Il y a un gouffre entre réussir en France et réussir en Italie, en Espagne ou en Allemagne. A l'étranger, l'environnement est beaucoup plus difficile. Il faut être plus fort, surtout mentalement, pour s'en sortir. En choisissant de s'expatrier, et en renouant le succès dans leur entreprise, les Bleus ont compris qu'ils pouvaient être aussi forts que les autres.

« Quand le déclin s'est-il produit ?

« A l'Euro 96. Une nouvelle génération de joueurs venait d'arriver en équipe de France. Les Zidane, Dugarry, Barthez, Petit, Desailly... On est allé jouer l'Euro avec cette confiance et cet état d'esprit. Et on aurait vraiment pu le gagner. Il nous a seulement manqué un peu de chance et de fraîcheur physique. Mais nous avons pris conscience de notre potentiel. Ensuite, il y a eu le Mondial 98...

« Vous donnez aujourd'hui l'impression d'être presque irrésistibles. Vous le ressentez ainsi, de l'intérieur, sur le terrain ?

« Oui, on se sent vraiment très forts. Comme défenseurs, il y a eu des moments où l'on se sentait même impassables. Et c'est jouissif. Mais on donne une telle impression de facilité que les gens finissent par penser que c'est réellement facile. En fait, rien ne l'a jamais été. Et ça ne l'est toujours pas. Rester à ce niveau, c'est une remise en question permanente. Et je peux vous dire qu'on ne le vit pas du tout comme quelque chose de facile.

« Que manque-t-il encore à l'équipe de France ?

« Pas grand-chose. On est très équilibrés, durs à passer, et désormais très forts offensivement. En plus, on a maintenant un gros

effectif. Si un joueur important se blesse, on peut continuer en restant solide.

« Quel est aujourd'hui votre moteur, votre motivation ?

« Jouer à ce niveau, remporter une finale au Mondial ou à l'Euro, c'est tellement fort, tellement intense, qu'on en veut tous encore. On a connu des moments incroyables et on veut les revivre. En équipe de France, je ne connais aucun joueur blasé par le succès. En plus, on sait qu'on a le potentiel pour rester au sommet.

« Quel a été le principal effet du passage de témoin entre Aimé Jacquet et Roger Lemerre ?

« Ils n'ont pas la même personnalité, mais leurs méthodes restent très proches. Il n'y a pas eu de véritable changement, plutôt une continuité dans le travail. Roger Lemerre était l'adjoint d'Aimé Jacquet. Il poursuit le boulot. Et je sais qu'ils se parlent beaucoup.

« Quelle part de votre temps l'équipe de France occupe-t-elle ?

« Les Bleus, c'est un match par mois et - à chaque fois - quatre jours de rassemblement, plus six semaines tous les deux ans pour une grande compétition. En dehors, ce sont des liens d'amitié, des coups de téléphone réguliers

avec Deschamps, Zizou, Dugarry, Leboeuf... Mais ma vie au Bayern de Munich, avec un match tous les trois jours, ne me laisse pas beaucoup de temps pour en faire plus.

« On imagine que, dans cette équipe, les champions du monde doivent constituer un groupe à part, un Etat dans l'Etat ?

« C'est faux. Les nouveaux internationaux emmenés par Roger Lemerre à cette Coupe des Confédérations ont tous avoué être surpris par notre esprit d'ouverture. Notre moteur, c'est la victoire. Quand un bon joueur arrive, on s'y retrouve, on a tous à y gagner.

« Les « cadres » de l'équipe seront-ils consultés par Roger Lemerre, l'an prochain, lorsqu'il choisira les vingt-deux joueurs pour le Mondial ?

« Non. On ne l'a jamais été. Et on ne le sera jamais. Personnellement, je ne supporterai pas qu'un joueur fasse l'équipe.

« Le groupe actuel vous semble-t-il de taille à vivre le prochain Mondial aussi bien que le précédent ?

« Oui, j'en suis certain. Les ingrédients ne seront pas les mêmes. L'éloignement, la différence de culture, la difficulté de s'informer, d'être appelé au téléphone, tout cela rendra le contexte assez diffi-

le. Mais l'équipe de France est sûre de sa force. Une des clefs de la réussite, l'an prochain, sera de bien vivre le quotidien. Au moins pour cela, la Coupe des Confédérations aura été utile. Elle nous a permis de déterminer tout ce qui aurait pu nous manquer l'an prochain, de la machine à café aux bouteilles de vin.

« Que se passerait-il en cas d'élimination rapide. Ce serait la fin d'une aventure ?

« Ces questions-là, ce sont les journalistes qui se les posent. Moi, je ne peux même pas l'enviesager. Mon seul scénario, c'est de jouer une deuxième finale de Coupe du Monde, et de la gagner. Je n'imagine pas l'échec.

« Et imaginez-vous une vie sans les Bleus ?

« En jouant à l'étranger, non. Aller jouer en Allemagne, au Bayern, a été pour moi un choix sportif. J'y suis allé pour gagner des titres, pour connaître ce qu'il y a de mieux dans le football professionnel. L'équipe de France est complètement liée à ce choix. Tant que je jouerai à l'étranger, au plus haut niveau, j'imagine mal me priver de l'équipe de France. »

Propos recueillis par  
Alain Mercier

## A chacun son école

Pendant un an, des journalistes du Monde ont partagé la vie de six classes, de la prépa d'un lycée prestigieux au BEP charpentier, en passant par une terminale technologique située en zone sensible

Un grand reportage en 6 épisodes à partir du samedi 9 juin

Le Monde  
daté 10

# Les « petites mains » des labos en quête de reconnaissance

Le statut des personnels d'accompagnement de la recherche, c'est-à-dire de tous ceux qui ne sont pas chercheurs, va être rénové. Plusieurs syndicats qui défendent les intérêts de ces 60 000 agents expriment toutefois leur déception

Les personnels d'accompagnement de la recherche – ITA (ingénieurs, techniciens et administratifs) et ITARF (ingénieurs, techniciens, administratifs de recherche et de formation) – souffrent depuis de nombreuses

années d'un déficit de reconnaissance. Souvent peu considérés et cantonnés à un rôle d'exécutants, ces 60 000 personnes (c'est-à-dire plus que les chercheurs) sont les oubliées des grands débats sur la recherche. En 1997,

Claude Allègre a entrepris d'améliorer leur sort. Son successeur au ministère de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, souhaite faire de la réforme de leur statut une des priorités de son budget 2002. Les syndicats esti-

ment cependant que les mesures envisagées – homogénéisation des statuts, mobilité entre établissements, amélioration des carrières et déconcentration de la gestion de ces personnels – sont insuffisantes.

« J'AI RÉPONDU à un appel d'offres pour une recherche sur le prion. Mais, malgré mes doctorats de neurobiologie et d'épistémologie, je crains de ne pas obtenir de financement, parce que je ne suis qu'ingénieur de recherche... » « J'étais technicien de classe exceptionnelle. A six ans de la retraite, j'ai passé le concours d'assistant ingénieur. Au lieu de progresser, j'ai régressé au niveau indiciaire... » « Dans le laboratoire où je travaille, nous sommes deux secrétaires : ma collègue a le statut de technicienne et perçoit une prime de participation à la recherche, que je ne touche pas parce que je suis une administrative... »

Ces doléances témoignent du malaise des « personnels d'accompagnement de la recherche ». Ceux que l'on appelle, dans le jargon institutionnel, les ITA (ingénieurs, techniciens, administratifs) des EPST (les établissements publics à caractère scientifique et technique, autrement dit les organismes de recherche comme le CNRS ou l'Inserm) et les Itarf (ingénieurs, techniciens, administratifs de recherche et de formation) des EPSCP (les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, c'est-à-dire les universités).

Sans eux, pas de recherche. Ces 60 000 fonctionnaires, plus nombreux dans les organismes que les chercheurs proprement dits, assument une multitude de tâches indispensables au bon fonctionnement des laboratoires. C'est ainsi qu'au CNRS ils sont répartis entre une dizaine de branches d'activités, qui recouvrent près de 200 métiers et spécialités. De surcroît, ils possèdent souvent des compétences très pointues : « Dans mon équipe, relate un chercheur, ce sont les techniciens qui font certaines "manips", car ce sont eux qui connaissent le mieux les machines. »

Pourtant, ces personnels restent le plus souvent dans l'ombre des chercheurs, même lorsque leurs diplômes et leur activité scientifique sont comparables, ce qui est le cas pour les plus gradés d'entre eux, les ingénieurs de recherche. Généralement cantonnés à un rôle d'exécutants, peu considérés et oubliés des grands débats sur la recherche – y compris par les syndicats –, ces « petites mains » de la science souffrent d'un déficit de reconnaissance.

Ce sont eux qui ont été le plus malmenés lorsque la droite a taillé dans les effectifs des organismes : entre 1994 et 1997, un millier de postes d'ITA ont été supprimés. Eux, encore, dont les carrières se sont le plus détériorées. Ces catégories sont « insuffisamment intégrées et valorisées dans le système de recherche », déploraient les députés socialistes Pierre Cohen (Haute-Garonne) et Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle), dans leur rapport, remis en juillet 1999 au premier ministre, sur la recherche française. La fonctionnarisation, en 1982, des chercheurs et des personnels de la recherche – tous avaient auparavant un statut contractuel –, avait pourtant répondu à une volonté d'intégration et de rapprochement entre ces deux corps. Mais, aux yeux des rapporteurs, ce rapprochement n'a été « qu'un mirage ».

#### LA CGT INSATISFAITE

Ce n'est sans doute pas un hasard si c'est un gouvernement de gauche qui, avec l'arrivée de Claude Allègre, au printemps 1997, au ministère de l'éducation et de la recherche, a entrepris d'améliorer le sort de ces personnels. Par des créations de postes d'abord : 400 pour les ITA depuis quatre ans – le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, souhaite encore accorder

une priorité à ces catégories dans son budget 2002 – et, surtout, 6 000 pour les Itarf.

Dans le même temps, une refonte de leur statut a été entreprise. « C'est la première fois depuis vingt ans qu'on se préoccupe de ces personnels », souligne Suzanne Srodogora, chargée de ce dossier au cabinet de M. Schwartzberg. Cette réforme, indique-t-elle, « vise à homogénéiser les statuts des personnels des organismes et des personnels des universités, pour favoriser la mobilité entre établissements de

recherche et d'enseignement supérieur ; à améliorer les carrières de ces agents ; enfin, à moderniser et à déconcentrer leur gestion ». A cet effet, des projets de décrets prévoient une réduction des disparités actuelles, des règles d'avancement plus favorables, une prise en compte de l'expérience professionnelle, ainsi que l'intégration des corps administratifs dans ceux des techniciens.

Ces textes, déjà passés devant les instances paritaires, doivent être soumis au Conseil d'Etat

#### Statu quo pour les chercheurs

Si la réforme du statut des personnels ingénieurs, techniciens et administratifs de la recherche est en passe d'aboutir, celle du statut des chercheurs est, en revanche, restée en plan. Elle avait pourtant été amorcée par Claude Allègre, partisan d'une plus grande mobilité entre chercheurs et enseignants-chercheurs. Le ministère envisageait notamment de réduire la charge de travail des jeunes enseignants-chercheurs, pour leur permettre de mieux se consacrer à des travaux scientifiques. Il avait également étudié la possibilité de lier la progression de carrière des chercheurs à leur mobilité. Ce dossier sensible, qui suscitait de fortes attentes mais aussi de vives réserves de la part des syndicats, a été gelé. Il est peu probable qu'il soit rouvert avant les prochaines élections.

Pierre Le Hir

## L'ONU lance une étude sur les écosystèmes fragilisés par l'activité humaine

L'ACTIVITÉ HUMAINE, conjuguée à la pression démographique, exerce une action de plus en plus forte sur des écosystèmes très fragiles : prairies, forêts, cours d'eau et lacs, terres agricoles et océans. Pour examiner l'influence de cette activité sur l'environnement, l'ONU a lancé, mardi 5 juin, une étude intitulée « Evaluation des écosystèmes pour le nouveau millénaire ». Doté d'un budget de 21 millions de dollars (24,8 millions d'euros), ce « bulletin de santé de la planète » s'échelonne sur quatre ans et mobilisera 1 500 scientifiques à travers le monde. Selon l'ONU, la capacité de ces écosystèmes à satisfaire les besoins alimentaires et les besoins en eau salubre d'une population mondiale de 6 milliards d'habitants est déjà sérieusement menacée. Elle le sera davantage encore en 2050, lorsque la population de la planète atteindra les 9 milliards. Pour satisfaire les besoins, les demandes de riz, de blé et de maïs devraient augmenter, dès 2020, de 40 %, ce qui accroîtra de 50 % la demande d'eau pour l'irrigation.

Le Monde des  
**DEBATS**  
le nouvel  
**Observateur**

**EXCLUSIF**  
**Un dialogue**  
**Fischer-Védrine**

## Entre l'animal et l'homme Quelle frontière ?



**Tony Blair :**  
**troisième voie,**  
**je persiste**

**Kabyles, berbères**  
**et algériens**

**Le christianisme**  
**est-il un nihilisme ?**

**Les secrets de George Steiner**  
**Le dessin de Sempé**

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 25 F

## L'hippocampe, victime des médecines asiatiques et de son romantisme

SYDNEY

de notre correspondant

Pas facile, la vie d'un hippocampe mâle. Chaque matin, il doit faire la cour à sa belle pendant dix minutes en changeant de couleur et en exécutant une danse compliquée. Et, quand vient la saison de reproduction, il a la lourde charge de porter les œufs dans sa poche ventrale. Après dix jours à six semaines de gestation, il donne naissance à plusieurs centaines de petits et, dès le lendemain, doit effectuer pendant neuf heures d'affilée une danse d'amour pour persuader sa femelle de lui confier à nouveau ses œufs.

L'hippocampe blanc (*Hippocampus whitei*), qui est une des trente-deux espèces existant au monde, peut ainsi avoir sept grossesses successives dans la baie de Sydney, en Australie. Malgré tous ces efforts et ces naissances à répétition, ces animaux sont en danger. Des études effectuées par le Projet Hippocampe, un programme de protection lancé en 1996 par le docteur Amanda Vincent, de l'université McGill, à Montréal, montre que la population mondiale d'hippocampes est en baisse constante.

Les pêcheurs travaillant dans des secteurs tests de cinq pays estiment que le nombre de « chevaux de mer » a diminué de 50 % en cinq ans. Les raisons de cette catastrophe écologique sont multiples. Une partie des responsabilités repose sur les pratiques de la pêche industrielle. Les crevettes et les chalutiers attrapent en effet par erreur dans leurs filets des milliers d'hippocampes.

Ces gastérostéiformes souffrent également de la dégradation, voire de la disparition, de leurs habitats naturels (récifs coralliens, mangrove, algues et estuaires). Plusieurs centaines de milliers de spécimens sont également achetés par des aquariophiles. Mais la cause principale est à chercher ailleurs. En Asie, plus particulièrement. Les

médecins traditionnels chinois utilisent en effet ces animaux séchés dans de nombreux remèdes pour soigner, notamment, l'impuissance sexuelle ainsi que des problèmes respiratoires comme l'asthme. Les médecins jamu en Indonésie, les docteurs populaires du centre des Philippines ainsi que certains praticiens japonais et coréens en sont aussi friands.

#### UNE STRICTE MONOGAMIE

La consommation mondiale d'hippocampes aurait dépassé la barre des 20 millions d'individus par an en 1995 et continuerait à progresser depuis. Grâce à la croissance économique dont bénéficie leur pays depuis le milieu des années 1980, les Chinois ont davantage d'argent à consacrer à leur santé. Cette nouvelle donne a engendré une hausse subite de la demande d'hippocampes. Les plus gros importateurs sont de très loin les Chinois, suivis des Hongkongais et des Taïwanais. Les principaux exportateurs sont les Thaïlandais, les Vietnamiens et les Indiens. En tout, près de cinquante pays, dont la France et les Etats-Unis, participent à ce commerce.

Pour tenter de préserver ces animaux, le projet dirigé par Amanda Vincent, qui regroupe trente-trois scientifiques, gère des fermes marines aux Philippines. L'objectif de ces chercheurs est d'aider les pêcheurs locaux à développer un commerce rentable qui ne mette pas en danger les espèces vivantes dans les océans. Car l'hippocampe souffre d'un handicap supplémentaire par rapport aux autres poissons : il est strictement monogame. Et, quand un des membres d'un couple vient à disparaître, l'essouffé prend beaucoup de temps avant de commencer à chercher un autre partenaire. Un romantisme qui pourrait précipiter la perte de l'espèce.

Frédéric Therin

# Nîmes prouve qu'il n'est pas de corrida sans grands toros

Moments intenses et grande réussite d'ensemble caractérisent l'édition 2001 de la feria

## NÎMES

de notre envoyé spécial

Un toro « gracié » – vocabulaire juridique – ou, dans la langue de José Bergamín, indulté – lexique religieux –, c'est une exception rarissime (*Le Monde* du 6 juin). La corrida est une théorie polyphonique des exceptions. D'un autre côté, il n'est pas de toro gracié sans feu. Soit il illustre un lot remarquable qu'il domine de la tête, soit il représente une grande feria dont il reste le nom, la date et le symbole.

Descarado, qu'a gracié Enrique Ponce au faite de sa science, vendredi 1<sup>er</sup> juin, tient des deux. Ponce devant Descarado s'est montré trois fois parfait : en technique, en plastique et en émotion. Ce n'était que pour se porter à la hauteur du toro. Toréer, c'est grandir le toro. Il n'est pas de corrida qui tienne, sans toro.

De ce point de vue, Nîmes à qui il est arrivé d'avoir des faiblesses ; Nîmes à qui la chance a manqué l'an passé ; Nîmes a sorti quarante-huit toros et novillos en six spectacles dont beaucoup ont marqué les esprits.

Le troisième de Victorino Martín, par exemple, un exemplaire de 468 kg tirant sur le « gris

pas. En principe, au terme d'une faena de belle facture (toro mis en gloire), d'une faena conclue d'une estocade loyale, face à un toro qui a montré sa bravoure (c'est le sens de la rencontre avec les chevaux), le président accorde l'oreille au public. Si celui-ci lui demande à la majorité. Comment ? En agitant un petit mouchoir blanc. Propre si possible. Comment compte-t-on la majorité ? Au pif. Cela dit, il n'est pas rare que le public soit sentimental ; ni que le président se prenne pour sa fonction. Ou les deux ensemble. Pas mal de malentendus en découlent.

## LE POID D'UNE OREILLE

Comme cette oreille (du public) injustement refusée au même Meca, samedi 2 juin, devant un impressionnant Palha « negro liston » (noir avec une élégante raie brune sur le dos). On ne refuse pas une oreille à un garçon qui se joue avec franchise la vie. Et d'ailleurs, on n'en a pas le droit. Les présidences aussi prennent des broncas. L'oreille est une survivance.

Aux temps anciens des fêtes de village où l'on voulait récompenser un brave mal payé qui s'était illustré, on lui donnait l'oreille en



JÉRÔME REYLA PROVENÇANCE/MAXPPP

Enrique Ponce, qui s'est montré parfait en théorique et en plastique, a obtenu la « grâce » du toro Descarado.

lit l'usage devant la bêtise du geste et la difficulté chirurgicale à trouver assez vite l'articulation.

Cela dit, par un soir de grandiose euphorie, le 26 octobre 1986, on a vu la dernière patte accordée à un triomphe : celui d'Espartaco, dans un pueblo de montagne, à Aracena, l'Aracena dont parle Voltaire à la fin de *Candide* – aucun exégète ne le sait. Aracena ferme traditionnellement la saison andalouse. C'est joyeux et bien triste à la fois. La corrida, c'est toujours la dernière fois – et un jour de la vie, hélas, ce n'est que trop vrai.

## LES CONFIDENCES DANS L'ARÈNE

Est-il besoin d'ajouter qu'une cote implicite sous-tend le tout : une oreille pendant la San Isidro, à Madrid, à plus de poids, dans la carrière, qu'une patte à Aracena ou deux oreilles et la queue, disons, dans une « non-piquée » (novillada sans picador pour débutants) à fête du maïs hybride de Mugron (Landes). Laquelle a d'ailleurs non seulement son charme, mais sa nécessité. Il n'est pas de corrida sans débutant.

Si fait qu'une feria peut se raconter par ses trophées : les deux oreilles parfaitement méritées par Antonio Ferrera, plus la queue – suite à une méprise, un peu culotte courte, de la présidence. Laquelle a confondu avec le tour d'honneur dû au toro. Quoi qu'on dise, Antonio Ferrera reste une irremplaçable idée de la tauromachie : la témérité, la décision, ce rappel réjouissant de la jeunesse. Comme Sébastien Castella (passons sur l'épée), un dimanche matin de fête devant des toros pour vedettes (Joselito, José Tomas), sous petite pluie

d'oreilles ; jeunesse de promesse, d'intelligence et de savoir, chez le petit Julien Lescarret.

Une feria se résume aux toros qu'elle a présentés. Aux Victorino Martín – les plus attendus, et qui ont déçu : on ne choisit pas. Aux Palha et aux Adolfo Martín, qui n'ont pas failli à leur réputation de toros durs, difficiles, plus que dangereux. Aux Victoriano del Rio, inattendus et précieux : Descarado (« celui qui à la tête bien armée »), premier gracié en place de catégorie, est de ce lot.

Au même instant, à Madrid, José Tomas, le plus énigmatique des toreros fascinants laissait, sans le tuer, repartir, après les trois avis fatidiques, son toro au corral. Dans une atmosphère d'émeute. Devant le roi, comme titre, scandalisée, la presse à scandale. La corri-

da, c'est l'histoire de ses scandales et des ses énigmes.

« Une minute sans succès, c'est un échec » (Dominguín). La question n'est pas de l'ennui. L'ennui pèse sur la plupart des corridas comme il pesait sur l'enfance, avant que la télé ne s'en mêle. L'ennui permet de penser à l'objet aimé, aux toros, permet de dépenser, de se faire une raison, de parler à mi-voix, de rêver, de regarder les nuages. L'ennui n'est jamais tranquille, à tout instant il peut se réveiller. Combien d'ennuis d'airain soudain brisés par la déflagration d'une blessure, un incident comique, une parole malheureuse ou un lazzi ?

Sous une fine bruine à Bilbao, voilà trente et un ans, un torero expédiait les affaires courantes, une voix lança : « Monsieur le Prési-

dent, malgré le temps, on a le temps. » Une arène, c'est un cornet où l'on entend tout. Absolument tout. Les confidences, les rires, les toux (bizarre, en ce début juin !) et les toreros qui crient trop fort. Il est rare que, dans l'improvisation verbale, les publics français soient très inspirés. D'une façon générale, les braillards ne sont pas vraiment les plus poètes. En revanche, à ce jeu, n'importe quel village andalou du *duende*, l'on entend à Madrid des réflexions de grande classe, et Séville reste imbattable.

Malheureusement, à Séville, désacralisée cette année par l'absence de Don Francisco Lopez Romero (dit « Curro Romero »), les toros sont tombés presque autant que la pluie. Pas à Nîmes.

Francis Marmande

## « El Juli » grièvement blessé à Madrid

Le jeune torero Julian Lopez Escobar, dit « El Juli », a été très sévèrement blessé par un toro de Guardiola, mardi 5 juin, dans l'arène de Madrid, Las Ventas, devant laquelle une statue d'Alexander Fleming (découvreur de la pénicilline) a été installée par les « toreros reconquistados ». Au sortir des ferias de Valence, Séville et Madrid (la San Isidro s'étale sur près d'un mois), tous les toreros ont pris des « volteretas » (voyage aérien sur coup de tête, sans conséquence grave). Les désagréments (pied écrasé, articulations, poignet, entorses, lésions, coupures) sont légion. La blessure grave – comme celle du Juli (« cornada » : trajectoire de 40 cm dans le muscle intérieur de la cuisse, perforation importante, la corne entre la saphène et la fémorale) – vient, à des degrés divers, d'être le lot de José Tomas, d'El Califa et Eugenio de Mora, et d'autres moins célèbres. La phrase que s'adressent les cuadrillas au moment du défilé est : « Que Dieu partage la chance ! » A quoi celui qui suit répond : « Et les coups de cornes ! » Ce que d'ailleurs il fait assez équitablement.

franciscain » (près d'une centaine de termes pour désigner la couleur des robes), un toro aux cornes fines, longues, toréé par Fernandez Meca. Lequel ne vole pas devant lui la première oreille de la première corrida de feria. La corrida, c'est toujours une histoire de première fois.

Cette attribution d'oreille pour récompense est aussi mal comprise que passionnante. Connues par le récit populaire d'un ex-secrétaire de Sartre (*Les Oreilles et la queue*), les trophées répondent à des règles strictes. Ou

contrepartie du prix de la viande dont on le gratifiait. Devant le boucher, cette oreille lui permettait d'obtenir son dû.

La première oreille, le président peut ajouter la sienne. Enfin : celle du toro qu'il décide d'attribuer au torero. Cette deuxième oreille est évidemment interprétée comme une surenchère. Le libéralisme ne se refait pas. Parfois l'on ajoute, l'inflation étant l'inflation, la queue. Passons (on ne coupe pas de queue à Madrid). Et même, dans les années cinquante, la patte. Repassons. On en abo-

## Universitaires, politiques et professionnels évoquent leur passion

LUNDI 21 et mardi 22 mai, François Zumbiehl, directeur adjoint de la Casa de Velazquez à Madrid, auteur d'ouvrages de référence (*Des taureaux dans la tête*, *Taurines*, etc.), a réuni des éleveurs (Victorino Martín Jr, docteur en droit) à la parole très élégante, comme celle de Roberto Dominguez (mattador de grande réputation) ; des politiques (Pio Garcia-Escudero) ; des directeurs impresarios au verbe clair, José Luis Lozano, Olivier Baratchart (Bayonne), Jean-Pierre Junqua-Lamarque ; des aficionados pointus (Henry Douais, de Nîmes) ; des journalistes (Zocato, de *Sud-Ouest*, qui combine avec grâce les vertus de Dante et celles de Fernand Raynaud), et un Pedro Romero de Solís, le professeur de sociologie sévillan, formé à l'Ecole pratique des hautes études et en mai 1968 à Paris. Lequel, impérieux, volubile, n'a pas hésité à stigmatiser, à peine quatre cent quarante ans plus tard, la tentative d'abolition de la corrida par le pape, à qui résista Philippe II (1560).

Le thème choisi par Zumbiehl, l'Europe des toros, fut l'occasion de mises au point sur le patrimoine écologique que représente la tauromachie, sur sa dimension culturel-

le et la nécessité d'un classement des toros selon leur homologation de qualité (sur le modèle des AOC). Il y fut question de sémantique, d'anthropologie, et de la spiritualité dramatique de ce qui reste la plus dangereuse des sciences inexactes.

Mais il fut aussi question de taxes, de chiffres d'affaires, de retombées économiques et de télévision. Avec comme codicille : maintien de la tauromachie sous tutelle du ministère de l'intérieur (seule garantie de la pérennité de ses rites, selon Romero de Solís) ou passage au ministère de la culture ?

## UN CERTAIN ART DE VIVRE

Soulignant le rôle économique et écologique de la tauromachie, un ministre s'est exprimé par une lettre, Jean Glavany (agriculture et pêche) : « La tauromachie fait partie intégrante de la culture qui m'anime. Mes fonctions me conduisent quotidiennement à avoir une approche technique des dossiers agricoles, et pourtant, lorsque les toros me viennent à l'esprit, y compris, comme ce fut le cas il y a quelques semaines, au plus fort des risques sanitaires engendrés par la fièvre aphteuse, l'imaginaire et un

certain art de vivre viennent à l'esprit. »

Le mercredi 30 mai, au château de Castries (Hérault), « Tauromachie et culture », première rencontre du genre, a réuni des universitaires, des politiques, des professionnels, des artistes et des spécialistes. Sous la direction de Rémy Loury, de Jean-Michel Mariou, du président du comité régional de la culture (professeur Michel) et en présence des maires de Béziers et de Beaucaire.

Trois débats dans une salle d'armes : « Figurer la corrida » (Vialat et Formica, peintres, Jean-Michel Bénézet, au titre du Cercle d'art contemporain) ; « La corne et la plume » (Jacques Durand, Christian Dedet, Yves Harté, écrivains, Alain Montcouquiol, ancien torero, auteur de *Recouvre-le de lumière*) ; « Une passion d'intellectuels » (le professeur Bartholomée Bénassar, historien, Frédéric Saumade et Michel Crespy, spécialistes).

Preuve qu'en dehors de tout ce qu'elle épuise – comme la vie ! – la tauromachie reste un inépuisable motif de conversation, parfois de *disputatio*, et souvent d'éloquence.

F.M.

# Participez à l'aventure de l'Hermione

Le 20 juin au soir à Paris :

## Vente aux enchères

des plus belles photos du chantier de l'Hermione, la frégate de La Fayette en reconstruction à Rochefort.

Retrouvez toutes les photos sur [www.hermione.com](http://www.hermione.com)

Vous pouvez obtenir des invitations par téléphone au 05 46 82 07 07 par fax au 05 46 82 07 17 ou par e.mail : [info@hermione.com](mailto:info@hermione.com)

euroclimat communication photo : Nicolas Le Corre

# Nuages et pluie sur le Nord

**VENDREDI.** Une perturbation affecte le nord du pays, apportant nuages et pluies. Au sud, la masse d'air instable favorise le déclenchement d'orages sur les reliefs.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Du Finistère au Calvados, le ciel est nuageux avec des éclaircies. Ailleurs, le temps est couvert et pluvieux. Le vent de nord-est souffle à 50 km/h près des côtes de la Manche. Températures maximales : de 15 à 18 degrés.

**Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre.** Ciel nuageux avec quelques averses. Températures maximales : de 15 à 18 degrés.

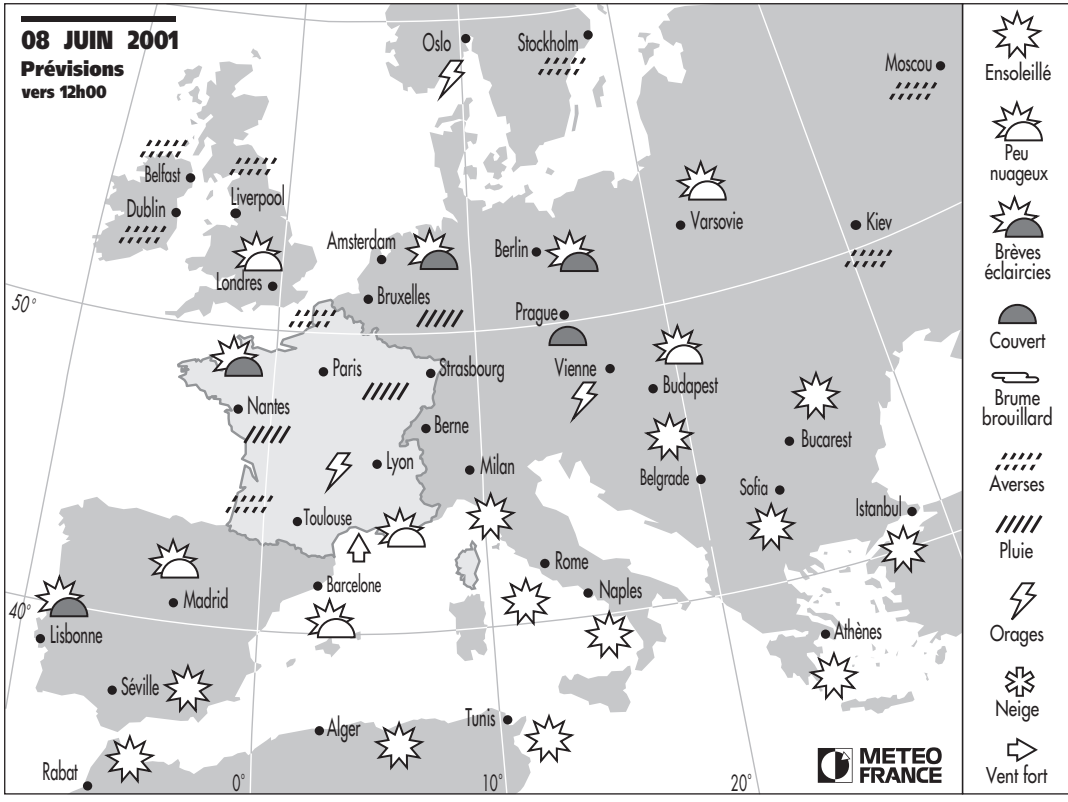
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** La pluie présente dès la matinée sur le Nord-Ouest gagne peu à peu la Bourgogne, la Lorraine et l'Alsace. Des orages peuvent éclater sur le Jura en soirée. Températures maximales : de 16 à 20 degrés et de 21 à 22 degrés dans la plaine d'Alsace.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Les nuages sont

nombreux et quelques ondées peuvent se produire, ou des orages sur les reliefs dans l'après-midi et en soirée. Températures maximales : de 17 à 20 degrés sur le Poitou-Charentes, 21 à 24 degrés sur l'Aquitaine et 24 à 27 degrés sur Midi-Pyrénées.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Sur le Limousin, le ciel s'ennuage de plus en plus au fil des heures et la pluie gagne le Nord-Ouest dans l'après-midi. Ailleurs, le temps est lourd et instable, des foyers orageux se développent d'abord sur les reliefs. Températures : de 17 à 20 degrés sur le Limousin et 18 à 23 degrés de l'Auvergne à Rhône-Alpes.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** La journée est agréable avec une tendance à l'orage sur les reliefs du Languedoc-Roussillon. Nuages bas sur l'Aude et l'Hérault. Températures : de 23 à 26 degrés avec localement 27 à 29 degrés sur le Roussillon. Le vent de sud-est souffle jusqu'à 50 km/h dans le golfe de Lion.



## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Destinée à rassurer les personnes envisageant de se rendre en Grande-Bretagne, une « charte des visiteurs », diffusée sur Internet ([www.visitbritain.com/fr](http://www.visitbritain.com/fr)) donne informations et conseils, basés sur des faits scientifiques, pour profiter au mieux du séjour. Tél. : 01-44-51-56-20.

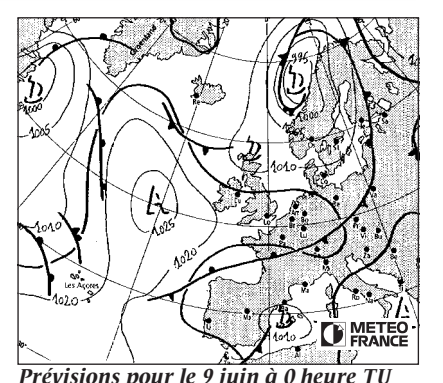
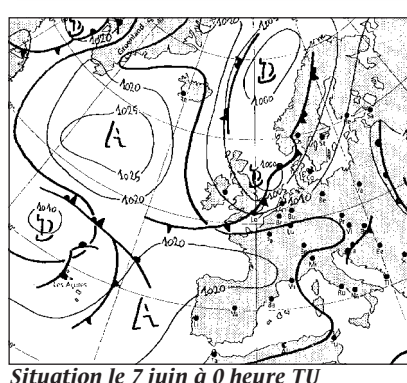
■ **AVION.** La compagnie aérienne Gulf Air, transporteur national de Abou Dhabi, Bahreïn, Oman et Qatar, a décidé de supprimer le caviar de ses menus de première classe et de classe affaires. Gulf Air, qui se flatte d'offrir une cuisine raffinée et qui servait du caviar Bégula depuis plus de vingt-cinq ans, estime en effet que la collecte de ce produit met aujourd'hui en péril l'existence même du grand esturgeon de la mer Caspienne, des producteurs indécents ne remettant plus systématiquement à l'eau les femelles, une fois extraits les précieux œufs.

**PRÉVISIONS POUR LE 08 JUIN 2001**  
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	13/25 S	NANCY	10/16 P
BIARRITZ	15/22 P	NANTES	10/19 P
BORDEAUX	12/24 P	NICE	17/23 S
BOURGES	11/19 P	PARIS	11/18 P
BREST	8/15 N	PAU	14/24 P
CAEN	10/15 N	PERPIGNAN	18/27 N
CHERBOURG	7/16 N	RENNES	9/18 N
CLERMONT-F.	12/23 N	ST-ETIENNE	12/22 N
DIJON	11/18 P	STRASBOURG	12/18 P
GRENOBLE	13/27 N	TOULOUSE	14/25 P
LILLE	9/15 P	TOURS	10/18 P
LYMOGES	11/21 P	TUNIS	23/29 P
LIVON	14/24 N	YANNE	26/30 C
MARSEILLE	16/25 S	FORT-DE-FR.	9/16 C
		NOUMEA	19/23 S

23/29 S	KIEV	11/20 S	VENISE	18/24 S	LE CAIRE	19/32 S
25/32 S	LISBONNE	15/21 S	VIENNE	14/26 C	NAIROBI	16/24 C
17/23 S	LIVERPOOL	6/13 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	6/21 S
	LONDRES	7/16 C	BRASILIA	16/27 S	RABAT	17/24 S
	LUXEMBOURG	8/12 P	BUENOS AIR.	12/20 S	TUNIS	18/29 S
8/14 S	MADRID	16/32 S	CARACAS	23/29 S		
19/27 S	MILAN	16/27 S	CHICAGO	10/20 S		
17/24 S	MOSCOU	11/16 P	LIMA	15/19 C		
5/11 S	MUNICH	12/21 C	LOS ANGELES	17/23 S		
13/25 S	NAPLES	17/26 S	MEXICO	12/24 C		
11/13 C	OSLO	6/12 C	MONTREAL	13/21 S		
12/22 C	PALMA DE M.	17/28 S	NEW YORK	15/24 S		
9/14 C	PRAGUE	12/19 C	SAN FRANCIS.	11/19 S		
11/27 S	ROME	15/25 S	SANTIAGO/CHI	8/15 C		
14/26 S	SEVILLE	19/32 S	TORONTO	11/22 S		
8/14 S	SOFIA	13/23 S	WASHINGTON	16/25 S		
4/12 S	ST-PETERSB.	12/18 C	AFRIQUE			
10/16 C	GENEVE	7/14 S	ALGER	16/33 S		
23/29 P	HELSINKI	19/26 S	DAKAR	22/25 C		
26/30 C	ISTANBUL	17/24 S	VARSOVIE	21/29 S		

26/37 S	BANGKOK	19/32 S	ASIE-OCEANIE			
22/27 S	BEYROUTH	22/27 S				
27/33 S	BOMBAY	27/33 S				
27/30 S	DJAKARTA	27/30 S				
26/38 S	DUBAI	26/38 S				
27/34 S	HANOI	27/34 S				
26/29 S	HONGKONG	26/29 S				
20/27 S	JERUSALEM	20/27 S				
26/31 P	NEW DEHLI	26/31 P				
24/37 S	PEKIN	24/37 S				
18/25 C	SEOUL	18/25 C				
27/31 S	SINGAPOUR	27/31 S				
14/19 P	SYDNEY	14/19 P				
18/23 C	TOKYO	18/23 C				



# VENTES Des estampes japonaises du XIX<sup>e</sup> siècle proposées par une galerie parisienne

**SPÉCIALISTE** du Japon, la galerie parisienne Tanakaya présente, jusqu'au samedi 16 juin, l'intégralité d'une série d'estampes japonaises intitulée *Cent phases de la lune*, réalisée par Yoshitoshi (1839-1892), un des derniers maîtres de cette discipline.

Né d'une longue tradition que les spécialistes s'accordent à faire remonter au VIII<sup>e</sup> siècle de notre

ère, l'art de l'estampe a été florissant au Japon à partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Appelée *ukiyo-e*, littéralement « image d'un monde flottant », nom qui fait référence aux principes bouddhistes de l'impermanence de l'univers, elle capte l'instant présent sous ses formes les plus diverses : paysages, scènes de genre, faits historiques et souvent contemporains, l'univers du

théâtre ou des courtisanes. Cette production atteint des sommets au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec les chefs-d'œuvre de Harunobu, Utamaro ou Hokusai, et se poursuit tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, évoluant et se dégageant peu à peu de l'influence de ces grandes figures.

Èlève du maître Kuniyoshi (1797-1861), dès l'âge de onze ans, Yoshitoshi s'affirme rapidement

comme un dessinateur original dont le style a su assimiler les leçons des aînés puis s'en affranchir. Après une vie personnelle très difficile, il donne sa production la plus remarquable à partir des années 1880, et exécute entre 1885 et 1892 ses trois séries majeures : *Trente-deux aspects des coutumes des femmes*, *Trente-six fantômes* et *Cent phases de la lune*, présentées dans cette exposition.

La lune est l'élément commun de ces cent images, liant tous les sujets et les personnages et donnant à cette suite son atmosphère particulière : ombres, reflets, lumières tamisées permettent à l'artiste de mettre l'essentiel en valeur. Figurant des personnages historiques, des scènes de légende ou de théâtre, et des caricatures, cette publication a été un des plus grands succès de l'estampe japonaise. Elle est exposée ici dans des premiers tirages d'une qualité parfaite, qui sont estimés entre 3 000 et 15 000 F (de 458 à 2 290 €), selon les sujets.

*Kuruwa No Tsuki* (numéro 24) met en scène une courtisane et une jeune fille regardant tomber les pétales des cerisiers en fleurs à l'entrée d'un parc (3 000 F, 458 €).

*Tokimune* (numéro 9) va venger son père assassiné en 1177 ; il tourne la tête vers un oiseau en plein vol, symbole de la liberté qu'il n'a pas (5 000 F, 763 €). *Muro no yûjo* (numéro 21) : dans un bateau, une

multiple formes, de même que celle du « lapin de jade » qui apparaît sur la pleine lune. Yoshitoshi a choisi d'illustrer ensemble ces deux mythes dans une estampe spectaculaire (12 000 F, 1 832 €).

Catherine Bedel

★ **Galerie Tanakaya**, 4, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris, tél. : 01-43-25-72-91, du mardi au vendredi de 13 à 19 heures, le samedi de 11 à 19 heures. L'exposition est aussi présentée sur le site Internet [www.tanakaya.fr](http://www.tanakaya.fr)

■ **INTERNET ET DROUOT.** L'hôtel Drouot vient de mettre au point un site Internet couvrant l'ensemble des résultats de ventes obtenus par les meubles et objets d'art depuis 1991. Cette base de données couvre la période allant du XI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle et propose plus de 30 000 pièces photographiées, disponibles par abonnement ([www.drouot.com](http://www.drouot.com)). Un autre site d'accès gratuit fournit tous les renseignements pratiques sur l'hôtel Drouot : comment vendre, acheter ou estimer un objet, les services et les horaires ([www.drouot.fr](http://www.drouot.fr)).

## Calendrier

- ANTIQUITÉS-BROCANTE**
- **Paris, Carré rive gauche**, du mercredi 6 au dimanche 10 juin, tél. : 01-42-60-70-10.
  - **Paris, place Saint-Sulpice**, du jeudi 7 au lundi 18 juin, tél. : 01-40-46-75-23.
  - **Meyrargues** (Bouches-du-Rhône), du vendredi 8 au dimanche 10 juin, tél. : 04-42-63-44-27.
  - **Bayeux** (Calvados), du vendredi 8 au dimanche 10 juin, tél. : 02-32-12-06-49.
  - **Les Rues-des-Vignes** (Nord), du vendredi 8 au dimanche 10 juin, tél. : 03-27-78-50-65.
  - **Mansle** (Charente), samedi 9 et dimanche 10 juin, tél. : 05-57-43-97-93.

- **Saint-Aquilin-de-Pacy** (Eure), samedi 9 et dimanche 10 juin, tél. : 02-37-24-51-60.
- **La Guerche** (Indre-et-Loire), samedi 9 et dimanche 10 juin, tél. : 05-49-21-72-03.
- **Salins-les-Bains** (Jura), samedi 9 et dimanche 10 juin, tél. : 03-84-44-91-66.
- **Salbris** (Loir-et-Cher), samedi 9 et dimanche 10 juin, tél. : 02-37-43-58-26.
- **Etretat** (Seine-Maritime), samedi 9 juin, tél. : 02-35-27-26-12.
- **Montmorillon** (Vienne), samedi 9 et dimanche 10 juin, tél. : 03-44-82-54-29.
- **Vincennes** (Val-de-Marne), samedi 9 et dimanche 10 juin, tél. : 01-40-71-07-63.

- COLLECTIONS**
- **Aurillac** (Corrèze), livres anciens, samedi 9 et dimanche 10 juin, tél. : 04-71-46-86-50.
  - **Le Lardin-Saint-Lazare** (Dordogne), timbres et cartes postales, samedi 9 et dimanche 10 juin, tél. : 06-81-07-41-37.
  - **Le Lelecq-Kerhuon** (Finistère), disques et bandes dessinées, samedi 9 et dimanche 10 juin, tél. : 06-68-26-01-38.
  - **Lans-en-Vercors** (Isère), flacons à parfum, samedi 9 et dimanche 10 juin, tél. : 04-76-53-40-92.
  - **Nevers** (Nièvre), livres, samedi 9 juin, tél. : 03-86-21-43-95.

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 135

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

### HORIZONTELEMENT

I. Pour l'apprécier, il faut en avoir. Devrait apprécier le précédent. - II. Pour ne pas oublier. Ardent désir. - III. Très difficile à trouver. Romains dans Livourne. - IV. Réservé aux amateurs à problèmes. Protection d'extrême. Coule au pub. - V. Catégories. Les hommes de Londres. - VI. Reconnaissance à l'ancienne. Dix points sur le tapis. Note. - VII. En vue. Risque de secouer ou déjà un peu secoué. - VIII. Grande voie. Fin d'infinif. Forme de

savoir. - IX. Bien classées. - X. Joli coup de pied sur le terrain. Mis à l'écart.

### VERTICALEMENT

1. Cavalier autour de la reine. - 2. Reste à l'ombre. Entretenir ses illusions. - 3. N'est souvent qu'une illusion. Donne des forces souvent illusoire. - 4. Le mal des feuilles. Accroche dans le mauvais sens. - 5. Va plus loin pour en savoir plus. - 6. Ne laisse rien dépasser. Mis dehors sans ménagement. - 7. Mettra dehors sans

aucun ménagement. Reste discret en parlant. - 8. Les plus belles sont riches. Bon conducteur. - 9. Rouge dans le bassin. Marque en surface. - 10. Voyelles. Plus tendre si elle est petite. Note renversée. - 11. Qui devrait servir un jour. Suivit son père sur l'arche. - 12. En général, elle fait dans le détail.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 134

### Horizontalement

I. Monaco. Bains. - II. Apologie. Feu. - III. Semeur. Ur. Or. - IV. Tri. Vêpres. - V. Rangé. Rail. - VI. Ain. TB. Usa. - VII. Quittèrent. - VIII. Ure. Diluons. - IX. Ennéade. Bise. - X. Téteras. Arès.

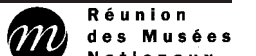
### Verticalement

1. Mastroquet. - 2. Opéra. Urne. - 3. Nomaient. - 4. Ale. Gît. Ee. - 5. Couvent. Ar. - 6. Ogre. Edda. - 7. Patries. - 8. Beur. Bel. - 9. RER. Nuba. - 10. If. Sautoir. - 11. Néo. Is. NSE. - 12. Surclassés.

## L'ART EN QUESTION

N° 225

En collaboration avec la



## Entre femmes

**MARIE PETIET** s'attache essentiellement à la représentation du monde qui l'entoure, donnant de l'univers féminin une image plutôt enjouée. Ainsi ces repasseuses sont-elles loin de celles peintes par Degas dans un atelier embrumé de vapeur et dont l'artiste rend perceptible la lassitude due au travail répétitif et fatigant. Ici les jeunes filles sourient et papotent, et, hormis peut-être celle qui s'applique à la tâche sous les conseils de la responsable de l'atelier, ne semblent pas souffrir de la pénibilité du travail. Cette vision optimiste est traduite au moyen de la lumière chaude qui baigne la scène et par les regards qui circulent de manière complice. Marie Petiet, encouragée dans son désir de peindre par son entourage familial, a exposé au Salon en 1886, 1887 et 1891, après avoir fait son apprentissage dans l'atelier de Jean-Jacques Henner. Elle n'aurait pu entrer à l'École des beaux-arts, qui n'entrouvrait ses portes aux femmes qu'en 1900. Encore, au début, était-il possible au jury de reconnaître le travail d'une fille par rapport à celui d'un garçon lors de l'épreuve d'admission, car :

- Elles n'avaient pas accès aux modèles nus ?
- Les modèles nus étaient féminins pour les filles et masculins pour les garçons ?
- Elles avaient accès aux modèles masculins mais devaient les représenter couverts d'un pagne en guise de caleçon ?

Réponse dans *Le Monde* du vendredi 15 juin.



« *Les Repasseuses* » (1882), de Marie Petiet (1860-1893). Huile sur toile, 213 x 152 cm. Musée Petiet, Limoux. Au Musée Joseph-Déchelette de Roanne jusqu'au 16 juin, puis au Musée départemental de l'abbaye de Saint-Riquier (30 juin - 2 septembre) pour l'exposition « Portraits de femmes. La femme dans la peinture au XIX<sup>e</sup> siècle ».

Réponse du jeu n°224 paru dans *Le Monde* du 1<sup>er</sup> juin. L'exposition Monet Rodin de 1889 s'est tenue à la Galerie Georges-Petit.

**FESTIVALS** À partir de l'été 2001, l'Année des arts du cirque, décrétée par le ministère de la culture et de la communication, va offrir trois cents événements publics à travers toute la

France. ● **UNE « VOLONTÉ de l'Etat de mieux soutenir le développement d'une discipline en plein essor artistique, dont l'économie demeure fragile »,** a indiqué Catherine Tasca,

le mercredi 6 juin. Et la direction de la musique, de la danse, du théâtre et du spectacle d'affirmer : « **Le budget de fonctionnement passe de 45 millions de francs en 1999 à 65 millions**

à la fin 2002 ». ● **C'EST DANS** ces conditions de soutien que la compagnie du Cirque désaccordé vient de signer une convention triennale qui lui permettra de rayonner dans les

Hautes-Alpes. ● **DANS UN VILLAGE** isolé, en Haute-Loire, Alexandre Del Pérugia forme de jeunes artistes en quête de créativité et initie parents et enfants en toute simplicité.

## L'Année des arts du cirque entre en piste

Cette opération nationale, accompagnée de nouvelles mesures d'aides à long terme de l'Etat, se déroulera de l'été 2001 à l'été 2002, et comportera plus de trois cents manifestations, a indiqué, mercredi 6 juin la ministre de la culture et de la communication Catherine Tasca

À PARTIR de l'été 2001, l'Année des arts du cirque, décrétée par le ministère de la culture et de la communication, va mêler des événements publics – spectacles, festivals à travers toute la France avec un point d'orgue les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mars 2002 – et des mesures, moins visibles, de soutien aux artistes. Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, souhaite que « cette manifestation nationale marque la volonté de l'Etat de mieux soutenir le développement d'une discipline en plein essor artistique, dont l'économie demeure fragile ».

Depuis une vingtaine d'années, le cirque français s'est profondément renouvelé en s'ouvrant à de nouveaux champs artistiques : danse, théâtre, arts plastiques. Il s'est forgé un public plus divers, en termes de générations et de sociologie, que celui des institutions théâtrales ou chorégraphiques. A l'étranger, il tourne de plus en plus, servant d'emblème de la jeune création française. Par ailleurs, l'ouverture de nombreuses écoles de cirque dans les petites et grandes villes rencontre un engouement croissant chez les jeunes.

### POLITIQUE « DURABLE »

Longtemps à la traîne de ce mouvement qui s'est développé grâce à ses énergies propres, loin des sentiers institutionnels, l'Etat entend désormais lui emboîter le pas en mettant en place une politique « durable », insiste-t-on à la direction de la musique, de la danse, du théâtre et du spectacle (DMDTS) du ministère, pour favoriser la formation et la recherche aussi bien que la création et la diffusion.

Cette nouvelle politique des arts du cirque, que Catherine Tasca a révélée mercredi 6 juin, comporte ainsi plusieurs volets. Il existe actuellement quelque 360 compagnies et entreprises, dont une cinquantaine de cirques tradition-



HERVÉ DUBAULT/JEDITING

Exercices de sangles, P'tit Jo (à gauche) et Marin Magne (à droite), deux « sangliers » du Cirque Romanes.



nels, qui tournent régulièrement en France. S'y ajoute un nombre important de petits cirques familiaux (près de 200), appartenant parfois à des dynasties manouches. Une vingtaine reçoivent une aide à la création du ministère, tels le Cirque Plume, les Arts Sauts, les Nouveaux-Nez... Une dizaine de compagnies supplémentaires, relevant du nouveau cirque, bénéficient cette année de ce régime. Le Théâtre du Centaure, à Marseille, ou la compagnie Philippe Goudard/Maripaule B., à Montpellier, signent une convention avec leur direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

Plusieurs théâtres publics ont commencé de s'ouvrir aux arts de la piste. A Lannion (Côtes d'Armor) par exemple, le Carré magique a accueilli et programmé

depuis plusieurs années le Cirque Plume, les Arts Sauts, Archaos ou le jongleur Jérôme Thomas. Ces pôles régionaux, souvent implantés dans des petites villes qui

### Spectacles et colloques

● **Les spectacles.** Plus de trois cents manifestations sont recensées sur le site de l'Année du cirque, www.horslismurs.asso.fr. Une cinquantaine de festivals programment du nouveau cirque, dont les plus spécialisés sont Circa, à Auch, Les Arts à la rencontre du cirque, à Nexon, Furies, à Châlons-en-Champagne, Pisteur d'étoiles, à Obernai, Rayon burlesque, à Lille, Festival mondial du cirque de demain, à Paris, Janvier dans les étoiles, à La Seyne-sur-Mer.

offrent aux artistes un accueil en résidence de création et un circuit de diffusion, voient leur budget en augmentation. C'est le cas de Bou-lazac (Dordogne), de la scène

L'Agora, à Auch, du Festival Circa ou d'Obernai (Bas-Rhin), où l'Espace Athic organise le Festival Pisteur d'étoiles.

Outre ces scènes conventionnées avec une dominante « arts du cirque », des lieux réservés à la piste sont aidés – à Cherbourg (Manche), Nexon (Haute-Vienne) ou encore à Amiens (Somme) et Elbeuf (Seine-Maritime), deux villes qui possèdent chacune un cirque ancien, classé, qui sera rénové.

La formation des artistes du cirque bénéficie d'un soutien renforcé aux trois grandes écoles (Fratellini, qui sera reconstruite à La Plaine-Saint-Denis ; Centre national des arts du cirque, où le chorégraphe Philippe Decouflé dirigera le prochain spectacle de fin d'études ; Rosny-sous-Bois) et à celles

qui y préparent, comme le Lido à Toulouse (Haute-Garonne) ou Et vous trouvez ça drôle, à Lomme (Nord). Un bac littéraire option cirque a même été créé : la première promotion termine en juin son cursus au lycée de Châtellerauld (Vienne).

### CRÉER DANS LA SIMPLICITÉ

La cellule de pilotage de cette année du cirque, présidée par Bernard Latarjet, responsable de La Villette, animée par Marie Moreau-Descoings, inspectrice au ministère après avoir été chargée de la programmation cirque à La Villette, a prévu plus de trois cents manifestations toute l'année, à travers l'ensemble du pays. Le temps fort se déroulera donc les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mars 2002 : le vendredi est dédié aux actions en lien avec le ministère de l'éducation nationale ; le samedi, les écoles de cirque pour amateurs et professionnels ouvrent leurs portes ; les soirées et le dimanche sont réservés aux spectacles.

L'ensemble de ces mesures se traduit par un budget des plus modestes. Actuellement, les crédits de l'Etat consacrés aux arts du cirque représentent à peine plus que ceux absorbés par une seule grosse scène nationale. « **Le budget de fonctionnement passe de 45 millions de francs [6,8 millions d'euros] en 1999 à 65 millions [9,9 millions d'euros] à la fin 2002** », affirme la DMDTS, soit une augmentation de 46 % sur trois ans. Les collectivités locales, notamment les villes qui ont commencé à soutenir des compagnies ou des festivals, apportent depuis plusieurs années un soutien non négligeable. Mais les artistes de cirque, qui autofinancent leurs créations à 80 % – un taux exceptionnel dans le milieu du spectacle vivant –, continueront de vivre et de créer dans la simplicité.

Catherine Bédarida

## Les ateliers ludiques d'Alexandre Del Pérugia

PONTEMPEYRAT  
(Haute-Loire)

de notre envoyée spéciale

Il fallait sans doute une bonne dose de courage pour s'installer

### PORTRAIT

L'art et la manière  
d'accueillir de jeunes  
artistes en quête  
de créativité

dans ce village isolé entre rivière et bois, aux confins de l'Auvergne et de la Haute-Loire. Alexandre Del Pérugia, ancien sportif venu aux arts après sa rencontre avec un professeur de français, n'en manque pas. Avant d'installer ses caravanes dans ce village de Pontempeyrat, il a pratiqué l'acrobatie et y a initié des centaines de parents et d'enfants, de même qu'il animait des ateliers ludiques de balles, d'équilibre ou de vertige.

Dans un ancien hôtel en pleine nature, il a aménagé en 1995 un « lieu sédentaire pour nomades » où de jeunes compagnies de cirque ou de théâtre peuvent prendre le temps de chercher leur langage et de tester leurs projets de spectacles. Après

avoir entraîné des comédiens tels que Denis Lavant ou Niels Arestrup à Paris, Alexandre Del Pérugia se consacre désormais à la formation.

L'hiver, des compagnies comme le Théâtre de l'Exil, qui pratique la danse-escalade, ou comme Baro d'Evel séjournent ici le temps de mûrir leurs créations. L'été, des stagiaires viennent travailler le silence, le mouvement, le texte, avec des formateurs tels que Thierry Loeve, ancien de la compagnie Royal de Luxe, ou l'écrivain-metteur en scène François Cervantès. Del Pérugia propose, lui, des formations sur les masques ou sur son domaine de prédilection, les jeux de vertige. « **La gymnastique a été développée en France après la défaite de 1870. Il s'agissait de faire de bons soldats des petits Français. Je préfère les jeux icariens, issus des temps anciens, transmis oralement, autour de l'air, de la pesanteur, à travers les balles, la balançoire, le trampoline** », explique-t-il.

De son enfance au Maroc, quitté en 1973, il a gardé le sentiment d'avoir eu la chance de « **baïner dans une culture de tradition orale – les conteurs, les saltimbanques, l'artisanat –, faite de contacts humains et de jeu sous toutes ses formes** ». Influencé par Théorie et jeu du

duende, de García Lorca, et *Les Jeux et les hommes*, de Caillois, il prend le jeu au sérieux. Au fil de vingt années d'expérience, il a acquis la conviction que les artistes doivent passer par des exercices ludiques pour trouver leur dimension créative.

A Pontempeyrat, l'équipe qu'il a réunie propose aux habitants de découvrir le nouveau cirque à travers les tournées de petites compagnies qui se déplacent avec des caravanes tirées par des chevaux. Plusieurs fois par an, elles partent former des jeunes de quartiers déshérités aux arts du cirque. En collaboration avec le Centre national de danse contemporaine de Châteauevallon, la troupe plante régulièrement son chapiteau dans les cités de Toulon et de La Seyne-sur-Mer pour des ateliers d'acrobatie. Au printemps 2000, ses quinze intervenants ont initié plus de quatre mille parents, enfants et adolescents, dont les plus motivés continuent le travail cette année. A l'écoute de ces jeunes comme de ses voisins des bois, Alexandre Del Pérugia estime qu'aujourd'hui, « **en ville comme à la campagne, tout le monde se sent exclu** ».

C. Ba

## Sous le chapiteau des « désaccordés »

GAP

de notre envoyée spéciale

Ils ont planté leur chapiteau rouge dans un pré aux portes de Gap, à 900 mètres d'altitude, au pied des montagnes étincelantes. Les douze garçons et filles qui forment la compagnie du Cirque désaccordé – « **désaccordé, car nous ne voulons pas de chef** », explique Virginie Moy, l'administratrice – vivent ici leur rêve, depuis un an. Ces nomades ont posé leurs camions et leurs agrès à Gap, à l'invitation de la municipalité et de la scène nationale de La Passerelle. Ils s'étaient connus au Centre national des arts du cirque (CNAC) de Châlons-en-Champagne où ils ont créé, en 1997, *C'est pour toi que je fais ça*, avec le metteur en scène Guy Allouche. « **On avait envie de vivre ensemble, dans des caravanes, et de créer sous un chapiteau** », ajoute Virginie Moy. A l'issue de la tournée de *C'est pour toi que je fais ça*, ils ont sauté le pas et acquis un chapiteau.

Le soir du 29 mai, ils présentaient leur nouveau spectacle, *Les Oiseaux-Le Bord du monde*, en avant-première, devant un public invité où se croisaient des représentants de La Passerelle, théâtre de Gap qui développe un travail de proximité dans tout le département, et des habitants avec lesquels ils ont noué des liens, comme les ambulanciers qui sont venus secourir les acrobates blessés ou les moniteurs de l'auto-école où ils passent le permis E.

Tout est neuf pour ce spectacle. Le parquet de la piste et les gradins sentent le bois fraîchement scié. Les artistes, âgés de vingt à trente ans, rôdent cette première œuvre commune. Leur texte, signé de l'écrivain et metteur en scène François Cervantès, a connu des changements jusqu'à la veille. Les dernières quarante-huit heures ont été mouvementées : des gens du voya-

ge ont débarqué avec plus de vingt caravanes pour occuper le pré attribué par la mairie à la compagnie. Craintifs devant ces frères en nomadisme – « **on a beaucoup de matériel** » –, ils ont vite cherché à les amadouer en les invitant au spectacle.


### ENTRE ÉQUILIBRES ET DÉSÉQUILIBRE

Pourtant, tout leur univers fantastique, aérien, mélancolique est en place. Avec eux, le langage du cirque – acrobatie, fil de fer, trampoline, voltige – raconte l'histoire d'une troupe qui ne parvient pas à faire tenir un spectacle debout. Entre équilibres et déséquilibre, entre appuis collectifs et solitude de l'acrobate qui « **pète les plombs** », le Cirque désaccordé livre ses failles. « **Je ne suis pas très solide. Je n'ai pas fait autant d'acrobatie que vous. J'ai un peu grossi, je me fais vite mal. Il ne faut pas pleurer pour faire de l'acrobatie : on voit tout flou et on se blesse** », fait dire François Cervantès à une belle voltigeuse.

Après une première série de représentations à Montpellier, pour le festival Le Printemps des comédiens, la compagnie revient à Gap. Dans le cadre de l'Année du cirque, elle vient de signer une convention triennale avec l'Etat, la ville et la scène nationale qui lui permettra de poser ses caravanes et son chapiteau ainsi que de créer et de rayonner dans tout le département – à condition que les gens du voyage laissent libre l'espace de rêve qu'elle a investi.

C. Ba

★ *Les Oiseaux-Le Bord du monde*, Le Printemps des comédiens, à Montpellier, du 7 au 13 juin. Tél. : 04-67-63-66-66.



RICHARD EDSON dans

# I AM JOSH POLONSKI'S BROTHER

un film de RAPHAËL NADJARI

## GRAND JEU CONCOURS

"RECHERCHE JEUNES CINÉASTES"

Réalisez votre premier court-métrage Super 8 et remportez le guide du jeune cinéaste.

Connectez-vous!

www.mk2.com

B.O. disponible WARNER MUSIC FRANCE

www.kodak.fr

mk2

SORTIE LE 6 JUIN

L'Inrock

repérages

# Pina Bausch et Pedro Almodovar, histoire d'art et d'amour

La chorégraphe allemande est pour trois semaines à Paris où le cinéaste s'apprête à la filmer

**ILS S'AIMENT** depuis bientôt une décennie, et personne n'en savait rien. Scoop sur les amours entre Pina Bausch et Pedro Almodovar. « Avez-vous déjà vu les yeux de Pedro ? », demande Pina Bausch, attachée au Zimmer, place du Châtelet à Paris. Ils ont un pouvoir incroyable. Les yeux de l'énergie. Regardez comment il filme les hommes, et les femmes surtout. Pedro paraît si solide, et il est si délicat, si fin ! »

Quand Pina Bausch rencontre Pedro Almodovar, ça fait tilt. Une histoire d'amour, à la vie, à la mort, tout comme hier avec Fellini lors du tournage d'E la nave va... (Et vogue le navire, 1983) dans lequel la chorégraphe incarnait une princesse aveugle. Aujourd'hui, elle est « direct line avec Pedro », pour reprendre ses propres termes. Au point que Pedro Almodovar a construit son prochain film, Parle avec elle, en y incluant des séquences de ses œuvres. Il débute par des extraits de Café Müller que le cinéaste est allé tourner à Wuppertal, ville allemande où est installée Pina Bausch ; il s'achève par Masurka Fogo, dont le tournage, entamé à Palerme, continuera à Paris à partir du 9 juin.

Pour obtenir Pedro Almodovar au téléphone, il faut toute la persuasion de son producteur délégué Michel Ruben. « Pina ? C'est un long trajet pour arriver jusqu'à sa confiance, confie le cinéaste. Il n'est pas facile de rencontrer un artiste de cette taille. On commence par dire des stupidités, n'importe quoi ! Mais je lui ai parlé à cœur ouvert de son travail, sans affectation, et elle,

elle a senti qu'elle pouvait s'ouvrir à moi ! » « Pedro ? Quand on s'est rencontré à Madrid où j'étais en résidence avec ma compagnie en 1991, on a découvert qu'on avait les mêmes amis chanteurs, danseurs de flamenco, dit en souriant de plaisir la chorégraphe. Et l'atmosphère autour de lui est toujours si spéciale. »

## FLAMENCO ET CORRIDA

Scénario de Parle avec elle : un couple se rencontre au spectacle. Elle est danseuse, fan de Pina Bausch. « Quand on voit Café Müller, on pense que la pièce a été créée pour le film !, s'étonne Michel Ruben. La souffrance et la mort, transcendées par un féroce appétit à vivre. » On a compris que ce film mêlait esthétiques du flamenco et de la corrida : « Elles sont porteuses de ce côté suicidaire qu'on retrouve dans Café Müller, mais elles chantent aussi la vie, l'amour. C'est pourquoi j'ai voulu voler à Masurka Fogo son optimisme et mettre cette pièce en final de mon film. Ce travail de Pina sert mon histoire comme une pente, explique Pedro Almodovar. Je suis sûrement un danseur et un chanteur de flamenco frustré. Pina et moi on se ressemble beaucoup. On a le même goût éclectique pour la musique, on l'écoute de la même manière, on l'utilise avec la même liberté dans nos créations. Tous les deux on s'amuse beaucoup avec ce qu'on fait, même si on fait pleurer les spectateurs ! »

Deux grands sentimentaux ? « Sentimentaux ? Je ne crois pas, corrige Pina Bausch. Ni l'un ni



MAARTEN VANDEN ABELE

« Wiesenland », une chorégraphie de Pina Bausch créée à Budapest en mai 2000, est donnée en ouverture de la saison hongroise, au Théâtre de la Ville, à Paris.

l'autre nous n'avons peur de montrer les sentiments, les émotions. » « Moi, mon genre, c'est le mélodrame. J'ose les sentiments complètement naturels et impudiques. Je crois même que cela devient ma "spécialisation", dit Pedro Almodovar en riant. Ce qui ne m'empêche pas d'être violent, presque gore. » Quand Pina Bausch parle, on entend la voix de Pedro Almodovar. Quand Pedro rit, on entend

l'admiration de la chorégraphe. Roucoulements Paris-Madrid. « Il connaît la vie avec son cœur, pas seulement avec sa tête, reprend-elle. Les acteurs n'ont pas peur avec lui. Son talent est de vous mettre totalement en confiance. Quand l'équipe fantastique qu'il a réunie a quitté Wuppertal, on croyait qu'on serait soulagé du tournage, mais elle nous a manqué. Tous nous avions tant apporté ! »

Pedro et Pina ont en commun la poésie du quotidien, avec pour point de départ la famille, les amours – tous les deux en connaissent un rayon question mère, mamma, Mutter. Pina se souvient qu'un soir Nelken, sa pièce la plus applaudie dans le monde entier, a été huée trois soirs de suite à Madrid : « Pedro menait la croisade dans la rue. Et un homme a crié dans la salle "Torera ! Torera !" pour m'encourager. » C'était en 1998 pour l'inauguration du nouvel opéra de Madrid. Pina rit encore d'avoir mis le feu à la capitale ibérique avec une création qui date de 1982...

A la faveur de la seconde édition du Festival de Wuppertal, qui aura lieu en octobre, Pedro imaginera une nuit très tacones lejanos (talons aiguilles). Pina Bausch remontera Les Sept Péchés capitaux, avec l'actrice de Fassbinder, Barbara Sukova. Tout cela ne serait que chic, si Pina et Pedro n'avaient pas un talent du tonnerre. Nicht war ?

D. F.

## Paris/Wuppertal

● **Spectacles à Paris.** Théâtre de la Ville : Wiesenland, du 7 au 14 juin. Danzon, du 18 au 23 juin, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 120 F (18,29 €) à 190 F (28,97 €). Châtelet : Viktor, du 27 au 30 juin, 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. de 55 F (8,38 €) à 295 F (44,97 €). ● **Festival de Wuppertal.** Du 12 au 28 octobre. Le Tanztheater reprendra Les Sept Péchés capitaux 1980, Masurka Fogo et Komm tanz mit mir, et donnera sa nouvelle création brésilienne. Invités : Caetano Veloso, Alain Platel, le

Ballet national de Corée, Robin Orlyn et Saburo Teshigawara, Felix Laïkos, Anne Teresa de Keersmaeker, Sylvie Guillem, la Yerbabuena, Josef Nadjet et Dominique Mercy, Montalvo, Sasha Waltz, Ana Laguna, Shanthala, les derviches d'Istanbul, Henrietta Horn, Mats Ek... Le musicien de jazz Peter Kowald programmera de nouveau les nuits musicales, en duo avec Nana Vasconcelos.

● **Bibliographie.** Pina Bausch, ou l'art de dresser un poisson rouge, de Norbert Servos, à paraître en octobre aux éditions de L'Arche.

## Norbert Servos, historien de la danse et chorégraphe

### « La beauté donne du courage, exactement ce dont notre monde a besoin »

QUAND Norbert Servos découvre Le Sacre du printemps de Pina Bausch, en 1976, il perd l'usage de la parole pendant plus de deux heures. « Je venais d'avoir la révélation que la danse allait être non pas au centre de ma vie, mais ma vie. » Agé de vingt ans, ce fervent de philosophie et de littérature allemande écrit en transe un premier livre nommé Pina Bausch, ouvrant ainsi la voie à une série de six ouvrages, dont le dernier, Wuppertaler Tanztheater, oder die Kunst einen Goldfish zu dressieren (le Tanztheater de Wuppertal, ou l'art de dresser un poisson rouge) est une analyse pièce par pièce de l'œuvre.

L'ouvrage doit paraître en octobre aux éditions de L'Arche. Directeur artistique du Dance Lab de Berlin, ville où il choisit de s'installer en 1989, chorégraphe d'une douzaine de pièces, Norbert Servos évoque l'évolution de son illustre compatriote.

« Après qu'on a reproché à Pina Bausch sa trop grande cruauté, on parle aujourd'hui de

la Pina du bonheur, voire d'une Pina "light" : comment voyez-vous cette évolution ?

– Pina Bausch le dit elle-même : « Les temps ont changé. On ne peut plus faire aujourd'hui ce qu'il était juste de dénoncer dans les années 1970-1980. » Elle choisit résolument, hardiment, la beauté. N'oublions pas cependant que la beauté est depuis ses débuts une composante de son œuvre. Elle ne fait que l'accentuer. Certains critiques, quand elle débutait à Wuppertal, se sont moqués de son « pauvre théâtre dansé », mais les costumes, les décors de Rolf Borzick, puis de Peter Pabst, ont toujours été somptueux. La beauté est un tabou. Il fallait que quelqu'un soit assez courageux pour s'engager dans cette voie sans crainte. Car si on parle encore aujourd'hui d'avant-garde, de théâtre engagé, il faut qu'il soit sombre, dramatique, pour être pris au sérieux.

– La beauté serait-elle une idéologie ou une morale possible ?

– Pina Bausch a situé d'entrée de jeu son engagement en dehors des idéologies, leur préférant un engagement d'ordre métaphorique, essentiellement poétique. Elle place son regard au niveau des comportements, observant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas dans l'ordre de nos désirs.

– Pina Bausch ne juge pas, elle montre. Elle n'est pas dans la confrontation, désignant ici ce qui est bien, là ce qui est mal. Elle a décidé de retourner la question fondamentale de son œuvre : « Pourquoi est-il impossible d'être heureux ? », en posant aujourd'hui la question du bonheur. Cette manière nouvelle de regarder le monde est chez elle une exigence. La beauté donne du courage. C'est exactement ce dont notre monde a besoin.

– Quelle importance ont pour vous les pièces présentées à Paris – Danzon et Wiesenland au Théâtre de la Ville, Viktor au Châtelet ?

– Danzon, qui date de 1995, n'est pas l'œuvre la mieux composée, et pas seulement parce qu'elle ne compte que onze interprètes. Ce petit nombre s'explique par le fait que de très nombreux danseurs étaient malades en même temps. C'est pourquoi Pina Bausch est remontée sur scène. C'est la fameuse séquence, quasi culte, où elle danse avec les poissons multicolores d'un aquarium géant. Je pourrais dire la même chose de la composition de Wiesenland, créée en résidence à Budapest, en mai 2000. Mais cela n'a pas grand sens, car c'est l'ensemble de l'œuvre qui importe... Ma préférence cependant va à Viktor. Il s'agit de la première pièce créée en résidence à l'étranger. On est en 1986, à Rome. Je garde intensément la sensation de ce décor de grand cimetière, avec en ouverture cette femme assise qui danse uniquement avec ses bras, tandis qu'un chant bolivien parle d'une mère qui a perdu son enfant.

– Pourquoi avez-vous été à ce point enthousiasmé par la plus récente création, élaborée en résidence à San Paolo et Bahia, au Brésil, puis donnée en mai à Wuppertal ?

– J'en suis tombé amoureux. C'est un voyage au paradis, au pays des palmiers. Au lever de rideau, tout est blanc, éblouissant. Le décor de Peter Pabst ne sera révélé qu'au bout de vingt minutes. Il s'agit d'une jungle magique qui a l'air d'avoir poussé à la minute dans l'espace du plateau. Pour aimer cette création, il faut aimer la chorégraphie, car la pièce du Brésil n'est que danse. Ceux qui aiment moins Pina Bausch aujourd'hui sont peut-être ceux qui dans le théâtre dansé aiment plus le théâtre que la danse. Le public réa-

git positivement à cette beauté du mouvement dans sa plénitude.

– Si la danse est de retour chez Pina Bausch, comment expliquez-vous que toute une génération en Europe la remette si profondément en cause ?

– Tout comme les pionniers avant eux, ces jeunes chorégraphes usent de la réduction pour sortir la danse de la routine. Danser seulement quand c'est indispensable. Exactement comme Pina Bausch, comme Merce Cunningham ont détruit les conventions. Mais eux voulaient ouvrir de nouveaux chemins. Voilà pourquoi le public les a suivis. Je sens moins ce désir de reconstruire. A force de réduire, il ne reste plus rien. On se trouve au centre d'une crise, une sorte de recyclage des idées, accompagné d'attitudes adolescentes fondées sur le refus. Que veulent-ils dire ? Qu'ils n'ont plus rien à dire ? Que tout a été dit ? Résultat : les pionniers n'ont jamais été aussi jeunes, aussi forts. »

Propos recueillis par Dominique Frétard

quatre impressions numériques

sur toile de Simon Hantai  
provenant de "Fables du Lieu",

Le Fresnoy, Studio national  
des arts contemporains

Suaire 2001 301 x 490 cm

Suaire 2001 301 x 301 cm

Suaire 2001 301 x 112 cm

Suaire 2001 301 x 112 cm

Fournier 22 rue du Bac Paris 7

à partir du 11 mai 2001

(publicité)

La SACD tiendra le

jeudi 28 juin 2001 à 14 heures,  
au cinéma des cinéastes  
7, avenue de Clichy - 75017 PARIS

• une assemblée générale extraordinaire destinée à modifier plusieurs articles de ses statuts, notamment la date de l'assemblée générale annuelle, la réglementation des cas de vacance de poste aux organes sociaux, les dispositions concernant le droit d'information des associés et à instituer la nouvelle commission du droit de communication prévue par l'article R. 321-6-3 du code de la propriété intellectuelle ;

• son assemblée générale annuelle dont l'ordre du jour comporte notamment l'approbation des rapports d'activité et de gestion, des comptes sociaux, ainsi que l'élection des nouveaux administrateurs et membres de la commission de contrôle du budget.

Les textes des résolutions, ainsi que la liste des candidats aux élections sont à la disposition des associés au siège de la société :

Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques  
11<sup>bis</sup> rue Ballu 75442 Paris Cedex 09  
Tél : 01-40-23-44-09

SACD  
SOCIÉTÉ  
DES AUTEURS  
ET COMPOSITEURS  
DRAMATIQUES

D  
DROUOT

DROUOT RICHELIEU  
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS  
Tél : 01 48 00 20 20 - Fax : 01 48 00 20 33  
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17  
Internet : http://www.gazette-drouot.com

Expositions :  
la veille de la vente, 11h à 18h  
le matin de la vente, 11h à 12h

Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc,  
92984 LA DEFENSE CEDEX - 01 49 04 01 83

LUNDI 11 JUIN

S.5 et 6 - Tableaux anciens. Bel ameublement. Me de RICQLES  
Experts : MM. Millet et Lepic

MERCREDI 13 JUIN

S.7- Importants dessins anciens. PIASA

JEUDI 14 JUIN

S.9 - Collection Henri M. PETIET. Estampes modernes. (23<sup>e</sup> vente).  
PIASA

VENDREDI 15 JUIN

S.5 et 6- 15H Très importants tableaux anciens. PIASA

LUNDI 18 JUIN

S.13- Tapis. PIASA. Expo. samedi 16-06 11h/18h et le 18-06 11h/12h.

PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES  
5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10  
de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009) 01.48.74.38.93

# « Vienna sound » au Batofar

Le festival annuel de la péniche parisienne programme jusqu'au 10 juin une sélection de groupes de musique électronique, de plasticiens et de cinéastes, issus de la scène contestataire viennoise

**BATOFAR CHERCHE VIENNE.** Le 7 juin : *Austrian Abstracts* (cinéma) ; soirée Mego avec Uli Troyer, Fuckhead, General Magic, Dr Nachstrom (concert). Le 8 : *Recyclage* (cinéma) ; soirée Sabotage Communications avec Servolax, Tom Flair, Alex Is My Bro, Elin, Terrasse. Le 9 : *L'art du moment est la résistance* (cinéma) ; collectif Volktheater (performance) ; soirée Dub Club avec Gümix, Sweet Usi, Markus Kinzel. Le 10 : sélection de films expérimentaux (cinéma) ; soirée Charizma avec Orchestre 33 1/3, B Fleischmann, Efteg. Batofar, face au 11, quai François-Mauriac, Paris-13<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Bibliothèque-Nationale-de-France. Tél. : 01-56-29-10-00. A partir de 20 h 30. 50 F (7,62 €). Internet : [www.batofar.org](http://www.batofar.org).

Au bord du naufrage il y a un mois pour cause d'apparets problèmes de sécurité (*Le Monde* du 14 mai), la péniche du Batofar est sortie de l'épreuve renforcée (autorisation de nuit, permis d'exploitation renouvelé). Amarrée au pied de la Bibliothèque François-Mitterrand, elle a repris sa navigation subjective au cœur des musiques électroniques. Régulièrement, des villes lui servent de point d'ancrage pour un

festival. Après Berlin, Barcelone, Londres, Budapest et avant Tokyo, les programmateurs croisent, jusqu'au 10 juin, sur le Danube à la recherche de la scène viennoise.

Longtemps coupée de la vitalité des musiques populaires, la ville impériale des Habsbourg s'est épanouie dans les années 1990 au son de la technologie digitale. Comme dans le reste de l'Europe, l'électronique a affranchi la scène locale de l'hégémonie anglo-saxonne. Dans la capitale de la valse et de la psychanalyse, la « culture techno » s'est forgé une identité jusqu'à afficher la couleur dominante d'un *Vienna sound* qui a séduit au-delà des frontières. Des labels comme Laton, Charizma, Rhiz ou Mego (et ses musiciens expérimentaux en réseau sur leurs ordinateurs portables) ont œuvré en pionniers, adeptes d'une *electronica* plus conceptuelle que festive.

Mais c'est une paire de duos qui a façonné la réputation internationale du son viennois. Dans des clubs aux ambiances relax comme le Flex ou le Meierei, les DJ Pulsinger & Tunakan et surtout les mythiques Kruder & Dorfmeister – et leurs labels respectifs Cheap et G-Stoned – ont été les chantres du *downtempo*, façon élégante et languoureuse de mixer les rythmes les plus lents du hip-hop à la house et

au moelleux du dub. Dans cette mélancolie lascive – plus tentée par la fumette que par l'ecstasy –, on trouvait l'équivalent sonore du confort des célèbres cafés de la ville.

Cette lascivité pouvait-elle résister aux bouleversements politiques ? Dans le magazine qui publie l'équipe du Batofar à l'occasion de chaque festival, on peut lire cette fois une vingtaine d'articles, d'entretiens et d'analyses qui essaient de montrer comment les artistes ont pu réagir depuis l'accession au pouvoir, l'an dernier, de la coalition influencée par le leader d'extrême droite Jörg Haider.

## FASCINANTS HOLOGRAMMES

Fédéré sous le nom d'Electronic Resistance, un mouvement de « clubbers » et de sound systems invite tous les grands DJ du pays à participer aux manifestations et aux débats contre l'idéologie du FPÖ. Si des figures comme Kruder & Dorfmeister, Pulsinger & Tunakan, Gehrard Potuznik, Pita ou Electric Indigo se sont montrés solidaires de ces initiatives, difficile de secouer l'apolitisme de la génération électronique dans ce bastion de la social-démocratie qui demeure Vienne.

Le 5 juin sur la scène du Batofar, Waldeck, un des noms à succès de la scène locale, proposait de voluptueuses variations mélodiques et

chantées du *Vienna sound*, tirées de son nouvel album, *The Night Garden*. Pilotées par ordinateur, basse jamaïcaine et soul américaine sont illustrées par de fascinants hologrammes. En coulisses, cet ancien avocat dégage surtout de la résignation. « *Après l'élection, je voulais sortir symboliquement une version du titre de Louis Armstrong, Why Do I Feel so Black and Blue. J'y ai renoncé, ça ne faisait pas sérieux. Si je déteste tout ce que représente Haider, je crois qu'il faut accepter le fonctionnement de la démocratie. J'ai trouvé les réactions des Européens disproportionnées.* »

Dans la programmation du Batofar, la rébellion et l'action politique seront plus à chercher du côté des cinéastes, des performers et des plasticiens, dont les œuvres sont présentées chaque soir en prélude des concerts. Dans la tradition des actionnistes, qui, dans les années 1960, décapitaient les tabous de la bourgeoisie viennoise et européenne de l'après-guerre, une avant-garde s'interroge, s'agite et tente de lutter. Le 9 juin sera ainsi projeté *L'art du moment est la résistance*, ensemble de films de protestation, qui raconte l'avènement de la vidéo comme outil d'expression critique contre le gouvernement.

Stéphane Davet

## Quand la voix des plus grands poètes couvre le rugissement des autos

**LES CANTATES**, spectacle de François Tanguy et du Théâtre du Radeau. Avec Frède Björnstad, Laurence Chable, Fosco Corliano, Katja Fleig, Erik Gerken, Muriel Hélyar, Karine Pierre.

**TENTE DU THÉÂTRE DU RADEAU**, jardin des Tuileries (Carré des sangliers). Tél. : 01-44-41-36-36. Du mardi au samedi à 20 heures ; dimanche à 15 heures. 120 F (18,29 €) Durée : 1 h 15. Jusqu'au 17 juin.

Le Théâtre du Radeau joue ses *Cantates* sous une tente. L'Odéon-Théâtre de l'Europe, qui accueille la troupe sarthoise dirigée par François Tanguy, a cherché un endroit où poser cette tente dans Paris. Cela n'a pas été facile : la tente est grande, elle nécessite autant d'espace qu'un cirque. Le choix s'est finalement porté sur le jardin des Tuileries, dans la partie baptisée Carré des sangliers.

Joli nom, endroit magnifique, avec la Grande Roue qui se détache sur le ciel, tout près de la place de la Concorde. Tout près aussi d'une des voies des passages les plus bruyantes de Paris – le long du quai, où les voitures foncent à grands coups d'accélérateur. Il y a à un bruit incessant, infernal. Un bruit qui ne se laisse pas oublier, tout au long des *Cantates* de François Tanguy. Le metteur en scène et la troupe du

Radeau ne semblent pas perturbés outre mesure par cette gêne. Elle est pourtant patente pour le public. Même si, souvent au cours du spectacle, les sons et la musique, poussés à fond, couvrent tout, c'est un peu comme le supplice de la goutte d'eau qui tombe du robinet : on sait que le bruit va revenir, il est dans la tête, il détourne l'attention de l'oreille et de l'œil. Comment voir quand on n'entend pas ou mal ? Comment admettre qu'il ne serait pas important d'écouter un poème dit dans ce qui est supposé être le silence ?

## VOYAGE VERS DES TERRES INCONNUES

Cette remarque préliminaire, concernant un spectacle aussi marquant que *Les Cantates*, paraîtra sans doute mesquine à certains. A moins d'admettre que le bruit de la circulation est une donnée inhérente à l'événement qui se donne sous la tente des Tuileries... Ces conditions rendent difficile l'exercice critique. A quoi assiste-t-on ? A une expérience qui abolit les frontières entre le théâtre, la musique et les arts plastiques. Une fois de plus, François Tanguy et son Radeau appellent à un voyage vers des terres inconnues, qu'il s'agit d'aborder en oubliant les références pour se laisser guider, prendre, envahir même par les sensations. Sensations d'un temps d'avant le temps où les sentiments avaient un nom. Appel vers un divin sans dieu, rituel de pul-

sions : il n'y a pas à proprement parler de scènes dans *Les Cantates*, mais une succession de moments partagés, entre effroi et apaisement.

C'est fou le nombre de voix que l'on entend. Voix de poètes – Coleridge, Dante, Kierkegaard, Nietzsche, Plutarque, Rilke, Hölderlin, Tasso, Virgile. Voix de musiciens, Bach, Luciano Berio, Brahms, Verdi, John Cage, Vivaldi, Sibelius, Maurizio Kagel... Toutes ces voix se mêlent, se déchirent ou s'enlacent, elles sont le chant de la terre des *Cantates* que les comédiens habitent comme des officiants. C'est à une liturgie, parfois frénétique, que ces êtres-là se livrent, au milieu de grandes tables et de panneaux mouvants, traversés de lumières magnifiques, entre mort et vie. Car tout, ici, est matière au même titre : les sons et le bois, le papier et les voix, et les corps, ces corps étranges aux visages souvent blancs comme des masques, aux mains qui sortent de longues manches noires et semblent vivre une vie autonome.

Morceaux, molécules, gestes morcelés : *Les Cantates* sont tissées d'une constellation de mouvements sonores, visuels et gestuels. C'est un peu comme quand on renverse la tête pour regarder les étoiles, allongé la nuit, dans une clairière. La forêt peut paraître menaçante, elle rend plus vital le scintillement lointain des astres.

Brigitte Salino

## « L'Ecarlate », un spectacle uniformément agressif et prétentieux

**FESTIVAL AGORA.** *L'Ecarlate* (création). Chorégraphie : Myriam Gourfink. Musique : Kasper T. Toeplitz. Analyse du mouvement en temps réel : Laurence Marthouret. Informatique musicale et chorégraphique : Frédéric Voisin. Technique Ircam. Lumières : Sylvère Sayag. Costumes : Kova. Avec Carole Garriga et Bogdana Roundouyeva (danseuses), Kasper T. Toeplitz (basse électrique et power-book), Didier Casamitjana (percussions et power-book). Ircam, le 6 juin. Prix des places : de 60 F à 120 F. Tél. : 01-44-78-48-16. Jusqu'au 8 juin, à 20 h 30.

Selon un procédé rebattu dans le théâtre musical contemporain, les protagonistes de *L'Ecarlate*, première création du festival Agora, sont déjà en action lorsque le public prend place dans l'Espace de projection de l'Ircam. Les danseuses (en minijupe et bustier gris avec pièces rapportées de cuir orange sur bras droit et jambe gauche) évoluent au

ralenti sur la droite de la scène. Au centre, un percussionniste (à genoux et pieds nus) frotte un gong, de l'intérieur. A gauche, le compositeur Kasper T. Toeplitz (de noir vêtu et la basse électrique en bandoulière) trône, debout, entre deux ensembles d'accessoires de sonorisation.

Devant lui, une table où voisinent moniteur de PC, ordinateur portable et divers objets. Derrière lui, une pile de huit enceintes de taille différente aux allures de totem crachotant les sons produits par un percussionniste et, bientôt, ceux déterminés par le jeu de deux opérateurs assis (en costume clair très voyant) entre la salle et la scène pour réaliser un projet qui, selon la chorégraphe Myriam Gourfink, nécessite la présence d'« une danseuse (Laurence Marthouret), spécialiste en analyse et en écriture du mouvement, qui donnera en direct des appréciations sur l'interprétation des deux danseuses, et donc par là sur le déroulement de la pièce, et d'un assistant informati-

rien (Frédéric Voisin) pouvant faire le lien entre danse et musique, c'est-à-dire connaissant la Cinéto-graphie Laban pour pouvoir faire un suivi de partition (danse) et comprendre les indications venant aussi bien du champ musical que chorégraphique ».

Sur fond de zéaïement électronique, les deux danseuses se mettent donc à déployer très lentement leur corps aux membres le plus possible individualisés. On a du mal à croire que ces figures sophistiquées (jusque dans la relation de couleur entre la montre et le vernis à ongles des orteils !) sont à l'origine du bourdonnement parasité qui tient lieu de musique dans *L'Ecarlate*. Assez vite convaincus qu'il y a plus ici à voir qu'à entendre, les spectateurs se rapprochent des danseuses dont les contorsions sont effectuées au ras du sol. Certains vont le regretter.

Si le niveau des trouvailles musicales stagne (après trois quarts d'heure de ronronnement futuriste obtenu en frictionnant la basse électrique avec un cylindre de métal, quelques coups de grosse caisse paraissent un génial renouvelle-

ment de matière...), celui des décibels augmente de manière inquiétante pour atteindre le comble du supplice auditif pendant une phase de repos chorégraphique (d'environ quinze minutes) voué aux fréquences suraiguës. On est tenté de suivre les nombreux déserteurs mais l'on se réfugie simplement dans le fond de la salle pour mieux comprendre.

Avait-on besoin d'inventer un logiciel à dominante chorégraphique (de LOL) pour produire du bruit d'une manière aussi fruste ? La désastreuse expérience d'*Opera Bianca* (*Le Monde* du 17 septembre 1997) n'a-t-elle pas suffi à l'Ircam pour se hasarder encore dans le domaine d'une pluridisciplinarité pseudo-avant-gardiste ? Si l'on reste jusqu'à la fin de *L'Ecarlate* (affecté à une surenchère sonore aussi scandaleuse, le titre relève évidemment de la provocation), c'est uniquement par conscience professionnelle. Les concepteurs de ce spectacle prétentieux et agressif en semblent, eux, dépourvus, puisqu'ils ne viennent même pas saluer.

Pierre Gervasoni

## SORTIR

### PARIS

#### Latitudes Villette

Trois jours pour « découvrir l'Inde du Sud et sa culture », comme le suggère le festival « Latitudes Villette », c'est sans nul doute un peu court. En revanche, il y a dans le programme suffisamment de propositions et de diversité pour se faire au moins une idée. Les chemins de cette approche arpentent la photo (Georges Dussaud), le cinéma (projections des nouveaux films de Rajiv Menon et Mani Ratnam), les arts martiaux, le théâtre et la danse (kathakali, mohini attam, baratha natyam). Côté musiques, là encore une programmation très ouverte, allant des subtilités raffinées du chant carnatique d'Aruna Sairam aux transes électroniques du DJ new-yorkais d'origine indienne Karsh Kale.

*La Cité de la musique et le parc de La Villette, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>.*

M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin.

Les 8, 9 et 10. Tél. : 01-40-03-75-74.

Horaires et tarifs variables (forfaits).

#### The Hilliard Ensemble

Le contrat discographique des Hilliard chez ECM a fait arpenter au groupe britannique des terres musicales nouvelles, de telle sorte qu'on a presque oublié que leur répertoire premier est la musique ancienne. Les voici, à nu, loin du cross-over, dans l'univers impitoyable des *Répons de ténèbres* de Carlo Gesualdo aux morsures cruelles et aux beautés douloureuses.

*Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).*

*Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur.*

M<sup>o</sup> Saint-Denis-Basilique. 20 h 30,

le 8. Tél. : 01-48-13-06-07. De 60 F à 150 F.

(Publicité)

## GUIDE

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

*Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse.* De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

*Les Chasses du comte Zaroff* d'après Elias Canetti, mise en scène de Mathieu Bauer.

*Bobigny (Seine-Saint-Denis).* MC 93, 1, boulevard Lénine. 20 h 30, les 8 et 9 ; 15 h 30, le 10. Tél. : 01-41-60-72-72.

De 50 F à 140 F. Jusqu'au 30 juin.

*Zoedipus (en espagnol, surtitré)* de El Periferico de Objetos.

*Noisiel (Seine-et-Marne).* Grand Théâtre de la Ferme du Buisson, allée de la Ferme. 20 h 45, les 8, 9 et 10 ; Tél. : 01-64-62-77-77. De 45 F à 110 F.

*Orchestre philharmonique de Radio-France*

Mahler – Werfel : *Lieder. Berg : Suite lyrique, version pour orchestre.*

Strauss : *Une vie de héros.* Iris Vermillon (mezzo-soprano), Yutaka Sado (direction).

*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8<sup>e</sup>.* M<sup>o</sup> Ternes. 20 heures, le 8. Tél. : 08-25-00-02-52.

De 50 F à 190 F.

*Stéphane Belmondo Quartet – Tribute to Steve Wonder*

Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. 21 heures, les 8 et 9. Tél. : 01-40-26-21-25. De 80 F à 100 F.

*Uz Jsme Doma*

Bagnolet (Seine-Saint-Denis). Théâtre l'Echangeur, 59, avenue du Général-de-Gaulle. M<sup>o</sup> Gallieni. 20 heures, le 8. Tél. : 01-43-62-71-20. De 35 F à 55 F.

Marc Perrone

*Les Uns les Autres, 15, rue de Chevreul, Paris-11<sup>e</sup>.* M<sup>o</sup> Nation. 22 heures, le 8. Tél. : 01-43-70-22-40. Libre participation.

Thayambaka et Malem

*Parc de La Villette, Paris-19<sup>e</sup>.* M<sup>o</sup> Porte-de-La-Villette. 19 heures, les 8 et 9 ; 15 h 30, le 10. Tél. : 01-40-03-75-00.

Entrée libre.

Africando

Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès,

### SAINT-CLAUDE

#### Orchestre national de Lyon

A l'Orchestre national de Lyon, David Robertson se distingue par l'extrême originalité de sa programmation, faisant la part belle aux œuvres rares et à certaines créations. Mais il est aussi un excellent chef de « répertoire » qui n'oublie pas qu'un orchestre ne peut progresser qu'en jouant régulièrement le « pain et le beurre » (comme disent les Anglo-Saxons) du répertoire, notamment Brahms et Beethoven. Il y aura du monde dans la salle. Cela tombe bien, c'est au palais des sports...

*Saint-Claude (Jura).* Palais des sports. 20 heures, le 9. Tél. : 03-84-41-02-02. 150 F.

### STRASBOURG

#### Turbulence 01

Le spectateur de Turbulence 01, premier festival dédié aux arts visuels, multimédias et électroniques organisé par le Maillon et le Forum itinérant, en prend plein la vue, les oreilles et l'esprit : dans le spectacle multimédia interactif de la compagnie roubaisienne Art Point M, créée par la plasticienne Fanny Bouyagui et le DJ Thierry, *Quelques gens de plus ou de moins*, il devient acteur (réserver est indispensable) ; Dans le *Désordre/si possible*, une exposition d'art « 100 % contemporain », il est encouragé à rechercher « l'imprévu, le dysfonctionnement » ; Enfin, *I Love art vidéo*, exposition d'art 100 % vidéo, l'invite à passer une nuit blanche.

*Strasbourg (Bas-Rhin).* Le Maillon

Théâtre de Strasbourg, 13, place André-Maurois. Jusqu'au 16 juin.

Tél. : 03-88-27-61-81 (horaires variables). De 35 F à 100 F.

550 F.

## EN VUE

■ L'Organisation mondiale de météorologie, soumise à des pressions, retire Israël de sa liste des noms des futurs ouragans.

■ « Ce type est hors course », déclarait officiellement au mois de mars Colin Powell, secrétaire d'Etat américain, qui s'entretenait, mercredi 6 juin, avec Yasser Arafat, pour la cinquième fois en trois jours.

■ Samia al-Cherif, mariée à Mohamed al-Fassi (en fuite), belle-sœur de la princesse Hind al-Fassi (voleuse de bijoux), femme du prince Turki ben Abdel Aziz (accusé de violences et de séquestration), frère du roi Fahd d'Arabie saoudite, est actuellement détenue au Caire pour « trafic d'antiquités ».

■ La Française Marie Brémont, doyenne de l'humanité, s'est éteinte dans son sommeil, mercredi 6 juin, après avoir soufflé ses 115 bougies, alors que « rien, selon son entourage, ne laissait pressentir sa mort ».

■ Un conseil extraordinaire des parents d'élèves et des enseignants décida à ses cheveux teints et le piercing sont autorisés au collège Les Mailleuls à Coursan dans l'Aude, après l'exclusion temporaire d'une élève de 6<sup>e</sup> pourvue d'un anneau dans la lèvre et de cheveux rose fuchsia.

■ Longtemps accaparée par les enfants des autres, Jeanine, institutrice à la retraite, a accouché, à l'âge de 62 ans, après l'implantation d'un ovule fécondé, lundi 14 mai à Fréjus dans le Var, à la clinique des Lauriers.

■ Le professeur Xiangzhong Yang, directeur du département de recherche transgénique animale de l'université du Connecticut, a précisé, mardi 5 juin, après que la génisse Daisy eut mis bas un veau viable : « La particularité de cette naissance tient au fait que la mère soit elle-même le clone d'une femelle ménopausée ».

■ La mort d'un bébé de 16 mois, oublié dans un appartement après l'arrestation de sa mère, embarrasse les policiers genevois.

■ L'armée italienne célébrait, samedi 2 juin, la fête nationale sur l'avenue des Forums impériaux, en faisant défiler « pour la première fois de son histoire » des femmes soldats et des chars avec des chenillettes enveloppées de caoutchouc pour de pas abîmer le pavé romain.

■ Un jeune Italien, condamné vendredi 18 mai à dix ans d'hôpital psychiatrique judiciaire par la cour d'assises de Cagliari, avait profité du carnaval local pour tuer sa grand-mère déguisée en King Kong.

Christian Colombani

## Le clonage humain au secours des extraterrestres

Selon le mensuel franco-québécois « Médecine/Sciences », le projet de la secte des raéliens visant à créer en laboratoire le double génétique d'un être humain a, malheureusement, de fortes chances d'aboutir

REVUE internationale de haut niveau spécialisée dans les avancées de la biologie et de la génétique, le mensuel franco-québécois Médecine/Sciences ne craint pas, à échéance régulière, de traiter des questions éthiques soulevées par le décodage moléculaire et la maîtrise du vivant. Après avoir, en 1997, dès la création de Dolly, exposé – sous la plume du professeur Axel Kahn – les principales raisons éthiques qui s'opposent au clonage reproductif dans l'espèce humaine, Médecine/Sciences revient sur cette question dans sa livraison de mai. Sous le titre « Attention, clones à l'horizon ! », le professeur Bertrand Jordan (Marseille-Géropole), l'un des meilleurs généticiens français, fait le point des développements récents dans le domaine du clonage et fournit une série d'informations, inédites autant qu'inquié-



tantes, sur le projet de la secte des raéliens.

L'histoire de l'« Eglise raélienne » a commencé en décembre 1973 dans le Massif central, lorsque Claude Vorilhon, alors jeune jour-

naliste français, dit avoir été abordé par un extraterrestre qui l'a appelé Raël et qui lui aurait confié un message « s'adressant à toute l'humanité ». Cette Eglise est notamment fondée sur la croyance dans l'existence de plusieurs mondes habités, des visiteurs de l'espace et d'extraterrestres. Pour les membres de ce mouvement (qui refuse d'être qualifié de secte et qui compterait 50 000 membres à travers le monde), les acquis de la biologie, et notamment de la biologie moléculaire, sont autant d'éléments plaidant en faveur des thèses du fondateur, contre la théorie évolutionniste.

Avec la création de Dolly et la démonstration ainsi faite de la possibilité du clonage des mammifères adultes, les raéliens furent pleinement confortés dans leurs convictions scientifiques et religieuses. En

1997, ce mouvement annonçait la création de « la première compagnie de clonage humain ». Domiciliée aux Bahamas, cette société avait pour but de soutenir les recherches scientifiques sur le clonage des êtres humains et de proposer dès maintenant ces procédés « aux parents potentiellement désireux d'avoir un enfant qui serait le clone de l'un d'eux » (Le Monde du 21 avril 1997).

Quatre ans plus tard, où en est-on ? Les raéliens s'approchent-ils de l'immortalité qu'offre, à leurs yeux, la pratique du clonage ? « Cette idéologie, les moyens financiers non négligeables dont dispose le mouvement, mais aussi et surtout son caractère sectaire sont en l'occurrence de sérieux atouts », souligne le professeur Jordan. La matérialisation du projet raélien est liée à la rencontre avec un couple américain qui a

perdu un enfant l'an dernier à dix mois, à la suite d'une erreur médicale. Bien que jeunes (ils n'ont pas atteint la quarantaine), les parents, qui ont déjà deux autres enfants, tiennent absolument à recréer ce bébé afin qu'il poursuive sa vie prématurément et injustement interrompue. »

## « JE FRÉMIS »

L'auteur explique aussi que ces parents sont prêts à y consacrer des sommes importantes provenant notamment du procès qu'ils ont gagné contre l'hôpital où est décédé leur enfant. Ils ont pris contact avec les raéliens en juin 2000. Et quoique n'appartenant pas à la secte, un accord a pu être trouvé : c'est leur enfant que les raéliens tentent actuellement de cloner.

Le professeur Jordan précise que la directrice scientifique de la société créée en 1997 (dénommée Clonaid) est une chimiste française, Brigitte Boisselier, qui a longtemps travaillé pour Air liquide. Parmi les atouts dont dispose la secte, il faut compter avec les dizaines de jeunes femmes prêtes, d'une part, à donner leurs ovocytes pour pratiquer le clonage et, d'autre part, à offrir leur utérus pour la gestation de l'embryon cloné. « Je frémis (et je ne suis sûrement pas le seul) à l'idée qu'un jour la grande presse puisse annoncer la naissance du premier clone humain et présenter cet événement comme un éclatant succès de la secte raélienne – et, quelque part, comme une preuve de ses théories délirantes et une incitation à leur accorder crédit », conclut le professeur Jordan.

Jean-Yves Nau

## DANS LA PRESSE

## LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Laurent Fabius est un homme heureux. Cela se voit. Cela s'entend. C'est que, chaque jour d'avantage, il devient le pivot de ce gouvernement. C'est que, de plus en plus, il apparaît comme celui qui donne le « la » de la politique gouvernementale. Preuve en a encore été donnée hier à l'occasion de la présentation devant les députés de la trame du budget 2002. Laurent Fabius, en effet, a la grande satisfaction de pouvoir conjurer, sans risque de se contredire, l'exercice présent de son métier de ministre

de l'économie et la préparation de son avenir politique, l'élaboration de la loi de finances pour l'an prochain et la construction de son destin lors des prochaines échéances électorales.

## LA CROIX

Bruno Frappat

■ « Marseille a trois heures de Paris. » Ceux qui, depuis quelques jours, nous annoncent l'excellente nouvelle se sont-ils avisés qu'ils pourraient, aussi bien, dire que le TGV Méditerranée met « Paris à trois heures de Marseille » ? Ainsi va l'inconscient médiatique qui toujours voit la France à sens unique : de Paris vers le reste. L'obser-

vation n'est pas seulement stylistique ou « provincialiste ». Elle montre la permanence, à laquelle le réseau ferré a contribué, d'un territoire en toile d'araignée. (...) Ce n'est pas une raison pour boudier son plaisir. (...) Ce plaisir sera atténué par le constat des inégalités. Face au TGV, il y a deux France : celle qui en bénéficie, celle qui en entend parler. Et deux types de voyageurs : ceux qui montent et ceux qui regardent passer. Mais nul inconscient n'a l'ampleur des exploits dont il est le symbole.

## LA TRIBUNE

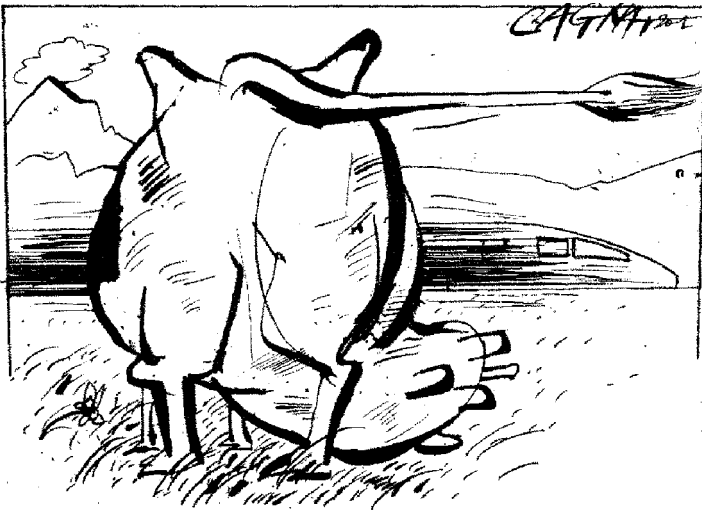
Gilles Bridier

■ C'est grâce au TGV que la SNCF

est aujourd'hui bénéficiaire dans le transport de voyageurs. C'est pourquoi Louis Gallois, son président, en fait sa priorité. Certes le fret n'est pas négligé. Mais il reste déficitaire. (...) La part de marché du chemin de fer semble condamnée à stagner, alors que les poids lourds seront inexorablement plus nombreux. En défilant l'automobile et l'avion avec ses TGV, la SNCF ne règle pas les problèmes d'environnement générés par les trafics de fret. Pour trouver des solutions économiquement viables face à un concurrent en surcapacité chronique qui impose ses prix, le train est impuissant. A quand un vrai TGV fret ?

www.coordination-tgv.com.fr

Le TGV Méditerranée passe, ses opposants restent vigilants



APRÈS dix ans de lutte contre le TGV Méditerranée, les militants anti-TGV habitant plusieurs villages directement affectés de la Drôme et du nord de Vaucluse ont décidé de créer un site Internet. Selon la présidente de la coordination-TGV-Drôme-Vaucluse, Mariette Cuvelier, une enseignante qui a été de tous les combats, il s'agit à présent « de faire profiter les autres de notre expérience » et d'aider à la création « d'un mouvement de citoyens autour du respect de la qualité de la vie ».

Le site raconte comment la coordination a pris forme spontanément « après un porte-à-porte à vélo », dès la diffusion dans la presse locale d'un tracé autre que celui dessiné initialement par la SNCF, « qui contrariait viticulteurs et notables ». Après avoir en vain tenté de s'y opposer, les habitants entendent aujourd'hui exercer un droit de vigilance : « Internet est un outil fabuleux, qui nous permet de communiquer des informations en temps réel sans passer par le filtre des médias », s'enthousiasme M<sup>me</sup> Cuvelier, qui raconte comment la SNCF a été récemment contrain-

te de réagir, après la mise en ligne d'une information au sujet d'un éboulement sur les rails.

Reste que pour appeler les militants à protester contre la circulation des TGV la nuit en venant bloquer la voie, la coordination a eu recours au bon vieux bou-

che-à-oreille : « Le rappel en ligne reste encore difficile. Dans les villages, peu de gens sont équipés », reconnaît la présidente.

Elle trouve par ailleurs étrange qu'en faisant une recherche sur le mot « TGV » sur les grands moteurs français, certains jours, le site de la

coordination apparaisse, et d'autres jours non : « Cela signifie-t-il que des gros peuvent en bloquer l'accès ? », s'interroge-t-elle. Finalement, elle a décidé de « contourner la difficulté » en envoyant par la poste à des personnes choisies, notamment des journalistes, la carte de visite de la coordination avec l'adresse de son site. De toute façon, elle a d'autres cordes à son arc : un journal, diffusé par la poste dans tous les villages, et bientôt un livre rédigé par elle-même, intitulé *Le TGV du prince* (éditions Dagomo).

Au total, M<sup>me</sup> Cuvelier se dit étonnée par le nombre de visites reçues chaque jour par le site, et par les messages « plutôt sympas », laissés dans la boîte de dialogue : « Bravo pour la défense des riverains ! », « Heureusement qu'il y a des gens qui ont le courage de défendre la qualité de la vie ! » Mais elle sait qu'un site Web est aussi un fardeau : « Quelqu'un doit être toujours au bout de la ligne pour répondre. Sinon, les gens se lasseront. »

Nicole Cabret

## SUR LA TOILE

## GUERRE DES NOMS DE DOMAINE

■ Lors d'une réunion qui s'est tenue à Stockholm, du 1<sup>er</sup> au 4 juin, l'association Icann (chargée de coordonner le système des noms de domaine à l'échelle mondiale) a réitéré son opposition à l'apparition de noms de domaine dits « alternatifs », qui, selon elle, vont perturber le fonctionnement de l'ensemble d'Internet. Plusieurs sociétés privées, notamment américaines, se sont lancées récemment dans la vente de noms hors du système centralisé existant. Par ailleurs, plusieurs organismes gérant des noms de domaine « nationaux » ont exprimé leur mécontentement, car ils estiment que l'Icann favorise les noms de domaine « internationaux » à leur détriment. – (AP.)  
www.icann.org

## IMAGES BRETONNES

■ Quinze illustrateurs (dessinateurs de presse, caricaturistes, coloristes...) et six photographes (reportages, publicités, travaux en studio...), habitant tous la Bretagne, se sont regroupés pour lancer un site web « qui se propose d'être une vitrine de leur savoir-faire, et, modestement, de la Bretagne créative ».  
www.lescreateursbretons.com

## Partez en vacances avec Le Monde

## FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

● Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

## RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
<input type="checkbox"/> 2 semaines (13 n°)	96/14,64*
<input type="checkbox"/> 3 semaines (19 n°)	139/21,19*
<input type="checkbox"/> 1 mois (26 n°)	173/26,37*
<input type="checkbox"/> 2 mois (52 n°)	378/57,63*
<input type="checkbox"/> 3 mois (78 n°)	562/85,68*
<input type="checkbox"/> 12 mois (312 n°)	1980/301,85*

Offre valable jusqu'au 15/12/2001

## Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : 0 803 022 021 (0,99 F TTC la minute) ou par Internet : abonnement.lemonde@sceaib.com

Votre numéro d'abonné (impératif) : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Commune de résidence habituelle (impératif) : \_\_\_\_\_

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)

du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)

du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Votre adresse de vacances :

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

## Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01 42 17 32 90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi, ou par Internet : abo@lemonde.fr

Votre adresse de vacances :

du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Votre adresse habituelle :

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Votre règlement :  Chèque bancaire ou postal joint

Carte bancaire n° : \_\_\_\_\_

En France métropolitaine uniquement.  
Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements  
60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires : \_\_\_\_\_

## Bill la poisse par Luc Rosenzweig

LES FAITS sont là, d'autant plus incontestables qu'ils se sont déroulés sous les yeux de millions de téléspectateurs.

Nous sommes à Roland-Garros, mercredi, peu après 15 heures. Le match vedette de la journée commence, opposant, en quarts de finale du simple messieurs, le Français Sébastien Grosjean à l'Américain Andre Agassi. Ce dernier remporte facilement le premier set, 6-1. Jusque-là, rien d'anormal, au vu du classement ATP des deux joueurs. On perçoit alors, montant des travées des spectateurs, une rumeur qui n'est liée en rien au déroulement du jeu. Nous sommes bientôt fixés : elle salue l'entrée dans la loge présidentielle de l'ex-président Bill Clinton, accompagné de Christian Bîmes, grand chef du tournoi. C'est alors que se produit un renversement de situation comme on n'en a que rarement vu à ce niveau de compétition : Agas-

si, jusque-là dominateur, s'effondre totalement, il met toutes ses balles dehors, et semble planté sur le court comme un géranium dans son pot. Grosjean s'adjuge les deux sets suivants, 6-1, 6-1, devant un public médusé et ravi.

Bill Clinton s'éclipse alors quelques instants dans les vestiaires pour subir les courbettes bilieuses et obséquieuses d'un Nelson Montfort tremblant d'émotion servile. Résultat : Agassi prend d'entrée le service de Grosjean dans le premier jeu du quatrième set. L'Américain s'apprête à servir, quand Bill réapparaît dans sa loge. Double faute ! Et la suite de ce dernier set fut à l'avenant, Grosjean mariant la chance et le talent pour infliger au numéro 1 mondial une déculottée dont il se souviendra.

Voilà les faits, que tous les commentateurs n'ont pas manqué de signaler, sans pour autant se risquer à en fournir une interpréta-

tion. Nous retiendrons trois hypothèses pour tenter d'expliquer ce phénomène troublant. D'abord, le non-respect du principe de précaution : Agassi ne prend pas garde, en combattant, qu'un (mauvais) œil bleu le regarde, et que Steffi l'attend (bis). Ensuite, on ne peut exclure qu'il s'agisse d'une mystification minutieusement planifiée et mise en scène par Agassi et un Bill Clinton qui adore les gags style Marx Brothers. Ils en riraient encore dans les salons du Ritz... Enfin reste l'hypothèse, hardie, qu'il ne s'agirait pas du mauvais sort jeté par l'époux de Hillary à celui de Steffi, mais de la magique présence, passée de tous inaperçue, de Charles Josselin, ministre de la coopération, qui aurait fait tourner la chance en faveur de notre compatriote. Cette hypothèse a naturellement notre faveur, car elle met en lumière notre proverbiale vigilance de téléspectateur salarié.



JEUDI 7 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Découvrir son corps. Forum
- 22.00 Greenpeace, au nom de l'écologie. Forum
- 23.00 Etre autrement, vivre normalement. Forum

MAGAZINES

- 19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Catherine Jentile ; Jean-Charles de Castelbajac. Canal +
- 20.55 Envoyé spécial. Les tournantes. Trafic d'œuvres d'art : sur la piste des nouveaux pilliers. Turquie : Le jeûne de la mort. Les webcams. France 2
- 23.05 Comme au cinéma. Le fabuleux destin du cinéma français. France 2
- 23.25 Courts particuliers. Denis Podalydès. Paris Première
- 23.35 Le Club. Philippe Noiret. Ciné Classics

DOCUMENTAIRES

- 18.25 L'Actors Studio. Sean Penn. Paris Première
- 19.00 Voyages, voyages. Hongkong. Arte
- 19.00 Biographie. Mandela, les chemins de la liberté. La Chaîne Histoire
- 20.00 Pilot Guides. Le Vietnam. Voyage
- 20.15 Le Reportage GEO. Embouteillages aériens. Arte
- 20.46 Thema. Les Esprits, des gens comme vous et moi. Arte
- 21.20 Questions d'enfants. [4/6]. Etre lavé. Planète

Le Monde TELEVISION

Canal +

**20.35 Nuit Manga**  
Jean-Pierre Dionnet introduit cette soirée spéciale programmée à l'occasion de l'arrivée sur Canal + d'une nouvelle série d'animation Manga, « Lain », dont les deux premiers épisodes sont proposés ce soir à 22 heures. En ouverture, le film de Satoshi Kon *Perfect Blue* (interdit aux moins de 12 ans), thriller brillant et complexe qui utilise savamment les contraintes et les ressources de l'animation.

- 21.25 Les Mystères de la Bible. Jésus en Galilée. La Chaîne Histoire
- 22.35 Légendes. Vanessa Redgrave. Téva
- 23.10 L'Inde fantôme, réflexions sur un voyage. [6/7]. Planète
- 23.10 Au cœur du Congo. Odyssee
- 0.00 Pilot Guides. Cambodge. Voyage
- 0.30 Sujet tabou. Le Vampire du Kentucky. France 3
- 0.45 Les Messagers de l'ombre. De la débâcle à la clandestinité. La Chaîne Histoire
- 1.00 Sinasos, histoire d'un village déplacé. Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 2.05 Hockey sur glace NHL. Coupe Stanley. Play-offs (finale. 6<sup>e</sup> match) : New Jersey Devils - Colorado Avalanche. Canal +

DANSE

- 19.55 Mansouria. Chorégraphie de Josette Baiz. Musique d'Ibrahim Petliensese. Par les enfants de l'école Saint-André de Marseille. Mezzo

MUSIQUE

- 21.55 Beethoven. Ouverture en fa mineur, dite « Egmont » et Concerto pour piano n° 1. Enregistré en 1983. Avec Martha Argerich, piano. Par l'Orchestre symphonique du Bayerischer Rundfunk, dir. Seiji Ozawa. Mezzo

Paris Première

**21.00 Au-delà de la gloire** ■ ■ ■  
En compétition au Festival de Cannes 1980, ce film de Samuel Fuller, dont le titre original est *The Big Red One*, surprit tout le monde. Ses détracteurs, notamment de gauche, reprochèrent au réalisateur d'avoir célébré le triomphalisme américain au lieu de s'intéresser à la guerre du Vietnam dont Coppola, l'année précédente, avait donné une vision fulgurante avec *Apocalypse Now*.

- 22.05 Les Grands Interprètes. Enregistré en 1975. Avec T. de Bruhnoff, piano. Muzzik
- 22.50 Beethoven. *Quatuor à cordes n° 10* en si bémol majeur, opus 74. Enregistré en 1989. Avec Günter Pichler, 1<sup>er</sup> violon ; Gerhard Schulz, 2<sup>e</sup> violon ; Thomas Kakuska, alto ; Valentin Erben, violoncelle. Mezzo
- 23.10 Jazz à Vienne 1998. Taj Mahal. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.45 Otages en péril. Gustavo Graef-Marino O. TF 6
- 20.55 Un été sur la côte. Hans-Jürgen Tögel O. TMC
- 22.40 Destination inconnue. Eric Laneuville [1 et 2/2]. TF 1

COURTS MÉTRAGES

- 20.40 Courts au 13. Post mortem. Julien Eude. 13<sup>ème</sup> RUE

SÉRIES

- 19.10 La Vie à cinq. L'amour en fuite. Téva
- 19.25 Hill Street Blues. Un meurtrier précède O. Monte-Carlo TMC
- 19.50 Homicide. Emmuré vivant O. Série Club
- 20.40 Buffy contre les vampires. La faille. Série Club
- 20.50 Commissaire Moulin. Au nom de nos enfants O. TF 1
- 22.00 Lain. Weïrd O. Girls O. Canal +

Paris Première

**23.25 Courts particuliers**  
L'émission hebdomadaire d'Elisabeth Quin, dédiée aux courts métrages, reçoit ce soir l'excellent acteur et comédien Denis Podalydès, qui joue dans *Liberté, Oléron*, signé par son frère Bruno, qui sort en salles. Au menu trois films, dont deux dans lesquels figure l'acteur, *Je suis ton châtimement* et *Acide Animé* de Guillaume Bréaud ainsi que *Seigneurs, dehors !* de Pascal Deux.

FILMS

- 16.05 **Trop belle pour toi** ■ ■ ■ ■  
Bertrand Blier (France, 1989, 90 min) O. Ciné Cinémas 3
- 17.20 **Il faut sauver le soldat Ryan** ■ ■ ■  
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1998, 165 min). Cinéstar 1
- 18.55 **Le soleil se lève aussi** ■ ■ ■  
Henry King (Etats-Unis, 1957, v.o., 125 min) O. Cinétoile
- 20.45 **Western** ■ ■ ■  
Manuel Poirier (France, 1997, 140 min) O. Cinéstar 1
- 20.50 **Cop** ■ ■ ■  
James B. Harris (Etats-Unis, 1987, 115 min) O. 13<sup>ème</sup> Rue
- 21.00 **Au-delà de la gloire** ■ ■ ■ ■  
Samuel Fuller (Etats-Unis, 1979, v.o., 120 min). Paris Première



- 21.00 **Les Félicins** ■ ■ ■  
René Clément. Avec Jane Fonda, Alain Delon, Lola Albright (France, 1963, 95 min) O. Cinétoile
- 22.00 **Le Roi des gueux** ■ ■ ■  
Roy Rowland (Etats-Unis, 1938, v.o., 95 min). Ciné Classics
- 22.35 **Short Cuts, les Américains** ■ ■ ■  
Robert Altman (Etats-Unis, 1993, v.o., 185 min) O. Canal Jimmy
- 22.35 **Le Jour et l'Heure** ■ ■ ■ ■  
René Clément (France, 1962, 110 min) O. Cinétoile
- 22.50 **Jin-Roh, la brigade des loups** ■ ■ ■  
Hiroyuki Okura (Japon, 1999, 100 min) O. Canal +
- 23.45 **Viva Las Vegas** ■ ■ ■  
Roy Rowland (Etats-Unis, 1956, 115 min). Mezzo
- 23.50 **Mille milliards de dollars** ■ ■ ■  
Henri Verneuil (France, 1982, 130 min) O. Ciné Cinémas 1
- 0.10 **Allée sanglante** ■ ■ ■  
William A. Wellman (Etats-Unis, 1955, 95 min). TCM
- 0.15 **L'Empire des sens** ■ ■ ■ ■  
Nagisa Oshima (France - Japon, 1975, v.o., 100 min) O. Cinéfaz

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.25 Sunset Beach.
- 18.15 et 1.40 Exclusif.
- 18.55 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.50 Commissaire Moulin. Au nom de nos enfants O.
- 22.40 Destination inconnue. Téléfilm. Eric Laneuville. [1 et 2/2].

FRANCE 2

- 14.50 Tennis. Internationaux de France. Demi-finales Dames.
- 18.15 Un livre.
- 18.20 Nash Bridges O.
- 19.10 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 et 1.10 Journal, Météo
- 20.55 Envoyé spécial.
- 23.05 Comme au cinéma.
- 1.30 Retour à Roland-Garros.

FRANCE 3

- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Consomag.
- 20.15 Tout le sport.
- 20.20 Le Journal de Roland-Garros.
- 20.35 Tous égaux.
- 21.00 **Le jour le plus long** ■  
Film. Ken Annakin, Andrew Marton, Bernhard Wicki, Darryl Zanuck et Gerd Oswald.
- 23.55 Météo, Soir 3.
- 0.30 Sujet tabou. Le Vampire du Kentucky O.

CANAL +

- 17.10 Basket-ball. NBA.
- En clair jusqu'à 19.00
- 18.00 Dilbert O.
- 18.30 Canal + classique O.
- 18.40 Nulle part ailleurs cinéma.
- 19.00 Nulle part ailleurs O.
- 20.35 Nuit Manga. Perfect Blue ■ ■ ■  
Film. Satoshi Kon O.
- 22.00 Lain. [1 et 2/3]. Weïrd O.
- 22.25 Girls O.
- 22.50 Jin-Roh, la brigade des loups ■ ■ ■  
Film. Hiroyuki Okura O.
- 0.35 Mickro ciné.

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages. Hongkong.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Le Reportage GEO. Embouteillages aériens.
- 20.45 Thema. Esprit, es-tu là ?
- 20.46 Les Esprits, des gens comme vous et moi.
- 22.05 et 23.35 Rencontres avec le paranormal. [1 et 2/2].
- 22.15 Enquête sur le sixième sens.
- 23.35 Enquête dans la nuit. Téléfilm. Antonio Chavarrias.

M 6

- 17.10 Highlander O.
- 18.10 Buffy contre les vampires O.
- 19.05 et 20.40, 20.50 Loft Story.
- 19.50 I-minute.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie O.
- 23.30 La Créature du diable. Film. Jeffrey Reiner O.
- 1.05 Drôle de scène.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Radiodrames. *Uppercut ! Ou 27 secondes avant le KO final*, de Jean-Marie Plemme. [2/2].
- 21.00 Le Gai Savoir. Dominique Desjeux.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit.
- 0.05 Du jour au lendemain. Paul Louis Rossi (Les Gémissiments du siècle).
- 0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert. Par le Chœur de Radio France et l'Orchestre national de France, dir. Leif Segerstam. Œuvres de Segerstam, Sibelius.
- 22.00 Jazz, suivez le thème.
- 23.00 Le Conversatoire.
- 0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Concert de la série « Les Grands Interprètes ». Par La Kamerata Baltica, dir. Gidon Kremer, Mati Mikalaj, Kai Ratassep, pianos. Œuvres de Prokofiev - Barshai, Mahler - Stadlmair, Liszt.
- 22.20 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Haydn, Mozart, Weber, Beethoven.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Le Tennis côté femmes. Forum
- 22.00 L'Amour handicapé. Forum
- 23.00 Les Récits d'aventure. Invité : Annick Cojean, journaliste au Monde. Forum

MAGAZINES

- 15.00 C'est mon choix. France 3
- 19.00 Tracks. Tribal : Scooter Boys. Dream : NTM. Vibration : Custom art. Backstage : Visual rock. Live : 100% collègues. Arte
- 19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Cheb Mami ; Brigitte Lahaie. Canal +
- 20.55 Thalassa. Le delta des éléphants blancs. France 3
- 21.00 Rock Press Club. Pink Floyd et le rock progressif. Canal Jimmy
- 21.00 Recto verso. Bernard Lavilliers. Paris Première
- 22.00 Petites histoires du cinéma. Ciné Classics
- 22.45 Bouillon de culture. De l'irrévérence à Insolences. Invités : Michel Onfray ; Alix de Saint-André ; Jacques Sternberg ; Jean-Jacques Lefrère. France 2
- 23.05 Si j'ose écrire. Invités : Hans Christophe Buch ; Vincenzo Consolo ; Hella Haasse ; Pierre Mertens ; Michel Onfray ; Kenneth White. RTBF 1
- 23.15 C'est quoi l'amour ? Les familles et l'amour : les parents peuvent-ils servir d'exemple aux enfants ? TF 1
- 23.40 On ne peut pas plaire à tout le monde. France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Les Enquêtes du National Geographic. Aventure dans l'Antarctique. TMC
- 17.00 Les Messagers de l'ombre. De la débâcle à la clandestinité. La Chaîne Histoire
- 17.10 Anciennes civilisations. [1/13]. Ancienne Egypte. Planète
- 17.30 L'Aigle de mer. Monte-Carlo TMC
- 18.00 Cinq colonnes à la une. Planète
- 18.00 Les Légendes vivantes. Vietnam : I-Kwan, enfant Mnong. Voyage
- 18.00 La Science et la guerre. Ennemis de l'humanité. Chaîne Histoire
- 18.05 Le Monde des animaux. Animaux en danger. L'oryx blanc, le vautour moine, l'hippocampe. La Cinquième
- 18.20 Au cœur du Congo. Odyssee
- 18.25 L'Actors Studio. Eli Wallach et Anne Jackson. Paris Première
- 18.30 Regards d'Afrique. Festival

Le Monde TELEVISION

Arte

**20.45 Le Bon Fils**  
Luc est un adolescent de dix-sept ans, renfermé. Quand il n'est pas au lycée, il s'occupe de la maison et de son demi-frère. Leur mère, séparée de ses compagnons successifs, prétend travailler dans une entreprise de nettoyage de nuit pour cacher qu'elle se prostitue. Ecrit par Stéphane Galas et réalisé par Irène Jouannet, ce téléfilm, primé au festival de Luchon, multiplie les messages de tolérance.

- 19.15 Robert Louis Stevenson, écrivain voyageur. [2/2]. Planète
- 20.00 Pilot Guides. Le sud-ouest de la Chine. Voyage
- 20.15 Reportage. Plastique islamique. Arte
- 20.30 Questions d'enfants. [4/6]. Etre lavé. Planète
- 21.00 Les Grandes Batailles du passé. [1/28]. La guerre de Troie. Histoire
- 21.20 Les Mystères de l'Histoire. L'or de l'Eldorado. La Chaîne Histoire
- 21.45 Billie Jean King, féministe des courts. Planète
- 21.55 Icebergs. La menace qui vient du froid. Odyssee
- 22.00 Sous la mer. Hawaï. Voyage
- 22.05 Les Grandes Batailles. Napoléon 1812. La Chaîne Histoire
- 22.15 Grand format. Le Sage de Bandiagara. Arte
- 23.05 Biographie. Nelson Mandela, les chemins de la liberté. La Chaîne Histoire
- 23.30 Louisiane à volonté. Muzzik
- 23.35 Renaissance. L'apocalypse. Odyssee
- 0.00 Pilot Guides. Le Vietnam. Voyage
- 0.05 Civilisations perdues. L'Afrique, un passé occulté. La Chaîne Histoire
- 0.25 Chroniques d'Hollywood. Le héros américain. Histoire
- 0.35 Jazz renaissance. Muzzik
- 0.45 Histoires d'avions. Les ailes d'Italie. Planète
- 0.50 La Guerre des cancers. [4/4]. Le tiers-monde en otage. Histoire
- 0.55 La Science et la Guerre. Le laboratoire de la guerre. La Chaîne Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 13.00 Tennis. Internationaux de France. Demi-finales messieurs. Eurosport
- 13.10 Tennis. Internationaux de France. Demi-finales messieurs. A Roland-Garros. France 3-France 2
- 20.30 Volley-ball. Ligue mondiale. Poule A : France - Espagne. Eurosport
- 3.05 Basket-ball. Championnat de la NBA. Play-off. Finale (2<sup>e</sup> match) : Los Angeles Lakers - Philadelphie Sixers. Canal +

DANSE

- 21.00 Le Lac des cygnes. Chorégraphie de Mats Ek. Musique de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Par le ballet Cullberg. Mezzo

MUSIQUE

- 17.00 Récital au Louvre. Avec Isabelle Cals, mezzo-soprano ; Guillaume Sutre, violon ; Luc-Marie Aguera, violon ; Miguel Da Silva, alto ; François Salque, violoncelle. Muzzik

- 19.30 Classic Archive. Enregistré en 1963, 1964 et 1966. Avec Yvonne Lefebvre, piano ; Vlado Perlemuter, piano. Mezzo
- 19.35 John Lee Hooker. Montréal, 1980. Muzzik
- 22.45 Dvorak. *Concerto pour violoncelle*. Avec Mischa Maisky, violoncelle. Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Petr Altrichter. Mezzo
- 23.05 Status Quo. Doing Their Thing. Enregistré en 1970. Canal Jimmy
- 0.05 The Nat « King » Cole Show 7. Enregistré le 9 juillet 1957. Muzzik

THÉÂTRE

- 21.05 L'Amour foot. Pièce de Robert Lamoureux. Festival

VARIÉTÉS

- 0.00 Top à Jacques Dutronc. Diffusé le 2 mars 1974. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

- 17.30 A l'Est d'Eden. Harvey Hart. [4/4] O. Téva
- 18.55 La Victoire d'une mère. Tom McLoughlin O. CinéCinémas
- 19.00 L'Ange du stade. Robert King. Disney Channel
- 20.45 La tigresse sort ses griffes. Richard W. Munchkin. RTL 9
- 20.45 Le Bon Fils. Irène Jouannet. Arte

COURTS MÉTRAGES

- 22.25 et 0.25 Festival d'Anney. Canal +
- 0.50 Histoires courtes. Spécial Anney. *Le Dos au mur*. Bruno Collet O. *On a beau être bête, on a fait quand même*. Marie-Laure Daffis et Léo Marchand O. *Toro loco*. Manuel Otero O. France 2

SÉRIES

- 18.10 Buffy contre les vampires. Le facteur Yoko O. M 6
- 19.05 Méliïssol. Mauvaise foi. TV 5
- 19.10 La Vie à cinq. Liens sacrés O. Téva
- 19.25 Hill Street Blues. Las Vegas O. Monte-Carlo TMC
- 20.00 Les Anges du bonheur. La fierté O. Téva
- 20.50 Crimes en série. Le Disciple O. France 2
- 22.15 Alien Nation. The Spirit of 95 O. Série Club
- 22.25 Dharma & Greg. The Box (v.o.). Téva
- 22.50 Ally McBeal. Hat's Off to Larry (v.o.) O. Téva
- 23.25 Tekwar. Amour virtuel. 13<sup>ème</sup> RUE
- 23.35 Deuxième chance. Food For Thought O. Téva
- 1.10 Friends. Celui qui aimait les cheesecakes. Ceux qui passaient une nuit blanche (v.o.) O. Canal Jimmy

Canal +

**22.40 Le Goût des autres** ■  
Gros succès lors de sa sortie en salles en 1999, cette comédie d'Agnès Jaoui, habilement construite, montre la transformation d'une poignée de personnages qui démontrent une vérité différente des préjugés sociologiques. De nombreux téléspectateurs se reconnoissent dans ce film brillamment servi par ses interprètes, parmi lesquels Jean-Pierre Bacri, Gérard Lanvin et Anne Alvaro.

VENREDI 8 JUIN

FILMS

- 14.10 **Le Plus Grand Cirque du monde** ■ ■ ■  
Henry Hathaway (Esp. - EU, 1964, 135 min) O. Ciné Cinémas 1
- 14.35 **Le Jour et l'Heure** ■ ■ ■ ■  
René Clément (France, 1962, 110 min) O. Cinétoile
- 14.45 **Fargo** ■ ■ ■  
Joël Coen et Ethan Coen. Avec Frances McDormand, Steve Buscemi (EU, 1995, v.o., 100 min) O. Cinéfaz
- 15.30 **La Roulotte du plaisir** ■ ■ ■  
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1954, 100 min). TCM
- 16.25 **Hurricane** ■ ■ ■  
John Ford et Stuart Heisler (EU, 1937, v.o., 100 min) O. Cinétoile
- 17.05 **Le Rapt** ■ ■ ■  
Charles Crichton (Grande-Bretagne, 1952, v.o., 90 min). Ciné Classics
- 18.45 **Doux oiseau de jeunesse** ■ ■ ■  
Richard Brooks (Etats-Unis, 1962, 120 min). TCM
- 20.45 **Yakuza** ■ ■ ■  
Sydney Pollack (Etats-Unis, 1975, 115 min) O. TCM
- 21.00 **Les Ailes du désir** ■ ■ ■ ■  
Wim Wenders (France - Allemagne, 1987, 125 min) O. Ciné Cinémas 2
- 21.00 **Kagemusha, l'ombre du guerrier** ■ ■ ■ ■  
Akira Kurosawa (Japon, 1980, 155 min) O. Cinéfaz
- 22.40 **Le Goût des autres** ■ ■ ■  
Agnès Jaoui (France, 1999, 104 min) O. Canal +



- 22.40 **Western** ■ ■ ■  
Manuel Poirier. Avec Sergi Lopez, Sacha Bourdo, Elisabeth Vitali (France, 1997, 140 min) O. Cinéstar 2
- 22.50 **La Machine à explorer le temps** ■ ■ ■  
George Pal (Etats-Unis, 1960, 100 min) O. Cinétoile
- 22.55 **13 rue Madeleine** ■ ■ ■  
Henry Hathaway (Etats-Unis, 1946, v.o., 100 min). Ciné Classics
- 23.05 **Mille milliards de dollars** ■ ■ ■  
Henri Verneuil (France, 1982, 130 min) O. Ciné Cinémas 2
- 23.05 **Notre histoire** ■ ■ ■  
Bertrand Blier (France, 1984, 110 min) O. Ciné Cinémas 3
- 23.50 **La Loi du silence** ■ ■ ■ ■  
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1953, 100 min) O. TCM



- 22.40 **Western** ■ ■ ■  
Manuel Poirier. Avec Sergi Lopez, Sacha Bourdo, Elisabeth Vitali (France, 1997, 140 min) O. Cinéstar 2
- 22.50 **La Machine à explorer le temps** ■ ■ ■  
George Pal (Etats-Unis, 1960, 100 min) O. Cinétoile
- 22.55 **13 rue Madeleine** ■ ■ ■  
Henry Hathaway (Etats-Unis, 1946, v.o., 100 min). Ciné Classics
- 23.05 **Mille milliards de dollars** ■ ■ ■  
Henri Verneuil (France, 1982, 130 min) O. Ciné Cinémas 2
- 23.05 **Notre histoire** ■ ■ ■  
Bertrand Blier (France, 1984, 110 min) O. Ciné Cinémas 3
- 23.50 **La Loi du silence** ■ ■ ■ ■  
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1953, 100 min) O. TCM

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55 Les Feux de l'amour.
- 14.45 L'Avocat de mon cœur. Téléfilm. Glenn Jordan.
- 16.30 Les Dessous de Palm Beach.
- 17.25 Sunset Beach.
- 18.15 et 1.10 Exclusif.
- 18.55 Le Bigdil.
- 20.00 Le Journal, Météo, Trafic infos.
- 20.55 Succès.
- 23.15 C'est quoi l'amour ?
- 0.35 Les Coups d'humour.
- 1.40 TF 1 Nuit, Météo.

FRANCE 2

- 13.50 Derrick O.
- 14.50 Tennis. Internationaux de France. Demi-finales Messieurs
- 18.25 Nash Bridges O.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 et 0.00 Journal, Météo.
- 20.50 Crimes en série. Le Disciple O.
- 22.40 Bouche à oreille.
- 22.45 Bouillon de culture.
- 0.20 Retour à Roland-Garros.
- 0.50 Histoires courtes. Spécial Anney. *Le Dos au mur*. Bruno Collet O. *On a beau être bête, on a fait quand même*. Marie-Laure Daffis et Léo Marchand O. *Toro loco*. Manuel Otero O.
- 1.15 Mezzo l'info.

FRANCE 3

- 13.10 Tennis. Internationaux de France. Demi-finales Messieurs.
- 15.00 C'est mon choix.
- 15.50 L'île fantastique.
- 16.40 MNK, A toi l'actu@.
- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal de Roland-Garros.
- 20.30 Tous égaux.
- 20.

## Chez Pivot

par Pierre Georges

SIL'ON ÉTAIT de cette corporation-là des gens écrivant vraiment, c'est-à-dire des écrivains, alors nul doute que l'on casserait sa tirelire pour contribuer à l'érection d'une statue. Et peut-être bien qu'on exigerait qu'elle soit plantée en terre beaujolaise cette icône de bronze. Qu'elle soit inaugurée non par un sous-préfet, l'écharpe tricolore en sous-ventrière, mais par l'immense armée des gens de lettres, – présentez stylo ! Et que soient inscrits dessus ces simples mots : « A Bernard Pivot, les auteurs, lecteurs et téléspectateurs reconnaissants ! »

Bernard Pivot s'en va. Bernard Pivot arrête. Le « Roi lire », selon le très joli titre du *Nouvel Observateur*, descendra, le 29 juin, de son trône de papier. Eh bien, malgré tout et malgré lui qui n'est pas mort car il lit encore, ajoutons à cette couronne nos quelques fleurs ! Pas question d'être le dernier à son embaumement !

La vie des hommes et des livres est ainsi faite qu'au moment du bilan, et déjà des regrets ou des soulagements, le monde des lettres qui adore les querelles se diviserait en deux camps : les pivotistes et les antipivotistes. Avec des enthousiasmes nostalgiques ou des fureurs déjà rétrospectives.

Cette querelle nous dépasse au sens où, depuis longtemps, notre camp est choisi, notre opinion faite. Nous n'avons que du bien à penser, et donc à dire, d'un homme qui fit remarquablement son métier, artisan de télévision, comme il en est d'art. Sur le métier, justement, il remit encore et encore des milliers d'ouvrages dans une habile et conviviale invite au partage du plaisir de lire.

Ce n'est pas rien, un malfaiteur

de cet acabit, aimable coupable de tant d'incitations de jeunes et de vieux, à la débauche de lecture. Et ce ne fut pas rien, notamment au moment d'« Ouvrez les guillemets » et d'« Apostrophes » que cette douce et consentie tyrannie des vendredis soirs qui nous trouvaient, par millions, fidèles au poste, pour le coup d'envoi rituel : « Bonsoir à tous ! »

On dit parfois que si elle ment beaucoup et souvent sur l'instant, la télévision ne ment pas dans sa capacité à révéler à la longue le caractère profond des gens. Ce qui apparut très vite et très fort, de façon éclatante, un peu comme lorsque pour un photographe ou un cinéaste un modèle ou un acteur prennent bien la lumière, c'est que Bernard Pivot prenait formidablement bien l'humanisme télévisuel : un homme comme ça, aimant les livres et les gens, outre le vin et le football, ne saurait être fondamentalement mauvais.

Il fut fondamentalement bon. Ce qui ne le fit ni camelot des lettres ni cuisinier arbitre des élégances, fussent-elles littéraires. Il tint, et avec quel plaisir communiqué et partagé, salon de lecture. Il fit lire, excusez du peu en cette préhistoire zappeuse. Et il fit vendre du livre, ce qui ne saurait raisonnablement être retenu contre lui.

Ses choix, ses goûts, ses révélations, ses oublis, ses emballages, ses grands et petits écrivains et moments de télévision furent à la mesure de son pouvoir et de sa présence immenses. Alors à ceux trop oublieux ou ingrats, rappelons simplement cette époque où un éditeur se faisait gloire et fête de passer « chez Pivot ».

# La juge Eva Joly tente de justifier des investigations ayant visé l'un des avocats d'Alfred Sirven

Les recherches semblent avoir concerné d'autres avocats

LE TORCHON brûle à nouveau entre la juge d'instruction Eva Joly et les avocats parisiens. Interrogée par le président du tribunal de grande instance de Paris, Jean-Claude Magendie, sur les conditions dans lesquelles avaient été ordonnées des investigations discrètes sur l'un des avocats d'Alfred Sirven, la magistrate s'est défendue d'avoir excédé les limites de ses pouvoirs et a tenté de justifier les mesures entreprises. Dans une longue lettre adressée, mercredi 6 juin, au président de la juridiction parisienne, M<sup>me</sup> Joly assure, « sous le couvert de la confidentialité », avoir voulu « vérifier le sérieux [...] de renseignements portés à [sa] connaissance par des services de police » et qui visaient nommément l'avocat Eric Turcon. Défenseur de M. Sirven depuis 1996 – dans des dossiers fiscaux, puis dans l'affaire Elf –, cet avocat avait annoncé son intention de saisir la justice après la découverte des enquêtes dont il avait été l'objet au début de cette année (*Le Monde* du 2 juin).

Considérant qu'une atteinte

avait été portée à sa vie privée ainsi qu'aux droits de la défense, M. Turcon avait également saisi le bâtonnier de Paris, Francis Teitgen – qui avait à son tour interrogé le président du tribunal. Soulignant, dans sa réponse écrite, que « [la] qualité d'avocat ne confère pas d'immunité », la juge d'instruction indique pourtant que M. Turcon « n'était alors pas le conseil d'une personne mise en examen dans la procédure [de l'affaire Elf] ». Dans la demande de renseignements adressée, le 26 janvier dernier, par la brigade financière à Interpol-Suisse, la profession de M. Turcon avait, de fait, été passée sous silence – il était présenté comme « conseil juridique » et « proche de M. Sirven ». Les liens professionnels de l'avocat avec l'ancien directeur des « affaires générales » d'Elf-Aquitaine étaient néanmoins notoires depuis les deux perquisitions effectuées chez lui et à son cabinet par M<sup>me</sup> Joly et sa collègue Laurence Vichnievsky, en 1998 et en 1999, alors que celles-ci s'efforçaient de retrouver la trace du fugitif de l'affaire Elf. Jamais poursuivi

dans cette procédure, M. Turcon avait déposé une plainte contre les deux juges – que la Cour de cassation a déclarée irrecevable (*Le Monde* du 16 février).

Qualifiant les recherches qui l'ont visé – ainsi que son épouse – d'« actes ordinaires d'instruction conduits dans le cadre de la loi et le strict respect de la procédure pénale et des droits de la défense », M<sup>me</sup> Joly n'explique pas, en revanche, pourquoi de semblables mesures d'enquête ont visé d'autres avocats ayant assisté M. Sirven. Des documents attestent ainsi que la police a interrogé une société d'exportation de vins de Chinon – dont le fugitif de l'affaire Elf était réputé friand – afin de savoir si plusieurs de ses proches n'auraient pas fait expédier des bouteilles vers des pays asiatiques (Vietnam, Chine, Philippines). Parmi les « proches » suspectés figuraient un autre avocat parisien, Jean Dupoux, et un avocat de Genève, Maurice Harari, qui furent tous deux les conseils de M. Sirven. Le second aurait en outre été la cible d'autres vérifications, relatives à

d'éventuels séjours dans un hôtel parisien entre 1997 et 2000 – sans relation apparente avec d'hypothétiques infractions. Informé de l'existence de ces investigations, le bâtonnier de Genève, Pierre De Preux, a convoqué « en urgence » une réunion du conseil de l'ordre des avocats genevois. « C'est une énormité qui met en péril notre profession », a-t-il déclaré au *Figaro* du jeudi 7 juin.

Ignorant ces critiques, M<sup>me</sup> Joly se déclare, dans son courrier, « d'autant plus surprise par la démarche [du] bâtonnier [de Paris] que dans un passé récent, les tutelles sur les auxiliaires de justice n'ont peut-être pas joué pleinement le rôle que la loi leur confie ». Réagissant à cette critique implicite, jeudi matin, le bâtonnier Teitgen a indiqué au *Monde* qu'il n'avait pas encore été officiellement informé de la réponse de la juge, mais que « ses appréciations sur le fonctionnement du conseil de l'ordre » lui paraissaient « dérisoires et hors de propos ».

Hervé Gattegno

## L'OTAN lance un programme de défense antimissile

L'OTAN a décidé, mercredi 6 juin, à Bruxelles, de lancer un programme de défense antimissile, dit de « théâtre », et a retenu deux consortiums internationaux, mis en compétition, pour mener à bien les premières études de son développement. Dans l'un des groupes figurent des entreprises françaises. Un tel programme n'est pas incompatible avec les obligations du traité ABM de limitation des sites antimissiles et il pourrait constituer le premier échelon du projet de bouclier antimissile avancé par les Etats-Unis.

C'est dès 1993 que le Conseil de l'OTAN a adopté le concept d'une défense aérienne « élargie » et « active », autrement dit une capacité, dans les pays membres de l'Alliance atlantique, à déployer les moyens d'intercepter en vol des missiles balistiques tactiques. Par là, il faut entendre des missiles offensifs d'une portée de 1 000 à 2 000 kilomètres. Ce concept a été définitivement avalisé en 1997. Il permet de disposer d'une défense TBM (Tactical Ballistic Missile) à plusieurs « couches », c'est-à-dire ayant plusieurs niveaux d'interception et instal-

lée éventuellement sur diverses plateformes. Pour l'OTAN, il s'agit de la protection de ses forces, là où elles seraient déployées ; de ses sites de commandement et de communication ; de points sensibles du territoire, et de ses bases ou escadres navales.

A Bruxelles, les alliés nord-américains et européens ont sélectionné deux consortiums industriels pour concevoir un tel arsenal. D'un côté, l'American Science Applications International Corporation (SAIC) réunit, autour de Boeing, notamment des laboratoires de recherche britanniques et allemands. De l'autre, l'équipe Janus, emmenée par Lockheed Martin, rassemble les groupes européens de défense MBDA (fusion de Matra BAe, Aérospatiale-Matra et Alenia-Marconi), EADS et Astrium ; l'entreprise américaine TRW et diverses sociétés britanniques, espagnoles, turques, grecques et néerlandaises. Deux candidatures, autour de Northrop-Grumman et de Thales (ex-thomson-CSF)-Raytheon, n'ont pas été retenues.

Jacques Isnard

### DÉPÊCHES

■ **CYCLISME** : une grande confusion régnait, jeudi 7 juin, avant le départ de la 18<sup>e</sup> étape du Giro en direction de Santa Anna di Vinadio. Réduite dans un premier temps à 90 kilomètres, elle risquait de ne pas être disputée, les coureurs s'étant déclarés excédés à la suite de l'opération de police menée dans la soirée de mercredi à San Remo. Deux cents policiers de la brigade des stupéfiants italienne (NAS) et des membres de la brigade des finances de Padoue ont procédé à une impressionnante perquisition. Les chambres des 143 coureurs et de l'encadrement ont été fouillées entre 20 h 30 et 2 heures du matin. « Ils ont vérifié nos chambres, nos bagages et les véhicules », a raconté, jeudi matin au *Monde*, Gianluigi Stanga, le directeur sportif de l'équipe Colpack. Quelques heures avant, la formation Mercatone Uno avait confirmé que son coureur Riccardo Forconi avait subi un contrôle « non négatif » à l'EPO, le 19 mai à Pescara à l'issue du prologue.

■ **LOTO** : tirages n° 45 mercredi 6 juin. Premier tirage : 5, 10, 18, 28, 36, 46 ; complémentaire : 45. Rapports pour 6 numéros : 2 752 955 F (419 685 €) ; 5 numéros et complémentaire : 63 605 F (9 696 €) ; 4 numéros : 6 260 F (954 €) ; 4 numéros et complémentaire : 292 F (44,51 €) ; 3 numéros : 146 F (22,25 €) ; 3 numéros et complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 2 numéros : 14 F (2,13 €). Second tirage : 2, 3, 11, 20, 39, 48 ; complémentaire : 46. Rapports pour 6 numéros : 11 774 575 F (1 795 022 €) ; 5 numéros et complémentaire : 185 310 F (28 250 €) ; 4 numéros : 9 060 F (1 381 €) ; 3 numéros et complémentaire : 322 F (49,08 €) ; 2 numéros : 161 F (24,54 €) ; 1 numéro et complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €).

# Du projet au succès

Magellan a réussi son tour du monde en 3 ans. Il a ouvert la voie aux technologies qui, aujourd'hui, permettent de battre de nouveaux records. Le secret des champions ? Mobiliser des équipes de professionnels, disposer d'un vrai projet et le piloter pour gagner ! Faire de votre projet un vrai succès, c'est la mission de Sopra Group et de ses 6 000 collaborateurs.

[www.sopragroup.com](http://www.sopragroup.com)

## Sopra group

# Conseil & Intégration de Systèmes

Sopra Group est la marque commerciale de l'ensemble des sociétés constituant le Groupe SOPRA.

**LE FEUILLETON  
DE PIERRE LEPAPE**  
« L'Insignifiance  
du tragique »  
de Florence Dupont  
page II



**ANGELICA GARNETT**  
page IV



**L'AUTOÉDITION**  
page VI

**LE PARADIS**  
La chronique  
de Roger-  
Pol Droit  
page VII



**HISTOIRE**  
J.G.A. Pocock-  
Quentin Skinner :  
aux origines de  
la science politique  
pages VIII et IX



**LE MONDE DES POCHE**  
Adolfo Bioy Casares  
et Anne Perry 16 pages



JEAN-PAUL BAJARD/EDITING POUR « LE MONDE »

## Notre compagnon d'ignorance

**O**n imagine mal Philippe Jaccottet, qui aura soixante-seize ans à la fin de ce mois, occupé à rassembler ses poèmes et ses proses en une somme péremptoire. Ses livres sont pourtant suffisamment nombreux et cohérents pour, recueillis, former un de ces lourds volumes qui attestent qu'une œuvre a été accomplie, que son cheminement et sa trajectoire méritent un tel hommage. Du côté des poètes, on sait que Saint-John Perse ou René Char, pour ne citer que les derniers, ne dédaignèrent pas de présider, en personne, à de telles entreprises. La démarche de Jaccottet, tout son « projet » – si ce mot n'évoquait un ordre d'idées qui lui est précisément étranger – semblent aller à l'encontre de ce type de couronnement. Quelle vision enflée de nous-mêmes, quelle conception totalisante du monde nous autoriseraient à

*La poésie  
de Philippe Jaccottet  
est une éthique  
et un art de vivre,  
de penser et de rêver.  
Trois livres, qui mêlent  
proses et poèmes, en  
témoignent*

laisser derrière nous plus que des traces éparses ? De quoi, à la fin, serons-nous la somme ? Ainsi, les trois volumes que publie aujourd'hui Philippe Jaccottet regardent-ils vers un autre horizon que celui d'une consécration un peu morte et immobilisante. Ils constituent encore des étapes, des « essais », au sens où Giacometti employait ce mot. La forme même et la distribution du recueil de proses et de poésies intitulé *Et néanmoins*, témoignent de cette morale

de l'inachevé, de cet extrême scrupule qui fait se tenir toujours le poète dans « l'entre-deux, l'enclos ouvert, peut-être ma seule patrie ».

Pas davantage que ceux publiés au cours des dernières années, ces trois livres n'achèvent ou ne parachèvent rien. La notion même de maturité, d'une maturité qui viendrait, logiquement, raisonnablement, exaucer un parcours, n'aurait, ici, pas de sens – ou bien à être inversé : les premiers poèmes de Jaccottet, écrits il y a plus de cinquante ans, portaient une affirmation qui s'est dé faite, une sorte d'autorité audacieuse propre à la jeunesse, dont il a fallu, par la suite, se dessaisir. Sans perdre son exigence, la « mesure de l'art » s'est mise à l'épreuve du « sans-mesure de la vie ». En aucune autre œuvre contemporaine, le passage à la nudité de l'âge et de l'âme, à cet accomplissement comme inversé qui laisse l'esprit sans pouvoir et sans gloire – mais aussi parfaitement, douloureusement, lucide –, n'est visible d'une manière aussi bouleversante. La très belle et digne sagesse, cette éthique de la parole poétique qui

est celle de Jaccottet, ne s'est à aucun moment figée dans la contemplation satisfaite d'elle-même. « Tant d'années, et vraiment si maigre savoir/cœur si défaillant... » disait un poème de *Pensées sous les nuages* (1983).

Pour percevoir ce passage qui n'est jamais destiné, dans l'œuvre de Jaccottet, à devenir un état, il faut accorder au mot de sérénité on ne sait quelles fragilité et faiblesse, quel tremblement, ne jamais le prononcer sans un sourire intérieur de doute, presque de moquerie : « *Ma vieille rengaine. Et pas le moindre progrès ? Ici se dessine une limite pour l'esprit incapable de penser vraiment, ballotté d'émerveillements en dégoûts, incapable de leur trouver un ordre qui les fonde. Trop abrité, peut-être, aujourd'hui encore, pour avoir droit à la parole. C'est pourtant ma voix : tout effort pour la durcir, la briser, la gauchir impliquerait un mensonge bien plus grave que celui qui l'imprègne malgré moi.* »

**Patrick Kéchichian**

Le beau cahier collectif que Patrick Née et Jérôme Thélot consacrent à Jaccottet – inscrit dans une longue suite d'études et d'ouvrages critiques (1) – ne vient pas contredire le caractère d'essentielle « précarité » de cette œuvre, ni dissimuler son incertitude fondatrice. André du Bouchet, récemment décédé, et Jacques Dupin, Maurice Chappaz et Anne Perrier, Paul de Roux, Jean-Claude Pinson, Jean-Pierre Lemaire ou Yves Bichet, adressent des signes de reconnaissance à l'écrivain qui vit à Grignan, dans la Drôme, depuis 1953. Jérôme Thélot, auteur d'un bel essai sur *La Poésie précaire* (PUF, 1997) comportant un chapitre sur Jaccottet – qu'il rapproche justement d'Alfred de Vigny –, étudie la place de l'ignorance dans l'œuvre. « Plus je vieilliss et plus je crois en ignorance, / plus j'ai vécu, moins je possède et moins je règne... » écrivait Jaccottet, dans *L'Ignorant* (1958). Et Jean Starobinski, l'ami genevois, avait accordé au poète ce noble titre : « notre compagnon d'ignorance ».

Ne jamais se fermer ni se complaire en soi-même, désobéir constamment à la loi de perfection qui nie le sens de l'« expérience immédiate », accueillir, autant que les joies, les accidents, les failles de l'existence, refuser les positions acquises, les vanités, les privilèges attachés à l'introuvable, à l'impossible identité de poète... Que serait l'art poétique de Jaccottet s'il n'était d'abord l'addition de ces impératifs, c'est-à-dire un art de vivre ?

Selon l'auteur de *A la lumière d'hiver* (1977), le poète n'est pas un manieur de mots. « Trop facile de jongler avec le poids des choses une fois changées en mot... » Ce n'est pas une volonté de maîtrise qui le fait parler, ni une révérence excessive ou une dévotion, mais, proprement, un dévouement à l'égard de la parole elle-même. Parole qui n'a de sens, et ne prend « poids » qu'à être partagée. « Je voudrais envoyer des nouvelles de confiance à mes amis que le silence altère et détruit. Je ne voudrais absolument que cela », écrivait Jaccottet dans *Éléments d'un songe* (1961). Et plus tard, dans *A travers un verger* (1975) : « ... C'est l'effondrement des autres qui est insoutenable, et qui menace de nous détruire. De faire paraître nos mots

*coupables, ou odieux. De nous réduire, enfin, au silence.* »

Depuis 1983 (*Pensées sous les nuages*), Philippe Jaccottet ne fait plus paraître de recueils exclusivement composés de poèmes (2). *Cahiers de verdure* (1990) et *Après beaucoup d'années* (1994), et aujourd'hui *Et, néanmoins*, mêlent les pages de proses à ce qu'on pourrait nommer des tentatives de poésie. Comme si les frontières s'étaient peu à peu brouillées. Comme si la parole insistait dans les marges du poème, que la présence trop ostentatoire des mots et leur agencement, avaient à subir l'expérience d'une altération, que la lyre du poète était fêlée. « Nous les bègues à la voix brisée... », n'avons d'autre pouvoir que celui de le constater.

Parallèlement, le poète continue la publication de ces *Semaisons*, dont paraît le troisième volume qui comporte les notes des années 1995-1998. Il ne s'agit pas d'un « journal intime », d'une suite de sentences, ni d'un livre d'heures. Jaccottet y consigne la part réflexive de ses écrits. Celle-ci

prend fréquemment la forme d'impressions de paysage ou de lecture, de citations, de rêves très nombreux... A propos de ces derniers, on serait presque tenté de les isoler et de les regrouper, tant ils constituent une source importante, ancienne, obscure et disponible : une liberté. Traducteur des romantiques allemands, mais loin de toute théorie qui donnerait à l'onirisme une vertu exclusive, à l'écart également d'une approche expérimentale – comme celle de Desnos – Philippe Jaccottet accueille simplement le monde et les mots, les fragments de poèmes, que ses rêves concèdent au jour.

Un vers de saint Jean de la Croix, une page de Maurice de Guérin, un oiseau, un nuage ou les fleurs, le souvenir d'un ami, la révision du jugement auquel une relecture conduit... constituent des éléments de ce même monde qui n'a pas, chez Jaccottet, vocation à être d'abord intérieur. Plus on désire l'approcher, plus le réel est un mystère. Sa totalité qu'on ne peut englober a plus de dignité que nos pensées, nos sentiments et nos rêves. Et lorsque le mouvement de l'esprit est celui de l'intériorisation, de la méditation de ce mystère, il ne se confond jamais avec une volonté d'appropriation.

**ET, NÉANMOINS  
proses et poèmes,**  
de Philippe Jaccottet.  
Gallimard, 90 p., 69 F (10,52 €).

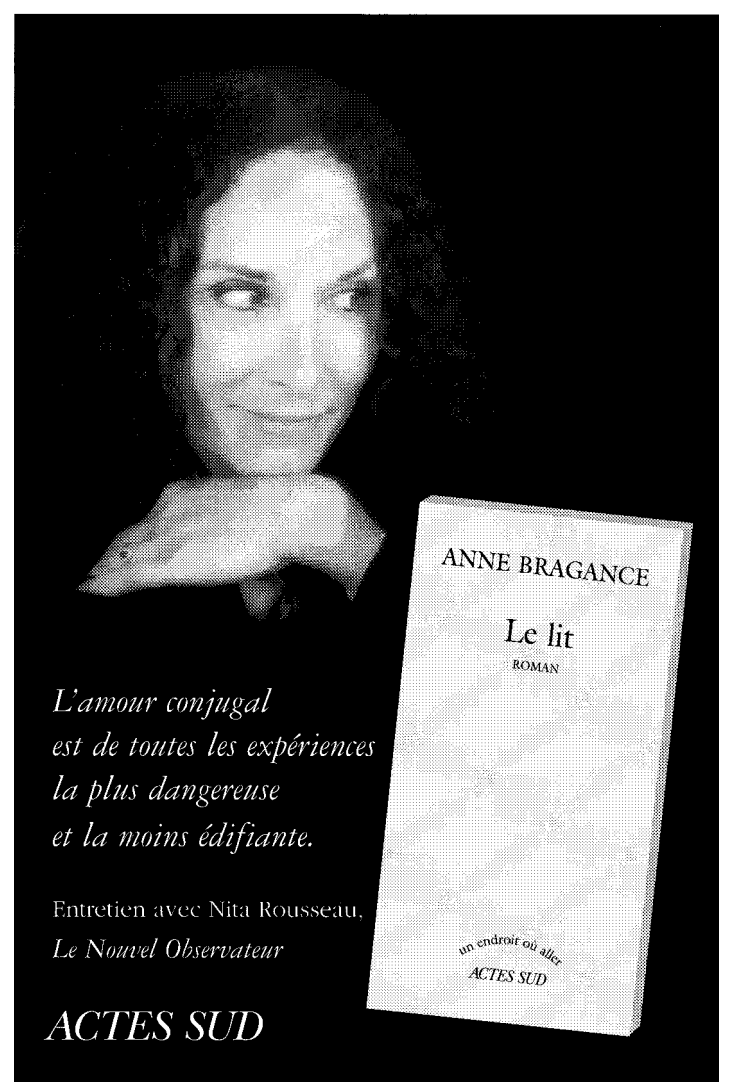
**CARNETS 1995-1998  
(La Semaison III)**  
de Philippe Jaccottet.  
Gallimard, 148 p., 85 F (12,96 €).

**NOTES DU RAVIN**  
de Philippe Jaccottet.  
Ed. Fata Morgana, 60 p.,  
63 F (9,60 €)

**PHILIPPE JACCOTTET**  
sous la direction de Patrick Née  
et Jérôme Thélot.  
Ed. Le temps qu'il fait, cahier 14,  
328 p., 190 F (28,97 €).

(1) Signalons la grande étude récente de Hervé Ferrage qui embrasse tous les aspects de l'œuvre : *Philippe Jaccottet, le pari de l'inactuel* (PUF, 398 p., 149 F [22,71 €]).

(2) Tous les recueils cités sont publiés chez Gallimard, qui a également à son catalogue trois volumes de la collection de poche « Poésie »



*L'amour conjugal  
est de toutes les expériences  
la plus dangereuse  
et la moins édifiante.*

Entretien avec Nita Rousseau,  
*Le Nouvel Observateur*

**ACTES SUD**





# Nos ancêtres les Grecs ?

## L'INSIGNIFIANCE TRAGIQUE

de Florence Dupont.  
Gallimard-Le Promeneur, 230 p., 140 F (21,34 €).

L'invention du passé est l'une des fonctions les plus fécondes de l'Histoire. L'Europe classique a inventé le Moyen Âge pour mieux se distinguer de ces temps décréétés barbares. Mais l'ère classique elle-même est une construction de l'esprit, comme la Renaissance, comme l'époque romantique. Les humanistes italiens du XV<sup>e</sup> siècle ont été les créateurs de la plus vigoureuse de ces fictions, de la plus indéclinable : l'Antiquité grecque, conçue comme la source originelle, universelle et éternelle de notre civilisation européenne. Chaque époque, après eux, a revisité le grand mythe fondateur, l'a revivifié de ses propres lectures idéologiques pour faire de la Grèce ancienne la référence immuable, l'actualité miraculeuse, la clef qui ouvre toutes nos serrures : les Grecs ont tout dit ou presque sur l'homme, les lois, la Cité, la démocratie, l'amour, la justice, les dieux, la guerre, les femmes, l'existence. Tout a été pensé, raconté, écrit, par une sorte de miracle, il y a vingt-cinq siècles, sur un petit coin de terre ensoleillé. C'est trop beau pour ne pas être vrai.

Cette histoire imaginaire de l'humanité, cette grande mythologie fondatrice a certes été remise en cause par de nombreux historiens contemporains. En France, les travaux de Louis Gernet, de Marcel Détiéne, ceux de Jean-Pierre Vernant, de Pierre Vidal-Naquet ou de Nicole Loraux ont permis de rendre la Grèce ancienne à sa propre histoire. Celle d'une société humaine particulière et étrange, soumise au temps, à l'évolution, avec ses tensions sociales, politiques, religieuses, ses ordres, ses désordres, ses rites, ses formes de sociabilité, ses exclusions, ses moments d'expansion, ses périodes de retrait, ses crises, ses guerres, ses castes, ses pratiques culturelles, sa cosmogonie, son imaginaire. Rien d'immuable, rien d'éternel : une société vivante cherchant, comme d'autres, un équilibre entre l'ancien et le nouveau, entre la permanence et l'éphémère, entre la répétition et l'accident, pour permettre aux membres du groupe de vivre ensemble.

Ces travaux historiques nombreux, savants, audacieux ont effrité le mythe de la Grèce originaire et éternelle sans parvenir encore à le détruire. Florence Dupont juge cette situation « intellectuellement insupportable, voire désespérante. » « Les historiens ont beau lutter sans cesse, sans cesse renaissent les têtes de l'hydre. Comme si l'usage symbolique primait sur la vérité historique. » Elle a donc décidé de frapper fort, quitte à prendre quelque liberté avec les principes sacrés de la prudence et de la diplomatie universitaires. Florence Dupont ne craint ni de donner des coups ni d'en recevoir ; elle est fonceuse, radicale et volontiers provocatrice. Puisqu'il faut décidément enfoncer le clou de l'Histoire, elle n'hésite pas sur la taille du marteau, dût-elle risquer parfois de se taper sur les doigts.

Cette humeur batailleuse donne à son érudition une verve tonique. On se souvient de son *Homère* et *Dallas*. Introduction à la critique anthropologique, paru il y a

une dizaine d'années et qui présentait l'épopée homérique comme un ensemble de performances orales et sacrées qui ne devaient rien à l'écriture. Des discours définitivement perdus dont l'*Illiade* et l'*Odyssée* ne sont que les transcriptions artificielles et figées, des monuments à la parole morte (1). Dans *L'invention de la littérature*, Florence Dupont oppose la culture vivante des Grecs et des Romains, celle du banquet, du rapprochement des hommes et des dieux à travers les plaisirs du corps, de la danse, de l'ivresse, du chant, des baisers, des jeux verbaux, à la culture « froide », monumentale, de la littérature, des bibliothèques et des écoles (2). L'oralité sensuelle, fervente, ardente, immédiate face à l'écriture, cette mise au silence des corps animés.

Nous retrouvons cette opposition entre culture vivante et culture du texte écrit dans *L'insignifiance tragique*. Il s'agit encore pour l'historienne-anthropologue de marquer l'écart irréductible entre ce que les Grecs nommaient une tragédie et le genre littéraire que nous connaissons aujourd'hui et depuis quelques siècles. Sous la même étiquette, sous un faux-semblant d'origine commune, deux pratiques culturelles définitivement différentes : « Finissons-en donc avec la tragédie grecque comme texte lisible et comme incarnation première du tragique, comme miracle de l'esprit humain et mystère d'éternité. Retrouvons la tragédie à travers les traces qu'elle a laissées comme toute autre pratique culturelle oubliée d'une civilisation perdue. (...) Un théâtre rituel datant de 2 500 ans et dont a priori nous ignorons la fonction, la signification, l'impact esthétique et affectif. » Plutôt qu'une mythique origine, découvrons la réelle altérité.

La tragédie grecque, rappelle d'abord Florence Dupont, n'est pas un genre littéraire. C'est une performance religieuse et civique, un spectacle choral offert à Dionysos, aux citoyens d'Athènes et à leurs hôtes étrangers lors de la fête des grandes Dionysies. Une manifestation où la musique, la danse, les parties chantées

A partir de l'« Orestie » d'Eschyle  
et de l'« Electre » de Sophocle  
ainsi que de celle d'Euripide,  
l'historienne et anthropologue  
Florence Dupont remet en cause  
la définition littéraire de la tragédie

sont au moins aussi importantes que le texte, lequel n'est écrit qu'au seul usage des acteurs et est destiné à être oublié dès que la fête est finie. Il s'agit de faire pleurer le public, ici et maintenant. Platon, dans *Les Lois*, se moque gentiment de ce concours de pleurs : « Après qu'un magistrat a offert un sacrifice public, non pas un chœur, mais une ribambelle de chœurs, qui se tiennent près des autels, parfois tout près, et versent sur les offrandes sacrées toutes sortes de blasphèmes ; par leurs mots, les rythmes de leurs chants, les mélodies plaintives, ils tendent les âmes des auditeurs, et celui qui aura immédiatement fait le mieux pleurer la cité en train de sacrifier remportera la victoire. »

Ce qui nous reste aujourd'hui de cette grande cérémonie des larmes, des cris et des plaintes, le texte, est condamné à rester énigmatique hors du contexte rituel auquel il était immédiatement lié. Il est privé de sa source d'énergie. Pour les Grecs, il est éphémère et donc, n'hésite pas à écrire Florence Dupont, insignifiant : « Quand il échappe aux lieux communs, il ne propose des vérités que destinées à l'oubli. » De pures fictions créées par le spectacle et qui disparaissent avec lui. Comme cette proposition heurte de front le sens commun, c'est-à-dire notre tradition intellectuelle et littéraire qui fait de la tragédie grecque le concentré de l'« essence tragique », Florence Dupont va chercher à en faire la démonstration rigoureuse au travers de trois textes

élaborés autour du même « scénario », l'*Orestie* d'Eschyle, *Electre* de Sophocle et *Electre* d'Euripide.

La même histoire ou presque, racontée trois fois. Comment Oreste et sa sœur Electre tuent Egisthe, le meurtrier de leur père, et Clytemnestre, leur mère, et ce qui s'ensuit pour eux. La signification – morale, politique, sociale, métaphysique –, si elle existe –, doit pouvoir se déceler dans les différences entre les trois créations poétiques. Si Eschyle, Sophocle et Euripide varient sensiblement dans leurs histoires, comme Corneille et Racine varieront sur celle de Titus et de Bérénice, il est tentant – et légitime – de chercher dans ces variations des prises de position idéologiques sur les problèmes de la cité athénienne, sur le rôle et la place des femmes, sur la justice, sur la vengeance légitime et illégitime, sur la sphère publique et la sphère privée. Bref, de voir dans les tragédies grecques des représentations problématiques de la société.

Sauf, montre Florence Dupont, que ça ne se passe pas du tout comme cela. Au terme d'analyses passionnantes, fouillées, subtiles, mais sans jamais cesser d'être abordables et claires, l'historienne peut bien mettre au jour une multiplicité de thèmes anthropologiques qui sont mis en œuvre dans l'un ou l'autre des trois poèmes dramatiques, montrer comment les auteurs manipulent et montent des rituels religieux et sociaux – qui nous sont aussi étrangers que ceux des Nambikwaras de Lévi-Strauss –, il reste qu'il s'agit de pures fictions qui n'ont jamais pour but de représenter une quelconque humanité : les héros tragiques ne sont pas plus des hommes que les héroïnes ne sont des femmes.

Non seulement, explique Florence Dupont, la fonction du texte tragique est esthétique, et jamais politique ou philosophique, mais encore la tragédie ne représente rien : elle simule, elle invente des situations qui n'ont pas d'équivalent dans la réalité. Elle délivre systématiquement des vérités éphémères, immanentes, « un exercice d'exploration où la connaissance ne se construit pas sur une mise à distance de l'objet (...), mais par sa fragmentation imaginaire afin de faire apparaître le réseau culturel où cet objet s'insère. (...) Cette multiplication de réponses contradictoires n'est pas le signe d'une incertitude, mais le mode même d'appréhension d'une réalité non douteuse qu'aucun discours ne peut définir au sens strict, c'est à dire enfermer dans les limites d'un énoncé fini. » Nous sommes à des années-lumière de nos tragédies-problèmes.

On imagine les réponses furieuses qu'une interprétation aussi radicale ne manquera pas de susciter, y compris chez les hellénistes les moins enclins à se livrer aux délices de l'anachronisme. Sans doute Florence Dupont l'a-t-elle voulu ainsi pour faire choc et provoquer une discussion indispensable. Même si sa re-création de la tragédie grecque n'était encore qu'une fiction, qu'une création imaginaire, elle se montre assez forte, assez prenante, assez séduisante pour servir utilement à la recherche de la vérité.

(1) Hachette-Littératures, 1990.

(2) La Découverte, 1994.

## Le tour du monde en deux mille Butterfly

Dans la mémoire des Japonais, la geisha Cio-Cio-san imaginée par John Luther et dont Puccini tira son opéra est attachée à la figure de Tamaki Miura. Michel Wasserman retrace la vie mouvementée de cette prima donna

### LA VIE DE TAMAKI MIURA, CANTATRICE JAPONAISE (1884-1946)

de Michel Wasserman.  
Ed. Le Bois d'Orion, 94 p., 95 F (14,48 €).

Les guides la nomment la « Maison de Madame Butterfly », et une statue en bronze d'une jeune femme en kimono a été placée en haut du jardin qui domine le port de Nagasaki. Cette belle demeure de style colonial qui date de 1863 est la plus ancienne construction européenne du Japon. Ce fut la maison de Thomas Glover, aventurier écossais, marchand d'armes et industriel, installé à Nagasaki. Madame Butterfly n'y a jamais vécu. Et, d'ailleurs, Madame Butterfly n'a jamais existé. Mais la fiction a parfois raison de l'histoire, puisque le personnage (la geisha Cio-Cio-san, amoureuse du jeune officier américain Pinkerton et qui se suicida pour lui) aurait vécu dans une maison dominant le port de Nagasaki – du moins dans le récit de l'Américain John Luther Long dont Puccini tira son opéra –, et la maison de Thomas Glover est devenue celle de Madame Butterfly.

Pour les Japonais, Cio-Cio-san fait partie de ces figures surannées sorties du florilège d'images que

L'Europe se construit de leur pays. Mais Madame Butterfly reste surtout attachée dans leurs mémoires à celle de la première *prima donna* japonaise : Tamaki Miura. Elle débuta sa carrière internationale à Londres en 1914 dans le rôle de Cio-Cio-san et allait par la suite l'interpréter deux mille fois sur toutes les scènes du monde. S'il y eut une Madame Butterfly, ce fut Tamaki Miura dont le talent dramatique fut comparé à celui de Sarah Bernhardt par le *New York Times*.

C'est la vie mouvementée de cette femme qui traversa la première partie du XX<sup>e</sup> siècle en parcourant un monde en ébullition que conte Michel Wasserman dans un court récit, enlevé et émouvant. Une vie, écrit-il, qui « mutatis mutandis n'est pas sans évoquer sous d'autres cieux la carrière tumultueuse et la destinée posthume d'une certaine Maria Callas ».

Fille unique appelée à succéder à son père brasseur de saké, Tamaki avait été remarquée pour la beauté et la justesse de sa voix. Son père accepta qu'elle fasse une carrière musicale à condition qu'elle épouse le parti qu'il lui avait réservé. Pour Tamaki, le Conservatoire valait bien un mariage arrangé. « Vive, enjouée, défrayant la chronique en enfourchant, vêtue du kimono et de la jupe-pantalonn des étudiantes, une bicyclette de fabrica-

tion anglaise... », la jeune fille fut rapidement connue : sa prestation dans *Orphée* de Gluck avait été célébrée par la presse et l'on fit appel à elle pour chanter devant l'impératrice douairière. Lancée, Tamaki divorce et se remarie. Son nouveau mari est affecté à Singapour ; elle poursuit sa carrière à Tokyo comme cantatrice et professeur d'art vocal au Théâtre impérial. A Londres, elle est présentée au chef d'orchestre Sir Henry Wood. Pionnier de la vie musicale moderne en Angleterre, le grand wagnérien est au sommet de sa carrière. Tamaki chante devant lui *Caro nome*, l'air de Gilda dans *Rigoletto*. La réaction de Wood fut enthousiaste. Selon Wood, Tamaki avait une « voix splendide, claire et pénétrante bien que manquant peut-être de couleur ». Son talent dramatique et son « authenticité » nipponne allaient balayer toutes les réserves lorsqu'il lui fut offert en 1915 d'interpréter Madame Butterfly.

Au cours de la première, Tamaki chanta avec une telle détermination qu'elle ne s'aperçut pas que les dirigeables allemands Zeppelin bombardaient Londres. C'est le deuxième acte, elle vient de terminer « *vedrai piccolo amore* ». Un bruitage évoque le canon du port qu'elle confond avec d'autres salves. Le public s'affole et quitte la salle. Tamaki enchaîne : « *Tutti hanno mentito ! Tutti... tutti...* » Elle se retourne, mais son partenaire a quitté la scène, les musiciens la fessent. Elle est seule au milieu du bruit des déflagrations : « *Madame Miura, lui crie une voix, si vous ne sortez pas tout de suite vous allez vous faire tuer !* »

Enjolivée par une vieille dame écrivant ses Mémoires, l'anecdote est néanmoins révélatrice : pour

Tamaki, Madame Butterfly était le personnage de sa vie. Les tournées se succèdent. Le *New York Times* la consacre : « *Il y a trois œuvres incomparables en ce monde : le Boris de Chaliapine, la Mort du cygne de Pavlova et la Butterfly de Tamaki Miura.* » Elle chanta pour la première fois devant Puccini à Rome en 1920. Le vieux maître ne tarit pas d'éloges : « *Votre Butterfly, Madame, est la réalisation de mon rêve* », lui dit-il.

Liée au compositeur italo-américain Aldo Franchetti, elle retourne au Japon en 1922 : soixante-six concerts en trois mois et vingt-cinq enregistrements. Au moment où le Japon commence à envahir l'Asie, lorsque la confrontation avec les Etats-Unis est proche, l'histoire d'une Japonaise qui se suicide après avoir été séduite par un officier américain prend un tour d'« atteinte à l'honneur national » : la représentation de *Madame Butterfly* sera interdite dès le déclenchement de la guerre du Pacifique.

Au lendemain de la défaite, malade et affaibli, Tamaki supplie qu'on la laisse donner son dernier concert : en mars 1946, elle chante l'intégralité des vingt *Lieder* de *La Belle Meunière*. Yukio Mishima, alors âgé de vingt et un ans, fut si ému par ce spectacle qu'il en tira une courte nouvelle, *Le Papillon*.

Tamaki entra dans le coma quelques semaines plus tard. Inconsciente sur son lit d'hôpital, elle se mit à chanter en français la première des *Cinq mélodies* de Charles Baudelaire (de Debussy), *Le Balcon*, qui commence par ces mots :

« *Mère des souvenirs, maîtresse des maîtresses*

*O toi, tous les plaisirs ! O toi tous mes devoirs !* »

Sur sa pierre tombale sont gravés, en grosses lettres, *Madame Butterfly* et, en dessous, plus petits, les idéogrammes de son nom. La cantatrice s'est effacée derrière le personnage de sa vie.

Philippe Pons

## La nuit des solitudes

Superbe démystification, le roman polyphonique de Murakami Ryû décrit un monde sans espoir

### LIGNES

de Murakami Ryû.  
Traduit du japonais par Sylvain Cardonnel, éd. Picquier, 238 p., 120 F (18,29€).

Un romancier japonais, Murakami Ryû, fait enfin la preuve que la violence en littérature peut s'imposer comme une nécessité profonde et ne plus être un artifice opportuniste. *Lignes* est un roman nocturne qu'aucun souffle rassurant ne traverse. Le paroxysme des situations décrites n'est même plus un constat amoral. *Lignes* est une vision réaliste et prémonitoire. La psychologie des personnages préfigure une forme de relations humaines que nous n'imaginions que marginales. Pas de cris donc que l'auteur s'écouterait proférer dans le confort de ses audaces sans risques. Les fantasmes se vivent à l'état brut et harcèlent des personnages, froids comme l'enfer, qui avancent, enfermés dans des rituels fatalistes, indifférents aux autres, murés dans leur autisme. Murakami Ryû retire des labyrinthes souterrains de Tokyo ces êtres de fin du monde qui se cherchent, tels des automates de la désespérance, dont les actes, « *dépourvus de mots* » pour se dire, n'ont de réalité que dans leur cruauté et leur gratuité. Mais, ce que réussit Murakami Ryû, c'est de donner l'illusion que ces prophètes du néant peuvent connaître le désir.

Yûko, qui « *ne savait pas ce qu'était la tristesse* », est atteinte d'un don qui lui permet de percevoir des images à la seule vibration des conduits électroniques. Elle exige des hommes qu'ils la détestent, « *ne comprend pas ce que peut bien vouloir dire aimer un être humain* », mais éprouve d'étranges sensations telluriques en écoutant Wagner ou en regardant

une toile de Kandinsky. Ake-mi ramasse des gamines paumées et les martyrise avant de les rejeter à la rue. Kana se fait fouetter. Murakami Ryû ne se complait pas dans la provocation, encore moins dans la revendication. Il décrit un univers glacé. Ne détournons pas les yeux : des faits divers actuels atteignent déjà de pires horreurs !

*Lignes* rassemble un écheveau d'existences. Les lignes de vie s'entrecroisent mais les êtres ne se rencontrent que lors de relations sadomasochistes.

*Lignes* est un grand roman sur un monde déshumanisé où l'individualisme devient un mode de vie. La solitude n'est plus comme une tare alors que la promiscuité s'intensifie. Yûko, adoptée par un inconnu qui apaisa sur son corps de petite fille des pulsions pédophiles, se déplace avec un garde du corps – qui s'abstient de coucher avec elle –, mais elle utilise le sexe de l'homme comme l'instrument d'une jouissance masturbatoire. Yûko apparaît accidentellement dans le roman : elle en est pourtant l'héroïne. Il « *devait se trouver quelque part dans le corps de Yûko une sorte de logiciel capable d'analyser les signaux électriques* ».

Le sexe, la solitude, la violence, la prostitution, le meurtre, sont les éléments majeurs de ce roman. Mais rien n'est expliqué, aucun personnage ne se repent. Précis, tranchant, au-delà du bien et du mal, cet univers est notre quotidien. Murakami Ryû ne dénonce rien et n'insiste pas sur l'aspect trop clinique qui serait déjà une prise de position. Cet excès de neutralité aboutit à un paradoxe, une sorte de tendresse lointaine, quasi sidérale, comme si un dieu pris de remords se souvenait avoir mis au monde des créatures sans mode d'emploi qui – pour se sentir exister – n'ont de recours que dans l'abjection.

Hugo Marsan

**La librairie**  
**LES CAHIERS DE COLETTE**  
23-25, rue Rambuteau, Paris 4<sup>ème</sup>. Tél. 01 42 72 95 06  
recevra  
**JACQUES TOURNIER** le vendredi 8 juin à partir de 18h.  
pour son livre  
*A la recherche de Carson McCullers*  
aux Éd. Calman-Levy

**CH. LAPEYRE-DEMAISON** le samedi 9 juin à partir de 17h.  
pour son livre  
*Pascal Quignard, le solitaire*  
aux Éd. Flohic  
AVEC LA PARTICIPATION DE PASCAL QUIGNARD

# L'acte de fidélité de Kenzaburô Oé

Les quatre textes du Prix Nobel de littérature qui composent ce volume ont pour leitmotiv l'ambiguïté politique du Japon, tant de son rapport à l'Occident qu'au reste de l'Asie

**MOI, D'UN JAPON AMBIGU**  
de Kenzaburô Oé  
Traduit du japonais  
par René de Ceccatty  
et Ryôji Nakamura,  
Gallimard, 98 p., 85 F (12,95 €).

Vivre dignement. Cette aspiration, à la fois si modeste et si haute, est le garde-fou auquel le romancier Kenzaburô Oé, lauréat du prix Nobel 1994, a adossé sa vie. Cette dignité, qu'il rapproche de l'humanisme français comme expression de tolérance et de respect de l'autre, est l'un des thèmes développés dans le discours qu'il prononça lors de la remise du prix à Stockholm, *Moi, d'un Japon ambigu*, publié ici avec trois conférences sur la culture japonaise et son rapport à l'Occident, la littérature contemporaine et la place de l'écrivain dans la société.

On connaît en France le romancier Oé, auteur entre autres du *Jeu du siècle* ou *Arrachez les bourgeois, tirez sur les enfants* (Gallimard). On connaissait moins l'homme, l'« arrière-monde » de son travail d'écriture, de ses cheminement intellectuels et personnels. Ces textes, écrits au cours des dix dernières années, nous le rendent plus proche.

Oé est un homme fidèle. Fidèle aux amitiés, fidèle aux idées, à certaines valeurs auxquelles il croit et qu'il ne cesse de polir, d'affiner sans jamais devenir péremptoire. Et c'est la figure d'un homme lucide et discret, plus volontiers en retrait que sur le devant de la scène, d'un homme d'une grande honnêteté intellectuelle dont la pensée est aiguillonnée par les questionnements plus que par les réponses, qui s'esquissent à travers ces conférences.

Le discours prononcé à Stockholm est un texte à la fois simple et grave dans lequel Kenzaburô Oé parle de lui, de cet « enfant de la



Kenzaburô Oé à Stockholm en 1994

forêt», né dans un village du fin fond de l'île de Shikoku, qu'il fut ; du père d'un enfant handicapé qu'il a accepté et aimé et dont la musique qu'il compose lui a fait découvrir « une masse de tristesse assombrie que les mots avaient été incapables de sonder jusqu'alors » ; de l'écrivain qui puise dans le mouvement des choses et les émotions de la vie le droit d'exercer sur le monde l'emprise des mots ; de son rapport, enfin, à ce pays « ambigu » qui est le sien.

Oé se démarque dans ce texte de la vision « exotisante » de l'autre lauréat japonais du Nobel de littérature, Yasunari Kawabata, qui intitula sa conférence à Stockholm, *Moi, d'un beau Japon*. Oé y voit une

sorte d'« acte de foi » de Kawabata mais, sans nier l'influence de l'esthétique du zen (qui revient à une impossibilité d'atteindre à la vérité par le langage) sur la sensibilité japonaise, il montre que cette approche n'est guère représentative des préoccupations des écrivains de sa génération, celle qui avait vingt ans au moment de la guerre du Vietnam, et des mouvements sociaux que connut le Japon jusqu'au début des années 1970.

L'un des leitmotivs de ces quatre textes est l'ambiguïté politique du Japon, tant dans son rapport à l'Occident qu'au reste de l'Asie. Oé voit l'origine de cette ambiguïté - d'où sourd pour lui comme un « malaise » à être japonais - dans l'écarte-

ment de l'archipel entre les différentes influences. Il dresse un portrait sévère et lucide de son pays : « La modernisation a assigné comme orientation l'imitation de l'Occident. Pourtant, le Japon se trouve en Asie et les Japonais ont préservé jalousement leur culture traditionnelle. Ce processus les a acculés à assumer le rôle d'invasisseur en Asie. Parallèlement, la culture japonaise qui aurait dû rester entièrement ouverte à l'Occident a maintenu une part d'ombre qui est restée entièrement incompréhensible ou du moins rétive à toute compréhension des Occidentaux. Et pour finir, en Asie même, le Japon s'est retrouvé isolé non seulement politiquement, mais socialement et culturellement ».

Selon Kenzaburô Oé, le Japon contemporain présente un « équilibre bancal » entre « désir vital », dont témoigne son spectaculaire redressement après la défaite qui a permis de satisfaire les demandes matérielles de la population, et « désir moral ». Un déséquilibre que dénonçait déjà au début du siècle passé l'écrivain Sôseki Natsumé. Oé reconnaît que, en dépit de la résistance de certains intellectuels à l'orientation rétrograde du Japon d'un point de vue éthique, ceux-ci ne sont pas parvenus à donner une direction. « Est-ce que les Japonais ne sont pas en train de perdre la faculté de créer un modèle actif d'eux-mêmes ? », s'interroge-t-il.

Il voit une cause à ce recul : une rupture dans le travail de la pensée qui s'est produite entre la génération des intellectuels de l'après-guerre et la suivante, qui s'immergea, elle, dans ce qu'il nomme la « saison du savoir » (importation dans les années 1970-1980 des grandes théories occidentales de l'époque sans que les « passeurs » aient cherché à les appliquer à la réalité japonaise) ou sombra dans une littérature « post-adolescente » (du style Banana Yoshimoto). Selon Oé, les écrivains contemporains n'ont pas saisi, ne fût-ce que sur le mode critique, ce qui était au cœur de la quête de leurs prédécesseurs : le réexamen douloureux du cheminement d'un pays non occidental vers la modernité et son dérapage dans la atroce de la guerre.

Oé s'est toujours voulu un écrivain de la « périphérie », dont l'univers romanesque repose sur les mythes et la tradition orale populaire. Il entrevoit une issue au malaise de ce Japon situé aux côtés des Etats qui se placent au centre du monde, ainsi qu'une chance de revitalisation de sa littérature : via un enracinement de l'archipel dans son héritage culturel « périphérique » (par rapport à l'Occident) et sa réinsertion en Asie - non pas

dans l'Asie puissance économique, mais dans l'Asie « de l'éternelle misère et de la richesse chaotique comme ensemble de métaphores encore vivantes et familières ». Selon Oé, le Japon où s'interpénètrent des influences culturelles diverses (autochtone, asiatique, occidentale) pourrait être le laboratoire de visions plus ouvertes du monde. Idéalisme ? Peut-être. Mais c'est une des qualités de l'intelligence de Oé de n'être « revenu » de presque rien. En témoigne cette anecdote. Un jour, au cours d'une conversation, nous nous étions permis de lui dire qu'il avait peut-être une vision un peu idéalisée de la France, qu'il admire profondément. Il n'avait rien répondu. Le lendemain, nous recevions ce message : « A propos de votre réflexion d'hier, je ne puis dire qu'une chose : je suis heureux d'avoir encore un pays à idéaliser. » Avec sa modestie habituelle, Oé avait le dernier mot.

Philippe Pons

★ Signalons les deux essais de Philippe Forest, *Oé Kenzaburô, légendes d'un romancier japonais*, suivi d'un entretien avec l'écrivain (éd. Plein Feu, 14, place du Commerce, 44000 Nantes, 250 p., 128 F [19,20 €] et *Le Roman, le je* (sur l'autofiction et notamment Alain Robbe-Grillet, Philip Roth et Kenzaburô Oé (éd. Plein Feu, 90 p., 55 F [8,30 €]). Dans le premier, l'auteur de *L'Enfant éternel* analyse successivement les romans principaux de Oé, y compris ceux qui n'ont pas été traduits en français, en soulignant l'influence de l'humanisme japonais Kazuo Watanabé et celle de Sartre, auquel, désormais, le romancier prétend préférer Camus. Dans son entretien, Oé reconnaît son pessimisme invétéré et sa dette envers un philosophe au nom imprononçable pour un Japonais : Kierkegaard... « Toute la série de mes récits se trouve placée sous le double signe de la répétition et de la différence. »

## Trois classiques pour trois générations

Hirano, Tsuji et Yoshimura : du pastiche brillant à la reconstitution troublante du fait divers, trois écrivains s'inscrivent dans la tradition romanesque, avec des bonheurs inégaux

## Morbide comédie

### L'ÉCLIPSE

(Nissihoku)

de Keiichirô Hirano.  
Traduit du japonais  
par Jean Campignon,  
éd. Philippe Picquier, 170 p.,  
118 F (17,99 €).

### LA LUMIÈRE DU DÉTROIT

(Kaikyo no hikari)

de Hitonari Tsuji.  
Traduit du japonais  
par Corinne Atlan,  
Mercure de France, 144 p.,  
119 F (18, 14 €).

### LIBERTÉ CONDITIONNELLE

(Kari shakuho)

d'Akira Yoshimura.  
Traduit du japonais  
par Rose-Marie Makino-Fayolle,  
Actes Sud, 300 p.,  
139 F (21,19 €).

Les trois écrivains japonais qui apparaissent, en ce printemps, dans les librairies françaises appartiennent à trois générations. Yoshimura, l'auteur de *Naufrages* par lequel les Français l'ont découvert il y a peu, est septuagénaire, c'est-à-dire qu'il est contemporain de Kôbô Abe et de Mishima et qu'il est donc l'aîné du Nobel Oé. Tsuji, qui avait été couronné, il y a deux ans, pour son *Bouddha blanc*, d'un *Femina*-étranger, a une bonne cinquantaine : c'est la génération de l'immédiat après-guerre, celle des deux Murakami, Ryû et Haruki, celle aussi de la seule véritable romancière japonaise d'envergure, Yûko Tsushima. Enfin Hirano, apparu comme un jeune prodige avec un pastiche assez saugrenu de traduction japonaise d'un vieux texte français, n'a pas vingt-cinq ans : son *Eclipse* est un tour de force, non seulement par son style, étonnamment rendu par son traducteur, Jean Campignon, mais par sa culture. Ce sont, en tout cas, trois écrivains classiques, éloignés de la littérature actuellement dominante, soucieuse

de traduire des sensations immédiates et des expériences d'autant plus éphémères qu'elles paraissent violentes et provocantes.

Keiichirô Hirano situe son roman entre la France et l'Italie du XV<sup>e</sup> siècle. Ce n'est évidemment pas la première fois qu'un écrivain japonais sort de sa propre culture pour reconstituer le monde occidental. Endô, écrivain catholique, l'avait fait. C'est, comme le souligne l'éditeur, l'univers du *Nom de la rose*. Mais le roman d'Eco valait moins pour son environnement culturel que pour une intrigue policière diaboliquement ficelée. Ici, l'intrigue est mince. Le narrateur, qui part en chasse d'un manuscrit rare, rencontre un alchimiste qui sème la zizanie dans un petit bourg. Maigre prétexte de digressions sur diverses œuvres philosophiques de l'époque et sur une vie religieuse minée par les superstitions et les hérésies. On n'est pourtant pas en présence d'un roman historique. On est plus proche de ce que, en Italie, Luigi Malerba avait tenté dans certains de ses romans médiévaux, mais empruntés, eux, à sa propre civilisation. Il y a chez Hirano surtout une forme de décadentisme érudit qui agrémente ses reconstitutions de remarques et d'analyses d'une profondeur troublante : l'androgyne mystérieux qui est au centre du livre, œuvre démoniaque de l'alchimiste, apparaît comme une résurgence de Huysmans ou de Lorrain, plus encore que de Mishima.

Le deuxième roman de Tsuji est d'autant plus décevant qu'il paraît en même temps que celui de Yoshimura sur un sujet commun et avec moins de bonheur que son aîné : la réinsertion sociale d'un criminel. L'action a lieu dans le Nord du Japon, dans un décor assez pittoresque. Le narrateur est un gardien qui a en charge les prisonniers choisis pour partir en mer s'initier à la navigation. Il se retrouve en présence d'un ancien condisciple qui ne le reconnaît pas et qui, de victime, devient son obsédant bourreau. Les

analyses psychologiques un peu laborieuses de Tsuji, les rapports sommaires et l'évolution d'une situation romanesque plutôt attendue font de ce sujet, qui aurait été idéal pour une nouvelle inquiétante et brillante de Stevenson ou de Conrad, un thème malheureusement pesant, traité avec un embarras qu'accentue, en français, un style artificiel de raideur.

On est à un tout autre niveau avec Yoshimura. Ce vieux romancier, peut-être moins novateur formellement, mais aguerri par une expérience de narration qui le fait, par endroits, rejoindre le grand Shôhei Ooka, raconte donc, lui aussi, l'histoire d'un meurtrier qui veut recommencer à zéro. Condamné à perpétuité pour avoir tué sa femme infidèle de huit coups de couteau, pour avoir tenté d'assassiner l'amant avec lequel il l'a surprise et pour avoir provoqué un incendie dans lequel la mère de ce dernier est morte, Kikutani se voit offrir une liberté conditionnelle. Accablé de culpabilité, c'est un prisonnier modèle, qui suscite la sympathie de ses tuteurs, chargés de sa réinsertion. On lui propose un petit travail dans un centre d'élevage de poulets. Peu à peu, le passé resurgit en lui. Quinze ans de détention ont arrêté le temps et le crime est, pour lui, très récent. La liberté, loin de l'affranchir de la pesanteur de la faute, l'expose davantage.

Il y a, çà et là, de très beaux passages, de temps suspendu : la redécouverte de la pluie, la description d'une mouche (oui, comme chez Duras). Mais surtout la lourde fatalité qui conduira Kikutani à récidiver. Inspiré, semble-t-il, d'un fait divers, comme certains romans français récents, ce récit pénètre, avec naturel et profondeur, dans la pensée opaque d'un criminel, dans la violence du passage à l'acte, dans cette zone trouble où toute inhibition est levée, où ne restent plus que la haine, l'incapacité de vivre les contraintes et les contradictions du réel.

R. de C.

### LES EMBAUMEURS

de Akiyuki Nosaka.  
Traduit du japonais  
par Jacques Laloz,  
Actes Sud, 206 p., 99 F (15,09 €).

Akiyuki Nosaka a un faible pour les filous à la petite semaine, les ratés qui tentent d'échapper à la misère en se recyclant dans la pornographie liée au sexe ou la mort. Dans *Les Embaumeurs*, il met en scène un trio de margouillins décidés à plumer les familles des défunts en organisant des fêtes funéraires. L'un d'eux est un gosse de fossoyeur et, à ce titre, il a toute l'expérience requise. D'ailleurs y a-t-il métier plus confortable qu'entrepreneur de pompes funèbres ? Jamais de faillite, jamais de hold-up, jamais de récrimination contre les tarifs exorbitants. Si, de surcroît, on s'associe à un médecin véreux, mais doué pour embellir les machabées, alors à nous la belle vie ! Sur les tabous liés à la mort, sur l'escroquerie des affairistes et gourous qui en font leur miel, Nosaka écrit un roman d'une drôlerie vacharde, ne reculant devant aucune provocation. Dès son premier livre, *Les Pornographes* (1), il avait été salué par Mishima dont le roman *La Musique* (2) est pour le moins inattendu : une relation très subtile s'y noue entre un psychanalyste freudien et une patiente frigide.

Ce que Mishima appréciait chez Nosaka, c'était sa verve féroce et son goût pour les jouissances morbides comme cette adaptation corsée de *La Petite Marchande d'allumettes* d'Andersen : la fillette enlaidie et déçue propose aux passants d'éclairer son sexe avec une allumette avant de s'immoler par les flammes.

Roland Jaccard

(1) Ed. Philippe Picquier.  
(2) Gallimard.

### Livraisons

#### ● L'HARMONIUM, de Yi Ch'ongjun

Ecrivain très célèbre en Corée et abondamment traduit à l'étranger, Yi Ch'ongjun aborde dans ce bref récit un thème qui ne lui est pas familier, bien qu'il occupe, comme il est normal, une large place dans la littérature de son pays : celui de la guerre civile. Avec sa maîtrise habituelle, l'auteur choisit ses personnages chez les humbles. Il joue sur la mémoire et sur l'exploitation de la mémoire. Il explore la mésentente entre un père et son fils au sujet des époques troublées, et donne une histoire symbolique, séduisante et finalement optimiste. L'harmonium qui accompagnait jadis les chants communistes sera détruit, et les chamanes viendront bénir la réconciliation des âmes et des survivants (Actes Sud, traduit du coréen par Kang Gobae en collaboration avec Son Mi-kyung, 180 p., 129 F [19,66€]). J. Sn.

#### ● COCTEAU L'ÉGYPTIEN, de Ahmed Youssef

Jean Cocteau s'est rendu deux fois en Egypte, en 1936 et en 1949. Ces voyages sont peu connus. Ahmed Youssef a le grand mérite d'avoir retrouvé pour nous documents, témoignages et photographies qui rendent compte avec précision de la fascination de Cocteau pour l'Afrique. Il évoque ces périodes bénies où les visiteurs célèbres avaient accès aux délices et libertés d'une caste accueillante. Cocteau fut bien sûr très sensible à la mythologie enracinée en Egypte et aux mystères de l'Egypte ancienne. Il fut aussi un spectateur averti de l'Egypte moderne. Dommage que ce sujet passionnant soit altéré par un manque de rigueur dans la structure du livre (éd. du Rocher, 192 p., 120 F [18,29€]). H. Ma

Vérités et mensonges  
en littérature  
STEPHEN VIZINCZEY  
ANATOLIA/ÉD. DU ROCHER  
« Une intelligence vivifiante »  
« Un bain de bonheur »  
(P. Lepape, *Le Monde*)  
« Les humeurs et les fureurs d'un amoureux de la littérature »  
(B. de Cessole)

Éloge  
des femmes mûres  
STEPHEN VIZINCZEY  
ANATOLIA/ÉD. DU ROCHER  
« Un roman éblouissant »  
(P. Lepape, *Le Monde*)  
« Un livre remarquable »  
(Bernard Pivot)

# Angelica Garnett, ou le difficile héritage de Bloomsbury

C'est au sein de ce groupe légendaire d'artistes anglais que la fille de Vanessa Bell et du peintre Duncan Grant grandit. Aujourd'hui retirée en Provence, celle qui fut aussi la nièce de Virginia Woolf raconte comment elle eut à se défaire de cette trop forte influence

**LES DEUX CŒURS DE BLOOMSBURY (The Eternal Moment)** d'Angelica Garnett. Traduit de l'anglais par Michèle Hechter, éd. Le Promeneur, 120 p., 98 F (14,93€).

Forcalquier, on l'appelle « l'Anglaise ». Pour la trouver, il faut gravir des rues aux noms fanés — rue Mercière, rue Violette —, continuer vers la citadelle, marcher en direction d'une chapelle romane à demi enfouie sous les coquelicots et les orties, jusqu'à ce que surgisse enfin une maison basse contemplant tranquillement la chaîne du Lubéron. Une maison qui sent la peinture et l'essence de térébenthine. Il y a des couleurs, des craies partout, des huiles fines de chez Sennelier, des fusains épars, des pots de vernis « bistrot » et de fixatif, des pinces à bois en bataille sur un exemplaire du TLS... « Excusez-moi, je dois emballer ce dessin. C'est pour une exposition que je fais à Londres. » Elle lève les yeux vers vous, deux grands yeux bleus très pâles : c'est alors qu'on la reconnaît... « l'Anglaise ».

Ce que l'on voit à cet instant, c'est cette fameuse photo de Virginia Woolf par Gisèle Freund : la transparence, la mélancolie du regard, l'ovale si bien dessiné du visage. Fille de l'artiste Vanessa Bell, l'aînée de la famille Stephen, et du peintre Duncan Grant, Angelica Garnett est la nièce de Virginia Woolf. A 82 ans, elle vit en Provence depuis 1984 : « Je connaissais bien la France, j'avais déjà eu une maison dans le Lot et j'avais toujours voulu y vivre. Je voulais aussi me séparer de Charleston (1) qui me prenait trop et m'empêchait de peindre. Je voulais échapper à ça, échapper à tout, aux Anglais aussi. »

Pas facile d'être « une enfant de Bloomsbury ». Dans un précédent livre, *Trompeuse gentillesse* (2), Angelica Garnett avait déjà décrit ce pesant héritage. Evoquant ce groupe de légende qui, au début du siècle, réunit la fine fleur de l'intelligentsia britannique — de Virginia et Leonard Woolf à l'économiste John Maynard Keynes en passant par les peintres Vanessa Bell et Duncan Grant ou par des écrivains tels que Roger Fry ou David Garnett — elle avait choqué ses concitoyens en montrant « qu'après tout une fille de Bloomsbury avait pu n'être pas complètement heureuse, et même déçue ».

Dans cette société extraordinairement libre et artiste, tout avait pourtant commencé pour elle comme dans un conte de fées. Né le jour de Noël 1918, ce petit ange voit se pencher sur son berceau David Garnett, de vingt-cinq ans son aîné, qui se promet de l'épouser. « Sa beauté est ce qu'elle a de plus remarquable », écrit-il à Lytton Strachey, une autre figure de Bloomsbury. Quand elle aura vingt ans, j'en aurai quarante-six, sera-ce scandaleux ? Scandaleux, non, plutôt « surprenant et romantique », juge aujourd'hui Angelica. « C'était un peu l'histoire de la Belle au bois dormant. Je me suis réveillée, et il était là... »

Mais le conte vire au drame anti-que. A dix-sept ans, Angelica découvre que son père n'est pas Clive Bell, le mari de sa mère, mais Duncan Grant, qui vit avec eux à Charleston, et qui, « homosexuel avéré », est aussi l'amant de l'homme qu'elle épouse. « Je me suis débattue comme j'ai pu quand j'ai compris », dit-elle. Au début de cette liaison, Virginia avait condamné dans son Journal cet « événement familial fâcheux », traitant David Garnett de « vieux chien indolent et d'esprit primaire ». C'était exagéré. Garnett avait déjà publié son chef-d'œuvre, *La Fem-*



BRYAN ADAMS

me changée en renard (1922), qui montre toute la finesse de son talent. « Il était distingué, chaleureux, reconnaît Angelica. Simple-ment, il aurait été mieux en ami qu'en mari. »

Influencable et sensible, Angelica mettra « toute une vie à devenir [elle]-même ». Petite fille, à Charleston, elle est le centre du monde — « ce n'est pas pour rien qu'on m'a appelée Angelica, comme la princesse dans La Rose et l'anneau de Thackeray ». Vanessa dessine autour d'elle un cercle magique, Keynes lui offre des sels de bain, Roger Fry des bijoux. L'enfant est subjuguée par ces grandes personnes qui ont « le talent de rendre la vie extraordinairement excitante ». Leurs dons, leur intelligence irradiant. Ouvert à toutes les libertés, Bloomsbury veut aussi combattre la « dictature » la plus pernicieuse de l'époque, le puritanisme victo-

rien. Ainsi, sur le plan affectif, chacun doit-il pouvoir donner libre cours à ses aspirations, « quitte à multiplier les amours parallèles », tant il est évident pour tous qu'« aimer un seul être à la fois est une règle édictée par la seule société » (3).

Sans doute la petite Angelica n'a-t-elle pas conscience, alors, de la complexité des liens qui se tissent autour d'elle : Vanessa, mariée à Clive Bell aimé de Virginia, elle-même mariée à Leonard et qui aime Vita Sackville-West, laquelle, épouse de Lord Nicholson, est amoureuse de Violet Trevisan... Aujourd'hui, elle en veut toujours à sa mère de l'avoir élevée comme une enfant gâtée et surtout de lui avoir menti sur ses origines (« ça allait contre toutes les idées de Bloomsbury, c'était aberrant »). Mais sa rancœur s'est adoucie. Dans *Les Deux cœurs de*

« J'ai le sentiment d'une existence à rebours. Je suis beaucoup plus heureuse et plus jeune que lorsque j'avais vingt ans »

Bloomsbury, elle salue « l'immense exploit psychologique » qui consistait, pour ces écrivains, ces intellectuels et ces artistes, à « vivre ensemble dans l'harmonie » tout en « continuant à exprimer leurs fantasmes » — ce qui traduisait à leurs yeux une conception haute et civilisée de l'amour. Cela ne l'empêche pas d'avoir des mots très durs pour Vanessa Bell, dont on a beaucoup décrit la grâce et le magnétisme, et qu'elle montre plutôt comme une « autocrate » possessive, quoi que peu sûre d'elle, régnant jalousement sur son « univers miniature ». Beaucoup d'autres portraits émailent ces pages : celui de Virginia, bien sûr, « grande taquineuse », « impudente flatteuse », intimidée pourtant par les vendeuses lors des après-midi de courses à Londres, ou celui de Duncan Grant, qui « n'était pas insensible au charme féminin, pourvu que sa propriétaire ne lui demandât pas d'être un adulte — ce que Vanessa ne fit jamais ». Mais le plus touchant est sans doute le tableau croisé des deux sœurs, ou deux « cœurs », de Bloomsbury, la parfaite connivence, l'amour et la rivalité qui les liaient, les délicieux moments de ce qu'elles appelaient leurs « bons petits papotages » et la certitude de chacune que, « ce qui lui manquait, elle ne le trouverait que chez l'autre ».

Avant de prendre congé, M<sup>me</sup> Garnett dévoile quelques-uns de ses trésors : deux coupes sur linoléum de Duncan Grant, de part et d'autre du piano, une étude de Vanessa Bell « pour le grand portrait de Lady Strachey à la Tate Gallery », une couverture à l'aquarelle, de la même Vanessa, pour *Les Vagues*... Son travail à elle ? Elle esquive la question : « La peinture, c'est soi. Parler de soi est difficile. » D'autant que, fille d'une femme « extrêmement douée », elle reconnaît avoir, pendant des années, cherché à être « comme elle ». Aujourd'hui, c'en est fini, assure-t-elle. « J'ai le sentiment d'une existence à rebours. Je suis beaucoup plus heureuse et plus jeune que lorsque j'avais vingt ans. »

Pourtant, lorsqu'on repasse dans l'atelier de cette enfant de parents trop doués, trop libres, trop égoïstes sans doute, on est soudain frappé d'une chose : l'omniprésence de l'ovale. L'ovale immortalisé par Gisèle Freund, ou celui, punaisé en carte postale, de Baptiste, le pierrot triste joué par Jean-Louis Barraud dans *Les Enfants du Paradis*. « Oui, explique Angelica Garnett, c'est une forme facile à faire, comme un œuf. » Elle confesse : « C'est aussi l'héritage, la forme du visage de ma mère, de ma tante, de ma grand-mère. » Puis, baissant ses beaux yeux bleus, comme une petite fille prise en faute : « C'est vrai. Cela me fascine... Je ne peux pas m'en détacher. »

Florence Noiville

(1) La maison des Bell dans le Sussex, entièrement peinte par Vanessa Bell et Duncan Grant, est désormais ouverte au public.  
(2) Ed. Christian Bourgois, 1986.  
(3) Voir la biographie de Lytton Strachey, de Michael Holroyd (Flammarion, 1995) et « Le Monde des livres » du 14 juillet 1995.

## ROMANS POLICIERS

● par Gérard Meudal

# Cacophonie bolognaise

**ALMOST BLUE**

Carlo Lucarelli  
Traduit de l'italien par Arlette Lauterbach, Gallimard, « La Noire », 210 p., 115 F (17,53 €).

A noir, E blanc, I rouge... » On sait depuis Rimbaud que les voyelles ont des couleurs. Chez Carlo Lucarelli ce sont les voix elles-mêmes, leur timbre, leurs vibrations qui éveillent des sensations colorées. Du moins pour Simon, un jeune aveugle qui passe sa vie au milieu d'une installation sophistiquée à capter tous les bruits de la ville de Bologne, bribes de conversations surprises sur des téléphones portables, sur la CB des routiers ou la fréquence de la police. Sans jamais sortir de sa chambre, Simon est peut-être le personnage le mieux informé de toute la ville, le seul capable d'identifier la voix détestable de l'iguane, un tueur en série qui sème la panique sur le campus de l'université, et la voix bleue de Grazia, une jeune inspectrice aux intonations envoûtantes. Carlo Lucarelli prend trois figures classiques du roman policier et les pousse jusqu'à la limite de la vraisemblance. L'inspectrice, mal dans sa peau, a bien de la peine à trouver sa place dans un milieu masculin, vaguement paternaliste dans le meilleur des cas, le guetteur vit en autiste dans un univers exclusivement sonore, et le tueur défie la logique en changeant d'identité aussi facilement que de proie, pour mieux brouiller la frontière entre coupable et victime. Lui aussi vit dans une sorte d'hallucination auditive permanente qui apparaît d'emblée comme un négatif du montage sonore dans lequel évolue l'aveugle. Le schéma peut sembler un peu caricatural, et il n'est pas très surprenant que Grazia se débarrasse de son soupçon et collègue pour tomber dans les bras de l'aveugle clairvoyant.

Mais si les ressorts habituels du roman de procédure fonctionnent, ils sont tendus à bloc au point de donner constamment l'impression de l'explosion imminente du récit lui-même. Le plus frappant reste cet étrange cocktail sonore constitué de sonneries de cloches à l'intérieur d'un crâne, de toutes ces vies en petits morceaux grésillant en désordre à travers des micros ou des écouteurs, le tout sur des accords de Chet Baker, Miles Davies ou Coleman Hawkins. Carlo Lucarelli, qui a animé sur la RAI deux émissions célèbres consacrées au travail de la police, « Mistero in blu » et « Blu Notte », se livre à un savant travail de montage. Les éléments documentaires, les investigations logiques, les délires les plus fous, les scènes

particulièrement sanglantes sont aspirés dans un mixage permanent qui donne à cette cacophonie en bleu un tempo particulièrement étonnant.

● **PORTES D'ITALIE**, présenté par Serge Quadruppani.

Du jaune, du noir, cette anthologie en fait voir de toutes les couleurs. Dix-huit auteurs italiens contemporains sont ici présentés à travers des textes qui vont de l'intrigue policière classique à la nouvelle quasi fantastique ou au récit trash. On y trouve évidemment les auteurs déjà connus et appréciés en France comme Andrea Camilleri (dont la nouvelle balade pour Fofo la Matina constitue la matrice de *La Saison de la chasse*), Laura Grimaldi, ancienne directrice de la collection Gialli, Nino Filasto, Marcello Fois et Carlo Lucarelli. Celui-ci évoque l'histoire d'un vieux criminel nazi qui vient, sur le tard, se rendre à la justice et obtient le pire châtiment qu'il pouvait redouter : d'être laissé en liberté à l'abri de toute poursuite. Mais c'est aussi l'occasion de découvrir de jeunes romanciers inconnus en France comme Michele Serio, Francesco Salina ou Giacomo Cacciatore. Un entretien-préface avec Valerio Evangelisti donne des éclairages non seulement sur l'évolution du genre mais sur les mutations actuelles de la société italienne (traduit de l'italien par Sonia Fanuele et Catherine Siné, « Fleuve noir », 380 p., 99 F [15,09 €]).

● **CHIEN MÉCHANT**, d'Akif Pirinççi

Les deux communautés s'entendent comme chiens et chats et il suffirait d'une étincelle pour qu'éclate entre elles une véritable bataille rangée. Et voilà justement qu'un serial killer semble vouloir mettre le feu aux poudres et que des victimes sont découvertes portant de mystérieuses morsures à la gorge. Belle occasion pour Francis de prouver ses qualités de détective, et pourtant il se serait bien passé, l'animal, de devoir, pour des raisons diplomatiques, collaborer avec Hektor, un policier à la retraite. C'est-à-dire un chien policier. Les chats policiers, on sait bien que ça n'existe pas. Question de caractère et d'indépendance. Encore un motif de dissension entre les deux races !

Akif Pirinççi, né à Istanbul en 1959 et qui vit en Allemagne depuis l'âge de neuf ans, et écrit en allemand, poursuit sa série *Félicés*, qui transpose le polar dans le monde des chats (et accessoirement de leur ennemi héréditaire : les chiens) mettant en scène une ravissante minette angora (c'est-à-dire originaire d'Ankara) et l'inénarrable Félix. Toujours aussi rusé et matois, le brave Félix a tout de même pris un coup de vieux depuis qu'un chaton des environs est venu lui faire un procès en reconnaissance de paternité. C'est d'ailleurs la dernière apparition de Félix, selon les dires de l'auteur, qui affirme avoir écrit les quatre-vingts dernières pages de son roman avec un œil en permanence sur les informations télévisées rapportant la guerre du Kosovo. Inutile donc de préciser que toute ressemblance entre cette histoire de chiens et de chats et des événements aussi violents et stupides mettant en cause des humains est tout à fait volontaire et ne doit rien au hasard (traduit de l'allemand par Daniel Argelès, Belfond, 256 p., 119 F [18,14 €]).

● **LE POLAR, guide Totem**, sous la direction de Jacques Baudou et de Jean-Jacques Schleret

Peut-on encore parler de mauvais genre à propos du roman policier ? Non seulement il a conquis depuis belle lurette ses lettres de noblesse mais il a envahi et influencé tellement de territoires et subi tant de métamorphoses que parfois, franchement, il est difficile de s'y retrouver. Le premier mérite de ce guide est de faire le point sur les différents avatars du polar d'aujourd'hui aussi bien au cinéma, à la télévision, à la radio, au théâtre que dans le roman sans négliger pour autant les rappels historiques indispensables (on y trouve même la liste complète des lauréats du Grand Prix de littérature policière depuis l'origine). La multiplicité des entrées, la masse d'informations fournies en font bien plus qu'un simple outil d'initiation à l'usage des novices. Le dictionnaire des auteurs ne peut évidemment être exhaustif, mais au lieu d'offrir une sorte de catalogue un peu convenu comme il en existe tant, il affirme clairement ses choix. Avec les limites du genre. Accorder une large place à Patricia Cornwell par exemple est parfaitement légitime, tout comme il est normal d'affirmer que son œuvre est en plein déclin et qu'un de ses romans récents, *Cadavre X*, est « un total ratage, bourré d'invéraisemblances et de séquences ridicules ». Appeler un chat un chat c'est faire preuve non seulement de lucidité mais de cette passion communicative que partagent tous les amateurs de polars (Larousse, 360 p., 200 ill., 149 F [22,71 €]).

## Intimes divisions

Le jeune romancier irlandais Joseph O'Connor livre un portrait rude et mélancolique de ses concitoyens

**INISHOWEN**

de Joseph O'Connor.  
Traduit de l'anglais (Irlande) par Pierrick Masquart et Gérard Meudal, Phébus, 520 p., 149 F (22,71€).

La douceur chuchotée de son titre trône comme un leurre en couverture du dernier roman de Joseph O'Connor. Car si ce nom bizarre, *Inishowen*, cache quelque chose, ce ne sont certainement pas des promesses de quiétude et d'aménité, pas plus que des observations gentiment pittoresques sur l'Irlande et la verdure de ses paysages. La couleur locale, au sens « touristique » du terme, n'est visiblement pas l'affaire de ce jeune romancier, l'un des plus intéressants d'Irlande. Lequel pays, ses divisions, ses violences mortifères et son incroyable propension à noyer ses chagrins dans la musique et dans la bière, occupe cependant une place de choix dans l'imaginaire de l'écrivain.

Une fois encore, l'auteur de *Desperados* (Phébus) et de *A l'Irlandaise* (Robert Laffont, 1999 et 10/18), livre un portrait rude et mélancolique de ses concitoyens. Et, bien que ce cinquième roman ne soit pas aussi réussi que les précédents, Joseph O'Connor y fait toujours preuve de son habituelle vitalité narrative, de ce talent à mener des dialogues tambour battant, de cette aptitude à décrire des situations insupportablement tendues qu'il a mis en œuvre depuis ses débuts.

Son idée, dans *Inishowen*, consiste à croiser les chemins de trois personnages très éloignés les uns des autres — recette romanesque archi-classique. D'abord Ellen, Américaine d'origine irlandaise, qui décide de se rendre dans le pays de sa naissance pour tenter de rencontrer sa vraie mère, qu'elle n'a jamais connue. Atteinte d'un cancer du pancréas en phase terminale, Ellen laisse derrière elle son mari, Amery, un

prospère et charmant chirurgien esthétique, dont le passe-temps consiste à tromper sa femme avec des jeunes filles. Celui-ci se retrouve donc face à ses deux enfants, adolescents plus ou moins déprimés, et au bilan de sa vie sentimentale, lui aussi en berne. Le troisième lascar, Aitken, est un flic alcoolique et dépressif qui a perdu un fils en bas âge, puis s'est fait plaquer par sa femme, avant de se trouver en butte aux reproches de sa hiérarchie.

A partir de ces personnages et des tableaux affectifs nouveaux qui naissent de leur rencontre — en particulier la relation amoureuse très réussie entre Ellen et Aitken —, Joseph O'Connor a mis en place une géographie sentimentale qui pourrait refléter la situation politique irlandaise. Ellen et Aitken, le policier dubloinois, passent en Irlande du Nord pour gagner Inishowen, là où est enterré le fils perdu et où vit la mère cachée. Tous deux déchirés, comme l'est aussi Amery de son côté, les voilà confrontés au fait que les individus sont à l'image des deux parties de l'Irlande, à la fois soudées et en guerre : « jamais réunifiés », en quelque sorte, et jamais tout à fait pacifiés.

Le personnage d'Ellen, surtout, miné par le mystère de ses origines, est très profondément ancré dans cette certitude. Cette femme, beaucoup moins narrative que les deux hommes qui l'entourent, tient le rôle le plus crédible du roman. Car les deux figures masculines pêchent souvent par leur aspect caricatural, en particulier dans la première partie du livre. Les états d'âme d'Amery, notamment, censé figurer l'Américain type, frôlent la grosse farce et les péripéties de son voyage en Irlande aussi. L'ensemble forme un roman disparate, un peu déséquilibré, auquel ses défauts n'ontent cependant pas tout charme, grâce à la virtuosité de Joseph O'Connor.

Raphaëlle Réollet

Le Monde  
**DOSSIERS & DOCUMENTS**  
LITTÉRAIRES

Sartre

L'héroïsme

# L'arbre et la dentelle

Si Florence Delaporte ressuscite l'enfant qu'elle fut sous les traits d'une émouvante petite fille privée d'affection, Annie Cohen veut comprendre ce qui reste d'elle-même, après un accident cérébral qui aurait pu lui coûter la vie

**LA DURE-MÈRE**  
d'Annie Cohen.  
Gallimard, « Haute Enfance »,  
144 p., 82 F (12,50 €).

**LE POISSON DANS L'ARBRE**  
de Florence Delaporte.  
Gallimard, « Haute Enfance »  
190 p., 90 F (13,72 €).

Deux voix féminines, dou-  
loureuses et vaillantes,  
réunies dans une collec-  
tion tournée désormais  
moins vers l'enfance que vers le  
souci de vérité. « Rien ne commen-  
ce ni ne finit jamais, c'est pourquoi  
l'enfance n'a pas d'histoire », écrit  
Florence Delaporte. Une phrase  
qui, en quelque sorte, justifie, dans  
une collection habituellement réservée  
aux souvenirs d'enfance, la publication  
de l'autre livre, celui d'Annie Cohen,  
qui est loin de cette période, aussi  
loin que puisse être toutefois un adulte  
en détresse.

Si Florence Delaporte cherche et  
parvient à ressusciter l'enfant qu'elle  
fut sous les traits de l'émouvante  
Valentine, petite fille privée d'affec-  
tion, solitaire malgré sa famille  
nombreuse, Annie Cohen veut com-  
prendre ce qui reste d'elle-même,  
de sa perception du monde, après  
un accident vasculaire cérébral qui  
aurait pu lui coûter la vie ou la parole  
ou, bien sûr, la capacité d'écrire.  
La « dure-mère » : le mot est trop  
beau, il n'est pourtant pas inventé.  
Il désigne « une membrane fibreuse,  
la plus résistante et la plus externe  
des trois méninges ». Une interven-  
tion chirurgicale a été rendue néces-  
saire par l'apparition d'un dange-  
reux hématome. La solitude à l'hôpital,  
la perte des repères quotidiens,  
l'invalidité provisoire ne sont pas  
nécessairement propices à la réflexion.  
Aussi est-ce une lutte courageuse  
pour se retrouver qui est à l'œuvre  
dans ce livre très libre de rythme  
et de ton. Et la mère, inévitablement  
apparaît : la mère avec ses dentelles.



QUENTIN BERTOUX

Un rêve de dentelles. Les dentelles  
de la mère répondent à celles  
qui vont être tissées par le décou-  
page du crâne de la fille. Les tissus  
de la mère deviennent symboliquement  
tout le dépôt d'une mémoire  
inaliénable. L'accumulation des  
étoffes est une image de l'éternité,  
nous dit Annie Cohen : « *Jamais  
elle n'avait jeté le moindre mou-  
choir, le plus petit objet, et tout ce  
qui franchissait le seuil de la mai-  
son était adopté pour l'éternité, son  
éternité...* » Il s'agit, maintenant,  
précisément, de reconstruire la  
maison de la mère, la maison inté-  
gre de la pensée. Peu à peu, Annie

Cohen redessine le paysage de sa  
vie, de ses livres, de ses amis, pour  
revenir à elle-même et faire enten-  
dre la voix d'un écrivain poétique,  
intense, rigoureux. Une renaissance,  
les premiers pas de l'enfance.  
Florence Delaporte, elle, part au  
combat d'une autre manière. La  
famille où sa Valentine voit le jour  
est exilée, démunie, déclassée. La  
fillette est trimbalée de foyer en  
foyer : voisins, grands-parents,  
famille collatérale, institutions.  
Elle refuse les apprentissages, par-  
ce qu'on lui a interdit l'amour.  
Son père chômeur est agressif, sa  
mère dépressive est fuyante : dès

lors, elle se sent « moins que rien,  
une erreur, toute de travers, mau-  
vaise, envahissante, décalée, inadap-  
tée ». Jusqu'au moment où elle  
rencontre Hélène. A deux, elles se  
donnent du courage. Mais la soli-  
tude n'en est pas pour autant brisée.  
La mauvaise élève qu'on ne  
cesse de chasser des collèges et de  
mettre à la porte de sa classe  
devient une impénitente rêveuse,  
une amoureuse. De quel reflet ?  
Elle l'ignore. Elle aime bien que les  
garçons la remarquent, mais elle  
accepte moins bien leur désir. Ce  
que le frère d'Agnès n'offre pas à  
Valentine, Agnès elle-même, peut-  
être, le lui fait entrevoir.

C'est, en revanche, dans la des-  
cription plus audacieuse de son  
propre désir des corps adolescents  
abandonnés et ravis que Florence  
Delaporte étonnera le lecteur. Les  
garçons qui tentent de la posséder  
se rendent compte rapidement  
que leur partenaire appartient à  
une catégorie spéciale. Une sorte  
d'Ondine, qui ne respire pas tout à  
fait entre les bras d'un homme et  
qui lui échappe dès qu'elle sent  
naître le désir de l'autre. « *Valenti-  
ne est plongée dans ses sens, elle  
nage comme un poisson dans l'ar-  
bre de l'homme déployé sous elle.* »

Avec son écriture métaphori-  
que, qui conserve encore de l'en-  
fance un mélange d'opacité et de  
violence immédiate, l'auteur tra-  
duit, de façon juste et douce, son  
besoin de transparence : « *Valenti-  
ne se jette dans la transparence  
comme dans l'eau froide, aucun  
des coups reçus ne lui apprend quel-  
que chose, elle ne voit pas de demi-  
mesure entre l'hypocrisie des filles  
qui lui fait horreur et la simple et  
druie vérité tout entière.* » Derrière  
le refus têtue d'une enfant mal  
aimée, se cache une belle vision  
des rapports humains, presque  
pure dans son intransigeance,  
dans son désir abstrait de jouer,  
sans contact, sans heurt, sans  
dépouillement.

René de Ceccatty

# La vie parallèle

Le roman posthume de Daniel Zimmermann est un hommage heureux à la littérature et aux femmes

**L'ULTIME MAÎTRESSE**  
de Daniel Zimmermann.  
Le Cherche Midi, 190 p.,  
89 F (13,56 €).

Daniel Zimmermann est  
mort le 5 décembre  
2000 (*Le Monde* du  
8 décembre 2000). *L'Ul-  
time Maîtresse* a été écrit alors qu'il  
devinaut que la maladie prenait  
définitivement ses quartiers d'hiver  
dans son corps fatigué. L'urgen-  
ce décide de l'essentiel, pour l'écri-  
vain Zimmermann, un devoir de  
mémoire qui s'adresse à ses proches  
et aux lecteurs qu'il honorait  
d'un profond respect.

Les récits autobiographiques  
sont nombreux dans l'œuvre de  
Daniel Zimmermann, mais les cir-  
constances qui entourent ce texte  
posthume expliquent sans doute  
l'infinie tendresse qui se dégage de  
ces souvenirs, hommage à la litté-  
rature et aux femmes désirées et  
aimées. De son enfance à sa mort,  
sa double passion combla la béan-  
ce laissée par un père inconnu et  
l'aïda à surmonter les obstacles  
que dressent des origines prolétaires  
lorsqu'on veut accéder à la culture  
et aux diplômes. Ce livre n'est pas  
pour autant un testament d'écrivain.  
S'il clame délibérément ses goûts  
littéraires, Daniel Zimmermann n'im-  
pose aucune philosophie, ne donne  
aucun conseil, ne dresse pas de bilan.  
Il se met à nu sans arrogance.

L'émotion est grande lorsqu'il  
fait revivre à fleur de peau et  
d'âme son enfance pauvre, son  
désir de séduire (d'être choisi), ses  
ambitions d'adolescent et ses  
combats d'adulte... Evocations  
d'autant plus poignantes que le fils  
de communiste, lui-même long-  
temps inscrit au Parti, croit pou-  
voir réussir sans jamais se renier.  
Il raconte une existence quotidienne-  
ment consacrée à l'écriture et res-  
suscite les « maîtresses » imaginaires  
puis réelles qui ont encouragé

ses espérances et modelé son des-  
tin. De l'institutrice du cours prépa-  
ratoire qui admira son premier  
chef-d'œuvre écrit sur une ardoise  
à sa dernière compagne, écrivain  
« avec » lui, il évoque, en quatorze  
chapitres incantatoires, sa vie  
amoureuse et littéraire. Il s'adresse  
à chacune d'elles. Le bonheur à se  
remémorer les visages de ce passé  
intime (admirables portraits de cel-  
le qu'il nomme « *La Belle Boiteu-  
se* » et de la mère d'un ami dont il  
se veut – à treize ans – le mari)  
enveloppe de douceur et de lumiè-  
re une existence de travail que la  
lucidité aurait pu cerner de  
cruauté.

*L'Ultime Maîtresse* c'est, de l'éco-  
le communale à l'université où  
l'instituteur devient professeur des  
sciences de l'éducation, l'itinéraire  
d'un homme qui rêvait d'être écri-  
vain, la superbe revanche d'un  
enfant que la fatalité sociale  
vouait à l'anonymat des humbles.  
Le récit ainsi livré n'escamote pas  
les déboires, les désillusions, les  
amertumes et les colères d'un arti-  
san des lettres révolté. Ses deux  
ouvrages majeurs : *80 Exercices en  
zone interdite* (1), témoignage d'un  
tout jeune appelé pendant la  
guerre d'Algérie, et *L'Anus du  
monde* (2), fiction viscérale dictée  
par l'histoire de sa famille mater-  
nelle polonaise éliminée par les  
nazis, furent d'abord mal compris  
par certains. On ne vit que provoca-  
tion là où il tentait de décrire une  
réalité sordide : « *Je ne pouvais plus  
prolonger l'échéance retardée  
durant un demi-siècle, je devais  
affronter l'indicible et tenter de met-  
tre en mots l'innommable.* » La pas-  
sion de l'écriture, la « *tant aimée  
tyrannique* », réconcilia Daniel  
Zimmermann avec la vie et un pas-  
sé difficile.

H. Mn

(1) Réédité sous le titre : *Nouvelles de la zone interdite* (Actes Sud Babel, 1996).  
(2) Le Cherche Midi, 1997, « Folio », 1999.

## Confidences

pour une amitié

**UNE CHANCE INFINIE**  
d'Anne Carrière.  
La Table Ronde, 140 p.,  
79 F (12,04 €).

Il était une fois... Les quatre  
mots magiques s'imposent  
pour cette autobiographie  
qui n'a d'autres défauts que  
sa brièveté, et où dans la vie intime  
comme dans la vie professionnelle,  
le hasard enchaîne les événe-  
ments. Il faut qu'il s'en mêle pour  
qu'une jeune fille trouve son mari  
au sud du Sahara, où elle est venue  
vendre des encyclopédies – « *mes  
années hippies* », dit-elle ; et il a  
aussi sa part dans ses différents  
métiers, dont le dernier est la créa-  
tion d'une maison qui, à la suite  
d'un concours de coïncidences,  
publie cet *Alchimiste* qui vaut à  
l'auteur des louanges, puis, le  
succès venant, des critiques sou-  
vent insanes, parfois par ceux-là  
mêmes qui avaient d'abord été des  
laudateurs.

La critique a en général d'autres  
arguments que « *clown tiroir-cai-  
se* » ou « *fils de pute* » pour dire  
qu'elle n'apprécie pas un écrivain.  
Toutefois, ces lamentables formu-  
les n'auront pas été inutiles. Si  
sans Paulo Coelho les éditions que  
dirige Anne Carrière ne seraient  
pas ce qu'elles sont, sans ces  
outrances elle n'aurait pas, avec  
ces moments de sa vie de femme  
et d'éditrice, donné un livre de lec-  
ture agréable où elle salue ceux  
qu'elle aime, écorche juste ce qu'il  
faut ceux qui la griffent.

Elle y évoque le cas Coelho. De  
Rio à Téhéran, il est un phéno-  
mène de société significatif de notre  
temps qui mérite qu'on s'y attarde  
– pour ou contre – et qui dérouté  
tous les pronostics. Et les jaloux ?  
« *Je fais l'amitié avec amour* », écrit-  
elle. C'est le ton de ces confiden-  
ces. Nées d'une amitié entre une  
éditrice et l'auteur qui lui vaut  
autant de succès que de lazzi.

Pierre-Robert Leclercq

## « Il n'est rien d'autre au monde que le jeu »

Du Risorgimento aux années de plomb, Vincent Engel noue sur un siècle et demi, en un huis clos tragique, les destins de quatre lignées d'un petit bourg toscan. Une fresque à trois temps qui célèbre le pouvoir du mensonge romanesque

**RETOUR À MONTECHIARRO**  
de Vincent Engel.  
Fayard, 768 p., 149 F (22,71 €).

Tout serait parti d'une  
mélodie légère, quelques  
notes de guitare apparem-  
ment allègres comme  
l'écho d'un monde insouciant aux  
accents méditerranéens. Entraîne  
instrumental de l'album *The Soul  
Cages*, « *Saint Agnes and the Bur-  
ning Train* » a l'évidence radieuse  
que Sting sait préserver comme  
une alternative à trop de gravité.

C'est de cette matrice minuscule  
que serait né l'énorme roman de  
Vincent Engel, si l'on en croit la  
référence à cet « *atome musical* »  
qui ouvre les remerciements de  
l'auteur. La fresque ravira les ama-  
teurs de sagas familiales autant  
que les zélés de romans histo-  
riques. Pourtant, si les vicissitudes  
qui affectent inévitablement, sur  
cinq générations, quatre lignées  
d'un petit bourg toscan l'inscrivent  
bien dans le premier des deux  
genres, *Retour à Montechiarro*  
ne relève pas à proprement parler du  
second. La précision maniaque du  
contexte s'efface devant une per-  
ception plus diffuse de l'esprit de  
chacun des moments qui rythment  
ce triptyque, et l'amour impossible  
entre les hommes et les femmes  
concurrence la leçon historique.

Trois séquences, donc, pour une  
seule représentation tragique qui  
tient du huis clos : le Risorgimento,  
grêffé tardive sur une terre encore  
écartée des tumultes du siècle lors-  
que le comte Bonifacio Della Roc-  
ca y entraîne son énigmatique  
épouse Laetitia ; l'ère fasciste, qui  
voit la pire abjection ravalier les  
hommes au rang de pourceaux  
ignobles ; les années de plomb  
enfin, où les postures théoriques se  
superposent à d'anciens enjeux,  
d'une mémoire inexorable, dont  
seul un œil étranger perçoit la  
pérennité – celui d'un photographe  
belge, témoin idéalement discret.

Face à la villa Bosca, cœur d'un  
domaine patrilial que le comte  
Bonifacio administre avec une  
sagesse et une conscience excep-  
tionnelles pour sa caste, le bourg  
s'éveille à l'ère moderne où le rêve  
industriel se focalise sur le chemin  
de fer. Il sera plus facile de lutter  
pour la salubrité du logement des  
moins favorisés ou l'instruction  
des plus démunis, voire pour la  
résurrection d'un prestige séculai-  
re étouffé par l'inertie du lieu, que  
d'y faire circuler le premier train.  
Comme si le « progrès » refusait  
de passer par Montechiarro, con-  
damnée à n'accueillir que son  
versant noir, cette violence sans  
pardon ni rémission dont les  
hommes se font les infatigables  
propagateurs. Adriano Lungo,  
orphelin recueilli à la villa, tentera  
bien de transformer le village, pre-  
mier instituteur laïque de l'endroit,  
avant que son fils Ulisse n'y ouvre  
une librairie. Umberto Coniglio  
incarne cette petite bourgeoisie  
soucieuse de voir le mérite triom-  
pher de la naissance et de l'intri-  
gue. Il aura beau arracher le bourg  
à sa léthargie, ses descendants rui-  
neront l'utopie capable de fédérer  
les contraires. Aux rêveurs, succè-  
dent les prédateurs. Mâles, puis-  
que les femmes, elles, sont super-  
bes, victimes jusqu'au martyre  
d'une virilité dévoyée. Agnese,  
Anna ou Michaëlla, dont la résis-  
tance impuissante ne sauve rien,  
sinon la mémoire du lieu, consi-  
gnée dans les carnets d'Adriano,  
que son fils poursuit, déporté au  
nom du Duce aux îles Lipari...


Grand admirateur de Frédéric  
Tristan, auquel il a consacré un  
intelligent essai (Rocher, 2000),  
Vincent Engel milite le mensonge  
romanesque, cette « *invention  
imaginaire qui crée des vérités plus  
belles que celles auxquelles la réali-  
té tente de vous réduire* ». Cette  
résistance active, c'est l'improbable  
Asmodée Edern qui la défend  
devant le comte Bonifacio, arraché  
à une existence assoupie où

les dés ne roulent plus. « *Les mal-  
heurs du monde viennent de ce que  
les hommes n'aiment pas que les  
symboles circulent trop libre-  
ment* », précise Asmodée, ange  
ou diable tutélaire qui lance la

machine narrative dans Venise,  
« *ville d'hallucinés* » dont la vie  
par les canaux s'échappe de ses  
veines comme la sève qui irrigue  
les fibres anémiées de l'arbre  
généalogique des Della Rocca. Le

jeu peut sembler cruel, mais  
Tristan avait prévenu : « *Il faut  
savoir se jouer du monde, parce  
qu'il n'est rien d'autre au monde  
que le jeu.* »

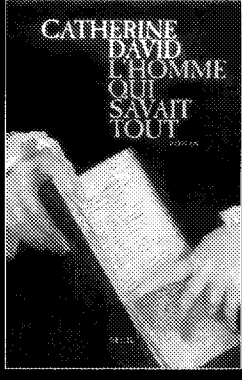
Philippe-Jean Catinchi



## Catherine David

# David


LE ROMAN DE PIC DE LA MIRANDOLE



C'est peu dire que j'ai adoré *L'Homme qui savait tout*. Un livre pareil, pour sa puissance, son intelligence, sa colère et sa beauté, nul doute que, jadis, on l'eût brûlé. Lisez-le vite, dans le soleil de cet été.

JÉRÔME GARCIN, LA PROVENCE

www.seuil.com



# Les nouveaux écrans de l'autoédition

Tout le monde écrit, a son manuscrit caché, son secret enfoui qu'il veut retranscrire sur le papier ou sur un écran. A en juger par les tables des librairies, beaucoup parviennent à être publiés. Mais la grande majorité reste au fond des tiroirs ou dans les disques durs des ordinateurs. Des maisons d'édition à compte d'auteur, à l'image de La Pensée universelle, ont défrayé la chronique, en raison des tarifs exorbitants qu'elles pratiquaient. Le candidat à l'écriture déboursait des dizaines de milliers de francs pour tenir entre ses mains un livre, pas très bien imprimé et pas diffusé.

Les technologies numériques changent la donne. Les textes sont écrits sur des ordinateurs. Certains auteurs mettent en ligne leur œuvre, en espérant trouver des semblables, des frères internautes. C'est une étape dans la reconnaissance. Mais, pour beaucoup, l'œuvre doit aboutir à une publication imprimée, quelle qu'en soit la forme. La Fnac propose ainsi un service d'édition personnelle. Elle a vendu plus de 5 000 exemplaires d'un CD-ROM, proposé à moins de 20 francs, qui permet de mettre en forme un texte et de l'envoyer par son intermédiaire à un imprimeur numérique, qui peut réaliser de faibles tirages.

« Cela a donné lieu à plusieurs centaines de dossiers, de 2 à 100 exemplaires, principalement d'œuvres de fiction », explique Bertrand Picard, directeur du livre de la Fnac. « C'est un service que nous offrons. Nous n'exerçons pas de contrôle ou de correction et les livres ne sont évidemment pas en vente dans nos magasins. » Le coût de l'opération varie en fonction des services demandés, du nombre de pages et d'exemplaires choisis. Il faut par exemple compter 3 200 francs pour un livre de

*L'époque où les écrivains auto-proclamés étaient victimes d'officines douteuses est-elle révolue ? Internet rend plus accessible l'édition à compte d'auteur. Mais les pièges demeurent...*

100 pages imprimé à 100 exemplaires.

Reprise par Jean-François Knidler, La Pensée universelle essaie de renaître sous le nom des éditions de La Mezzanine, toujours à compte d'auteur – environ 15 000 francs pour 500 exemplaires –, mais en réduisant le nombre de titres à une douzaine par an, pour exercer « un vrai travail sur les textes, pour nous sortir de la mauvaise image dont nous avons hérité », explique Jean-François Knidler. Si elle a son site Internet (PU.net), La Pensée universelle subit la concurrence de nouvelles maisons qui fleurissent sur la Toile, promettant à ces écrivains secrets un moyen de sortir de l'ombre. Dans les frontières incertaines d'Internet, elles prennent des formes variées et offrent des services divers, en faisant souvent miroiter des droits d'auteur largement supérieurs aux 10 % de l'édition courante. Certaines frisent l'abus de droit, d'autres l'abus de confiance (1).

Créé par Nicolas Philippe, Manuscrit.com vend en ligne des textes et cherche à les faire éditer dans des maisons traditionnelles, en se proposant de procéder à « une sélection

des manuscrits avec des libraires, des lecteurs et des journalistes ». Olympio.com met en ligne gratuitement les textes reçus et vend une sélection d'ouvrages, uniquement sous forme électronique (« Le Monde des livres » du 10 novembre 2000). A l'image de ce qui se passe aux Etats-Unis (lire ci-dessous), le modèle qui semble se répandre consiste à faire payer un droit d'entrée, assez faible, contre la promotion et la vente des livres sur Internet.

Depuis le Salon du livre, Publibook.com fait parler de lui. La société, financée par Republic Alley – spécialisée dans les start-up –, parraine l'émission littéraire de Patrick Poiré d'Arvor, « Vol de nuit », sur TF1. Elle a mis en place un site convivial, qui promeut les livres et les vend. « Nous proposons un contrat proche de l'édition traditionnelle. L'auteur nous cède ses droits pour soixante-dix ans et nous nous engageons à le promouvoir et à lui chercher des débouchés dans l'audiovisuel ou chez d'autres éditeurs », explique Jacques Bouchet, PDG de Publibook.

## L'ARRIVÉE DE VIVENDI

Le contrat mérite un éclairage. Si un auteur est publié par Publibook, il percevra 18 % de droits d'auteur par exemplaire vendu (et 36 % pour les téléchargements). Ce pourcentage porte sur des chiffres qui dépassent rarement la centaine d'exemplaires. Mais, si un auteur réussit à intéresser un éditeur traditionnel, il devra partager ses droits avec Publibook, c'est-à-dire qu'il ne touchera que 5 % des droits, s'ils sont fixés à 10 %.

Toutes sortes de contrats fleurissent. Les écrivains potentiels ont intérêt à bien lire avant de mettre leur texte à disposition. Florence-Marie Piriou, responsable juridique de la Société des gens de lettres, pré-

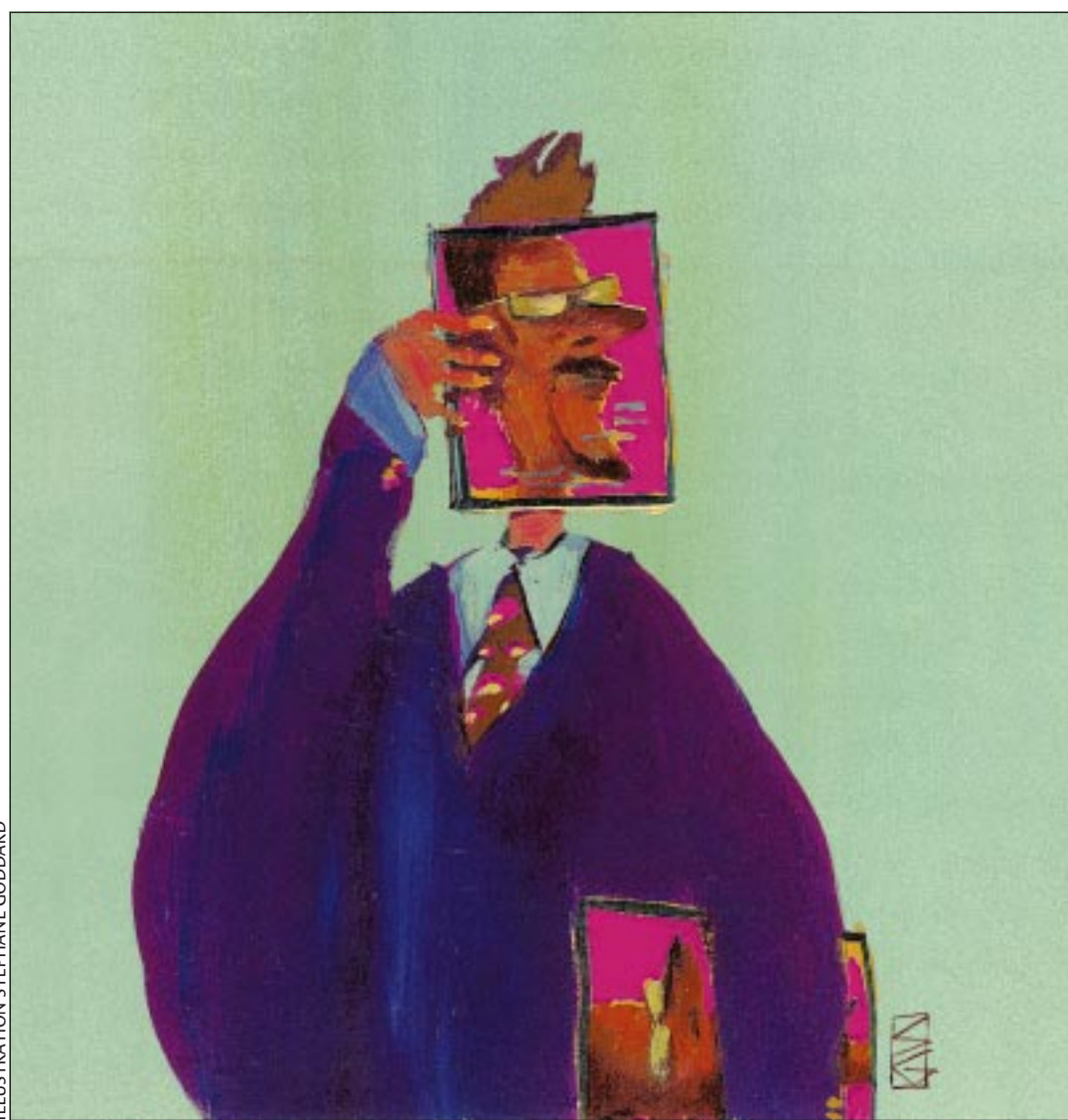


ILLUSTRATION STÉPHANE GODDARD

conise de signer « des contrats d'édition limités de trois à cinq ans qui laissent la possibilité de reprendre ses droits si le nombre de téléchargements est trop limité ».

Cette mode de l'autoédition en ligne n'intéresse pas que des petites structures. Comme aux Etats-Unis, les grands groupes y investissent. A la rentrée, Vivendi Universal Publishing va proposer un site d'édition à compte d'auteur, dont le nom de code est Boodaa.com.

VUP se positionne en prestataire de services. « L'auteur reste propriétaire de ses droits », insiste Vincent Olivier, directeur du développement de la filiale distribution de VUP.

En promenade à travers ces sites,

on ne trouve pas que des inconnus. Publibook édite ainsi le nouveau livre de Jeanne Cordelier, *Du riz aux larmes*. Elle a eu un immense succès avec *La Dérobade*. Ses derniers titres ont paru chez Stock. Les ventes baissaient, et puis les équipes ont changé. Elle propose son manuscrit à ses anciens éditeurs, qui se dérobent. « Je n'ai presque pas eu de réponse. Je n'essayais même pas des refus, mais du silence. Pourtant, j'ai fait gagner pas mal d'argent à l'édition », explique-t-elle. Alors, elle a tenté l'aventure de l'édition par Internet : « Je crois à la publication en ligne. Cela contribue à ouvrir le secteur. »

Elle dresse un bilan mitigé, cependant, de son expérience chez Publi-

book. Elle est déçue par la qualité des livres et des services rendus. Jacques Bouchet, PDG de Publibook, explique qu'il va « améliorer la qualité des ouvrages ». Elle va se tourner vers un autre éditeur en ligne, Alteredit.com, qui oscille entre la prestation de services facturée aux auteurs et l'édition traditionnelle. Il publiera en librairie son prochain recueil de nouvelles.

Alain Salles

(1) La revue du Calcre, association d'information et de défense des auteurs, a fait un recensement critique des principaux sites et de leurs abus, dans *Ecrire et éditer*, numéro 32 (BP 17, 94404 Vitry Cedex, www.calcre.com).

## Les enfants électroniques des « vanity press » En ligne avec Warren Adler

Aux Etats-Unis, l'édition à compte d'auteur a pris le joli nom de « vanity press » ou « vanity publishing ». Elle n'y a pas gagné pour autant une meilleure réputation qu'ailleurs. Internet est en train de donner une nouvelle vie à ce secteur, même si les firmes d'autoédition en ligne expliquent qu'il ne s'agit pas de « vanity publishing ». Plusieurs sociétés proposent à des auteurs de se publier eux-mêmes, moyennant finances le plus souvent. Les groupes investissent dans ce secteur, à l'image de Random House (Xlibris), Time-Warner (iPublish) ou la chaîne de librairies Barnes and Noble (iUniverse).

Xlibris.com fait figure de pionnier. Son PDG, John Feldcamp, spécialiste de nouvelles technologies, l'a créé en 1997. « Il y a beaucoup de gens qui écrivent dans le monde. 90 % ne sont pas publiés. J'ai pensé qu'Internet pouvait inverser ce mouvement et permettre à beaucoup de gens d'être publiés », explique John Feldcamp. A partir de cette idée, il analyse le marché de l'édition et construit son modèle économique : « On constate qu'aucun livre n'est publié si on estime qu'il ne peut pas atteindre 5 000 exemplaires et que la durée de vie d'un livre est d'un an au maximum. J'ai construit mon modèle sur ces deux données. Xlibris intervient pour tous les livres, en

delà des 2 500 exemplaires qui n'intéressent pas les maisons d'édition et pour ceux qui arrivent à la fin de leur cycle de vie en librairie. »

Xlibris ne se présente pas comme un éditeur, mais comme un fournisseur de services pour l'édition. Il établit quatre niveaux de services, pour une somme allant de 200 à 1 600 dollars (236 à 1 887 euros). Xlibris fournit des services supplémentaires payants. Les livres sont commercialisés par les librairies électroniques comme par certains libraires traditionnels. Il s'agit d'auteurs jamais publiés, mais aussi d'écrivains confirmés, comme Piers Anthony, qui a signé une centaine d'ouvrages de science-fiction, qu'il réédite grâce à Xlibris quand ils sont épuisés. L'auteur garde la propriété de ses droits. Le succès de Xlibris a séduit Random House, qui en est devenu, via sa société d'investissement, l'actionnaire de référence.

## E.T ET LES BALEINES

De même, Barnes and Noble a pris 49 % de iUniverse.com, qui s'est lancé sur ce marché fin 1999 et propose des services à 99 et 299 dollars (116,7 et 352,7 euros). Cette société, née dans la Silicon Valley, bénéficie du soutien des magasins du premier libraire américain et a développé des liens avec les universités Harvard et Columbia.

Enfin, la filiale d'AOL-Time War-

ner, iPublish.com – qui publie des manuscrits sélectionnés, sans paiement de l'auteur –, vient de consacrer un budget publicitaire de 2 millions de dollars (2,3 millions d'euros) pour attirer de nouveaux écrivains en mal de publication, selon le *New York Times* du 21 mai. L'une des publicités montre une lettre de refus adressée à Melville, qui indique : « *Cher M. Melville, les livres sur les baleines ne se vendent pas. Pourquoi pas plutôt un extraterrestre ? ou un dinosaure ? ou un dinosaure extraterrestre ?* » Cette campagne coïncide avec un revers pour iPublish, puisque la Guilde des auteurs a estimé que ses contrats présentaient « des risques légaux importants et la perte des droits littéraires pour une faible somme ».

L'écroulement de la bulle Internet a eu des répercussions sur ces nouvelles sociétés. Xlibris a dû revoir ses ambitions à la baisse et ses tarifs à la hausse. Quelques dizaines de personnes ont été licenciées. Le service de base, qui était entièrement gratuit, est passé à 200 dollars, et les autres tarifs ont été augmentés. Surtout, Xlibris a reporté tous les projets d'extension en Europe qui avaient été annoncés lors de la Foire de Francfort en octobre 2000. « Nous sommes toujours très intéressés par le marché européen, explique John Feldcamp, mais nous devons d'abord nous développer davantage aux Etats-Unis. »

En apparence, c'est un auteur banal. Un Américain jovial qui pose, seul ou avec son chien, en chemise blanche, col ouvert, sur la page d'accueil de son « site officiel » WarrenAdler.com. En réalité, Warren Adler est le nouveau prototype du « e-businesswriter », un hybride tendance nouvelle économie de l'écrivain et de l'homme d'affaires. Pas seulement parce que, depuis qu'il s'est lancé dans l'écriture, en 1974, il produit presque un livre par an et que nombre d'entre eux, traduits en vingt-cinq langues, sont des best-sellers – depuis *La Guerre des Rose* adaptée au cinéma avec Michael Douglas et Kathleen Turner, jusqu'à *L'Ombre d'un soupçon* avec Harrison Ford. Pas seulement non plus parce que son site est un « chef-d'œuvre » du genre – où l'on peut acheter ses livres, adhérer à son club, lui demander conseil pour ses propres manuscrits, glaner des tuyaux pour séduire des producteurs, et même découvrir comment il vit. Non, l'originalité de Warren Adler, c'est qu'il a entièrement pris son destin en main : il est devenu son propre éditeur en ligne, mais aussi son propre diffuseur, son propre libraire – ce qui ne l'empêche pas de renvoyer aussi à Amazon et Barnes & Noble – et même son propre agent. Présent au dernier Salon du livre de Paris dans le cadre du forum e-book, Warren Adler a d'ailleurs commencé sa conférence par cette abrupte déclaration d'indépendance : « I don't need any of you, guys. »

Renouant avec un passé dans lequel cet ancien journaliste avait été propriétaire de quatre stations de radio et d'une chaîne de télévision, avant de lancer son agence de publicité et de relations publiques à Washington, Warren Adler a décidé de devenir chef de l'entreprise WarrenAdler.com. Se dotant d'une petite usine qui lui permet d'effectuer lui-même le travail de conversion numérique, il est l'un des rares écrivains dans le monde à avoir créé une librairie électronique complète de ses œuvres, dis-

ponibles dans tous les formats existants, dont Microsoft Reader, Adobe, Gemstar ou Peanut Press, qui permet de lire sur Palm Pilot. Le consommateur y trouve son compte, qui peut acquérir pour 6,95 \$ (8,14€) la version e-book de *La Guerre des Rose* (contre 14,95 \$ [17,5€] pour le poche et 38,50 \$ [48,07€] pour l'édition cartonnée). Mais c'est surtout Warren Adler lui-même qui, au lieu de toucher un droit d'auteur, empoche au passage tout le produit de ses ventes, soit un profit multiplié par trois ou quatre au moins.

## LE NET AVANT LE PAPIER

S'il a fait couler moins d'encre que Stephen King, Warren Adler est persuadé que la plupart des auteurs l'imiteront à terme. C'est bien pourquoi, même si le marché du e-book est encore minime, les éditeurs américains ont un œil attentif sur le phénomène. « *Imaginez la même chose en France, note une éditrice de New Press. Que Modiano ou Pemaac décident de mettre sur le marché, par leurs propres moyens, et sans que Gallimard soit dans le circuit, des ouvrages publiés par cette maison, pour en assurer eux-mêmes la diffusion et la distribution. Il s'agit là d'un certain parasitage, c'est le moins qu'on puisse dire.* »

Un parasitage d'autant plus important que pour son vingt-quatrième roman, *Morning Glory*, à paraître à l'automne, Warren Adler envisage d'inverser le processus classique : pourquoi ne pas publier directement en ligne et vendre ensuite les droits papier comme un simple droit dérivé ? Cette stratégie, qui ne nécessite pas d'investissement considérable, est à ses yeux le meilleur moyen d'assurer à ses livres la plus grande visibilité, sur tous les supports possibles. Force est de constater que, si elle se développait, cette pratique – qui, en matière d'exploitation numérique, obligerait les maisons à sortir de leur frilosité – modifierait en tout cas sensiblement la donne entre les auteurs et leurs éditeurs.

FL. N.

LE MONDE JUIN 2001  
diplomatique

**CETTE PASSION TENACE DES LIBRAIRES DE QUARTIER**

Une enquête de Maurice T. Maschino

Choix des ouvrages, convivialité des locaux, conseil aux lecteurs, rencontres avec les auteurs... Les efforts des libraires, qui rompent avec le modèle dominant des grandes surfaces, expliquent leur surprenante expansion.

et aussi :

Torture : l'histoire refoulée de la colonisation ; Nous sommes tous des cybercriminels ; Hors des frontières, une France sans ambitions culturelles ; Au Maroc, Mohammed VI à la recherche d'un second souffle ; La série télévisée qui dérange l'Afrique du Sud ; Manu Chao, musicien de l'autre mondialisation ; etc.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €

Chaque mardi avec

**Le Monde**  
DATÉ MERCREDI

retrouvez

**LE MONDE INTERACTIF**



## ASPECTS DU PARADIS

de Séverine Auffret.  
Ed. Arléa, 240 p., 100 F (15,24 €).

Comme vous savez, ce ne sont pas les paradis qui manquent. Fiscaux, artistiques, touristiques... l'embarras du choix. Se présentent sous ce nom des atolls et des motels, des campagnes et des campings. Les brochures disent toutes la même chose : là, enfin, vous serez entièrement bien. Sans souci, sans travaux, sans entraves ni métro. Vous pourrez éprouver l'extase d'un monde conforme à vos désirs, presque parfaitement. Vous découvrez assez vite, si vous ne le saviez déjà, combien ce n'est que du vent : nul éden, juste un faux palace truffé d'amibes, ou de moustiques, ou d'ennui. Vous serez donc tenté de ne plus être dupe. Ici on règle moins de taxe, là on profite de quelque euphorie chimique et passagère, ailleurs encore le ciel est généralement bleu et le vent doux. Voilà qui est plus ou moins intéressant, mais sûrement pas paradisiaque. Vous serez donc convaincu, comme tout le monde, que le Paradis est nécessairement perdu ou à venir. Vieux mythe des commencements idylliques, utopie des lendemains. Entre les deux, rien. Le Paradis est objet de nostalgie ou d'espérance, jamais réalité à vivre ici et maintenant.

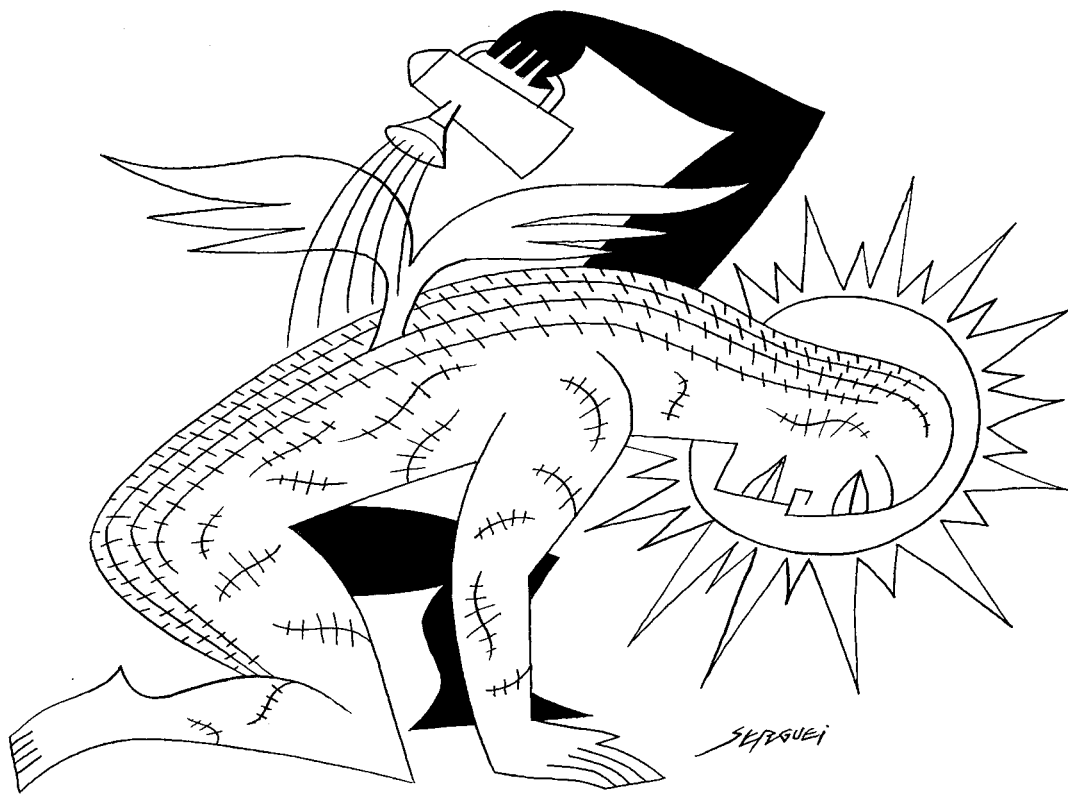
C'est justement ce que conteste avec bonheur Séverine Auffret, dans un livre sensible, juste de ton. Un de ces textes, somme toute assez rares, dont la lecture « éjouit », comme disait Montaigne. Il s'agit de philosophie, certes, mais qui n'oublie pas de penser à vivre, et se préoccupe d'un savoir capable de modifier l'existence. Cette essayiste, il faut le reconnaître, ne manque pas d'audace. Le Paradis terrestre ? Il existe, dit-elle. Effectivement, réellement, matériellement. Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? On écartera d'abord l'idée naïve d'une localisation géographique. Inutile de chercher sur la carte, comme on le fit longtemps, l'emplacement d'un jardin originaire, luxuriant et tempéré, où animaux

Contrairement à ce qu'on croit d'habitude, le Paradis n'est à situer hier ou demain, ailleurs dans le temps ou l'espace. Il existe ici et maintenant. Reste à savoir comment y accéder, et pourquoi tant de gens l'évitent

et humains s'ébattaient suavement au sein d'une nature généreuse en fruits. Christophe Colomb crut le découvrir en abordant les côtes du Nouveau Monde. Ce n'était qu'un mirage : son interprète, s'adressant aux indigènes en hébreu, ne put s'en faire comprendre... Toutefois, que le Paradis ne soit pas quelque part (dans un certain endroit, localisable et délimité) ne signifie nullement qu'il ne puisse « avoir lieu », c'est-à-dire se réaliser dans l'espace que nous connaissons.

Reste à préciser la nature de cet espace. C'est bien un espace physique. Encore faut-il ajouter, en condensant les propos de Séverine Auffret, qu'il s'agit d'un espace corporel. Celui des enfants manifestant leur paix joyeuse envers le monde, ou, mieux, celui de « l'interstice » entre des corps attentifs les uns aux autres. Ainsi l'espace du Paradis serait-il non pas un intervalle, une distance, un espace qui sépare, mais un lieu qui unit et rapproche. Ce que la philosophie ici désigne par le vieux nom biblique, c'est donc ce monde qui s'ouvre dans le monde quand deux êtres humains s'apparient. Le temps s'y étire et s'y dilate au point de n'être plus une contrainte, mais une apogée qui se teinte d'éternel. Chacun y perçoit ce que l'autre a de lointain et de proche, et cet émerveillement bouleverse sans

## Le paradis, avantages et inconvénients



détruire. Pourquoi, demandera-t-on, choisir un terme aux connotations religieuses pour parler finalement de l'amour, des béatitudes de la tendresse et des attentions généreuses de l'amitié ? Il s'agit de ne pas laisser à la religion la présence de l'au-delà : la pluralité des mondes amoureux creuse des au-delà dans la réalité même, et toutes ces possibilités sont pour Séverine Auffret autant d'aspects du Paradis.

On pourra objecter : la faim tennaie des centaines de millions d'individus, les guerres continuent, les maladies et les souffrances aussi, la mort n'en finira pas de sitôt. Toutes choses qui contreviennent

à la proclamation du Paradis et rendraient même son existence suspecte. Il est d'ailleurs possible de trouver inconvenant, inacceptable cette manière de nier la misère du monde, sa puissance d'écroulement. Ce sont là des griefs fondés sur des malentendus. Car le Paradis peut évidemment être estompé, ou barré, ou différé par les guerres, les maladies ou la faim. Il n'est pas pour autant anéanti sans retour et à jamais rendu impossible. Chacun sait que dans lespires effrois existent aussi des instants qui échappent et à l'horreur et au cours du temps. Il ne s'agit pas de nier la mort, mais d'être heureux

avec et contre elle, sans se prendre au piège des mauvais pathos. D'ailleurs, la mort a-t-elle jamais empêché des humains de s'aimer ?

Récapitulons. L'énoncé auquel on parvient à quelque chose de séduisant et de vaguement scandaleux : le Paradis existe, peu de chose suffit pour y accéder. Il est à la portée de n'importe qui, quand avec l'autre chacun fait alliance. Il y faut juste un peu d'attention, de confiance, quelque obstination aussi. S'il en est ainsi, il faut se demander pourquoi on a toujours situé le Paradis ailleurs, toujours nié qu'il fût possible dans l'horizon terrestre. Comment comprendre, si

l'on admet l'hypothèse d'une béatitude possible ici même, que les humains en demeurent systématiquement éloignés ? Séverine Auffret indique une piste, que l'on peut suivre autrement qu'elle ne le fait. Commentant sa traduction de Dante, Jacqueline Risset écrit : « Le Paradis est insupportable, telle est la découverte qui change le signe de l'image ordinaire (...). S'il est insupportable, c'est par tension excessive, excès d'émotion, d'énergie, de perception. »

Les inconvénients du Paradis seraient liés à son existence même, à ses intensités. Comme si trop de bonheur, continu et parfait, paraissait à craindre. Comme si, peut-être, la douceur trop intense nous semblait redoutable. En ce cas, il faudrait peut-être poursuivre la réflexion dans une curieuse direction que cet essai n'aborde pas. Il conviendrait en effet d'envisager l'hypothèse d'une puissante haine du bonheur dans l'espèce humaine. Tout plutôt que de risquer la béatitude immédiate, effective, à portée de main. Tout ? La destruction, l'agressivité, la servitude, l'ascétisme, la mortification, le suicide (1). Par crainte d'une vraie paix joyeuse, les humains engendreraient des guerres. Ils n'ont certes pas un goût effréné de la souffrance ni un penchant irrépressible au carnage. Mais la perspective d'un calme effectif, aérien et durable, l'arrivée d'un monde rond et plein malgré toutes les duretés des jours réels, cela les remplirait d'une sourde panique. En fin de compte, ce ne sont pas les paradis qui manquent, mais des gens qui parviennent à oublier d'en avoir peur. Peut-être.

(1) On pourrait lire dans cette perspective l'étonnant traité composé en 1608 par John Donne, *Biathanatos*, sous-titré *Une déclaration de ce paradoxe, ou thèse, que l'homicide de soi-même n'est point si naturellement un péché que jamais il ne puisse en être autrement*. Introduction, traduction et notes de Pierre-Emmanuel Dauzat (PUF, « Perspectives critiques », 248 p., 138 F [21,04 €]). Voir également, dans la même collection, *Le Nihilisme chrétien*, de Pierre-Emmanuel Dauzat (112 p., 85 F [12,96 €]).

## « Au-delà du fleuve »

Dans un remarquable essai d'histoire régionale, Maurice Sartre montre les réalités et les limites de l'impact culturel gréco-romain sur les populations entre l'Euphrate et le Nil

## D'ALEXANDRE À ZÉNOBIE

Histoire du Levant antique

IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. –III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

Fayard, 1 200 p., 260 F (39,63 €).

Dans le domaine de l'histoire du Proche-Orient ancien, les recherches d'histoire régionale sont parmi les plus fécondes, dès lors qu'elles se situent clairement dans la perspective plus large de l'histoire des royaumes et des empires. L'entreprise devient plus passionnante encore lorsque l'espace-

Pierre Briant

temps envisagé est marqué par l'extraordinaire diversité linguistique et ethnoculturelle des populations qui s'y côtoient. Le livre de Maurice Sartre traite des pays entre Euphrate et Nil, ceux que, vus de Babylone, l'on dénommait « au-delà du fleuve » : Syrie, Phénicie, Judée, Samarie, Palestine, Arabie, tous pays traditionnellement disputés entre les pharaons et leurs concurrents hittites et mésopotamiens, comme ils le furent entre les successeurs d'Alexandre, les Lagides et les Séleucides. La

période choisie, qui va de la conquête d'Alexandre (333 av. J.-C.) à la disparition de l'éphémère dynastie palmyrénienne de Zénobie et de Wabballat sous Dioclétien (271 ap. J.-C.), voit se succéder les dominations perse, gréco-macédonienne et romaine.

L'auteur ne cache rien des difficultés de l'enquête, particulièrement dans la première partie consacrée à la période hellénistique : il est « conscient de l'immensité des lacunes documentaires ». Le risque existe donc d'extrapoler à partir de la documentation beaucoup plus abondante venant de la période romaine, alors que les deux périodes doivent à la fois être étudiées dans la continuité et être distinguées l'une de

l'autre. A l'intérieur même des pays d'« au-delà du fleuve », la répartition de la documentation pose également problème, ne serait-ce que par l'abondance des témoignages venant et traitant de la Judée, qu'il s'agisse des *Livres des Maccabées*, de l'œuvre de Flavius Josèphe ou de la littérature intertestamentaire. Tout en consacrant tout naturellement de longs développements à l'histoire d'une communauté « d'où émerge peu à peu le christianisme primitif », y compris en introduisant Jésus dans son environnement historique et culturel, Sartre a le souci d'éclairer l'histoire de chacun des sous-ensembles ethnoculturels qui composaient l'ancienne Syrie, entre mer et steppes. Les « portraits des villes » et les analyses nourries sur les institutions civiques sont accompagnés de développements substantiels et remarquablement informés sur les sociétés paysannes et sur l'économie rurale. Et même si l'archéologie des nomades pose de redoutables problèmes à l'historien, Sartre a particulièrement à cœur de donner toute leur place aux tribus arabes du nord de la péninsule, dont l'histoi-

re et la langue ont été récemment l'objet d'études novatrices, par exemple, ces tribus qui estivaient dans le Djebel Druze, et dont plus de vingt mille inscriptions rupestres sont actuellement répertoriées.

Organisé sous la forme alternée de chapitres narratifs et de chapitres thématiques, le livre est fondé sur une érudition considérable, mais constamment maîtrisée. Peut-être familier des sites célèbres comme Antioche, Palmyre, Jérusalem ou Pétra, qu'il peut désormais redécouvrir avec l'œil de l'historien-archéologue, le lecteur est guidé par de très nombreuses citations de textes traduits, des photographies, des dessins, des cartes et des plans. Il est surtout fermement guidé par la cohérence d'un projet

## Les tribus du Harra

« On ne connaît guère le détail de leur mode de vie et l'archéologie des nomades n'en est qu'à ses débuts. Il s'agit de vrais nomades, qui vivent principalement au désert, et non de transhumants, comme j'avais tendance à le considérer. On semble désormais en mesure d'identifier des campements, des zones de parcours propres à certains groupes grâce aux très nombreuses inscriptions que les membres d'une même famille ont laissées de génération en génération. Car ces bergers nomades écrivent. Ils ne sont pas les seuls, mais le nombre de leurs graffiti dépasse tout ce que l'on connaît ailleurs. Faut-il parler d'un peuple de lettrés ? Sans doute pas, comme l'a justement observé Michael Macdonald. » (p. 784.)

ambitieux, placé explicitement sous l'égide de « la longue durée ».

Sartre a en effet conçu son livre autour d'une interrogation, qui lui confère une grande unité. « La conquête [d'Alexandre] est-elle cause d'une rupture brutale dans l'histoire de l'Orient ou ne fait-elle qu'introduire des éléments nouveaux dans une histoire où les continuités depuis l'époque assyrienne (au moins) sont plus fortes que les changements ? » C'est dire qu'au cœur du livre est placée la question des échanges interculturels, que l'auteur, fort justement, entend ne pas réduire aux influences grecques. Il récuse « la notion controversée d'hellénisation » ; il estime plus raisonnable

« de se borner au constat de la plus ou moins grande interpénétration des cultures ».

Sartre souligne les progrès de la provincialisation entre Auguste et Trajan. Néanmoins, on aurait tort de croire que, d'Alexandre à Dioclétien, l'histoire de ces régions se résume en une évolution unilatérale vers l'unité politique et culturelle. Fortement marqués à l'arrivée d'Alexandre, les particularismes locaux n'ont jamais disparu. L'administration romaine elle-même s'est exercée fréquemment par l'intermédiaire de royaumes-clients, comme le fut, en Judée, le royaume des Hasmonéens : moins dispendieuse pour Rome (mais plus écrasante pour les sujets !), l'administration indirecte est aussi plus efficace, particulièrement dans les

nisés » est ambiguë : témoin, le romancier Jamblique d'Emèse, qui déclare « n'être pas un Grec de Syrie, mais un indigène, parlant le grec et partageant leurs coutumes ». Quant aux campagnes syriennes, « elles offrent une résistance à peu près totale à l'hellénisation, en dehors de quelques aspects superficiels qui n'affectent guère que les notables ».

Ce sur quoi insiste surtout Maurice Sartre, c'est que certaines des valeurs gréco-romaines pouvaient être aisément acceptées, et le furent, à condition que leur adoption ne mît pas en péril les valeurs traditionnelles. L'auteur en fait la claire démonstration dans ses développements consacrés à la Judée, mais, même moins bien documentées, d'autres études de cas conduisent à la même appréciation. Au total, la progression de la langue grecque est réelle, mais le phénomène ne doit pas être surévalué ; il s'agit plutôt d'un « simple vernis culturel », car l'araméen est la langue quotidienne du plus grand nombre ; d'où, selon Sartre, la disparition rapide du grec après la conquête arabe.

A travers cette histoire régionale, elle-même articulée avec des histoires microrégionales, Maurice Sartre met à l'épreuve les instruments et les concepts conçus et utilisés pour analyser et comprendre, dans son ensemble, l'histoire du Moyen-Orient conquis par Alexandre, puis par Rome. L'ouvrage a ainsi une autre vertu, celle de démontrer que, nonobstant le dédain affiché par telle ou telle chapelle, le genre de la synthèse apporte à la pratique historique et à la réflexion historique des éléments tout à fait spécifiques. Sartre s'en explique fort bien, en rappelant, au seuil de son livre, le sens d'un dialogue tenu entre les deux grands savants que furent Michael Rostovtzeff et Franz Cumont. Au premier qui soulignait (en sachant de quoi il parlait !) : « Un livre de syn-

thèse est toujours une torture... », le second répondait : « Mais à quoi servent toutes nos recherches particulières, si elles ne doivent pas conduire à une synthèse ? » Avec ce livre, Maurice Sartre vient d'en faire à son tour la plus convaincante des démonstrations : à la fois résultante de longues recherches et réflexions personnelles, et bilan raisonné et dynamique des connaissances, des incertitudes et des problématiques, la synthèse réussie, comme l'est la sienne, est l'instrument irremplaçable d'un renouvellement espéré des méthodes et des interrogations, elle est porteuse d'avenir.

Maurice Sartre collabore au  
« Monde des livres »

LA FRANCE  
DES REGIONS  
par  
Maurice  
AGULHON  
Béatrice GIBLIN  
Yves LACOSTE  
et  
Emmanuel  
LE ROY LADURIE

MERCREDI 13 JUN  
à 18H

LA LIBRAIRIE DES

49, Bld St Michel  
PARIS 5<sup>e</sup>-tel 01 44 41 81 20UN LIVRE ÉPUISE  
OU INTROUVABLE ?Librairie  
LE TOUR DU MONDE

Nouvelle adresse :

29, rue de Condé - 75006 PARIS  
Tél. : 01.53.10.00.75 - Fax : 01.53.10.00.72  
du mardi au samedi de 10h à 18h.Service recherche : 01.53.56.95.60  
E-mail : rdm@sfl.com

ACHAT - VENTE

# Etudes sur la naissance de la science politique

**L'ANCIENNE CONSTITUTION ET LE DROIT FÉODAL**  
Etude de la pensée historique dans l'Angleterre du XVII<sup>e</sup> siècle

(The Ancient Constitution and the Feudal Law)

de J.G.A. Pocock.

Traduit de l'anglais par Sabine Reungoat et Michèle Vignaux, PUF, « Fondements de la politique », 476 p., 298 F (45,42 €).

La traduction du maître livre de J.G.A. Pocock, *L'Ancienne Constitution et le droit féodal*, est un événement pour ceux qui s'intéressent à l'histoire moderne des idées politiques. Professeur d'histoire de 1974 à 1994 à la Johns Hopkins University, membre de l'American Academy of Arts and Sciences, de l'American Philosophical Society, de la Royal Historical Society, ce savant de réputation mondiale commence enfin à être connu en France parce que certains de ses travaux les plus importants sont maintenant accessibles en traduction.

Le présent livre est consacré à l'histoire de l'historiographie au XVII<sup>e</sup> siècle en Angleterre et propose des voies d'interprétation concernant la manière dont l'histoire a pu être utilisée dans des controverses politiques à un moment où les occasions de conflits entre le Parlement et le roi ne manquaient pas. Depuis les guerres civiles (1642-1648) jusqu'à la restauration Stuart (1660-1688). La période retenue par Pocock trouve un point d'inflexion décisif dans la Glorieuse Révolution. Il s'agit, tout à la fois, d'un terme et d'un point de rupture à partir duquel les problèmes qui vont se poser à l'historiographie d'une part, aux interprétations politiques de l'avènement des Hanovre d'autre part, changent de nature et s'inscrivent dans des controverses nouvelles dont la signification et les enjeux nous font directement entrer dans le Siècle des lumières.

Le propos n'est pourtant pas de raconter ces événements. Il s'agit bien plutôt d'un travail de contextualisation qui doit permettre de comprendre de quelle manière, et avec quels moyens conceptuels, juristes, « antiquaires », hommes politiques et érudits ont participé à la construction de représentations tendant à légitimer un nouvel établissement politique fondé sur la balance des prérogatives entre le

*Avec la parution de « classiques » scandaleusement négligés par l'édition française s'impose la stature de John Greville Agard Pocock*

roi, la Chambre haute et les Communes : la constitution mixte. Ces élaborations progressives, non linéaires, souvent concurrentes sinon fréquemment contradictoires, forment et alimentent le contexte discursif à l'intérieur duquel certains problèmes, comme l'origine et la nature du droit anglais, l'ancienneté de la constitution, la naissance et la formation du Parlement et, plus précisément, la naissance de la représentation des communes, vont être pensés, énoncés et expliqués. Si l'historiographie n'est pas « celle d'une évolution linéaire », et si tout ce qu'il est possible de faire à ce stade, nous dit encore Pocock, « est de retracer l'essor de la vision historique dans certains domaines où elle se manifeste avec le plus d'évidence », il n'est peut-être pas sans intérêt de constater que c'est dans le domaine des représentations, des idées et des concepts politiques qui vont former le soubassement de notre modernité, que cet essor est le plus lisible. Alors, choisir pour point de départ l'historiographie du XVII<sup>e</sup> siècle, n'est pas réduire l'intention du projet à celle d'une pure érudition ; c'est, bien au contraire, se donner les moyens d'accéder à une réelle compréhension d'une étape décisive de l'histoire des idées politiques modernes.

Nous pouvons discerner deux histoires, comme une véritable tectonique des plaques que la fin de la dynastie des Stuarts précipite.

Pocock propose les termes d'une première histoire établis, pour l'essentiel, par des juristes du « *common law* ». Alors qu'en France l'élaboration progressive d'un point de vue historique sur le droit écrit va s'étendre au droit coutumier et, ainsi, contenir toute tendance à penser ce dernier en termes de « coutume immémoriale », en Angleterre c'est cette tendance qui va prendre le

dessus. Cela supposait également que les juristes anglais de cette époque croyaient en l'uniformité et l'homogénéité du droit anglais exclusivement fondé sur le *common law* ; que, pour eux, le « passé » était régi par le droit de leur époque. Si la tendance à interpréter le passé en fonction d'idées et d'institutions du présent est universelle, elle se manifeste là avec une intensité particulière, toute insulaire pourrait-on dire, en raison de la présence et de la nature de cette institution anglaise par excellence qu'est le *common law*.

Cette première histoire est donc paradoxale en un sens puisqu'elle décrit la manière dont l'« esprit *common law* » se constitue en obstacle à l'élaboration d'une pensée véritablement historique sur les origines et l'évolution du droit anglais. Les développements sur le caractère « immémorial » du droit, la présentation des argumentations sur lesquelles il est fondé, tout cela est à comprendre dans cette perspective. Ce qui ne veut pas dire que les tentatives déployées pour affirmer le caractère intemporel de la coutume ne soient pas aussi l'occasion de

former des connaissances proprement historiques, d'accumuler un savoir positif sur le passé. Telle est bien la subtilité et la richesse de la problématique pocockienne, ici, que de convaincre du décalage entre deux élaborations qui ne vont pas au même rythme : d'un côté, celle d'une accumulation de faits et de témoignages qui devraient rendre possibles certaines interprétations, certaines hypothèses ; de l'autre, celle des types d'interrogation et de questionnement à partir desquels ces faits vont être effectivement interprétés et former une « vision historique ». C'est bien sûr à l'occasion de la rencontre et de la

Claude Gautier

qualification du droit féodal et de ses institutions, de l'insertion problématique de la rupture liée à la conquête normande (1066), que ce décalage, et les tensions qu'il occasionne, est le plus fort.

Pocock montre que l'une des principales difficultés à laquelle se trouvent confrontés les « *common lawyers* » est de justifier l'existence

de certaines institutions comme le droit régissant les tenures de la terre. Cette institution suppose en effet l'existence de tenures militaires et féodales introduites par les Normands ; le problème est alors d'indiquer une origine qui demeure compatible avec le caractère immémorial du *common law*. Reconnaître que toute une partie du droit anglais, qui reposait sur une forme de tenure, n'était pas plus ancienne que la conquête impliquait de distinguer entre le droit du XII<sup>e</sup> siècle et celui du XVII<sup>e</sup> ; ce qui ne pouvait se concevoir qu'à partir du moment où l'on adoptait un point de vue comparatif montrant que le droit

anglais faisait partie du droit de l'Europe occidentale ; qu'il n'était pas un produit pur et simple. Cette histoire allait être le fait des antiquaires essentiellement préoccupés de la découverte de la féodalité. Pocock expose certaines des étapes de cette seconde histoire qui est celle de la mise en évidence du droit féodal et des explications qui vont être données de son irruption dans le *common law*, de son développement sinon de son déclin.

Le terme, provisoire, de cette histoire est de montrer comment on en vient à admettre l'existence d'un processus historique capable d'assimiler la conquête ; comment on en vient à considérer que cette dernière est elle-même le produit d'un contexte historique précis, différent de celui qui prévalait désormais. Jusque-là posé comme une entité abstraite et purement juridique, Guillaume le Conquérant allait devenir une figure plus concrète et plus historique, un roi dont le pouvoir reposait essentiellement sur son autorité seigneuriale à l'égard de tenanciers féodaux. Avec ce deuxième parcours se trouve indiquée l'une des voies par lesquelles on passe de représentations d'un processus historique liées à l'esprit du *common law* à une approche plus empirique et positive de ces mêmes processus historiques. Mais l'un des intérêts majeurs de la présentation de cette double histoire est aussi de la relier au contexte politique du XVII<sup>e</sup>, de montrer comment les principales controverses politiques portant sur l'origine du parlement, la prééminence du roi ou des parlements en termes de prérogative et de souveraineté, vont enrôler des conceptions et des argumentations développées par les juristes et les antiquaires, inventant

de nouveaux langages pour légitimer des prétentions partisans et, ainsi, fonder en raison, par des recours à l'histoire, des intérêts qui s'opposent. Il s'agit donc de montrer, par exemple, comment l'interprétation féodale « pénétrait dans la sphère de la stratégie politique ». Pour autant, cette articulation entre développement des idées et mobilisation politique des arguments n'est jamais envisagée de manière schématique ou mécanique. Pocock constate, révélant ainsi la complexité du processus étudié, que l'adoption des arguments féodaux dans le camp des royalistes, qui devaient permettre de contrer les prétentions parlementaristes à fonder l'origine « immémoriale » des communes et de démontrer l'antériorité historique de l'institution royale, ne se fera que très tardivement [pp. 231-286]. Des développements analogues permettent aussi de prendre toute la mesure de la complexité de l'évolution du concept d'ancienne constitution : 1688 marque, indéniablement, un renversement puisque, au-delà, c'est la raison qui fondera la constitution en contrat, bien plus que la coutume. Toute référence au passé saxon et médiéval caractéristique des arguments de *common law* se trouvait dès lors disqualifiée. Il faudra attendre les idées de Burke, qui marquent « la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en même temps que de toute une époque de l'histoire de la pensée politique anglaise » pour reconnaître la voix de la grande tradition intellectuelle du *common law*.

L'édition présente contient aussi, il est important de le signaler, une seconde partie ajoutée en 1987 à l'édition originale de 1957, réexamen de la thèse à la lumière des principaux acquis de l'historiographie contemporaine. Pocock y propose également des réponses aux objections dont le livre a pu faire l'objet.

Nous disposons maintenant, en langue française, d'une des contributions les plus indispensables pour comprendre comment, au XVII<sup>e</sup> siècle anglais, la pensée politique allait façonner, au moyen de controverses majeures, des arguments inédits, des schèmes d'intelligibilité nouveaux de ce qui était en train d'advenir : le gouvernement de la société par la Constitution mixte. Et l'on sait toute l'importance que ce « modèle » aura au XVIII<sup>e</sup>, pas seulement en l'Angleterre, mais aussi en France et dans les futurs Etats-Unis.



Portrait de Machiavel par Tito di Santi

## Notre présent politique à l'aune du « moment machiavélien »

Le républicanisme sous le regard croisé de J.G.A. Pocock et Quentin Skinner

John Greville Agard Pocock ne veut plus, aujourd'hui, intervenir lors de colloques sur Machiavel. C'est entendu. Il a pourtant forgé une expression, « le moment machiavélien », qui a fait fortune dans l'exégèse des œuvres de Florentin et s'ajoute à des créations langagières anciennes, aujourd'hui passées dans l'usage courant – machiavélisme, antimachiavélisme, machiavélique. Il en fit

le titre d'une étude, publiée en 1975 aux Etats-Unis et traduite en français en 1997, sur la pensée politique florentine aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, *Le Moment machiavélien. La pensée politique florentine et la tradition républicaine atlantique* (PUF).

On y retrouve deux motifs récurrents dans son travail : le souci d'étudier le langage en contexte et l'intérêt pour la manière dont le temps est conçu du point de vue politique. Ils

étaient affirmés dans un recueil d'articles antérieur, *Politics, Language and Time*, où il se posait en historien, par opposition au philosophe, jugé inattentif au contexte d'énonciation des idées et insistait sur sa marotte théorique, le rapport au temps et ses effets sur la pensée politique. L'expression de « moment machiavélien » a pour lui un double sens : elle renvoie d'une part à une pensée politique située dans l'espace et le temps – celle de l'humanisme civique à Florence ; elle désigne en outre une façon spécifique de concevoir le temps de l'action politique.

Cette conception a pour particularité de donner une place à la contingence, contre la nécessité, au transitoire, contre la permanence, au devenir inconnu, contre la providence et l'eschatologie. Elle met en scène la cité républicaine soumise à un chaos d'événements – guerres avec les « barbares » étrangers et conflits civils –, dont elle ne maîtrise pas, ou mal, le cours. Elle utilise quelques concepts-clés pour rendre compte de cette situation : seule la « vertu » peut faire face à la mauvaise « fortune » et à la « corruption ». Machiavel occupe, dans cette étude, une place de choix, accompagné de quelques-uns de ses contemporains, Savonarole et Guichardin, par exemple.

Cette analyse trouve aussi son origine dans une insatisfaction théorique à l'égard de la vision courante de la pensée politique américaine : celle-ci serait marquée par le triomphe, progressif mais indiscutable, du libéralisme. Celui-ci conduit à confondre pensée politique et pensée du droit. Or une telle vision est, pour Pocock, fautive. Elle dissimule une

composante essentielle de la pensée politique anglaise et américaine : le républicanisme, dont les sources doivent être recherchées dans la réflexion des humanistes civiques de la Renaissance. S'il importe, aux yeux de Pocock, de mettre en lumière ce bagage conceptuel républicain, qui a voyagé dans le temps et l'espace, de Florence à l'Amérique des Pères fondateurs, ce n'est pas seulement d'un point de vue historiographique, mais aussi politique.

En effet, l'humanisme civique permet de penser la liberté des citoyens

l'Américain J. Rawls. Skinner s'oppose à la nouvelle formulation du contrat social proposée par J. Rawls, en ce qu'elle envisage tout appel à la participation civique, de la part de l'Etat, comme des interférences injustifiées dans la vie des citoyens. Machiavel est la figure de proue du « républicanisme classique », courant de pensée qui, selon Quentin Skinner, permet de concevoir mieux que ne le fait le contrat social rawlsien les conditions de la liberté politique – c'est-à-dire, à la fois l'indépendance à l'égard de toute source extérieure de souveraineté et le régime politique où aucun citoyen ne domine les autres. La

Marie Gaille-Nikodimov

à partir d'une idée que le libéralisme politique ignore, celle de vertu civique. Cette perspective est reprise par Quentin Skinner.

Ce dernier a toujours souligné sa dette théorique à l'égard de l'épistémologie pocockienne et a centré son travail, plus encore que Pocock, sur Machiavel et l'humanisme civique. Interprète du *Prince*, des *Discours* et des *Histoires florentines* (Machiavel, Seuil, 1989, qui reparait ce printemps en poche « Points-Essais », 176 p., cat. 10), il met l'accent sur le républicanisme de Machiavel. Son leitmotiv est aussi inextricablement théorique et politique. A travers son analyse de la pensée machiavélienne de la corruption, de ses causes et des moyens d'y remédier, il élabore en effet des catégories qui mettent en défaut le libéralisme politique.

Pour comprendre son entreprise, il faut sans doute se rappeler l'influence énorme sur la philosophie anglo-saxonne de la *Théorie de la justice*, dès sa publication en 1971 par

religion « à la romaine », l'égalité économique et la frugalité, l'exemple donné par un homme exceptionnel, la coercition par la loi sont des éléments favorables à la liberté, mais rien ne remplace la vertu des citoyens, leur participation civique. La liberté, en ce sens, doit être conçue comme un exercice et pas seulement comme un droit.

Les analyses de Pocock et de Skinner ont incontestablement contribué à renouveler les études machiavéliennes et ont vivifié le débat politique anglo-saxon, dans lequel libéraux et républicains s'opposent et où ces derniers ont fait de Machiavel un de leurs principaux alliés. On pourra cependant émettre quelques réserves à l'encontre d'un pareil usage de Florentin. Dans un tel débat, il y a peu de place pour l'analyse du conflit civil, thème pourtant central dans la pensée de Machiavel et, qui plus est, explicitement lié à l'idée de liberté : « les lois favorables à la liberté » sont issues de la désunion entre les

grands et le peuple, affirme-t-il dans les *Discours*. De ce point de vue, la conception de la démocratie avancée par le philosophe Miguel Abensour est significative : il emprunte certes à J.G.A. Pocock l'expression de « moment machiavélien » à l'occasion d'une étude sur Marx (*La Démocratie contre l'Etat – le moment machiavélien de Marx*, PUF, 1997). Mais n'est-ce pas pour la détourner ? Si Machiavel est présent dans une réflexion sur la démocratie aujourd'hui, c'est en effet, selon M. Abensour, parce qu'il a su comprendre et décrire « la force créatrice de liberté » propre au conflit – dimension peu envisagée par l'auteur américain. Au-delà de cet aspect, les italiens J.-L. Fournel et J.-Cl. Zancarni, à travers leur travail d'édition, de traduction et de commentaire de la pensée politique florentine au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle – Savonarole, Guichardin, Machiavel – ont mis en œuvre dans les années 1990 une méthode d'analyse de l'histoire politique en rupture avec celle de J.G.A. Pocock et Q. Skinner : ils insistent sur la nécessité de complexifier l'approche « en contexte » de ces derniers, par un ancrage beaucoup plus marqué dans le moment historique où les œuvres sont écrites et par une analyse du langage qui tienne compte des confusions, des ellipses et des ruptures présentes dans l'histoire de la pensée politique. Pour tous, il s'agit de faire entendre la voix de Machiavel, mais celui-ci a donné naissance à des interprétations très différentes : preuve d'une pensée ambiguë ? Plutôt d'une finesse dans le regard et d'une subtilité dans l'écriture, que nous n'avons pas fini d'épuiser.

Edouard VALDMAN

**La Blessure**

RECIT

LES MAJORS DU COMMISSARIAT GENERAL AUX QUESTIONS JUIVES 0,621

CERTIFICAT DE NON-APPARTENANCE A LA RACE JUIVE

Sur le vu des pièces produites par l'intéressé, le Commissaire Général aux Questions Juives constate que né le 29 Décembre 1908 à Nice, Edouard Valdman ne doit pas être regardé comme juif aux termes de la loi du 2 Juin 1941.

Edouard Valdman

«... un récit intérieur très attachant et qui présente de grandes qualités littéraires.»

Serge Klarsfeld (VILO)

# Quentin Skinner aux sources de l'Etat moderne

Paru il y a près d'un quart de siècle, « les Fondements de la pensée politique moderne » sort enfin en France. Une vision dérangeante qui fait toujours débat

## LES FONDEMENTS DE LA PENSÉE POLITIQUE MODERNE

(The Foundations of Modern Political Thought)

de Quentin Skinner.  
Traduit de l'anglais par Jerome Grossman et Jean-Yves Pouilloux, Albin Michel, « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité », 932 p., 160 F (24,39 €).

Lorsque, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le duc Auguste de Brunswick-Lunebourg organise sa magnifique bibliothèque et en prépare le catalogue, il décide de répartir les ouvrages en sa possession en vingt catégories soigneusement distinguées. À côté de la théologie, de l'histoire et du droit, ou de la poésie, on trouve ainsi plusieurs milliers de titres rangés sous le terme de « Politica ». Ce classement, resté célèbre, prenait ainsi acte de l'autonomisation d'une « science politique » se donnant pour objectif de réfléchir aux principes généraux du gouvernement séculier. Il faisait entrer dans le systè-

questions et affrontent les mêmes difficultés. Le contextualisme naïf, ensuite, qui peut penser avoir tout dit d'un auteur et de son œuvre dès lors qu'ils ont été replacés dans la période qui fut la leur, sans s'interroger plus avant sur leur mode d'argumentation spécifique, leur originalité, leurs références, leur vocabulaire... Skinner entend sortir de ce dilemme en plusieurs étapes. La première consiste en un élargissement très sensible du corpus des textes sollicités, en comparaison par exemple avec celui que mobilisait le beau livre de Pierre Mesnard. Opuscules anonymes, auteurs de second rang, pamphlets et ouvrages de circonstan-

en posant que l'histoire de la théorie politique doit en grande partie s'écrire en termes d'histoire des idéologies, c'est-à-dire s'inquiéter, enfin, des relations entre le mouvement des idées et la pratique politique effective des agents historiques. C'est ici que l'attention toute particulière qu'il porte à l'évolution lexicale et au langage de la politique prend toute son importance. Pour Quentin Skinner, en effet, le « vocabulaire normatif » disponible à un moment historique donné ne peut être décrit comme une simple mise en parole de pratiques qui se détermineraient en dehors de lui ; il exerce, au contraire, une contrainte puissante sur

Olivier Christin

ces entrent ainsi dans le champ de l'analyse aux côtés des grands traités savants dont ils éclairent quelques-uns des enjeux. Cet élargissement permet à la fois de mieux cerner les problèmes théoriques et pratiques auxquels réfléchissent les légistes et les philosophes d'une période historique précise, mais aussi d'apercevoir plus clairement l'originalité ou

porte comment. La grammaire politique normative à leur disposition contribue donc à borner leur liberté de manœuvre à un certain nombre d'actions, celles-là mêmes qui peuvent être justifiées, expliquées, défendues, et paraître compatibles avec l'image que leurs auteurs entendent donner d'eux. D'où la complexité des débats de l'humanisme et de

néostoïcisme, qui vient concurrencer le néoplatonisme et l'aristotélisme ; la Réforme et les guerres de religion, qui accélèrent la transformation des modes de justification de l'Etat.

Pour Skinner, cette évolution de longue durée renvoie au fond à un renversement radical dans la façon de penser les fondements et les fins de la société politique. Au cours du XVI<sup>e</sup> siècle notamment, ce long processus s'observe, de manière apparemment contradictoire ou confuse, chez les néothomistes et les jésuites espagnols mais aussi chez quelques-uns de leurs adversaires les plus acharnés, comme Bodin, même s'ils en tirent des conclusions opposées : petit à petit se fait jour l'idée que la société politique, instituée par les hommes, n'existe qu'à des fins strictement humaines. Que le prince n'a pas pour tâche première d'imposer sa foi et qu'il doit lui importer bien davantage de maintenir la paix civile et de conserver l'Etat. En assignant à l'Etat des fins spécifiques et sécularisées, la nouvelle science de l'Etat jette donc les fondements de la philosophie politique moderne. Elle accompagne aussi, en France et en Angle-



THE ROYAL ACADEMY OF ARTS/IN « VISIONS DU FUTUR » ED. RMN

me même du savoir cette émancipation, récente, partielle, fragile et comme souterraine, de la théorie du politique à l'égard des enseignements des juristes et des théologiens qu'Althusius avait proclamée quelques années plus tôt.

C'est à retracer les origines de cette constitution progressive d'une science du politique indépendante et à comprendre les conditions historiques et intellectuelles précises de l'émergence à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle de la notion moderne d'Etat, au sens de lieu abstrait d'un pouvoir sans partage, qui en est inséparable, que s'est attaché Quentin Skinner dans cet ouvrage essentiel paru en anglais il y a près de vingt-cinq ans (1978). Mieux vaut tard que jamais, et l'on ne peut que remercier l'éditeur de cette traduction qui peut encore contribuer au dialogue entre historiens de la philosophie et historiens de l'Etat, susciter de nouvelles interrogations, dissiper quelques malentendus au sujet de la naissance controversée de l'Etat moderne. Le temps, en effet, n'a rien retiré à la nouveauté du propos et à l'importance décisive de ce travail que les bibliographies de nombreux manuels français consacrés à l'Etat et à l'histoire politique continuent d'ignorer avec une constance inquiétante.

D'emblée, Skinner expose sa méthode ; il propose de se garder des deux écueils opposés sur lesquels bien des histoires de la philosophie politique moderne semblent auparavant s'être échouées. Le textualisme tout d'abord, qui conduit philosophes, juristes et historiens à relire sans cesse le même corpus, limité à quelques grands textes classiques (Machiavel, Erasme, Bodin...), sans toujours se soucier de les remettre en perspective, de les rapprocher d'autres ouvrages et d'autres contemporains, moins prestigieux, moins habiles, moins profonds, mais qui abordent pourtant les mêmes

la banalité de certaines prises de position. Pour ne retenir que deux exemples, centraux il est vrai, ce premier choix méthodologique autorise Skinner à révéler l'influence des idées néo-stoïciennes dans la renaissance italienne, mais surtout à apporter la démonstration de la parenté très forte qui unit, au XVI<sup>e</sup> siècle, les réflexions des constitutionnalistes espagnols (Suarez, De Soto, Ribadeneira notamment) et les avancées des monarchomaques calvinistes (Bèze, Hotman, Buchanan), en dépit de leur opposition religieuse. Loin d'apparaître comme absurde, la circulation des arguments entre penseurs catholiques « absolutistes » et « anti-absolutistes » calvinistes invite ainsi à remettre en question ces étiquettes peu convaincantes et à s'interroger sur le sens véritable du défi que purent représenter, pour les théoriciens du politique, les représentants de l'Eglise, les membres des minorités religieuses, les transformations du pouvoir monarchique à la fin du Moyen Age et au cours du XVI<sup>e</sup> siècle.

Certes, on pourrait ici discuter dans le détail certaines des affirmations de Skinner, en s'appuyant sur les apports récents de la recherche : réévaluer, par exemple, l'importance du calvinisme dans la formation des théories de la résistance, regretter la limitation du corpus aux seuls textes imprimés, qui laisse de côté la masse considérable des discours, des sermons, des harangues, contester un certain nombre d'attributions ou de datations. On pourrait aussi se demander si le contexte que reconstruit l'auteur n'est pas avant tout un textuel, constitué d'un réseau d'ouvrages contemporains qui se répondent les uns aux autres. Ces interrogations ou ces nuances, pourtant, ne retirent rien à l'intérêt et à la force de l'argumentation d'ensemble.

Skinner peut alors passer à une seconde étape de sa démonstration,

la Réforme sur le devoir d'obéissance et le droit de résistance. Comment, par exemple, fut-il possible à partir des années 1530 pour les penseurs luthériens de justifier la résistance au prince impie et persécuteur – en l'occurrence Charles Quint – alors qu'ils avaient au départ affirmé que tout pouvoir venait de Dieu ? Résister au tyran, même sanguinaire et persécuteur de la vraie foi, n'était-ce pas prendre le risque de contrecarrer les desseins célestes et, du coup, pécher gravement ? Innovation cruciale du XVI<sup>e</sup> siècle, le droit de résistance légitime ne s'est donc imposé aux penseurs protestants mais aussi catholiques qu'au terme d'un lent travail de réflexion sur les fondements du pouvoir politique et la nature de la tyrannie, à partir de catégories pourtant, à l'origine, héritées de la scolastique et de la philosophie morale du Moyen Age.

Reste, au-delà de l'apport méthodologique de Quentin Skinner – dont l'intérêt peut aussi se mesurer aux travaux de continuateurs comme Martin Van Gelderen –, à évoquer la thèse centrale de cette préhistoire de la philosophie politique moderne qui embrasse une période allant de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Cette somme, on l'a dit, a pour ambition de retracer les origines et la formation du concept moderne d'Etat, entendu comme une entité constitutionnelle indépendante, détentrice du monopole de la violence légitime et source unique de la loi. De Marsile de Padoue et son *Defensor Pacis* (1324) à *La République* (1576) de Jean Bodin, Skinner décrit donc, avec une érudition parfaite et une grande clarté, les mutations de ce concept qui cesse petit à petit de désigner la condition du prince (*status principis*) ou du royaume (*status regni*) pour revêtir un sens plus abstrait. Sa démonstration privilégie deux temps forts : l'humanisme italien de la fin du Moyen Age et l'essor du

terre du moins, l'immense travail des pouvoirs sur eux-mêmes dans leur constante volonté de se libérer à la fois de la tutelle des autorités supraterritoriales (l'empereur et le pape) et des effets paralysants du morcellement féodal.

L'ouvrage de Quentin Skinner constitue en cela aussi un classique dont la lecture ou la relecture s'impose aujourd'hui comme lors de sa sortie.

★ A l'invitation de l'EHES, Quentin Skinner assurera la XXIII<sup>e</sup> conférence Marc Bloch sur le thème « la philosophie et le rire », mardi 12 juin à 17h30 au grand amphithéâtre de la Sorbonne (47, rue des Ecoles, 75005 Paris).

## Livraisons

### ● LE PRINCE, de Machiavel

Fallait-il encore traduire et éditer l'un des textes les plus commentés de la philosophie politique ? A lire la remarquable édition bilingue annotée de Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, on comprend l'intérêt que pouvait présenter une traduction neuve, tenant compte des progrès accomplis au cours des dernières années dans l'établissement du texte et, surtout, en rupture avec les orientations des précédentes versions françaises, qui n'hésitaient pas à rendre des termes aussi importants pour la pensée machiavéenne que *virtù* ou *stato* par des vocables différents (*stato*, par exemple, était tour à tour rendu par *Etat*, *pouvoir*, *territoire* ou *politique*). *Le Prince* retrouve ici sa force et sa complexité, servi par un commentaire de qualité qui restitue le travail d'invention lexical et conceptuel accompli par Machiavel pour penser des objets et des enjeux nouveaux (traduit de l'italien et commenté par Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, PUF, « Fondements de la politique », 640 p., 198 F [30,18 €]). O. C.

### ● LE PRINCE, de Machiavel

Dans la préface claire et informée qu'elle donne en introduction à sa traduction du fameux *Il Principe* – l'opuscule à l'origine était titré *De principibus* –, Jacqueline Risset insiste moins sur le contexte de sa composition, connu et souvent rappelé, que sur la nouveauté de sa langue, qui marie celle, populaire, des marchands et celle, déjà administrative, des chancelleries, en passe de s'imposer face au latin en usage. Libre et expressive, elle peut, ainsi restituée, conquérir la scène. Ceux qui n'auraient pu assister aux représentations données au Théâtre des Amandiers à Nanterre en avril se reporteront avec plaisir à cette leçon nouvelle (Actes Sud, « Babel », 192 p., 39 F [5,95 €]). Ph.-J. C.

### ● L'ENJEU MACHIAVEL, sous la direction de Gérard Sfez et Michel Senellart

La « Librairie du Collège international de philosophie » accueille les actes d'un colloque tenu en 1998 pour réfléchir non seulement à l'œuvre de Machiavel et à ses conditions historiques de production, mais à son actualité ou, plus exactement, à ce que sa lecture représente aujourd'hui encore comme enjeu pour la pensée de l'Etat, de la citoyenneté et de l'engagement politique notamment. Une approche stimulante, qui permet aussi de repenser la pensée de Machiavel et sa réception par la tradition philosophique (PUF, 272 p., 158 F [24,09 €]). O. C.

### ● ÉLOGE D'ISTANBUL, de Lâtîf

Depuis l'Antiquité, l'éloge de la ville est un art codé. A la chute de Byzance, les nouveaux maîtres ottomans encouragent la célébration d'une ville convalescente, et le *chehr-enguiz*, genre littéraire à part entière, connaît quelques chefs-d'œuvre, à commencer par celui du chancelier Dja'fer Tchélébi. Les deux versions proposées ici sont plus marginales : celle de Lâtîf, en prose, et le *Traité de l'invective*, anonyme et plus tardif, livrent d'Istanbul une double vision personnelle et critique, où la peinture des « vices » urbains donne une couleur savoureuse à la leçon morale, à prendre avec réserve (traduit du turc ottoman, présenté et annoté par Stéphane Yerasimos, Sindbad/Actes Sud, « La Bibliothèque turque », 204 p., 119 F [18,14 €]). Ph.-J. C.

### ● LOUIS XV libertin malgré lui, de Maurice Lever

Grand connaisseur du Siècle des lumières, Maurice Lever, après Sade et Beaumarchais, s'attaque à la figure du Bien-Aimé. Le verbe n'est pas trop fort, tant la quête de l'homme derrière le masque monarchique balaise les poncifs aimables pour débusquer les indices d'une névrose où le versant homosexuel, négligé, éclaire d'un jour cruel l'ennui profond et la langueur fatale d'un Louis XV « triste sire ». Radical et décapant, même si la toile tourne parfois au portrait-charge (Payot, « Portraits intimes », 224 p., 110 F [16,77 €]). Ph.-J. C.

### ● LES VINGT JOURS, de Jean Tulard

Selon le mode de calcul que l'on retient, le bref retour de Napoléon au pouvoir, entre son exil elbois et sa déportation à Sainte-Hélène, excède ou non le délai fatidique de « Cent Jours », retenu par les historiens. Avec malice, Jean Tulard déplace ici l'accent pour suivre au plus près le mois crucial qui vit, au terme de l'hiver 1815, le retournement des politiques, officiers et notables, mûs par le sens du devoir, le respect de leur serment ou le sens de leur intérêt. Avec la crainte secrète de mal choisir son camp. Une évocation vivante et édifiante (Fayard, 288 p., 120 F [18,29 €]). Ph.-J. C.

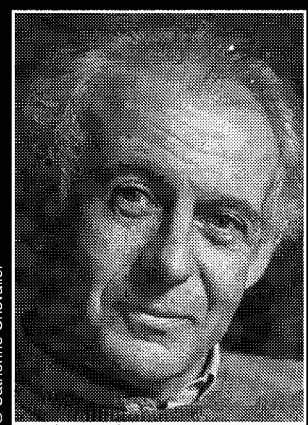
### ● LA NÉGOCIATION. Été 1940 : crise au PCF, de Roger Bourderon

Se fondant sur des pièces accessibles depuis l'ouverture des archives de Moscou, Roger Bourderon scrute la grave crise qui secoua la direction du PCF à la suite des pourparlers de l'été 1940 en vue de la réparation de *L'Humanité*. Des rapports internes visèrent Maurice Tréand, responsable de la commission des cadres, présenté, notamment par Arthur Dallidet, comme l'initiateur, avec Jean Catelas, des contacts avec les autorités d'occupation. Jacques Duclos était ainsi dédouané. Éclairant les méthodes du Komintern, Bourderon restitue de tragiques parcours. Dallidet se tut sous la torture avant d'être exécuté (mai 1942). Condamné par le Tribunal d'Etat, Catelas fut guillotiné (septembre 1941), non sans avoir montré une indéfectible fidélité à une direction dont il savait qu'elle le tenait en suspens (éd. Syllepse, 256 p., 100 F [15,24 €]). L. Do

### ● TOUS LES ALLEMANDS N'ONT PAS UN CŒUR DE PIERRE, de Marie Kahle

Exceptionnel témoignage que ce récit publié en 1945 à Londres. Marie Kahle y raconte comment sa famille fut mise en quarantaine dans l'Allemagne nazie pour avoir secouru une voisine dont le magasin avait été incendié le 10 novembre 1938 à Bonn. Elle donne ainsi à voir les suites de la Nuit de cristal pour une famille qui avait spontanément manifesté sa solidarité à des juifs persécutés et qui dut s'expatrier. Il fallait vraiment, comme l'écrit Antoine Prost dans sa préface, un courage et une éthique indomptables pour résister aux puissantes pressions exercées sur un couple et ses cinq enfants, isolés au sein d'un corps social gangrené par l'antisémitisme d'Etat. D'un style dépouillé, ce récit permet de comprendre ce que pouvait concrètement signifier une résistance jour après jour aux nazis (traduit de l'anglais par Emmanuelle Ertel, éd. Liana Levi, 128 p., 89 F [13,56 €]). L. Do

## ROGER-POL DROIT



© Catherine Chevalier

EDITIONS  
ODILE JACOB

ROGER-POL DROIT

101 EXPÉRIENCES  
DE PHILOSOPHIE  
QUOTIDIENNE



EDITIONS  
ODILE JACOB

284 P

125 F

Prix France Télévision 2001

## ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

## Le commerce des mortels avec les immortels

## LEIBNIZ ET LES RAISONNEMENTS SUR LA VIE HUMAINE

de Jean-Marc Rohrbasser et Jacques Véron. Préface de Marc Barbut.

Ed. Institut national d'études démographiques, 134 p., 120 F (18,29 €).

Quelle est la valeur d'une rente viagère ? Ce problème économique classique est compliqué, car pour le résoudre il faut faire entrer en ligne de compte le hasard et la mort. Supposons deux individus disposant chacun d'une rente viagère d'un million de francs par an. Le premier meurt à quarante-cinq ans, le second à quatre-vingt-dix ans. La valeur de ce qui a été versé au second (90 millions) est le double de ce qui a été versé au premier (45 millions). Or, la rente est le revenu d'un capital prêté par le rentier à l'organisme chargé de la distribuer. Et la valeur de ce capital va elle aussi dépendre de l'espérance de vie du rentier.

Il se trouve qu'un certain Gottfried Wilhelm Leibniz (1646-1716) s'est penché sur la question dans des textes datant des années 1680, que l'Institut national d'études démographiques a la bonne idée de réunir et de commenter. Le grand philosophe de Hanovre n'est pas seulement intéressé par l'énigme mathématique qu'implique l'incertitude de la mort, mais aussi par le problème économique qu'elle pose, particulièrement à l'Etat, car l'Etat, à l'époque, emprunte très souvent des capitaux sur la promesse de verser aux prêteurs des rentes à vie.

Leibniz qui s'est déjà illustré dans le calcul des probabilités (*De arte combinatoria* date de 1666) montre ici une superbe dextérité en algèbre, mais aussi dans une science qui n'existe pas encore, l'économique. Et il vaut la peine, aujourd'hui encore, de suivre son raisonnement.

« Voilà, écrit-il, ce qui donne naissance à un commerce étonnant, tout à fait admirable et d'une grande utilité publique et privée, à savoir un commerce entre personnes immortelles et mortelles. » Par mortelle, le philosophe entend une personne qui profite au cours de sa vie de tous ses biens sans se soucier de sa postérité. Le rentier viager appartient à cette catégorie puisqu'il cherche à jouir durant sa vie de l'intérêt du capital cédé. Par contre, l'Etat est une personne immortelle puisqu'il utilise les fonds recueillis auprès des rentiers pour « entreprendre une grande œuvre destinée à se perpétuer », ou tout simplement, dirons-nous, pour se perpétuer lui-même.

Dès lors, la rente viagère apparaît comme un contrat de rente particulier entre personnes mortelle et immortelle. « Les personnes mortelles, annonce Leibniz, ont intérêt à vendre à des personnes immortelles leur droit après leur mort pour percevoir plus durant leur vivant, ce qui constitue précisément l'origine des rentes viagères. » En effet, si le rentier se comportait comme une personne immortelle, le paiement de la rente se ferait *ad vitam aeternam* et toute sa descendance en profiterait. Mais le rentier, personne mortelle, se fiche bien de sa descendance. Ce qu'il veut, c'est disposer lui-même de sa rente pendant sa vie, et pas une seconde de plus ! Il lui faut donc, comme le dit admirablement Leibniz, « passer contrat pour recevoir par anticipation durant [sa] vie les rentes dont l'échéance devrait intervenir après [sa] mort, mais diminuées en proportion de l'anticipation ». Autrement dit, la partie de la rente qui aurait dû être versée après la mort du bénéficiaire, et ce jusqu'à l'infini, doit être « rachatée » par le rentier mortel pour qu'il puisse en jouir de son vivant. Jusqu'à maintenant le prêteur c'était le rentier, et l'emprunteur était l'organisme recevant le capital et en charge du versement de la rente, ici l'Etat. Maintenant, le rentier devient emprunteur, et l'Etat prêteur, puisque le rentier emprunte à l'Etat le droit de jouir de l'entièreté de sa rente tout au long de sa vie.

Comme on peut s'y attendre, cette opération n'est pas gratuite. Elle a un coût que Leibniz appelle joliment « rabat ». Il s'agit bien en effet de rabattre un futur infini sur le présent. Le rabat est le coût de la possession anticipée par le rentier des intérêts dont ses successeurs auraient disposé au-delà de sa propre mort, si celui-ci s'était comporté en personne immortelle. Comme pour n'importe quel emprunt, la jouissance immédiate se paie par des intérêts. Leibniz encore : « Il s'agit en effet d'évaluer une rente future, c'est-à-dire des intérêts devant faire l'objet d'une anticipation, mais aussi d'évaluer les intérêts que l'anticipation produit sur eux, donc des intérêts d'intérêts. »

Il est impossible de rendre compte ici des calculs auxquels se livre alors notre philosophe. Mais leur principe est clair, et c'est celui du taux d'intérêt lui-même, lequel permet de mesurer avec une rigueur mathématique la « dépréciation » du futur, qu'exprime bien le dicton : « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. » Dépréciation encore plus forte si ce « deux tu l'auras » se situe au-delà de la mort !

Encore faut-il rabattre un futur infini sur un présent dont la durée est aléatoire puisque nul ne sait ni le jour ni l'heure de sa propre mort. Ce n'est pas une difficulté pour Leibniz qui dispose déjà de la notion de « vie moyenne » (espérance de vie, dans notre langage).

Le philosophe va même jusqu'à traiter du problème original de la durée moyenne de survie d'un groupe d'individus d'âge différent. Ici aussi, il s'agit d'évaluer la valeur d'une rente viagère, mais cette fois en tontine. Exemple : quatre hommes apportent mille livres pour s'acheter une rente viagère qui sera versée à l'ensemble du collège qu'ils forment tant que subsiste l'un d'eux. Procédé très agréable et très tentant, nous dit Leibniz, car, « dès le décès de l'un, les trois personnes restantes, qui au deuxième décès ne sont plus que deux, reçoivent autant que quatre auparavant, enfin le dernier associé survivant reçoit tout à lui seul, or chacun a l'espoir de compter parmi les derniers survivants ». Une sorte de « loft story » à l'échelle de la vie entière, avec la mort pour sortie de jeu ! On pourrait peut-être s'y mettre...

## INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

## 1961-1989 BERLIN

Les années du mur de Bernard Brigouleix. Ed. Tallandier, 224 p., 120 F (18,29 €).

Il y a presque quarante ans, le 13 août 1961, une grande capitale européenne était divisée en deux, coupée par un mur.

Au début, ce n'était qu'un rouleau de fils de fer barbelés, ces fils qui « avaient naguère, eux aussi, "assuré la sécurité" des camps de concentration », écrit Günther Grass, mais au cours des semaines qui suivirent ce lundi d'été, ce fut un vrai mur, fait de plaques de béton préfabriquées, comme celles utilisées pour édifier les banlieues ouvrières du « premier Etat socialiste sur le sol allemand ». Le mur de Berlin était plus que ça. Un ensemble d'installations de plus en plus sophistiquées avec les années, de barrières, de zones interdites, de bandes de sable (pour repérer les traces des éventuels fuyards), de miradors, d'appareils de tir automatique, courant sur quelque 160 km au cœur de Berlin et autour de la partie occidentale de la ville, et sur plus de 1 000 km, du nord au sud, entre les deux parties de l'Allemagne.

Douze ans après la chute du Mur, il est d'autant plus difficile de s'imaginer ce qu'il a été que les traces physiques en ont disparu, mis à part quelques vestiges pour touristes. Bernard Brigouleix a eu raison de faire revivre son histoire pour tous ceux qui ne l'ont pas vu, qu'ils soient trop jeunes ou qu'ils n'aient pas eu l'occasion de visiter Berlin avant 1989. On ne saurait trouver « monument plus symbolique de la division du monde lors de son édification, ni plus représentatif de l'évolution de la planète, dans sa chute ». Journaliste qui a fait au Monde ses classes sur l'Allemagne, Bernard Brigouleix

## POLITIQUE

● par Thomas Ferenczi

## LE CANARD ENCHAÎNÉ

ou les Fortunes de la vertu Histoire d'un journal satirique 1915-2000 de Laurent Martin.

Flammarion, 726 p., 149 F (22,71 €).

Depuis que la presse en France a appris à se montrer moins respectueuse envers les hommes politiques, *Le Canard enchaîné* est devenu, pour la plupart des acteurs et des observateurs de la vie publique, l'un des principaux titres de référence. Lorsque l'hebdomadaire est distribué, le mardi soir, veille de sa parution, dans les rédactions, les administrations ou les cabinets ministériels, chacun se précipite sur les révélations du *Canard* - documents exclusifs, informations confidentielles ou « petites phrases » traîtresses -, qui donneront le ton des conversations. C'est que l'hebdomadaire est étroitement associé, depuis sa fondation en 1915 par Maurice Maréchal, à l'histoire politique du pays.

Certes, il n'en donne pas un reflet tout à fait fidèle. Comme le note Laurent Martin au terme de sa monumentale et passionnante monographie, « ce n'est pas l'histoire diplomatique et politique, celle des grands hommes et des pensées de haute élévation, qui apparaît dans *Le Canard* ; c'est son envers, sa face cachée et triviale, ses coulisses ». Ce point de vue, ajoute-t-il, rend le siècle « d'une singulière grisaille, quand ce n'est pas d'une franche noirceur », puisqu'il nous montre les hommes politiques « guidés par leurs petits intérêts », les guerres « déclenchées pour d'obscurs appétits » et la France dominée par la « souveraine médiocrité ».

Faut-il reprocher aux journalistes du *Canard enchaîné*, comme le font certains, de ne s'inté-

## SOCIÉTÉ

● par Elisabeth Bursaux

## LE DÉCHIFFRAGE DU GÉNOME

## L'aventure française

de Paul Rabinow. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Frédéric Keck, Ed. Odile Jacob, 274 p., 180 F (27,44 €).

Un anthropologue, Paul Rabinow, fait son terrain de la modernité et, plus particulièrement, des hommes et des lieux consacrés à l'étude du génome. Ce livre est le récit d'un moment très particulier de l'étude du génome en France, lorsque l'action conjugée du Centre d'étude du polymorphisme humain (CEPH) et de l'Association française contre les myopathies (AFM) a abouti à la description d'une carte du génome humain, en avance sur ses compétiteurs. Ce succès avait été obtenu grâce à une alliance inhabituelle en France entre deux structures ne dépendant pas de l'Etat. Le déchiffrement du génome humain, première étape pour comprendre et maîtriser les déterminations génétiques de certaines maladies ou de certains processus physiologiques, doit ouvrir la porte à la médecine prédictive. Paul Rabinow, qui en étudie les dimensions sociales depuis une dizaine d'années, rapporte dans ce livre son expérience au sein du laboratoire du CEPH, au moment où des accords devraient être passés avec une entreprise de biotechnologie américaine. L'analyse socio-politique de la crise qui survient permet à Paul Rabinow de nous en faire percevoir les enjeux, les questions que ces décou-

## Vie et mort d'un symbole

conte, en se laissant parfois emporter par son enthousiasme sémantique, l'histoire du Mur, depuis 0 h 35 dans la nuit du dimanche 12 au lundi 13 août 1961 jusqu'à la soirée du 9 novembre 1989, quand le porte-parole du bureau politique est-allemand, s'embrassant dans ses notes, annonce qu'à partir de cet instant tout Allemand de l'Est peut voyager librement à l'Ouest !

Ce n'est pas une histoire diplomatique, même si la politique y joue son rôle. Brigouleix a recueilli les témoignages de Berlinois de l'Ouest, en visite chez des parents ou des amis de l'Est quand a commencé l'« opération muraille de Chine », de Berlinois de l'Est qui, dans un premier temps, ont accueilli la nouvelle « tranquillement » - ils voyaient une mesure répressive parmi d'autres, « dont on pouvait penser qu'elle serait bientôt levée, en attendant la suivante » -, de soldats de la Volkspolizei qui montaient la garde pour protéger l'édification du socialisme, d'évadés, qui ont eu recours à tous les stratagèmes pour passer à l'Ouest... Il insiste à plusieurs reprises sur la nature paradoxale du Mur ; il n'avait pas été construit pour protéger une population contre une possible invasion, bien qu'officiellement sa fonction était de tenir éloigné l'ennemi impérialiste, mais pour enfermer, pour empêcher les Allemands de l'Est de « voter avec leurs pieds ». Les dirigeants est-allemands (et soviétiques) avaient encerclé Berlin-Ouest pour dissuader leurs ressortissants de s'en approcher. Ceux qui risquaient leur vie pour fuir la RDA passaient « de l'extérieur à l'intérieur du cercle de béton et d'acier qui entourait la ville ». Le paradoxe n'est qu'apparent puisque dans la partie occidentale de Berlin, même assiégée, la vie était plus facile qu'à l'Est et qu'il était toujours possible de la quitter, ne fût-ce que par les airs.

Le Mur n'avait pas les mêmes effets pratiques que le blocus de Berlin tenté par Staline en 1948 mais il aurait pu avoir les mêmes conséquences politiques. En 1958, Khrouchtchev avait envoyé une note aux trois puissances occidentales qui, avec l'URSS, avaient la tutelle de « Berlin dans son ensemble », comme on disait en langage diplomatique, pour transformer la partie occidentale de la ville en une entité indépendante. L'idée était toujours la même, faire tomber Berlin-Ouest comme un fruit mûr, seuls les moyens étaient différents. En 1958, les Alliés, au premier rang les Américains, avaient mis tout en œuvre pour empêcher que Berlin ne se retrouve dans la sphère d'influence soviétique. Dix ans plus tard, ils sont plus circonspects. Le secrétaire d'Etat Dean Rusk déclare, au lendemain de la construction du Mur : « Jusqu'à présent, les mesures prises ne visent que les habitants de Berlin-Est et de la RDA, et non la position des Alliés à Berlin-Ouest ou leurs accès à la ville. »

En effet, malgré des contrôles plus ou moins tatillon sur les voies de transit entre la RFA et Berlin-Ouest ou au célèbre point de passage Check Point Charlie à Berlin, les Alliés ne sont pas empêchés de circuler. Toutefois, pour les Berlinois, le 13 août 1961 constitue un traumatisme. Willy Brandt, bourgmestre de Berlin-Ouest, comprend alors que les Occidentaux ne se battent pas pour ses compatriotes en général ni pour sa ville en particulier. Le sort des Allemands, des deux côtés de la frontière, ne s'améliorera que grâce à une normalisation des relations de la RFA avec l'Union soviétique (et par voie de conséquence avec la RDA). La construction du Mur donne le coup d'envoi intellectuel à l'*Ostpolitik*. Sa chute en sera l'aboutissement réussi.

## Dans les coulisses des pouvoirs

resser qu'aux aspects les plus sordides ou les plus risibles de l'histoire nationale ? Oui, si l'on doit en tirer la conclusion que les vrais ressorts de la vie politique se situent dans les bas-fonds du carriérisme et de la corruption. Non, si l'on admet, avec l'auteur, que ces réalités cachées méritent d'être portées à la connaissance du public, au même titre que les autres, et si l'on n'oublie pas que la raison d'être du *Canard* est précisément de « dénoncer, railler, tourner tout en dérision », à la fois par conviction affirmée et par calcul commercial.

Commercialement, en effet, *Le Canard* se porte bien. Grâce à des frais réduits et à des lecteurs fidèles, il peut se passer de publicité. Depuis 1990, son tirage moyen n'est descendu qu'une seule fois (en 1992) sous la barre des 500 000 exemplaires et il a franchi à trois reprises (de 1995 à 1997) celle des 600 000. Quant à son chiffre d'affaires, il est passé, entre 1990 et 1999, de près de 161 millions de francs à plus de 189 millions, et son résultat d'exploitation, d'environ 18 millions de francs à plus de 36 millions. Ses capitaux propres ont atteint 418 millions de francs. C'est donc une entreprise prospère, qui se vante, à juste titre, de son indépendance.

Cette indépendance est, politiquement, son principal atout. *Le Canard* a des sympathies pour la gauche et il ne les cache pas. Il apporte son soutien au Front populaire en 1936, à Pierre Mendès France en 1954, à François Mitterrand en 1981, mais retrouve très vite son humeur critique et son vieux fonds anarchiste. Son esprit « frondeur » et « irrespectueux vis-à-vis de tous les pouvoirs » était et reste son image de marque. Il est aussi la clé de son succès. « Journal de contestation, de protestation, *Le Canard*, écrit Laurent Martin, fut tôt considéré

comme le journal préféré de l'éternel râleur qu'est, paraît-il, le Français moyen. » L'hebdomadaire satirique n'oublie pas qu'il est né contre la censure et le « bourrage de crâne » de la Grande Guerre.

C'est dans les années 1960 que fut pris le grand tournant du journalisme d'investigation. Certes, dans l'entre-deux-guerres, il prit sa part dans la dénonciation des scandales politico-financiers et se montra particulièrement pugnace sur l'affaire Stavisky, titrant son édition du 10 janvier 1934 d'une phrase devenue fameuse : « Stavisky se suicide d'un coup de revolver qui lui a été tiré à bout portant. » Mais c'est sous le gaullisme - celui des polices parallèles et des promoteurs immobiliers, deux cibles favorites du *Canard* - qu'il prit vraiment son envol, avant de donner toute sa mesure sous les présidences de Valéry Giscard d'Estaing et de François Mitterrand.

Reviennent en mémoire l'affaire de la Garantie foncière (1970), les affaires Aranda (1972), de Broglie (1976), Boulin (1979) ou celle des diamants de Bokassa (1979). Reviennent aussi, dans les années 1980 et 1990, les révélations sur le passé de Maurice Papon, les affaires des Irlandais de Vincennes, du *Rainbow Warrior*, de Carrefour du développement, du sang contaminé, du prêt de Roger-Patrice Pelat à Pierre Bérégovoy, de la Mairie de Paris et bien d'autres encore. *Le Canard* n'est plus seul aujourd'hui à s'intéresser aux « affaires », d'autres journaux, dont *Le Monde*, le concurrencent et quelquefois le devançant, mais il demeure irremplaçable.

★ A lire aussi, sur le journalisme contemporain et ses relations avec la politique, *La République des mots*, d'Ivan Levaï (Michel Lafon, 308 p., 125 F [19,05 €]).

## Les enjeux du génome

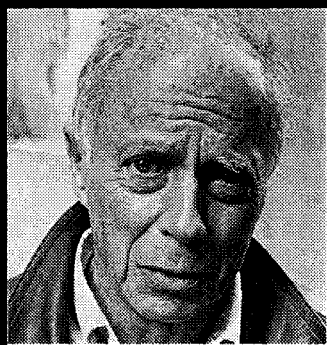
vertes posent pour la définition sociale de ce qu'est l'humain. Ecrit par un Américain, francophile au demeurant, ce livre nous renvoie une image souvent exaspérante de nous-mêmes, montrant l'ambivalence des sentiments, faits d'admiration et de rejet, que les Français ont à propos de l'Amérique.

Paul Rabinow est professeur d'anthropologie à l'université de Californie, à Berkeley. Ce New-Yorkais d'origine a découvert Sartre et Camus et la philosophie appliquée au quotidien à l'âge de douze ans. Elève de Michel Foucault à Paris, il en devient le prosélyte aux Etats-Unis. Il est un des meilleurs connaisseurs de la philosophie et de l'épistémologie françaises. Il finit ses études par une thèse d'anthropologie sur l'accession à la modernité en partant d'un village du Moyen-Atlas, au Maroc. Il y étudie la tension entre une tradition très forte et l'irruption de la modernité. Le Maroc lui fournit aussi matière à réflexion sur les expériences menées par les Français, expériences de planification urbaine qui doivent mener à une évolution de la société et qui ont eu lieu d'abord dans les colonies. Son but, en montrant la constitution occidentale de la réalité, est d'en pointer le caractère spécifique de l'époque. Il en dénie donc le caractère supposé universel, et indique comment elle est liée aux pratiques sociales.

Il est entré dans le monde de la biotechnologie par l'observation de la société de biotechnologie Cetus, au sein de laquelle Kary Mullis a mis au point une technique d'amplification de l'acide désoxyribonucléique (ADN), invention qui a été

couronnée par le prix Nobel. En effet, c'est cette technique, la PCR (*polymerase chain reaction*), qui a permis le développement de la recherche génétique et a, de ce fait, modifié le visage de l'industrie pour sans doute de nombreuses années. Familiarisé avec la génomique, il a été invité à séjourner au CEPH par Daniel Cohen au titre d'« observateur philosophe ». Il situe la recherche qui y est faite dans l'espace bioéthique français, transformé par l'affaire du sang contaminé et la constitution du Comité consultatif national d'éthique, et dans un « espace pratiqué » au sens de Michel de Certeau, ouvert par le projet sur le génome humain. Il nomme cet espace « purgatoire », où « l'argent, le pouvoir et les conflits de valeurs se mêlent et où le futur est l'objet de tous les calculs et de tous les conflits parce qu'il est fondamentalement incertain ».

Il va être le témoin d'un conflit emblématique entre Daniel Cohen et Philippe Froguel au sujet de l'accord avec Millenium, entreprise de biotechnologie américaine, dont le financement devrait assurer la poursuite des travaux du CEPH. Ce livre est aussi la chronique de cet événement. Entre le surgissement de la controverse et sa conclusion, qui fera éclater une partie de la recherche au CEPH, « quelque chose s'est produit, des questions éthiques se sont posées, des fonctionnements politiques ont été mis en question, et les biotechnologies sont apparues sur la scène publique avec tout leur pouvoir de fascination et de répulsion », analyse Frédéric Keck, qui a magistralement traduit le livre et en fait une présentation lumineuse.

CLAUDE SIMON  
LE TRAMWAY

LES ÉDITIONS DE MINUIT

# Les raisons de vivre de Wladyslaw Szpilman

Ce témoignage bouleversant d'un survivant du ghetto de Varsovie, écrit en 1945, n'a pas été réédité en Pologne. Il est traduit ici à partir de sa version anglaise

**LE PIANISTE**  
L'extraordinaire destin  
d'un musicien juif  
dans le ghetto de Varsovie  
1939-1945

de Wladyslaw Szpilman.  
Suivi des extraits du Journal  
du capitaine Wilm Hosenfeld  
et d'une postface de Wolf  
Biermann, traduit de l'anglais  
par Bernard Cohen,  
éd. Robert Laffont, 266 p.,  
119 F (18,14 €).

**L**e Pianiste « L'extraordinaire destin d'un musicien juif dans le ghetto de Varsovie 1939-1945 » : le titre et le sous-titre disent en fait à peu près tout de ce récit écrit par Wladyslaw Szpilman. Dans l'avant-propos Andrzej Szpilman, fils du musicien, écrit ceci : « Wladyslaw Szpilman a écrit la version initiale de ce livre en 1945, avant tout pour lui-même plutôt que pour un lectorat potentiel ; d'après moi, c'était un retour sur de terribles expériences, qui lui permettait de se libérer de ses émotions les plus poignantes et de continuer à avancer dans la vie. Depuis, il n'avait jamais été réédité, quand bien même plusieurs maisons d'édition polonaises ont tenté de le remettre à la disposition des nouvelles générations dans les années 1960. Chaque fois, ces efforts ont été contrariés sans aucune explication officielle (...) Plus de cinquante ans après sa première publication, ce témoignage est à nouveau accessible, ce qui constituera peut-être, pour tous les Polonais de bonne volonté, un encouragement à le republier dans leur langue, dans leur pays. » Roman Polanski tourne actuellement une adaptation de ce récit qui conte les héros, les lâches, les collaborateurs, les exécutions, la faim, le froid. Surgit aussi la figure admirable d'un juste, le capitaine allemand Wilm Hosenfeld, qui refuse cette guerre et l'extermination des juifs, et dont des extraits des carnets sont donnés en annexe. On s'interroge sur la façon dont le cinéaste reconstitue-



Wladyslaw Szpilman en 1946

ra à l'image un témoignage dont il nous semble impossible qu'on puisse le faire incarner à l'écran sans sacrifier à la péripétie propre au cinéma, fut-il animé de toutes les bonnes intentions.

Car le titre et le sous-titre disent tout et ne disent rien d'un témoignage écrit dans les ruines de Varsovie rasée par les nazis dans un pays dont la communauté juive a été assassinée, par un homme qui s'est retrouvé seul d'avoir vu mourir ou disparaître ceux qu'il côtoyait depuis l'enfance.

A la différence d'autres textes écrits dans les années qui ont suivi, parfois longtemps après, *Le Pianiste* est un document rédigé sous le coup de l'émotion, ou plutôt dans l'état de vide, de non-être à force de souffrance qui ont fait suite à un tel déchaînement d'inhumanité. L'absence de sentiment de vengeance, la distance avec laquelle Wladyslaw Szpilman déroule le fil de ses souvenirs proches ne font qu'accroître l'émotion qui naît de la lecture d'un texte dont on répugne à dire qu'il est admirable-

ment écrit, mais qui l'est : toute vanité, tout effet en est absent. *Le Pianiste* raconte ces années qui commencent avec les semaines qui ont précédé l'invasion de la Pologne et prennent fin avec le départ des Allemands, cette vie qu'il va falloir assumer : « *Un squelette humain reposait contre un mur de façade, au pied de ce qui avait été une barricade au temps de la révolte. Sa stature était frêle, les os fins, délicats : une jeune fille, certainement, d'autant que de longs cheveux blonds pendaient encore du crâne. La chevelure est la partie du corps qui résiste le plus longtemps à la décomposition. (...) De mes sœurs, il ne reste rien, pas même de pauvres ossements comme ceux-là. Régina, si belle, Halina l'enfant sérieuse, ont disparu et je ne retrouverais jamais au moins une tombe sur laquelle prier pour le repos de leur âme.* »

Mais qui était Szpilman ? Ce jeune pianiste, élève du compositeur et pianiste Arthur Schnabel travaillait pour la radio polonaise et était à l'aube d'une grande carrière quand les nazis ont déferlé sur l'Europe et ont envahi la Pologne. Le destin a voulu que Szpilman soit le dernier à s'être exprimé en direct sur les antennes de la Pologne libre et le premier à rejouer le même nocturne de Chopin quand elle a repris ses émissions, six ans plus tard - l'opus 48 en ut dièse mineur. Après la seconde guerre mondiale, Szpilman a repris sa carrière de pianiste, composé de nombreuses chansons fredonnées par ses compatriotes, dirigé la radio, fondé le Quintette de Varsovie ; il a aussi participé à la grande édition nationale polonaise de l'intégrale de l'œuvre de Chopin, publiée au cours des années 60, sous l'égide de l'Etat communiste. Notre chance est qu'un artiste de cette trempe ait survécu pour embellir notre vie et témoigner.

**Alain Lompech**

★ Robin Renucci lira des extraits du *Pianiste*, les 10 (à 17h), 11, 12 et 13 juin (à 20h30) au Musée d'art et d'histoire du judaïsme (71, rue du Temple, 75003 Paris, réser. : 01-53-01-86-46).

# L'Occupation du coiffeur

Albert Grunberg tenait boutique rue des Ecoles à Paris, lorsque les policiers français voulurent l'arrêter

**JOURNAL D'UN COIFFEUR**  
JUIF À PARIS SOUS  
L'OCCUPATION

Introduction de Laurent  
Douzou, avant-propos  
de Roger Grimberg,  
notes de Jean Laloum,  
éd. de l'Atelier, 352 p.,  
140 F (21,34 €).

**A**lbert Grunberg était un homme ordinaire, coiffeur de son état au 8, rue des Ecoles (Paris 5<sup>e</sup>). D'une famille juive roumaine, il avait émigré en France, avait fait la Grande Guerre comme engagé volontaire, s'était marié à une Auvergnate en 1919 et avait pu s'installer à son compte dans les années 1930. Mais les conditions de l'Occupation firent de cet artisan autodidacte, parfaitement intégré à la société française, un paria et un clandestin : le 24 septembre 1942, des policiers français frappèrent à la porte de son appartement du 14, de la rue des Ecoles ; Albert Grunberg ne dut son salut qu'à une fuite audacieuse, qui trompa « les deux insolents individus armés » qui venaient l'arrêter ; après ce qu'il appelle « l'unique drame de [sa] vie », il fila se réfugier chez M<sup>me</sup> Oudard, la concierge du 8 (1). Celle-ci avait déjà prévu de mettre à sa disposition un petit local au sixième étage de son immeuble : une pièce de 6 m<sup>2</sup> avec un vasistas donnant sur le ciel de Paris, dans laquelle il allait vivre, silencieux et cloîtré, pendant vingt-trois mois, jusqu'à la Libération. Officiellement, cet homme de quarante-quatre ans était passé en zone libre, où il avait déjà envoyé ses enfants...

Albert Grunberg s'était d'emblée organisé pour la durée : un peu de gymnastique quotidienne, un ordre et une prudence maintenus contre tous les découragements, de l'essence pour la lampe Pigeon, des paquets de petit-gris, des journaux et des livres à lire, un poste de radio à écouteurs pour capter les nouvelles inter-

nationales, les concerts et pièces de théâtre... Dès le soixantième jour de sa réclusion, il prit la décision de tenir son Journal, « car il importe pour moi que je me souvienne ». Il dut bientôt songer à le cacher : les 1 230 pages de ce Journal trouveront refuge sur le réservoir de la chasse d'eau des WC d'étage... C'est de cet ensemble que le fils de l'auteur, Roger Grimberg (son nom fut déformé par l'état civil), a tiré un choix significatif.

Mais le coiffeur de la rue des Ecoles aurait-il pu tenir sans l'aide de ses voisins ? La concierge lui montait ses repas et les journaux ; les Bon, qui habitaient l'appartement mitoyen de sa cachette, l'invitaient de temps en temps à manger ; de leurs fenêtres, il prenait plaisir à regarder la perspective connue de la rue des Ecoles. Avec M. Chabanaud, professeur au Muséum d'histoire naturelle, qui le fournissait en papier et stylos, il parlait philosophie et sciences. Les Ouvrard, employés du métro, lui donnaient parfois des vivres, ainsi que les Maillard... Enfin, sa femme, Marguerite, venait une fois par semaine passer la nuit avec lui : cela lui rappelait le temps de leurs fiançailles.

Militant communiste, Albert Grunberg ne se considère pas comme un héros, n'en veut pas aux Français, mais traite durement « le dégénéré Bonnard », « la vieille crapule de La Fouchardière », « le fossyeur de la liberté française, Laval », « le dictateur de carnaval Mussolini » et, bien sûr, « ce fameux Philippe qui a fait don de sa personne à la France avec la peau des autres ». A la fois fataliste et optimiste, plein de bon sens et renseigné, son Journal rend avant tout compte de la difficile vie quotidienne des Parisiens sous l'Occupation ; ce texte a surtout l'immense qualité d'être d'une sincérité et d'une honnêteté à toute épreuve.

**Claire Paulhan**

(1) M<sup>me</sup> Oudard a reçu à titre posthume la médaille des Justes de Yad Vashem, qui a été remise à son fils cette semaine, au Sénat.

# Chroniques de Drogobytch et d'ailleurs

Agata Tuszynska, journaliste polonaise, s'est lancée sur les traces d'un monde disparu, celui des communautés juives en Europe orientale et centrale

**LES DISCIPLES DE SCHULZ**

d'Agata Tuszynska.  
Traduit du polonais  
par Margot Carlier  
et Grazyna Erhard,  
éd. Noir et blanc, 182 p.,  
110 F (16,77 €).

**L**orsqu'au début des années 90 du siècle dernier Agata Tuszynska entreprit un périple en vue de recomposer la mémoire des communautés juives disparues en Europe orientale et centrale, elle s'arrêta également à Drogobytch après avoir rencontré, en Israël, en Lituanie et en France, croyants et athées, juifs et chrétiens, rabbins et écrivains. Qu'il s'agisse des confessions par elle recueillies à Mea Shearim, le quartier ultraorthodoxe de Jérusalem, à Vilnius, Tel-Aviv, Paris ou bien Drogobytch, cette journaliste et essayiste polonaise, auteur notamment d'une biographie d'Isaac Bashevis Singer, tentera de comprendre et de faire comprendre la diversité identitaire de ces témoins, pour la plupart survivants de la Shoah. Ainsi, elle fera revivre l'univers disparu avec sa culture et ses dimensions spirituelles enracinées dans le terreau fécond de l'Europe bancale issue de la Grande Guerre, et qui devait s'effondrer sous les coups de boutoir

des totalitarismes temporairement triomphants.

Quel lien unirait les juifs de New York à ceux d'Amsterdam, de Jérusalem, de Paris ou d'Irkoutsk ?, avait demandé M<sup>me</sup> Tuszynska au romancier israélien David Grossmann. « C'est le sentiment d'appartenir à la même communauté, pas forcément religieuse, mais historique, culturelle, le sentiment d'être nourri par les mêmes textes, d'avoir le même sens de l'humour », devait répondre Grossmann. A Vilnius, un autre écrivain juif à succès, lituanien russo-phonie d'origine polonaise, Grigori Kanovitch, parla de « gardiens du cimetière », et évoqua, avec une infinie amertume, « une sorte de douleur commune » ainsi que « les morts qui donnent des leçons aux vivants » en se référant à certains textes qui l'avaient formé : la Bible, Boulgakov et Platonov, Kafka et Schulz, « qui arrivent à travers les mots à créer leur propre monde, à le réinventer ».

En Ukraine, Agata Tuszynska allait retrouver d'anciens élèves de Bruno Schulz (1), visiteurs venus d'Israël sur les traces de leur passé, Alfred Schreyer et Abraham Schwartz. Drogobytch, avec ses deux synagogues, sa fabrique de meubles et sa maison de retraite devant laquelle se dresse le buste de Pouchkine, appartenait autrefois à

la Pologne après avoir fait partie, jusqu'en 1918, de l'empire austro-hongrois. Au début de la deuxième guerre mondiale, lorsque l'URSS s'empara de la moitié orientale de la Pologne, presque dix-sept mille juifs y vivaient, auxquels s'ajoutaient encore quelques milliers de réfugiés depuis le territoire occupé par l'armée nazie. Certains furent déportés en Sibérie par les autorités soviétiques qui transformèrent la grande synagogue en dépôt de meubles et firent disparaître les textes sacrés.

**BRUNO SCHULZ**

C'est là que vivait un modeste professeur de lycée, Bruno Schulz ; avec Witold Gombrowicz et Ignacy Witkiewicz, c'est l'un des plus importants écrivains polonais du siècle dernier, souvent comparé à Kafka, dont il avait commenté l'édition polonaise du *Procès*. Sa solitude, son rapport de fascination et de soumission à la femme - comme l'expriment ses dessins (2) -, ainsi que l'aversion qu'il nourrissait pour son travail alimentaire, justifient ce rapprochement. Après l'entrée des Allemands à Drogobytch en juillet 1941, l'auteur du *Sanatorium au croque-mort* et des *Boutiques de Canel* (3) sera victime d'un règlement de comptes entre deux nazis, chacun bénéficiant de menus services de « son » juif. Schulz a été assassiné d'une balle dans la tête, le 19 novembre 1940, « le jeudi sanglant », lorsque les militaires allemands tiraient sur chaque personne qui portait l'étoile jaune. Les détails que fournissent les deux survivants, tout comme les dialogues hallucinants entre les meurtriers, font froid dans le dos : « Sais-tu ce que j'ai fait aujourd'hui ? J'ai tué "ton juif" (...), parce qu'hier tu as tué le mien. » « Oh non, s'exclame le protecteur de Schulz (...), j'ai là un dessin à peine commencé, qui va me le terminer maintenant ? » Réponse de l'assassin : « Alors, va voir sur quoi je dors, il devait me fabriquer un lit. »

L'entretien de l'enquêtrice polonaise avec les survivants de Drogobytch n'allait pas se borner à l'écrivant fragile qui charmait les écoliers avec ses histoires ni à la chronique de ce bourg, symbole de toutes les villes polonaises, théâtres de déportations et de tueries collectives sous les occupations soviétiques et allemandes. D'autres éléments traduisent les tensions entre le judaïsme religieux et l'idéal sioniste, les rapports compliqués qu'entretient Israël avec l'Église catholique ainsi que les séquelles indélébiles de l'antisémitisme traditionnel polonais. L'écriture guérit-elle vraiment les vieilles blessures ? C'est la question qui se pose après la lecture du recueil. Après la polémique provoquée en Pologne par la sortie aux Etats-Unis du témoignage de Jan T. Gross au sujet du pogrome perpétré par les Polonais à Jedwabne, en juillet 1941, lors de l'invasion allemande en URSS, et après l'article d'Adam Michnik s'y référant, le livre de M<sup>me</sup> Tuszynska prouve qu'après l'Allemagne et la France, la Pologne commence elle aussi à regarder son passé en face.

**Edgar Reichmann**

(1) Signalons une récente et remarquable biographie romancée de Bruno Schulz, d'Ugo Riccarelli, qui vient d'être recompensée par le prix de Wizo (Denoël, traduit de l'italien par Josette Monfort, 218 p., 130 F [19,81 €]).

(2) Illustrant le *Livre idolâtre*, édition Calligrammes (1983), traduit du polonais par Georges Lisowski. Plusieurs fresques réalisées en 1942 par Schulz à Drogobytch viennent d'être découvertes.

(3) Les deux aux éditions Denoël (1974) ; signalons encore chez Denoël *Lettres perdues et retrouvées*, de Bruno Schulz, ainsi qu'une partie de sa correspondance et ses essais et critiques (1979 et 1991). En 1989, le professeur Henri Lewi publiait aux éditions de la Table ronde une étude intitulée *Bruno Schulz ou les stratégies messianiques*.

# Entre vérité et folie

L'héroïne du roman tente d'échapper à cette torture que constitue la mémoire de la Shoah

**LE JOURNAL D'UNE FOLLE**

de Peter Diener.  
Ed. de l'Aube, 140 p.,  
89 F (13,57 €).

**D**errière le nom de Peter Diener, poète et dramaturge confirmé né en 1930, maître de conférences à l'université du Mirail, se cache toute une histoire tourmentée : la sienne, mais aussi celle de la Hongrie, qu'il a dû quitter au moment de la révolution de 1956 à Budapest, celle du judaïsme (Diener a échappé de peu à la Shoah, dont il est un témoin), celle du communisme (dans lequel il s'engagea sans réserve dès 1945), celle de la France (où il vit et publie maintenant). La vie de cet homme est semblable à un lieu où toutes ces histoires, souvent tragiques, se croisent et se nouent. Son roman, *Le Journal d'une folle*, en atteste.

Une vieille femme, une juive hongroise aux portes du trépas, achève d'écrire son journal. La mémoire, infatigable tortionnaire, se sert de la vérité historique pour la torturer jusqu'à l'insupportable. Folle, la mémoire la torture à la folie... Elle a vu, elle a subi, l'horreur des persécutions antisémites, la barbarie à laquelle l'Europe s'est laissée aller pendant les années nazies. Elle a souffert dans son corps, dans son cœur, dans son âme, d'extrêmes douleurs que l'écriture de son *Journal* tente d'arracher à l'indicible. Son récit, sorte de soleil noir lui-

sant d'une tragique beauté, ne peut que terroriser et glacer le lecteur. Pour l'auteur, pour la fictive autobiographe, et pour le lecteur, chaque page de ce roman historique est une affolante torture. Comment échapper à la mémoire ? La folie apparaît comme le recours permettant de fuir la mémoire. Au fond, l'insoutenable tension de ce livre trouve sa source dans la guerre entre la vérité et la folie, dont la mémoire est l'enjeu.

La douleur qui hante le livre pourrait se résumer dans l'attente suivante : « *Que vienne la folie et avec elle l'oubli !* » Et il arrive à point nommé, le moment négationniste du récit, le moment de cette folie qui, pour soulager la mémoire, rejette la vérité : « *Auschwitz n'a jamais existé, les chambres à gaz, les crématoires non plus ! C'est ma folie qui est responsable de toutes ces images morbides.* » Paradoxe fascinant de ce roman : la négation de la mémoire par la folie suppose son affirmation préalable. Avant de nier, la rédactrice du journal doit affirmer, et ce par le moyen trompeur de la trace écrite qui, au lieu de détruire le souvenir des temps cauchemardesques de la Shoah, va le porter au-delà de sa négation, le pérenniser.

Beau et amer, *Le Journal d'une folle* est un roman qui explore la tragédie de la mémoire de la Shoah, déchirée entre la douloureuse exigence de vérité et la folle tentation de l'oubli.

**Robert Redeker**

Chaque samedi avec

**Le Monde**  
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

**LE MONDE TELEVISION**

INÉDIT. Le FAIT FRANÇAIS dans le monde. Tome II

**LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ**

(suite de la « France 3<sup>e</sup> super puissance »). Ressources, économie des 56 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones maritimes sont bien des prolongements « territoriaux » des États riverains (France : 2<sup>e</sup> domaine territorial mondial). Structure des États d'expression française : métropole, les 10 DOM-TOM, la zone franc, conférence franco africaine (40 nations), Agence de la Francophonie (56 nations), et la possible UDELF (Union des États de langue française : 56 nations), 250 p., 98 F. (Tome I : 120 F. - Les deux tomes : 200 F. franco). Franco chez l'auteur.

MARTINOT DE PREUIL - 49560 NUEL SUR LAYON

L'EDITION  
FRANÇAISE

## ● La renaissance du Pommier.

Après avoir fait les frais des restructurations au sein d'Hachette, l'ancien département de Fayard Le Pommier, arrêté en décembre 2000, renaît de façon indépendante, sous la forme d'une société anonyme. Sophie Bancquard, qui porte le projet depuis plusieurs années, en est l'actionnaire majoritaire, aux côtés d'une vingtaine d'auteurs de la maison qui deviennent actionnaires, parmi lesquels Michel Serres, Pierre Laszlo, Etienne Klein. La diffusion est assurée par Harmonia Mundi. Le Pommier ne publiera que 15 à 18 titres par an, alors que 54 livres ont été publiés pendant la période Fayard en deux ans. Sont notamment programmés pour septembre : un essai de Michel Serres, *Hominescence*, et un roman de Frédéric Serron, *Mystère Pascal ou la mort du Père Noël*. Après s'être occupé du secteur Savoirs de Flammarion, Sophie Bancquard avait créé ce département chez Fayard. Fin 2000, son PDG, Claude Durand, décidait de couper la tête de Mazarine et les branches du Pommier, deux départements qui aggravaient le déficit de sa maison d'édition.

## ● Création du prix des Cinq Continents.

En partenariat avec l'association du prix Jeune Ecrivain francophone, l'Agence intergouvernementale de la francophonie vient de créer le prix des Cinq Continents pour promouvoir de nouveaux talents. Doté d'une bourse d'écriture de 120 000 francs (18 294 €), il récompensera un roman ou un recueil de nouvelles d'un écrivain d'expression française mais de nationalité autre n'ayant pas publié plus de cinq livres. Outre la bourse, le lauréat bénéficiera d'une promotion et d'une aide pour être édité dans son pays d'origine. Le président du jury sera un écrivain du pays d'accueil du Sommet de la francophonie lors duquel sera remis, tous les deux ans, le prix. Il s'agit cette année de la poète libanaise Vénus Khoury-Ghata, entourée de René de Obaldia, J.M.G. Le Clezio, Lise Bissonnette, Aminata Sow Fall, Henri Lopes, André Makine, Linda Lê, Leïla Sebbar, Lyonel Trouillot. Le prix sera décerné le 17 novembre à Beyrouth.

## ● PRIX : le prix Marcel-Pagnol a

récompensé Dominique Fabre pour son roman *Fantômes* (Le Serpent à plumes). Le **prix du livre Europe 1** (30 000 francs) a été remis à Jean-Paul Enthoven pour *Aurore* (Grasset). Le **prix Breizh du roman**, doté de 30 000 francs, a été attribué pour la première fois à Marie Le Drian pour *La Cabane d'Hippolyte* (Juliard) et le **prix Breizh de l'essai**, doté de 10 000 francs, à Mikaëla Kerdraon pour sa biographie *Xavier Grall, une sacrée gueule de Breton* (éd. An Here). Les **prix Sorcières**, décernés par l'Association des libraires spécialisés jeunesse, récompensent *Pourquôôô*, de Voutch (éd. Thierry Magnier), *Madlenka*, de Peter Sis (Grasset), *Côté cœur*, de Rascal et Girel (Pastel), *Le Royaume de Kensuké*, de Michael Morpurgo, illustré par François Place (Gallimard), *Le Passage*, de Louis Sachar (L'Ecole des loisirs), *L'Afrique Petit Chaka*, de Marie Sellier et Marion Lesage (RMN), et la trilogie de François Place, *L'Atlas des géographes d'Orbae* (Casterman/Gallimard). Le prix Luciole junior, décerné par quinze adolescents et la librairie Luciole à Vienne, revient à *Elle s'appelait Catastrophe*, de Nancy Farmer (L'Ecole des loisirs).

## L'Olivier, dix ans et des poussières

A l'ombre du Seuil, la maison d'Olivier Cohen a imposé sa voix dans le domaine anglo-saxon, mais aussi français. Une décennie d'une aventure éditoriale vécue comme « une affaire personnelle »

Quand Claude Cherk, PDG du Seuil, lui a proposé en 1990 de créer sa maison d'édition, Olivier Cohen a d'abord dit non.

Pas longtemps. « Pour quoi faire ? A quoi bon une maison d'édition de plus ? », s'est-il d'abord demandé. Il n'avait pas eu jusque-là l'idée de créer sa propre structure, même s'il veillait à se ménager l'indépendance et l'autonomie. Il sortait d'une épreuve qui lui avait montré, si besoin était, la nécessité de l'une et de l'autre : son départ brutal de Payot, à la suite d'un désaccord avec Jean-François Lamunière. Un très mauvais souvenir.

Auparavant, il aimait la maison créée par Jean-Etienne Cohen-Séat : Mazarine. Il a aussi vécu l'aventure du Sagittaire, avec Gérard Guégan – qui vient d'en retracer l'histoire chez Parenthèses – et Raphaël Sorin. Il ne veut pas mythifier cette histoire : « Je n'ai jamais milité au sein d'un mouvement politique. Je n'ai jamais cru qu'une maison d'édition pouvait changer le monde. » Claude Cherk

propose donc à Olivier Cohen de créer une filiale à 50-50, même si l'idée ne séduit pas forcément tout le monde au Seuil. Le chantier commence.

Il faut trouver un nom. « Je ne voulais pas y mettre le mien. Cohen est un nom très répandu. Je lance comme une boutade : le plus dur c'est de se faire un prénom ! Mais c'était une blague. » Il en parle à l'un de ses amis graphistes, John McConnell, de l'agence de design anglaise, Pentagram. Ensemble, ils font le tour des librairies et achètent des livres de toutes les collections. McConnell rentre à Londres avec ses sacs. Olivier Cohen le retrouve quelques semaines plus tard. Le graphiste a étalé dans son grand bureau une cinquantaine de livres par terre. Tous les livres sont retournés sauf trois : Actes Sud, Bourgois, Minuit. Il se tourne vers Cohen et lui dit : « On va faire le contraire. » « Il a sorti sa maquette. C'était tout blanc, se souvient le directeur de L'Olivier, avec une petite fenêtre pour la photo et un énorme logo, représentant un olivier. C'était la signature de la maison qui

devenait l'élément fondamental de la couverture ». « Mais personne ne nous connaît », fait-il remarquer. « Après on te connaîtra », réplique John McConnell, qui ajoute : « Dans deux ans, tout le monde va vouloir que tu changes de couverture. Ne cède pas ! » La couverture a été fondamentale dans la reconnaissance de la maison.

## FORCE DE FRAPPE

Du point de vue du contenu, Olivier Cohen n'est pas parti de zéro. Il commence avec presque vingt ans d'édition et une excellente connaissance de la littérature américaine. Son ambition est d'embler de constituer « une force de frappe en littérature anglo-saxonne capable de conquérir une position de premier plan en termes de qualité et de découvertes ». Le premier livre de L'Olivier paru en 1991 est *Une saison ardente* de Richard Ford. La même année, L'Olivier publie : *Les Feux*, de Raymond Carver, *Un bonheur mortel*, d'Anne Fine, *Un air de famille*, de Michael Ondaatje, *Le Châle*, de Cynthia Ozick et *Histoire de Rofo,*

*clown*, d'Howard Buten et Jean-Pierre Carasso. « Tous ces gens auraient pu être publiés ailleurs, mais j'étais ami avec Raymond Carver et avec son agent, qui s'occupait d'un certain nombre de ces auteurs. Ils ont accepté de venir sans à-valoir farfelu. Ce réseau Carver m'a beaucoup aidé moralement et éditorialement. » Il publiera ensuite : Jay McInerney, Cormac McCarthy, Robertson Davies, Will Self, etc.

Les premiers livres sortent en pleine guerre du Golfe. C'est la crise, les librairies sont désertes. Olivier Cohen contemple à La Hune les piles de ses livres qui ne se vendent pas, quand la voix du célèbre libraire Georges Dupré l'encourage : « C'est bien, c'est cohérent. » Le succès est aussi venu du côté français. L'Olivier a commencé à publier des auteurs français dès 1991. « J'étais convaincu qu'on allait assister à une émergence d'auteurs français. Il y a eu le succès d'Agnès Desarthe, Marie Desplechin, des prix littéraires. Ce succès a rejailli sur les auteurs qui avaient dix ans de plus. Il y a eu aussi une vraie curiosité des éditeurs étran-

gers pour la littérature française. »

Au milieu des années 1990, Le Seuil rachète l'ensemble des parts : « Ce qui compte, c'est l'indépendance de la création, pas l'indépendance financière, c'est d'avoir une alliance de moyens pour me permettre de réaliser ce que je veux. » Il est nommé conseiller éditorial du Seuil, mais l'essentiel de son activité reste concentrée à L'Olivier.

Dix ans après, L'Olivier c'est trente livres par an, cinq personnes, un chiffre d'affaires de douze millions de francs et un bénéfice autour d'un million. Dans les prochains mois, Olivier Cohen veut développer sa collection de semi-poche, le secteur français et la littérature étrangère au-delà de l'anglais. Il a publié cette année un roman qu'il ne pouvait pas lire, contrairement à son habitude, dans la langue originale, *Les Bons chinois*, de Mian Mian. Il n'a pas de projet pharaonique. Il veut continuer à pratiquer « l'édition comme on est un certain nombre à la pratiquer : plutôt comme une affaire personnelle ».

A. S.

## Rue d'Ulm, on étudie... et on édite aussi

Les Presses de l'Ecole normale supérieure font peau neuve... Il était temps : créées en 1975, les Presses en question avaient beau avoir fusionné, en 1988, avec la maison sœur (les Presses de l'Ecole normale de Sèvres, à l'époque réservée aux jeunes filles), et publié quelque cent cinquante titres, elles n'avaient jamais réussi à exister en dehors du petit monde normalien. Même si les ouvrages figurant à son catalogue (des actes de colloques, pour la plupart) étaient souvent d'une haute qualité scientifique, ils demeuraient peu diffusés, ignorés des médias, oubliés des libraires et pratiquement introuvables hors des bibliothèques spécialisées.

Le nouveau directeur de l'école, Gabriel Ruget, qui a pris ses fonctions à l'automne 2000, a donc décidé de confier la responsabilité du secteur éditorial de l'Ecole à une « archicube », Lucie Marignac. Les vieilles Presses, dont le nom sentait l'encre et la craie, ont été rebaptisées, dès octobre 1999, Editions Rue d'Ulm. Trois collections ont été lancées, destinées à rendre plus visible sa vocation interdisciplinaire.

« Versions françaises », la première de ces collections, entend permettre la publication, en français ou en édition bilingue, de textes classiques du domaine étranger, en littérature, philosophie ou sciences sociales. Traduction et présentation sont confiées à des « archicubes ». Les deux autres collections seront consacrées, l'une à l'esthétique et à l'histoire de l'art (y compris à celle de la musique et des arts de la scène), l'autre à l'économie – domaines dans lesquels les chercheurs de l'école jouissent, auprès de leurs collègues, d'une réputation méritée.

Quant aux choix éditoriaux, ils s'annoncent plutôt bien, à en juger par les trois premiers titres qui viennent de sortir dans « Versions françaises » : une anthologie de textes politiques de Jeremy Bentham intitulée *Garanties contre l'abus de pouvoir*, l'essai de Kant sur le

mal radical dans la nature humaine, et un très intéressant opuscle de Cesare Beccaria, *Recherches concernant la nature du style* (1770), dont la lecture permet de se convaincre, comme le souligne Bernard Pautrat, que Beccaria est bien le véritable auteur du célèbre traité *Des délits et des peines* (1764), dont la paternité lui est régulièrement contestée. Trois livres soigneusement édités, et vendus à des prix raisonnables (respectivement 120 F [18,29 €], 95 F [14,48 €] et 105 F [16 €]). Au programme pour l'année 2001-2002 : des textes de L'Arétin (*De l'humanité de Jésus-Christ*, 1534), Moderata Fonte (*Le Mérite des femmes*, 1600) et Dorothy et William Wordsworth (*Voyage en Ecosse*, 1803).

Bien entendu, cette indispensable opération de rajeunissement ne fait pas disparaître les collections préexistantes. Signalons, parmi les travaux récemment parus dans le cadre de celles-ci, un volume des Cahiers Saulnier (série consacrée à l'humanisme de la Renaissance) sur l'épistolaire au XVI<sup>e</sup> siècle, ainsi que quelques ouvrages collectifs aux titres intrigants : *Penser le pouvoir au Moyen Age*, *Le Rire des Anciens*, *Cicéron et Philodème : la polémique en philosophie*. Les Editions Rue d'Ulm, enfin, continueront d'assurer la publication de leurs deux revues annuelles, le *Bulletin d'Informations proustiennes* (dont le numéro 31, le dernier en date, porte sur *Sodome et Gomorrhe*), et une revue de linguistique, *Lalies*, centrée sur les langues et littératures gréco-romaines, mais dont chaque numéro contient aussi un dossier consacré à une langue rare.

Christian Delacampagne

★ Les Editions Rue d'Ulm sont hébergées par l'ENS, 45, rue d'Ulm 75005 Paris, et disposent d'un comptoir de vente situé au 46 de la même rue (ouvert du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 h 30 et de 13 heures à 17 heures). Tél. : 01-44-32-20-97. Fax : 01-44-32-20-96. Email : ulm-editions@ens.fr.

## AGENDA

● DU 2 JUIN AU 7 JUILLET. **POCHES.** A Paris, à la librairie du Bon Marché se tiennent simultanément l'exposition « Livres de poche 2001 », qui propose une large sélection dans tous les domaines de la littérature, et la présentation des illustrations-collages de Lamia Zia-de, sur le thème « Paris mon

amour » (Le Bon Marché, 24, rue de Sèvres, 75007 Paris ; rens. : 01-44-39-80-81).

● LES 8 ET 9 JUIN. **HRABAL.** A Paris, le Centre tchèque et l'université Paris-Sorbonne-IV organisent un colloque sur Bohumil Hrabal qui aura pour thèmes « La palabre, un genre littéraire ? » et « Palabreur, auditeurs, lecteurs » (vendredi 8 juin : Centre Malesherbes, 108, bd Malesherbes,

75017 Paris ; de 10 à 18 heures, samedi 9 : Centre tchèque, 18, rue Bonaparte, 75006 Paris ; de 10 à 18 heures, rens. : 01-53-73-00-22 ou 01-53-73-00-25).

● LE 9 JUIN. **CORPS.** A Paris, l'association Atlas (Assises de la traduction littéraire en Arles) organise la Journée de printemps qui a, cette année, pour thème « Le corps d'une langue à l'autre (de 10 heures à 17 h 30, Istituto Italiano di Cultura, 50, rue de Varenne, 75007 Paris ; entrée libre, rens. : 01-45-49-18-95).

● LE 12 JUIN. **DERRIDA.** A Paris, les éditions L'Harmattan organisent une soirée-dédicace à l'occasion de la parution du livre *Dire l'événement, est-ce possible ?*, ouvrage écrit en collaboration avec Gad Soussana et Alexis Nouss (à 18 h 30, Espace Harmattan, 21 bis, rue des Ecoles, 75005 Paris).

● LE 13 JUIN. **REPORTAGE.** A Paris, l'Association du prix Albert-Londres et la Fondation Singer-Polignac proposent un colloque autour du thème « Le grand reportage ou l'héritage d'Albert Londres pour le XXI<sup>e</sup> siècle » (de 9 h 30 à 18 heures, Fondation Singer-Polignac, 43, avenue Georges-Mandel, 75016 Paris ; rens. : 01-47-27-38-66).

● LES 14, 15 ET 16 JUIN. **VOIX.** A Castries (34), dans le cadre du cycle « Ecouter lire » le centre régional des lettres de Languedoc-Roussillon organise des soirées-lectures qui réuniront récitants et auteurs avec Marie-Christine Barrault (Camille Laurens), Anne Alvaro (Gertrud Kolmar) et François Marthouret (Claudio Magris) (à 20 h 30, château de Castries, 34160 Castries ; rens. : 04-67-22-81-41).

## magazine littéraire

N° 399 - juin 2001

Guy Debord  
et l'aventure situationniste

Entretien : Arturo Pérez-Reverte

Chez votre marchand de journaux : 32 F

Le Magazine littéraire sur Internet : www.magazine-litteraire.com

## OFFRE SPÉCIALE

6 numéros : 132 F

Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Italo Calvino        | <input type="checkbox"/> Lévi-Strauss      | <input type="checkbox"/> Cioran                |
| <input type="checkbox"/> Virginia Woolf       | <input type="checkbox"/> Jean Genet        | <input type="checkbox"/> Schopenhauer          |
| <input type="checkbox"/> Albert Camus         | <input type="checkbox"/> Roland Barthes    | <input type="checkbox"/> Jean Giono            |
| <input type="checkbox"/> Marguerite Duras     | <input type="checkbox"/> Georges Perec     | <input type="checkbox"/> Vladimir Jankélévitch |
| <input type="checkbox"/> Jean Starobinski     | <input type="checkbox"/> Céline, le Voyage | <input type="checkbox"/> Les Excluis           |
| <input type="checkbox"/> Marguerite Yourcenar | <input type="checkbox"/> Hermann Hesse     | <input type="checkbox"/> Ionesco               |
| <input type="checkbox"/> Sade                 | <input type="checkbox"/> Rabelais          | <input type="checkbox"/> F. Scott Fitzgerald   |
| <input type="checkbox"/> Witold Gombrowicz    | <input type="checkbox"/> L'existentialisme | <input type="checkbox"/> Descartes             |
| <input type="checkbox"/> George Sand          | <input type="checkbox"/> Paul Verlaine     | <input type="checkbox"/> Oscar Wilde           |
| <input type="checkbox"/> Joseph Conrad        | <input type="checkbox"/> Aragón            | <input type="checkbox"/> Stefan Zweig          |
| <input type="checkbox"/> Tchekhov             | <input type="checkbox"/> La Haine          | <input type="checkbox"/> Ludwig Wittgenstein   |
| <input type="checkbox"/> André Gide           | <input type="checkbox"/> Marx              | <input type="checkbox"/> Thomas Mann           |
| <input type="checkbox"/> Rainer Maria Rilke   | <input type="checkbox"/> Michel Foucault   | <input type="checkbox"/> André Malraux         |
| <input type="checkbox"/> Guy de Maupassant    | <input type="checkbox"/> Ernst Jünger      | <input type="checkbox"/> Apollinaire           |

Nom : .....  
Adresse : .....

Règlement joint par chèque bancaire ou postal

magazine littéraire

40, rue des Saints-Pères, 75007 Paris - Tél. : 01.45.44.14.51 - Fax : 01.45.48.86.36  
www.magazine-litteraire.com

MON

**DOMINIQUE SYLVAIN**

**STRAD**

« L'originalité du roman vient moins de l'exploration du milieu de l'art que de la capacité étonnante du style à rendre sensible la violence qui s'exerce contre les corps. »

G. Meudal

Le Monde

EDITIONS Viviane Hamy

Les Éditions de l'Orme sont de nouveau distribuées par ALTERNA - Tél. : 02.37.30.57.00 - Fax : 02.37.30.57.12 inchangés

2<sup>ème</sup> ÉDITION

**BONNE MAMAN, DIS BONNE MAMAN, RÉCONTE**

Jacques DARCANGES

La deuxième partie 85 F de l'ouvrage est consacrée à décoder le sens caché de vieux contes Bretons et Celtiques. Le parcours initiatique d'un enfant magicien.

VIENT DE PARAÎTRE

D<sup>r</sup> Jean-Bernard SACRISTE

**LES CHAMPS D'ALOU**

100 F

Cosmogonie et rites funéraires de l'Égypte ancienne. (15 illustrations explicatives)

# Le Monde

# DES LIVRES DE POCHE

VENDREDI 8 JUIN 2001

## LE MAÎTRE ARGENTIN DU JEU DE MIROIRS

Les huit romans d'Adolfo Bioy Casares  
réunis pour la première fois

p. III

## LA PATIENCE SELON ANNE PERRY

Rencontre avec une reine  
du roman policier historique p. VI

## JEUNESSE

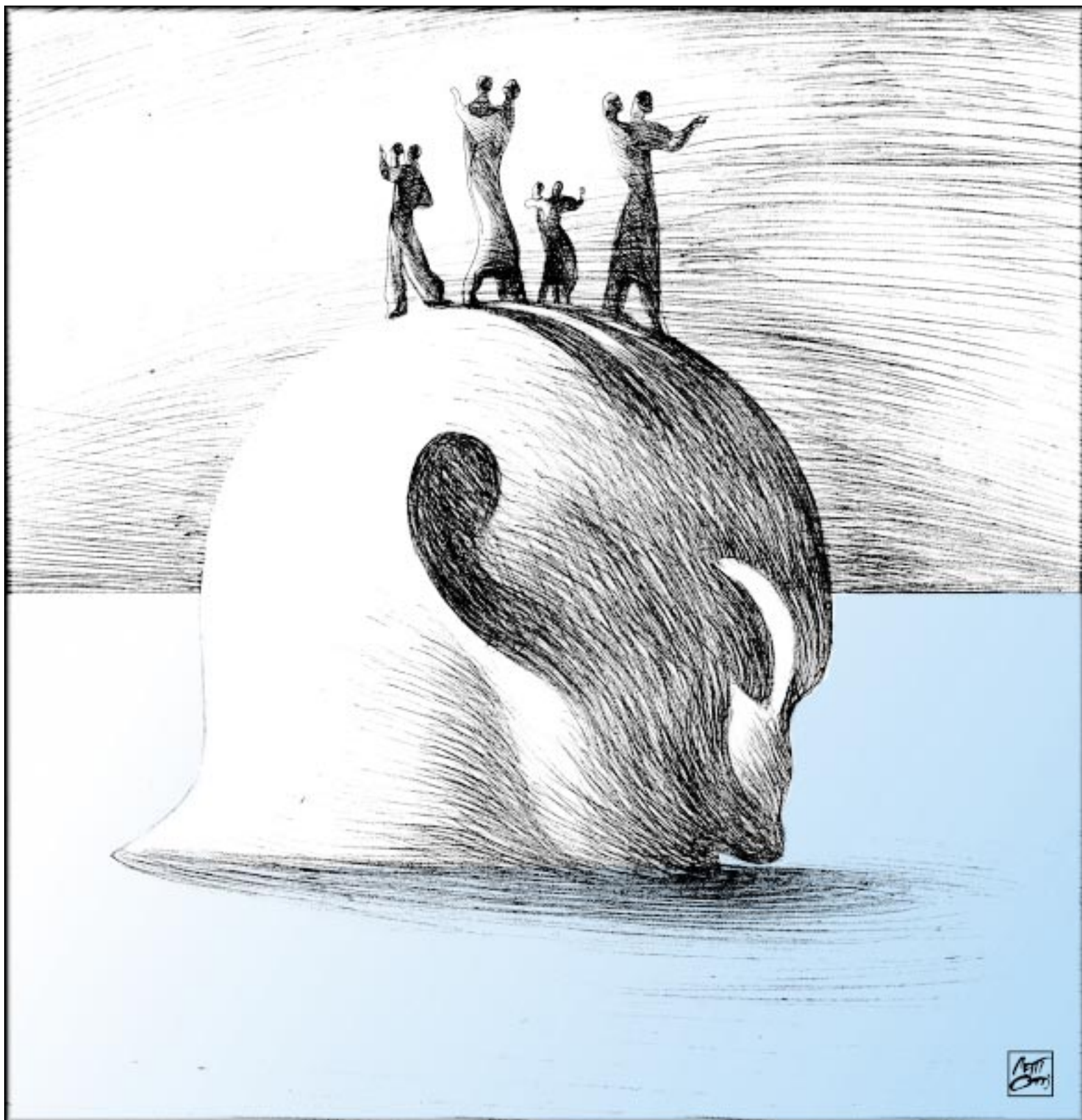
Des livres  
à emporter  
en vacances

p. VIII

## SÉLECTION

La liste  
des « poches »

parus en mai p. XIII à XV



s o m m a i r e

# Photo en « poche », la grande bagarre

L'éditeur britannique Phaidon lance « 55 », sur le même créneau que la collection de Nathan

● LITTÉRATURES

**Romans**  
d'Adolfo Bioy Casares (p. III)  
**Fresa y Chocolate**  
de Senel Paz (p. IV)  
**Poèmes I**  
et **Poèmes II**  
de Georg Trakl (p. IV)  
**Pluie d'orage**  
de Yasushi Inoue (p. IV)  
**Les Aventures du capitaine Corcoran**  
d'Alfred Assolant (p. V)  
**Titanic et autres contes juifs de Bosnie**  
d'Ivo Andric (p. V)  
**Journal amoureux**  
de Dominique Rolin (p. V)  
**Livraisons** (p. IX)

● ROMANS

**POLICIERS**  
**La marque de Caïn et Silence à Hanovre Close**  
d'Anne Perry (p. VI)  
**Livraisons** (p. VI)

● SCIENCE-FICTION

**Rêves égarés**  
de Graham Joyce (p. VII)  
**Livraisons** (p. VII)

● JEUNESSE

**Sélection des livres pour l'été** (p. VIII)

● ESSAIS

**Histoire de la musique**  
sous la direction de Roland-Manuel (p. X)  
**Céline**  
de Philippe Muray (p. XI)  
**La critique littéraire française au XIX<sup>e</sup> siècle (1800-1914)**  
de Jean-Thomas Nordmann (p. XI)  
**Freud et la tradition mystique juive**  
de David Bakan (p. XI)  
**La Ruée vers l'eau**  
de Roger Cans (p. XII)  
**Sociologie du journalisme**  
d'Erik Neveu (p. XII)  
**Entretiens de Francis Ponge avec Philippe Sollers**  
(p. XII)

● SÉLECTION

La liste des livres de poche parus au mois de mai (p. XIII à XV)

C'est un événement dans le monde du petit livre photo bon marché. Depuis près de vingt ans (1982), les fameux « Photo Poche » à la couverture noire – imaginés par Robert Delpire pour le compte de l'Etat, repris par Nathan en 1997 –, qui ont fait découvrir la plupart des grands photographes grâce à un prix bas, étaient en position de monopole. Or, le 13 juin, l'éditeur britannique Phaidon lance sur le marché la collection « 55 » – il y a 55 photos dans chaque livre – avec quinze titres d'un coup. Cinq monographies supplémentaires sortiront en juillet. L'Allemand Taschen ayant lancé sa collection « Icons » en février (« Le Monde des poches » du 2 mars), dans laquelle des titres sont consacrés à des photographes, la concurrence s'annonce rude.

En juin, on pourra déjà acheter un *Atget* chez les trois éditeurs ; *Kertész*, *Moholy-Nagy*, *Eugene Smith*, *Eugene Richards* et *Witkin*, chez Nathan et chez Phaidon ; *Man Ray*, chez Nathan et Taschen... « Pour nous, c'est un tournant et un risque énorme, affirme Amanda Renshaw, de Phaidon. *Le but est de faire accéder, grâce à un prix qui n'a jamais été aussi bas, le monde visuel au public qui n'achète pas de livre photo.* » Sur ce marché où les albums lourds et chers dépassent rarement les 2 000 exemplaires, Phaidon a mis le paquet en lançant dans le monde entier « plus de 1 million de livres pour les vingt premiers titres » de la collection.

Phaidon a grosso modo repris ce qui fait le succès de « Photo Poche ». Nathan possède en effet une collection bien installée avec 90 titres en dix-huit ans – ils sont numérotés, du n° 1 (Nadar) au n° 90 (Leonard Freed) –, monographiques pour la plupart, parfois thématiques, avec quelques best-sellers comme Doisneau et Cartier-Bresson (160 000 exemplaires), des textes de qualité et une gravure souvent irréprochable. Phaidon a donc imité leur principe éditorial : texte introductif par un spécialiste, images qui défilent, biographie à la

fin. Il manque, ici, une bibliographie et une liste d'expositions, mais en revanche chaque image est décrite ou commentée par le photographe ou par l'auteur du texte.

« Photo Poche » « expose » des images qui « parlent d'elles-mêmes » alors que Phaidon veut les faire « parler ». Les « Icons » de Taschen sont différents puisque chaque numéro est la réduction en poche (format, prix) d'un livre déjà existant. De plus la photographie n'est qu'un secteur abordé dans la collection à côté des beaux-arts, du design ou de l'érotisme, même si l'image joue partout un rôle essentiel.

La bataille commerciale pourrait se jouer à plusieurs niveaux. Le prix ? 60 F (9,15 €) (noir et blanc) et 65 F (9,91 €) (couleur) chez Nathan pour une bonne soixantaine de photos ; 52,50 F (8 €) chez Taschen pour 200 photos de formats variés ; 49 F (7,47 €) chez Phaidon, avec moins de photos mais un mélange noir et blanc et couleur.

Phaidon affiche surtout une politique commerciale agressive – vingt autres numéros sortiront d'ici à la fin 2001, soit quarante numéros en un an (le rythme de Nathan est plus calme). Les libraires qui souhaitent avoir les « 55 » sont obligés, durant les trois mois de période de lancement, d'acheter à Phaidon 120 ou 240 exemplaires représentant les vingt premiers numéros et non seulement les plus « porteurs ». Les livres devront être présentés ensemble sur un carrousel offert par l'éditeur. « *Si ces petits livres sont rangés sur une étagère, ils sont perdus* », explique Amanda Renshaw. Un journal périodique et gratuit de seize pages est lancé pour l'occasion, *55 Journal*, disponible dans les librairies ; son n° 1 présente les vingt premiers photographes et publie un entretien avec Mary Ellen Mark.

Phaidon comme Taschen restent discrets sur les tirages de chaque titre. Mais il est clair que la France n'est qu'une petite partie du terrain de bataille. Phaidon sort chaque « 55 » en trois versions (français,

anglais, allemand), dans les grands pays occidentaux plus le Japon. « *Photo Poche est inconnu chez les Anglo-Saxons* », affirme Amanda Renshaw. Faux, répond-on chez Nathan, où on affirme que 38 % des ventes sont réalisées dans les pays non francophones. Mais conscient que l'enjeu est mondial, Nathan lance des éditions étrangères de « Photo Poche », seul ou avec des coéditeurs, à partir de janvier 2002 : une douzaine de titres seront traduits en anglais, espagnol et italien pour mieux séduire les pays concernés.

Nathan, qui annonce des numéros consacrés à Renger Patzsch, Tabard, Bayard, Drtikol et Coburn, voit s'élever « une concurrence frontale » de Phaidon et reconnaît sa « puissance de frappe ». Mais l'éditeur français compte faire la différence « en maintenant un standard de qualité élevé », affirme Benoît Rivéro. Ce dernier rappelle que les « Photo Poche » sont régulièrement réactualisés au moment de leur réédition et qu'ils se vendent sur la durée – 25 000 exemplaires en moyenne au bout de cinq ans –, au gré de l'évolution de la notoriété et de l'actualité du photographe. Phaidon, au-delà du formidable « coup » mis en place, voudra-t-il installer sa collection sur le long terme ? « *Nous espérons avoir des centaines de titres dans quelques années* », répond Amanda Renshaw.

Michel Guerrin

e n b r e f

● **Les éditions Gallimard offrent** (dans la limite des stocks disponibles en librairie) pour 150 francs d'achat de livres de la collection « L'Imaginaire », un CD intitulé *L'Imaginaire à l'écoute de Louis-René Des Forêts* : l'occasion de saluer l'œuvre trop longtemps méconnue du poète disparu en décembre 2000, à l'âge de 82 ans. Le disque comporte un ensemble d'extraits de l'entretien réalisé avec Alain Veinstein et commentant ses écrits.

● **Espagne : Antonio Skarmeta en Espagne.** La maison d'édition espagnole, De ! bolsillo publiera, en mai, cinq titres du romancier chilien Antonio Skarmeta. La série sera inaugurée par *El Cartero de Neruda (Le Facteur de Neruda, Seuil, « Points Virgule »)*, inspiré de la vie du poète Pablo Neruda (1904-1973) et dont l'adaptation au cinéma, en 1994, a connu un succès mondial. Les œuvres de Skarmeta sélectionnées par la collection « Biblioteca de autor » (*La Insurrección, No pasó nada, Soñé que la nieve ardía* ainsi que *La Velocidad del amor*) reflètent la vie des années 1970 dans les villes du Chili, assiégées par les militaires. Les romans de Skarmeta, qui décrivent dans une langue enrichie d'expressions chiliennes, avec un impitoyable humour noir, les années de la dictature, font de cet écrivain l'un des plus importants du monde hispanique.

M. G.

## Un résultat en demi-teinte

La collection « 55 » de Phaidon surprend par son design : des petits objets presque carrés, de 15,6 cm sur 13,6 cm, avec une couverture couleur sable un peu terne sur laquelle une image, souvent petite, est coincée en haut à gauche. Le nom de l'auteur, imprimé verticalement, est plus petit que celui de l'éditeur. Les textes vont trop près des bords. Quelques photos essentielles peuvent manquer pour des auteurs comme Atget ou Eugene Smith. Mais la volonté pédagogique est claire et séduisante : les photos sont présentées dans l'ordre chronologique afin de suivre l'évolution du photographe ; chaque photo est commentée, ce qui permet d'enrichir la lecture et la compréhension des images, même si parfois le contenu se limite à la description. En revanche, la qualité d'impression laisse à désirer, moins bonne que celle des « Photo Poche ». Les vingt premiers numéros sont Atget, Wynn Bullock, Joel Meyerowitz, Muybridge, Eugene Smith, Witkin, Tomatsu, Cameron, Goldblatt, Brady, Richards, Kertész, Lange, Moholy-Nagy, Goldin, Iturbide, Mary Ellen Mark, Model, Mikhailov et Fontcuberta. Des auteurs qui vont « du photojournalisme à la photo ancienne » et qui « ont marqué leur domaine, par le regard ou la technique », dit-on chez Phaidon. Le travail en couleur de Moholy-Nagy et la présence de Shomei Tomatsu sont les belles surprises d'une liste qui mêle monstres sacrés et noms qui ne sont sans doute pas essentiels à l'histoire de la photographie. Mais c'est sur le temps que se jugera « 55 ».



# Le maître argentin du jeu de miroirs

## ROMANS

d'Adolfo Bioy Casares.

Sous la direction de Michel Lafon, traductions de Françoise-Marie Rosset, Armand Pierhal, Georgette Camille, André Gabastou, Eduardo Jiménez, Maria Inés Pavesi et Michel Lafon. Robert Laffont, « Bouquins », 840 p., 169 F (25,76 €). (Premières éditions : 1952-1995, dernier roman inédit.)

Dans le dernier roman, *Un autre monde*, que publia Adolfo Bioy Casares, un an avant de mourir, et qui est proposé, ici, en traduction inédite, en clôture du volume de son œuvre romanesque complète, un détail est représentatif de son rapport à la fiction. Le héros, Almagro, va partir en expédition intergalactique avec son amie Margarita. Bioy ne se soucie nullement de vraisemblance scientifique, mais, çà et là, donne des indications qu'on peut juger « réalistes ». Quel réalisme ? En l'occurrence, on suit le personnage dans un supermarché où il achète « six boîtes de biscuits secs dont j'ai oublié la marque ». Cette infime notation, qui fait surgir le « je » de l'auteur, un peu à la manière du « nous » du célèbre incipit de *Madame Bovary*, suggère un regard objectif d'observateur, qui joue comme la garantie logique de la narration.

Adolfo Bioy Casares restera dans l'histoire de la littérature argentine comme un maître du fantastique, parce qu'il est l'auteur d'un chef-d'œuvre, écrit à l'âge de vingt-six ans et devenu un phénomène littéraire : *L'invention de Morel*. Ce bref roman, d'une perfection que souligna dans une fameuse préface son ami Borges, ne pouvait qu'être un hommage ambigu à la grande littérature classique du XIX<sup>e</sup> siècle (Hawthorne, Poe, Stevenson, James) et à une certaine production romanesque divertissante, à lointaine connotation métaphysique (H. G. Wells). Tous les romans et nouvelles qui suivirent exploitèrent les mêmes thèmes : l'île, la solitude, les miroirs, les doubles, la persécution, le complot, les fantômes, la machination et surtout l'onirisme.

Vivant dans un pays de didacture, Bioy se servit de la liberté du genre fantastique pour dénoncer, à sa manière, l'angoisse que suscitait une situation politique de surveillance. Mais sa thématique obsessionnelle allait probablement plus loin. Il raconta souvent comment une expérience enfantine, consistant à découvrir son image démultipliée par un miroir à trois faces, fit éclater sa perception de la réalité. Le dialogue constant qu'entretenaient ses textes entre la vie quotidienne, diurne et le langage des rêves l'entraîne à des considérations sur l'expansion du temps et de l'espace, la répétitivité, le morcellement de la narration, les va-et-vient de l'humeur, la facilité avec laquelle on cède à l'illusion.

En 1940, Bioy Casares, fils de famille, héritier de propriétaires terriens qui



ILLUSTRATION (COUVERTURE ET DÉTAIL INTÉRIEUR) : LORENZO MATTIOTTI

Les huit romans d'Adolfo Bioy Casares (1914-1999), réunis pour la première fois, révèlent la cohérence d'un imaginaire dominé par les thèmes du double et de la solitude

exploitent les productions laitières de grands troupeaux, a déjà publié plusieurs livres (avec l'aide financière de son père) : il a tant été éreinté par la critique, qui lui reproche ses fantaisies narratives, qu'il reniera ces péchés de jeunesse. L'amitié avec Borges accroît ses exigences de rigueur et lui donne une confiance suffisante pour imaginer la machine infernale du savant Morel (initialement nommé Guerin), qui reproduit la réalité non seulement dans l'espace, mais dans le temps : la vie s'y nourrit de la mort. Le solitaire qui débarque sur l'île déserte va progressivement comprendre qu'il est la proie d'une illusion. Cette conscience est le point de départ d'une analyse de la fragilité de la perception humaine, mais aussi du besoin de céder à l'illusion.

**Au-delà du charme inhérent** à la narration onirique, le lecteur est séduit par la réflexion sur la fiction elle-même. Ce grand classique de la littérature fantastique sera souvent imité, bien qu'il ait été, lui-même, le pastiche de toute une littérature « insulaire », de Robinson au docteur Moreau. Bioy, qui a rencontré, en 1934, Silvina Ocampo (la sœur de Victoria, l'amie de Caillois), hésitera au fond toute sa vie entre l'absolu fantastique (tel que s'y attachera précisément Silvina, plus légère et farfelue, plus librement poétique dans ses contes et ses poèmes admirables) et la littérature de genre : son activité éditoriale, partagée avec Borges, le tournera vers la littérature policière et, contrairement à Borges qui se détache de la fiction proprement dite pour privilégier des textes érudits et réflexifs, consolidera son rapport à une narration strictement romanesque.

Michel Lafon, qui traduit *Un autre monde*, le roman inédit de ce recueil, explique, dans sa préface et dans les notices précédant chaque roman, l'évolution

à la fois difficile et cohérente de cette carrière, qui ne fut pas immédiatement reconnue, en dépit du succès jamais démenti de *L'invention de Morel*. Profondément angoissé, Bioy avait trouvé une solution romanesque pour évacuer son sentiment pathologique de solitude. Ses romans, assez rares – moins d'une dizaine en un demi-siècle –, certes accompagnés d'un très grand nombre de nouvelles, utilisent le filon fantastique, mais c'est pour exprimer, si l'on peut dire, un sentiment réaliste d'irréalité du monde.

Sur toutes les intrigues de ces romans, même sur les moins fantastiques, comme *Le Songe des héros* ou *Un champion fragile*, plane l'idée d'un demiurge moqueur auquel le narrateur et l'auteur ne parviennent jamais à se substituer. Mais c'est surtout dans son premier livre que Bioy pose clairement le problème : « N'est-il pas étonnant que l'invention ait léurré son propre inventeur ? Moi aussi, j'ai cru que les images vivaient ; mais notre situation n'était pas la même : Morel avait tout imaginé ; il avait assisté au développement de son œuvre et l'avait menée à son terme ; moi, je l'ai trouvée achevée, en train de fonctionner. »

Les récits de rêve abondent dans la fiction de Bioy. *Un autre monde* ou son plus grand succès public, *Journal de la guerre au cochon*, sont même entièrement construits sur le modèle onirique, avec plusieurs séquences de type buñuelien. Bien qu'il fût imprégné de littérature anglosaxonne et de poésie gauchesque (il y a une très belle citation de Martin Fierro dans son dernier livre), Bioy était inconsciemment proche du japonais Kôbô Abé, pour lequel le roman ne pouvait parler que le langage du rêve.

René de Ceccatty

## extrait

Je comprenais maintenant pourquoi, dans les romans, les fantômes d'ordinaire se plaignent. Les morts continuent leur existence au milieu des vivants. Il leur coûte de changer leurs habitudes, de renoncer au tabac, à leur prestige de violeurs de femmes. Je fus horrifié (mais ne me jouais-je pas la comédie à moi-même ?) à l'idée d'être invisible – horrifié à l'idée que Faustine, si proche, pût se trouver sur une autre planète (le nom de Faustine me rendit mélancolique) ; mais je suis mort, je suis hors d'atteinte (je verrai Faustine, je la verrai s'en aller et mes signaux, mes supplications, mes voies de fait ne l'atteindront pas) ; ces horribles solutions-là sont des espérances frustrées. Le maniement de ces idées me procurait une réelle euphorie. J'accumulai les preuves qui présentaient ma relation avec les intrus comme une relation entre êtres vivants sur des plans distincts. Une catastrophe avait pu fondre sur cette île dont les morts qui l'habitent (moi et les animaux) n'avaient pas eu conscience ; les intrus seraient arrivés par la suite.

*L'invention de Morel*, page 42.

## Fable cubaine

**FRESA Y CHOCOLATE**  
(El lobo, el bosque y el hombre nuevo)

de Senel Paz.  
Traduit de l'espagnol  
(Cuba)

par Marianne Millon,  
postface de la traductrice.  
Mille et une nuits,  
64 p., 45 F (6,86 €).  
(Inédit.)

**B**ien que plus commercial, le titre « français » (1) de ce court récit est moins facile à décrypter que l'original. Dans cette fable cubaine non-violente, le rôle de l'homme nouveau (« el hombre nuevo ») est dévolu au révolutionnaire, censé construire un monde de même qualité. Celui du loup (« el lobo ») est attribué à l'homosexuel, censé avancer à contre-courant. Le bois (« el bosque ») est ce qui les sépare mais dont ils peuvent sortir, l'un comme l'autre.

C'est donc d'une rencontre improbable qu'il s'agit, dans les rues de La Havane des années 1980, entre David, le militant – et narrateur –, et Diego, l'intellectuel. L'un représente la culture que l'autre voudrait acquérir, ce dernier ignore les attraits dont rêve le premier. C'est dans la transgression de leurs interdits respectifs qu'ils trouveront des terrains d'entente : les livres de Lezama, Cabrera, Vargas Llosa, Ibsen ou Lorca, les glaces à la fraise...

Bien qu'il soit loin d'avoir la portée du *Baiser de la femme araignée* (2), qui mettait en scène un couple semblable dans le huis-clos d'une cellule de prison argentine, ce récit est surprenant par la franchise aussi naïve que volontaire qui anime son narrateur. Les contradictions des personnages et de la société à laquelle ils appartiennent se manifestent d'autant mieux.

**Jean-Louis Aragon**

(1) Qui est en fait le titre de la version cinématographique, réalisée par le Cubain Tomas Gutierrez Alea d'après un scénario de l'auteur.

(2) Roman de l'Argentin Manuel Puig (Seuil).

# Trakl entre rêve et décadence

En perte de vue dès l'adolescence, le poète autrichien transcende, dans son œuvre, la vie et l'histoire

**POÈMES I**

de Georg Trakl.  
Traduction de l'allemand (Autriche)  
et présentation par Jacques Legrand.  
GF Flammarion, édition bilingue  
318 p., 51 F (7,77 €). (Inédit.)

**POÈMES II**

de Georg Trakl.  
Présentation par Adrien Finck  
et traduction par Jacques Legrand.  
GF Flammarion, édition bilingue  
346 p., 44 F (6,71 €).  
(Première édition : Aubier, 1993.)

**A**vec Georg Trakl, la tentation est grande d'abuser de la biographie et d'embarquer, sous un ciel de tempête, l'œuvre poétique sur le bateau des « poètes maudits ». C'est précisément à propos de Trakl que Heidegger posait, dans le bon sens, cette toujours lancinante question : « Une œuvre de poésie (Dichtung) et par suite toute grande œuvre d'art peut-elle et doit-elle être expliquée par la biographie ou n'est-ce pas plutôt l'œuvre qui rend possible une interprétation de la biographie qui emprunterait le bon chemin ? (1) » L'auteur d'*Être et Temps* fut d'ailleurs l'un des plus profonds commentateurs du « Dict » poétique de Trakl – dans *Acheminement vers la parole* (Gallimard, 1976) – tout en laissant le champ libre à d'autres interprétations, plus directement historiques.

Il est vrai cependant que le noir destin du poète autrichien, strié de tous les éclairs

de l'époque expressionniste (2), parle à l'imagination. Georg Trakl est né en février 1887 à Salzbouurg, dans une famille aisée. Relation d'amour et de haine, avec une mère froide, absente. Apprentissage du français auprès d'une gouvernante alsacienne. L'adolescence est vécue, par ce jeune homme à la fois vigoureux de corps et d'esprit fragile, comme l'entrée dans l'âge du mal. On cite ce mot : « Je ne suis qu'à moitié né. » Echec scolaire, révolte et attitude de provocation. Comme l'écrit Adrien Finck, l'existence de Trakl va désormais se placer dans le périmètre défini par une triade fatale : les drogues, l'alcool et l'inceste – avec la sœur cadette, Grete, qui sera la figure centrale et mystérieuse de la mythologie poétique de l'écrivain.

Sous le signe de cet amour « maudit » et des paradis artificiels, le poète va se manifester à partir de 1906. Trois ans plus tard, avant d'être reçu au magistère de pharmacie, il publie à Vienne son premier recueil (repris dans le volume I de la présente édition). Il fait la connaissance de Ludwig von Ficker, le grand ami et l'éditeur futur, d'Else Lasker-Schüller, et surtout de Karl Kraus, le premier sans doute qui reconnut son génie, et qu'il décrivit sous les traits du « grand prêtre blanc de la vérité ». Des poèmes paraissent, grâce aux soins de von Ficker, dans la revue *Der Brenner*. La mort du père le place dans une situation matérielle difficile. En 1912, il s'engage dans l'armée comme pharmacien militaire. Grande instabilité. En août 1914, Trakl part pour le front de Galicie ; après une tentative de suicide, il séjourne

dans un hôpital à Cracovie. Le 3 novembre, il meurt d'une surdose de cocaïne.

Dans la poésie de Trakl, toutes ces circonstances, à la fois intimes et historiques, sont métamorphosées, élevées hors de la sphère de l'anecdote. Une symbolique complexe des éléments – l'eau en premier lieu – et des couleurs est élaborée. Victime de ce monde qui s'écroule, dans la décadence d'abord de l'Empire austro-hongrois puis dans les tranchées et le sang de la guerre, le poète se tient à la lisière d'un autre espace, rêvé celui-là : « Dans le cristal bleu/ Habite l'homme blême, joue appuyée à ses étoiles / Ou dans un sommeil pourpre il incline la tête. » D'une beauté presque miraculeuse, prophétique (même en traduction), la poésie de Trakl ne peut être rangée dans les seules limites de l'expressionnisme.

Après les traductions de Marc Petit et Jean-Claude Schneider (Gallimard, 1972 et « Poésie-Gallimard », 1990) et celles, partielles, de Gustave Roud (La Délirante, 1978) et Guille- vic (Obsidiane, 1986), l'édition due à A. Finck et J. Legrand avait paru chez Aubier en 1993. Elle est reprise ici dans le volume II, complétée par J. Legrand d'un premier volume inédit qui comprend des poèmes posthumes, des textes écartés et des variantes.

**Patrick Kéchichian**

(1) Lettre du 9 mai 1972 à J.-M. Palmier, reproduite dans la réédition de l'étude de ce dernier sur *Trakl* (Belfond).

(2) Signalons la réédition revue de l'anthologie bilingue de Lionel Richard sur les *Expressionnistes allemands* (éd. Complexe, 358 p., 139 F [21,19 €]).

## Vagues intimes

Des nouvelles inédites de Yasushi Inoué, inégalable dans l'émotion à la fois discrète et violente

**PLUIE D'ORAGE**

(Raiu)  
de Yasushi Inoué.  
Traduit du japonais par Tadahiro Oku  
et Jean-François Laffont.  
Stock, « La Cosmopolite »,  
234 p., 70 F (10,67 €). (Inédit.)

**L'**œuvre amplement traduite de Yasushi Inoué ne se réduit pas à *Fusil de chasse*, auquel il doit pourtant sa notoriété en France. Son inspiration et la forme qu'il lui donna dans ses romans et très nombreuses nouvelles étaient variées : ouvrages historiques, nourris de sa culture chinoise et d'un séjour qu'il fit en Chine, portraits de grandes figures de l'histoire japonaise, récits autobiographiques et fictions destinés à un plus large public, d'une facture plus hâtive, cédant à la facilité.

Mais c'est assurément dans le ton intimiste qu'Inoué est insurpassable. Moins carré que Kawabata, moins provocant que Tanizaki, il savait mieux que tout autre user de l'art de la litote pour faire naître

chez le lecteur une émotion à la fois discrète et violente. Cette palette très riche apparaît dans le recueil de nouvelles inédites que proposent Tadahiro Oku et Jean-François Laffont.

Les traducteurs ont choisi des textes de très grande qualité, appartenant aux diverses veines de l'auteur : un texte « chinois », « La Route du nord », un portrait historique du maître de thé, auquel il consacra plus tard un livre entier, « La Mort de Rikyu », un récit culturel et érudit, « Les Shikkosons », et quatre histoires modernes et retenues où éclatent la profondeur psychologique et le raffinement de l'écrivain. Notamment dans « La Tombe de l'ami », dont le narrateur tente de percer le secret d'un compagnon de guerre, mort au front, en allant se recueillir dans son village natal, et dans « Sous la glace », dont l'héroïne est une toute petite fille mal aimée. Kikue observe en silence la dérive de son père, médecin des mines, qui s'est remarié avec une mégère et qui a une liaison avec une jeune femme douce, dans une ville voisine. L'enfant est le témoin

forcé de cet amour qui contraste avec la dureté de sa marâtre et de ses demi-sœurs. Quand le médecin finit par abandonner sa famille pour fuir avec sa maîtresse, la fillette entrevoit le tragique destin du couple illégitime, qui en effet choisit la mort, dans la neige. Inoué traduit de manière incomparable le sentiment, presque surnaturel, de l'enfant, qui est en communication avec des mystères qui la dépassent.

« La Vague » fait aussi partie des plus grandes réussites de ce recueil très homogène : en quelques pages, Inoué décrit la violence, l'inconscience, la solitude de l'amour. Il privilégie, comme dans ses plus grands romans, le tourment intérieur et refoulé ou le non-dit sur les affrontements directs, allant même, comme dans la nouvelle qui donne son titre au recueil, jusqu'à l'impossibilité de toute communication.

**R. de C.**

★ Signalons la réédition d'*Une voix dans la nuit* (traduit du japonais par Catherine Ancelot, *Le Serpent à plumes*, « Motifs », 330 p., 47 F [17,17 €]).

# Rocambolesque Corcoran

Le roman plein de péripéties loufoques et picaresques d'Alfred Assolant : à (re)découvrir

## LES AVENTURES DU CAPITAINE CORCORAN

d'Alfred Assolant.  
Ed. Joëlle Losfeld, « Arcanes »,  
2 tomes, 208 et 216 p.,  
56 F ( 8,54 €) chacun.

Nous voilà dans l'univers des bibliothèques où les volumes qui enchantèrent grands-pères et pères n'attirent qu'une infime couche de poussière sur leurs reliures de rouge et d'or ; au panthéon des romans d'aventures susceptibles de distraire des générations de grands enfants, les exploits (« merveilleux mais authentiques ») du sieur Corcoran voisinent avec les volumes de Jules Verne, un zeste de célébrité en moins et un brin d'humour en plus. Alfred Assolant les édita pour la première fois dans la « Bibliothèque rose » de chez Hachette en 1867, agrémentés de gravures d'Alphonse de Neuville qui pouvaient prétendre rivaliser avec les illustrations des collections Hetzel.

Qui était donc cet homme ignoré des dictionnaires ou des encyclopédies qui ne doit sa (petite) gloire posthume qu'à ce titre affichant une douce résistance à se prendre au sérieux ? Un diplômé de l'École normale supérieure, promis à l'enseignement, qui se consacre à une édition savante des *Morceaux choisis de Pline l'Ancien* avant d'abandonner le professorat, de filer en voyage aux États-Unis et de donner à *La Revue des deux Mondes* quelques nouvelles retraçant des *Scènes de la vie*

américaine. Parallèlement, Alfred Assolant se découvre une fibre polémiste, et s'attire quelques désagréments à afficher ses opinions républicaines sous l'Empire. Il signe quelques brochures contestataires, s'engage en politique. Se porte candidat à l'Académie française en 1878. Autant d'échecs, qui le ramènent au journalisme et au roman, historique (*La Mort de Roland, fantaisie épique*, en 1860, *Les Mémoires de Gaston Phébus*, en 1866) ou d'aventures (*Plantagenet, Montluc le Rouge, Le Plus Hardi des gueux, L'Aventurier*). Autant de titres aujourd'hui oubliés, catalogués « pour la jeunesse », qui ne l'empêcheront pas de mourir dans l'anonymat en 1896.

Corcoran est digne d'Assolant : il manie l'ironie plus ostensiblement encore qu'Alexandre Dumas ou Gaston Leroux. Qu'on en juge par la description d'une séance à l'Académie des sciences de Lyon où son héros fait irruption une après-midi d'automne 1856 : les savants dorment, « unanimement », terrassés par le rapport des travaux d'un certain docteur Schwartz sur « l'empreinte que laisse dans la poussière la patte gauche d'une araignée qui n'a pas déjeuné ». Ce jour-là, l'Académie échappe à l'assoupissement irrémédiable en lançant un appel de candidatures : elle promet 100 000 francs à qui sera capable de lui ramener le Gouroukarantâ, premier livre sacré des Hindous.

C'est le fameux capitaine Corcoran, un intrépide jeune homme natif de Saint-Malo, dont le bisaïeul était l'oncle du père de Surcouf, qui se voit confier la mission

impossible. Né une canne à pêche à la main, Corcoran, qui a traqué la baleine dans le détroit de Béring, exporté du vin de Bordeaux sous les tropiques et résisté à une attaque de pirates, est flanqué d'une adorable compagne : Louison, tigresse royale qu'il a libéré des crocs d'un crocodile en Malaisie en un épisode digne des aventures de Gedéon.

Avec l'aide du prince Holkar, qu'il a sauvé d'un complot, et de sa fille Sita, dont il tombe amoureux fou, Corcoran (aux « habits couverts de poussière » et cheveux « entortillés l'un dans l'autre comme les phrases d'un roman de Balzac ») participe à une chasse au rhinocéros, défie un régiment de hussards anglais, découvre les carresses du chat à neuf queues (le fouet) et devient maharadja du pays des Mahrattes. L'intrépide Louison et quelques autres animaux majestueux occupent une place de choix dans ce récit pittoresque et exotique, et le narrateur leur rend hommage : ces nobles créatures sont à ses yeux plus illustres que « les marquis, les comtes, les ducs, les archiducs et les grands-ducs dont le monde est rempli et comme encombré ». Ses héros à lui « ne marchent pas précédés de tambours et de trompettes ». Au-delà de ses tics picaresques et de la distance amusée avec laquelle il tisse son histoire aux « révélations inattendues », Assolant glisse un discours engagé, anticolonialiste, assez daté mais sans ambiguïté, un livre d'éducation pour le respect des peuples à l'attention des jeunes de bonne volonté.

Jean-Luc Douin

# Une passion fixe

## JOURNAL AMOUREUX

de Dominique Rolin.  
Gallimard, « Folio »,  
138 p., 19 F (2,90 €).  
(Première édition :  
Gallimard 1999).

En 1958, elle est une romancière reconnue qui porte avec élégance ses quarante-cinq ans et le deuil de son mari sculpteur. Lui, est un « étrange oiseau » venu du Sud-Ouest qui, à vingt-deux ans, vient de publier un premier roman très remarqué. Après un dîner où ils se sont rencontrés, il lui fait part de son désir de la revoir car « il n'aime pas les choses inabouties ». Jim, comme le nomme Dominique Rolin, vient d'entrer dans sa vie et dans son cœur. Plus de quarante ans après, il demeure cette « révélation clandestine », ce centre de gravité léger et joyeux de son existence. Et, pour ceux qui sont restés fidèles à l'auteur du *Souffle*, Jim est devenue une silhouette familière dessinée ici avec une netteté et une précision minutieuse. Inédite. Comme cette passion dont ce *Journal amoureux*, drôle et émouvant, lucide et grave, est l'écho.

Echo sensible d'un bonheur entretenu dans le plaisir de rituels immuables, faits de nuits et de rêves, de vin, de musique et de rires, de séjours à Venise, d'absences et de silences ; écho d'un amour clandestin patiemment construit envers et contre tout. Contre les préjugés et les contingences sociales ; contre les « ratés du divin » plein de haine à l'égard d'un jeune écrivain trop brillant, d'un « franc-tireur » ; contre soi-même quand la jalousie menace d'aliéner l'autre, ou encore lorsque les fantômes du passé viennent perturber la narratrice. Mais Jim est l'allié majeur dans ces combats, l'« aimé » qui soutient et aide à lutter pied à pied, mot à mot pour vaincre les peurs et les angoisses. Pour subvertir le Temps, le dompter encore et toujours. Et continuer d'écrire en toutes lettres une histoire d'amour et d'écriture. Unique.

Edgar Reichmann

Christine Rousseau

# Naufrage à Sarajevo

Avec ses contes cruels, Ivo Andric dresse la chronique des Balkans et de leurs fantômes

## TITANIC ET AUTRES CONTES

### JUIFS DE BOSNIE

#### (Bife Titanic)

d'Ivo Andric.  
Traduit du serbo-croate par Jean Descat,  
postface de Radivoja Konstantinovic.  
Le Serpent à plumes, « Motifs »,  
200 p., 42 F (6,40 €).

Ce n'est pas le transatlantique célèbre qui a inspiré le récit qui donne le titre du recueil d'Ivo Andric, mais un autre naufrage, celui d'une humanité laissée-pour-compte face à l'inhumanité absolue, triomphante, dans le décor hallucinant d'un bar sordide, le Titanic, en Bosnie. Andric (1892-1975), prix Nobel en 1961, demeure le maître de la nouvelle, art délicat entre tous : avec quelques mots, il esquisse un paysage, des portraits, une atmosphère qui marquent durablement le lecteur. Ainsi la description du troquet à la périphérie de Sarajevo : c'est entre ses murs lépreux qu'allaient se rencontrer, après l'invasion de la Yougoslavie par l'armée na-

zie, les deux protagonistes de ce petit chef-d'œuvre, Mento Papo, le bistrotier juif sépharade, et Stéphane Kovitch, l'oustachi d'opérette. Le premier est un bouffon alcoolique rejeté par sa communauté en raison de ses mœurs impies, le second, pauvre hère velléitaire que personne, pas même les siens, ne prend au sérieux, n'a pas les moyens de sa férocité potentielle.

Lors des premières mesures antijuives à Sarajevo, Kovitch fait irruption chez Mento pour lui dérober son argent, inexistant, car le patron de la misérable bicoque a été abandonné par tous ses amis et débiteurs, et même par sa maîtresse catholique. Mento tente de convaincre l'oustachi de sa pauvreté : « Il parlait avec toute l'ardeur que peuvent susciter la peur de la souffrance et de la mort. » Hélas, ce bavardage produira l'effet contraire à celui escompté. Le fasciste, bien que chétif et irrésolu, s'estimant lésé dans sa dignité par le délire confus du juif, finira quand même par l'assassiner. Cette cruauté, son caractère contagieux, sont également illustrés dans « Enfants » : plusieurs écoliers invi-

tent un timide à les rejoindre pour « battre les juifs », et cela d'une manière aussi naturelle que taper le ballon ou aller à la chasse aux papillons.

Avec ces nouvelles et d'autres textes évoquant le judaïsme balkanique, en majorité sépharade, depuis l'occupation autrichienne (1878) jusqu'à l'entre-deux-guerres et la Shoah, Ivo Andric tient la chronique d'une minorité paisible aujourd'hui disparue, marchands coiffés de hauts fez et boutiquiers courbés, riches et pauvres, révolutionnaires ou tenants de la tradition. Tous ces Atias, Calderon et autres Finzi devaient finir éparpillés entre les camps de la mort, alors que leur véritable patrie demeurerait le vieil espagnol enrichi d'apports slaves et turcs. « L'humanité, si elle veut mériter ce nom, écrit Andric dans le texte qui ouvre le recueil, doit organiser en commun sa défense contre tous les crimes internationaux, dresser un barrage sûr et châtier tous les meurtriers des hommes et des peuples. » Voilà qui semble fait aujourd'hui.

l i v r a i s o n s

● **LE NUMÉRO 10**, de Joseph Bialot

Et voilà encore une confirmation du dicton selon lequel c'est dans les vieux pots qu'on fait la meilleure soupe. Joseph Bialot, né en 1923, n'est pas vraiment un débutant. Son premier roman, *Le Salon du prêt-à-saigner*, en 1978 est d'emblée devenu un classique. Et depuis Bialot ne cesse de surprendre. En 1989, il a commencé une série consacrée au policier Valentin Welsh et à Loup son ancien patron qui porte cagoule depuis qu'il a été défiguré par une lampe à souder. *Le Numéro 10*, troisième épisode de la série, peine un peu à démarrer. L'histoire d'une enseignante qui, pour les beaux yeux d'un Allemand rencontré aux Baléares, s'est lancée dans le trafic de diamants, et celle d'un marionnettiste fou qui, sortant de l'asile, se penche à coups de couteau sur son passé ont un peu de mal à se rejoindre. Mais une fois la fusion réussie, quel festival ! Un théâtre sanglant sur le thème des dix plaies d'Égypte où les cadavres s'accumulent comme des pantins désarticulés. Voilà un « roman-mystère » qui n'a rien à envier aux thrillers américains avec, en prime, une bonne dose d'humour et l'humanité de quelqu'un qui connaît la vie. (Seuil, « Points policier », 290 p., cat. 8, 39 F [5,95 €]. Inédit.)

● **ŒIL-DE-DIEU**, de Franz Hellens

On connaît les conséquences curieuses que la lecture systématique des romans de chevalerie eut sur un certain Don Quichotte, alors méfiez-vous, lecteurs passionnés de romans policiers, semblables mésaventures pourraient bien vous arriver. C'est l'idée amusante sur laquelle Franz Hellens bâtit *Œil-de-Dieu* ou les mésaventures d'un modeste employé de banque du nord de la France qui perd la boule pour avoir abusé de ces livres où des détectives surdoués débrouillent bien mieux que la police les affaires les plus complexes. Enrichi par un héritage inattendu, François Puissant va enfin pouvoir se livrer à sa marotte et se rendre à Paris, nanti du surnom d'Œil-de-Dieu pour déjouer tous les complots qui menacent la terre entière. Le roi des enquêteurs va combattre bien des moulins à vent et tomber dans les pièges les plus grossiers avec des gesticulations comiques qui semblent directement héritées de Charlie Chaplin. Paru en 1925, le livre suscita l'admiration de Vladimir Nabokov qui paraît s'en être inspiré dans *La Défense Loujine*. (Labor, Espace Nord, 420 p., 74 F [11, 28 €].)

● **TROIS PETITES MORTES**, de Jean-Paul Nozière

Chercher un squelette dans l'ossuaire de Douaumont, c'est un travail de tout repos pour un enquêteur. Mais Slimane va rapidement être détourné de la mission que lui a confié sa mère – retrouver la tombe de son arrière-grand-père mort pour la France à Verdun – en tombant non sur un os mais sur un mur couvert de graffitis vengeurs : une sombre histoire de pédophiles et de fillettes assassinées. Déjà un Arabe qui veut se faire passer pour un flic et bivouaque sur le parking d'un cimetière militaire, ça fait désordre mais si en plus il s'avise de tomber amoureux de la veuve du pédophile qui s'est suicidé sans pour autant tarir la vindicte populaire, ça promet de sérieuses embrouilles. La quatrième enquête de Slimane, cinéphile et grand amateur de vélo, ne pouvait trouver un meilleur cadre que l'étendue infinie des tombes des poilus. (Seuil, « Points policier », 312 p., 42 F [6,40 €]. Inédit.)

● **LE DON DU SANG**, de Francis Zamponi

Petit-fils de harki, Nourredine est employé par la police de Montpellier en tant qu'adjoint de sécurité. Quand il se retrouve accusé de trafic de stupéfiants on peut se demander s'il joue effectivement les ripoux ou s'il est victime d'un complot organisé par sa hiérarchie. Paul Nivelles, le journaliste parisien qui enquête sur l'affaire se retrouve en terrain miné dans cette affaire hantée par les séquelles de la guerre d'Algérie mais il dispose d'un atout important qu'il partage manifestement avec l'auteur : une connaissance intime des rouages de la police. (Babel noir, 202 p., 45 F [6,86 €]. Inédit.)

● **RAMDAM À MAHĀBALIPURAM**, de Sarah Dars

Qui pourrait bien en vouloir à Sumitra, vendeuse de souvenirs sur la plage touristique de Mahābalipuram ? Elle est si discrète que personne ne la remarque et que Doc, le brahmane féru de musique indienne et d'arts martiaux ne s'est même pas aperçu qu'elle le couvait d'un regard amoureux. Avec son ami Arjun, lui aussi médecin à Madras, il va mener une enquête délicate et découvrir le passé trouble de Sumitra. Troisième roman de Sarah Dars qui évoque l'Inde du Sud avec un sens du détail très fouillé et campe des personnages particulièrement attachants. (Picquier poche, 224 p., 42 F [6,40 €]. Inédit.)

# La patience selon Anne Perry

## Deux inédits d'une reine de l'intrigue historique

**LA MARQUE DE CAÏN**

(*Cain, his brother*)

d'Anne Perry.

Traduit de l'anglais par Elisabeth Kern.

Grands détectives. 10/18.

448 p., 55 F (8,38 €).

(Inédit.)

**SILENCE À HANOVER CLOSE**

(*Silence in Hanover Close*)

d'Anne Perry.

Traduit de l'anglais

par Anne-Marie Carrière.

Grands détectives. 10/18.

380 p., 50 F (7,62 €). (Inédit.)

Anne Perry a un secret. Elle est capable de conférer au roman policier historique une véritable profondeur humaine. Le moins que le lecteur puisse attendre de ce genre de livres, c'est la perfection du décor et la fidélité à l'esprit d'une époque. Sur ce point, Anne Perry est irréprochable. Dans les deux séries qui l'ont rendue célèbre, celle de Charlotte et Thomas Pitt et celle de William Monk, elle fait revivre à la perfection l'Angleterre victorienne, jouant de cette double approche pour multiplier les points de vue. L'inspecteur Thomas Pitt est un policier londonien, issu des classes populaires, sa femme Charlotte est originaire de la haute bourgeoisie, ce qui lui permet d'avoir accès à un monde que Thomas ne fréquente pas. Depuis *L'Etrangleur de Cater Street*, son premier roman, Anne Perry a poursuivi avec succès cette série dont neuf volumes ont été traduits en français. *Silence à Hanover Close* est le dernier en date. « J'ai attendu dix-huit ans pour être publiée en France, mais c'est là que j'ai été le mieux accueillie. C'était un long voyage mais cela en valait la peine. » Si les enquêtes de Charlotte et Thomas Pitt explorent les aspects sociaux et politiques de la période victorienne, celles de Monk s'attachent davantage à des questions médicales et légales avec le but avoué d'analyser la question de la responsabilité. Car Monk est amnésique et s'applique autant à réfléchir sur son propre passé qu'à dévoiler la culpabilité d'autrui. « Le roman policier commence toujours par le chaos et l'intrigue doit peu à peu révéler où se trouve l'erreur ou la culpabilité de chacun. Mais quand on est menacé par la peur, par la crainte de voir dévoiler ses secrets, peut-on être sincère, peut-on faire preuve de compassion ? Dans l'épreuve on peut découvrir en soi comme chez les autres une force ou une faiblesse que l'on ne soupçonnait pas. »

Née en 1938, en Angleterre, Anne Perry a passé une partie de son adolescence en Nouvelle-Zélande. Des raisons de santé avaient motivé ce changement de climat mais ces années de jeunesse furent particulièrement mouvementées puisque Anne Perry et sa meilleure amie furent condamnées pour l'assassinat de la mère de son amie. En 1994, un film *Heavenly Creatures* fut même tiré de cette histoire. Anne Perry n'a pas vu le film et quand on lui demande si les événements de son adolescence ont influé sur sa décision d'écrire des romans

policiers, elle s'en défend. Ce sont plutôt les circonstances qui en ont décidé. Elle a toujours voulu écrire mais son premier livre, *Come Armageddon*, n'avait retenu l'attention d'aucun éditeur. Elle vient seulement maintenant d'en retravailler le manuscrit et l'a publié comme la suite de *Tathea*, qu'elle qualifie de « voyage spirituel ». Si elle est aujourd'hui considérée, depuis la mort d'Ellis Peters, comme la reine incontestée du roman policier historique, elle ne s'est pas cantonnée à la période victorienne et a publié de nombreuses nouvelles et même un roman policier qui se déroule à Paris pendant la Révolution et dont une des victimes n'est autre que Louis XVI en personne... Elle publie même, chaque mois, une sorte de billet spirituel intitulé *A letter from the Highlands* pour le site internet de l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours, dont elle fait partie.

**Est-ce d'avoir connu la prison** pendant l'adolescence qui lui donne cette inquiétude métaphysique, cette volonté acharnée de revenir sans cesse au problème de la culpabilité, de la responsabilité ? On ne peut s'empêcher de penser que ses romans y gagnent une dimension qui en fait bien plus que de simples jeux littéraires. Il y a chez Anne Perry une sorte de fêlure fertile qui, au-delà des intrigues impeccables et du rendu parfait de l'atmosphère victorienne, leste ses romans d'une angoisse poignante. Dans *La Marque de Caïn*, elle imagine le destin de deux frères jumeaux, Angus et Caleb, orphelins recueillis par un parent de la haute société. Bien qu'ils aient reçu la même éducation, ils sont aussi différents que des frères peuvent l'être. Angus est un homme d'affaire prospère, heureux en mariage et jouissant de la considération générale, Caleb est un voyou qui cherche à profiter de la réussite de son frère. Lorsque Angus disparaît, les soupçons se portent immédiatement sur Caleb. La vérité que Monk parvient à reconstituer au terme d'une enquête fertile en surprises est évidemment plus complexe et prouve qu'il ne faut jamais se fier aux apparences. Au lieu de l'histoire classique des frères ennemis on découvre l'enfer intime d'« un homme divisé, en proie à la terreur permanente d'une sombre part de lui-même qu'il ne connaissait pas ».

Pas étonnant qu'Anne Perry, quand on lui demande quels sont ses auteurs préférés, cite avant même Conan Doyle, Reginald Hill ou Chesterton les légendes grecques et Dante. Avec toutefois une mention spéciale pour un roman français qu'elle a lu dans sa jeunesse, *Le Comte de Monte Cristo*, « pas à cause du thème de la vengeance, mais pour celui du courage et de la patience ». Et aujourd'hui encore, avant de regagner sa maison en Ecosse où elle va se plonger avec délices dans la rédaction du treizième épisode des aventures de William Monk, elle est capable d'en citer de mémoire les dernières lignes : « Mon ami, dit Valentine, le comte ne vient-il pas de nous dire que l'humaine sagesse était tout entière dans ces deux mots : attendre et espérer. »

Gérard Meudal

# Magie grecque

Graham Joyce, magistral dans un intrigant récit d'initiation

## RÊVES ÉGARÉS (House of the Lost Dreams)

de Graham Joyce.  
Pocket, « Terreur »,  
376 p., 41F (6,25 €).  
(Inédit.)

On le sait depuis *L'Intercepteur de cauchemar* et *Indigo*, Graham Joyce est l'un des maîtres les plus accomplis de la littérature fantastique contemporaine, aux côtés d'un Jonathan Carroll avec qui il partage un certain nombre de points communs : la qualité de l'écriture, la sûreté du style, l'originalité de l'univers fantastique...

Patrice Duvic et David Camus, qui dirigent la collection « Terreur » en accordant une belle place à ces écrivains singuliers œuvrant sur des territoires très éloignés des standards du roman d'horreur, viennent de faire paraître le roman de Graham Joyce qui occupe dans son œuvre la position la plus excentrique. Publié en 1993, entre *Sorcière, ma sœur* et *Requiem*, deux ouvrages qui ont obtenu le British Fantasy Award, *Rêves égarés* appartient plus au registre du réalisme magique qu'à celui du fantastique proprement dit, quoique celui-ci ne soit jamais très éloigné et qu'il affleure souvent, par petites touches, pour s'évanouir aussitôt comme un fantôme, en laissant subsister une aura tenace d'étrangeté. Pourtant, on peut résumer l'intrigue du roman de façon très simple et très plate-

ment réaliste. Las de sa vie factice à Londres, un couple d'Anglais, Kim et Mike, s'installe dans un pays étranger. A l'occasion de la visite de deux de leurs amis les plus proches, Kim découvre que Mike l'a trompée. La révélation de cet adultère entraîne la dégradation du couple et compromet son échappée belle vers cet horizon neuf. Mais la décrire ainsi, c'est réduire l'œuvre à l'anecdote, à son seul canevas, c'est n'en privilégier que l'axe psychologique et comportemental, c'est la priver de toutes les dimensions qui la rendent fascinante. Car ce dont elle nous entretient, c'est bien moins de l'évolution d'un couple en crise que des mystères de toute nature qui fondent une existence... Pour tout dire, *Rêves égarés* est l'histoire d'une confrontation à la magie. Magie d'un paysage d'abord, car ce pays étranger, c'est la Grèce et, mieux encore, une de ces îles grecques suspendues entre mer et soleil, Mavros, où Kim et Mike trouvent asile dans une maison sans eau et sans électricité qui tient d'une précédente occupante germanique son nom intrigant : *Haus der verlorenen Träume*. La maison des rêves perdus : autant dire un lieu maudit, mais dont le maléfice ne se dévoile que de façon si équivoque, si diffuse, qu'il est toujours mis en balance avec la magnificence du site et le caractère intemporel et insouciant de la vie qu'on y mène.

Magie d'un terroir ensuite, où une très antique histoire a laissé des empreintes si visibles qu'on est tenté, à l'instar de Mike, d'y rechercher les traces de personnages mythologiques comme Orphée, au risque d'influer sur le réel à la manière d'un oracle, ou

d'y faire des rencontres dangereuses, tel ce saint cauchemardesque aux souliers de métal, qui vient, de façon récurrente, rappeler la violence d'une certaine imagerie religieuse. Magie d'un peuple enfin qui entretient avec le temps – le temps de l'Histoire aussi bien que le temps qui passe – des rapports bien différents des nôtres, et dont le mode de vie est empreint d'une sorte de sérénité languide. Ce qui n'empêche pas les passions de s'y déchaîner de façon résolument volcanique, ainsi que le dévoile au lecteur l'histoire lentement divulguée de la maison des rêves perdus et de sa trop belle et trop libre habitante...

Graham Joyce a su faire de cette destination touristique, dégagée apparemment de tout mystère, une contrée insolite dont on ne pénètre pas si aisément les arcanes, et nous faire percevoir, derrière la façade d'un exotisme qui ne doit rien, ou si peu, aux clichés d'un certain folklore, « les échos d'un monde de miracles ». Il témoigne ainsi d'un pénétrant regard d'écrivain capable de transmuter un décor et de le peupler avec intensité.

**Mais il n'y a pas de magie** sans magicien. Celui de *Rêves égarés* s'appelle Manoussos. C'est un simple berger, qui possède certains dons de vision très particuliers et certaines connaissances, transmises de génération en génération, dont il fera usage pour tirer Mike de son état manifeste d'égaré. Un état qui se traduit aussi bien par ses crises de somnambulisme que par sa façon de faire face au traumatisme engendré par la révélation de sa liaison adultère (ainsi le titre français qui joue sur le double sens du mot égaré se justifie-t-il). Manoussos, qui a pris le couple en affection, convaincra l'Anglais de se soumettre à un apprentissage doublé d'un rituel purificateur, et d'affronter une épreuve ou plutôt une série d'épreuves pendant laquelle les hallucinations et les mirages se mêleront inextricablement au réel, tout au long d'un parcours rédempteur et symbolique.

Pour reconquérir son Eurydice, Mike devra, comme Orphée, mais de manière toute métaphorique, descendre aux Enfers et renaître. D'autres épisodes du roman renvoient eux aussi à la mythologie grecque. Comment ne pas trouver comme un écho du sort d'Orphée déchiqueté par les Ménades dans le terrible secret de la maison des rêves perdus ?

« *Ce qui me fascine, c'est cet état de l'esprit où la peur est rejointe par un espèce d'émerveillement, de dépassement de soi, par un sens quasi religieux du miracle, par un sentiment de malaise, par le questionnement et la recherche de soi* », a confié Graham Joyce à notre confrère Jean-Claude Vantroyen (1). *Rêves égarés* est la parfaite illustration de ces propos : l'histoire d'un couple en desherence, sublimée par le recours poétique à tous les subterfuges de l'imaginaire mais aussi par la figure charismatique d'un « *raccommodeur de destins* ».

Jacques Baudou

(1) Entretien avec Graham Joyce (*Le Soir*, 18 avril 2001).

## livraisons

### ● BIFROST n° 22

C'est à l'un des grands auteurs de l'âge d'or campbellien de la science-fiction américaine qu'est dédié ce numéro de *Bifrost*, revue très irrégulière mais qui, sous la direction de Pierre-Paul Durastanti, s'est littéralement surpassée pour célébrer l'auteur de *Demain les chiens*, Clifford D. Simak. Robert Silverberg le décrit, dans un article traduit pour cet ensemble, comme « *un homme bienveillant et aimable, foncièrement agréable* », ce qui transparaît dans son œuvre à la tenace fragrance bucolique. Le dossier comporte une bibliographie, un entretien passionnant avec Simak, un guide de lecture, des articles sur l'auteur et ses œuvres, mais surtout il s'ouvre par une suite de quatre nouvelles inédites en France : une percutante histoire d'*aliens*, une merveilleuse variation sur le voyage dans le temps traitée en demi-teinte (ce qui renforce son impact émotionnel), un texte traitant de la création artistique dans une perspective quasiment mystique et une nouvelle publiée originellement dans une anthologie de l'horreur, où Simak se révèle capable de faire surgir la peur de façon magistrale d'un terreau en apparence anodin. Quatre excellents exemples d'un talent de nouvelliste plus divers qu'il ne semble de prime abord, quatre occasions de renouer avec cet écrivain majeur, dont la petite musique continue d'enchanter... (Éditions du Béliat, 6, rue Charles-Lefebvre, 77210 Avon-Fontainebleau, 194 p., 65 F [9,91 €].)

### ● LE PAVILLON MAUDIT, de Denis Labbé

Sur le thème de la maison frappée d'une malédiction, Denis Labbé a tissé une intrigue fantastique très classique au final ambigu, dont le héros est un adolescent de quinze ans amateur de hard rock ; petite touche moderniste dans un univers de fiction plutôt traditionnel. A cette tradition justement appartient le personnage du vieux conteur qui connaît tout des événements ayant amené la malédiction, tout aussi des évangiles du diable et des pentacles, tout des herbes capables de dénouer les sorts et les conjurations. Si l'auteur ne divulgue pas le nom de ce sage, il dévoile toutefois son prénom : Claude. Ce qui ne laisse guère de doute quant à l'identité de celui qui a inspiré cet érudit en magie : il s'agit de Claude Seignolles, bien sûr. Cet hommage à peine voilé donne un petit charme supplémentaire à une histoire qui ne fait pas outre mesure profession d'originalité. (Syros, « Chauve-souris », 96 p., 32 F [4,88 €].)

### ● NEVERWHERE, de Neil Gaiman

Premier roman solo traduit en France de ce scénariste réputé de bande dessinée, *Neverwhere* est à l'origine un scénario de feuilleton TV pour la BBC. Déçu par la pauvreté de la mise en images, le scénariste s'est mué en romancier afin de donner toutes ses dimensions à l'histoire qu'il avait imaginée, si magnifique et si baroque que le lecteur n'a aucun mal à comprendre pourquoi Gaiman ne s'est pas résolu à abandonner cet univers de *fantasy* à sa plate illustration télévisée. *Neverwhere* nous entraîne dans un Londres dédoublé où, à la ville réelle, se superpose une ville magique, labyrinthique, souterraine, peuplée de personnages forts en gueule, hauts en couleur, aux pouvoirs étonnants. Et allant d'un Londres à l'autre, au fil d'une intrigue endiablée, un jeune homme qui, au terme de cette aventure déjantée décidera qu'il ne tient pas à « *être sain d'esprit* ». Eblouissant ! (Traduit de l'anglais par Patrick Marcel, « J'ai lu fantastique », 352 p., 41 F [6,25 €].)

### ● JE SUIS UNE LÉGENDE, de Richard Matheson

Voici réédité (sous une hideuse couverture) l'un des ouvrages les plus marquants publiés dans la collection « Présence du futur », qui était alors toute jeune. Malgré ses presque cinquante années, le roman n'a rien perdu de son pouvoir de fascination, ni de sa force dérangeante. Sans doute parce que l'idée qui sous-tend l'intrigue est, dans sa simplicité (encore fallait-il y penser !), d'une prodigieuse efficacité romanesque. Richard Matheson y a inversé les données du thème vampirique tout en le faisant passer du mode fantastique à celui de la science-fiction. Le vampire n'y est plus le monstre dissimulé dans une population humaine d'une parfaite normalité. C'est l'homme normal qui se retrouve, en survivant solitaire, dans un monde peuplé de mutants vampires... Au terme du douloureux cauchemar qu'il aura vécu, Robert Neville, le dernier représentant de la « vieille race », aura une pensée : celle que l'auteur a choisie comme titre de son roman. A ce moment-là – c'est l'ultime phrase du livre – l'inversion est totale, complète. Et Richard Matheson se révèle un insurpassable maître de la peur. La suite très prochainement. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Nathalie Serval, Gallimard, « Folio SF », 228 p., 29 F [4,42 €].)

J.Ba.

s é l e c t i o n

● **LA MYTHOLOGIE NAVAJO**, de Leigh Sauerwein, illustrée par Laura Bour  
C'est toujours le même vieux drame : les dieux édictent des règles de vie que les hommes ne respectent pas, d'où des histoires sans fin de châtiments et de destructions. Mais, chez les Navajos, les puissances supérieures finissent toujours par pardonner et, chaque fois, les mortels retiennent leur chance dans un monde tout neuf. Avec la verve qu'on lui connaît, Leigh Sauerwein fait revivre ce récit matriciel par lequel les Navajos, aujourd'hui encore, racontent leurs origines (Actes Sud Junior, 96 p., 69 F, [10,52 €]). **A partir de 10 ans.**

● **DEUX ÉTOILES BLEUES**, de Serge Perez  
Sur sa planète lointaine, devant son ordinateur, Paulus est seul. Le hasard lui fait prendre contact avec Théo, petit Terrien qui aime le football et rêve de ne plus porter de lunettes. Paulus, à l'aide de son savoir d'extraterrestre, réalise les vœux de Théo mais attend de lui, en échange, qu'il tente de faire de la jolie Noa, la plus mystérieuse de ses camarades de classe, son amie... Ce conte fantastique et poétique parlera aux adultes autant qu'aux enfants. Dans son monde, où les rêves sont réalisés par les ordinateurs, Paulus redécouvre le plaisir d'avoir un ami avec qui échanger des secrets d'amour, tandis que Théo réapprend la confiance qui changera son destin (L'Ecole des loisirs, coll. « Neuf », 95 p., 46 F [7,01 €]). **A partir de 9 ans.**

● **LES BONHEURS D'EXPRESSION**  
Dans cette collection fort attrayante, un auteur et un illustrateur se retrouvent autour d'un lieu commun de la langue française. Chaque thématique donne lieu à une série de comptines illustrant les expressions populaires que l'on utilise sans y penser, telles que « *n'en faire qu'à sa tête* » ou « *courir le monde* ». Les comptines mettent en scène tout un univers où le plaisir des mots se mêle à celui des images pour inviter les enfants à rêver. Une initiative amusante pour donner envie d'explorer les trésors parfois oubliés de notre répertoire linguistique (Actes Sud Junior, coll. « Les bonheurs d'expression », 60 p., 49 F, [7,47 €]). **A partir de 5 ans.**

● **LES ANNÉES POP**  
Alors que « Les années pop » triomphent au Centre Pompidou, la revue *Dada*, première revue d'art, consacre son soixante et onzième numéro au même mouvement. L'histoire de l'art pop y est retracée depuis ses ancêtres lointains comme Marcel Duchamp, dont les ready-made avaient conféré aux objets quotidiens une signification nouvelle, jusqu'aux sérigraphies d'Andy Warhol et aux happenings. Le « nouveau réalisme » européen n'est cependant pas négligé, comme en témoignent les compressions de César et les affiches lacérées de Rotella. Au-delà des références obligées au mode de vie américain, à Disneyland et à la bande dessinée, que Roy Lichtenstein a tant mise en valeur, la revue aborde aussi le thème du nationalisme et de la guerre froide. Signalons également « The Supermarket Star », un conte inquiétant et malicieusement signé Edgar Allan Poe, suggérant que, derrière les photos de star reproduites en série, peut se cacher aussi le visage de la mort (Mango, revue *Dada*, 40 F [6,09 €]). **A partir de 6 ans.**

● **MÉMET, LE TIMIDE**, de Catharina Valckx  
Il arrive qu'on ne sache pas s'y prendre pour se faire des amis, surtout lorsque l'on est timide. Ce conte aborde le sujet de façon poétique et très accessible. L'histoire est celle d'un lapin qui admire la tortue Gotie mais n'ose pas lui rendre visite. Malgré de nombreux efforts, personne ne le remarque, car sa voix est petite et ses oreilles rougissent à la moindre provocation. Mal conseillé par le rat Balzar, il met en place un plan bâti sur des mensonges. Mais, juste avant d'être découvert, Mémet comprend que la vraie façon de se faire accepter est d'être sincère. Une méditation joliment illustrée sur la persévérance et la gratitude. (L'Ecole des loisirs, coll. « Mouche », 61 p., 48 F [7,32 €]). **A partir de 5 ans.**

● **LA PRINCESSE INVISIBLE**, d'Eglal Errera  
Un mystère assombrit le royaume, jadis plein de joie, du Grand Silencieux. Ayant perdu sa femme en couches, le roi, accablé par le deuil, décide de cacher la princesse Douina jusqu'au jour de ses vingt ans. C'est alors que, de tous les confins du monde, arrivent des jeunes hommes riches et pauvres souhaitant épouser la princesse que personne ne connaît mais dont tous imaginent la beauté et la grâce. On ignore les épreuves que le roi leur fait subir, mais les qualités de l'élu différeront de celles qu'on aurait attendues. Une histoire attendrissante sur la liberté et le respect de l'autre. (L'Ecole des loisirs, coll. « Mouche », 55 p., 44 F [6,71 €]). **A partir de 7 ans.**

● **DEUX AVENTURES DE FELOUDA**, de Satyajit Ray  
Felouda est un Sherlock Holmes à la mode indienne. Suivi de son cousin Topshi, il exerce avec talent son pouvoir de déduction : où qu'il aille, il se passe toujours quelque chose ; ici, c'est une bague d'une valeur inestimable qui disparaît, là une mallette provenant du Népal dont le contenu aiguise les convoitises... Satyajit Ray, qui réalisa de nombreux films, fut aussi en Inde un auteur renommé. L'originalité de ses énigmes réside dans cet univers magique et dangereux de l'Inde traditionnelle dans lequel il fait évoluer ses personnages. Une aventure policière en même temps qu'une irrésistible invitation au voyage (Seuil/Métaillé, 213 p., 98 F [14,94 €]). **A partir de 10 ans.**

● **LA PATTE DANS LE SAC**, de Sylvie Desrosiers et Daniel Sylvestre  
Notdog est un gros chien laid et sympathique qui fait le bonheur de sa maîtresse Jocelyne ; mais il s'absente parfois le soir pour accomplir une sombre mission. Arrêté à la frontière américano-canadienne alors qu'il porte des sachets d'héroïne, le voilà jeté en prison. Jocelyne et sa bande d'« Inséparables », persuadés de l'innocence du chien partent d'un seul cœur à la recherche de la vérité. Les amateurs de cette course-poursuite effrénée, souvent très drôle, retrouveront Notdog dans *Qui a peur des fantômes ?*, chez le même éditeur (éd. Epigones, coll. « Spécial noir », 88 p., 35 F [5,34 €]). **A partir de 9 ans.**

● **VANILLE, FLIBUSTIÈRE DES ANTILLES**, de Nicole Maymat.  
Cela aurait pu être un simple divertissement avec des pirates ; mais l'histoire de Vanille, héroïne téméraire, en quête de ses origines, dépasse celle de la conquête du Nouveau Monde. Car Vanille tient de sa mère, et de sa grand-mère, les secrets des cultes mayas ravagés par les conquistadors. A bord des navires qui s'entrechoquent, elle apprendra le respect qu'elle doit aux siens et à elle-même. Ce roman d'aventures, riche en rebondissements est complété d'une carte des îles et d'un petit glossaire des principaux termes de navigation. Un enchantement (Seuil, 138 p., 85 F [12,96 €]). **A partir de 11 ans.**

● **AVENTURES**, d'Italo Calvino  
Le Seuil redonne à lire l'œuvre nécessaire d'Italo Calvino. En marge des trois gros volumes parus ce printemps, Yann Nascimbene commente à sa façon, subtile et pudique, les *Aventures (Gli amori difficili)*, composées entre 1949 et 1967, traduites par quatre spécialistes dont le texte est ici relu par Mario Fusco. La poésie élégante, la sobriété du trait comme la palette de l'artiste Nascimbene conviennent à merveille à ces éclats de littérature qui sont des moments de pure grâce. On regrettera certes la rareté de ce contrepoint visuel si personnel, mais à l'instar de « L'aventure d'un poète » où « *chaque degré de perfection atteint par la nature* » annonce « *une planète nouvelle ou une parole ignorée* », le travail de Nascimbene offre un accès inédit à un texte qui est superlativement littéraire (Seuil, 192 p., 98 F [14,94 €]). **A partir de 10 ans.**

● **C'EST PAS MA FAUTE !** de Christian Voltz  
Sur le principe familier de la comptine à épisodes, Christian Voltz livre, une fois de plus, un petit bijou. Animaux et insultes colorées se bousculent pour exercer la mémoire et railler la trop facile recherche d'un coupable à ce qui n'est que l'ordre des choses. A lire en réécoutant *La Foire de l'Est*, d'Angelo Branduardi. (Ed. du Rouergue, 40 p., 68 F [10,37 €]). **A partir de 3 ans.**

● **PIPI DE NUIT**, de Christine Schneider et Hervé Pinel  
Comment dédramatiser le pipi nocturne qui gâche la vie des parents comme celle des petits ? Cet album astucieux qui double la quête du pot salvateur d'une ludique présentation des autres acceptions du mot, offre une piste de réponse bien séduisante (Albin Michel, 36 p., 69 F [10,52 €]). **A partir de 4 ans.**

● **AMOURS**, de Catherine Louis  
Difficile pari que de rendre compte de l'état amoureux. Une rencontre sur un banc public (merci Brassens !), deux artistes inspirés – il est musicien, elle peintre – et la petite musique de la passion, bluettes ou envol lyrique, ne tarde pas à se faire entendre. Avec de subtiles variations sur la partition (accordéon, draps de lit, voile nuptial ou décor d'une chaude rousseur), la vision de Catherine Louis a un charme contagieux (Ed. Thierry Magnier, 28 p., 69 F [10,52 €]). **A partir de 4 ans.**

● **FACILE À DIRE**, de Bruno Heitz  
Heitz poursuit son travail d'ébéniste. Mais sans langue de bois. Ici toute pensée, tout rêve pèse d'un trop grand poids, assommant le héros qui ne s'en sort que par la plus directe des franchises. Une recette radicale qui peut soulager à défaut d'être politiquement correcte. Heitz en philosophe malin ? On le croirait à lire parallèlement *Les Petits Poissons* qu'il cosigne avec Olivier Douzou, à la même enseigne (Ed. du Rouergue, 48 p., 68 F [10,37 €]). **A partir de 5 ans.**

● **MARIUS**, de Latifa Alaoui M. et Stéphane Poulin  
Marius est déchiré par la séparation de ses parents, mais ici la famille recomposée trouble l'identité des sexes puisque papa a un ami. A l'heure où le pacs s'installe dans le regard social, cet album sobre et intelligent disqualifie les approches bornées et les a priori qui étouffent le bonheur (Ed. l'Atelier du poisson soluble, 36 p., 88 F [13,5 €]). **A partir de 6 ans.**

● **ULYSSE AU PAYS DES FOUS**, de Marjane Satrapi  
Bienvenue à Marjane Satrapi, récente révélation de la bande dessinée dans l'édition jeunesse. Ses contes initiatiques qui prêchent l'ouverture, la curiosité et la tolérance, à travers les pérégrinations d'un chat qui cherche ailleurs la sagesse dont ses proches font défaut, tiennent pourtant leur grâce orientale du trait de Jean-Pierre Duffour. On peut retrouver la jeune Iranienne dans *Sagesses et malices de la Perse*, qu'elle cosigne avec Lila Ibrahim-Ouali et Bahman Namvar-Motlag chez Albin Michel (Nathan, 32 p., 79 F [12,04 €]). **A partir de 4 ans.**

Sélection établie par Philippe-Jean Catinchi, Guadalupe Nettel, Florence Noiville et Florence Pérochain

l i t t é r a t u r e s

● **UN MONDE POUR JULIUS**, d'Alfredo Bryce-Echenique

Bryce-Echenique décrit avec précision et ironie, le monde des oligarchies latino-américaines à travers le regard de Julius, un enfant de six ans. Derrière la superbe villa où il vit, il sent monter l'air contaminé des bidonvilles, il entend les domestiques qui parlent et rient à haute voix. Ce monde, auquel sa famille tourne le dos, est celui qui hante le personnage, non seulement parce qu'il lui est interdit, mais parce qu'il apparaît dans son esprit comme une terre épargnée par la souffrance qu'il rencontre dans sa vie : mort du père et de sa sœur Cynthia. L'ironie est impitoyable, tout y passe, les coutumes pudibondes, le racisme voilé sous des diminutifs condescendants, le syncrétisme religieux mais surtout les manies et les frivolités de cette véritable caste péruvienne. On rit, mais persiste en filigrane la lucidité que Julius entretient en secret comme une mascotte cachée, qui le dévore et le confine à la plus irrémédiable des solitudes. (Traduit de l'espagnol – Pérou – par Albert Bensoussan. Métailié, « Suites hispano-américaines », 496 p., 88 F [13,42 €]. Première édition Calmann-Levy, 1973.) **St. L.**

● **BERG ET BECK**, de Robert Bober

Deux enfants du même âge : ils habitent la même rue, se rendent ensemble à la même école, portent la même étoile jaune ; tous deux partagent la même passion pour les courses cyclistes. Nous sommes à Paris, au début de l'été 1942, à l'aube de la rafle du Vél' d'Hiv' dont l'un des deux ne reviendra pas. Son camarade de jeux ne l'oubliera jamais et lui rendra hommage, bien des années plus tard, au travers de longues lettres qui disent la paix retrouvée, la vie qui s'écoule, pour ceux qui restent... et le manque. Très beau roman de l'auteur de *Quoi de neuf sur la guerre ?* (prix du Livre Inter 1994), *Berg et Beck* est plus qu'un témoignage d'amitié : un rempart contre la solitude, une pierre blanche érigée là, par-delà l'espace et le temps, contre la menace de l'oubli. (Gallimard, « Folio », 252 p., 32,50 F [4,95€]) **St. L.**

● **L'ÂME PRÊTÉE AUX OISEAUX**, de Gisèle Pineau

Le thème récurrent de Gisèle Pineau est la déchirure ressentie par les Guadeloupéens venus travailler en métropole. L'auteur de *L'Espérance macadam* et de *L'Exil selon Julia* magnifie la langue française des échos de l'idiome et des coutumes de l'ancienne colonie. Sybille et son jeune fils Marcello apprennent à vivre à Paris, grâce à la chaleureuse protection de Lila, vieille actrice. Sans renier la mémoire de l'enfance, Sybille apprivoise les fantômes du passé et retrouve le bonheur. *L'Âme prêtée aux oiseaux*, récit riche de souvenirs et de légendes, est aussi une étude lucide sur la confrontation de deux univers et les préjugés raciaux qui s'y rattachent encore et toujours. (Le Livre de poche, 222 p., 30 F [4,57 €].) **H. M.**

● **ALBUCIUS**, de Pascal Quignard

« *Caius Albucius Silus a existé. Ses déclamations aussi* », explique Quignard dans sa préface. Simple, on ne sait presque rien de lui en dehors de quelques citations qu'en fait Sénèque le Vieux. C'est de ce que l'on ne savait pas qu'est né, ce roman, ou plutôt ces récits successifs. Mais Quignard, bien sûr, ne se contente pas d'imaginer ou de réinventer la Rome d'Auguste, de César, de Pompée, de Cicéron : il s'empare du vide et le fait bouillonner de toutes sortes d'ingrédients : sexe, violence, folie, sagesse et... digressions, où il reprend officiellement la parole pour la reperdre aussitôt. Qu'importe ce qui est d'Albucius et ce qui est de Quignard, c'est un plaisir de lecture, virevoltant, fascinant, impérial. (Le Livre de poche « biblio », 288 p., 32 F [4,88 €].) **M. Si.**

● **LES MASQUES DU HÉROS**, de Juan Manuel de Prada

Un premier roman étonnant, boursoufflé, sarcastique, dévastateur qui prend pour personnages – et pour cible – les grands héros artistiques de l'Espagne du début du siècle : Unamuno, Pérez Galdos, Valle-Inclan, Ramon Gomez de la Serna, Bunuel, Dali, Borges, Garcia Lorca. Le jeune romancier qui avait alors vingt-cinq ans n'hésite devant rien, pour diffamer, accabler, torturer les vieilles gloires. On trouvera cela insupportable ou grandiose, question de tempérament ! Et que l'on se rassure, l'édition française comporte un lexique des personnages qui pourra remédier aux mémoires défaillantes. (Traduit de l'espagnol par Gabriel Iaculli, Seuil, « Points », 634 p., 52 F [7,93 €].) **M. Si.**

● **L'ANGE DE LA COLÈRE (LES DUKAY, tome II)**, de Lajos Zilahy

C'est aux Etats-Unis, où il trouve refuge après la seconde guerre mondiale, que le romancier magyar Lajos Zilahy (1891-1971) rédige en anglais le dernier volet de la saga des Dukay. Déjà la mort du patriarche, le comte Istvan Dukay de Duka et Hemlice, présage la fin de l'illustre famille hongroise. Vers la fin de la guerre, son pays tente de sortir indemne de la tourmente en rompant l'alliance avec les nazis. En vain ! Alors que Budapest investie par les armées hitlériennes et bombardée nuit et jour par les alliés est en flammes, les membres d'une aristocratie qui remonte au XI<sup>e</sup> siècle, lors de la fondation de l'Etat, tentent sans succès de remplir leurs missions d'émissaires, de diplomates et d'espions. La chute définitive de la maison Dukay sera illustrée par la condamnation à mort de certains de ses fils sous le régime communiste et par l'exil des autres. (Traduit de l'anglais par Pierre Singer, Gallimard, « Folio », 480 p., 45 F [6,86 €]. Première édition, Denoël 2000.) **E. R.**

● **UN SLOW DES ANNÉES CINQUANTE**, de Cyrille Fleischman

Le petit monde de Cyrille Fleischman est installé pour l'éternité près du métro Saint-Paul et dans ce Paris de l'après-guerre où l'on réapprenait à vivre en grinçant un peu, mais content quand même. Treize petits textes pour retrouver le goût du bouillon, de l'amour, du be-bop, et de la parole juste... au pire moment. Tout cela sur un ton délicieusement ravi de toutes ces incongruités. (Pocket, « Nouvelles voix », 120 p., 28 F [4,27 €].) **M. Si.**

e s s a i s

● **LES MÉTIERS DU JOURNALISME**, de Sophie Janvier

D'accès facile et pratique, cet ouvrage écrit par une journaliste se lit avec intérêt. L'auteur nous propose surtout un survol de l'histoire de la presse écrite de Renaudot à nos jours, puis de la naissance de l'audiovisuel à l'explosion de la télévision. Un chapitre est consacré à l'éthique journalistique à l'épreuve des faits, puis les deux autres parties du livre donnent des renseignements très utiles sur le statut professionnel des journalistes et ses métiers, sur les écoles de journalisme et l'entrée dans la presse. Un bon guide pour les candidats. (PUF coll. « Major », 152 p., 55 F [8,38 €]. Inédit.) **P. Dr.**

● **LE JOURNAL INTIME**, de Françoise Simonet-Tenant

Difficile de nier la place et l'importance des journaux intimes – il vaudrait mieux dire « personnel », souligne l'auteur – dans l'histoire littéraire. Impossible pourtant d'assigner à ce mode d'expression de soi une position fixe ou clairement évolutive, quitte, comme pour les autres genres, à en discuter les contours. La référence à Philippe Lejeune, maître incontestable des études sur l'activité des diaristes passés et présents, est obligée. Elle ne facilite cependant pas la tâche de celui qui voudrait s'arrêter à une définition, puisque Lejeune refuse, en ce domaine, la distinction ordinaire entre ce qui relève ou non de la littérature. Constatant cette difficulté (et d'autres), Françoise Simonet-Tenant, parfaitement informée de son sujet, a tenté d'avancer sur ce terrain instable et accidenté. Après une étude sémantique puis historique, elle pose la question du journal du point de vue de celui (ou de celle) qui le tient et de celui qui l'édite et le lit. (Nathan-Université, coll. « 128 », 128 p., 52 F [7,99 €]. Inédit.) **P. K.**

● **BAUDELAIRE**, de John E. Jackson

L'auteur, universitaire suisse à qui l'on doit plusieurs ouvrages sur la poésie moderne (notamment *La Poésie et son autre*, José Corti, 1998), a choisi de présenter les différentes phases et chapitres de l'œuvre de Baudelaire, selon un plan thématique et chronologique. Par la clarté de l'exposition, l'ouvrage répond parfaitement à son ambition sans banaliser ou affadir la figure du poète. Une anthologie des principaux textes critiques de Baudelaire complète utilement l'ouvrage. (Le Livre de poche, « Références », 288 p., 49 F [7,47 €]. Inédit.) Signalons également l'édition d'une conférence qu'Yves Bonnefoy donna à la BNF en mai 1998 : *Baudelaire, la tentation de l'oubli*. (Bibliothèque nationale de France, Conférences del Duca, 54 p., 35 F [5,34 €].) **P. K.**

● **MÉMOIRE À DEUX VOIX**, de François Mitterrand et Elie Wiesel

Puis qu'à céder à la confiance, François Mitterrand se plaisait à brosser son portrait en retraçant son action ; à relater sa « propre aventure » en plaçant sa réflexion « sur le champ de l'histoire », telle qu'il la vivait. L'occasion lui en fut souvent donnée, mais rarement son interlocuteur se présenta à lui, avec son propre poids d'histoire, sa propre philosophie, sa foi. Parce que ces entretiens eurent lieu peu après les révélations de 1994 concernant les relations durables entre François Mitterrand et René Bousquet, ancien secrétaire général de la police de Vichy, Elie Wiesel ne manqua pas de rappeler à son ami, que la révélation l'avait « fait souffrir ». Le président de la République n'apprécia guère cette philippique, rappela que l'action a ses « contraintes » et ses « lois » et qu'il était « en paix » avec lui-même. La conversation reprit, faite d'intelligence et de culture, de souvenirs d'enfance et de souvenirs de guerre. On évoqua Moïse et Hérode, Etienne Marcel et Spartacus, Lénine et le Christ. Pour la dernière fois. Ils ne se revirent plus. (Odile Jacob/Poches, 224 p., 45 F [6,86 €].) De François Mitterrand et aux mêmes éditions, paraissent également : *Mémoires interrompus* (254 p., 45 F [6,86 €]) et *De l'Allemagne, de la France* (254 p., 49 F [7,47 €]). **A. My**

● **PABLO RUIZ PICASSO**, de Patrick O'Brian

Patrick O'Brian (1914-2000) a vécu près de cinquante ans dans une petite maison des Pyrénées-Orientales, face à la Méditerranée. Irlandais, il a accumulé les travaux de traduction (Simone de Beauvoir, Joseph Kessel) quand ses propres livres (une série de romans d'aventures maritimes, anglaises et napoléoniennes, dont le très célèbre *Maître à bord*) lui apportent la gloire... aux Etats-Unis. C'était dans les années 1970. Ce solitaire mettait alors la dernière main (1976) à cette imposante biographie de Picasso, son ami. Il voulait évoquer « l'image totale » de l'artiste, l'homme et le peintre, qu'il jugeait « indissociables ». Ici, peu de critiques d'œuvres, d'analyse, d'interprétation. Mais une succession chronologique « nette et sincère » des événements petits ou grands qui remplirent la vie du peintre. Un bel hommage à l'homme Picasso « presque aussi seul que le soleil, mais qui rayonnait de la même vie ardente ». (Gallimard, « Folio », 834 p., 60 F [9,15 €].) **A. My**

# Une histoire mal orchestrée

## HISTOIRE DE LA MUSIQUE

sous la direction de Roland-Manuel. Gallimard, « Folio Essais », 4 vol., 1042 p., 1000 p., 906 p. et 972 p., 56 F (8,54 €) chacun. (Première édition : Gallimard, « Encyclopédie de la Pléiade », 2 tomes, 1960 et 1963).

Raymond Queneau crée en 1956 l'*Encyclopédie de la Pléiade*. Pour la partie « Histoire de la musique », il fait appel à Roland-Manuel, grande figure du monde musical de l'époque. Le projet est vaste, et Roland-Manuel s'entoure de nombreux collaborateurs, parmi lesquels Jacques Chailley, Marius Schneider, Marcel Beau-fils, Constantin Brăiloiu, Francis Poulenc, Claude Rostand. Fort d'une telle équipe, de tels moyens et sous l'égide de la prestigieuse « Pléiade », un ouvrage de référence d'une qualité inégalée promettait de voir le jour... C'était compter sans deux mauvaises fées jumelles : Complaisance et Fouillis. Car il fallait un chef d'orchestre hors pair pour gérer tant d'atouts, et quand Roland-Manuel s'excuse dans sa préface (« le lecteur doit s'attendre à rencontrer des lacunes »), il se dédouane un peu vite d'un réel manque de rigueur. Cette constellation d'articles, sans grande unité, est finalement de qualité très inégale, et pour le moins mal orchestrée.

On lira quelques admirables chapitres, lumineux comme ceux de Marius Schneider (« Le rôle de la musique dans la mythologie et les rites des civilisations non européennes ») ou de Marcel Beau-fils (« Le Lied romantique allemand » ; « Wagner »), dont la conception ne peut prendre une ride parce qu'elle est universelle – quoiqu'elle n'ait, ici, rien d'encyclopédique. Mais on trouvera également beaucoup de pages qui ne valent pas plus qu'une causerie de radio, où les auteurs confondent poliment bel humanisme et docte stérilité. Là, ce sont des chapelets d'analyses bâclées en place de biographies – pauvre Schumann – ou bien des citations approximatives, tronquées et sans sources précises. On fait s'écrier par exemple à Chopin, sans autre précision, que « Beethoven est obscur, semble manquer d'unité, et qu'il tourne le dos à des principes éternels. Mozart, jamais ! ». L'original, dans le *Journal* d'Eugène Delacroix (7 avril 1849), est un peu différent : « Là où Beethoven est obscur et paraît manquer d'unité, dit Chopin, ce n'est pas une prétendue originalité un peu sauvage, dont on lui fait honneur, qui est en cause ; c'est qu'il tourne le dos à des principes éternels ; Mozart jamais. » Ajoutons à cela la conception d'avant-guerre d'une génération fin XIX<sup>e</sup>, encore bien engoncée dans ses humanités, et d'anacoluthes en oxymores, n'espérez pas de *do*, vous n'aurez que de l'*ut*.

Peut-on imaginer une histoire encyclopédique de la musique, rééditée aujourd'hui et ne tenant aucun compte de qua-

*Etait-il utile de rééditer ce vaste tableau musical allant « des origines à nos jours », publié par « La Pléiade » au début des années 1960 ? L'ouvrage, qui n'a pas été remis à jour, posait déjà problème lors de sa première édition... Un « événement » qui illustre la crise de l'édition musicographique en France*

rante ans d'avancées musicologiques ? C'est pourtant ce que propose « Folio » en livrant au public cette grande photo pâle des connaissances musicologiques, et pas toujours les meilleures, à la fin des années 1950. Autant dire que les bibliographies font sourire. Celle de Bach s'étend de 1873 à 1956, celle de Haendel de 1760 à 1957, dont une « en cours de publication » depuis... 1954.

Les deux tomes de « La Pléiade », ici réédités en quatre volumes poche, sont de conception et de qualité différentes. Le premier tome (« Des origines à Bach »), malgré ses défauts et ses rides, reste bon dans sa construction. L'accent y est mis sur les courants, la forme, l'évolution de l'écriture, l'histoire du langage musical... Mais si une partie importante y est consacrée à l'ethnomusicologie, seul le chapitre consacré à l'Afrique noire est peut-être encore valable, et le choix des musiques ethniques étudiées est arbitraire : à côté d'un chapitre sur la musique de Bali démesuré et déjà contestable en son temps, rien n'est dit sur la musique de Java, au moins aussi riche. Rien non plus sur les musiques ethniques américaines (quoiqu'il en soit question dans la préface), européennes ou d'Indochine...

Le second tome (« Du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours ») tombe pour sa part à pieds joints dans les pièges du XIX<sup>e</sup> siècle. Une succession de projecteurs sont braqués sur des compositeurs, ou plutôt sur leurs œuvres à quelques exceptions près, entre manques et excroissances. Par excès de délicatesse, certainement, Roland-Manuel n'a pas su concerner les talents. Or son rôle était crucial. Il fallait un œil pour répartir, unifier les tâches et déceler les carences. A ce prix seulement on évite qu'une histoire de la musique traite de la « vitesse de propagation des ondes de compression », mais omette de parler de l'apparition des notes sous la

forme « *do, ré, mi, fa, sol, la, si* » en passant sous silence L'Hymne à saint Jean-Baptiste, ou qu'elle ne consacre aucun article sérieux à la forme sonate ni à la symphonie...

Dernier détail, les tables analytiques et générales, les index et les tableaux chronologiques ne se trouvent qu'en fin de « tome », c'est-à-dire à la fin de chaque deuxième volume. Les index (noms et œuvres seulement, tant pis pour la symphonie et la sonate) sont la seule partie actualisée de l'ouvrage, pagination oblige. Mal en prit à l'éditeur. Car ils ne sont pas systématiques, et sont donc inutilisables. Que voulez-vous faire de 180 renvois non distingués pour Bach, 150 pour Mozart ?

Un éditeur verse une encyclopédie fanée dans un entonnoir informatique, une maquette, un clic, et un coffret de poches sort sous Cellophane. Les Anglo-Saxons, quant à eux, préférèrent un autre usage du « clic », et mettent « en ligne » leur monumentale encyclopédie musicale *The New Grove* (2001, 29 vol.). Les Allemands ne sont pas en reste, avec leur *Musik in Geschichte und Gegenwart* (1994, 20 vol.), ni les Italiens, avec les 13 volumes d'Alberto Basso (1988). Pour trouver un ouvrage de cette envergure en France, il faut remonter au *Lavignac*, dont la dernière mise à jour date de 1931. Et surtout ne pas prendre au sérieux cette « Histoire de la musique », lorsqu'elle affirme (tome II, p.1563) que la *Biographie universelle des musiciens, en huit volumes (1839)*, de Fétis « est la plus vaste synthèse des temps modernes » (sic).

Reste à découvrir quel sens Gallimard donne au mot « référence » dans sa note d'éditeur : « Suivant l'usage de l'Encyclopédie de la Pléiade, cette « Histoire de la musique » peut être utilisée comme ouvrage de référence. » Cette réédition illustre une profonde crise de la musicographie en France.

Robert van Kampen

## extrait

Les Académies florentines et parisiennes, au temps de la Renaissance, avaient caressé la chimère d'un humanisme musical fondé, à défaut de documents substantiels, sur les écrits des philosophes de l'Antiquité (...). Le XIX<sup>e</sup> siècle, tourmenté par l'obsession romantique des retours, mais partiellement nanti de connaissances précises, va se charger de prouver que le dogme de l'imitation des Anciens est applicable à toutes les fins de l'esthétique. Un nouvel humanisme, moins « platonique » que n'avait été celui des Renaissances, tentera de promouvoir une science, encore colorée du reflet de ses songes et trop souvent égarée par la fièvre chauvine.

Mais les Muses sont filles de Mémoire : les perspectives de la musicologie, à s'élargir sans trêve, font injure à l'étroussure des nationalismes. Nous en venons maintenant à découvrir des baroques et des précieuses, des classiques et des romantiques, bref à nous choisir des ancêtres, des maîtres et des modèles au-delà des époques que nos aînés considéraient comme primitives – hors des lieux qu'ils tenaient pour privilégiés. A sur-

prendre dans les couloirs d'une discothèque les propos de certains réalisateurs d'émissions radiophoniques, on en vient à se demander si le zèle des paléographes et des ethnologues est à la mesure d'une impatience qui voudrait apaiser sa fièvre de nouveauté en remontant indéfiniment le cours du temps. Il semble, aussi bien, que l'opinion se soit moins modifiée, depuis dix ans, à l'égard d'un Igor Stravinsky que sur le propos de saint Ephrem le Syrien, et nous en avons certainement moins appris, dans le même temps, sur les possibilités de la musique concrète que sur les origines de la polyphonie. L'existence, aujourd'hui bien attestée, d'une polyphonie immémoriale, spontanément pratiquée dans le monde entier par les représentants de diverses civilisations archaïques, (...) réduit à néant la thèse classique (...) qui porte au crédit de l'Europe occidentale, et d'elle seule, le principe de cette association de voix concurrentes – *complexio oppositorum*, sur quoi repose tout l'édifice de la musique européenne.

*Histoire de la musique*, page IX (Roland-Manuel, préface)



# Céline, foudroyé par son siècle

Philippe Muray analyse l'anathème lancé contre l'auteur de « Voyage » au regard de notre époque

## CÉLINE

de Philippe Muray.  
Nouvelle édition revue et augmentée,  
Gallimard, « Tel », 256 p., 60 F (9,15 €).  
(Première édition : Seuil, 1981.)

Céline encore. Céline, plus qu'hier encore, peut-être. Dans la préface de son livre, publié il y a tout juste vingt ans, Philippe Muray prévenait : « Nous n'avons sûrement pas encore vu le pire. Céline a été aussi, ou a dit le pire. En ce sens, il nous attend encore. » Vingt ans plus tard, le pire est-il atteint ? Avons-nous donné raison à Céline ? Avons-nous fini par le rejoindre, là où il nous attendait ? Muray n'est pas loin de le penser. On sait comment l'homme juge son époque, la modernité et la « festivocratie » qui s'étend à grande vitesse sur notre société globale (voir notamment *Après l'Histoire I et II*, Les Belles Lettres, 1999 et 2000). Il y a vingt ans, assure-t-il aujourd'hui, « l'opération magique consistant à vouloir trier le bon grain de l'ivraie n'avait pas encore tout envahi ». En ce temps-là, donc, Céline (mort en 1961), existait encore. Un Céline coupable, « évidemment », mais « l'évidence » n'était pas encore devenue, souligne Muray, « l'impasse de la raison au fond de laquelle on voit aujourd'hui se pavaner la tuante vertu en sa traîne de terreur ».

Muray évoque la « campagne anticélinienne » qu'il voit se développer, visant l'homme Céline et l'œuvre tout entière. L'homme, ramené, selon les mots de l'essayiste, à un « salaud pur », à un « antisé-

mite intégral », à un « romancier sursurimé ». L'œuvre, sur le point d'être « expulsée de la sphère littéraire ». Muray, qui a déjà développé l'argument (*Exorcismes spirituels II*, Les Belles Lettres, 1998) en s'en prenant aux essais de Michel Bounan (*L'Art de Céline et son temps*) et de Jean-Pierre Martin (*Contre Céline*), enfonce ici le clou. Il y a vingt ans, note-t-il, la presque totalité de l'humanité n'était pas encore devenue « totalement étrangère » à la littérature et à ce qui en fait parfois la trame : « l'absurdité, le non-sens, la cohabitation chaotique du crime et de l'art, de la plus touchante humanité et de l'inhumanité irréparable, du racisme et du génie, les tâtonnements dangereux, l'aberration, les tortuosités de la dialectique ».

Autrement dit, elle pouvait encore lire Céline. Et Muray, tenter de le comprendre et de l'expliquer. Il l'avait fait brillamment dans l'essai aujourd'hui réédité, traquant, à travers romans et pamphlets, « la nature de l'angoisse » qui rongait l'homme Destouches, foudroyé par son siècle au point de « mourir avant l'heure pour en devenir l'écrivain ». Une angoisse qui deviendrait « stupeur », « frayeur » face à la « spectacularisation du multiple » qu'il voyait se développer. Les romans n'auraient d'autre raison d'être que de se faire l'écho de cette « ère des grands nombres en folie » : « meute en guerre, ruche sacrificielle, termitière de néant des hommes, fourmière fouillée et affolée ». Les mots disent pourquoi Céline, refusant ce monde, maudissant cette vie, en vint à broyer ses

recits, à ruminer ses phrases, maniant l'exagération, le délire, l'ampleur du lyrisme, donnant ainsi un sens à sa littérature.

Mais l'antisémitisme ? Muray ne cherche en rien à l'atténuer ni à l'excuser. Mais, cette fois encore, il préfère la compréhension à l'anathème. Alors que les romans, écrits laborieusement, ne délivraient aucun message, se contentant d'être « un cri ouvert », les pamphlets, « crachés en quelques mois », s'attacheraient à définir le bien et le mal. Du positif, en quelque sorte. Un programme. Céline, effondré de voir le genre humain s'enfoncer de plus en plus profondément dans son désastre, cherche un remède à sa terreur. Comment en arrive-t-il à la haine raciale, à la croisade antisémite, à l'anéantissement d'un petit nombre ? Par une « inversion délirante », note Muray qui fait du juif le « multiple triomphant ». Mais c'est bien au judéo-christianisme, assure-t-il, que s'en prend Céline. C'est « l'idole païenne » qu'il veut libérer. Une idole qui a quelque chose à voir avec la langue et la littérature qui, seules, pourraient consoler de la non-intervention d'un Dieu dans la maladie des hommes. L'aventure de Céline, « isolée », « solitaire », n'aurait pas seulement été, alors, d'annoncer, de condenser les enjeux de la modernité littéraire. « Coup de hache » dans « le contrat de confiance de la tribu », elle pourrait bien, à elle seule, assure Muray, expliquer le XX<sup>e</sup> siècle. Sa démonstration, si on veut bien la suivre, est éblouissante.

André Meury

# Freud kabbalistique

## FREUD ET LA TRADITION MYSTIQUE JUIVE

Préface de David Bakan.  
Préface de Francis Pasche.  
Postface d'Albert Memmi.  
Payot, « Petite  
bibliothèque », 366 p.,  
72 F (10,98 €).  
(Première édition :  
Payot, 1963.)

L'essai de David Bakan *Freud et la tradition mystique juive* demeure une voie d'accès privilégiée à la psychanalyse. Bakan y développe une thèse controversée : le freudisme comme avatar laïque de la pensée juive. Libéral et incroyant, mais inconsciemment attaché à la foi de ses ancêtres, Freud aurait trouvé, probablement à son insu, dans la Kabbale, réinterprétée aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles par deux « messies », Sabbataï Zevi et Jacob Frank, à la fois un encouragement à secouer le joug de la loi mosaïque et l'inspiration, cryptomnésique, de certaines de ses découvertes, notamment celles concernant la bisexualité, les techniques d'interprétation des rêves ou l'inceste comme crime mythique.

Mais d'où vient que Freud, généralement si soucieux de reconnaître les sources de ses intuitions – Platon, Shakespeare, Goethe, les romantiques allemands – n'ait jamais mentionné la tradition mystique juive ? David Bakan reconnaît que c'est une lourde tâche que de vouloir démontrer l'importance d'une pensée à laquelle il fait à peine allusion. Mais l'essentiel est ailleurs : dans l'esprit kabbalistique qui imprégnait la culture dont Freud était issu. Dans une postface passionnante, Albert Memmi prend appui sur la thèse de Bakan pour montrer comment Freud a voulu libérer le juif moderne du judaïsme. Pour refuser le judaïsme traditionnel, il s'autorisait d'une longue tradition hérétique : la tradition mystique.

P. K.

Roland Jaccard

# Les raisons d'être de la critique littéraire

Jean-Thomas Nordmann dresse le panorama de ce qui n'est pas tout à fait un genre...

## LA CRITIQUE LITTÉRAIRE FRANÇAISE AU XIX<sup>e</sup> SIECLE (1800-1914)

de Jean-Thomas Nordmann.  
Livre de poche « Références »,  
316 p., 55 F (8,38 €).  
(Inédit.)

Il est plus aisé de faire l'histoire du roman ou de la poésie que de la critique littéraire. Pour raconter l'évolution et le développement de ce qui n'est pas exactement un genre, une catégorie à part entière de la littérature – c'est « la contrepartie de tous les autres genres », pensait Brunetière –, un lieu d'observation fait défaut. Mais peut-être, dans les meilleurs des cas, la critique est-elle apte à s'évaluer elle-même... Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de Jean-Thomas Nordmann, parfaitement informé et ne s'en tenant pas à la simple énumération, est précieux. Une anthologie, une bibliographie et une chronologie complètent ce livre que les hasards de l'édition font paraître en même temps que l'essai de Michel Crépu sur Sainte-Beuve (Perrin, « Le Monde des livres » du 11 mai). Le grand « causeur »

des lundis représentant, pour le meilleur et pour le pire, le magistère critique posé au milieu de son siècle.

Les créateurs, qui ont pourtant d'autres chats à fouetter, ne furent jamais tendres pour les critiques qui prétendaient les mesurer, les juger. Au XIX<sup>e</sup> siècle, ils dirent même haut et fort leur colère face à ces gardiens du bon goût, impuissants par nature, et comme par vocation, à accueillir le génie lorsqu'il passait en bas de chez eux. « Mon opinion, écrivait par exemple Emile Zola, est que la critique des journaux, telle qu'elle est pratiquée par beaucoup d'imbéciles et par quelques malins, est une des choses les plus inutiles et les plus sottes qui se puissent voir. »

Baudelaire, qui était d'une intelligence beaucoup plus fine, proposait, une trentaine d'années plus tôt, en 1846, une définition autrement intéressante et stimulante, à laquelle il est bon de se référer aujourd'hui encore : « Pour être juste, c'est-à-dire pour avoir sa raison d'être, la critique doit être partielle, passionnée, politique, c'est-à-dire faite à un point de vue exclusif, mais au point de vue qui ouvre le

plus d'horizon. » La vieille et lassante opposition entre le créateur et le critique se trouve ici dépassée. Et le critique, s'il le veut ou le peut, trouve sa « raison d'être », sans être aussitôt renvoyé dans les ténèbres extérieures de l'imbécillité.

La généalogie tourmentée que dresse Jean-Thomas Nordmann – de la Révolution française et des Lumières jusqu'à la montée en puissance de l'Université et de la presse et la création de *La Nouvelle Revue française* – démontre que la posture critique a profondément évolué au cours de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup>. La Harpe et Louis de Fontanes furent les législateurs un peu dérisoires des convenances littéraires. Madame de Staël, Chateaubriand et le « groupe de Coppet » se mirent à la tête de la grande vague romantique. A l'autre extrémité du siècle, Taine et Renan, puis Brunetière et Lanson, Proust enfin, Péguy, Blum et Thibaudet, inaugurèrent une critique plus humble, parfois inquiète. C'est d'elle que l'on se voudrait encore les héritiers.

# A la recherche de l'or blanc

## Le quatrième pouvoir au jour le jour

Une étude approfondie du milieu et des pratiques journalistiques, par Erik Neveu

### LA RUÉE

#### VERS L'EAU

de Roger Cans.  
Gallimard,  
« Folio-Le Monde »,  
226 p., 46 F (7,01 €).  
(Inédit.)

Il y a eu l'or jaune, il y a l'or noir – le pétrole –, il y aura l'or blanc – l'eau : cette conviction de Roger Cans nourrit ce tableau alerte d'une matière indispensable à la vie, naguère don du ciel, mais qui se transforme progressivement en un bien rare, ce qui stimule une activité économique puissante. L'auteur décrit la répartition très inégale des ressources hydriques dans le monde. Une inégalité d'abord géographique : le cas le plus extrême est celui de l'île de la Réunion, où la côte occidentale ne reçoit que 650 mm de pluie par an, contre plus de 10 m à l'est.

Mais l'inégalité est exacerbée par les facteurs économiques, comme dans le sec Sud-Ouest américain, où l'expansion urbaine, poussée par des consommateurs habitués au gaspillage, accroît dangereusement la tension sur l'approvisionnement en eau. Les usages sont en effet un enjeu critique : on apprend par exemple que la vaisselle à la main consomme 10 à 12 litres, tandis qu'un lave-vaisselle requerra 25 à 50 litres.

Le développement de l'adduction d'eau dans les métropoles du sud de la planète est aussi un facteur d'augmentation de la consommation d'eau : on consomme plus quand le robinet est dans la cuisine que quand il faut aller chercher l'eau au puits situé sur la place principale du quartier. L'agriculture est cependant le grand consommateur d'eau du monde, par l'irrigation : si l'humanité veut échapper à la soif, elle devra apprendre à pratiquer la culture irriguée avec sobriété. Au total, Roger Cans donne sur un sujet austère une synthèse agréable et fourmillante d'informations.

Hervé Kempf

### SOCIOLOGIE DU JOURNALISME

d'Erik Neveu.

La Découverte, « Repères »,  
128 p., 52 F (7,93 €),  
(Inédit.)

Un livre d'une densité exceptionnelle, alimenté par des sources sociologiques anglaises, américaines aussi bien que françaises. Dans son étude sur le journalisme, Erik Neveu, professeur de sciences politiques, ne cherche ni à défendre une thèse ni à rassembler des témoignages de professionnels. Son propos vise à une exploration en profondeur d'un métier « qui est aussi un rouage de la démocratie ».

Comparant d'entrée de jeu les modèles anglo-américain et français, il rappelle l'importance, pour le premier, de la collecte de l'information (« facts, facts, facts »), sa séparation d'avec le commentaire, la multiplication des rubriques pratiques. Côté français, il note la genèse « littéraire » de la presse de masse au XIX<sup>e</sup> siècle, avec le feuilleton rédigé par des plumes célèbres comme produit d'appel. Il reste aujourd'hui quelques traces de cette ambiance, le second tropisme étant politique, la majorité des titres s'identifiant à des sensibilités de droite ou de gauche. Cela dit, il convient de limiter les oppositions. Dès le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les Américains donnaient plus de place à la subjectivité et aux commentaires – jusqu'à la revendication du *New Journalism*, où l'enquête peut se lire « comme un roman » (Tom Wolfe).

A l'inverse, les formules rédactionnelles anglo-saxonnes influencent la presse française peu avant la seconde guerre mondiale : *Paris-Soir* s'inspire des tabloïds britanniques et *Paris-Match* de *Life*.

C'est surtout au journalisme français qu'Erik Neveu consacre ensuite ses analyses. A propos de la morphologie de la profession, il note le trait le plus saillant : son expansion. Les effectifs ont triplé entre 1960 et 2000, avec quatre évolutions majeures : le rajeunissement des journalistes, la hausse générale de leur niveau de formation, la féminisation et la montée de la précarité (8,5 % de pigistes en 1975 et 40 % aujourd'hui). Le cœur des créations d'emploi est la presse magazine et spécialisée (42 % des effectifs). Puis viennent la presse régionale (23 %), la presse quotidienne nationale et les hebdomadaires d'information (13 %), l'audiovisuel (12,3 % à la télévision, 8,5 % à la radio, 0,22 % sur Internet).

Erik Neveu s'intéresse ensuite aux journalistes au travail, avec « la machinerie rédactionnelle » et le développement du « rubricage ». Selon François Mauriac, « un journal, c'est un gaufrier » qui solidifie l'événement dans un moule interprétatif. Erik Neveu insiste sur le poids des événements de routine, la professionnalisation des sources. Quant à l'écriture journalistique, trois tendances sont soulignées : la soumission aux faits, la dimension pédagogique, la fonction « d'accroche » du public (titrailler, manchettes, photos, infographie). Sur les pouvoirs du journalisme, un débat est ouvert : mise en doute de sa puis-

sance telle qu'elle est évoquée parfois de manière grandiloquente. Le pouvoir est en fait exercé par un réseau de protagonistes qui ne se réduit en rien aux titulaires d'une carte de presse.

L'évolution du métier durant ces vingt dernières années s'est faite à travers des crises et des renouvellements. La dégradation de l'image sociale des journalistes s'explique, selon Erik Neveu, par le développement de ce qu'il appelle un « journalisme de marché » : nouvelles rubriques destinées à élargir l'audience, privilège des informations à fort contenu émotionnel, tendance globale à la perte d'autonomie des rédactions vis-à-vis des services gestionnaires. Mais, face à ces défis, il souligne les facteurs de renouvellement : essor du journalisme d'investigation, valorisation accrue des points de vue venus d'« en bas » sur l'actualité et réflexion renouvelée sur la déontologie.

Le « quatrième pouvoir », qui associe le journalisme à l'idée de démocratie, ne sera effectif que s'il s'adresse aux citoyens plus qu'aux consommateurs. Cela ne veut évidemment pas dire qu'il faut réduire les rubriques qui intéressent ces derniers mais, comme le note Erik Neveu, « l'idéal démocratique requiert un journalisme d'information économiquement et culturellement accessible, producteur de réflexivité sur les enjeux politiques ».

Un livre qui, gorgé d'énergie par la « compression » de son format, va au cœur du « champ journalistique ».

Pierre Drouin

# Francis Ponge et la présence des choses

Dans ces douze entretiens avec Philippe Sollers, le poète propose une approche de ses textes

### ENTRETIENS

#### DE FRANCIS PONGE avec Philippe Sollers

Seuil, « Points-Essais »,  
208 p., 42 F (6,40 €).  
(Première édition :  
Gallimard-Seuil, 1970.)

Il y avait bien des manières de déclencher la « fureur » de Francis Ponge. La plus sûre était de le « traiter », un peu vite, de poète, cette façon, notait-il, de « noyer le poisson » ou de faire passer ledit poisson dans un « bocal » qu'il n'avait pas choisi. La série de douze entretiens qu'il avait accordés à Philippe Sollers, et que France-Culture diffusa entre le 18 avril et le 12 mai 1967, devait fournir à l'« écrivain » l'occasion de s'en expliquer. A lui de se « présenter » (de « se rendre présent », précisa-t-il), de « récuser ces affublements » qu'on lui infligeait trop souvent, quitte à proposer lui-même une approche à la lecture de ses textes. Ponge (1899-1988) a alors soixante-huit ans. Sollers, trente et un. Les deux hommes entretiennent quelque connivence, via,

notamment, la revue *Tel quel*. Point de dispute donc, ici ; point de polémique. L'examen partagé d'une œuvre plutôt, où les questions de Sollers tiennent lieu d'analyse théorique, où Ponge se réfère à son histoire, au « concret de la situation ».

C'est l'enfance méditerranéenne qui apparaît ainsi, nourrie très tôt d'amour pour la langue latine, là, note Ponge, où la langue française trouve sa « densité », sa « matérialité », son « épaisseur (mystérieuse, bien sûr) ». C'est l'intuition juvénile que la matérialité du « monde verbal » n'a rien à envier à celle du « monde physique ». C'est la conviction vite acquise que l'écriture n'a rien à voir avec la description de ce monde physique, fût-elle métaphorique. Le rapprochement (pour la révolte) avec les surréalistes ne sera que passer. Trop de rêve, trop d'imaginaire, trop de merveilleux. Ponge se réfère à Lautréamont, à Mallarmé. L'écriture, pour lui, sera une « activité », un « travail ». Il se réfère à Malherbe avec qui, assure-t-il, c'est « le dictionnaire français, dans toute son épaisseur, qui flambe ». Il renvoie aux peintres qu'il fréquente, Picasso, Braque, Fautrier, Dubuffet, pour l'aspect

scientifique et le « côté ouvrier » de leur travail. Apparaît aussi, au fil des entretiens, un Ponge « prolétarisé » pour survivre et engagé au Parti communiste.

Mais on ne peut faire parler trop longtemps Francis Ponge en « langue morte ». La « honte », assure-t-il, le saisit. C'est tout le mérite de Sollers de lui avoir proposé de lire et de commenter quelques-uns de ses textes. *L'Huitre*, par exemple, mais aussi *L'Œillet*, *Le Soleil*, *Le Pré*, *Le Savon* ou encore *Pour un Malherbe*. Une manière de faire apparaître l'architecture de l'œuvre, sorte de « dictionnaire sans fin » où il s'agit de « révéler », d'« élaborer », de « raffiner », d'« abolir » pour restituer « l'épaisseur de chaque vocable » à l'intérieur du texte. Un « matérialisme sémantique » où l'auteur, mais aussi l'objet de son désir, « la chose », le « pré-texte », sont voués à la mort. Ici, la parole ne fait que se dire elle-même. C'est ainsi, assure Ponge, qu'« elle produit de la lumière ».

A. My

★ Signalons la réédition de *Paradis*, de Philippe Sollers, Seuil, « Points », 48 F (7,32 €).

## ● LITTÉRATURE

### FRANÇAISE

#### Abbé PRÉVOISÉ

Édition de Claire Jaquet.  
Gallimard, Folio classique,  
n° 3514, 288 p., 21 F (3,20 €).

#### BALZAC Honoré de

*Sarrasine*  
Le Livre de poche, n° 19305,  
96 p., 10 F (1,52 €).

#### BARBEY D'AUREVILLE

##### Jules

*La Bague d'Annibal*  
Ombres, Petite bibliothèque,  
n° 145, 128 p., 59 F (8,99 €).

#### BEIGBEDER Frédéric

*L'amour dure trois ans*  
Gallimard, Folio, n° 3518,  
208 p., 30 F (4,57 €).

#### BELLEFRROID Jacques

##### File de joie

Gallimard, Folio, n° 3519,  
416 p., 46 F (7,01 €).

#### BOCQUET José-Louis

##### La Grosse Vie

Mille et une nuits,  
La petite collection, 96 p.,  
10 F (1,52 €).

#### BOISSARD Janine

##### Les Secrets du bonheur

Le Livre de poche, n° 15057,  
224 p., 29 F (4,42 €).

#### BOSSUET

##### Sermons du carême

##### du Louvre

Édition de Constance  
Cagnat-Dobœuf, Gallimard,  
Folio classique, n° 3458,  
400 p., 52 F (7,93 €).

#### BREILLAT Catherine

##### Le Livre du plaisir

Le Livre de poche, n° 15064,  
256 p., 29 F (4,42 €).

#### CARMINATI Jean-Paul

##### La Concorde des dents

Seuil, Points Virgule, n° 15,  
160 p., 29 F (4,42 €).

#### CARRÈRE Emmanuel

##### L'Adversaire

Gallimard, Folio, n° 3520,  
224 p., 30 F (4,50 €).

#### Collectif

##### Dictionnaires des postures

*amoureuises*  
Philippe Picquier, n° 158,  
320 p., 56 F (8,54 €).

#### Collectif

##### Internationale

##### de l'imaginaire n° 14.

##### Eros et Hippos

Sous la direction de  
Jean-Louis Couraud, Actes  
Sud, Babel, n° 489, 160 p.,  
45 F (6,86 €).

#### DENIAU Jean-François

##### La Bande à Suzanne

Le Livre de poche, n° 15059,  
128 p., 19 F (2,90 €).

#### DENIS Stéphane

##### Un beau crime

Le Livre de poche, n° 15051,  
192 p., 29 F (4,42 €).

#### DÉON Michel

##### Je me suis beaucoup

##### promené

La Table ronde, La petite  
vermillion, 240 p., 45 F  
(6,86 €).

#### DESFORGES Régine

##### Rencontres ferroviaires

Le Livre de poche, n° 15060,  
128 p., 20 F (3,05 €).

#### DUCHARME Réjean

##### Gros mots

Gallimard, Folio, n° 3521,  
368 p., 41 F (6,25 €).

#### DUMAS Alexandre

##### Les Trois Mousquetaires

Édition de Roger Nimier et  
Gilbert Signaux, Gallimard,  
Folio classique, n° 3511,  
800 p., 33 F (5,03 €).

#### E. D.

##### Odor di femina,

##### Amours naturalistes

La Musardine, Lectures  
amoureuises de Jean-Jacques  
Pauvert, n° 50, 160 p.,  
39 F (5,95 €).

#### FLAUBERT Gustave

##### Madame Bovary

Présentation inédite de  
Thierry Laget, Gallimard,  
Folio classique, n° 3513,  
544 p., 26 F (3,96 €).

#### GALLO Max

##### Le Jardin des oliviers

Le Livre de poche, n° 15063,  
256 p., 29 F (4,42 €).

#### GIONO Jean

##### Les Amers, Jorjes

Gallimard, n° 249,  
384 p., 30 F (4,50 €).

#### GRITTI Claude

##### Les Enfants de l'île du Levant

Le Livre de poche, n° 15070,  
384 p., 20 F (3,05 €).

#### GUÉDI Denis

##### Géniis ou le Bambou

*parapluie*  
Seuil, Points, n° 867, 272 p.,  
39 F (5,95 €).

#### HOMERIC

##### Le Loup mongol

Le Livre de poche, n° 15061,  
480 p., 40 F (6,10 €).

#### HUGO Victor

##### Quatre-vingt-treize

Le Livre de poche, n° 16078,  
576 p., 36 F (5,49 €).

#### JARDIN Alexandre

##### Autobiographie d'un amour

Gallimard, Folio, n° 3523,  
256 p., 30 F (4,50 €).

#### JAY Salim

##### Tu ne traverseras pas

*le détroit*  
Mille et une nuits,  
La petite collection, 112 p.,  
10 F (1,52 €).

#### LA ROCHEFOUCAULD

##### François et Mémoires

*Maximes et Mémoires*  
Présentation et notes  
de François Dupuygnet,  
Desroussilles, Rivages/Poche,  
n° 345, 400 p., 62 F (9,45 €).

#### LEBLANC Maurice

##### Le Cabochon d'émeraude

*précédé de L'Homme*  
*à la peau de bique*  
Le Livre de poche, n° 19304,  
96 p., 10 F (1,52 €).

#### LORRAIN Jean

##### Monseigneur de Ploceas

Présentation de l'Hélène Zinck,  
GF-Flammarion,  
348 p., 44 F (6,71 €).

#### MILOVANOFF Jean-Pierre

##### L'Offrande sauvage

Le Livre de poche, n° 15058,  
256 p., 33 F (5,03 €).

#### MOUSTIERS Pierre

##### Saskia

Le Livre de poche, n° 15067,  
192 p., 32 F (4,88 €).

#### PAUVERT Jean-Jacques

##### et PAUVERT Mathias

*Anthologie du coit*  
La Musardine, Lectures  
amoureuises de Jean-Jacques  
Pauvert, n° 49, 352 p.,  
49 F (7,47 €).

#### PAYEN Jean-Luc

##### Le Harnac rouge

Joëlle Losfeld, Arcanes,  
280 p., 55 F (8,38 €).

#### RADIGUET

##### CELVRES

Le Livre de poche, 760 p.,  
120 F (18,29 €).

#### RAMBERT Catherine

##### Le Livre de la sérénité

Le Livre de poche, n° 15065,  
256 p., 29 F (4,42 €).

#### ROBERTS Jean-Marc

##### Un début d'explication

Seuil, Points, n° 869, 128 p.,  
29 F (4,42 €).

#### SAMPIERO Dominique

##### Le Ciel et la Terre

Gallimard, Folio, n° 3526,  
132 p., 19 F (2,90 €).

#### SEBBAR Letia

##### Un enfant outre-mer

Seuil, Points Virgule, n° 14,  
176 p., 29 F (4,42 €).

#### SIMENON Georges

##### La Disparition d'Odile

Le Livre de poche, n° 14285,  
192 p., 30 F (4,57 €).

#### SINOUE Gilbert

##### Le Livre des sagessees

*d'Orient*  
Le Livre de poche, n° 15066,  
224 p., 29 F (4,42 €).

#### SOLLERS Philippe

##### Le Parc

Seuil, Points, n° 878, 160 p.,  
32 F (4,88 €).

#### SOLLERS Philippe

##### Une curieuse solitude

Seuil, Points, 160 p.,  
32 F (4,88 €).

#### TRISTAN Frédéric

##### L'Aube du dernier jour

Le Livre de poche, n° 15069,  
224 p., 29 F (4,42 €).

#### VALINCOUR

##### Lettres à Madame

*la Marquise\*\*\**  
Présentation de Christine  
Montalbeti, GF-Flammarion,  
180 p., 47 F (7,16 €).

#### VAN CAUWELERT Didier

##### La Demi-Pensionnaire

Le Livre de poche, n° 15055,  
224 p., 30 F (4,57 €).

#### VEINSTEIN Alain

##### Violante

Gallimard, Folio, n° 3527,  
272 p., 26 F (3,96 €).

#### ZOLA Emile

##### Jacques Damour suivi

*de Le Capitaine Burle*  
Le Livre de poche, n° 19300,  
96 p., 10 F (1,52 €).

#### ZOLA Emile

##### La Bête humaine

Préface de Gilles Deleuze.  
Gallimard, Folio classique,  
n° 3516, 512 p., 26 F (3,96 €).

#### ZOLA Emile

##### Thérèse Raquin

Édition de Robert Abirached.  
Gallimard, Folio classique,  
n° 3517, 352 p., 19 F (2,90 €).

## ● LITTÉRATURE

### ÉTRANGÈRE

#### ANDERSEN Hans Christian

##### Contes choisis

Édition d'Alain Faudenay.  
Traduit du danois par  
P. G. La Chesnais, Gallimard,  
Folio classique, n° 3509,  
352 p., 19 F (2,90 €).

#### Anthologie

##### Mondes blancs

En partenariat avec le  
festival Etonnants voyageurs  
de Saint-Malo, E.J.L, Libro,  
n° 474, 96 p., 10 F (1,52 €).

#### BALDINI Eraldo

##### Mal'aria

Traduit de l'italien  
par Dominique Féraut.  
Seuil, Points, n° 872, 176 p.,  
32 F (4,88 €).

#### BOLGER Dermot

##### La Musique du pere

Traduit de l'anglais (Irlande)  
par Marie-Lise Marlière,  
10/18, Domaine étranger,  
n° 3302, 432 p., 55 F (8,38 €).

#### BRADDON Mary Elisabeth

##### Lady Lisle

Joëlle Losfeld, Arcanes,  
250 p., 55 F (8,38 €).

#### BRADDON Mary Elizabeth

##### Le Secret de Lady Audley

Traduit de l'anglais  
par Madeleine Jodel,  
Rivages/Poche, n° 340,  
480 p., 68 F (10,37 €).

#### BRUCE-ECHENIQUE

##### Alfredo

*Un monde pour Julius*  
Traduit de l'espagnol (Pérou)  
par Albert Bensoussan,  
Métalié, Sute  
hispano-américaine, n° 43,  
498 p., 88 F (13,42 €)

#### BUTLER Robert Olen

##### La Fille d'Ho Chi Minh-Ville

Traduit de l'anglais  
(Etats-Unis) par Isabelle  
Reinhardz, Rivages/Poche,  
n° 339, 208 p., 52 F (7,93 €).

#### CALVINO Italo

##### Les Contes américains.

##### Aide-mémoire pour

*le prochain millénaire*  
Traduit de l'italien par Yves  
Hersant, Seuil, Points, n° 873,  
208 p., 32 F (4,88 €).

#### CAMILLERI Andrea

##### L'Opera de Vigata

Traduit de l'italien par Serge  
Quadruppani, Seuil, Points,  
n° 874, 240 p., 39 F (5,95 €).

#### CANO Joel

##### Le Maguilleur d'étoiles

Traduit de l'espagnol (Cuba)  
par Denise Laroutis, 10/18,  
Domaine étranger, n° 3299,  
304 p., 47 F (7,16 €).

#### DEFOE Daniel

##### Robinson Crusoé

Édition de Michel Bandon.  
Traduit de l'anglais par  
Pétrus Borel, Gallimard, Folio  
classique, n° 3510, 512 p.,  
33 F (5,03 €).

#### DICKENS Charles

##### David Copperfield

Le Livre de poche, n° 9627,  
1024 p., 65 F (9,91 €).

#### DICKEY Eric Jerome

##### Cagè noisette

Traduit de l'anglais  
(Etats-Unis) par Georges  
Monny, l'ai lu, n° 5842,  
544 p., 49 F (7,47 €).

#### FINDLEY Timothy

##### La Fille de l'homme au piano

Traduit de l'anglais par  
Isabelle Maillet, Gallimard,  
Folio, n° 3522, 768 p.,  
66 F (10,06 €).

#### FRATER Alexandre

##### A la poursuite de la mousson

Traduit de l'anglais par Alain  
Bories, Philippe Picquier,  
n° 157, 448 p., 69 F (10,52 €).

#### GIBRAN Khalil

##### Esprits rebelles

Traduit de l'arabe et de  
l'anglais par Jérôme Vétrin.  
Postface de Thierry  
Gillyboeur, Mille et une nuits  
La petite collection, 96 p.,  
10 F (1,52 €).

#### GRIMALDI Laura

##### La Primal

Traduit de l'italien par  
Geneviève Leibrich, Métalié,  
Suite italienne, n° 45, 182 p.,  
54 F (8,23 €).

#### GRIMALDI Laura

##### Le Souçon

Traduit de l'italien par Serge  
Quadruppani, Métalié, Suite  
italienne, n° 44, 210 p.,  
56 F (8,53 €)

#### HARDY Thomas

##### Les Petites Femmes de la vie

Traduit de l'anglais  
par H. Boivin et Diane  
de Margerie, Gallimard,  
L'imaginaire, 252 p.,  
52 F (7,93 €).

#### HARRISON Jim

##### En route vers l'Ouest

Traduit de l'anglais  
(Etats-Unis) par Brice  
Mattheussent, 10/18,  
Domaine étranger, n° 3327,  
366 p., 50 F (7,62 €).

#### HOUSTON Pam

##### J'ai toujours eu un faible

*pour les cow-boys*  
Traduit de l'anglais  
(Etats-Unis) par France  
Camus Pichon, Le Livre  
de poche, n° 15062, 256 p.,  
34 F (5,18 €).

#### JORIS Lieve

##### Les Portes de Damas

Traduit du néerlandais par  
Nadine Stabile, Actes Sud,  
Babel, n° 486, 356 p.,  
57 F (8,69 €).

#### LESSING Doris

##### La Marche dans l'ombre

Traduit de l'anglais par  
Anne Rabinovitch, Le Livre  
de poche, n° 15068, 544 p.,  
49 F (7,47 €).

#### LIKSOM Rosa

##### Noirs paradis

Traduit du finnois par Anne  
Paparit, Le Serpent à plumes,  
n° 130

**MEREDITH George**  
*Le Cas du général Opie et de Lady Camper*  
Traduit de l'anglais par S. R. Ombres, Petite bibliothèque, n° 127, 96 p., 54 F (8,23 €).

**POSADAS Carmen**  
*Petites infamies*  
Traduit de l'espagnol par François Maspéro, Seuil, Points, n° 870, 352 p., 42 F (6,40 €).

**PRADA Juan Manuel de**  
*Les Mosques du Héros*  
Traduit de l'espagnol par Gabriel Jacullil, Seuil, Points, n° 871, 640 p., 52 F (7,93 €).

**QUINCEY Thomas de**  
*Judas Iscariote*  
Traduit de l'anglais et postfacé par Eric Dayre ; préface de Pierre Leyrits, Bibliothèque Ombres, 128 p., 70 F (10,67 €).

**ROTH Philiip**  
*Pastorale américaine*  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Josée Kamoun, Gallimard, Folio, n° 3533, 592 p., 41 F (6,25 €).

**SCANLAN Patricia**  
*Mauvaises ondes*  
Traduit de l'anglais (Irlande) par Sabine Wespeser et Julia Schmitt, ELJ, Libro, n° 457, 96 p., 10 F (1,52 €).

**SCHULZ Bruno**  
*Le Sanatorium ou croque-mort*  
Traduit du polonais par Thérèse Douchy, Allan Kosko, Georges Sidre et Suzanne Ariet, Gallimard, L'imaginaire, 252 p., 58 F (8,84 €).

**SIENKIEWICZ Henryk**  
*Quo vadis ?*  
Traduit du polonais par B. Kozakiewicz et J.L. D. Janasz, Le Livre de poche, n° 16077, 704 p., 50 F (7,62 €).

**STEVENSON Robert-Louis**  
*Intégrale des nouvelles. Tome I*  
Edition établie et présentée par Michel Le Bris, Phébus, Libreto, 648 p., 89 F (13,57 €).

**STEVENSON Robert-Louis**  
*Intégrale des nouvelles. Tome II*  
Edition établie et présentée par Michel Le Bris, Phébus, Libreto, 768 p., 95 F (14,48 €).

**STOCKER Bram**  
*L'Homme de Shorrox*  
Traduit de l'anglais (Irlande) par Jean-Pierre Kremer, Mille et une nuits, La petite collection, 80 p., 10 F (1,52 €).

**TAYLOR BRADFORD**  
*Barbara*  
*Un soudain mouvement du cœur*  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Michel Ganstel, Le Livre de poche, n° 15056, 320 p., 36 F (5,49 €).

**TCHERKHOV Anton**  
*Drame de chasse*  
Traduit du russe par André Markowicz et François Morvan, Actes Sud, Babel, n° 483, 320 p., 57 F (8,69 €).

**TRELAWNEY Edward John**  
*Mémoires d'un gétilhomme corsaire. De Madagascar aux Philippines, 1805-1815*  
Traduit de l'anglais par Victor Perceval, Préface de Michel Le Bris, Phébus, Libreto, 448 p., 75 F (11,43 €).

**TREVOR William**  
*Ma maison en Ombrie*  
Traduit de l'anglais (Irlande) par Cyril Veiken, Phébus, Libreto, 192 p., 49 F (7,47 €).

**TUNSTRÖM Göran**  
*Le Volier de bible*  
Traduit du suédois par Marc de Gouvernain et Lena Grunmbach, Actes Sud, Babel, n° 484, 480 p., 57 F (8,69 €).

**WASSMO Herbjörg**  
*Giel cruel*  
Traduit du norvégien par Luce Hirsch, Actes Sud, Babel, n° 485, 352 p., 51 F (7,77 €).

**WELCH James**  
*L'Avocat indien*  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Michel Lederer, 10/18, Domaine étranger, n° 3337, 320 p., 47 F (7,16 €).

**WHARTON Edith**  
*Les Chemins parcourus*  
Traduit de l'anglais par Jean Pavans, 10/18, Domaine étranger, n° 3234, 384 p., 50 F (7,62 €).

**WILDE Oscar**  
*La Vérité des masques suivi des Maximes pour l'instruction des personnes trop instruites et des Formules et maximes à l'usage des jeunes gens*  
Traduit de l'anglais par Jules Cantel, présentation et notes de François Dupuyrenet, Desroussilles, Rivages/Poche, n° 346, 384 p., 62 F (9,45 €).

**ZILAHY Lajos**  
*L'Ange de la colère*  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre Singer, Gallimard, Folio, n° 3528, 400 p., 52 F (7,93 €).

**ZWEIG Stefan et SCHNITZLER Arthur**  
*Correspondance*  
Rivages/Poche, n° 343, 240 p., 55 F (8,38 €).

● **BILINGUES**  
**CONRAD Joseph**  
*Gaspard Ruiz*  
Traduit de l'anglais par Pierre Coustillas, Gallimard, Folio bilingue, n° 97, 208 p., 46 F (7,01 €).

**HANDKE Peter**  
*Histoire d'enfant*  
Traduit de l'allemand par Georges-Arthur Goldschmidt, Gallimard, Folio bilingue, n° 98, 208 p., 46 F (7,01 €).

**VON KLEIST Heinrich**  
*Fiancailles à Saint-Domingue suivi de L'Enfant retrouvé*  
Traduit de l'allemand par Pierre Deshusses, Gallimard, Folio bilingue, n° 99, 208 p., 46 F (7,01 €).

● **CLASSIQUES**  
**AUGUSTIN**  
*Le Bonheur conjugal*  
Présentation et notes de François Dupuyrenet Desroussilles, Traduit du latin par Jean Hamon, Rivages/Poche, n° 344, 128 p., 45 F (6,86 €).

**PÉTRARQUE**  
*L'Ascension du mont Ventoux*  
Traduction du latin et postface de Jérôme Verain, Mille et une nuits, La petite collection, 56 p., 10 F (1,52 €).

● **POÉSIE**  
**WORDSWORTH William**  
*Poèmes*  
Présentation et traduction de François-René Daillie-Poésiel, Gallimard, 300 p., 48 F (7,32 €).

● **THÉÂTRE**  
**SHAKESPEARE William**  
*Roméo et Juliette*  
Préface et traduction d'Yves Bonnefoy, Gallimard, Folio classique, n° 3515, 224 p., 21 F (3,20 €).

**VIGNY Alfred de**  
*Chatterton*  
Edition de Pierre-Louis Rey, Gallimard, Folio théâtre, n° 72, 192 p., 26 F (3,89 €).

● **ROMANS POLICIERS**  
**AMOZ Claude**  
*Dans la tourbe*  
J'ai lu, n° 5854, 288 p., 36 F (5,49 €).

**BIALOT Joseph**  
*Le Numéro dix*  
Seuil, Points policiers, n° 883, 256 p., 39 F (5,95 €).

**BROWN Sandra**  
*Mardi gras*  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sabine Boulioune, Le Livre de poche, n° 18204, 512 p., 42 F (6,40 €).

**CHEBRO George**  
*Crying Freeman*  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Pêcheux, Rivages/Noir, n° 403, 224 p., 52 F (7,93 €).

**CHRISTIE Agatha**  
*La Mystérieuse Affaire de Styles*  
Nouvelle traduction de l'anglais de Thierry Arson, Le Livre de poche, n° 4905, 224 p., 34 F (5,18 €).

**CHRISTIE Agatha**  
*Meurtre au champagne*  
Nouvelle traduction de l'anglais de Janine Vassas, Le Livre de poche, n° 5008, 256 p., 34 F (5,18 €).

**COHEN Sylvie**  
*Sale type*  
Baleine, Ultimes, 224 p., 45 F (6,86 €).

**CORNWELL Patricia**  
*Cadavre X*  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Hélène Narbonne, Le Livre de poche, n° 17182, 480 p., 42 F (6,40 €).

**CORRIS Peter**  
*Le Grand Plongeon*  
Traduit de l'anglais (Australie) par Elie Robert-Nicoud, Rivages/Noir, n° 394, 336 p., 59 F (8,99 €).

**CROMBIE Deborah**  
*Ne reveillez pas les morts*  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Hugues de Giorgis, Le Livre de poche, n° 18211, 352 p., 38 F (5,79 €).

**D. DOSS James**  
*Le Canyon des ombres*  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Danièle et Pierre Bondil, 10/18, Grands détectives, n° 3311, 400 p., 50 F (7,62 €).

**DARS Sarah**  
*Ramdam à Mahaballipuram*  
Philippe Picquier, n° 159, 224 p., 45 F (6,86 €).

**DAVIES Linda**  
*Dans la journée*  
Traduit de l'anglais par Marie-Lise Heaux-Heltzmann, Le Livre de poche, n° 17183, 480 p., 42 F (6,40 €).

**GLAUSER Friedrich**  
*Krock & Co*  
Traduit de l'allemand (Autriche) par Catherine Clermont, 10/18, Grands détectives, n° 3315, 128 p., 38 F (5,79 €).

**H. JAPP Andrea**  
*Le Silence des survivants*  
Le Livre de poche, n° 17181, 224 p., 29 F (4,42 €).

**HEIM Bénédicte**  
*Soleil cou coupé*  
Baleine, Ultimes, 282 p., 49 F (7,47 €).

**HUET Philippe**  
*Les Démons du conte*  
Le Livre de poche, n° 17184, 256 p., 32 F (4,79 €).

**KEATING H. R. F.**  
*La Mort en questions*  
Traduit de l'anglais par Denise Meunier, Le Livre de poche, n° 18209, 256 p., 30 F (4,57 €).

**KELLY Thomas**  
*Le Ventre de New York*  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Danièle et Pierre Bondil, Rivages/Noir, n° 396, 480 p., 68 F (10,37 €).

**KHADRA Yasmina**  
*Le Dingue du bistouri*  
J'ai lu, n° 5985, 160 p., 26 F (3,96 €).

**LARSEN Michael**  
*Incertitude*  
Traduit du danois par Alain Gnaedig, Rivages/Noir, n° 397, 288 p., 55 F (8,38 €).

**LEBEAU Guillaume**  
*L'Agnie des sphères*  
J'ai lu, n° 5957, 256 p., 32 F (4,88 €).

**MUSSARD Firmin**  
*Retrait du percuteur*  
Baleine, Instantanés de poliar, 308 p., 49 F (7,47 €).

**NOZIÈRE Jean-Paul**  
*Trois petites mortes*  
Seuil, Points policiers, n° 882, 288 p., 39 F (5,95 €).

**SOR Guillaume**  
*Pompe et peine, petite khmère*  
Baleine, Le Poulipé, 182 p., 39 F (5,95 €).

**THOMPSON Brian**  
*L'Echelle des anges*  
Traduit de l'anglais par Dominique Watwiller, Rivages/Noir, n° 395, 336 p., 59 F (8,99 €).

**WESTLAKE Donald**  
*Smoke*  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marie-Caroline Aubert, Rivages/Noir, n° 400, 544 p., 62 F (9,45 €).

● **SCIENCE-FICTION**  
**CAIMAN Neil**  
*Neverwhere*  
Traduit de l'anglais par Patrick Marcei, J'ai lu, n° 5613, 352 p., 42 F (6,40 €).

**P. BLAYLOCK James**  
*Contes de l'Oriel. Le Noir qui disparaissait*  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre-Paul Durastant, J'ai lu, n° 5845, 320 p., 42 F (6,40 €).

**SWANWICK Michael**  
*Jack Faust*  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Pierre Pugi, Le Livre de poche, n° 7232, 352 p., 40 F (6,10 €).

● **JEUNESSE**  
**APPEGATE K. A.**  
*Le Grand Voyage*  
Illustré par David B. Matingly, Gallimard Jeunesse, Folio junior, Amirophs, 154 p., 30 F (4,57 €).

**APPEGATE Katherine**  
*Prénom Zoé (9), L'Intense*  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Agnès Girard, J'ai lu, n° 5834, 160 p., 26 F (3,96 €).

**AUBERT Brigitte et CAVALLI Gisèle**  
*Le Baiser de la reine*  
Couverture illustrée par Bory, Hachette Jeunesse, Vertige fantastique, 160 p., 28 F (4,27 €).

**BALAERT Ella**  
*Plainsimo, Violette !*  
Illustré par Nicolas Wintz, Flammarion, Atelier du Père Castor, 3 loupes, 96 p., 25 F (3,81 €).

**BANSCHERUS Jürgen**  
*Pas de place pour deux*  
Hachette jeunesse, Bibliothèque rose, 128 p., 28 F (4,27 €).

**BEIGEL Christine**  
*Attention chien méchant*  
Magnard jeunesse, Les p'tits policiers, 48 p., 40 F (6,10 €).

**BENAMER Jeanne**  
*Travail, travaillent, travaillent*  
Couverture illustrée par Bruno Pilorget, Hachette Jeunesse, Côté court, 64 p., 13 F (1,98 €).

**BERTRON Agnès**  
*Une très grosse colère*  
Illustré par Gilles Frély, Milian Poche Benjamin, n° 29, 24 p., 24 F (3,66 €).

**CADNUM Michaël**  
*Plongeon de haut vol*  
Traduit de l'anglais par R. M. Vassallo, illustré par Olivier Balez, Flammarion, Atelier du Père Castor, 3 loupes, 288 p., 43 F (6,55 €).



Cette liste est une sélection de livres de poche parus dans le courant du mois de mai 2001. Elle a été élaborée avec la collaboration des éditeurs.

**CANTIN Marc**  
*Yen a marre des cauchemars*

Illustré par Jean-François Martin, Milan Poche cadet, n° 51, 40 p., 28 F (4,27 €).

**CATHRINE Arnaud**

*Vendredi 13 chez tante Jeanne*  
L'Ecole des loisirs, 96 p., 46 F (7,01 €).

**CHÉRER Sophie**  
*L'huile d'olive ne meurt jamais*

L'Ecole des loisirs, 168 p., 52 F (7,93 €).

**CLÉMENT Claire**

*Quaidi, président !*  
Illustré par Stéphane Girel, Casternan Jeunesse, 88 p., 42 F (6,40 €).

**Collectif**

*Le Cornumuseux de Galway*  
Choisis, traduits et adaptés par François de Sorbier.  
Illustré par Philippe Dumais, L'Ecole des loisirs, 128 p., 54 F (8,23 €).

**Collectif**

*Peau de chat*  
Choisis et traduits par Nathalie Daladier.  
Illustré par Mette Iwers, L'Ecole des loisirs, 128 p., 54 F (8,23 €).

**CORMIER Robert**

*Les Héros*  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Hélène Missety, L'Ecole des loisirs, 140 p., 66 F (10,06 €).

**DELERM Martine**

*Peur au Musée Grévin*  
Magnard Jeunesse, Les P'tits fantaisiques, 48 p., 40 F (6,10 €)

**DEVERNOIS Elsa**

*Doudou vole*  
Illustré par Myriam Mollier, Flammarion, Atelier du Père Castor, 3 loup, 32 p., 33 F (5,03 €).

**DEVERNOIS Elsa**

*Mon tréfilé porte-bonheur*  
Illustré par Eglantine Bonetto, Flammarion, Atelier du Père Castor, 3 loup, 48 p., 36 F (5,49 €).

**DUFRESNE Didier**

*Attention, zoo-zappeur*  
Illustré par Virginie Sanchez, Milan Poche cadet, n° 53, 40 p., 28 F (4,27 €).

**DUFRESNE Didier**

*Mystère et cachibutes*  
Illustré par Benjamin Chaud, Milan Poche benjamin, n° 26, 24 p., 24 F (3,66 €).

**DUPRIEZ Dominique**

*Quel tintamarre !*  
Illustré par Olivier Latyk, Milan Poche benjamin, n° 28, 24 p., 24 F (3,66 €).

**GERAS Adèle**

*Danser ? Non merci !*  
Illustré par Claude et Denise Millet, Flammarion, Atelier du Père Castor, 3 loup, 64 p., 39 F (5,95 €).

**GREIF Jean-Jacques**

*Les Souffrances du jeune Mozart*  
L'Ecole des loisirs, 336 p., 72 F (10,98 €).

**GUÉRAUD Guillaume**

*La plus belle fille de la planète*  
Illustré par Frédéric Rébena, Milan Poche cadet, n° 52, 40 p., 28 F (4,27 €).

**HILL David**

*Pas de panique !*  
Traduit de l'anglais (Nouvelle-Zélande) par Dominique Plat, Illustré par Marcelino Truong, Flammarion, Atelier du Père Castor, 3 loup, 196 p., 33 F (5,03 €).

**HOESTLANDT Jo**

*Réponds-moi quand je t'écris !*  
Illustré par Olivier Latyk, Casternan Jeunesse, 112 p., 42 F (6,40 €).

**HOROWITZ Anthony**

*L'Auto-Stoppeur suivi de L'Ascenseur*  
Hachette Jeunesse, Côté court, 64 p., 13 F (1,98 €).

**HORWATH Polly**

*Les Troils*  
Traduit de l'anglais (Canada) par Benoîte Bureau, L'Ecole des loisirs, 182 p., 64 F (9,76 €).

**JOLIBOIS Christian**

*Le Chevalier jongleur*  
Illustré par Dominique Jolibois, Milan Poche cadet, n° 49, 40 p., 28 F (4,27 €).

**JOLY Fanny**

*Le Fantôme de la chambre treize*  
Illustré par Christophe Besse, Hachette Jeunesse, Bibliothèque rose, 128 p., 28 F (4,27 €).

**JULLIARD Claire**

*Robinsone*  
L'Ecole des loisirs, 182 p., 62 F (9,45 €).

**KARR Kathleen**

*Jeunes et dangereuses, ou les Six Filles de Hy Harper*  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Hélène Missety, L'Ecole des loisirs, 266 p., 72 F (10,98 €).

**KIM Helen**

*La Longue Saison des pluies*  
L'Ecole des loisirs, 294 p., 72 F (10,98 €).

**LAIRD Elizabeth**

*Le Chimpanzé orphelin*  
Traduit de l'anglais par Vanessa Rubio, Gallimard Jeunesse, Folio Junior, 196 p., 33 F (5,03 €).

**LAMARRE Roland**

*Le Stoppeur*  
Illustré par Frédéric Rébena, Casternan Jeunesse, 128 p., 42 F (6,40 €).

**MARTIN Ann M.**

*Marry, Ann passe à l'attaque*  
Illustré par Philippe Munch, Traduit de l'anglais par Nouanmpha Simon, Gallimard Jeunesse, Folio Junior, 154 p., 30 F (4,57 €).

**MATHUISIEUX Sylvie de**

*Beurk ! Erreur des légumes*  
Illustré par Laurent Richard, Milan Poche benjamin, n° 30, 24 p., 24 F (3,66 €).

**MAUPASSANT Guy de**

*Une partie de campagne et autres nouvelles*  
Couverture illustrée par Pierre Morret, Hachette Jeunesse, Côté court, 64 p., 13 F (1,98 €).

**MELI-MARLO**

*Pico la terreur*  
Illustré par Isabelle Charly, Milan Poche benjamin, n° 27, 24 p., 24 F (3,66 €).

**MÉRIMÉE Prosper**

*La Partie de trétraç suivi de La Chambre bleue*  
Couverture illustrée par Bory, Hachette Jeunesse, Côté court, 64 p., 13 F (1,98 €).

**MOLINA Christine**

*Super détective même l'enquête*  
Illustré par Laurent Audouin, Milan Poche cadet, n° 50, 40 p., 28 F (4,27 €).

**MOTSCH Elisabeth**

*La Fiancée du diable*  
L'Ecole des loisirs, 128 p., 46 F (7,01 €).

**OLLIVIER Jean**

*L'Or des montagnes bleues*  
Illustré par Mathieu Bonhomme, Casternan Jeunesse, 256 p., 48 F (7,32 €).

**PINGUILLY Yves**

*En sortant de l'école*  
Magnard Jeunesse, Les P'tits policiers, 48 p., 40 F (6,10 €)

**PIQUEMAL Michel**

*Le Sandwich de mamouth*  
Illustré par Lionel Le Néouanic, Milan Poche benjamin, n° 25, 24 p., 24 F (3,66 €).

**ROGER Marie-Sabine**

*Le Château de Pierre*  
Couverture illustrée par Daphné Collignon, Hachette Jeunesse, Côté court, 64 p., 13 F (1,98 €).

**ROY Claude**

*Houpi*  
Illustré par Jacqueline Duhené, Gallimard Jeunesse, Folio cadet, 56 p., 33 F (5,03 €).

**SOLOTAREFF Grégoire**

*Contes d'été*  
L'Ecole des loisirs, 288 p., 70 F (10,67 €).

**TIBO Gilles**

*Le Petit Errivain*  
Couverture illustrée par Louis Alloung, Hachette Jeunesse, Côté court, 64 p., 13 F (1,98 €).

**TUSSEAU Jean-Pierre**

*Lancelot du Lac*  
Abrégé et adapté par Jean-Pierre Tusseau, L'Ecole des loisirs, 280 p., 38 F (5,79 €).

**VAN HAMME Nicolas**

*Les Winch (2)*  
*J'ai lu*, n° 5945, 128 p., 29 F (4,42 €).

**WEEKS Sarah**

*Garçon normal cherche fille sans histoires*  
Couverture illustrée par Vanessa Hié, Hachette Jeunesse, Vertige fou rire, 192 p., 28 F (4,27 €).

**WOETS Freddy**

*Et tag !*  
Illustré par Olivier Balez, Flammarion, Atelier du Père Castor, 3 loup, 128 p., 25 F (3,81 €).

**ZAY Dominique**

*Panique au cirque*  
Magnard Jeunesse, Les P'tits policiers, 48 p., 40 F (6,10 €)

**ZIMMERMAN Nathalie**

*SOS fantôme en détresse*  
Illustré par Christophe Hanze, Milan Poche cadet, n° 54, 40 p., 28 F (4,27 €).

**● ARTS**

**MONNIER Gérard**  
*Histoire de l'architecture*  
PUF, Que sais-je ?, n° 18, 128 p., 42 F (6,40 €).

**● BIOGRAPHIES**

**BAUMONT Stéphane**  
*Dominique Baudis, un destin politique inachevé*  
Privat, Questions d'histoire immédiate, 128 p., 78 F (11,89 €).

**BONA Dominique**

*Romain Gary*  
Gallimard, Folio, n° 3530, 464 p., 41 F (6,25 €).

**MANN Klaus**

*Journal 1931-1936*  
Traduit de l'allemand par Pierre-François Kaempf et Frédéric Weinmann, Le Livre de poche, n° 3346, 384 p., 44 F (6,71 €).

**REUZEAU Jean-Yves**

*Jim Morrison et les Doors*  
ELI, Libro, n° 456, 96 p., 10 F (1,52 €).

**● ESSAIS CRITIQUES**

**ABELES Marc**  
*Un ethnologue à l'assemblée*  
Poches Odile Jacob, n° 56, 288 p., 49 F (7,47 €).

**Attac**

*Enquête au cœur des multinationales*  
Mille et une nuits, Les petits livres Attac, 160 p., 10 F (1,52 €).

**BARBER Benjamin**

*Djihad versus McWorld*  
Hachette Littéraire, Pluriel, 300 p., 50 F (7,62 €).

**BERTRAND Claude-Jean**

*BARON-CARVAIS Annie*  
*Introduction à la porriographie*  
La Musardine, L'atrappe-copie, 216 p., 49 F (7,47 €).

**CASSEN Bernard**

*et GEORGE Susan*  
*Remettez l'OMC à sa place*  
Mille et une nuits, Les petits livres/Attac, 112 p., 10 F (1,52 €).

**Collectif**

*Théorie de la littérature*  
Seuil, Points essais, n° 456, 336 p., 50 F (7,62 €).

**FAVIER Pierre**

*MARTIN-ROLAND Michel*  
*La Dernière Mitterrand 4. Les Déchirements*  
(1992-1995)  
Seuil, Points, n° 881, 800 p., 67 F (10,21 €).

**FRAISSE Geneviève**

*Les Deux Gouvernements : la famille et la cité*  
Gallimard, Folio essais, n° 390, 224 p., 30 F (4,57 €).

**LABARDE Philippe**

*et MARIS Bernard*  
*La Bourse au la vie*  
Le Livre de Poche, n° 15093, 192 p., 30 F (4,57 €).

**LAÏDI Zaki**

*Un monde privé de sens*  
Hachette Littéraire, Pluriel, 330 p., 55 F (8,38 €).

**ROSSI Jean-Michel**

*et SANTONI François*  
*Pour soldat de tout compte*  
Entretiens avec Guy Benhamou, J'ai lu, n° 5898, 256 p., 32 F (4,88 €).

**SCHOLEM Gershom**

*Walker Benjamin, histoire d'une amitié*  
Traduit de l'allemand par Paul Kessler, Hachette Littéraire, Pluriel, 265 p., 45 F (6,86 €).

**SOLLERS Philippe**

*et PONGE Francis*  
*Entretiens de Francis Ponge avec Philippe Sollers*  
Seuil, Points essais, n° 455, 208 p., 42 F (6,40 €).

**TAGUIEFF Pierre-André**

*Du progrès*  
ELI, Libro, n° 428, 192 p., 10 F (1,52 €).

**TAGUIEFF Pierre-André**

*Résister au bougisme, démocratie forte contre mondialisation technocratique*  
Mille et une nuits, nouvelle collection Essai, 128 p., 45 F (6,86 €).

**VANEGEM Raoul**

*Pour une Internationale du genre humain*  
Gallimard, Folio actuel, n° 86, 272 p., 33 F (5,03 €).

**● PHILOSOPHIE**

**BACHELARD Gaston**  
*Le Droit de rêver*  
PUF, Quadrige, 256 p., 69 F (10,52 €).

**DIDEROT**

*Pensées philosophiques*  
Postface de Jérôme Verain, Mille et une nuits, La petite collection, 80 p., 10 F (1,52 €).

**FRAISSE Geneviève**

*La Controverse des sexes*  
PUF, Quadrige, 352 p., 78 F (11,89 €).

**GOLDZINK Jean**

*Montesquieu et les passions*  
PUF, Philosophiques, 128 p., 49 F (7,47 €).

**KANT Emmanuel**

*Critique de la raison pure*  
PUF, Philosophiques, 616 p., 55 F (8,38 €).

**MONTINARI Mazzino**

*Friedrich Nietzsche*  
PUF, Philosophiques, 128 p., 49 F (7,47 €).

**Le Monde**

Cette liste est une sélection des livres de poche parus dans le courant du mois de mai 2001. Elle a été élaborée avec la collaboration des éditeurs.